



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier ; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**  
6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

Salle des Dépêches  
ET  
**EXPOSITION PERMANENTE**

DU  
**COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE**  
6, boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est éclairée jusqu'à dix heures par de puissantes lampes électriques. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



PETITES  
COLLECTIONS D'OCCASION

N° 300. — Album universel, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume contenant environ 1,500 timbres et 32 cartes-poste en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 50 t., Suède 52 t., Norvège 10., Danemark 15 t., Brunswick 6 t., Prusse 10 t., Saxe 8 t., Bade 16 t., Wurtemberg 28 t., Bavière 25 t., Allemagne Empire 44 t., Autriche 49 t., Hongrie 27 t., Monaco 7 t., Suisse 40 t., Belgique 40 t., Luxembourg 19 t., France 91 t., Espagne 56 t., Portugal 22 t., Italie 52 t., Malte 3 t., Russie 20 t., Finlande 3 t., Bosnie 2 t., Serbie 5 t., Levant 27 t., Roumanie 31 t., Turquie 29 t., Grèce 16 t., Egypte 19 t., Maurice 10 t., Indes Angl. 15 t., Hong-Kong 4 t., Japon 14 t., Philippines 5 t., Indes Néerl. 7 t., Australie Occ. 4 t., Sud 3 t., Victoria 10 t., Nouvelle-Zélande 1 t., Hawaï 3 t., Terre-Neuve 7 t., Canada 11 t., Etats-Unis 33 t., Mexique 9 t., Haïti 10 t., Jamaïque 5 t., Colonies franç. 16 t., Curaçao 3 t., Guatemala 6 t., Nicaragua 3 t., Vénézuëla 17 t., Surinam 4 t., Brésil 21 t., Equateur 5 t., Chili 14 t., Argentine 16 t., etc.

Prix : 120 fr. (port 1 fr. 05).

N° 301. — Album contenant environ 623 timbres en très bon état, savoir :

Argentine 5 t., Autriche 27 t., Bade 15 t., Bavière 20 t., Belgique 23 t., Brésil 12 t., Canada 5 t., Cap 4 t., Chili 6 t., Colonies franç. 5 t., Colombie 17 t., Danemark 8 t., Egypte 4 t., Equateur 4 t., Espagne 79 t., Eglise 17 t., Etats-Unis 27 t., France 41 t., Grèce 7 t., Heligoland 12 t., Hong-Kong 6 t., Indes angl. 11 t., Pays-Bas 12 t., Italie 30 t., Lombardo-Vénétie 11 t., Malacca 5 t., Mexique 11 t., Nicaragua 4 t., Norvège 8 t., Nouvelle-Galles du Sud 8 t., Pérou

5 t., Prusse 12 t., Queensland 2 t., Suède 21 t., Toscane 4 t., etc.

Prix : 50 fr. (port 1,05).

N° 303. — Petit Album contenant environ 375 timbres en bon état, savoir :

Allemagne Emp. 9 t., Argentine 6 t., Autriche 11 t., Bavière 3 t., Belgique 19 t., Bornéo 3 t., Brésil 5 t., Canada 7 t., Cap 5 t., Ceylan 3 t., Chili 4 t., Chine 3 t., Congo 2 t., Eglise 12 t., Etats-Unis 24 t., France 12 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 16 t., Grèce 7 t., Italie 17 t., Japon 12 t., Luxembourg 3 t., Natal 2 t., Orange 3 t., Paraguay 7 t., Pays-Bas 7 t., Pérou 5 t., Persé 8 t., St<sup>e</sup>-Hélène 3 t., Suède 7 t., Suisse 25 t., Transvaal 4 t.

Prix : 20 fr. (Port 0,85).

N° 304. — Album contenant environ 690 timbres, savoir :

Allemagne 4 t., Prusse 12 t., Hanovre 3 t., Saxe 11 t., Hambourg 11 t., Bade 10 t., Bavière 11 t., Hongrie 7 t., Suisse 25 t., Pays-Bas 14 t., France 36 t., Italie 34 t., Eglise 8 t., Espagne 50 t., Portugal 13 t., Danemark 20 t., Norvège 15 t., Russie 12 t., Chine 2 t., Cap 3 t., Etats-Unis 15 t., Salvador 2 t., Nicaragua 2 t., Jamaïque 3 t., Guyane 4 t., Brésil 10 t., Argentine 14 t., Pérou 8 t., Chili 6 t., N<sup>ou</sup>-Zélande 3 t., Victoria 8 t.

Prix : 40 fr. (port 0,85).

N° 305. — Cahier contenant environ 848 timbres en bon état, savoir :

France 68 t., Colonies 29 t., Tunisie 5 t., Grande-Bretagne 40 t., Luxembourg 8 t., Belgique 30 t., Pays-Bas 26 t., Espagne 34 t., Portugal 27 t., Italie 26 t., Roumanie 11 t., Suisse 26 t., Suède 12 t., Danemark 8 t., Grèce 19 t., Etats-Unis 26 t., Canada 8 t., Nicaragua 6 t., Haïti 4 t., Antilles Esp. 12 t., Jamaïque, Colombie 11 t., Chili 13 t., Brésil 26 t., Argentine 30 t., Japon 15 t., Siam 3 t., Ceylan 4 t., Egypte 7 t., Cap 5 t., Australie Occ. 4 t., Victoria 6 t., Bornéo 3 t.

Prix : 45 fr. (port 0 fr. 85).

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les timbres-poste français. — Timbres faux. — Timbres vendus à commission. — Questions et réponses. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

PETITE CAUSERIE  
PHILATÉLIQUE

**LES TIMBRES D'ETHIOPIE. — ENCORE L'EXPOSITION DU LIVRE : LES MÉCONTENTES ; CE QUE L'ON DEVRAIT FAIRE. — REMERCIEMENTS.**

Un haut fonctionnaire italien qui habite Massauah écrit à un Journal philatélique allemand à la date du 6 octobre 1894 : « J'ai dû faire venir de Paris les timbres de Ménilek, car, en Abyssinie, jusqu'à présent, il n'y a pas encore de bureaux de postes. » Il ajoute même que cette émission doit être une duperie parisienne.

Là-dessus quelques-uns de nos confrères de langue française de partir en guerre !

Le fonctionnaire italien et le journal allemand ne seraient-ils pas au courant des événements politiques des temps derniers, de la lutte que l'empereur Ménilek commence à soutenir contre les soldats italiens et de l'expulsion même des Français des territoires africains du roi Humbert ?

Certes ils sont mieux renseignés de ce qui se passe dans la colonie Eritrée qu'en Ethiopie, d'où l'élément italien, soi-disant protecteur, est impitoyablement exclus.

Aussi leur apprendrons-nous que l'empereur Ménilek a certainement reçu par voie d'Obock un matériel postal, des timbres-poste et des monnaies d'argent, le tout exécuté à Paris sur son ordre formel.

Il a payé pour gravure et frappe, à la Monnaie de Paris, près de vingt mille francs, plus la valeur du métal.

Il a également payé à l'atelier national des timbres français, pour gravure et impression, une somme sensiblement égale.

Tout cela est authentique et peut être vérifié.

L'Ethiopie ne faisant point encore partie de l'Union postale Universelle, comme nous l'avons dit, nous ignorons si ces timbres sont déjà en usage dans l'intérieur des provinces ; le retard de leur apparition, oblitérés, en Europe, prouverait tout au plus que l'empereur Ménilek a négligé ses postes pour ses avant-postes.

L'exposition du Livre est finie depuis longtemps et on voit encore se réveiller des colères inattendues, tels des brandons qui flambent tout-à-coup au milieu de cendres refroidies.

Nous ne sommes pas enthousiaste des expositions de timbres-poste, nous l'avons déjà dit plusieurs fois.

Pour le collectionneur qui se contente d'ôter quelques feuillets de son album mobile et de les mettre tel que dans un cadre, l'affaire est simple, mais gare aux conséquences : il souffre de laisser, accrochés à un mur jour et nuit, à la grâce de Dieu, ses chers timbres, ses enfants, chez lui si dorlotés, si bien gardés dans la bibliothèque quand ce n'est pas dans le coffre-fort. Lorsqu'on les lui rend enfin, il les trouve pâlis et souffreteux ; de les avoir vus si petits dans ces grandes salles, d'avoir vu à côté de ses raretés si intéressantes chez lui, des raretés toutes pareilles, par *paires*, par *blocs*, par feuilles entières neuves et oblitérées de toutes façons : en noir en rouge en bleu et sur lettres entières, il se sent submergé.

Dans ces conditions, c'est une fortune qu'il faudrait consacrer à une collection de timbres, et plein d'amertume il prend ses timbres en dégoût, et, cette idée lugubre lui traverse l'esprit : « Je vais les vendre. »

Pour celui qui veut faire grand, qui organise quelque chose, exprès pour l'exposition, la déception est pire : lorsque tout est en place, il se demande si vraiment il a perdu autant d'heures et dépensé autant d'argent pour un aussi mince résultat.

Le jour de l'ouverture cela va bien, on se presse, on admire, on revoit quelques visages sympathiques, ensuite c'est fini, plus personne, solitude complète.

Dans l'enfilade des salles où résonnent, seuls, les pas cadencés des gardiens, quelque exposant se risque parfois à lorgner un instant vos cadres, puis il haïlle.

Le public est à la musique.

À la fin vient la distribution des récompenses. Les exposants les plus sérieux sont tous membres du jury, alors ils s'immolent pour distribuer les médailles à des concurrents qui ne leur sont pas

toujours sympathiques, à des étrangers, à des vaniteux qui pour la circonstance se sont gonflés comme la grenouille qui veut égaler le bœuf.

Et tous ceux qui n'ont pas la médaille qu'ils s'étaient adjudgée d'avance dans l'exaltation de leur amour-propre, vont criant que le jury met la lumière sous le boisseau par intérêt de boutique, etc. Tous le monde se dispute et s'injurie, c'est le résultat le plus clair aujourd'hui des expositions philatéliques, à Paris.

Pourtant il y aurait quelque chose à faire, ne serait-ce que pour montrer une bonne fois au public parisien que la collection des timbres est gentille et sérieuse et qu'elle mérite son succès.

Il faudrait en bonne saison exposer dans une petite salle coquette, comme il n'en manque pas à Paris, une collection formée de feuillets empruntés aux principaux collectionneurs, chacun dont le pays qui l'ont intéressé le plus, le tout formant non des paquets de raretés que le public n'apprécie pas, mais un ensemble classé et aussi complet que possible de tous les timbres et de tous les pays, sans redites fastidieuses.

Les noms des collectionneurs, sans leur adresse, seraient uniformément imprimés et placés sur leurs feuillets respectifs.

Point d'annonces, point de réclame, point de pancarte « à vendre ».

Un joli timbre gravé exprès, et tiré sur une carte au nom de chaque exposant servirait de médaille.

Huit jours d'Exposition :

Lundi d'ouverture 5 fr. — les jours suivants : 1 fr. le dimanche : 0,50 c. — lundi final 1 fr.

Si de hasard le prix des entrées couvrirait les frais, on verserait ce bénéfice à une bonne œuvre indiquée sur l'affiche.

En attendant, les exposants formés en comité iraient, généreusement de leur poche, et la réunion de ce comité n'est pas le plus difficile de l'affaire.

Tout esprit de mercantilisme étant soigneusement écarté, on aurait une bonne presse gratuite et peut-être un succès éclatant qui montrerait ce qu'il faudra faire pour 1900.

Nous ne désirons pas suivre M. le D<sup>r</sup> Legrand dans ses polémiques ultra-passionnées. *Vox clamantis in deserto!*

Cela excite la bile, n'amuse qu'un public restreint et tient une place que nous préférons réserver à des choses plus importantes.

Nous avons montré une poutre dans l'œil de qui nous avait découvert un fétu, cela nous suffit.

Nos réponses se trouveront à l'occasion, dans des articles généraux sans acrimonie, et si quelques mots font flèche les initiés le verront bien.

Remarquons seulement que les indications du Docteur sont sans valeur, puis: qu'il les base sur des « On m'a raconté... on nous assure... des marchands de Paris affirment », etc.

Oui, nous avons le secrétaire demandé et nous allons pouvoir réaliser peu à peu toutes les belles choses que nous avons fait entrevoir à nos lecteurs sans les leur détailler et pour cause. Nous reviendrons prochainement sur ce sujet, la place nous manquant aujourd'hui. Nous remercions bien toutes les personnes qui nous ont offert leur concours et nous les prions de nous excuser de ne pas leur avoir répondu individuellement, ce qui ne nous empêchera pas, l'occasion se présentant, de nous adresser à elles pour tels et tels détails que nous avons notés en lisant leurs lettres.

A. MAURY

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---



**AFRIQUE ORIENTALE.** — Depuis l'impression de notre catalogue de 1894 nous avons reçu deux provisoires. Par suite de réduction de taxes, il a été créé des valeurs de 5 et 7 1/2 annas; elles ont été obtenues en surchargeant les 8 annas bleu et 1 rupee carmin; puis les timbres définitifs ont paru à quelques jours d'intervalle, au type en cours, imprimés en noir, le 5 a. sur papier azuré et le 7 1/2 a., sur papier blanc.

**BAHAMAS.** — Nous annonçons en octobre qu'une nouvelle émission était en perspective dans cette colonie; la circulaire suivante ne permet plus d'en douter :

Nassau, Bahamas, 28 septembre 1894.

Monsieur,

Une émission de timbres-poste entièrement neuve est projetée par ce gouvernement. Voulez-vous avoir la bonté de me fournir une estimation de la valeur de timbres que votre maison achèterait dans le cas où semblable émission serait faite.

A vous, etc.

J.-A. THOMPSON.

Encore un *postmaster* qui compte sur les collectionneurs pour alimenter les recettes du Trésor!

**BAMRA.** — Annonçons une grosse nouvelle qui laissera sans



doute les collectionneurs bien froids. Cet état indigène n'émettra plus de timbres, l'office anglo-indien étant sur le point de reprendre ses postes pour les gérer.

**BÉCHUANALAND BRITANNIQUE.** — Encore une carte empruntée à la métropole, mais le cas s'aggrave ici, car il s'agit d'un provisoire. La carte simple de 1 penny de Grande-Bretagne rouge sur chamois, a reçu comme la double de l'année dernière les mots BRITISH BECHUANALAND en très grandes capitales sur l'ancienne inscription, puis sur le timbre la valeur a été modifiée en THREE-HALF PENCE en surcharge noire sur deux lignes.



**BELGIQUE.** — Les timbres spéciaux émis à l'occasion de l'exposition d'Anvers, ont cessé d'avoir cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier; ils seront cependant admis à l'échange jusqu'au 28 février prochain. Qui pourrait les regretter quand on les compare à ceux du Congo ?

**BRÉSIL.** — Comme suite de la série de 1894 qui se distingue par une bande transversale avec CORREIO, nous recevons le 1000 reis avec tête de Mercure au cou très long; on nous annonce également au même type le 2000 reis noir et violet et le 500 reis avec tête de la liberté effigie noire avec cadre bleu clair, le 700 reis même type, effigie noire avec cadre violet clair.

**BRUNEI.** (Est-Sarawak). — Un obligeant correspondant nous soumet une série de sept timbres dentelés de Brunei. Ces timbres ont comme sujet principal une étoile rayonnante au-dessus d'un paysage, avec montagne, bateau, palmiers, etc. Un croissant au-dessus de l'étoile contient une légende arabe; la valeur à gauche est en arabe, à droite en caractères chinois antiques, (nous semble-t-il). Les inscriptions en anglais sont: POSTAGE & REVENUE sur les côtes; BRUNEI dans un cartouche en haut. La valeur est en bas indiquée en chiffres et cents. En attendant des renseigne-

ments plus précis sur l'origine officielle de ces timbres, nous signalons les valeurs suivantes : 1/2 cent brun ; 1 cent carmin ; 2 cents noir ; 3 cents bleu ; 5 cents vert bleu ; 8 cents violet ; 10 cents orange.

**CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.** — La carte de 1 penny brun sur blanc devient 1/2 p. par la surcharge ONE HALF PENNY sur le timbre, la valeur primitive était biffée de deux traits curvilignes.

**CHUNGKING.** — En juin de l'année dernière, nous annonçons l'apparition d'un grand timbre de deux candarins, type pagode, émis par un particulier, seul marchand européen du petit port de Chungking. Notre correspondant de Chine nous écrit :

« Le timbre de Chungking, 2 c. rouge, est remplacé par une série de cinq timbres, du même type, mais fort bien gravés au Japon. Voici les valeurs et les couleurs : 2 candarins rose, 4 c. bleu, 8 c. orange, 16 c. violet, 24 c. vert. »

Allons, tant mieux !

**CONGO INDÉPENDANT.** — La permutation des couleurs dont nous parlions le mois dernier et que nous croyions impossible est un fait accompli. Le 5 c. précédemment bleu clair et noir est maintenant tiré en brun rouge et noir, par contre le 10 c. qui était brun rouge et noir est, lui, maintenant, bleu clair et noir. On ne saurait vraiment agir avec plus de désinvolture pour se procurer quelque argent ; la spéculation est trop évidente et l'Administration a certainement conservé bon nombre des deux timbres 5 c. et 10 c. aux premières couleurs pour en tirer profit au moment opportun.

Les timbres-poste qui eux aussi sont chargés d'enregistrer l'histoire des Etats marqueront pour le Congo Indépendant avant que cet Etat change de nom et devienne Congo Belge, ce qui est imminent, la pénurie du Trésor de cet Etat.

**EQUATEUR.** — Au mois d'octobre dernier, il n'y avait déjà plus de timbres-télégraphe de la valeur de 10 centavos et pour y remédier on a surchargé les grands timbres fiscaux de 10 centavos orange de 1891, au type armes, du mot TELEGRAFOS en diagonale noire. Si la prochaine fourniture de l'*Hamilton bank-note Co* ne doit avoir lieu qu'en 1896, nous avons le temps de voir surgir d'autres provisoires.

**ÉTATS-UNIS.** — Nous avons reçu le complément de la nouvelle série des Etats-Unis. Le 50 cents portant l'effigie de *Jefferson* de



l'ancien 30 c. noir, est de couleur orange; puis le 1 dollar portant l'effigie de *Perry* de l'ancien 90 c. orange, est de couleur noire; cette inversion de couleurs est évidemment faite en vue d'éviter les erreurs avec les anciens types qui ne sont pas démonétisés.



Enfin voici les nouvelles valeurs : 2 dollars bleu, effigie de *James Madison* que nous connaissions déjà par un timbre de 10 cents des États Confédérés, et le 5 dollars vert foncé effigie de *John Marshall* dont on trouvera le portrait plus loin aux *Emissions nouvelles*.

**FARIDKOT.** — Le 1 rupee gris est épuisé, et le nouveau type de l'Inde anglaise, vert et carmin vient d'être mis en cours avec surcharge habituelle.



**GUATEMALA.** — Deux nouveautés nous sont annoncées de cette république centrale : un timbre de 6 centavos lilas, au type en cours, dû à une augmentation de taxe qui nous vaudra probablement d'autres valeurs en multiples de 6; puis une carte de 1 c. pour l'intérieur portant comme type une locomotive. Ces nouveautés sont probablement en cours, mais nous ne les avons pas encore reçues.

En revanche nous recevons tardivement un provisoire à ajouter à ceux de l'année dernière; c'est le 2 centavos brun surchargé en trois lignes : 1894 — 1 — Centavo. Est-ce bien le dernier ?

**GUYANE ANGLAISE.** — Cette colonie qui n'avait jamais possédé que l'enveloppe registration de 4 pence, vient d'émettre d'un seul coup trois valeurs pour les lettres ordinaires. Toutes ces enveloppes sont au type unique des timbres, c'est-à-dire le vaisseau à trois mâts en relief dans un cercle, entouré de la légende : *DAMUS PETIMUSQUE VICISSIM*; le 1 cent vert est simplement rond;

le 2 c. carmin est festonné sur le tour et enfin le 5 c. bleu est renfermé dans un cadre octogonal.

**HONG-KONG.** — Il n'est guère question dans cette colonie d'abaisser les taxes; au contraire on les augmente... à mesure que diminue de valeur le dollar argent. La carte de 3 cents monte à 4 cents au moyen d'une surcharge transversale rouge sur le timbre.

**ICHANG.** — Continuons de passer en revue les postes locales chinoises... par simple curiosité. Le *local post-office* de ce port s'est ouvert le 1<sup>er</sup> décembre dernier; mais les timbres ne pouvaient être prêt que quelques jours plus tard, quel dommage. Néanmoins la série était déjà offerte pour 1 dollar, comprenant les valeurs de 1/2, 1, 2, 3, 5, 10, 15 et 30 candarins — ce qui nous fait dire que le mace équivaut à 10 candarins, voir notre dernière chronique — et l'émission doit être limitée à 50.000 séries.



**ITALIE.** — Le timbre-taxe de 20 centesimi, provisoire depuis 1890 par la surcharge noire à *lunettes* sur le 1 c., vient de paraître définitivement au type des autres, c'est à-dire cadre jaune et chiffre carmin.

**JAPON.** — Il est question d'émettre de nouveaux timbres, qui au lieu de l'éternel chrysanthème, nous donneraient l'effigie de Mikado. On nous dit qu'il sera couronné de lauriers japonais pour les belles tripotées que son armée a infligées aux Chinois. Respectueusement, sachant que le Mikado se conforme aux usages européens et pour le cas où il serait un lecteur de notre journal, nous lui ferons observer qu'un usage, du reste même peu connu en Europe, veut que le souverain ne se couronne de lauriers sur les monnaies, que lorsqu'il a lui-même commandé en chef son armée.

**LUXEMBOURG.** — Les timbres de l'émission 1891-93 tirés en taille-douce, vont être incessamment remplacés par des timbres en typographie. Ils nous représenteront encore le duc Adolphe de Nassau, de profil cette fois; son portrait fait d'après un médaillon en marbre est plus volumineux que précédemment.

Les portraits que nous voyons sur les timbres ne sont généralement réussis que lorsqu'ils sont faits d'après une photographie. La traduction d'une peinture, d'une sculpture ou d'un camée, donne souvent un mauvais résultat, contrairement à ce que l'on pourrait supposer.

**MACAO.** — Nous avons à peine catalogué les nouveaux timbres à l'effigie du roi don Carlos qu'on nous communiquait le décret suivant, trop important pour ne pas être reproduit en entier :

Le n° 37 du *Bulletin Officiel* du gouvernement de la province de Macao et Timor correspondant au 13 septembre dernier, insère le décret suivant :

N° 189.

Prenant note des considérations exposées dans le rapport de la commission nommée par décret provincial n° 173, du 31 août dernier.

Me conformant aux propositions présentées par la dite commission, soit concernant les estampilles de l'impôt du timbre et le papier timbré, soit en ce qui se rapporte aux estampilles postales de Macao et Timor, réduisant les taxes postales respectives, d'accord avec les équivalences imposées par la convention postale de 1891 applicable aux pays dont la monnaie légale est la *pataca*, de plus :

Considérant que le paragraphe 2 de l'article IV du règlement pour exécution de la convention de Vienne du 4 juillet 1891, statue que dans les cas de modifications dans le système monétaire d'un pays, l'administration de ce pays devra s'entendre avec l'administration des postes suisse pour modifier les équivalences respectives ;

Considérant également que l'article 12 du décret du 5 juillet de l'année courante fixe en *patacas* les valeurs monétaires de cette province, et d'accord avec le décret provincial n° 172 du 31 août dernier :

J'ai trouvé convenable de décider que :

1° Les estampilles de l'impôt du timbre et papier timbré actuellement en circulation, seront surchargés de leurs valeurs correspondantes en *patacas* et fractions de *pataca* et les chiffres actuels oblitérés :

2° Semblable modification sera faite pour les timbres et cartes postales de Macao et Timor, continuant provisoirement à se percevoir en fractions de *pataca* les mêmes affranchissements qui jusqu'ici étaient perçus en reis ;

3° La forme et les valeurs des différentes surcharges, soit dans les estampilles de l'impôt du timbre et du papier timbré, soit dans les timbres et cartes postales seront établis d'après les tableaux ci-dessous, stipulés par le secrétaire général du Gouvernement.

Que les autorités et autres personnes que concerne la connaissance et l'exécution de la présente, l'aient pour bien entendue et qu'elles s'y conforment.

Palais du Gouvernement à Macao, 14 septembre 1894.

*Le Gouverneur de la province,*  
JOSÉ M. D. S. HORTA E COSTA.

Tableau concernant les surcharges pour les timbres et les cartes postales :

Reis	Avos de pataca	Reis	Avos de pataca
2 1/2	1/2	40	6
5	1	50	8
10	2	80	13
20	3	100	16
25	4	200	31
30	5	300	47

Ces surcharges seront faites dans la forme suivante :

Dans la partie supérieure sera imprimée en couleur la nouvelle valeur en avos de pataca, et la même valeur en caractères chinois à la partie inférieure; au centre, le mot *provisorio*.

Toute la série de 1888 effigie de don Luis I<sup>er</sup>, sauf cependant le 10 reis vert, a été convertie en valeurs de la nouvelle monnaie.



La surcharge consiste dans l'énonciation en avos dans le haut répétée en caractères chinois dans le bas, et le mot *PROVISORIO* en diagonale; elle est imprimée en rouge, en noir ou en bleu. Le 2 1/2 reis brun de 1893 a été aussi converti en 1/2 avo, seulement le mot *PROVISORIO* est horizontal. Naturellement quand cette transformation a été opérée, les nouveaux timbres à l'effigie de don Carlos n'étaient pas encore arrivés dans la colonie; nous allons donc avoir une nouvelle émission provisoire en attendant sans doute un type définitif.

Et Timor? ce sera probablement pour le mois prochain.

**MEXIQUE.** — Les nouveaux timbres se font désirer, après nous les avoir promis pour le 1<sup>er</sup> janvier, voici qu'on nous annonce maintenant que l'émission est reportée au commencement du mois de mai.

**NANDGAON.** — Comme à Bamra, les postes de cet état indigène vont être administrées par l'office anglo-indien. Donc, plus de timbres.

**NOUVELLE-GALLES DU SUD.** — Les timbres de service O. S. n'ont plus cours depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Les correspondances officielles sont échangées depuis cette époque par enveloppes (timbrées?) portant O. H. M. S. avec le nom du département.

**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — La dernière convention australasienne a autorisé la circulation de cartes-lettres de 1 1/2 penny: nous avons déjà celle de la Nouvelle-Galles du Sud, la Nouvelle-Zélande annonce maintenant la sienne. Il n'est rien dit de la face

qui portera probablement un timbre genre en cours, mais au dos seront imprimés de magnifiques vues représentant le mont Cook, le pic Mitre, les chutes de Sutherland, les monts Tongariro et Ruapehu et le lac Tanpo au pied du Kiwi! Tout ça sur la même carte?

**PANAMA.** — Le timbre provisoire de 10 centavos dont nous parlions le mois dernier, nous est parvenu en compagnie de deux



autres, savoir : 1 c. sur 2 c. carmin, gravé, de 1892, mais celui-ci surchargé en noir, tandis que le 10 c. est rouge, puis 2 c. sur 20 c. noir sur violet surchargé en rouge.

**PÉRAK.** — Signalons une petite modification dans les cartes en cours qui n'ont plus au milieu en haut les armes de Grande-Bretagne.

**PORTUGAL.** — Encore un changement dans les timbres de ce pays et d'une partie importante de ses Colonies. Une série se prépare à l'effigie de don Carlos I<sup>er</sup>, dont le portrait fait photographiquement de trois quarts, admirablement réussi du reste, a été fort bien interprété par le graveur. Nous estimons que ce timbre sera un des plus beaux portraits typographiques que nous puissions avoir dans nos albums.

**SAINT-MARIN.** — N'ayant plus d'émission jubilaire en perspective, cette république change la couleur de ses timbres-poste ;



c'est toujours de l'argent qui rentre dans la caisse. Le 2 centesimi nous parvient maintenant rouge brun au lieu de vert, le 20 c.

violet clair au lieu de rouge et le 1 lira bleu clair au lieu de carmin sur jaune.

**SALVADOR.** — Nous recevons au moment de mettre sous presse la série annuelle des timbres du Salvador (1895). Les timbres bien gravés, dentelés, comprennent au centre les armoiries de Salvador entourées des inscriptions CORREOS DEL SALVADOR. U. P. U. 1895. » et la valeur en centavos. Les enveloppes présentent un petit timbre ovale avec les armoiries gaufrées et la même légende sans U. P. U. Nous avons vu la carte de 1 centavo bleu sur chamois, elle présente dans un cadre guilloché les inscriptions : CORREOS NACIONALES ; à gauche, REPUBLICA DEL SALVADOR et les armes ; au milieu REPUBLICA DEL SALVADOR, TARJETA POSTAL à droite un timbre dans le goût des timbres adhésifs de la série. Le tout est comme d'usage fabriqué à la *Hamilton Bank-Note Company* de New-York.



**SARAWAK.** — Le type uniforme de 1889 a fait son temps et n'est plus à la hauteur pour lutter avec les timbres de l'état de Bornéo. Un de nos correspondants nous informe qu'une nouvelle série vient d'être expédiée d'Angleterre portant comme auparavant l'effigie du rajah, mais dans un cadre spécial à chaque valeur. Il n'y aurait pour le moment que quatre timbres : 2 cents brun, 4 c. noir, 6 c. violet et 8 c. vert, mais les autres viendront ensuite.



**SIRMOOR.** — Nouvelle à sensation : la série de timbres de cet état indigène vient d'être changée ; au lieu de la tête du rajah les timbres nous montrent maintenant un éléphant ! Décidément, l'éléphant est à la mode, et il sera bientôt aussi commun sur les timbres que l'effigie de la reine Victoria. Pour en revenir à Sirmoor les valeurs et les couleurs restent les mêmes qu'auparavant.

**TONGA.** — Les surcharges continuent de plus belle ; comme la dernière fois on a ajouté le mot SURCHARGE, puis on a changé la couleur primitive des timbres pour obtenir les provisoires. Le 4 pence armes, tiré en carmin, devient 1/2 p. et le 1 shill., tiré en vert se voit réduit à 2 1/2 p. La surcharge est noire pour celui-ci et bleue pour le premier.



**TRANSVAAL.** — Un de nos correspondants nous informe que les nouveaux timbres dont il n'existe encore que trois valeurs : les 1, 2 et 6 pence, allaient être retirés, et la planche sera retouchée parce qu'il existe, paraît-il une faute grave dans les armoiries. A l'aide d'un microscope probablement, on s'est aperçu que le chariot de pionnier qui figure à la pointe de l'écu, au lieu d'avoir une flèche pour être tiré par deux chevaux ou deux bœufs, avait reçu deux brancards indiquant qu'une seule bête de somme était suffisante. Un gouvernement consciencieux ne pouvait laisser passer cela, et dans quelques années les timbres avec double brancard feront la joie des amateurs de minuties, si toutefois d'ici là on fabrique d'assez bonnes loupes pour reconnaître la différence.

**VICTORIA.** — Il nous est parvenu la bande de 1/2 penny, type de 1886, non plus imprimée en rose mais en orange.



**WADHWAN.** — Encore un état indigène qui n'aura plus de timbres. La liste de ses émissions ne sera ni longue ni difficile à retenir, puisqu'elle se compose d'un seul et unique timbre, le 1/2 pice noir.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES JANVIER 1895

### AFRIQUE ORIENTALE

*Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.*

5 annas sur 8 a. bleu.

7 1/2 » sur 1 rupee carmin.

*Idem, sans surcharge.*

5 annas noir sur azuré.

7 1/2 » noir sur blanc.

### BÉCHUANALAND BRITANNIQUE

*Carte de Grande-Bretagne avec surcharge sur le timbre et BRITISH BECHUANALAND sur l'inscription.*

3/2 pence sur 1 penny rouge.

**CAP DE BONNE ESPÉRANCE**

*Carte en cours avec valeur en surcharge noire.*

1/2 penny sur 1 p. brun.

**COLOMBIE****Canal de Panama**

*Timbre de diverses émissions avec HABILITADO 1894 valeur en surcharge.*

1 cent noir sur 2 c. carmin.

2 » rouge sur 20 c. noir sur violet.

10 » rouge sur 50 c. brun.

**EQUATEUR**

*Timbres-télégraphe, timbre fiscal, armes, avec TÉLEGRAFOS en surcharge transversale noire.*

10 centavos orange.

**ÉTATS-UNIS**

*Timbres, suite de la série en cours, dentelés.*



50 cents orange, *Jefferson.*

1 dollar noir, *Perry.*

2 » bleu, *Madison.*

5 » vert foncé, *Marshall.*

**FARIDKOT**

*Timbre de l'Inde anglaise avec FARIDKOT STATE en surcharge noire.*

1 rupee vert et carmin.

**GUYANE ANGLAISE**

*Enveloppe, vaisseau, relief et couleur, cadres divers.*

1 cent vert.

2 » carmin.

5 » bleu ciel.

**HONG-KONG**

*Carte en cours avec valeur en surcharge transversale rouge.*

4 c. sur 3 c. brun sur chamois.

**ITALIE**

*Timbre-taxe, type en cours, dentelé.*

20 centesimi jaune et carmin.

**MACAO**

*Timbres de 1888 avec PROVISORIO et valeur en surcharge.*



- |    |     |     |          |        |           |        |
|----|-----|-----|----------|--------|-----------|--------|
| 1  | avo | sur | 5 reis   | noir,  | surcharge | rouge. |
| 3  | »   | sur | 20 reis  | rose   | »         | bleue. |
| 4  | »   | sur | 25 reis  | lilas  | »         | noire. |
| 6  | »   | sur | 40 reis  | brun   | »         | noire. |
| 8  | »   | sur | 50 reis  | bleu   | »         | rouge. |
| 13 | »   | sur | 80 reis  | gris   | »         | noire. |
| 16 | »   | sur | 100 reis | br. r. | »         | noire. |
| 31 | »   | sur | 200 reis | violet | »         | noire. |
| 47 | »   | sur | 30 reis  | orange | »         | bleue. |

*Timbre de 1893 même surcharge.*

1/2 avo sur 2 1/2 reis brun surcharge noire.

*Carte en cours, même surcharge.*

- |   |         |     |             |                  |           |        |
|---|---------|-----|-------------|------------------|-----------|--------|
| 2 | avo     | sur | 10 r.       | bleu,            | surcharge | rouge. |
| 3 | »       | sur | 20 r.       | rose,            | surcharge | bleue. |
| 5 | »       | sur | 30 r.       | vert,            | surcharge | rouge. |
| 5 | et 5 a, | sur | 30 et 30 r. | rouge et violet, | surcharge | rouge. |

**MOZAMBIQUE**

*Type des timbres annoncés l'année dernière.*

**PÉRAK**

*Cartes, genre en cours, sans armes de Grande-Bretagne, carte chamois.*

- |   |         |              |
|---|---------|--------------|
| 1 | cent    | vert.        |
| 1 | et 1 c. | id. réponse. |

**PÉROU**

*Timbres de diverses émissions avec le buste du président Morales Bermudez en surcharge.*

- |   |         |       |
|---|---------|-------|
| 1 | centavo | vert. |
|---|---------|-------|

1	»	jaune.
2	»	rouge, <i>fer-à-cheval</i> , U. P. U.
2	»	carmin.
2	»	violet.
5	»	bleu ciel.
5	»	bleu ciel, <i>fer-à-cheval</i> , U. P. U.
10	»	vert.
50	»	vert.
50	»	rose, <i>fer-à-cheval</i> , U. P. U.
1 sol bleu.		id.

**SAINT-MARIN***Timbres, types en cours, dentelés.*

2	centesimi	rouge brun.
20	»	violet clair.
1	lira	bleu clair.

**SIRMOOR***Timbres, éléphant, dentelés.*

3	pies	orange.
6	»	vert.
1	anna	bleu.
2	»	rose.

**TONGA***Timbres en cours avec valeur en surcharge.*

1/2 p.	bleu sur 4 p.	carmin.
2 1/2 »	noir sur 1 shill.	vert.

**VICTORIA***Bande, type 1886, papier blanc.*

1/2 penny	orange,
-----------	---------

**LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS**

(Suite, voir les nos 111 à 170)

*Fabrication des timbres-poste à la Banque de France.*

La Banque de France avait été chargée par le Ministre des Finances, M. Léon Say, de mettre à l'étude la fabrication des timbres-poste; dans ce but M. Ermel, directeur de l'imprimerie des billets de banque, installa un matériel spécial et fit graver un timbre de fantaisie dont le dessin fut confié à M. Camille Chazal, artiste de talent; cet essai, d'apparence bizarre, présente aux angles quatre médaillons avec des petites effigies de profil, celles du haut se regardant, celles du bas se tournant la tête. Ces effigies personnifient l'Art, le Commerce, l'Industrie et ? Entre elles, en haut un F, en bas un P que nous supposons signifier France et Postes quoique ces mots soient écrits en toutes lettres sur les côtés, enfin la valeur en gros chiffres est inscrite au centre.

Cela rappelle un peu l'ornementation de certains bijoux et vases antiques.



Une planche à ce type en galvanoplastie fut établie et permit de tirer typographiquement environ cinquante mille exemplaires, dans diverses couleurs se rapprochant de celles des timbres alors en cours.

Ce travail préliminaire qui revint à la somme de 1.700 francs, permit à M. Ermel d'établir un prix de fabrication fixé à 40 centimes le mille de timbres; on payait alors 60 centimes le mille, les timbres imprimés par M. Hulot à la Monnaie.

Malgré ce prix avantageux de 40 centimes, le Ministre préféra donner à la Banque la fabrication des timbres en régie, et il n'eut pas tort puisqu'ainsi le prix s'abaissa tous les ans.

Après des hésitations et des pourparlers assez longs, comme il arrive toujours dans ces sortes d'affaires, le Ministre et la Banque de France tombèrent d'accord et il fut signé un traité pour deux années qui fut prolongé plus tard.

La Banque avait justement installé en 1871, au N° 36 de la rue d'Hauteville, une vaste annexe pour l'impression des petites coupures, des billets de Banque de 5, 20 et 25 francs, nécessités par la situation financière. Ces ateliers étaient occupés antérieurement par une grande fabrique de papiers à lettre et d'enveloppes où, curieuse coïncidence, nous avons eu l'occasion de voir des essais d'enveloppes postales entièrement filigranées comme le papier timbré, que MM. Bertou et Robineau, directeurs de cette usine, avaient inutilement proposées, en 1856 et en 1862, à l'Administration des postes (voir page 193, n° 123).

Tandis que l'on procédait à l'installation de l'outillage nécessaire à l'impression, au gommage, au séchage et à la perforation des timbres, on s'occupait activement de la gravure du type et de sa reproduction.

#### *La gravure, les clichés, les planches.*

Plusieurs artistes sollicitèrent cette commande, mais la Banque avait choisi M. Mouchon qui, depuis longtemps déjà, s'était fait une réputation dans l'art peu pratiqué de buriner l'acier pour la typographie.

Car si la gravure sur bois et la gravure chimique sur zinc suffisent pour l'illustration des livres, il n'en est pas de même des timbres qui doivent fournir des nombres considérables de tirage.

Il est vrai que la gravure sur bois se reproduit presque identiquement par la galvanoplastie, mais le type finirait par se détériorer si l'on était forcé d'en prendre un nombre illimité d'empreintes.

Le type en acier, au contraire, peut supporter sans usure des pressions énormes; il se reproduit, frappé au balancier, en autant de blocs d'acier ou d'autre métal que l'on veut et identiquement pareils à lui.

Il est nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que nous entrons un peu dans le détail de ces opérations.

Le bloc d'acier, sortant des mains du graveur, est en métal relativement mou puisqu'il s'est laissé façonner au marteau et entamer par le burin et la lime. Il subit alors l'opération de la *trempe* qui consiste à le porter à une haute température puis à le refroidir brusquement en le plongeant dans l'eau.

L'acier devient ainsi dur et élastique; la gravure se nomme dès lors le *coin* ou poinçon; elle est en relief comme les lettres qui servent à imprimer.

Pour reproduire le coin, on le frappe au balancier sur un autre bloc d'acier non trempé, l'empreinte s'y enfonce en creux.

Ce second bloc passe à la trempe et devient la *matrice* ou moule, dont on pourra frapper autant d'épreuves en relief que l'on voudra, soit en cuivre, soit en acier mou que l'on rendra dur en le trempant; ces reproductions identiques du poinçon se nomment des *flans* frappés, par assimilation à la frappe monétaire.

Ces préliminaires établis, revenons à la gravure du timbre.

Le dessin primitif de M. Sage subit plusieurs modifications; comme il était fait à l'estompe, il dut être refait au trait pour les exigences de la gravure. Ses personnages qui étaient fortement musclés, comme dans les compositions à la Michel-Ange furent ramenés à une corpulence plus moderne.

Les chiffres de la valeur ne furent plus posés directement sur la boule du monde, mais dans un cartouche placé au-devant.

Ce nouveau dessin fut réduit photographiquement à 6 centimètres de hauteur et gravé au trait en taille-douce.

Ensuite, l'épreuve de cette gravure corrigée fut réduite définitivement à la dimension exacte du timbre et transportée sur acier.

Le travail de cette gravure, indépendamment du temps passé aux essais et aux retouches, demanda deux mois et fut payé 4.000 francs. Nous avons pu voir des épreuves d'artistes qui, tirées sur le poinçon même, montrent un travail d'une finesse exquise.

Cependant, les exigences de la reproduction à grand nombre et des tirages sur presses rotatives, ont obligé le graveur à espacer les traits et à creuser beaucoup entre chacun, ce qui n'empêchera pas les timbres-poste de venir légèrement empâtés; de l'œuvre primitive il ne peut rester ainsi qu'un souvenir.

Il fut ménagé dans le centre du poinçon un trou ou passe-partout rectangulaire, limité par les lignes du cartouche et destiné à l'introduction des chiffres mobiles nécessités par les diverses valeurs.

On prit, par précaution, plusieurs empreintes à la gutta-percha, dont on obtint à la Banque même une série de galvanos.

Puis on procéda à la trempe de la gravure. Cette opération eut lieu sous la direction de M. Derriey, fondeur en caractères et mécanicien très habile, qui avait été appelé à la Banque et dans les ministères en maintes circonstances lorsque des travaux difficiles surgissaient.

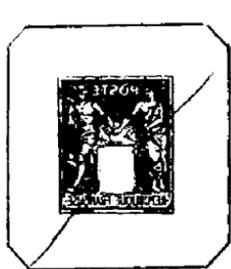
Cependant malgré toutes les précautions d'usage, le poinçon se fendit à la trempe.

Cet accident, toujours redouté des graveurs de médailles, dont parfois il détruit en un instant les patients labours, fut réparé à peu près, car le temps pressait.

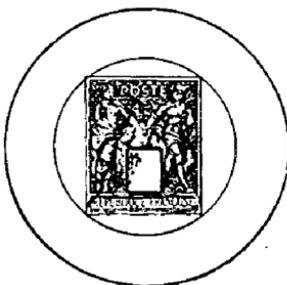
La cassure, attribuée à la forme carrée du bloc d'acier et au trou central, rayait le timbre, de la hanche de la déesse aux lettres *ÇA* de FRANÇAISE en bas, enlevant par un éclat l'o de la petite inscription MOUCHON.

Nous allons voir que cet accident est devenu pour les collectionneurs, à qui rien n'échappe, l'occasion de distinguer des variétés microscopiques.

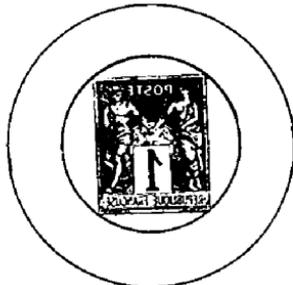
Le poinçon fut serré au moyen d'une frette de fer, mais la dilatation irrégulière qui avait amené la rupture, rendait l'angle inférieur gauche sensiblement plus haut que le reste du timbre; il était donc indispensable d'obtenir un autre poinçon sans défaut; pour cela on obtint du poinçon brisé une matrice qui fournit elle-même un flan en relief semblable au coin primitif, mais dont on avait bouché le passe-partout et limé la partie détériorée; cette partie fut gravée à nouveau.



Poinçon fendu à la trempe



Matrice



Flan frappé

De ce flan refait, on tira une matrice dont on frappa d'autres flans sur lesquels M. Mouchon grava les chiffres des valeurs. De ces types avec valeurs, on obtint autant d'épreuves en plomb qu'il fallait de timbres dans une feuille. Pour cela, de petits rectangles de plomb pur, coupés mathématiquement, et glissés dans une frette d'acier, comme une balle dans un fusil, furent frappés au balancier. Ces plombs en creux collés côte à côte étaient mis au bain et donnaient des planches galvanoplastiques en cuivre.

M. Derriey proposa de substituer à ces opérations minutieuses

le système de la fonte directe des clichés en métal d'imprimerie, comme sont faites les lettres typographiques, système qu'avait employé longtemps M. Hulot.

Des poinçons d'acier avec valeurs servirent à fabriquer un à un, les clichés en métal d'imprimerie, par le mode habituel des fondeurs.

Il y eut encore un mais : les clichés en plomb s'usaient trop vite et on revint à la galvanoplastie ordinaire dont on perfectionna seulement le système de prise d'empreinte à la gutta (1), qu'il s'agissait d'empêcher de se contracter irrégulièrement en refroidissant, comme cela arrive pour le clichage courant.

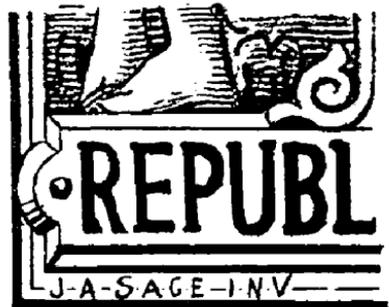
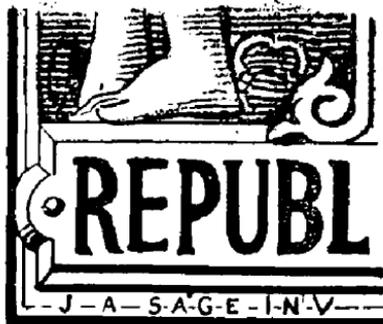
Tous ces détails techniques sont passablement arides, cependant nous avons voulu les fixer aussi exactement que le permet notre cadre ; pour cela, nous avons longuement questionné M. Ermel, directeur de l'imprimerie de la Banque de France, M. Mouchon, graveur, et M. Gaumel, chef de l'atelier de la rue d'Hauteville depuis 1876. Ces détails montrent combien les objets usuels, qui paraissent les plus simples, exigent souvent, pour leur fabrication, d'efforts d'art et d'industrie. Il en est d'un timbre-poste comme d'une aiguille : il serait curieux de relever en combien de mains il a dû passer avant d'être livré au public ?

De plus, si le collectionneur a eu la patience de nous suivre, il se rendra compte de ce fait qu'il y eut deux variétés *principales* de clichés :

1<sup>o</sup> Ceux obtenus d'après le coin primitif alors qu'il avait des *chiffres mobiles*.

2<sup>o</sup> Ceux obtenus d'après le coin réparé, sur des flancs où les chiffres de la valeur étaient *gravés*.

La différence des deux sortes de chiffres peut se reconnaître



à la loupe, comme aussi on peut constater des différences infimes dans la dimension des timbres, mais il y eut un autre détail plus facile à saisir, c'est la façon dont est placée, sous le cadre inférieur du timbre, la petite signature J. A. SAGE INVENT. (abrégé). Le graveur, on le comprend, n'a pas attaché d'importance à ce détail.

(1) Depuis plusieurs années les empreintes se prennent à la cire.

La première variété présente le N de INV. SOUS B de RÉPUBLIQUE.

La deuxième variété présente le N sous U de RÉPUBLIQUE.

Les grossissements ci-dessus feront saisir la différence.

Plus loin, nous indiquons les timbres sur lesquels existent ces distinctions microscopiques.

La planche complète formant la feuille de timbres fut changée de dispositions. Les timbres antérieurs, à l'effigie de la République ou de Napoléon III, s'imprimaient par 300 soit deux groupes de 150 entourés par des marges; on fendait ces feuilles en deux pour les porter sous la machine à perforer.

Chaque groupe de 150 timbres était compact et formé de quinze rangées verticales de 10 timbres chacune.

La planche du nouveau type de timbre fut également formée de deux groupes de 150 timbres, mais chacun est subdivisé en 6 groupes ayant 25 timbres, soit 5 sur 5, laissant entre eux une marge de la hauteur d'un timbre, cette marge sera perforée comme les vignettes elles-mêmes.

Pour les premières émissions, elle est vierge de toute inscription.

#### *L'impression, le papier, le piquage.*

Des essais de couleur furent faits, tant pour le fond à plat que pour les vignettes; on tira toutes sortes de nuances, sur les planches des 2 et 4 centimes et peut-être sur d'autres valeurs.

Trouver douze couleurs, bien différentes, même à la lumière artificielle, est un problème, alors que le spectre solaire n'en offre que sept.

On crut pouvoir tourner la difficulté en attribuant la teinte verte à toutes les petites valeurs indistinctement: le chiffre, très grand, était bien visible, surtout lorsqu'il était seul comme aux 1, 2, 4 et 5 c.; on supposa qu'il différencierait suffisamment ces timbres destinés à l'affranchissement des imprimés.

Le papier et le gommage n'offrent que des variations très minimes; enfin le piquage quoique opéré sur des machines nouvelles fabriquées en France — celles de M. Hulot venaient d'Angleterre — donne comme avant 14 trous sur 2 centimètres; cependant, on ne compte parfois que 13 1/2 trous sur la hauteur.

1876-77, *Emission des timbres au type : groupe allégorique, le Commerce et la Paix.*



Voici l'ordre d'émission des douze premiers timbres :

15 centimes	gris	juin 1876
5	» vert	juillet »
30	» brun	juillet »
25	» bleu	juillet »
2	» vert	septembre »
10	» vert	septembre »
1 franc	vert jaune	septembre »
20 centimes	brun rouge	octobre »
75	» rose	octobre »
4	» vert	novembre »
1	» vert	février 1877

*Variétés.* — 1<sup>o</sup> Avec N placé sous B :

1 centime	vert sur vert pâle
2	» vert sur vert pâle
4	» vert sur vert pâle
5	» vert sur vert pâle
5	» vert sur vert jaune
10	» vert sur vert pâle
15	» gris violet sur gris
20	» brun rouge sur jaunâtre
25	» bleu ciel sur bleu pâle
30	» brun sur brun pâle
75	» rose carminé sur rose pâle
1 franc	vert gris foncé sur vert pâle

2<sup>o</sup> Avec N placé sous U :

2 centimes	vert sur vert pâle
5	» vert sur vert pâle
5	» vert foncé sur vert
10	» vert sur vert pâle
15	» gris violet foncé sur gris
15	» gris violet foncé sur bleuté
25	» bleu ciel sur bleu pâle
25	» bleu terne sur bleu pâle
(*) 30	» brun roux sur brun pâle
75	» rose sur rose
1 franc	jaune vert sur vert pâle
1	» vert jaune sur vert pâle

Nous n'avons signalé ici que les teintes essentielles qui distinguent les deux variétés. La durée de certains timbres comme le 5 c., le 30 c. et le 1 franc, qui sont encore en cours, après près de vingt ans d'émission, a forcément occasionné des variations dans les teintes du papier et de l'encre.

(A suivre.)

ARTHUR MAURY.

(\*) Le 40 centimes existe avec les deux variétés de petites lettres, mais il est de l'émission suivante.

## TIMBRES FAUX

A chaque instant nos correspondants nous écrivent en nous demandant comment empêcher l'envahissement toujours croissant des timbres faux ?

Cette question qui nous a été adressée de tout temps, semble passionner tout particulièrement les collectionneurs cette année probablement parce que la grande presse l'a agitée récemment.

Plusieurs de nos correspondants nous donnent assez impérativement le conseil de publier *bravement* les noms des faussaires, et ceux des marchands qui se font leurs complices en même temps que les falsifications qu'ils élaborent.

Nous leur répondrons que le lendemain nous aurions sur le dos autant de procès en diffamation que de fraudeurs signalés, si taré soient-ils. — Cela ne serait pas une solution.

D'ailleurs la question est fort complexe, elle ne peut se résoudre brutalement, car il faut éviter que les foudres judiciaires réclamées par tous, ne viennent atteindre les honnêtes gens et non les coquins. Voyez-vous ce qui arriverait si la reproduction des timbres était formellement prohibée. Nous ne pourrions plus donner dans nos journaux, dans nos catalogues, les reproductions des vignettes postales si utiles aux collectionneurs ! Et c'est précisément ce qui vient de se passer en Angleterre où une loi invoquée mal à propos empêche d'illustrer les journaux et les catalogues de reproductions de timbres-poste ou fiscaux ! Des poursuites ont eu lieu contre une *Magazine* et aujourd'hui des pétitions se signent, demandant une atténuation à une loi trop complète et trop draconienne. Les collectionneurs les plus distingués de Grande Bretagne, des princes de la famille royale, des membres du parlement, se sont mis à la tête de ce mouvement.

Ceci démontre qu'entre l'indifférence actuelle et la possibilité d'une action aussi prohibitive que celle dont l'Angleterre est le théâtre, il y a une marge considérable.

Nous avons plusieurs fois répété qu'à notre sens, il ne faut considérer les timbres-poste que comme objets de collections, et qu'à ce titre, on ne peut empêcher d'en vendre des imitations, si l'acheteur est loyalement averti ; de même qu'on n'empêche pas la vente des copies de tableaux, des reproductions d'anciennes gravures, des faux diamants, et dans un autre ordre d'idées de la margarine, du vin de raisins secs, etc.

Mais on pourrait dire que dorénavant les timbres imités devront porter sur le recto, l'inscription très visible : *fac-simile*, qui se lit dans toutes les langues.

Que la vente ou l'échange de timbres imités, ne portant pas *fac-simile* seront poursuivis comme ESCROQUERIES.

Que les timbres imités ne pourront être marqués d'annulations postales, laissant croire qu'ils ont été en usage.

Avec ces précautions, les tromperies dont sont victimes les collectionneurs de timbres-poste, prendraient corps aux yeux de la Justice et seraient par elle poursuivies au même titre que les fraudes qui atteignent les bibliophiles, les numismates et les amateurs d'objets d'arts.

Il nous semble que là est la vérité, cependant comme la question mérite d'être étudiée sous toutes ses faces, nous ouvrons dans notre journal une tribune libre où pourront se faire entendre toutes les cloches et tous les sons.

Nous faisons appel à nos lecteurs et en particulier aux magistrats et aux jurisconsultes collectionneurs de tous les pays, le problème étant international.

A. MAURY.

## TIMBRES VENDUS A COMMISSION

Pour le compte des Collectionneurs

### PÉROU

- (70) 3. 1/2 peso jaune, bel exemplaire, mais un peu coupé dans le dessin à la marge gauche, oblitération légère, cuzco en bleu..... \* \* 90 fr.



- (72) 3. 1/2 peso jaune vif, bel exemplaire, très grandes marges, oblitération légère, pasco en noir.... \* \* 100 fr.

### FRANCE



1849. Liberté.

- (77) 7. 1 fr. vermillon, bonne teinte, bel exemplaire,  
*neuf*, avec marges..... 250 fr. » »  
(77 a) 7. Le même, deux se tenant, la paire..... 500 fr. » »  
1868. *Timbre de journaux. Aigle, dentelé.*  
(78) 44 a. 5 c. violet, annulé, sur journal entier..... » » 20 fr.

## COLOMBIE

## Antioquia

1889-90. *Armes, légende : REPUBLICA DE COLOMBIA, dentelés.*



56. 1 centavo noir sur rose.  
57. 2 1/2 » noir sur bleu.  
58. 5 » noir sur jaune.  
59. 10 » noir sur vert.  
65. 20 » bleu foncé.  
66. 50 » vert foncé.  
67. 1 peso rouge.  
68. 2 » noir sur carmin.  
69. 5 » noir sur rouge.  
(79) La série des 9 timbres..... 60 fr. » »

## BRÈME

1861-63. *Armes (clef), chiffres, types divers percés en scie, au lieu de dentelés.*



- (80) 7. 2 grote orange..... 20 fr. » »  
(81) 9. 5 » noir sur rose..... 15 fr. » »

## EGYPTE

1866. *Ornements, inscriptions arabes en surcharge noire, types divers, dentelés.*

1. 5 paras gris vert.  
2. 10 » brun.  
3. 20 » bleu.

4.	1 piastre lilas.		
5.	2 » jaune.		
6.	5 » rose.		
7.	10 » gris bleu.		
(82)	La série des 7 timbres.....	50 fr.	» »
<b>1866. Les mêmes, non dentelés.</b>			
(83)	2. 10 paras brun.....	8 fr.	» »
(84)	3. 20 » bleu.....	8 fr.	» »
(85)	5. 2 piast. jaune.....	8 fr.	» »
(86)	6. 5 » rose.....	15 fr.	» »
(87)	7. 10 » gris bleu.....	15 fr.	» »

### AFGHANISTAN

1872-74. Tête de tigre, cercle avec petits ornements extérieurs.



		Neufs	Oblitérés
6.	1 saahi noir.		
88)	Feuille complète de 60 timbres, tous un peu différents de dessin.....	400 fr.	» »

### PÉROU

*Timbre spécial pour AREQUIPA*

1882. Armoiries dans un ovale, impression grossière, avec surcharge noire PROVISIONAL 1881-1882.

(89)	101 b. 25 c. carmin.....	5 fr.	» »
(90)	Feuille complète de 50 timbres, tous un peu différents de dessin et comportant les erreurs 25, 5, pour 25.....	250 fr.	» »

### GUINÉE PORTUGAISE

1881. Timbre du Cap Vert avec GUINÉ en



*surcharge noire, en grands caractères.*

- (91) 13. 40 reis jaune..... 1 fr. 50 » »  
 (92) Feuille complète de 28 timbres, comprenant un  
 cliché du timbre Mozambique 40 reis, mis par  
 erreur dans la feuille des timbres Cap Vert.... 75 fr. » »

## ÉTATS-UNIS

1869. *Types divers, dentelés.*

89. 1 c. bistre.  
 90. 2 » brun.  
 91. 3 » bleu.  
 92. 6 » bleu.  
 93. 10 » jaune.  
 94. 12 » vert.  
 95. 15 » brun et bleu.  
 96. 24 » vert et violet.  
 97. 30 » rouge et bleu.  
 98. 90 » rose et noir.  
 (93) La série des 10 timbres..... » » 85 fr.  
*Vente à l'enchère.* — Le plus haut prix obtenu  
 pour le n° 79, France 10 et 15 c. bistre *erreur* offert  
 dans notre journal de décembre a été de..... 160 fr. » »

## Questions & Réponses

Le bulletin de réabonnement nous a amené une quantité considérable de *questions* que nous publierons et auxquelles nous répondrons au fur et à mesure de la place disponible dans le Journal. Nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à nous poser toutes les questions philatéliques qui les intéressent.

?

*Comment empêcher le commerce des timbres faux? Doit-on l'empêcher formellement?* — Ces questions et d'autres analogues se trouveront à l'avenir traitées sous la rubrique « *Timbres faux* » qui paraîtra régulièrement dans le Journal.

?

*Que veulent dire les lettres B. C. A. que nous trouvons sur les timbres-poste de la Compagnie de l'Afrique du Sud et dans quelle région sont-ils en usage?*

Nous avons appris par les journaux philatéliques anglais que les lettres B. C. A. signifiaient British Central Africa. Jusqu'à présent nous avons cherché vainement dans les atlas un pays ou une région portant ce nom. — Ne serait-ce pas sous cette dénomination que les Anglais appellent, en attendant leur annexion, les territoires du centre de l'Afrique que personne n'a encore occupés? Et ces timbres ne serviraient-ils pas à la région centrale que les Belges ont voulu leur céder en juin 1894?

A. M.

?

*Comment peut-on grandir des timbres-poste en vue de projection ?*

On peut se servir directement de clichés positifs obtenus par la photographie; la projection se fait alors au moyen d'appareils qui dérivent du même principe que la lanterne magique.

Si l'on ne peut se servir de la photographie on fait préalablement tremper le timbre, ou son image découpée dans un catalogue, soit dans de l'eau froide pendant douze heures, soit dans de l'eau chaude pendant une heure, pour bien le détremper.

On étale sur une lame de verre chauffée légèrement une mince couche de térébenthine, on y applique le timbre de façon que l'adhérence soit complète, on laisse refroidir pendant deux heures; après ce temps on frotte le timbre au doigt mouillé, de façon à user le papier et à ne laisser contre la couche de térébenthine qu'une mince pellicule comprenant l'image; ceci fait on recouvre d'une couche de vernis transparent, et l'on a un positif que l'on emploiera dans un appareil projecteur du genre de la lanterne magique.

Pour projeter des timbres sans les perdre, il faut se servir des appareils Molteni et autres destinés à la projections de corps opaques; ces appareils sont chers.

A. M.

?

*Est-il légitime de vendre des timbres restaurés, recollés, repeints, avec des marges ajoutées?* Le collectionneur répare ou fait réparer ses timbres à son idée comme on remonte une ancienne gravure, comme on restaure un vieux Saxe ou un vieux Sèvres détériorés. — C'est son droit. Toutefois des collectionneurs sévères laissent les timbres dans l'état où ils les trouvent, sans en modifier les déchirures ou les lars. Mais si vous échangez ou achetez un timbre sur sa bonne mine, et qu'une fois rentré chez vous vous constatez qu'il a été restauré, il y a là une sorte de tromperie sur la qualité de la marchandise qui rend en tous cas le marché nul, mais qui peut occasionner au vendeur de graves ennuis s'il n'a pas prévu l'acheteur du travail de réparation.

A. M.

?

*Quel est le moyen le plus pratique de voir le filigrane d'un timbre-poste.*

?

*Un lecteur désirerait connaître la liste des timbres de France et colonies existant certainement en tête-bêche.*



# LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

—0—

## ANGRA

1893. Cartes. Effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.

17 c. 30 reis bleu..... » 60 » »

1893. Carte-lettre. Idem.

19 c. 25 reis vert..... » 50 » »

## BOLIVIE

1894. Armes, neuf étoiles.

57. 1 c. bistre.

58. 2 » rouge.

59. 5 » vert.

60. 10 » brun.

61. 20 » bleu.

62. 50 » lilas carmin.

63. 100 » carmin.

La série des 7 timbres » » 2<sup>fr</sup> 75

## CAVALLE, DÈDÈAGH, PORT-LAGOS, VATHY

1893. Timbres de France avec valeur en surcharge noire (pour chacun de ces bureaux).

1. 5 c. vert..... » 15 » »

2. 10 c. noir sur lilas » 25 » »

3. 15 » bleu..... » 30 » »

4. 1 pi. sur 25 c. noir sur rose... » 50 » »

5. 2 » sur 50 c. rose 1<sup>fr</sup> » » »

6. 4 » sur 1 fr. olive 2<sup>fr</sup> » » »

La série des 6 timbres pour chaque ville... 4<sup>fr</sup> » » »

## CEYLAN

1892. Timbre-télégraphe. Inscriptions, cadres divers.

155. 30 c. brun noir... » » » 40

156. 80 c. olive..... » » » 35

## CHINE

1894. Types divers.

7. 1 cand. rouge.... » 20 » »

8. 2 » vert clair... » 35 » »

9. 3 » jaune..... » 50 » »

10. 4 » rose..... » 60 » »

11. 5 » brun..... » 75 » »

12. 6 » jaune pâle 1<sup>fr</sup> » » »

13. 9 » vert..... 1<sup>fr</sup> 50 » »

14. 12 » orange.... 1<sup>fr</sup> 75 » »

15. 24 » carmin... 3<sup>fr</sup> 50 » »

## COLOMBIE

1859-92. Timbres de diverses

émissions.

4. 20 c bleu..... » » 35<sup>fr</sup> »

18. 20 » rouge..... » » 35<sup>fr</sup> »

153. 5 pesos bistre... 25<sup>fr</sup> » » »

166. 5 » n.s.blanc 30<sup>fr</sup> » » »

195. 5 » r. s. lilas 25<sup>fr</sup> » 15<sup>fr</sup> »

## CUBA

1894. Cartes. Effigie d'Alphonse XIII, cadre.

254 c. 2 c. brun violet. » 35 » »

255 c. 4 » brun clair.. » 70 » »

## FRANCE

1876-77. Groupe allégorique.

Variétés de position de la petite



inscription.

A. SAGE. INV. (voir page 332)

1<sup>re</sup> Variété N sous B

147 b. 1 cent vert.... » 15 » »

148 b. 2 » vert.... » 25 » 15

149 b. 4 » vert.... » 40 » 25

150 b. 5 » vert.... » 20 » 10

151 b. 10 » vert.... » 20 » 05

152 b. 15 » gris.... » 80 » 20

153 b. 20 » marron » 50 » 05

155 b. 25 » bl. ciel 2<sup>fr</sup> » » 75

156 b. 30 » brun... 1<sup>fr</sup> » » 20

157 b. 75 » rose... 1<sup>fr</sup> 25 » 10

158 b. 1 fr. vert j<sup>ae</sup>. 2<sup>fr</sup> » » 30

2<sup>e</sup> Variété N sous V

148 v. 2 cent vert.... » 15 » 10

149 v. 5 » vert.... » 10 » 05

151 v. 10 » vert.... » 20 » 05

152 v. 15 » gris.... » 40 » 05

154 v. 25 » bl.terne » » » 05

155 v. 25 » bl. ciel. » 75 » 10

156 v. 30 » brun.... » 40 » 05

157 v. 75 » rose... 2<sup>fr</sup> 50 » 45

158 v. 1 fr. v. jaune 1<sup>fr</sup> 25 » 05

## HÉLIGOLAND

1875-79. Effigie ou ruban tricolore.

14. 3 f. 5 pf. carmin et vert..... 1<sup>fr</sup> » » »

26. 1 sh. ou mk. noir,  
vert, rose 6<sup>f</sup> » » »  
27. 5 » noir, vert,  
rose, jaune 25<sup>f</sup> » » »

### LABUAN

1892. *Effigie de Victoria, papier uni.*

12. 2 » carmin.  
17. 6 » vert.  
13. 8 » violet.  
14. 10 » brun foncé.  
18. 12 » bleu.  
15. 16 » gris bleu.  
10. 40 » bistre.  
La série des 7 timbres. » » 3<sup>f</sup> 25

### MONACO

1891. *Effigie d'Albert I<sup>er</sup>.*

28. 40 c. bleu s. rose.. » 75 » »

### NORVÈGE

1894. *Type 1877 avec lettres différentes.*

80. 3 ore orange..... » 10 » »  
81. 5 » vert..... » 20 » »  
82. 10 » rouge..... » 35 » »  
83. 20 » bleu..... » 60 » »  
84. 50 » carminé... 1<sup>f</sup> 50 » »

### PERSE

1894. *Timbres lion et effigie du shah.*

N<sup>os</sup> 97 à 106. 1 ch. violet, 2 ch. vert, 5 ch. bleu, 8 ch. brun, 10 ch. orange, 16 ch. rose, 1 kr. rouge et jaune, 2 kr. bistre et bleu, 5 kr. violet et argent. 10 kr. rouge et or.

1894. *Bande. Lion, papier buffe.*  
N<sup>o</sup> 107 ch. lilas.

1894. *Cartes Effigie du shah.*

N<sup>os</sup> 108 c. à 111 c. 2 ch. vert. 2 ch et 2. ch. vert, 4 ch. rose, 4 ch. et 4 ch. rose.

La collection complète  
de 15 pièces..... 30<sup>f</sup> » »

### PHILIPPINES

1872-79. *Timbres de diverses émissions.*

- 39 a. 25 c. lilas..... 1<sup>f</sup> 25 » »  
42 a. 25 » bleu..... 1<sup>f</sup> » » 75  
61. 200 m. p. rose... 3<sup>f</sup> » » »

### PORTO-RICO

1893. *Timbre jubilé, marine.*

317. 3 c. de p. vert foncé 10<sup>f</sup> » » »

### PUTTIALLA

1892. *Timbre de l'Inde anglaise avec surcharge.*

15. 1 a. p. bistre gris.. » 60 » »

### SAINT-MARIN

1877-92. *Armes.*

3. 20 c. rouge..... 1<sup>f</sup> » » »  
18. 1 lira carm. s. jaune. » » » »  
(le prix est à effacer).

### SELANGOR

1894. *Tigre avec surcharge noire.*

8. 3 c. sur 5 c. rose... » 50 » »

### SUNJEUJONG

1894. *Tigre.*

14. 2 c. orange..... » 20 » »  
16. 3 » sur 5 c. rose.. » 50 » »

### TAHITI

1893. *Timbres des Colonies, déses, avec TAHITI en surcharge.*



9. 15 c. bleu..... 1<sup>f</sup> » » »  
12. 75 » rose..... 5<sup>f</sup> » » »

## PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

Canal de Panama, carte de l'isthme avec surcharge.

- 10 c. sur 50 c. brun.. 1<sup>f</sup> 25 » »

Colombie, armes.

- 5 c. br. clair s. cham. » 50 » »

Hong-Kong, carte avec surcharge rouge.

- 4 c. sur 3 c. brun.... 1<sup>f</sup> » » »

Saint Marin, chiffre ou armes.

- 2 c. rouge brun..... » 10 » »

- 20 » violet clair..... » 40 » »

- 1 lira bleu clair..... 2<sup>f</sup> » » »

Le Gérant: A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique  
17, rue des Martyrs. — Paris



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier : ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**TIMBRES-POSTE D'ÉTHIOPIE OU D'ABYSSINIE**

Comme on le lira plus loin, nous avons reçu de Harrar, des timbres d'Éthiopie oblitérés du nom de cette ville où ils sont en cours ; nous les mettons en vente au prix de 6 francs la collection de sept timbres.

Ne possédant pour le moment qu'une provision restreinte de ces timbres oblitérés, nous ne pouvons les vendre en gros. Au contraire nous offrons en détail et en gros les timbres neufs de ce pays aux conditions suivantes :

1894. Effigie à droite de Ménik II ; dentelés.



	par un	par 100
1 1/4 guêrche vert.....	» 15	6' 90
1/2 » rose.....	» 25	13' 75
1 » bleu.....	» 50	27' 50
2 1/4 » brun.....	1'	55'

1894. Lion tenant une bannière ; dentelés.



	par un	par dix
4 guêrches brun lilas	1' 75	11' »
8 » violet...	3'	22' »
16 » noir.....	6'	44' »

Les commandes au prix de gros doivent produire au moins 100 francs, quelles que soient les sortes de timbres demandées.



Nous avons longtemps manqué d'une grande partie des timbres, enveloppes, cartes et cartes-lettres des Colonies françaises. Nous venons d'en recevoir l'assortiment complet.



1892-94

## COLONIES FRANÇAISES

*Anjouan, Bénin, Congo, Côte d'Ivoire, Diégo-Suares, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Inde, Indo-Chine, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Nossi-Bé, Océanie, Réunion, St-Pierre et Miquelon, Ste-Marie-de-Madagascar, Sénégal, Soudan.*

### Timbres-poste

1 cent. noir sur bleu.....	» 05
2 » brun rouge.....	» 05
4 » violet brun.....	» 10
5 » vert.....	» 10
10 » noir sur violet.....	» 15
15 » bleu.....	» 25
20 » rouge sur vert.....	» 30
25 » noir sur rose.....	» 35
30 » brun.....	» 45
40 » rouge.....	» 50
50 » rose.....	» 65
75 » noir sur jaune.....	1 <sup>r</sup> »
1 franc olive.....	1 <sup>r</sup> 25
La collection complète des 13 timbres.....	5 <sup>r</sup> »

La collection des 1, 2, 4, 5 et  
10 cent. 5 timbres..... » 40

### Enveloppes

5 cent. vert sur blanc..... E »	15
15 » bleu sur azuré..... E »	35
25 » noir sur rose..... E »	50

### Cartes

10 cent. noir sur vert pâle...	» 20
10 et 10 c. (réponse) noir sur bleu pâle.....	» 40

### Cartes-lettres

15 cent. bleu sur gris.....	» 30
25 » noir sur rose.....	» 50



Par exception les timbres des Colonies dont la dénomination a été changée : *Golfe de Bénin, Diégo-Suares et dépendances, Obock type 1892 et 1894* se vendent à raison de 6 fr. au lieu de 5 fr. la série.

Pour *Djibouti* voir LA HAUSSE ET LA BAISSÉ.

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les timbres-poste français. — M. Mouchon. — Timbres faux. — Timbres-poste d'Ethiopie. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

PETITE CAUSERIE  
PHILATÉLIQUE

**LE FROID ET LES COLLECTIONNEURS. — LES TIMBRES DU CIN-  
QUIÈME? MILLENAIRE DES PYRAMIDES. — LES TIMBRES DE  
L'EXPOSITION HONGROISE. — LE CENTENAIRE DE ST-ANTOINE.  
— LE TIMBRE DES STUARTS. — NOS FUTURS TIMBRES  
FRANÇAIS.**

Nous venons de passer une fin d'hiver tellement exceptionnelle, que le Monsieur des environs de Paris qui se fût servi de timbres russes, suédois ou norvégiens pour affranchir sa correspondance eût été excusable. Partout l'immaculée blancheur de la neige, partout la glace à porter des voitures. Aussi le patinage a-t-il fait un tort appréciable à la philatélie : pour s'offrir des patins et prendre des leçons, plus d'un collectionneur a remis à plus tard l'acquisition d'un album, d'autres ont fait argent de leur collectionnette!

Ainsi, nous eussions pu, d'après notre correspondance, indiquer très sérieusement les pays dépourvus de lacs patinables comme ceux du bois de Boulogne et du Vésinet. Le traîneau et le ski n'étant pas encore pratiqués dans nos parages, là où il y a de la neige, il n'y a pas de plaisir; le collectionneur qu'il soit grippé ou non, bloqué chez lui, calfeutré près du poêle, classe son arriéré, colle et bricole. Commodément assis, tenant une loupe d'une main, une pince de l'autre, il examine quelques timbres étalés complaisamment devant lui, et son imagination infatigable le

transporte de l'Islande à l'Australie, pour revenir d'un coup d'aile en Afrique, le pays où fleurit le palmier.

Il y fleurit aussi le timbre-poste, et combien moderne : ainsi nous lisons qu'il est question d'en créer une série pour fêter le quatre ou cinquième millenaire, (enfoncé les centenaires) du sphynx et des pyramides ; ces respectables monuments seraient pour la circonstance ornés de rampes électriques — tressaillez Pharaons ! — Les timbres spéciaux autant qu'éphémères destinés à rappeler ces splendeurs et à les payer, sont déjà par traité adjugés à un marchand anglais moyennant un nombre formidable de Livres. Voilà du moins ce que l'on dit dans les Gazettes.

En Hongrie les collectionneurs sont appelés également à *éclairer*, mais là, du moins, c'est en vue de l'Exposition qui se prépare, et on doit nous montrer en dix ou douze tableaux, l'histoire des Maggyars depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'Exposition projetée.

De plus en plus fort comme à la foire de Saint-Germain : nous découpons dans un journal Portugais... gai, gai, gai, fariradon... daine... que le président du Conseil a déjà confié à M. le comte d'Avila, le soin d'étudier les timbres spéciaux qui doivent être mis en circulation à l'occasion des fêtes du Centenaire de Saint-Antoine !

Que voilà donc une occasion admirable d'égayer la collection des timbres-poste, et nous supplions l'artiste qui sera chargé de dessiner ceux-ci de s'inspirer des compositions pantagruéliques-allemandes du *xvi<sup>e</sup>* siècle, où les guirlandes de saucisses et de boudins font de si jolis cadres. Callot est tout indiqué pour la ronde des diables autour du saint :

Faisons danser le patron.

Faisons-le sauter en rond !

Que de tableaux intéressants et populaires : Saint-Antoine, son cochon, la tentation... Mais non, nous dit-on, il s'agit de l'autre Saint-Antoine, qui naquit à Lisbonne, en 1195, qui prêcha aux poissons, que l'on invoque spécialement lorsque l'on a perdu quelque chose.

Saint-Antoine de Padoue,

Vous qui trouvez tout,

Faites nous donc trouver un procédé qui nous débarrasse des timbres commémoratifs, spéculatifs et illusoires.

..

Pour finir, voici ce que nous raconte le *Figaro* :

Les Anglais du parti de « la Rose Blanche » qui sont restés fidèles à la famille des Stuarts et considèrent comme leur légitime souveraine la plus proche héritière de la dynastie renversée en 1688, ont fait graver des timbres-poste à l'effigie de la reine Marie IV. C'est le nom que les Blancs d'Espagne d'outre-Manche donnent à l'archiduchesse de Modène-Este qui, à défaut de lignée mâle, représente aujourd'hui la descendance féminine de Charles Ier.

Le devoir des loyaux sujets de cette majesté *in partibus* est de coller sur les enveloppes des lettres qu'ils jettent à la poste, l'image de Marie IV au-dessus de celle de la reine Victoria. L'archiduchesse de Modène-Este, qui a épousé le fils aîné du prince-régent de Bavière, ne songe pas — est-il besoin de le dire ? — à s'associer à ces protestations postales, pas plus qu'aux revendications politiques des ultra-légitimistes anglais, et se consacre tout entière à l'éducation de ses neuf enfants.

Ce timbre a un grand avantage, il n'augmente pas le volume du catalogue.

..

La place que nous accordons aux nouvelles fantaisistes, nous oblige à remettre au mois prochain les choses sérieuses, parmi lesquelles la question qui revient sur l'eau, de nos FUTURS TIMBRES-POSTE.

A. MAURY

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---

**AUSTRALIE DU SUD.** — Cette colonie prépare un nouveau timbre de un penny qui, au lieu de la tête de la reine Victoria, nous donnera une vue du *General Post-Office* à Adélaïde.

**BRÉSIL.** — Nous avons reçu trois timbres de la série en cours : le 500 reis bleu clair et noir et 700 reis vert clair et noir, tous deux au type du 100 r., effigie de Liberté ; puis le 1000 reis vert et violet, avec le cadre semblable à toutes les autres valeurs, mais ayant dans l'ovale une tête de Mercure, de trois quarts à droite, emmanchée d'un long cou touchant le bord de l'ovale. Il ne nous reste plus à recevoir pour les timbres-poste que le 2000 reis.

**BRUNEI.** — Les timbres que nous avons décrits le mois dernier ont tout le caractère d'authenticité ; nous avons reçu depuis des renseignements qui nous permettent de les cataloguer.

Le sultanat de Brunei est situé entre l'état du Nord-Bornéo et le Sarawak, et au nord de celui-ci. La capitale Brunei est sur le fleuve du même nom, où il forme canal jusqu'à son embouchure dans la baie de Brunei. L'île de Labuan est en face à l'entrée de la baie. Sauf la vallée du fleuve, le reste du pays paraît désert. La situation géographique du sultanat est par 4°—5° de latitude N. et 114° — 116° de longitude E., méridien de Greenwich. La population est d'environ 80.000 habitants pour une superficie de 38.000 kilomètres carrés.

Dans la notice que nous donnions sur le Sarawak (voir le *Collectionneur* d'avril 1890) nous disions : « En 1812, le sultan de Brunei céda à l'anglais James Brooke la partie méridionale de son royaume; moyennant redevance annuelle, l'officier de fortune devint propriétaire d'un très vaste territoire qui s'est graduellement accru aux dépens du domaine royal. »

Enfermé entre le Bornéo qui lui a pris le nord, et le Sarawak qui détient le sud, le sultan de Brunei, autrefois puissant, est appelé à disparaître; la série de timbres avec légendes en anglais dont il vient d'être gratifié, indique déjà suffisamment qu'il a perdu son indépendance. Ces timbres lithographiés ont bel aspect et doivent avoir été fabriqués par la maison Waterlow and sons, dont ils ont le petit piquage spécial; la série est complète en dix valeurs allant du 1/2 cent au 1 dollar.



**CANAL DE PANAMA.** — Un confrère américain annonce qu'il vient de recevoir le 20 centavos violet, gravé, au type des petites valeurs de 1892.

**CAP VERT.** — On nous informe que la série complète des nouveaux timbres à l'effigie de don Carlos I<sup>er</sup>, type des autres colonies, est en cours actuellement; quoique nous ne l'ayons pas reçue, il est bien possible que l'émission soit un fait accompli.

**CHILI.** — Les nouveautés tombent dru comme grêle dans cette république. Tout d'abord nous avons en mains deux nouvelles cartes qui ont fort bonne mine, savoir : une carte simple de 1 cent.

vert sur vert et une carte de 3 c. rose sur rose ; elles portent à droite une copie du timbre en cours qui diffère de celui-ci par le guillochage. La carte de 1 c. a une large banderole dans le haut avec TARJETA POSTAL, et un cadre. Ces cartes ont été fabriquées à Londres, par la maison Bradbury Wilkinson and Co.

Le bureau de Valparaiso fait usage de timbres-taxe et a émis tout d'abord une série provisoire portant dans un ovale le chiffre de valeur, ayant au-dessus VALPARAISO et au-dessous MULTADO ; les valeurs au nombre de dix : 1, 2, 4, 6, 8, 10, 16, 20, 30 et 40 centavos étaient imprimés uniformément en noir sur papier jaune. Nous ne savons quelle durée a pu avoir cette série, ni quel caractère d'authenticité il lui faut reconnaître ; aussi nous ne la mentionnons qu'à titre de simple renseignement.

Cette série provisoire a été remplacée par une autre définitive qui n'est pas spéciale à Valparaiso et paraît s'appliquer à tous les bureaux de poste de la République. Le type est celui des timbres en cours, uniformément imprimés en rose sur papier jaune et la série comprend douze valeurs du 1 centavo au 1 peso.

Pour ceux de nos lecteurs que ça peut intéresser mentionnons aussi un grand timbre rectangulaire, dit de retour, portant au milieu dans un cercle, l'effigie de Christophe Colomb et au-dessous SANTIAGO. Il est imprimé en violet brun et dentelé. On dit que Valparaiso va aussi avoir le sien, mais de forme oblongue, et l'effigie de Colomb y sera remplacée par celle de Arturo Prat (?)

**CONGO INDÉPENDANT.** — On nous reproche de ne pas avoir catalogué le 50 centimes gris, effigie de Léopold, qui a été mis en



cours dans le même moment que paraissait la nouvelle série ; nous nous empressons de réparer notre oubli.

Ce pays étant d'actualité, nous donnons d'après nos confrères belges quelques renseignements sur le Service de la Poste.

L'Etat indépendant du Congo, dont la population approximative est de 40 millions d'habitants, ne compte que 40 bureaux de Poste et 12 boîtes aux lettres. Le service est assuré par 12 em-

ployés et 14 facteurs, qui manipulent et distribuent en moyenne 118,495 objets de correspondance par an.

Voici les données officielles relatives à la progression du mouvement des correspondances au Congo :

Années	Service intérieur	Service international	Totaux
1886	880	33 140	34 020
1887	4 740	50 814	55 554
1888	4 840	51 264	56 104
1889	6 734	53 428	60 162
1890	21 090	74 988	96 078
1891	33 406	92 752	126 158
1892	42 764	98 551	141 315
1893	49 554	119 208	168 762



**GRANDE-BRETAGNE.** — Un correspondant nous envoie la nouvelle carte de 1/2 penny brun émise le 21 janvier dernier, différant de la précédente par ses dimensions ; elle est moins large et plus haute, ce qui la rend presque carrée, forme peu usitée jusqu'alors pour les cartes poste.

**HONDURAS.** — Que sont devenus les beaux projets de l'année dernière ? Au mois de janvier 1894 nous donnions le décret du Congrès national annulant la convention passée avec l'*Hamilton bank-note Co* pour la fourniture des marques d'affranchissement ; mais depuis, hélas ! la révolution éclate, le président est renversé, les décrets sont rapportés et M. Seebeck reste comme auparavant maître de la place.

Au lieu de paraître au mois d'août sa série ne vient qu'en février, voilà toute la différence, mais elle n'en porte pas moins les millésimes 1894-1895, qui nous font espérer une nouvelle avant la fin de l'année.

Plus modeste que les précédentes, cette série ne comprend en tout que huit timbres au lieu de onze, deux enveloppes au lieu de quatre, et pas de bandes, à moins qu'il y ait des retardataires que nous voyions arriver le mois prochain.

Le type représente dans un écu une Justice debout et de face élevant de la main droite des balances et la gauche appuyée sur un écusson aux armes de la République ; tout autour les inscriptions habituelles.

Les enveloppes ont un timbre en relief du même genre, mais moins grand.

Enfin les cartes ont une vignette en haut, le timbre-poste à

droite et un cadre guilloché ; elles sont toutes imprimées en vert, mais sur carton différant de couleur pour chaque valeur.

**HONG-KONG.** — A la carte simple de 4 cents obtenue par surcharge sur le 3 c. brun, il nous faut ajouter la double que nous n'avions pas reçue le mois dernier.



**MALACCA.** — Le 3 cents que nous avons eu l'année dernière en provisoire sur le 32 c. rose vif vient de paraître au type définitif de 1892, petite effigie dans un cercle. Sa couleur est carmin.



**MAROC.** — Un de nos correspondants nous écrit :

« J'ai le plaisir de vous faire connaître qu'en décembre dernier le bureau français de Tanger a reçu les 10 et 25 centimos avec une surcharge rouge vermillon au lieu de carmin ; cette variété dont je possède quelques exemplaires n'a encore été signalée nulle part. Il s'agit sans doute de quelques feuilles isolées, car je ne l'ai plus revue sur la correspondance que je reçois du Maroc depuis cette époque. »

Nous avons eu en mains de ces timbres et la surcharge était vraiment vermillon ; voilà une piste ouverte aux amateurs de variétés.

**MAURICE.** — Cette colonie n'en a pas fini avec les fluctuations de ses tarifs amenées par le change qui augmente toujours. Il est question aujourd'hui d'élever le port de la lettre simple de 15 à 18 cents, ce qui nous vaudra un timbre de cette dernière valeur et probablement la suppression du premier.

**MEXIQUE.** — Le timbre de service aura passé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; après le rouge, le gris, l'orange et le vert, il est maintenant tiré en bleu.

Un aimable correspondant de Zacatecas nous envoie l'affiche annonçant la nouvelle émission ; elle dit :

« Par décision du secrétaire des Postes et Travaux publics, le 2 avril 1895, cesseront d'être en usage pour l'affranchissement de la correspondance, les timbres-poste actuels et



ceux de la nouvelle émission entrèrent en vigueur à cette date...

Un paragraphe ajoute que les détenteurs des timbres démonétisés auront trois mois pour les échanger contre les nouveaux.

**NICARAGUA.** — Dans cette république, l'étoile de M. Seebeck ne semble pas vouloir pâlir et l'émission annuelle nous apporte toujours la même abondance, soit dix timbres-poste, autant de timbres de service, cinq enveloppes, trois bandes et quatre cartes.

Le type est aux armes dans un triangle, accolé de haches, fusils, piques et drapeaux en sautoir, et en haut du triangle une couronne *murale*; nous serions curieux de savoir ce qu'elle vient faire là. Le tout est renfermé dans un ovale; deux colonnes cannelées sur les côtés. En haut et en bas les inscriptions habituelles, et n'oublions pas le millésime sur chaque côté.

Les timbres de service sont uniformément imprimés en vert avec **FRANQUEO OFICIAL** en bleu au sommet du timbre.

Les enveloppes et bandes ont un tout petit timbre ovale en relief du genre des timbres-poste; après les immenses vignettes gaufrées de ces années précédentes, cela change un peu et l'honorable fournisseur des républiques américaines tient sans doute à montrer qu'il excelle dans tous les genres.

Peu à dire des cartes, le timbre à droite, une vignette en haut et pas de cadre cette fois pour ne pas se répéter constamment.



**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — La carte-lettre de 1/2 penny dont nous parlions le mois dernier est en cours; elle porte à droite le timbre de valeur avec un buste de la reine Victoria comme sur les derniers timbres de 1891; en haut une vignette portant des inscriptions, coupée dans le milieu par les armes de Grande-Bretagne; enfin un large cadre complète la face. Au dos sont les vues que nous avons décrites, artistement disposées, et le tout est imprimé en violet sur carton vert clair.

**ORANGE.** — Nous avons reçu de cet Etat la carte portant le timbre bleu de 3 pence avec surcharge 1<sup>d</sup>.

**PORTUGAL.** — De temps en temps on nous annonce que le stock de l'émission jubilaire de don Henrique va être surchargé pour avoir cours comme timbres ordinaires. Or, veut-on savoir quelles sont les quantités restantes?

Valeurs	Restants en Portugal	Restants aux Açores
5 Rs	126.709	293
10 »	254.062	2.871
15 »	304.341	531
20 »	319.993	23.097
25 »	162.258	59.499
50 »	333.029	78.916
75 »	361.559	86.464
80 »	366.814	87.144
100 »	355.776	86.434
150 »	—	—
300 »	3.406	226
500 »	5.715	269
1000 »	6.714	645

Ces chiffres représentent environ les deux tiers de l'émission totale dont la valeur était de 248.500.000 reis soit 1.242.500 francs, tandis qu'il n'en a été vendu que pour 81.728.855 reis ou 408.645 francs, ce qui est assez joli pour une vente qui n'a duré que huit jours.

**SAINT-THOMAS ET PRINCE.** — *O Philatelist* met en doute la surcharge de 2 1/2 reis sur 25 r. lilas que nous cataloguions à la fin de l'année dernière, et assure qu'en tous cas elle doit remonter aux émissions spéculatives faites par le directeur des Postes de cette colonie de 1889 à 1892, et pour lesquelles il reçut un blâme administratif. Notre confrère joint à l'appui des documents officiels ; nous en reproduisons un ci-dessous et engageons les directeurs coloniaux et autres à le méditer, après avoir dégagé l'amande amère qu'il contient dans sa phraséologie à la Pandore :

Ministère des Travaux Publics, Commerce et Industrie. — Direction générale des postes, télégraphes et phares. — Service d'outre-mer. — 2<sup>me</sup> Répartition et 2<sup>me</sup> Section. — N<sup>o</sup>... Copie n<sup>o</sup> 393. — Monsieur. — Quand cette répartition a livré l'arrêté du 27 septembre dernier, dont vous vous entretenez dans votre note n<sup>o</sup> 124, du 11 novembre suivant, elle ignorait la cause qui déterminait le manque de timbres de la taxe de 5 reis, car, autrement, au lieu de l'information qu'elle a demandée, elle aurait immédiatement fait voir les inconvénients qu'il y avait à sacrifier les intérêts publics et particuliers, à une simple spéculation commerciale, ne pouvant qualifier autrement l'achat d'une quantité si élevée de formules d'affranchissement, dans le seul but, déclare et divulgué, de les lancer dans un marché étranger.

Votre mission dans la province, comme chef supérieur des postes, aurait été d'une importance médiocre, et d'une responsabilité transitoire si, à côté du mouvement quotidien, il n'y avait le devoir de prévenir, par une tactique prudente et un criterium supérieur, les éventualités qui

peuvent compromettre le service; et pour cela il n'est pas nécessaire d'intervenir dans le service des autres répartitions; il suffit de bien profiter des éléments dont dispose l'administration qui se trouve à votre charge, pour rendre productives et efficaces les facultés dont la loi l'a investie.

Les arguments allégués par vous, sont d'un intérêt secondaire pour que lumière soit faite dans le cas en question. Nonobstant, la Direction générale les tiendra pour satisfaisants, afin de, en hommage aux bons services prêtés par vous, monsieur, et à votre reconnu zèle, mettre fin à l'incident qui s'est donné et que cette Direction générale espère ne se reproduira pas.

Dieu veuille sur vous, monsieur.

**SALVADOR.** — Au dernier moment le mois passé, nous annoncions la nouvelle série de ce pays, mais nous n'en avons reçu qu'une partie; aujourd'hui nous allons compléter nos renseignements.

L'*Hamilton bank-note Co* s'est mise en frais de coquetterie et chaque valeur gravée spécialement a eu les honneurs d'un cadre particulier. Il y a quelques-uns de ces cadres, guillochés ou non, qui sont fort gentils.

La série qui précédemment ne comptait que dix timbres, s'est augmentée et en comprend douze maintenant; certaines valeurs ont aussi été modifiées, c'est ainsi qu'en moins nous avons les 11 et 25 centavos, et en plus les 12, 15, 24 et 30 c. Les enveloppes sont en diminution, cinq au lieu de sept, puis quatre bandes et cinq cartes.

Les enveloppes et les bandes ont un tout petit timbre en relief dans le genre de celui dont nous avons parlé à Nicaragua.

Voilà pour la série normale; mais il paraît qu'elle n'était pas prête au 1<sup>er</sup> janvier et qu'aux termes de son contrat l'*Hamilton bank-note Co* a dû livrer une série provisoire. Dans une lettre adressée aux marchands américains, M. Seebeck explique que le gouvernement Salvadorien avait demandé à ce que l'effigie du Président Carlos Ezeta figurât de nouveau sur les timbres de 1895; à la chute de celui-ci en juin dernier, les planches étaient terminées et des feuilles déjà tirées; il fallut recommencer. M. Seebeck ne dit pas qu'il s'arrangea de façon à ne pas être prêt, afin de pouvoir faire mettre en circulation, ne fut-ce que quelques jours, les timbres à l'effigie de Carlos Ezeta; mais comme ces timbres lui auraient été sûrement refusés, il prit soin de recouvrir l'effigie d'une surcharge aux armes de la République. Cette surcharge est verte, bleue, brune ou rouge suivant les valeurs, et recouvre à peu près tout l'ovale au haut duquel on lit: CORREOS DEL SALVADOR; en bas la valeur en lettres et chiffres.

**SARAWAK.** — Les nouveaux timbres dont nous parlions le mois dernier doivent être en cours actuellement. Le rajah Charles Brooke est représenté de trois quarts à gauche ; les cadres comme nous l'avons dit sont tous différents. Ils sont gravés en taille-douce et sortent de la maison Perkins, Bacon and Co de Londres. La série ne comprend actuellement que les quatre valeurs 2, 4, 6 et 8 cents.

**SEYCHELLES.** — Les enveloppes annoncées récemment comme émission jubilaire quelconque viennent de nous parvenir ; elles n'ont rien de jubilaire dans leurs inscriptions, ce qui ne les empêche pas d'être charmantes. Elles sont lithographiées en couleurs vives sur papier blanc, report de taille-douce. Les deux premières valeurs, 8 cents rose et 15 cents bleu dans un ovale en hauteur ; la troisième, 30 cents brun dans un ovale en long entouré d'un cadre.

Le premier type représente une tortue marine marchant vers la gauche, au second plan un palmier et des herbes. Le deuxième type est plus compliqué ; il montre toute une baie avec des palmiers, un phare, etc. La tortue sort de l'eau et se dirige à gauche ; dans les angles quatre médaillons dont deux offrent les armoiries de l'île Maurice ; un des médaillons ne contient qu'un palmier, le dernier une tour Eiffel en bois avec escalier extérieur.

**TERRE-NEUVE.** — Le changement de couleurs des timbres de cette colonie se continue par le 6 cents qui au lieu de carmin est maintenant tiré en rose très vif, presque groseille ; c'est plus qu'une variété de nuance et comme tel nous l'inscrivons à notre catalogue.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### FÉVRIER 1895

#### BRÉSIL

*Timbres, suite de la série en cours.*

500 reis bleu clair et noir, *Liberté*.

700 » vert clair et noir, *id.*

1000 » vert et violet, *Mercure*.

#### CAP VERT

*Timbres, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>, de 3/4 à gauche, dentelés.*

5 reis jaune.

10 » lilas.

15 reis	brun rouge.
20 »	violet clair.
25 »	vert.
50 »	bleu.
75 »	rose.
80 »	vert clair.
100 »	brun sur jaune.
150 »	carmin sur rose.
200 »	bleu sur bleu.
300 »	bleu sur chamois.

**BRUNEI**

## SULTANAT

**Océanie Malaisie**

*Timbres, paysage et étoile, inscriptions européennes et orientales, dentelés.*

1/2 cent	brun.
1 »	carmin.
2 »	noir.
3 »	bleu ciel.
5 »	vert bleu.
8 »	violet.
10 »	orange.
25 »	vert bleu.
50 »	vert jaune.
1 doll.	vert olive.

**CHILI**

*Timbres-taxe, type des timbres-poste, papier jaune, dentelés.*

1 centavo	rose.
2 »	rose.
4 »	rose.
6 »	rose.
8 »	rose.
10 »	rose.
20 »	rose.
40 »	rose.
50 »	rose.
60 »	rose.
80 »	rose.
1 peso	rose.

*Carte, genre du timbre-poste en cours à droite, cadre, carte verte.*

1 centavo vert.

*Carte-lettre, même genre, carte rose.*

2 centavos rose.

**COLOMBIE**

## Canal de Panama

*Timbre, type 1892, gravé, dentelé.*

20 centavos violet.

**CONGO INDÉPENDANT**

*Timbre, type 1887, dentelé.*

50 centimes gris.

*Idem, type 1894, dentelés.*

5 cent. brun rouge et noir.

10 » bleu clair et noir.

**GUATEMALA**

*Timbre en cours avec millésime et valeur en surcharge noire.*

1 centavo sur 2 c. brun.

*Idem, sans surcharge.*

6 centavos lilas.

**GUYANE ANGLAISE**

*Type des enveloppes annoncées le mois dernier.*

**HONDURAS**

*Timbres, Justice appuyée sur les armes, dentelés.*

1 centavo rouge.

2 » bleu foncé.

5 » gris.

10 » rose.

20 » bleu.

30 » violet.

50 » brun.

1 peso vert.



*Enveloppes, même genre, relief et couleur.*

5 centavos gris.

10 » rouge brun.

*Cartes, timbre à droite, vignette, cadre.*



- 2 cent. vert sur brun.
- 2 et 2 c. id., réponse.
- 3 cent. vert sur lilas.
- 3 et 3 c. id., réponse.

#### HONG-KONG

*Carte en cours avec valeur en surcharge transversale rouge.*

- 1 et 1 c. sur 3 et 3 c. brun.

#### MALACCA

*Timbre, type de 1892, petite effigie dans un cercle, dentelé.*

- 3 cents carmin.

#### MEXIQUE

*Timbre de service, type en cours, dentelé.*

- (sans valeur) bleu.

#### NICARAGUA

*Timbres, armes, millésime, dentelés.*



- 1 centavo jaune brun.
- 2 » rouge.
- 5 » bleu foncé.
- 10 » gris.
- 20 » rouge.
- 50 » lilas.
- 1 peso brun.
- 2 » vert.
- 5 » rouge brun.
- 10 » orange.

*Timbres de service, idem, avec FRANQUEO OFICIAL en surcharge bleue.*

1 centavo	vert.
2 »	vert.
5 »	vert.
10 »	vert.
20 »	vert.
50 »	vert.
1 peso	vert.
2 »	vert.
5 »	vert.
10 »	vert.

*Enveloppes, même genre, relief et couleur.*

5 centavos	bleu foncé.
10 »	gris.
20 »	rouge.
30 »	brun.
50 »	violet.



*Bandes, idem.*

1 centavo	vert.
2 »	vert.
4 »	vert.

*Cartes, timbre à droite, vignette, pas de cadre.*



- 2 cent. rouge sur chamois.
- 2 et 2 c. id., réponse.
- 3 cent. bleu foncé sur bleu.
- 3 et 3 c. id., réponse.

### NOUVELLE ZÉLANDE

*Carte-lettre, timbre à droite et cadre, vignettes au dos, carte vert pâle.*

- 1 1/2 penny violet.

### ORANGE

*Carte, type en cours, carte blanche.*

- 1 d. noir sur 3 p. bleu.

## PERSE

*Type des cartes annoncées l'année dernière.*



## SALVADOR

*Timbres, effigie de Carlos Ezeta (type nouveau), armes en surcharge, dentelés.*



1 cent. brun	<i>surcharge verte.</i>
2 » vert foncé	» <i>bleue.</i>
3 » brun.	» <i>brune.</i>
5 » bleu.	» <i>brune.</i>
10 » orange.	» <i>brune.</i>
12 » carminé.	» <i>brune.</i>
15 » rouge vermillon.	» <i>vermillon.</i>
20 » jaune.	» <i>brune.</i>
24 » violet.	» <i>brune.</i>
30 » bleu foncé.	» <i>bleue.</i>
50 » rouge.	» <i>brune.</i>
1 peso noir.	» <i>brune.</i>

*Timbres, armes, cadres divers, dentelés.*

1 centavo gris.
2 » vert foncé.
3 » brun.
5 » bleu.
10 » orange.
12 » carmin.
15 » vermillon.
20 » vert gris.
24 » violet.

30 centavos bleu foncé.

50 » rouge rose.

1 peso noir.

*Enveloppes, même genre, relief et couleur.*



1 centavo olive.

3 » gris vert.

5 » bleu foncé.

12 » violet brun.

15 » vermillon.

*Bandes, idem.*

2 centavos vert.

3 » brun.

4 » bleu.

6 » rose.

*Cartes, timbre à droite, armes à gauche, cadre.*



1 cent. bleu foncé sur gris.

2 » vert foncé sur rose.

2 et 2 c. id., réponse.

3 cent. brun sur bleu.

3 et 3 c. id., réponse.

#### SARAWAK

*Timbres, effigie du rajah Charles Brooke de trois quarts à gauche, cadres divers, dentelés.*

2 cents brun.

4 » noir.

6 » violet.

8 » vert foncé.

**SEYCHELLES***Enveloppes, types divers.*

8 cents carmin.	<i>palmier et tortue</i>
15 » bleu foncé.	<i>id.</i>
30 » bleu clair.	<i>paysage.</i>

**TERRE-NEUVE***Timbre, type en cours, dentelé.*

6 cents rose vif.

**TRANSVAAL***Timbre, suite de la série en cours.*

1 shilling vert.

**ZAMBÈZE***Type des timbres annoncés l'année dernière.*

## TIMBRES D'ÉTHIOPIE OU D'ABYSSINIE

Nous avons reçu une lettre chargée dont plus loin le fac-simile. Cette lettre partie de Harrar le 29 janvier 1895, affranchie de timbres-poste éthiopiens, a été réaffranchie à Djibouti du timbre de notre colonie pour pouvoir circuler dans l'Union Postale Universelle. L'enveloppe porte le timbre de Djibouti à la date du 7 février et a été distribuée à Paris le 22 du même mois.

La poste éthiopienne n'étant pas encore entrée dans l'Union Postale, les timbres de ce pays ne sont valables que dans l'intérieur des vastes territoires de l'empereur Ménilek II; nos lecteurs n'ignorent pas qu'il en est de même pour Haïderabad, Jummoo-Cachemire, etc., dont les timbres sont valables pour l'intérieur seulement.

Notre correspondant nous dit que le service de la poste entre Harrar et Djibouti a été le premier organisé dans le but de faciliter les rapports entre l'Éthiopie et l'Europe.

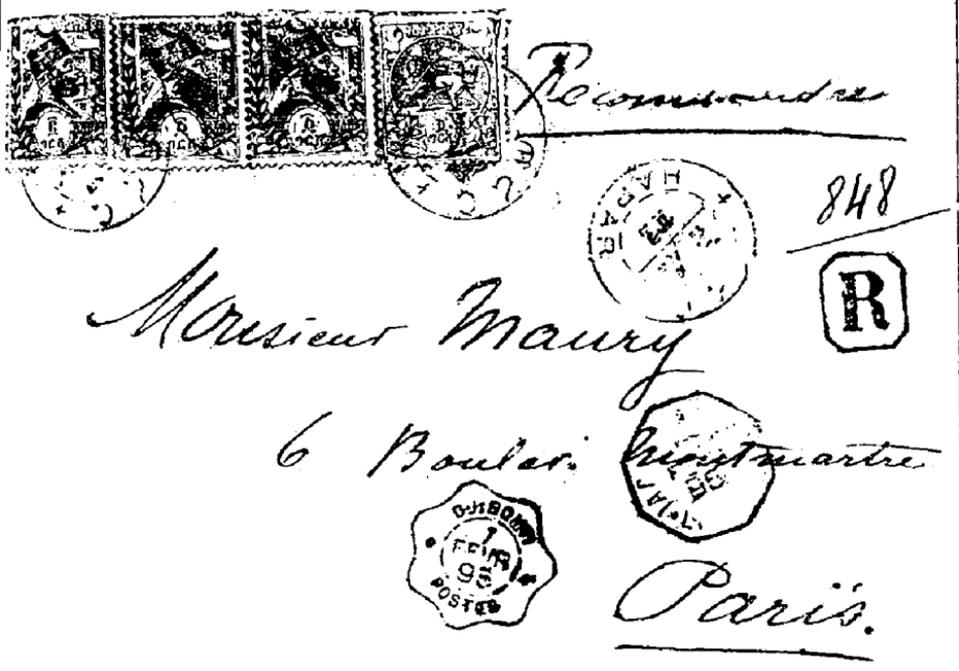
Il a été convenu entre la poste éthiopienne et celle de Djibouti, que les timbres-poste éthiopiens y seront admis et que le service des courriers à méharis prendra les lettres de la poste éthiopienne.

Lorsque l'Éthiopie fera partie de l'Union Postale, les frais du service à méharis seront partagés entre les deux administrations des postes suivant une proportion à déterminer.

Ce premier jalon posé, on s'occupe d'organiser le service entre Harrar et Entotto la capitale.

Nous voyons ainsi que l'organisation du service des postes en Ethiopie, œuvre essentiellement pacifique, a subi un retard sensible à cause des préparatifs de guerre.

Des journaux politiques peu au courant des questions italo-éthiopiennes, n'ont-ils pas été jusqu'à annoncer que les Italiens



avaient conquis le Harrar! En examinant la carte de la Colonie Eritrée, on voit qu'ils en sont à plus de 500 kilomètres environ, loin comme de Marseille à Belfort.

De tous côtés on nous demande pourquoi nous écrivons *Ménilek* alors que tout le monde écrit *Ménelik* — et *Ethiopie* au lieu de *Abyssinie*, nom qui existe sur toutes les cartes et dans tous les dictionnaires français; mais tout simplement parce que c'est la traduction exacte de la légende des monnaies du négus.

Maintenant, nous ne demandons pas mieux que de nous incliner devant l'usage ainsi que nous y convie un géographe illustre; à l'avenir, nous écrirons donc *Abyssinie* et *Ménelik*.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 411 à 471)

**1876-78.** — *Abaissement et unification des taxes postales à l'intérieur.*

L'augmentation des taxes postales qui avait été péniblement acceptée après la guerre, de même que d'autres impôts onéreux, se retournait contre son but puisque le nombre des lettres tendait à diminuer.

Non-seulement la taxe des lettres était trop élevée, mais le vieux système des zones, depuis longtemps aboli dans les autres pays, était maintenu chez nous, et l'on distinguait encore trois tarifs, le premier taxant les lettres *de bureau de poste à bureau de poste*, c'est-à-dire pour toute la France et l'Algérie; le second, celui des lettres *nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau* et enfin le troisième, pour la taxe spéciale des lettres *de Paris pour Paris*.

Ces entraves à la circulation pesaient évidemment sur la prospérité des affaires. Répondant au sentiment public dont les vœux se traduisaient par de nombreux articles de presse, une proposition de loi fut présentée à la Chambre des Députés le 7 avril 1876 par MM. Alfred Talandier, César Bertholon, Martin Nadaud, Germain Casse, Bousquet, Benjamin Raspail, Mayet, Turigny, Armand Duportal, Clémenceau, Constans, Vernhes, Ordinaire, Alfred Naquet. Nous empruntons à l'*exposé des motifs* quelques-uns des arguments principaux.

« Il ne nous semble pas possible de nier qu'une des choses qui ont le plus contribué à empêcher sous ce rapport le relèvement de la France, est l'idée malheureuse que l'on a eue en 1871, de considérer la poste comme un service fiscal, et de chercher dans une aggravation de tarifs, un surcroît de revenu qui ne devrait jamais être que le résultat d'un accroissement de la circulation. »

Les chiffres suivants, (nous négligeons ici les fractions de millions), nous donnent la preuve que l'arrêt de la progression, qui, de 1849 à 1869, avait été de 100 millions de lettres par période décennale, est bien dû à cette surélévation du tarif (1).

Année 1849,	nombre de lettres, 158 millions;	revenu 32 millions.
» 1869	» 364 »	» 75 »
» 1872	» 349 »	» 81 »
» 1873	» 334 »	» 82 »

Non-seulement nous n'avancions plus, mais nous reculons.

Durant la même période le nombre de lettres circulant en Angleterre s'est élevé de 327 à 907 millions.

Est-il possible de concevoir une situation plus désolante que la nôtre? Oui, messieurs, car depuis la surélévation des taxes votées en 1871 il s'est produit un fait considérable qui aggrave encore cette situation douloureuse :

Nous voulons parler de la Constitution de l'*Union postale* et de l'adop-

(1) Ces chiffres sont empruntés à l'*Annuaire des Postes* de 1875.

tion du tarif international qui a établi sur ce point une sorte de libre-échange entre les peuples membres de cette union. »

Ce projet de loi qui proposait d'abaisser la taxe des lettres à 10 centimes, et celle des cartes postales à 5 centimes fut repoussé; sans doute jugé trop radical pour l'époque, il n'en est pas moins le projet de l'avenir, car ce tarif de 10 centimes pour les lettres, de 5 centimes pour les cartes-poste est celui de la Grande-Bretagne (depuis la réforme de 1840 pour les lettres), des Etats-Unis avec leurs immenses territoires, de la Suisse, de la Belgique, des pays scandinaves, etc.

Dans la séance du 10 mai 1876, M. Menier proposait d'exonérer de toute taxe les lettres émanant des soldats et des sous-officiers jusqu'au grade d'adjudant inclusivement. Cette proposition fut repoussée, de même que celle du 28 mai 1876 due à l'initiative de MM. Jules Le Cesne, Chevandier et autres, proposant la taxe de 15 centimes par 15 grammes pour les lettres et de 10 centimes par carte postale.

Enfin le 11 novembre 1876, M. Léon Say, ministre des finances, présentait un projet réduisant à 20 centimes par 15 grammes la taxe des lettres et à 10 centimes celle des cartes-poste.

M. Cochery nommé par la commission du budget rapporteur de cette proposition, invoqua divers arguments pour montrer l'insuffisance de la réforme proposée.

« M. le ministre des Finances nous proposait de ramener la taxe des lettres circulant de bureau à bureau, à 20 centimes et celle des cartes postales à 10 centimes. Nous avons jugé cette réforme insuffisante; elle ne serait pas de nature à donner une satisfaction réelle à notre industrie et à accélérer suffisamment le mouvement de la correspondance. On pouvait discuter peut-être l'opportunité de la mesure; mais dès que cette mesure est reconnue nécessaire, elle doit être complète, de manière à produire tous ses effets.

Nous ne voulons d'autre argument en faveur de notre opinion que celui qui est présenté par M. le Ministre lui-même, dans l'exposé des motifs qui sert de préambule au projet de budget pour 1878.

Il faut, dit M. Léon Say, procéder par des abaissements importants quand il s'agit d'impôts de consommation que l'on veut conserver en les rendant plus légers. On doit, dans ce cas, chercher à compenser la perte qui provient de la diminution des tarifs par l'augmentation des produits qui est la conséquence de l'accroissement des quantités imposables. Pour y arriver, il faut, pour ainsi dire, frapper un grand coup et provoquer la consommation par un abaissement considérable des prix. »

M. Cochery, passant en revue les propositions antérieures, combat celle de MM. Talandier et autres, comme pouvant créer un déficit trop considérable, il se range à l'avis de MM. Le Cesne dont l'avantage est « l'établissement d'une taxe qui prévient les erreurs et simplifie le service. »

La différence essentielle entre le projet présenté au nom du Gouvernement et celui de la commission consistait donc dans un écart de 5 centimes applicable au port des lettres. La réforme était près d'aboutir lorsque survinrent les événements du 16 MAI 1877.

La majorité de la Chambre des Députés était républicaine, la

majorité du Sénat réactionnaire, M. Jules Simon président du Conseil venait de remettre sa démission au maréchal de Mac-Mahon.

Sous l'inspiration des partis monarchiques, le maréchal de Mac-Mahon que l'on pressait à faire un coup d'Etat, choisit un ministère réactionnaire; à la suite de débats entre les deux chambres, le Sénat vota la dissolution. Les élections eurent lieu le 14 octobre et donnèrent la majorité au parti républicain.

Le 17 novembre 1877, M. Caillaux présente à la tribune de la Chambre un nouveau projet de loi qui est celui de l'ancienne commission.

En séance publique, les discussions portèrent surtout sur les taxes des lettres non affranchies, sur leur progression d'après le poids, sur l'affranchissement des journaux, imprimés et échantillons.

Le projet de loi fut amendé en séances publiques du 18 janvier au 7 mars 1878. Transmis au Sénat il subit de légères modifications.

La loi fut promulguée au *Journal officiel* du 6 avril 1878. Son application coïncida très heureusement avec l'ouverture de l'Exposition Universelle de 1878.

En voici le résumé :

#### LETTRES

Taxe uniforme de 15 centimes par 15 grammes pour les lettres non affranchies.

#### CARTES POSTALES

Taxe uniforme de 10 centimes.

#### JOURNAUX

Politiques ou non, taxe 2 centimes par exemplaire de 25 grammes (pour toute la France) et augmentation de 1 centime par 25 grammes ou fraction de 25 grammes excédant. Journaux publiés dans les départements de Seine et Seine-et-Oise et circulant dans ces départements moitié de ce prix.

Journaux publiés dans les autres départements, 1 centime jusqu'à 50 grammes.

Au-dessus de 50 grammes, 1/2 centime par 25 grammes ou fraction de 25 grammes.

#### IMPRIMÉS

Taxe 1 centime par 5 grammes, de 20 à 50 grammes 5 centimes, etc.

**1877-78.** — *Changement de couleurs des timbres au type groupe allégorique.*



Antérieurement au vote de cette loi, qui se fit attendre, l'admi-

nistration avait décidé le changement de couleurs des timbres-poste à l'exception des 5, 30, 75 centimes et 1 franc, la série devait aussi s'augmenter de nouvelles valeurs.

Les employés des postes se plaignirent de la fatigue résultant de l'attention soutenue qu'exigeait l'examen des chiffres des timbres spécialement appliqués sur les imprimés, timbres uniformément tirés en couleur verte, alors qu'il était si facile de les différencier par des teintes différentes; le public se plaignit aussi, et l'administration chercha dans l'impression foncée des fonds à plat de nouvelles combinaisons de nuances; une note en donnant la nomenclature parut dans tous les journaux en janvier 1877, nous la reproduisons malgré son inexactitude :

<i>Valeur</i>	<i>Encre</i>	<i>Teinte</i>
1 centime	noire	bleu
2 »	brun Van Dyck	chamois clair
4 »	marron	gris bleu
5 »	émeraude	vert d'eau
10 »	noire	violette
15 »	jaune	jonquille
20 »	bleue	turquoise
25 »	noire	laque rouge
30 »	bistre	bistre clair
35 »	violette	orange
40 »	garance	paille
75 »	carmin	rose clair
1 franc	bronze	paille
5 »	lilas foncé	lilas clair

Confiants dans cette note d'origine officielle, un certain nombre d'albums et de catalogues étrangers ont donné et donnent encore aujourd'hui comme ayant paru, les valeurs :

15 centimes, jaune sur jonquille.  
20 » bleu sur turquoise.

A la vérité, le 20 centimes bleu a été fabriqué entièrement, l'administration supposant que le projet de M. Léon Say serait voté. Comme il n'en fut rien et qu'en France la couleur bleue a été depuis 1850 attribuée à l'affranchissement de la lettre simple, ces timbres à 20 centimes ne furent pas mis en cours et sauf quelques exemplaires furent tous détruits (1).

Nous croyons qu'il faut ranger à la même date un timbre-taxé à 20 centimes, noir sur blanc, qui a été préparé mais non émis.

Voici l'ordre dans lequel les timbres-poste ont été mis en vente :

10 centimes	noir sur violet	janvier	1877
2 »	brun rouge	mai	»
5 francs	violet	juin	»

(1) Ces timbres 20 centimes bleu, non mis en cours, sont de la variété N sous II, ce qui les distingue de réimpressions faites plus tard et qui ont X sous U.

1 centime	noir sur azuré	juin	1877
4 »	violet brun	septembre	»
40 »	rouge	mars	1878
3 »	jaune	1 <sup>er</sup> juin	»
35 »	noir sur jaune	1 <sup>er</sup> juin	»

Après l'application du nouveau tarif.

15 centimes	bleu	15 juin	1878
25 »	noir s. brique	1 <sup>er</sup> octobre	»

La durée de ces timbres, les variations du fond teinté et de l'encre d'impression, ont occasionné des différences de teintes assez nombreuses. Nous ne saurions, à cause de la difficulté de dénommer exactement les couleurs, les mentionner toutes; nous nous contenterons de signaler les principales en suivant pour chaque valeur l'ordre d'émission.

Nos désignations s'éloignent de celles de l'administration des postes parce qu'elle donne le nom des encres employées tandis que nous indiquons l'aspect final des timbres imprimés.

#### Variétés.

##### 1<sup>o</sup> Avec N sous B.

40 centimes rouge sur jaune pâle

40 » rouge sur blanc.

##### 2<sup>o</sup> Avec N sous U.

1 cent. noir sur bleu pâle.	40 cent. noir sur violet foncé.
1 » noir sur bleu gris.	15 » bleu clair sur blanc.
1 » noir sur bleu violet.	15 » bleu foncé sur blanc.
1 » noir sur bleu foncé.	15 » bleu sur bleu pâle.
1 » noir sur bleu indigo	25 » noir sur rouge pâle.
2 » brun rouge s. jaune très pâle.	25 » noir sur rouge foncé.
2 » brun rouge sur jaune.	35 » noir sur jaune pâle.
3 » jaune bistre s. j. pâle.	35 » br. noirs. jaune orangé.
3 » jaune sur jaune pâle.	40 » rouge sur jaune.
4 » brun sur bleu pâle.	40 » rouge pâle sur jaune.
4 » br. rouges. bleu tr. pâle.	5 francs violet sur violet pâle.
10 » noir sur violet pâle.	5 » lilas sur violet pâle.
	5 » lilas sur lilas pâle.

*Dentelure.* — Il n'y a point de différences avec celle de l'émission précédente.

*Oblitération.* — L'oblitération des timbres au type groupe est généralement imprimée au moyen de timbres à date, en noir pour les lettres, en rouge ou en noir pour les imprimés.

#### 1878. — Timbres-taxé

L'application de la nouvelle loi postale donna lieu à la création

de deux timbres-taxe au type de ceux déjà connus.



30 centimes noir, juin 1878.

60 centimes bleu, juin 1878.

*Variétés.* — Elles ne consistent que dans le plus ou moins de vigueur de l'encre employée.

*Oblitération.* — L'oblitération de ces timbres-taxe consiste généralement dans l'application du timbre à date sauf pour Paris où sert le timbre triangle avec dents extérieures.



Les timbres qui en plus sont barrés ou croisés à l'encre maigre sont ceux dont la taxe n'a pas été payée au facteur.

(A suivre)

A. MAURY.

## M. MOUCHON

GRAVEUR DE TIMBRES (1)

M. Mouchon, dont le nom se présente justement aujourd'hui dans notre histoire chronologique des timbres français, vient d'être décoré de la Légion d'Honneur; nous lui adressons toutes nos félicitations.

Nous avons ici, à diverses reprises, cité ses œuvres et tout dernièrement encore à propos de l'Exposition du Livre où un cadre réunissait une partie des timbres-poste qu'il a gravés.

M. Mouchon avait obtenu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (arts appliqués), le premier prix au concours

(1) Cet article devait paraître le mois passé, il en a été empêché par le manque de place

d'orfèvrerie à l'Union centrale des Arts décoratifs 1893, enfin le diplôme d'honneur à l'Exposition du Livre.

Né en 1843, il s'est élevé seul, par son travail, à la maîtrise qu'il possède aujourd'hui; nul autre en effet ne peut comme lui graver l'acier pour le relief typographique et en tirer, même sur des vignettes de 2 centimètres carrés, les effets artistiques de la gravure sur bois.

On conçoit combien il est difficile, à l'aide d'un burin, de fouiller l'acier *autour* du trait qui doit donner le dessin.

Autrement commode est la taille-douce où le moindre trait gravé par une pointe, sur une plaque de métal, donne à l'impression un trait pareil. Mais la taille-douce ne s'imprime qu'à grands frais et lentement, d'où la nécessité du type en relief qui seul jusqu'à présent permet la reproduction à grand nombre.

M. Roty nous a dit, il n'y a pas longtemps, que nous avions été, dans notre journal, injuste pour M. Mouchon; serait-ce vrai? nos critiques en tous cas, ont toujours été de bonne foi et ne se sont jamais adressées à son talent incomparable de graveur.

Tout jeune et encore apprenti, M. Mouchon participa, dans l'atelier de son père, à la gravure sur acier du timbre de Buenos-Ayres (1860).

En 1865 il grava en partie l'essai d'enveloppe non gaufrée proposée par M. Renard. Puis il fit les timbres des Pays-Bas, effigie 1867 et armes 1869 — ceux des Indes néerlandaises 1870 — l'essai français de M. Gaiffe 1871.

En 1876 il grava le type des timbres français encore en cours aujourd'hui, et plus tard la vignette qui sert de fond aux mandats de poste, et aussi les timbres coloniaux, drapeau de 1881 et allégorie de 1892.

Nous signalerons également par ordre chronologique les timbres-poste de Guatemala 1878, Roumanie 1880, Luxembourg 1882, Belgique et Congo 1884-86, Monaco 1885 et 1891, Tunis 1888, Portugal 1887 (le poinçon de la tête seulement) et les deux types d'Éthiopie de 1894.

Nombreux sont également les poinçons des timbres fiscaux et des billets de banque qu'il a gravés pour divers États.

L'Œuvre de M. Mouchon a la fortune toute particulière d'exister tantôt à l'état rarissime, lorsqu'il illustre des livres tirés à quelques exemplaires ou lorsqu'il cisèle quelque merveille d'orfèvrerie pour de riches amateurs; tantôt par milliards lorsqu'elle est répandue dans le monde entier sous la forme de timbres-poste.

## TIMBRES FAUX



France. — 1859. — Timbre-taxé de 10 c. lithographié. Nous avons sous les yeux un exemplaire de ce timbre rare très bien imité par le procédé de la photolithographie ; il est oblitéré avec le timbre à date rond de LYON 23 JANVIER 1859 et présenté sur fragment de lettre. Il paraît que le

contrefacteur possède le timbre oblitérant avec centre à passepartout et peut changer la date à volonté. Ce contrefacteur se nomme M. W. et habite Lyon, il cherche à vendre ce timbre-taxé faux 10 francs ; on nous dit qu'il a fait de nombreuses dupes.

M. Gaston Favre, président de la Société Philatélique de Mulhouse a découvert 21 de ces timbres dans un envoi fait à l'un des sociétaires, il les a saisis de son autorité privée et le faussaire n'a pas osé protester.

Nous recevons d'un correspondant de Berne la pièce importante qui suit :

*Timbres-taxés de Suisse falsifiés. Plainte portée par les acheteurs. Jugement rendu par le Tribunal de Lausanne.*

Le 24 janvier dernier, le tribunal de police de la ville de Lausanne (Suisse) a eu à juger le cas suivant : Un nommé B... était accusé d'avoir, au moyen d'un procédé chimique, transformé la nuance d'environ 150 timbres-taxés de Suisse vert-jaune en vert-bleu, ce qui constituait un acte de fraude, la série des timbres-taxés vert-bleu ayant une valeur de beaucoup supérieure à la série des timbres-taxés vert-jaune. Un second prévenu, le nommé C... était accusé d'avoir vendu ces timbres sachant qu'ils étaient falsifiés.

Après lecture des plaintes, de l'ordonnance de renvoi, de l'expertise, après l'interrogatoire des plaignants et les plaidoyers de l'avocat de la partie civile et de ceux des prévenus, le Tribunal, d'accord en cela avec le ministère public et se basant sur l'article 282 du Code pénal vaudois, qui punit sévèrement l'escroquerie, a rendu le jugement suivant :

Le Tribunal... etc... condamne :

1<sup>o</sup>. — B... à 150 francs d'amende et à un an de privation des droits civiques ;

2<sup>o</sup>. — C... à 150 francs d'amende et à un an de privation des droits civiques ;

3<sup>o</sup>. — Les deux prévenus solidairement, à payer aux acheteurs (les plaignants) une somme de 303 francs ;

4<sup>o</sup> Les deux prévenus solidairement aux dépens.

Le Tribunal a ordonné de plus la *cancellation* (\*) des timbres déposés à l'appui des plaintes.

(\*) Nous supposons que le mot «*Cancellation*» veut dire annulation par marque spéciale, indiquant que le timbre est falsifié

## PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

Neuf. Oblit.

**Brésil, Liberté ou Mercure.**  
 500 r. bleu et noir... 2<sup>f</sup> » »  
 700 » violet et noir.. 3<sup>f</sup> 50 » »  
 1000 » vert et violet.. 4<sup>f</sup> » »

**Brunei, paysage et étoile.**  
 1/2 c. brun..... » 10 » »  
 1 » carmin. .... » 10 » »  
 2 » noir..... » 20 » »  
 3 » bleu ciel..... » 30 » »  
 5 » vert bleu..... » 50 » »  
 8 » violet..... » 75 » »  
 10 » orange..... 1<sup>f</sup> » »  
 25 » bleu vert..... 2<sup>f</sup> 50 » »  
 50 » vert jaune..... 4<sup>f</sup> 50 » »  
 1 d. vert olive..... 8<sup>f</sup> » »

**Chili, carte.**  
 1 c. vert s. vert..... » 20 »

**Idem, carte-lettre.**  
 2 c. carmin s. rose... » 40 » »

**Congo, effigie de Léopold II.**  
 50 c. gris..... 1<sup>f</sup> 50 » »

**Guatemala, quetzal avec surcharge.**  
 1 c. sur 2 c. brun... » 25 » »

**Guyane anglaise, enveloppes, vaisseau.**



1 c. vert..... E » 20 » »  
 2 » carmin..... E » 40 » »  
 5 » bleu ciel..... E 1<sup>f</sup> » »

**Pérou, timbres de diverses émissions, surcharge Bermudes Morales.**

1 c. orange..... » 40 » »  
 1 » vert..... » 35 » »  
 2 » violet..... » 50 » »

2 c. carmin..... » 50 » »  
 2 » rouge..... » 60 » »  
 5 » bleu U P U..... 1<sup>f</sup> » »  
 10 » vert..... 1<sup>f</sup> 50 » »  
 50 » vert..... 6<sup>f</sup> » »

**Salvador. armes.**  
 1 c. vert olive..... » » » 15  
**Idem, enveloppes, idem.**



1 c. vert gris..... » » » 20

**Idem, carte, idem.**

1 c. bleu sur gris..... » » » 20

**Serbie, carte, timbre de 1894.**

10 p. rose..... » 30 » »

**Terre-Neuve, effigie de Victoria.**

6 c. rose vif..... » 75 » »

**Transvaal, armes.**

1 sh. vert..... 2<sup>f</sup> 50 » »

## VIEUX NUMÉROS

DU COLLECTIONNEUR

On demande à acheter les numéros suivants de l'ancien journal : *Le Collectionneur de timbres-poste*

N<sup>os</sup> 36, 37, 38, 45, 48, 49  
 pour lesquels nous offrons 0 fr. 50 pièce.

Nous demandons également à acheter les numéros suivants du *Collectionneur* pour lesquels nous offrons : 0 fr. 15 pièce.

1885 n<sup>o</sup> 51  
 1890 n<sup>os</sup> 111, 112, 113, 114 et 115  
 0 fr. 20 pièce  
 et 1887 n<sup>o</sup> 78  
 1888 n<sup>os</sup> 90 et 98  
 1889 n<sup>os</sup> 99, 103, 104 et 105  
 1891 n<sup>os</sup> 131, 132 et 134  
 1894 n<sup>o</sup> 160

# LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

—0—

## BRESIL

Neuf. Oblit.

1893. Croix du Sud (pour journaux).

170. 50 r. vert clair.. » 40 » 25

1894. Enveloppe, Liberté à gauche.

180. 300 reis bleu violet E 1<sup>f</sup> 50 » »

1893-94. Cartes-lettres, types divers.

174c. 80 r. rouge et bleu » 60 » »

183c. 200 » violet et bleu 1<sup>f</sup> 25 » »

184c. 100 » rouge et noir » 60 » »

## CEYLON

1881. Timbres-télégraphe des Indes anglaises avec surcharge CEYLON.

72. 2 a. carminé..... » » 1<sup>f</sup> 50

73. 4 » bleu ..... » » 2<sup>f</sup> »

74. 8 » brun..... » » 1<sup>f</sup> 50

75. 1 r. gris..... » » 1<sup>f</sup> 25

76. 2 » 8 a. bistre... » » 2<sup>f</sup> »

77. 5 » brun rouge.. » » 2<sup>f</sup> 50

78. 10 » vert..... » » 2<sup>f</sup> 50

79. 25 » lilas ..... » » 2<sup>f</sup> 50

1882. Même genre. sans surcharge.

81. 25 c. vert..... » » 1<sup>f</sup> 50

## COTE DU NIGER

1894. Effigie de Victoria.

16. 1/2 p. vert..... » 15 » »

21. 1 sh. noir..... 2<sup>f</sup> 50 » »

1894. Enveloppe de Grande-Bretagne avec surcharge.

23. 2 p. bleu ..... E 75 » » »

## COTE DES SOMALIS

1894. Paysages, types divers.

1. 1 c. n. et lie de vin » 05 » »

2. 2 » lie de v. et n. » 05 » »

3. 4 » bleu et brun. » 10 » »

4. 5 » vert et orange » 10 » »

5. 10 » brun et vert. » 20 » »

6. 15 » violet et vert » 30 » »

8. 25 » rose et bleu. » 40 » »

3. 30 » br. cl. et rose » 50 » »

11. 50 » bleu et rose. » 75 » »

12. 75 » viol. et oran. 1<sup>f</sup> 25 » »

13. 1 fr. jaune et noir 1<sup>f</sup> 50 » »

14. 2 » brun clair... 3<sup>f</sup> 50 » »

15. 5 » rose et bleu. 6<sup>f</sup> 50 » »

16. 25 » rose et bleu. 30<sup>f</sup> » » »

17. 50 » bleu et rose. 60<sup>f</sup> » » »

## ÉTATS-UNIS

1894. Effigie de Grant.

386. 5 c. brun..... » 50 » »

## GRÈCE

1891. Mercure à droite, dentelé.

63. 1 dr. gris..... 2<sup>f</sup> » » 40

## GUADELOUPE

1892. Groupe allégorique.

40. 1 c. noir s. bleu.. » 05 » 05

43. 5 » vert..... » 10 » 05

45. 15 » bleu ..... » 25 » 05

47. 25 » noir s. rose.. » 35 » 10

## INDO-CHINE

1892. Groupe allégorique.

6. 5 c. vert..... » 10 » 05

8. 15 » bleu ..... » 25 » 05

## JHIND

1892. R et inscriptions.

6a. 1/2 a bleu..... » 30 » »

## MARTINIQUE

1892. Groupe allégorique.

27. 1 c. noir s. bleu. » 05 » 05

28. 2 » brun rouge.. » 05 » 05

29. 4 » violet brun.. » 10 » 10

30. 5 » vert..... » 10 » 05

32. 15 » bleu ..... » 25 » 05

34. 25 » noir s. rose.. » 35 » 10

## ORANGE

1894. Oranger et cors.

34. 1 p. violet..... » 25 » »

## PERSE

1888. Soleil avec surcharge.

66. 3 ch. sur 5 vert... » 75 » »

## POUNTCH

1888. Timbre de service, inscriptions orientales.

10. 1/4 a. noir..... » 25 » »

## RÉUNION

1892. Groupe allégorique.

36. 1 c. noir s. bleu. » 05 » 05

37. 2 » brun rouge.. » 05 » 05

38. 4 » violet brun.. » 10 » 10

39. 5 » vert..... » 10 » 05

41. 15 » bleu ..... » 25 » 05

## SAINT-THOMAS ET PRINCE

1870. Couronne.

3. 20 r. bistre ..... 1<sup>f</sup> » » »

VIENT DE PARAITRE

(Deuxième Edition)

# Album Illustré de Timbres - Poste

par ARTHUR MAURY

Cet album, de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21) est destiné aux collectionneurs commençant. Il ne contient point de description dans les cases, mais est illustré de 1666 gravures de timbres de tous les pays et de 39 armoiries.

Sur la demande des collectionneurs on a ajouté à la fin de l'ouvrage un grand nombre de feuillets contenant des cases sans gravures.

Le nombre total des pages est de 144

Il est relié en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré.

**PRIX : 3 francs 25 centimes**

*(port et emballage 1 fr. 10 pour la France et l'Étranger).*

## SÉRIES COMPLÈTES DU JOURNAL

Grâce aux acquisitions d'anciens numéros, faites récemment à des abonnés, nous avons pu compléter quelques années de notre journal que nous offrons aux prix suivants :

1835 les 12 numéros.....	5 <sup>f</sup> »	1890 les 12 numéros.....	3 <sup>f</sup> »
1886 — .....	3 <sup>f</sup> »	1891 — .....	3 <sup>f</sup> »
1837 — .....	3 <sup>f</sup> »	1892 — .....	3 <sup>f</sup> »
1888 — .....	3 <sup>f</sup> »	1893 — et le supplément	3 <sup>f</sup> »
1889 — .....	3 <sup>f</sup> »		

De l'année 1894 il nous manque 2 numéros. Le supplément de 1894 n'étant pas vendu en dehors du journal, les personnes qui le désireront ne recevront plus avec ce supplément que les 10 numéros qui nous restent, prix 1<sup>f</sup> 50.

NOTA. — La collection des années 1864-74 est complète; il ne nous reste que des numéros quelconques que nous vendons de curiosité.

Série de 25 numéros dépareillés : 1 fr. 75.

*Nous demandons à acheter la collection des*

## ESSAIS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Cet avis est principalement à l'adresse d'une personne qui nous a déjà vendu une semblable collection et qui en possédait deux.

*Le Gérant: A. MAURY.*

Imp. Industrielle et Artistique 17, rue des Martyrs. — Paris



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**  
6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**TIMBRES-POSTE D'ABYSSINIE**

Nous avons reçu de Harrar, des timbres d'Ethiopie oblitérés du nom de cette ville où ils sont en cours; nous les mettons en vente au prix de 6 francs la collection de sept timbres.

Ne possédant pour le moment qu'une provision restreinte de ces timbres oblitérés, nous ne pouvons les vendre en gros. Au contraire nous offrons en détail et en gros les timbres neufs de ce pays aux conditions suivantes :

1894. Effigie à droite de Ménélek II; dentelés.



	par un	par 100
1 1/2 guêrche vert.....	» 15	6' 00
1 2 » rose.....	» 25	13' 75
1 » bleu.....	» 50	27' 50
2 » brun ....	1'	55' 00

1894. Lion tenant une bande-roule; dentelés.



	par un	par dix
4 guêrches brun lilas	1' 75	11' »
8 » violet...	3'	22' »
16 » noir.....	6'	44' »

Les commandes au prix de gros doivent produire au moins 100 francs, quelles que soient les sortes de timbres demandées.

PETITES  
COLLECTIONS D'OCCASION

N° 302. — Album Universel, 5<sup>e</sup> Edition, contenant environ 1328 timbres, quelques-uns en mauvais état.

G<sup>de</sup>-Bretagne 49 t., Suède 15 t., Norvège 19 t., Danemark 19 t., Prusse 20 t., Saxe 13 t., Allemagne 32 t., Bade 12 t., Wurtemberg 20 t., Bavière 19 t., Allemagne Emp. 35 t., Autriche 34 t., Hongrie 9 t., Suisse 37 t., Pays-Bas 23 t., Belgique 33 t., Luxembourg 11 t., France 89 t., Espagne 67 t., Portugal 30 t., Sardaigne 11 t., Lombardo 5 t., Eglise 15 t., Italie 31 t., Malte 3 t., Russie 19 t., Roumanie 20 t., Turquie 20 t., Grèce 19 t., Egypte 18 t., Tunis 8 t., Cap 6 t., Maurice 10 t., Indes Angl. 13 t., Ceylan 7 t., Malacca 7 t., Hong-Kong 10 t., Japon 7 t., Indes Néerl. 4 t., Australie Occ. 2 t., Sud 3 t., Victoria 14 t., Tasmanie 3 t., N<sup>de</sup> G. du Sud 12 t., Queensland 7 t., N<sup>de</sup>-Zélande 5 t., Canada 14 t., E.-Unis 44 t., Mexique 20 t., Antilles Esp. 21 t., Haïti 6 t., Jamaïque 5 t., Colonies fr. 13 t., Trinité 5 t., Curacao 3 t., Guatemala 10 t., Salvador 3 t., Vénézuéla 7 t., Surinam 3 t., Colombie 10 t., Brésil 31 t., Pérou 16 t., Chili 12 t., Argentine 25 t., Uruguay 10 t.,

Prix : 70 fr. (port 0 fr 85).

N° 306. — Album illustré contenant environ 549 timbres en bon état, savoir :

France 32 t., G<sup>de</sup> Bretagne 29 t., Suède 4 t., Norvège 8 t., Saxe 4 t., Allemagne Emp. 15 t., Bade 4 t., Autriche 18 t., Suisse 21 t., Pays Bas 11 t., Belgique 19 t., Luxembourg 8 t., Espagne 47 t., Portugal 14 t., Russie 13 t., Finlande 6 t., Bulgarie 8 t., Grèce 14 t., Egypte 10 t., Cap 4 t., Sirmoor 2 t., Siam 3 t., Japon 4 t., Victoria 5 t., E.-Unis 16 t., Mexique 6 t., Colonies fr. 5 t., Brésil 14 t., Equateur 7 t., Argentine 15 t., etc.

Prix : 25 fr. (port 85 c.).

N° 307. — Album universel 4<sup>e</sup> édition contenant environ 1.039 timbres, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 54 t., Suède 36 t., Norvège 13 t., Danemark 18 t., Héligoland 7 t., Lubeck 6 t., Prusse 8 t., Saxe 3 t., Bade 3 t., Wurtemberg 16 t., Bavière 27 t., Allemagne Emp. 22 t., Autriche 42 t., Hongrie 21 t., Suisse 29 t., Pays-Bas 15 t., Belgique 30 t., Luxembourg 9 t., France 81 t., Espagne 57 t., Portugal 26 t., Eglise 15 t., Turquie 22 t., Levant 9 t., Cap 6 t., Maurice 7 t., Perse 11 t., Siam 3 t., Chine 2 t., Terre-Neuve 10 t., Canada 9 t., E.-Unis 29 t., Haïti 6 t., Jamaïque 2 t., Colonies fr. 12 t., Guatemala 10 t., Salvador 5 t., Brésil 20 t., Pérou 18 t., Argentine 16 t.

Prix : 60 fr. (port 1 fr. 65).

N° 308. — Album contenant environ 910 timbres dont quelques-uns en mauvais état :

France 62 t., Autriche 29 t., Bade 4 t., Bavière 14 t., Belgique 26 t., Espagne 41 t., G<sup>de</sup> Bretagne 60 t., Héligoland 3 t., Italie 33 t., Portugal 40 t., Russie 13 t., Saxe 5 t., Suède 12 t., Servie 6 t., Suisse 28 t., Wurtemberg 10 t., Alwar 1 t., Japon 8 t., Siam 2 t., Egypte 11 t., Argentine 50 t., Brésil 45 t., Chili 6 t., Costa-Rica 2 t., E.-Unis 32 t., Paraguay 7 t., etc.

Prix : 35 fr. (port 0 fr. 85).

N° 309. — Album universel, 4<sup>e</sup> édition, contenant environ 730 timbres, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 30 t., Suède 17 t., Norvège 8 t., Prusse 7 t., Bade 5 t., Bavière 8 t., Allemagne Emp. 10 t., Autriche 16 t., Hongrie 13 t., France 30 t., Espagne 28 t., Italie 30 t., Malte 3 t., Russie 12 t., Roumanie 11 t., Turquie 10 t., Levant 5 t., Egypte 6 t., Côte d'Or 2 t., Lagos 2 t., Cap 4 t., Orange 3 t., Transvaal 3 t., Perse 6 t., Indes angl. 8 t., Siam 3 t., Victoria 7 t., Queensland 4 t., Hawaï 3 t., Canada 11 t., Etats-Unis 35 t., Mexique 16 t., Haïti 5 t., Jamaïque 3 t., Antigua 2 t., Barbade 3 t., Guatemala 4 t., Nicaragua 5 t., Vénézuéla 7 t., Brésil 11 t., Pérou 7 t., Argentine 20 t., Uruguay 9 t., etc.

Prix : 40 fr. (port 0 fr. 85).

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864  
PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Madagascar. — Les timbres-poste français. — La question des timbres faux. — Timbres faux. — Demande de renseignements. — Divers. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

## PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

— Monsieur! nous annonce, tout effarée, l'employée chargée d'enregistrer les abonnements, Monsieur, les désabonnements pleuvent.

— Vraiment, mais pourquoi et depuis quand?

— Depuis l'envoi du dernier numéro, on se plaint que vous avez *parlé* politique.

— Combien de désabonnements?

— Douze!

— Combien de nouveaux abonnements sur le mois correspondant?

— Six cent cinquante.

— C'est une consolation, mais voyons ce que nous reprochent les mécontents.

Et lisant leurs lettres, nous n'en pouvions croire nos yeux. L'un nous signale cinq lignes que nous consacrons à l'époque historique du Septennat dans notre étude des timbres-poste français, il nous conseille de nous en tenir à l'annonce pure et simple des timbres nouveaux, à la classification des anciens et à la vente du tout; il enrage à voir un *boutiquier*, ce mot est plusieurs fois souligné dans l'intention évidente de nous humilier bien fort, de voir un *boutiquier* s'arroger le droit de juger des hommes qui... que... etc.

Un autre mécontent est moins prolix que le premier, deux lignes dédaigneuses pour dire... la même chose que lui.

Un troisième ne nous pardonne pas d'avoir parlé familièrement

de saint Antoine, il demande la restitution du restant de son abonnement, ou bien une amende honorable de notre part et la publication de sa lettre; il aura toutes ces satisfactions.

Voici les passages les plus marquants de l'épître :

« Vous n'avez tenu aucun compte des observations que je vous ai faites en décembre dernier, en répondant à votre questionnaire : *Que trouvez-vous de mal dans le Collectionneur ?*

Vous renchérissez au contraire dans le dernier numéro en raillant grossièrement les Portugais, à propos de leur timbre jubilaire de saint Antoine; j'aime autant et même mieux voir sur un timbre un moine qu'une cigogne, une morue ou tel autre emblème plus ou moins franc-maçonnique comme les triangles du Pérou, etc. Chacun son goût, Monsieur, et votre petit journal blessant mes sentiments et mes convictions... etc. »

T. V.

rue de la Chaire, à Lyon.

Eh bien, M. T. V. est plus royaliste que le roi et du haut des cieux, saint Antoine a pris mieux que lui notre innocente plaisanterie; en effet, nous avons à deux reprises, perdu dans le courant du mois notre parapluie et grâce à l'intercession bien évidente de saint Antoine de Padoue, nous l'avons à chaque fois retrouvé, ce qui, dans notre carrière déjà longue ne nous était jamais arrivé.

Un autre abonné nous reproche encore d'avoir dans une récente causerie mis en parallèle Lourdes et la Mecque? etc., etc.

Toutes ces demandes de désabonnement ont du reste un air de famille, on dirait d'une entente singulière. Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir là-dessous? car nous avons fait relire les passages incriminés par plusieurs personnes désintéressées et elles n'y ont pas trouvé un mot à redire.

Si, remontant plus haut, nous pouvions nous rappeler toutes les drôles de choses qui nous ont été dites et écrites à propos de notre petit journal, ce serait bien amusant; rien qu'à propos de notre étude sur les timbres français, on a trouvé successivement que nous étions impérialiste parce que à plusieurs reprises nous avons écrit le mot Empereur avec un E majuscule! Que nous faisons l'apologie de la Commune parce que les adjectifs dont nous nous servions à son égard n'étaient pas assez flétrissants.

On nous a injurié et même promis des coups, lorsque nous nous sommes permis en quelques mots de plaisanter la propagande boulangiste. On nous a découvert des ambitions immenses, quand dernièrement nous nous sommes enflammé, inutilement, hélas! pour obtenir que les futurs timbres-poste français ne fussent pas quelconques.

Notre article sur les timbres d'Ethiopie, qui a eu l'honneur d'être reproduit en toutes langues par cent journaux politiques, nous a valu de l'étranger une bordée d'ordures. Des français jaloux et niais ont fait chorus.

En attendant, ces timbres démontrent l'amitié du Négus pour la France; ils inquiètent l'Angleterre en Egypte et font échec à l'Italie dans la Mer Rouge. Ce n'est pas laid pour des timbres-poste et on nous fait bien de l'honneur en nous accusant de les avoir inventés.

Faisant un examen de conscience, nous nous sommes demandé si vraiment nous sortions de notre rôle en piquant de ci de là, quelques réflexions étrangères, nous assure-t-on, à la philatélie pure, et s'il fallait vraiment nous abstraire dans l'étude quintessenciée des filigranes et des dentelures, de la reconstitution des feuilles entières, des numéros de planches des timbres anglais, des oblitérations allemandes, des erreurs d'impressions, moutons à cinq pattes des timbres-poste, qui donnent paraît-il un prix énorme à une collection. Patience, patience, nous allons y arriver, un collaborateur y passe ses veilles et nous guidons son travail pour qu'il ne tombe pas dans l'exagération de l'exagération.

Mais nous le répétons encore, notre prédilection sera toujours pour la collection simple et bon enfant, amusante et instructive, ouvrant l'esprit à une infinité de choses que nous nous appliquons à faire ressortir. Oui cette recherche nous passionne et nos notices brèves, parfois réduites à quelques mots, plus ou moins heureusement, mais qui résument des pages de lecture, conviennent croyons-nous à nos vingt mille lecteurs (nous ne disons pas vingt mille abonnés).

La majorité des lecteurs de notre journal, est formée de jeunes gens et d'enfants, qu'il impressionne un peu comme les journaux de voyage, les récits de Robinson et les romans scientifiques de Jules Verne, avec cet avantage que les timbres, documents authentiques, restent dans l'album, pour fixer à demeure le fait historique, la notion de géographie par nous semés.

Et on voudrait nous faire croire que, de la poignée de grains dont nous disposons, il faut rejeter comme ivraie ceux qui peuvent faire germer dans de jeunes têtes une pensée de vérité et de bon sens, l'idée des aventures lointaines, l'amour de la patrie.

Non pas, nous sommes, si peu que ce soit, éducateur; et c'est l'honneur de notre petit journal qui du reste est assez bien enraciné pour se moquer d'une coterie.

A. MAURY.

## CHRONIQUE UNIVERSELLE



**AÇORES.** — Nous avons reçu au type en cours une nouvelle carte pour les districts d'*Angra* et de *Ponta Delgada*; elle est de 20 reis, violet sur chamois et il est probable qu'elle existe aussi pour *Horta*, ainsi que pour Madère.

**BAVIÈRE.** — A mentionner une légère variante de la bande à 3 pfennig brun qui est maintenant imprimée sur papier jaune au lieu de blanc.

**BELGIQUE.** — En octobre dernier nous donnions la circulaire ministérielle relative au retrait du timbre de cinq francs et nous ajoutions qu'aucun timbre ne rentrerait; les particuliers qui en possèdent eussent été en effet bien bons de se faire rembourser 5 fr., ce qui en vaut plus du double. Mais des feuilles entières de ces timbres ont été retrouvées dans certains bureaux de poste et le total s'élevant à 2.400 est mis en vente par le Domaine belge. L'adjudication aura lieu par soumissions cachetées qui seront reçues jusqu'au 24 juin: l'offre ne pourra porter sur moins de 50 timbres, mais elle pourra comprendre la totalité. L'adjudicataire sera naturellement le plus offrant, à la condition qu'il paye sur-le-champ en bel argent comptant.

D'après certains bruits, on serait bien près de s'emballer pour arriver bon premier dans cette course au timbre-poste; nous croyons que c'est une faute, un timbre dont il reste 2.400 pièces n'est pas encore une rareté, et s'il est introuvable pour le moment nous pensons qu'il en existe certains stocks entre mains de gens qui ont intérêt à le raréfier pour le faire monter de prix.

**BRÉSIL.** — Comme complément aux timbres catalogués le mois dernier, annonçons le 2.000 reis centre violet et cadre brun jaune type du 1.000 r. tête de Mercure.

**CANAL DE PANAMA.** — Rectifions une erreur glissée dans notre catalogue des émissions nouvelles de janvier dernier. La surcharge sur le 20 c. noir sur violet est de 5 centavos et non de 2 c.

**CAP DE BONNE ESPÉRANCE.** — La carte de 1 penny brun a eu sa valeur modifiée en 1/2 p., par la surcharge ONE-HALF

PENNY en deux lignes au milieu du timbre et deux traits curvilignes biffant l'ancienne valeur.

**CHILI.** — Nous avons à revenir sur les timbres-taxa dont nous parlions le mois dernier. Le type définitif ne rappelle que très imparfaitement le timbre-poste en cours ; en haut à gauche une petite effigie de Colomb dans un cercle ; en bas à droite un gros chiffre de valeur en blanc sur fond ligné horizontalement ; une banderole traverse le timbre dans le genre des timbres-taxa français, la valeur répétée de chaque côté du mot CENTAVO et ayant au-dessus MULTADA. Sur le cadre rectangulaire les inscriptions et en bas VALPARAISO. Les timbres-taxa en question sont donc bien spéciaux à cette ville ; il ne manquerait plus que chaque bureau en fasse autant.

**COLOMBIE.** — Une nouvelle série est en préparation dans ce pays, et plus ça change plus c'est la même chose. Le 5 centavos, type armes, nous parvient dans un nouveau cadre qui n'a rien de bien merveilleux ; pas la moindre originalité. Il est comme les timbres des précédentes séries imprimé en lithographie sur papier teinté ; sa couleur est brun jaune.

**COOK.** — La carte de 1892, timbre avec inscriptions et cadre grecque paraît maintenant en bleu sur chamois foncé au lieu de noir sur blanc.

**CUBA.** — Un journal que nous ne citerons pas, mais qui recommande à ses lecteurs l'achat de la série complète des 53 sortes de timbres de Melilla, annonce qu'il a reçu de son correspondant de Cuba l'avis que les séparatistes (insurgés) allaient émettre une nombreuse série de timbres portant les effigies des *Libertadores*, les vus des pays où se font les opérations de la campagne, etc.

Grand merci de nous avoir prévenu, nous ne tomberons pas dans le piège.

**FRANCE.** — Jusqu'à présent la gendarmerie était chargée de la remise de toutes les pièces et communications relatives au service militaire. Un décret du 2 mars charge l'administration des postes de ce service et crée une carte postale d'un nouveau genre qui circulera en franchise en France, en Algérie et en Tunisie.

Lorsque nous aurons reçu cette carte, nous la décrirons dans le journal.

**GRANDE-BRETAGNE.** — L'éternelle jeunesse de la reine Victoria sur les timbres-poste de l'Angleterre et de la plupart de ses colonies, a été dernièrement l'objet, à la Chambre des Communes,



d'une motion de M. Heaton, le vaillant promoteur de l'*Ocean penny postage*, qui demandait que la reine fût représentée sur les timbres-poste comme elle est actuellement. M. Morley lui répondit que la modification avait déjà été faite sur quelques nouveaux timbres des Indes, mais que la série actuellement en cours dans le Royaume-Uni était de création relativement récente, puisqu'elle datait seulement du Jubilé de la reine; il ne voit pas la nécessité de la changer maintenant, mais la demande de M. Heaton sera prise en considération lorsqu'une nouvelle série de timbres sera projetée.

**GUATEMALA.** — Les surcharges continuent dans cette république; la dernière que nous avons reçue porte le millésime 1895 et la valeur 1 centavo sur le 5 c. violet; le tout en rouge.

**HANKOW.** — Toute la série des petits timbres de 1893 sert



comme timbres-taxe après addition d'une surcharge noire « Postage due » en deux lignes et deux caractères chinois au-dessous.

**HONDURAS BRITANNIQUE.** — Nettoyage complet des vieux fonds de boutique. Nous avons reçu une circulaire de l'Office des Agents de la Couronne à Londres, mettant à l'encaissement les timbres surchargés suivants :

5 c. noir sur 3 p. brun, déjà surchargés 3 c. . . .	6.807
15 » rouge sur 3 p. bleu, déjà surchargés 6 c. . . .	15.542

20 c. noir sur 6 p. jaune.....	9.366
50 » noir sur 1 sh. gris.....	4.206

Les lots ne pouvaient pas être divisés et l'offre ne pas être inférieure à la valeur faciale.

Comme cela il n'y a rien de perdu.

**HAWAII.** — De la *Revue Diplomatique* :



« A en croire des dépêches qui nous arrivent de San-Francisco et de New-York, la peu dange-reuse tentative de restauration faite en faveur de Liliuokalani a une fin singulièrement pénible pour cette princesse. Le tribunal républicain, prenant très au sérieux cette conspiration, a condamné l'ex-reine à cinq ans de prison et 5,000 dollars d'amende. Par contre, tous les sujets anglais impliqués dans le complot ont été relâchés, mais à la condition de quitter le pays ».

**ICHANG.** — Il serait vraiment dommage de passer sous silence l'apparition de la belle série dont nous avons déjà eu l'occasion de parler plusieurs fois. Les huit timbres semblent vouloir lutter comme format avec les Djibouti et sont tous à un type différent : le 1/2 candarin nous montre dans le milieu une sapèque, monnaie chinoise percée d'un trou carré dans le milieu; le 1 candarin porte quatre de ces sapèques disposées en croix et les numismatistes reconnaîtront assez facilement les dynasties inscrites sur ces monnaies savoir : *Tao-Kiang, Tung-Chih, Hsiea-Feng* et *Kuang?*; le 2 c. nous montre une tablette avec caractères chinois entourée de fleurs; le 3 c. porte le millésime 1894 dans une sorte de labyrinthe; le 5 c. encore des caractères chinois dans une grecque en losange; le 1 mace a un oiseau à superbe queue posé sur une branche cassée qui n'a pas de point d'appui; le 15 c. est oblong et nous fait voir une loutre retirant de l'eau le produit de sa chasse; enfin le 3 mace donne le plan de la ville d'Ichang. Tous ces timbres portent en haut : ICHANG et en bas la valeur, les autres inscriptions sont en chinois. Nous décrivons ces timbres à titre de curiosité mais comme ils ne sont pas sérieux nous ne les cataloguons pas.

**INDE PORTUGAISE.** — Les nouveaux timbres à l'effigie de don Carlos viennent seulement de partir de Lisbonne et comprennent comme dans la série précédente, les valeurs de 1 1/2, 1 1/2 et 6 reis, 1, 2, 4 et 8 tangas; nous n'en connaissons pas les cou-

leurs. Que vont penser la plupart de nos confrères qui se sont un peu hâtés d'annoncer la série en *reis* identique à celle des autres colonies? un journal allemand donna même une reproduction, qu'il pourra quand même utiliser en changeant le chiffre.

*O Philatelist*a annonce qu'il va être créé pour cette colonie une nouvelle valeur de 9 *reis* dont l'utilité a été reconnue indispensable.

**LORENZO-MARQUÉS.** — Un correspondant nous annonce que toute la série, type des autres colonies, est sinon en cours, du moins en route pour sa destination. Cela est bien possible mais nous n'avons pas encore vu ces timbres. Le nom du pays est orthographié *Lourenço Marques* en portugais.

**MADAGASCAR.** — Cette île étant pays de protectorat n'avait pas reçu la série coloniale et les bureaux français y utilisaient les timbres de la métropole, sans surcharge. Les événements qui se préparent sont sans doute cause qu'une série spéciale vient d'être mise en cours; les timbres français ont reçu la surcharge en trois lignes : « Poste Française Madagascar » en lettres minuscules très allongées. Nous ne connaissons encore que six valeurs; les 10, 40, 50 et 75 centimes, les 1 et 5 francs. Nous supposons qu'il y en aura d'autres.

**MAURICE.** — Un correspondant anonyme nous envoie la coupure ci-dessous du *Journal de Maurice* du 22 janvier dernier :

« Les nouveaux timbres de trois sous demandés en Europe par M. Martin portent les armes de Maurice et non l'effigie de la Reine. Le directeur de la poste n'en a pas commandé moins d'un million. »



**MONACO.** — Un correspondant de Grasse nous fait remarquer que le 1 centime vert olive paraît maintenant dans une teinte plus claire très indécise, tenant le milieu entre le vert jaune et le vert gris.



**ORANGE.** — Un de nos correspondants nous apprend que par suite de la mise en cours du 1 penny violet, le 2 p. qui est également violet et qui n'a pas encore été remplacé par le rose, amenait des confusions, et que par suite on a dû le surcharger 2 d. en noir. C'est bien possible mais comme nous n'avons pas vu ce provisoire nous attendrons pour le cataloguer.

**PORTUGAL.** — Les journaux portugais sont remplis de détails sur la prochaine émission dont nous avons été des premiers à parler en janvier dernier. La gravure des coins a été confiée à M. Mouchon qui a produit des petites merveilles. Il y aura quatre types : un pour le continent, un autre pour les îles, le troisième pour les Indes et le dernier pour les provinces d'outre-mer.

Nous apprenons en outre que les timbres du centenaire de Saint-Antoine seront de trois types; le premier nous donnera un portrait authentique du saint, d'après celui qui existe à l'Académie des Beaux-Arts; le deuxième sera oblong et représentera le *miracle des poissons*, puis le troisième nous montrera *l'ascension de Saint Antoine*. Enfin il y aura aussi une carte-poste de 10 reis dessinée par Casanova et gravée sur bois par Pedroso, mais cela ne nous dit pas ce qu'on nous y fera voir.

Les quantités de timbres commandées à Leipzig sont les suivantes :

5 reis	2.000.000	80 reis	300.000
10 »	500.000	100 »	300.000
15 »	500.000	150 »	500.000
20 »	500.000	200 »	50.000
25 »	2.500.000	300 »	50.000
50 »	1.000.000	500 »	50.000
75 »	300.000	1 000 »	50.000

Il y aura en plus 1.500.000 cartes-poste, et la valeur faciale du tout dépasse 2 millions de francs qui sont demandés aux collectionneurs. Plus fort qu'à Saint-Marin !

Sur les quantités citées plus haut, il sera prélevé un approvisionnement pour les Açores, avec surcharge, bien entendu, comme pour le centenaire de don Henrique.

L'émission de ces timbres spéciaux durera du 12 juin au 30 du même mois.



**NICARAGUA.** — Il manquait une série dans la longue nomenclature que nous avons donnée le mois dernier, des marques d'affranchissement pour 1895; c'est celle des timbres-télégraphe. nous avons cru un moment qu'on allait nous en faire grâce. Elle comprend onze valeurs, une de plus que la série des timbres-poste; le type est naturellement celui de ces derniers, mais tirés dans des couleurs différentes et portant en haut la surcharge TELEGRAFOS en bleu, sauf pour le 20 c. où elle est carmin.

**SAINT-THOMAS ET PRINCE.** — Les nouveaux timbres au type de don Carlos sont en cours, mais la série ne va actuellement que jusqu'au 50 reis. Le reste suivra bientôt.



**SAMOA.** — Deux surcharges sont signalées sur le 2 pence orange de 1887. La première porte en bleu « Surcharged-1 1/2 d. » en deux lignes, elle nous paraît postale; mais la seconde porte en noir « R — 3 d. »; ne serait-elle pas fiscale? Nous attendrons de plus amples renseignements pour cataloguer cette dernière.



**SERBIE.** — Nous avons reçu au type du nouveau timbre-poste, la carte de 5 paras bleu, puis au type de l'année dernière la double 10 p. rose.

Toutes ces cartes sont sur carton chamois.

**SIRMOOR.** — Les timbres au nouveau type dont nous avons parlé, méritent une petite description. Le timbre est de format ordinaire et oblong; l'éléphant qui en forme le sujet principal est représenté de profil à gauche, marchant sur un terrain nu sans le moindre accessoire l'accompagnant; il est renfermé dans une ellipse portant: SIRMOOR POSTAGE AND INLAND REVENUE; ce sont donc des timbres postaux et fiscaux. Aux quatre angles le chiffre de valeur. ceux du haut sont penchés, et en bas l'énonciation de la valeur; tout le fond du cadre est guilloché. Ces timbres sont très jolis et comme les précédents à l'effigie du rajah, doivent avoir été fabriqués par la maison Waterlow and sons de Londres.

**TIMOR.** — C'était fatal! Imitant Macao, toute l'ancienne série



de don Luiz a reçu en surcharge les nouvelles valeurs en *avos de*

*pataca*; mais que devient donc dans tout cela la série à l'effigie de don Carlos?

**VENEZUELA.** — En juin dernier, nous annonçons qu'on préparait une émission jubilaire pour le centenaire du maréchal Sucre. D'après un journal qui nous est communiqué par un de nos correspondants, c'est un marchand de timbres de Caracas qui a offert au ministre, non pas un timbre, mais toute une série de timbres jubilaires. L'offre gracieuse a été acceptée et les dits timbres serviront à affranchir la correspondance pendant les jours de fête du Centenaire.

D'un autre côté il nous a déjà été offert, sur enveloppes, des timbres du Centenaire de Colomb de 1893 et autres timbres quelconques oblitérés avec un cachet spécial portant PRIMER CENTENARIO del MARISCAL SUCRE. 1795. 8 de Febrero. 1895. Le prix qui en était demandé n'était pas fait pour nous tenter, mais il est à constater que, de quelque côté qu'on se tourne, les émissions commémoratives ne sont qu'un prétexte à spéculation et ont remplacé l'ancienne folie des surcharges.

**VICTORIA.** — Depuis septembre nous avons annoncé le changement de couleur des timbres-taxa, il faut croire que la série est en cours, car les plus petites valeurs commencent à nous parvenir.

**CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES**  
MARS 1895

**AÇORES**

**Angra**

*Carte, type en cours. carte chamois.*

20 reis violet.

**Ponta Delgada**

*Carte, type en cours. carte chamois.*

20 reis violet.

**BAVIÈRE**

*Bande, type en cours, papier jaune.*

3 pfennig brun.

**BRÉSIL**

*Timbre, suite de la série en cours.*

*2.000 reis brun jaune et violet, Mercure.*

**BRUNEI**

*Type des timbres annoncés le mois dernier.*

**CAP DE BONNE-ESPÉRANCE**

*Carte en cours avec valeur en surcharge noire.*

*1/2 penny sur 1 p. brun.*

**CAP VERT**

*Type des timbres annoncés le mois dernier.*

**CHILI**

*Type des timbres-taxe annoncés le mois dernier.*

**COLOMBIE**

*Timbre, genre en cours, armes, dentelé.*

5 centavos brun jaune.

**CANAL DE PANAMA**

*Rectifier au catalogue de janvier :*

5 cent. rouge sur 20 c. noir sur violet.

*au lieu de 2 cent., etc.*

**ILES DE COOK**

*Carte, type de 1892, carte chamois foncé.*

1 penny bleu.

**GUATEMALA**

*Timbre en cours avec millésime et valeur en surcharge rouge.*

1 c. sur 5 c. violet.

**HAITI**

*Timbre, suite de la série en cours*

20 cent. brun.

**HANKOW**

*Timbres-taxe, timbres de 1893, avec Postage Due en surcharge noire.*

2 cents violet sur lilas.

5 » vert sur saumon.

10 » rouge sur rose.

20 » bleu sur chamois.

30 » rouge sur jaune.

**MADAGASCAR**

*Timbres de France avec « Poste Française Madagascar » en surcharge rouge ou noire.*



10 centimes noir sur violet.

40 » rouge.

50 » rose.

75 » noir sur jaune.

1 franc olive.

5 » violet.

**LORENZO MARQUES**

POSSESSION PORTUGAISE

**Afrique Orient**

*Timbres, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>, de 3/4 à gauche, dentelés*

5 reis orange.

10	reis	lilé.
15	»	brun rouge.
50	»	violet clair.
25	»	vert.
50	»	bleu ciel.
75	»	carmin.
80	»	vert clair.
100	»	brun et jaune.
150	»	rose sur rose.
200	»	bleu sur bleu.
300	»	bleu sur chamois.

### NICARAGUA

*Timbres-télegraphe, type des timbres-poste avec TÉLÉGRAFOS EN surcharge bleue ou carmin.*

1	cent.	rouge brun,	<i>surcharge bleue.</i>
2	»	vert.	<i>id.</i>
5	»	orange.	<i>id.</i>
10	»	jaune brun.	<i>id.</i>
20	»	bleu.	<i>surcharge carmin.</i>
25	»	violet.	<i>surcharge bleue.</i>
50	»	rouge brun.	<i>id.</i>
1	peso	rouge.	<i>id.</i>
2	»	vert.	<i>id.</i>
5	»	bistre.	<i>id.</i>
10	»	violet.	<i>id.</i>

### SAINT-THOMAS ET PRINCE

*Timbres, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup> de 3/4 à gauche, dentelés.*

5	reis	jaune.
10	»	lilas.
20	»	violet clair.
25	»	vert.
50	»	bleu ciel.

### SEYCHELLES



*Type des enveloppes annoncées le mois dernier.*

**SAMOA**

*Timbre de 1887 avec « Surcharged » et valeur en surcharge bleue.*

1 1/2 d. sur 2 pence orange.

**SERBIE**

*Cartes, timbre en cours à droite, carte chamois.*

5 paras bleu.

*Idem, type 1894.*

10 et 10 p., réponse, rose.

**TIMOR**

*Timbres de 1888, PROVISORIO et valeur en surcharge.*

1	avo	sur 5 reis noir	<i>surcharge rouge.</i>
3	»	sur 20 reis rose	» <i>verte.</i>
4	»	sur 25 reis lilas	» <i>noire.</i>
6	»	sur 40 reis brun	» <i>noire.</i>
8	»	sur 50 reis bleu	» <i>rouge.</i>
13	»	sur 80 reis gris	» <i>noire.</i>
16	»	sur 100 reis brun rouge	» <i>noire.</i>
31	»	sur 200 reis violet	» <i>noire.</i>
47	»	sur 300 reis orange	» <i>verte.</i>

*Timbre, de 1893, même surcharge.*

1/2 avo sur 2 1/2 brun *surcharge noire.*

**TRANSVAAL**

*Timbre, suite de la série en cours.*

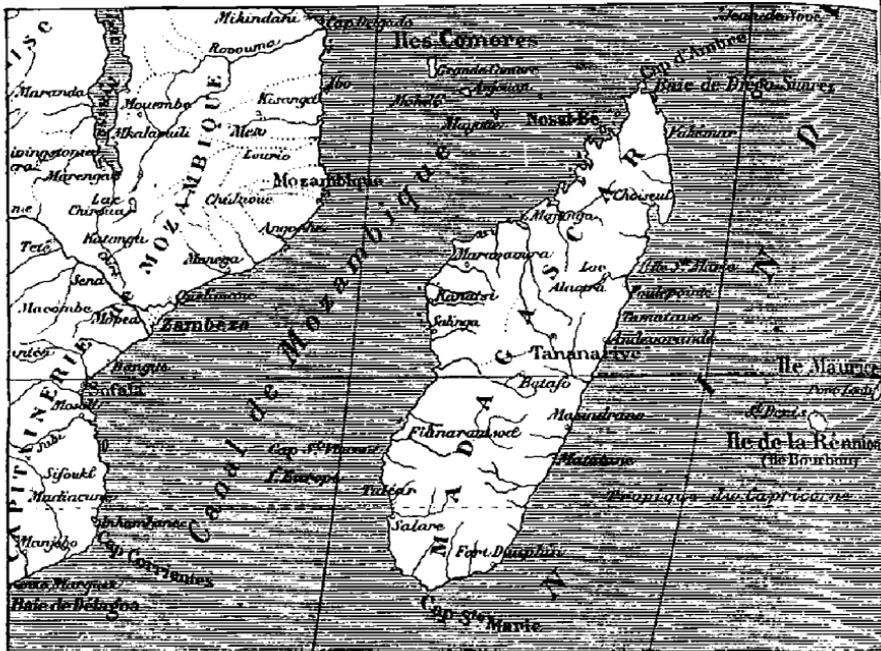
1/2 penny gris.

**VICTORIA**

*Timbres-taxe, type en cours, dentelés.*

1/2	penny	vert et rose.
1	»	vert et rose.
2	»	vert et rose.
4	»	vert et rose.
5	»	vert et rose.
6	»	vert et rose.
10	»	vert et rose.
1	shill.	vert et rose.
2	»	vert et rose.
5	»	vert et rose.

# MADAGASCAR



L'expédition de Madagascar appelle l'attention sur cette grande île de l'Océan Indien dont la superficie est de 590.000 kil. carrés alors que celle de la France n'est que de 528.572 kil. carrés.

Sa situation lui donne une importance considérable au point de vue politique et commercial, car elle se trouve à la fois sur l'ancienne route du Cap de Bonne-Espérance à la mer des Indes, à proximité de la côte orientale d'Afrique et plus particulièrement des établissements portugais de Mozambique et de Sofala, à portée de la route d'Aden pour le golfe Persique, l'Hindoustan, le golfe du Bengale, les îles de la Sonde, l'extrême Orient et même l'Australie.

La fertilité luxuriante de cette île et la richesse de son sous-sol étaient déjà connus au XVII<sup>e</sup> siècle.

Le capitaine Rigault, de Dieppe, de la Marine Royale, fut chargé par le cardinal de Richelieu de prendre possession de l'île pour le compte de la *Société de l'Orient*. Ces lettres patentes du 24 juin 1643 furent confirmées en 1643 par le jeune roi Louis XIV qui accordait à la Société la concession de l'île de Madagascar et des îles adjacentes « pour y ériger colonies et commerce et en prendre possession au nom de S. M. Très-Christienne ».

L'île prit en 1665 le nom *l'île Dauphine*; le sceau royal lui conféra le nom de *France Orientale* avec Fort-Dauphin comme chef-lieu. La *Compagnie Orientale* qui avait succédé à la Société de l'Orient fut obligée de faire en 1670 remise de ses droits sur Madagascar entre les mains de Louis XIV. Un arrêt du conseil d'Etat réunit définitivement l'île avec ses forts et ses habitations au domaine de la Couronne.

L'insalubrité des côtes, le manque de relations avec la mère-patrie ne donnèrent pas à cette tentative de colonisation le résultat espéré.

En 1814 le traité de Paris rendit à la France ses droits sur Madagascar que l'Angleterre avait contestés un moment; les Français fondèrent vers 1816 à l'île Sainte-Marie de Madagascar un établissement durable.

Mais les Hovas, qui sont la race dominatrice de l'île, race d'origine malaise, n'admirent pas sans conteste l'extension française dans l'île; soutenus par les Anglais qui voyaient d'un œil jaloux la France prendre pied à Madagascar et qui ne pouvaient s'opposer ouvertement, au lendemain de la paix de 1815, à la prise de possession, les Hovas luttèrent depuis cette époque contre l'influence française.

Et cette lutte politique se compliqua d'une lutte religieuse. Les missionnaires français sont catholiques, ceux du gouvernement britannique sont méthodistes et l'on voit successivement la Cour de Tananarive changer de religion suivant l'influence du moment.

En 1840 nous prenions possession de Nossi-Bé; en 1841, de Mayotte.

Tamatave fut bombardé en 1845, puis pendant huit ans l'île resta fermée à tout commerce européen.

En 1883 l'amiral Pierre prenait Tamatave, ainsi que la baie de Diégo-Suarez, Mahanora, Vohémar et Passandava.

Enfin en 1885 un traité fut signé, qui reconnaissait à la France le protectorat de l'île. Un résident général français, avec escorte consulaire dut résider à Tananarive et toutes les relations extérieures du royaume malgache furent mises entre ses mains.

La violation de ce traité par les Malgaches, est cause de l'expédition militaire décidée aujourd'hui.

Le moment nous semble venu de jeter un coup d'œil sur les timbres-poste qui ont été utilisés dans cette île.

Depuis l'expédition de l'amiral Pierre 1883 jusque vers 1889, les timbres coloniaux français ont été utilisés sans surcharges spéciales par des bureaux de poste établis à Tananarive, Tamatave, Majunga, Nossi-Bé, etc. On rencontre oblitérés à Madagascar les timbres de l'émission 1881 (Déesse assise) et les timbres-taxe de l'émission 1884-86.

Ces bureaux étaient approvisionnés par celui de la Réunion. Vers 1889 et jusqu'en 1891, sous le prétexte plus ou moins fondé de

pénurie de certaines valeurs on vit apparaître une série trop nombreuse de surcharges.

On rencontre ainsi des timbres provenant de Madagascar, de Diégo-Suarez, de Nossi-Bé.



Vers 1891, il y eut même des timbres ou plutôt des vignettes spéciales pour Madagascar et Diégo-Suarez.

Nos lecteurs se rappellent bien la campagne incessante que nous avons faite contre ces timbres, que les collectionneurs ont néanmoins adoptés parce qu'ils étaient officiels et qu'ils avaient servi à affranchir des correspondances.

Nous signalions aussi en septembre 1886, dans le n° 71 du *Collectionneur*, l'arrivée à Paris d'une formidable collection de très grands timbres malgaches remontant soi-disant à 1884, frappés de cachets aux armes d'Angleterre avec légende : BRITISH VICE CONSULATE ANTANANARIVO; la série complète avec ses variétés de surcharges, etc. se composant de *soixante-deux* timbres actuellement cotés par certains marchands de vingt à cent francs la pièce!

Dans nos numéros de mai, juin et juillet 1887 nous avons démontré la non existence officielle de ces vignettes, inventées par le vice-consul général et désavouées par le consul.

En 1893 le Gouvernement français considérant Madagascar comme un pays de protectorat et non comme une colonie, des timbres-poste français (groupe allégorique) furent envoyés aux bureaux de poste de Majunga, Tamatave et Tananarive.

A peu près à la même époque chaque colonie recevait ses timbres spéciaux (*Anjouan, Diégo-Suarez, Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie de Madagascar*).

On trouvera encore à notre Questionnaire une note relative à des timbres de Sainte-Marie de Madagascar, bien douteux, et qui nous sont inconnus.

Enfin vient de paraître une série de timbres français au type groupe allégorique, sérieusement surchargés cette fois de : POSTE FRANÇAISE MADAGASCAR.

Ces timbres récemment en usage dans les parties de la côte encore occupée par nos nationaux, vont suivre notre armée dans sa marche en avant.

Puissent-ils nous parvenir promptement datés de Tananarive! De cela nous ne sommes pas en peine, malgré l'insalubrité des

côtes et les difficultés d'une campagne en si vaste pays, où l'ennemi qui fuit est plus dangereux que celui qui combat. Nous sommes certains que nos braves soldats, tous volontaires, mèneront cette œuvre patriotique, rondement et joyeusement comme l'a si bien dit M. Félix Faure.

Mais après ? Où est l'armée de colons, fermiers, mineurs, négociants, industriels, prêts à tirer parti de la *France Orientale* ?

Cette armée se recrute en Angleterre et en Allemagne, tandis que nos jeunes gens, trop choyés, s'ennuient au logis paternel.

Voilà ce que crient nos timbres coloniaux et de protectorat : on demande des hommes honnêtes, intelligents et forts, on demande des capitains hardis pour que nos braves soldats et marins ne tirent pas toujours les marrons du feu au profit de l'étranger.

*Franchise.* — Nous recevons communication du décret du 15 février 1895 relatif aux franchises postales accordées aux militaires et marins du corps expéditionnaire de Madagascar.

« Le Président de la République française, vu la loi du 30 mai 1871 qui accorde la franchise postale aux militaires faisant partie des corps d'armée de terre et de mer en campagne : sur le rapport du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes : Décrète :

ARTICLE PREMIER. — Les lettres simples, c'est-à-dire ne dépassant pas le poids de 15 grammes, provenant des militaires ou marins faisant partie du corps expéditionnaire de Madagascar ou adressés à ceux-ci sont admises à la franchise postale. »

*Cartes postales ?* Nous demandons à M. le Ministre du Commerce, des Postes et des Télégraphes de compléter cette mesure en étendant la franchise aux cartes-postales simples et avec réponses; il serait fait un tirage de cartes sans timbre, lesquelles seraient vendues au prix coûtant au public, soit une dizaine pour 5 centimes, elles auraient une formule imprimée portant les mots : BATAILLON, COMPAGNIE, ESCADRON, BATTERIE, etc., qui faciliterait le travail de la poste et éviterait souvent les fausses directions qui font taxer les correspondances militaires.

D'autres cartes seraient distribuées gratuitement aux soldats et marins qui sans s'embarrasser de papier à lettre et d'enveloppes, de plumes et d'encre, pourraient toujours écrire un mot au crayon à leur famille. — Nous avons vu de pareilles cartes dans les sacs des soldats allemands en 1870. — C'était dans une ambulance et en moins de vingt minutes, chaque blessé avait écrit ou fait écrire aux siens; les cartes étaient réunies et mises en ordre: combien de temps eût-il fallu rien que pour réunir plumes et papier à lettre ?

L'Italie a tout prêt en approvisionnement des cartes pour ses militaires, en cas de mobilisation; nous en ferons graver le dessin pour le mois prochain.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

---

*Pour ajouter page 323; N° 155 du COLLECTIONNEUR.*

A propos des timbres vendus à Paris pendant la Commune, un de nos clients nous adresse le passage suivant du *Moniteur des Communes*, (Organe du Gouvernement publié à Versailles) du 8 mai 1871 :

### LES TIMBRES FORCÉS

« M. Theisz tient toujours à placer ses timbres-poste. Nouvelle sommation est faite aux débits de tabac d'avoir à s'approvisionner (lisez : payer) d'une quantité suffisante pour fournir à première réquisition des timbres d'un à vingt centimes.

Il reçoit les dénonciations à son hôtel de la rue Jean-Jacques.

*On sait que les timbres de la Commune sont dans le genre des timbres prussiens. Elle ne reconnaît pas les timbres de l'administration régulière, parce qu'elle n'en a plus trouvés à la Monnaie et parce qu'elle veut avant tout se créer des recettes. »*

Voilà comme on écrit l'histoire, *Le Moniteur des Communes*, qui savait à quoi s'en tenir, feignait de prendre les timbres d'offices particuliers qui, avec leur composition sommaire ressemblent un peu aux timbres d'Alsace-Lorraine, avec les timbres vendus par la Commune. Ces derniers, ainsi que nous l'avons démontré, étaient des timbres français de l'empire, retrouvés à la Monnaie dans une cachette, en même temps que les planches à l'effigie de la Liberté, dont les communeux s'empressèrent de faire des tirages.

*Pour ajouter au même numéro page 324.*

Nous avons vu comme preuve curieuse de la pénurie des timbres dans les départements pendant la Commune : le *quart* d'un timbre de 80 c. rose empire lauré ayant servi à affranchir une lettre portant le timbre à date : AMANCEY (Doubs), 15 AVRIL 71, et le petit cachet rond on (origine rurale). Le quart de timbre était oblitéré très correctement du losange de points portant au centre le n° 75.

---

## LA QUESTION DES TIMBRES FAUX

### LE POUR ET LE CONTRE

---

*Voici le résumé d'une lettre qu'à notre grand regret nous avons dû abréger faute de place :*

« Je suis un vieux collectionneur puisque je vous ai acheté des timbres dans notre petit magasin de la rue Richelieu, en face

Théâtre-Français, j'en ai acheté aussi chez Laplante et j'ai fait des échanges à la Bourse des Tuileries; j'ai également fait de nombreuses transactions avec mes camarades de collège et de ce fait ma collection contenait pas mal de timbres faux quoique j'aie toujours passé pour un connaisseur.

Ma bourse de gamin ne me permettait pas de mettre de hauts prix, et je n'ai pas dû dépenser en tout plus de deux cents francs d'argent.

En 1880, j'ai retrouvé avec plaisir ma collection oubliée depuis vingt ans, ma fille aînée y prit goût, et je l'aidai à la classer dans un album moderne.

Mon premier soin fut de vous faire expertiser mes timbres et il s'en est trouvé d'excellents parmi les anciens d'Oldenbourg, de Brême, des îles Ioniennes, du Cap, de Buenos-Ayres, de Montevideo, de Luçon, de Victoria, etc. Vous m'en avez offert douze cents francs, mais nous avons préféré la continuer.

Le collectionneur est comme la nature, il a l'horreur du vide; les cases de vos albums sont une tentation permanente, et j'aperçois très bien pourquoi vous n'avez pas voulu mettre d'images noires dedans. N'ayant jamais voulu dépenser plus de trois francs pour un timbre-poste, j'avoue très bien que je suis revenu peu à peu à choisir, dans mes timbres faux que j'avais d'abord rejetés, les mieux faits, et les ai bel et bien mis dans nos albums lorsque les vrais manquaient, les signalant par une petite croix au-dessus, et lorsque j'ai trouvé à des prix doux les fac-simile bien gravés de timbres rares, je me les suis offerts, ne me croyant pas plus sot qu'un autre. Voyez, le Musée national de Saint-Germain par exemple, contient 25 pour cent d'antiquités de l'ancienne Gaule qui sont des moulages en plâtre, admirablement maquillés et que l'on ne distingue guère, dans les vitrines, des objets authentiques: bijoux, armes et ustensiles.

Je vous ai même écrit dans le temps que vous devriez faire des *fac-simile* sérieux des timbres anciens qui sont à prix inabordable, car enfin qui peut prétendre avoir un jour des anciens Guyane authentiques, Hawaï chiffres, Maurice post office, et autres timbres qui ne sont pas beaux pour leur prix de trois, dix et vingt mille francs la pièce, dit-on.

Lorsque des fac-simile ou des reconstitutions sont dans les musées, comme nombre d'armures du Musée d'artillerie aux Invalides, cela est écrit sur une étiquette, mais ce n'est pas placé en travers des objets, je ne vois donc pas la nécessité d'imposer cette inscription sur les timbres imités comme vous le demandez, écrivez-le derrière ou dans le filigrane du papier, mais laissez le collectionneur arranger sa collection comme il l'entend, s'illusionner et même illusionner un peu ses amis, en général peu connaisseurs, auxquels il fait les honneurs de ses albums. Ce serait intolérable de voir de place en place des timbres barrés en noir du mot imitation ou fac-simile.

Les timbres rares valent aujourd'hui les prix de tableaux de maîtres, un connaisseur s'imaginera bien que moi, employé de commerce, je ne vais pas immobiliser une fortune dans deux ou trois albums

Quand on a une copie d'un tableau ou d'une gravure de valeur, la barre-t-on du mot imitation ? Pourquoi ne voudrait-on pas que je m'illusionne avec mes timbres, quand des dames, même millionnaires, ont au bal des diamants en strass et des colliers de perles en écailles d'ablettes; il faudrait pour être juste, obliger de mettre sur ces diamants et sur ces perles : imitation, afin qu'il n'y ait personne de trompé.

Qu'on nous laisse donc tranquilles à nous amuser sans faire de mal à personne.

Où vous avez raison, c'est lorsque vous conseillez de déposer une plainte en escroquerie contre qui vend sciemment du faux pour du vrai.

Mais je suis carrément pour la liberté des imitations; mon petit-fils, âgé de six ans, est philatéle comme père et mère, on lui a donné au jour de l'an un petit album où il colle, en faisant des réflexions qui amuseraient bien vos lecteurs, des timbres communs et aussi tous mes anciens faux inutiles dont il fait ses choux gras.

Son rêve était d'avoir des Cap de Bonne-Espérance pour remplir les cases triangulaires de son album, oh ! ces cases.

Il les a obtenus à force de sagesse et cela m'a coûté douze sous, fallait-il que je les achète chez vous pour soixante francs, prix de votre catalogue?...»

L. F.

..

Chose singulière. La lettre que l'on vient de lire, qui invoque en faveur de la liberté du commerce de timbres faux, des exemples que nous avons précédemment indiqués nous-même, au lieu de nous convaincre, nous montre plus clairement la nécessité d'imprimer *Fac-simile*, sur les imitations vendues pour telles. L'argument péremptoire est : « Cela ne se fait pas pour les arnaques, fayences, gravures, etc.. copies identiques de l'ancien ».

Et bien, loyalement, *cela devrait se faire*, c'est une jurisprudence à établir. Cette obligation serait d'autant plus nécessaire pour les vieux timbres-poste que la fraude est plus difficile à reconnaître, que les collectionneurs sont légion et qu'ils font entre eux des ventes et des échanges, transactions extrêmement nombreuses qui n'ont pas la garantie d'un intermédiaire responsable.

A. M.



## TIMBRES FAUX

France. — On nous a montré le timbre de France de 1849, 1 franc vermillon collé sur un fragment de vieille lettre et oblitéré avec la grille. Ce timbre faux dont le dessin diffère du type authentique est d'un rouge jaunâtre trop jaune et l'oblitération est plus maigre que la vraie.

France. — 1859. 10 c. lithographié.

M. W. de Lyon que nous avons indiqué comme étant l'auteur des faux timbres-taxa signalés le mois dernier, nous adresse une protestation; il a, dit-il, été trompé lui-même en achetant ces timbres, il a remboursé ceux qu'il avait vendus. Soit, mais avant de prendre l'offensive, M. W. est prié de nous dire — tût-ce confidentiellement — de qui il tient ces faux timbres; jusque-là il en est responsable puisqu'il a pratiqué la vente d'un nombre assez considérable à 10 francs la pièce. Pour procéder régulièrement, préférez-il que ce soit le juge d'instruction qui lui pose cette question?

A propos de ces faux timbres-taxa lithographiés, nous répondrons à un reproche qui nous est adressé journellement; on nous demande pourquoi en signalant les contrefaçons, nous n'indiquons pas le moyen de les reconnaître; plusieurs journaux philatéliques donnent de semblables descriptions, en les accompagnant même d'agrandissements du timbre vrai et du timbre faux pour bien montrer les différences des détails.

Eh bien, c'est là un usage déplorable puisque le faussaire prévenu des défauts de son œuvre, les corrige le plus souvent et c'est ce qui vient d'arriver pour le 10 c. lithographié.

M. Mahé en signale une nouvelle contrefaçon oblitérée de BELFORT, 19 FÉVRIER 59 où les défauts sont *retouchés* et M. Mahé conclut: « Les remaniements sont, on le voit, importants, et il est à craindre que nous ne voyions apparaître prochainement une nouvelle falsification, irréprochable, cette fois ».

Nous devons ajouter que la plupart du temps les collectionneurs ne comprennent goutte aux différences qui leur sont longuement décrites entre timbres vrais et faux; que d'ailleurs ce signalement se rapporte à *une* contrefaçon que l'écrivain a sous les yeux, tandis qu'il existe souvent dix, vingt contrefaçons différentes de ce même timbre; alors?

Le grandissement bien fait d'un vrai timbre est particulièrement dangereux et devrait être tacitement défendu, attendu que ce grandissement est la première étape du travail opéré par un contrefacteur qui sait son métier. Le contrefacteur n'a pas toujours en mains, vu leur prix, des timbres rares d'une authenticité certaine, des exemplaires non défectueux devant donner une bonne photographie, et on s'ingénie à lui procurer gratuitement tout cela, comprendra-t-on l'erreur?

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Nous demandons des renseignements sur les timbres coloniaux suivants qui nous sont absolument inconnus et sont annoncés dans les journaux par un M. G. C. qui indique son adresse à la fois en Amérique et en France.

1<sup>o</sup> Timbres-taxe *coloniaux* de l'émission 1884-86 avec surcharge noire transversale COCHINCHINE.

La série complète des 10 valeurs de cette émission ainsi surchargée, est offerte au prix de 20 dollars ou 100 francs, neufs ou oblitérés.

2<sup>o</sup> Timbres de *Sainte-Marie de Madagascar* :

Timbres provisoires circulant en avril 1894 avec surcharge bleue: STE-MARIE DE MADAGASCAR dans un cercle plus petit que celui des cachets à date.

Cette surcharge est apposée sur des timbres des Colonies, type déesse assise et sur les timbres de la série en cours de Diégo-Suarez. La série de 14 timbres est offerte pour la somme de 125 dollars ou 625 fr. neuve; M. G. C. annonce qu'il possède de tels timbres oblitérés à la date du 5 avril 1894.

Il annonce en même temps divers autres coloniaux surchargés et oblitérés.

Or ce même marchand vendait à Paris en 1885 des timbres coloniaux à surcharges falsifiées, entre autres des timbres au type déesse assise, de la Réunion avec surcharge verticale RÉUNION (neufs et oblitérés)? Ces timbres habilement présentés avaient fait de nombreuses dupes.

---

## DIVERS

Nous avons appris avec regret la mort à San-Remo, à l'âge de 19 ans, du grand-duc Alexis Michailovitch, cousin de l'Empereur de Russie; malgré son jeune âge le grand-duc était un philatèle distingué qui avait su réunir une fort belle collection dont une partie a été exposée à Londres l'an dernier. Il se proposait de publier une histoire des timbres-poste russes; mais la mort a laissé son travail inachevé. Nous espérons qu'il trouvera un continuateur.

Un amateur parisien fit arrêter dernièrement sa domestique qui avait pillé largement une collection de timbres-poste laissée sans méfiance à sa disposition.

Une lettre de l'ami de cette bonne lui disait tout franchement : « Les timbres que tu m'as envoyés ne valent pas grand chose, décolle seulement de l'album ceux qui ont sous les cases les numéros dont voici la liste, ce sont les plus rares. »

---

**A VENDRE****Affiches anciennes relatives****A LA POSTE**

- 
- (a) 1848, 3 mars. Affiche du Gouvernement provisoire annonçant l'abolition de l'impôt du timbre sur les imprimés..... 6 fr.
- (b) 1870, 7 octobre. Affiche du Gouvernement de la défense nationale annonçant le départ de Gambetta en ballon, sa proclamation à l'adresse des départements..... 12 fr.
- (c) 1871, 31 mars. Affiche du directeur des Postes de la Commune annonçant le départ de M. Rampon, directeur général des Postes..... 6 fr.
- (d) 1871, avril. Affiche du directeur des lignes télégraphiques de la Commune demandant des employés..... 4 fr.
- (e) 1871, 3 avril. Affiche du directeur des Postes de la Commune se plaignant que les fonctionnaires ont emporté les timbres-poste et l'argent et qu'il ne peut payer les mandats de poste 4 fr.
- (f) 1871, 19 avril. Avis de la direction du Timbre (Commune) rappelant que l'impôt sur les affiches n'est pas abrogé..... 4 fr.
- (g) 1871, février (avril). Affiche de la délégation des finances de la Commune relative aux agences particulières qui doivent ajouter un timbre de Paris pour Paris aux lettres qu'elles reçoivent des départements et de l'étranger..... 6 fr.
- (h) 1871, 26 avril. Affiche de la direction générale des Postes de la Commune disant que les lettres qui lui sont confiées ont été expédiées et qu'il est inutile désormais de s'adresser aux agences..... 6 fr.
- (i) 1871, 6 mai. Affiche rappelant que les lettres simples pour la province et l'étranger peuvent en toute confiance être déposées dans les boîtes : elle a pris des mesures pour en assurer le départ journalier..... 4 fr.
- (j) Les nos g et h imprimés sur le même placard..... 12 fr.
- 

**ON DEMANDE A ACHETER DES**

documents, images, affiches, livres, circulaires, etc. relatifs à l'histoire du service postal et télégraphique, principalement de la France.

Faire les offres au bureau du journal.

## VENTE A COMMISSION

pour le compte de s  
COLLECTIONNEURS

Les collectionneurs qui ont à vendre des timbres rares (seulement ceux dont le prix n'est pas indiqué sur nos catalogues), peuvent tous les adresser par lettres recommandées en ajoutant 60 c. en timbres français pour ports de lettres, ou, s'il y a lieu, pour le retour des timbres, par lettres également recommandées. Ces timbres sont mis en vente après avoir été annoncés dans le journal. Nous prélevons sur le montant de la vente, suivant l'importance des envois, une commission de 10 à 20 0/0, — tous frais compris.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

1858. *Victoria, papier blanc épais, non dentelé.*



N<sup>os</sup>

1. 1 p. rouge pâle, *neuf*, (Ce timbre est aminci par places). . . 30 fr.  
4. 1 p. rouge pâle *oblitéré* 10 fr.  
4. 1 p. » » deux timbres se tenant. . . 25 fr.  
7. 1 sh vert clair, *oblitéré* 20 fr.

## PHILIPPINES

1854-55. *Effigie d'Isabelle II, grâces.*



1. 5 c. orange.  
2. 10 » carmin foncé.  
3. 10 » rose pâle.  
4. 1 r. ardoise.  
5. 2 » vert.  
La série des 5 timbres *oblitérés*. . . . . 225 fr.

## PÉROU

1857. *Armes, fond ondulé.*

3. 1/2 peso jaune, bel exemplaire, mais un peu coupé dans le dessin à la marge gauche, oblitération légère cuzco en bleu. 90 fr.

## AFGHANISTAN

1872-74. *Tête de tigre, cercle avec petits ornements extérieurs*



6. 1 shahi noir.

Feuille complète de 60 timbres tous un peu diffler. de dessin . . . 400 fr.

## GRANDE-BRETAGNE

1840. *Effigie à gauche (Victoria I), sans lignes blanches au-dessus et au-dessous de l'effigie.*

1. 2 pence bleu, neufs, gomme originale, beaux exemplaires avec marges, la paire. 150 fr.

## SUISSE

Bâle

1845. *Colombe en relief.*



1. 2 1/2 rappen carmin, bleu et noir.

- Un bel exemplaire avec marges, peu oblitéré, un peu aminci dans un angle. . . . . 125 fr.  
Un bel exemplaire avec marges, forte oblitération, plié au bas. 125 fr.  
Un exemplaire moyen peu oblitéré, court de marges, aminci au centre. . . . . 100 fr.  
Un exemplaire moyen, peu oblitéré,

court de marges, un peu fendu  
au bas..... 100 fr.  
Le même, tirage rouge, vert et noir  
neuf avec gomme..... 50 fr.

**LA HAUSSE ET LA BAISSÉ**

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

—0—

Neuf f. Oblit

**AÇORES**

**Angra**

1893. Carte. Effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.

17c. 30 reis bleu..... » 60 » »

1893. Carte-lettre. Idem.

19c. 25 reis vert..... » 50 » »

**Horta**

1893. Même carte.

17c. 30 reis bleu..... » 60 » »

1893. Même carte-lettre.

19c. 25 reis vert..... » 50 » »

**Ponta-Delgada**

1893. Même carte.

17c. 30 reis bleu..... » 60 » »

1893. Même carte-lettre.

19c. 25 reis vert..... » 50 » »

**ANGOLA**

1870-77. Couronne.



2. 10 reis jaune..... 2<sup>f</sup> » » »  
7. 40 » bleu..... 3<sup>f</sup> » » »

**CAP VERT**

1877. Couronne.

5. 40 reis bleu..... 3<sup>f</sup> » » »

**COLOMBIE**

1892. Armes

1893. 50 c. violets, lilas 5<sup>f</sup> » 1<sup>f</sup>50

**EQUATEUR**

1892. Bande. Chiffre, papier bleu.



59. 1 c. brun jaune... » 20 » »

**ESPAGNE**

1864. Effigie d'Isabelle II.

70. 2 cuartos bl. s. lilas » 60 » 50

**LEVANT**

**Bureaux français**

1885. Timbre de France avec surcharge noire.

1. 1 pi. jaune..... » 75 » 35

**MACAO**

1884. Couronne.

3. 20 reis bistre..... 3<sup>f</sup> » » »

5. 40 » bleu..... 3<sup>f</sup> » » »

6. 50 » vert..... 3<sup>f</sup> » » »

**MOZAMBIQUE**

1877. Couronne.



2. 10 reis jaune..... 3<sup>f</sup> » » »

5. 40 » bleu..... 3<sup>f</sup> » » »

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

1894. Carte-lettre. Timbre-chiffre.

123 c. 1 1/2 p. rouge. » 60 » »

**P. YS-BAS**

1877-79. Timbres-télégraphe. Chiffre, hexagones.

49. 1 c. lilas.

50. 3 » lilas.

51. 5 » lilas.

42. 15 c. lilas.  
43. 20 » lilas.  
44. 30 » lilas.



45. 50 c. lilas.  
46. 60 » lilas.  
47. 1 g. lilas.

La série des 9 timbres  
percés d'un trou... » » 3<sup>f</sup> »

**SAINT-THOMAS ET PRINCE**  
1870. Couronne.

7. 40 reis bleu... 3<sup>f</sup> » » »

**SERBIE**

1894. Effigie d'Alexandre 1<sup>er</sup>,  
avec barbe.

62. 5 p. vert... » 10 » »  
63. 10 » rose vif... » 20 » »  
64. 15 » violet... » 30 » »  
65. 20 » jaune... » 40 » »  
66. 25 » bleu... » 50 » »  
67. 50 » brun... 1<sup>f</sup> » » »  
68. 1 d. vert foncé... 2<sup>f</sup> » » »

**PRIX-COURANT**  
**DES NOUVEAUTÉS**

Neuf. Obli.

Angra, Carte, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.

- 20 reis violet... » 40 » »

Ponta-Delgada. Carte, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.

- 20 reis violet... » 40 » »

Cap de Bonne-Espérance, carte.  
effigie de Victoria avec sur-charge.

- 1/2 p. sur 1 p. brun... » 40 » »

Cap vert, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.

- 5 reis jaune... » 15 » »  
10 » lilas... » 20 » »

- 15 reis brun rouge... » 25 » »  
20 » violet clair... » 30 » »  
25 » vert... » 35 » »  
50 » bleu... » 60 » »

Etats-Unis, effigie de Jefferson.

- 50 c. orange... 5<sup>f</sup> » » »

Guatemala, quetzal avec sur-charge rouge.

- 1 c. sur 5 c. violet... » » » 40

Hong-Kong, carte, avec sur-charge rouge.

- 4 et 4 c. s. 3 et 3 c. brun 2<sup>f</sup> » » »

Serbie, Carte, type 1891.

- 10 et 10 p. rose... » 60 » »

Seychelles, enveloppes, deux ty-  
pes.



- 8 c. carmin... » 60 » »

- 15 » bleu ciel... 1<sup>f</sup> » » »

- 30 » brun clair... 2<sup>f</sup> » » »

Tonga, armes ou effigie, sur-charge bleue ou noire.

- 1/2 p. s. 4 p. carm. » 50 » »

- 2 1/2 » s. 1 sh. vert. 1<sup>f</sup> » » »

Transvaal, armes.

- 1/2 p. gris... » 15 » »

Victoria, timbres-taxe, gros chif-  
fre.



- 1 2 p. vert et rose... » 20 » »

- 1 » vert et rose... » 35 » »

- 2 » vert et rose... » 60 » »

- 4 » vert et rose... 1<sup>f</sup> 25 » »

1

**ON DEMANDE A ACHETER**  
**des TIMBRES-POSTE FRANÇAIS**

rares et ordinaires

**ON DEMANDE A ACHETER**  
**des timbres d'ALSACE-LORRAINE**

On demande à acheter des timbres-poste communs d'Italie, d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche, des États-Unis, etc., par **KILOS**, quelle que soit la quantité. *Envoyer un kilo environ comme échantillon.*

---

Le **COLLECTIONNEUR** recommande à ses Lecteurs

**LE MONDE MODERNE**

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Paris. — 5, rue St-Benoît. — Paris

		Un an	Six mois	Le numéro
Abonnements	France, Algérie, Tunisie	18 fr. »	9 fr. »	1 fr. 50
	Étranger, Union postale	21 fr. »	10 fr. 50	1 fr. 75

Le numéro paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois. Chacun forme un tout complet. L'abonnement peut donc partir de n'importe quel mois. La publication est absolument régulière. Chaque numéro contient 160 pages à deux colonnes de 650 mots, soit une valeur de deux bons volumes, et *plus de 100 gravures inédites* de la plus grande finesse. Les articles du numéro sont assez abondants et assez variés pour fournir pendant un mois à la lecture de toute la famille.

**Format.** — Le bel in-8° de bibliothèque : 17 × 25 centimètres. Caractères très lisibles, papier de premier choix, impression de luxe, brochage particulièrement solide, presque une reliure résistante à la fatigue.

**Prix.** — Défie toute comparaison. Pour 18 francs par an, le lecteur a la valeur de 20 volumes illustrés qui vaudraient 100 francs en librairie.

**Programme.** — La culture de l'esprit et la vulgarisation des connaissances utiles. Les Lettres, les Arts, toutes les Sciences. La France et l'Étranger. Le respect des consciences ; jamais de polémique ni de personnalités. Lecture de famille.

Mettre en lumière, par des études sérieuses et *documentées de gravures* toutes les questions, non pas celles d'une actualité rapide qui appartiennent aux journaux quotidiens, mais celles d'un intérêt général et permanent. Sans avoir la prétention de remplacer pour chacun les publications spéciales nécessaires à ses études propres, *le Monde moderne* donnera des clartés suffisantes sur toutes choses et procurera satisfaction à la curiosité générale de l'esprit.

Dans le combat moderne pour l'existence, personne n'a le droit de se désintéresser des événements du monde. — Aussi, sans négliger les agréments, cette Revue s'efforcera de répondre à ce besoin et d'être pratiquement utile.

Sa Rédaction est formée par l'élite du monde littéraire et savant, — également par les personnes ayant vu et pratiqué ce qu'elles décrivent. Ses illustrations, dues aux meilleurs artistes, seront toujours prises d'après nature lorsqu'il s'agira d'un renseignement.

*Les questions de science vulgarisée occuperont près de moitié du numéro*



Nous avons longtemps manqué d'une grande partie des timbres, enveloppes, cartes et cartes-lettres des Colonies françaises. Nous venons d'en recevoir l'assortiment complet.



1892-94

## COLONIES FRANÇAISES

*Anjouan, Bénin, Congô, Côte d'Ivoire, Diégo-Suarez, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Inde, Indo-Chine, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Nossi-Bé, Océanie, Réunion, St-Pierre et Miquelon Ste-Marie-de-Madagascar, Sénégal, Soudan.*

### Timbres-poste

1 cent. noir sur bleu.....	» 05
2 » brun rouge.....	» 05
4 » violet brun.....	» 10
5 » vert.....	» 10
10 » noir sur violet.....	» 15
15 » bleu.....	» 25
20 » rouge sur vert.....	» 30
25 » noir sur rose.....	» 35
30 » brun.....	» 45
40 » rouge.....	» 50
50 » rose.....	» 65
75 » noir sur jaune.....	1 <sup>f</sup> »
1 franc olive.....	1 <sup>f</sup> 25
La collection complète des 13 timbres.....	5 <sup>f</sup> »

La collection des 1, 2, 4, 5 et  
10 cent. 5 timbres..... » 40

### Enveloppes

5 cent. vert sur blanc.....	E » 15
15 » bleu sur azuré.....	E » 35
25 » noir sur rose.....	E » 50

### Cartes

10 cent. noir sur vert pâle...	» 20
10 et 10 c. (réponse) noir sur bleu pâle.....	» 40

### Cartes-lettres

15 cent. bleu sur gris.....	» 25
25 » noir sur rose.....	» 35



Par exception les timbres des Colonies dont la dénomination a été changée : *Golfe de Bénin, Diégo-Suarez et dépendances, Obock type 1892 et 1894* se vendent à raison de 6 fr. au lieu de 5 fr. la série.

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique 17, rue des Martyrs. — Paris



LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

**ON DEMANDE A ACHETER**

des **TIMBRES-POSTE FRANÇAIS**

rares et ordinaires

**ON DEMANDE A ACHETER**

des timbres d'**ALSACE-LORRAINE**

On demande à acheter des timbres-poste communs d'Italie, d'Allemagne, de Suisse, d'Autriche, des États-Unis, etc., par **KILOS**, quelle que soit la quantité. *Envoyer un kilo environ comme échantillon.*

**PETITES**  
**COLLECTIONS D'OCCASION**

**N° 310.** — Album contenant environ 860 timbres très propres, savoir :

Autriche 37 t., Bade 4 t., Bavière 13 t., Belgique 26 t., Danemark 9 t., Finlande 7 t., France 86 t., Colonies fr. 14 t., Gibraltar 9 t., G<sup>d</sup>e-Bretagne 45 t., Pays-Bas 20 t., Italie 41 t., Luxembourg 11 t., Norvège 8 t., Portugal 26 t., Espagne 69 t., Suède 41 t., Suisse 16 t., Hong-Kong 3 t., Indes angl. 17 t., Japon 11 t., Cap 7 t., Egypte 14 t., Maurice 4 t., Natal 2 t., Orange 2 t., Argentine 25 t., Brésil 24 t., Canada 8 t., Chili 5 t., Costa-Rica 6 t., Guatemala 4 t., Jamaïque 6 t., E.-Unis 25 t., Indes Néerl. 5 t., N<sup>o</sup>-G. du Sud 6 t., Queensland 4 t., Hawaï 2 t., Australie Sud 4 t., Victoria 7 t., etc.

Prix : 50 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 311.** — Album 4<sup>e</sup> édition contenant environ 780 timbres en bon état, savoir :

G<sup>d</sup>e-Bretagne 32 t., Suède 22 t., Norvège 11 t., Danemark 13 t., Prusse 11 t., Bade 5 t., Wurtemberg 12 t., Bavière 13 t., Allemagne Empire 29 t., Autriche 35 t., Hongrie 22 t., Suisse 32 t., Pays-Bas 20 t., Belgique 20 t., France 93 t., Monaco 8 t., Espagne 27 t., Portugal 11 t., Italie 34 t., Finlande 8 t., Bosnie 4 t., Servie 7 t., Turquie 8 t., Grèce 8 t., Indes angl. 14 t., Canada 7 t., E.-Unis 25 t., Colonies fr. 18 t., Barbade 6 t., Guatemala 7 t., Brésil 17 t., Chili 13 t., Argentine 7 t.

Prix : 30 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 312.** — Cahier contenant environ 985 timbres en très bon état, savoir :

Espagne 40 t., Finlande 8 t., France 64 t., G<sup>d</sup>e-Bretagne 29 t., Colonies fr. 13 t., Danemark 15 t., Eglise 7 t., Bulgarie 5 t., Bosnie 3 t., Belgique 21 t., Bavière 20 t., Bade 11 t., Autriche 32 t., Allemagne Emp. 24 t., Allemagne 25 t., Hongrie 15 t., Italie 37 t., Malte 3 t., Roumanie 12 t., Norvège 12 t., Pays-Bas 18 t., Portugal 11 t., Russie 13 t., Saxe 6 t., Serbie 7 t., Suède 22 t., Suisse 29 t., Turquie 18 t., Wurtemberg 12 t., Levant 6 t., Chine 3 t., Chypre 2 t., Indes Angl. 26 t., Siam 3 t., Cap 9 t., Egypte 11 t., Maurice 4 t., Natal 1 t., Orange 3 t., Sierra-Léone 2 t., Antilles Esp. 18 t., Argentine 10 t., Brésil 24 t., Canada 11 t., Chili 12 t., Costa-Rica 4 t., Equateur 6 t., E.-Unis 24 t., Grenade 2 t., Guatemala 8 t., Haïti 3 t., Pérou 5 t., Colombie 6 t., Mexique 14 t., Jamaïque 7 t., Vénézuëla 8 t., Australie Occ<sup>d</sup>e 3 t., Australie Sud 6 t., N<sup>o</sup>e Zélande 10 t., Victoria 15 t., etc.

Prix : 70 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 313.** — Album contenant environ 920 timbres en bon état, savoir :

Allemagne Empire 23 t., Prusse 15 t., Bade 15 t., Bavière 20 t., Wurtemberg 22 t., Pays-Bas 25 t., Belgique 26 t., Luxembourg 26 t., Suisse 45 t., Autriche 29 t., Hongrie 14 t., Levant Autrichien 29 t., Italie 33 t., Eglise 5 t., France 45 t., Espagne 33 t., Portugal 18 t., G<sup>d</sup>e-Bretagne 50 t., Hëlîgoland 11 t., Danemark 16 t., Suède 29 t., Finlande 9 t., Russie 18 t., Roumanie 19 t., Servie 8 t., Bulgarie 12 t., Japon 8 t., Indes Néerl. 8 t., Malacca 7 t., Egypte 7 t., Transvaal 7 t., Orange 5 t., Canada 9 t., E.-Unis 44 t., Guatemala 8 t., Jamaïque 4 t., Grenade 4 t., Surinam 6 t., Brésil 17 t., Argentine 12 t., Chili 9 t., Victoria 9 t., N<sup>o</sup>e-Zélande 7 t.

Prix : 50 fr. (port 0 fr. 85).

# LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les oblitérations des timbres d'Alsace-Lorraine. — Nos futurs timbres-poste. — Timbres faux ou falsifiés. — Divers. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

## PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

LA CHINE ET LE JAPON. — LES PORTS CHINOIS. — SAINT-ANTOINE DE PADOUÉ ET LA GRÈVE DES COLLECTIONNEURS. — M. PIERRE ZACCONE. — LES AUTODAFÉS DE TIMBRES.

Quelles vont être les conséquences philatéliques de la paix qui vient d'être signée entre le Japon et la Chine ? Le Japon a mené avec décision cette dure campagne où les Chinois se sont mollement défendus, certains d'être toujours vaincus, n'ayant ni le nerf, ni l'organisation militaire, ni l'armement complet de leurs ennemis.

On a pu lire des épisodes de ce genre : à l'attaque de tel et tel fort, les soldats chinois se sont fait tuer sur place, un mousquet d'une main, un parapluie de l'autre, attendu qu'il pleuvait et que sous les peines les plus sévères, ces soldats devaient jusqu'au bout abriter de l'eau leurs fusils à mèche !

Ces Chinois héroïques et grotesques, culbutés à la baïonnette, quel tableau exact de la situation actuelle pour un timbre commémoratif.

Mais le Japon espère changer tout cela, il prend le rôle d'initiateur et tend la main pour relever le vaincu. Afin de lui donner des leçons profitables, il s'installe un peu chez lui et rêve déjà au temps où de concert, Chinois et Japonais pourront faire déguerpir les Français de l'Indo-Chine, les Anglais de Hong-Kong et de Shanghai, les Portugais de Macao, les Russes de Vladivostok.

En attendant il protégera la Corée où l'on va revoir incessam-

ment des timbres-poste spéciaux, fabriqués à Tokio et qui dureront plus longtemps que leurs malheureux devanciers.

On annonce déjà des timbres japonais, avec FORMOSE en surcharge, ce qui est peut-être aller un peu vite.

Si le Japon réussissait à réveiller ces peuples de leur indifférence stupide, si l'art puéril et délicieux qu'ils ont, des siècles durant, consacré à peindre, à sculpter, à broder, à émailler des riens, ils le tournaient tout à coup du côté de la fabrication brutale des armes, des navires, des explosifs? S'ils copiaient et perfectionnaient ces marchandises qu'ils achètent aujourd'hui fort cher en Europe et en Amérique, où ils hazardent leurs armures en carton laqué et leurs lances de parade, c'en serait fait de nous avant cinquante ans peut-être.

Car ces peuples qui boivent de l'eau et se nourrissent de riz ne sont pas minés par la question sociale, et ne s'embarrassent guère non plus de questions religieuses.

Morale : Pour n'être que le plus tard possible submergée par le flot jaune, la vieille Europe fera bien, pendant que les deux adversaires soufflent après la bataille, de couper en tranches la Chine immense et croupie, d'en laisser une part équitable au Japon et de... protéger le reste. Cela nous amènerait de beaux timbres-poste avec des dragons, des magots et des pagodes. Ainsi soit-il.

..

En attendant ces timbres curieux, qui diraient l'évolution imprévue de l'Extrême-Orient, on continue à recevoir, sans arrêt, ceux qu'il plaît à quelques Anglais, aidés de quelques Belges, d'inventer pour tous les ports chinois; c'est navrant.

Nous ne parlons dans notre chronique que des moins piteux et nous regrettons bien d'avoir catalogué les premiers parus.

Il y a unanimité entre les marchands de timbres-poste de tous les pays pour enrayer ce fléau, mais ce n'est pas aussi simple que cela paraît : les marchands ont fait des provisions et ne voudraient pas perdre leur argent; d'autre part, les collectionneurs sont si faibles que c'est peine perdue de leur dire : n'achetez donc pas cette camelotte.

En ce qui nous regarde, à partir de ce jour, nous promettons de ne plus parler, si faire se peut, des timbres locaux chinois et d'enlever les quelques-uns qui figurent dans nos catalogues et nos albums, dès les prochaines éditions.

Car tout est là, chers confrères; il ne suffit pas d'imprimer dans son journal qu'un timbre ne vaut rien si on le catalogue et si on lui fait une case dans les albums.

Mais qui dira où finit le timbre sérieux et où commence le timbre fantaisiste, la carotte, pour nous servir du terme consacré.

Les républiques de l'Amérique du sud, Nicaragua, Costa-Rica, Honduras, Salvador, Equateur, par un contrat public passé avec M. Seebeck, changent leurs timbres-poste, timbres-télégraphe, timbres de service, enveloppes, bandes et cartes tous les ans: c'est excessif, abusif, tout ce que l'on voudra, mais appartient-il à l'auteur d'un catalogue ou d'un album, de les omettre, alors qu'on les voit, pendant une année, circuler régulièrement par la poste ?

Autrefois l'Espagne changeait aussi chaque année ses timbres et quelqu'un y a-t-il trouvé à redire ?

Non, mais l'Espagne ne modifiait ainsi ses timbres-poste que pour déjouer les contrefacteurs et ne songeait nullement à exploiter les collectionneurs.

C'est tout autre chose aujourd'hui, au Portugal par exemple: ce beau et malheureux pays, dépouillé longtemps par des fonctionnaires sans scrupules, est acculé à la faillite. Nous en parlons sciemment étant de ceux qui se sont laissé vendre très cher des valeurs qui ne valent plus rien, en dépit de la garantie officielle, en dépit du droit des gens.

Voilà pourquoi le Portugal fait et fera des timbres jusqu'à ce que les collectionneurs en aient assez et lui refusent ce filet d'argent.

C'est avec étonnement que l'on a vu, sur les timbres portugais, en 1892-93, ces surcharges provisoires qui ne rimaient à rien, puis le changement successif des timbres coloniaux, qui vont changer encore, grâce à un atelier organisé exprès à Lisbonne. Ces colonies on les a dédoublées, on les a loties, pour doter chaque tronçon d'une série de timbres-poste !

Cela ne suffisant pas, les timbres commémoratifs ont fait leur apparition l'année dernière: il s'agissait du cinquième centenaire de dom Enrique dit le Navigateur lequel, paraît-il, n'a guère produit plus de cinq cent mille francs, alors qu'on en espérait un million. On va continuer cette année par l'exhibition de saint Antoine, et après lui de tous les saints du Paradis.

Malgré l'offre affriolante de contempler sur une série de quatorze timbres allant de 5 à 1000 reis, le portrait authentique du saint, son grand miracle des poissons, qui ne sont pas allés jusqu'à répondre à son sermon, puis son ascension, puis encore ce qu'on ne nous dit pas; malgré toutes ces choses qui feraient mieux,

gravées sur des images éditées par Bouasse-Lebel et entourées d'une dentelle en papier, on n'est pas content !

Les collectionneurs allemands, convoqués par leurs sociétés, fulminent contre ces timbres, font des motions qui paraissent dans les journaux et jurent sur leurs bocks vides de ne pas donner un pfennig pour saint Antoine — Garçon un bock !

L'Angleterre jure aussi. Les États-Unis se recueillent mais la colère gronde.

Les Français sont muets comme les poissons de saint Antoine. Et nous que l'on dit leur oracle — aux Français collectionneurs — nous avons réfléchi longuement et nous avons prononcé ces paroles :

« Commandons-en toujours pour cinq cents francs, on verra ensuite ; comme il a été fait une réclame de tous les diables à ces timbres saints, s'ils sont jolis, les collectionneurs se jetteront dessus, non-seulement en France, mais partout aussi. »

Quand nous voudrons, nous, les marchands sérieux empêcher ces spéculations déplorables qui discréditent les collections, quand nous voudrons empêcher les pays besoigneux de tuer la poule aux œufs d'or, le procédé sera bien simple : ne soufflons mot.

Faisons-en le serment solennel entre nous et lorsque l'on apprendra qu'il se mijote des timbres fantaisistes, prévenons par une lettre collective autant que respectueuse M. le Ministre des Finances et M. le Directeur général des postes de l'endroit, de notre ferme résolution, puis *motus*, rien dans les journaux, rien dans les albums et nous verrons bien.

Mais entendons-nous vraiment avant de déclarer cette grève : la grève des marchands de timbres-poste !

A propos de saint Antoine et répondant à notre causerie du mois passé, on nous a écrit que nous avions inventé la lettre de notre désabonné qui a l'horreur des triangles où il voit autant d'emblèmes maçonniques. Il ne parle il est vrai que des surcharges du Pérou, mais on entrevoit déjà la proscription des Cap de Bonne-Espérance, du Terre-Neuve et autres timbres à trois cornes. Un groupe de collectionneurs lyonnais nous défie de donner son nom, mais le voici tout simplement : M. T. Vettard, 5, rue de la Chaire, à Lyon ; il y a d'autant moins d'inconvénient que M. Vettard nous avait indiqué de publier sa lettre.

Nous apprenons la mort de M. Pierre Zaccone, l'auteur de tant de romans-feuilletons qui avaient rendu son nom populaire. Il a

été frappé d'une attaque d'apoplexie, il y a quelques jours, à Morlaix où il était retiré. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

On a souvent cité son livre : *La Poste anecdotique et pittoresque*, paru en 1867, où les documents sérieux sont présentés avec beaucoup de fantaisie. M. Pierre Zaccane était, comme il le disait lui-même, doublement homme de lettres, car il appartenait à l'Administration des Postes.

Nous l'avons connu dès 1865, à son bureau du vieil Hôtel des Postes de la rue Jean-Jacques Rousseau, où nous faisons de fréquentes visites. Il était chef du matériel des imprimés et c'est dans ce bureau qu'arrivaient les timbres fabriqués pour être répartis dans toute la France.

Son sous-chef d'alors, M. Ledoyen, possédait une magnifique collection, d'autres employés du matériel également et ils avaient pour cela toutes facilités, qu'on en juge.

On retrouva un jour, dans la succession d'un notaire, pour quelques centaines de francs de timbres de 1849-50, neufs, magnifiques, et les héritiers les adressèrent à l'Administration des postes afin de les échanger pour des timbres à l'effigie impériale, ce qui fut fait. Timidement, nous en primes quelques feuilles à la valeur et les marchands étrangers ne nous en ayant acheté que pour une somme insignifiante, la presque totalité fut brûlée par l'ordre de M. Zaccane. Ah ! si c'était à refaire.

Il y avait dans ce même bureau un grand nombre de timbres de la République, noirs, verts, jaunes, carmins, même des 1 fr. orange, des présidence, des empire 25 c. et 1 fr., tous collés sur papier d'administration et oblitérés en noir, de gros points carrés ou de la grille sans fin. Ces timbres étaient rentrés en 1855 et avaient été annulés, en masse, ce qui les a heureusement conservés pour les collectionneurs.

Combien de fois avons-nous invoqué ce précédent, sans succès hélas. Nous nous souvenons d'avoir vu s'empiler au bureau du matériel, des ballots de timbres-taxé 10 et 15 centimes, des grands 5 francs de l'empire pour plus d'un million et tout le restant des timbres lithographiés à Bordeaux. Pour ces derniers nous avions offert d'acheter les petites valeurs neuves — cela faisait huit ou dix mille francs — et proposé qu'on oblitére les grosses valeurs, afin d'en tirer bon parti. — « Impossible, nous fut-il répondu, ces timbres sont *démonétisés* ; quoique vous les voyiez en haut de ces armoires, c'est administrativement parlant, comme s'ils n'existaient plus, ils seront brûlés à la Banque dès qu'il y aura un autofasé de vieux billets. Nulle puissance ne

peut intervenir en leur faveur, et d'ailleurs *leur valeur n'existant plus, aucune caisse ne pourrait en recevoir le prix!* C'était là le plus grand argument. Nous proposâmes de verser la somme à la caisse de secours ou de retraite des employés des postes, mais tout fut inutile et malgré nos démarches et celles de nos amis, malgré nos supplications afin d'obtenir un sursis, les timbres furent détruits avec la solennité habituelle de ces exécutions.

Cette destruction formaliste de timbres, dont on pourrait tirer de grosses sommes en les vendant pour les collectionneurs, s'expliquait un peu dans le temps, par la méfiance de l'administration qui voyait partout des laveurs de timbres. Aujourd'hui que ces préventions sont *presque* calmées, cela n'empêche pas que l'on va encore mettre au pilon des paquets d'anciens timbres des colonies françaises, pour éviter des complications d'écritures. C'est inouï.

Ce procédé n'est-il pas aussi exagéré, dans son rigorisme administratif, que le procédé contraire à l'aide duquel les pays que nous avons cités plus haut rançonnent les collectionneurs.

Et peut-être ceux-ci crieront-ils davantage si on brûle des timbres anciens que si on leur en fabrique des nouveaux un peu trop fantaisistes.

A. MAURY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---

**AÇORES.** — Cet archipel a reçu avec enthousiasme le décret royal qui lui concède son autonomie administrative.

Les habitants de San-Miguel, l'île principale du groupe, ont hissé la bannière des Açores qui est *d'azur à un autour blanc*, armes de l'île, entouré par neuf étoiles qui représentent les neuf îles de l'archipel.

Cela veut-il dire que nous aurons de nouveaux timbres des Açores? C'est bien possible.



**ANJOUAN.** — Un de nos correspondants nous annonce qu'on lui a offert dernièrement les nouveaux timbres-taxé en couleurs des colonies, portant la surcharge ANJOUAN en caractères italiques disposés verticalement, et nous demande si ces timbres sont sérieux. Nous lui répondrons que jusqu'à preuve du contraire, ces timbres nous paraissent avoir la même origine

suspecte que les Cochinchine et les Sainte-Marie de Madagascar sur lesquels nous demandions des renseignements le mois dernier.

Notre correspondant ajoute qu'il a vu toutes les valeurs sauf le 10 centimes.

**AFRIQUE DU SUD.** — Un correspondant de Londres nous annonce de source autorisée que cette compagnie prépare une nouvelle série d'un dessin entièrement nouveau.

**BRÉSIL.** — Un correspondant nous envoie un décret du 28 février dernier fixant la taxe des télégrammes échangés entre les diverses stations de la Capitale Fédérale au nombre de quatorze. Cette taxe est de 500 reis par télégramme de 20 mots avec augmentation de 200 reis par 10 mots ou fraction de 10 mots en plus.

Ce qui nous intéresse particulièrement c'est que ce décret dit : « Pour faciliter le paiement de la taxe il sera émis à bref délai des timbres spéciaux de 500 et 200 reis. »

Le service a dû commencer le 1<sup>er</sup> mars, mais les timbres-télégraphe n'étaient pas prêts et nous n'en avons pas de nouvelles jusqu'à présent.



**CHINE.** — Le changement de couleur, du carmin au vermillon, que nous constatons au mois de février dernier sur les timbres surchargés en usage dans les bureaux français du Maroc, n'est pas un fait isolé ; ceux de Chine ont subi la même modification pour les valeurs de 5, 10, 15, 25 et

75 centimes.



**CUBA.** — On nous faisait prévoir le mois dernier l'émission de timbres spéculatifs dont l'insurrection cubaine serait le prétexte. Un confrère espagnol met les collectionneurs en garde contre les timbres de Méhilla — dont on voudrait bien écouler le stock — et surchargés : HABILITADO — 1895 — GUERRA DE CUBA, sur trois lignes.

**ESPAGNE.** — Le timbre-poste de franchise reparait en Espagne après une éclipse de quarante années.

Le nouveau venu est exclusivement à l'usage des députés, nous assure-t-on. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est tout

simplement le timbre de 15 centimos en cours, type bébé, mais imprimé en jaune clair au lieu de brun violet.

L'oblitération consiste en un timbre rond surmonté de la couronne royale ; nous y lisons : CONGRESSO 7 ABR. 93 CORREOS.

Existe-t-il d'autres valeurs ? sont-elles toutes imprimées en jaune ? C'est ce que nos correspondants espagnols nous apprendront bientôt en nous envoyant le décret d'émission.



**DOMINICAINE.** — La nouvelle que nous donnions en octobre dernier d'un changement de série, se trouve confirmée. D'après de nouveaux renseignements les timbres sont en préparation et paraîtront prochainement ; c'est toujours le type armes, mais avec la valeur répétée aux quatre angles.

**FRANCE.** — La nouvelle taxe d'affranchissement des journaux, vient d'entrer en vigueur. Voici d'ailleurs le texte de l'amendement introduit dans la loi de finances de 1895.

« Le texte des articles 3 et 4 de la loi du 6 avril 1878 est abrogé et remplacé par le texte suivant :

La taxe des journaux, recueils, annales, mémoires et bulletins périodiques paraissant au moins une fois par trimestre et traitant de matières politiques ou non politiques est, par exemplaire, de 2 centimes jusqu'à 50 grammes.

Au-dessus de 50 grammes, le port est augmenté de 1 centime par 25 grammes ou fraction de 25 grammes excédant.

Ces mêmes journaux et écrits périodiques ne payent que la moitié des prix fixés ci-dessus quand ils circulent dans le département de publication ou dans les départements limitrophes.

En dehors du supplément qui jouit de l'exemption de tout droit de poste en vertu de l'article 5 de la loi du 6 avril 1878, n'est considérée comme supplément à un journal et admise à ce titre au bénéfice du tarif des écrits périodiques, que toute feuille détachée constituant une addition occasionnée par l'abondance des matières, ou servant à compléter, à commenter ou à illustrer le texte du journal.

Ne peuvent notamment être considérés comme suppléments ou comme écrits périodiques, ni bénéficier en aucune façon des taxes fixées par l'article précédent, les prospectus, les catalogues, les almanachs et les livraisons, qui seront traités comme imprimés ordinaires. »

L'économie de cette loi est de porter la taxe minimum de 2 cen-

times jusqu'au poids de 50 grammes, au lieu de 25 gr. Ainsi notre journal qui pesait plus de 25 gr. et était affranchi 3 centimes hors Paris, ne devra plus payer que 2 centimes.

**GRÈCE.** — Le mois ne serait pas complet si nous n'avions pas quelque émission commémorative en perspective. Le cercle timbrophile d'Athènes a adressé une pétition au prince héritier, président du Comité des Jeux Olympiques pour que le gouvernement émette une série de timbres spéciaux à l'occasion des fêtes qui vont avoir lieu. D'après les renseignements qui nous sont parvenus la proposition a chance d'être acceptée et l'on travaille activement aux sujets destinés à orner ces timbres. M. Litras, un des meilleurs peintres d'Athènes a déjà donné un projet de carte-poste et les timbres nous montreront probablement la Victoire aptère, l'ancien Stadion, le Parthénon et sans doute d'autres représentations artistiques.

On voit par là qu'il y sera question de tout, excepté des Jeux Olympiques.



**INDE PORTUGAISE.** — Les nouveaux timbres à l'effigie de don Carlos nous sont enfin parvenus ; les valeurs sont celles que nous avons indiquées le mois dernier et les couleurs qu'on trouvera aux émissions nouvelles, diffèrent de celles de la série précédente, surtout pour les valeurs en tangas. Le 1 tanga rose que nous avons annoncé l'année dernière n'était qu'un essai, il est à biffer du catalogue.

**INDO-CHINE.** — Par suite de la diminution constante du taux de la piastre argent, un de nos correspondants nous fait remarquer que les timbres-poste ne sont plus en rapport avec les taxes postales, d'où perte sensible pour le trésor colonial. Il se pourrait donc que les timbres fussent prochainement surchargés en cents de piastre.



**ITALIE.** — Depuis quelque temps on nous annonçait au type du 25 centesimi, un timbre de 45 c. qui vient seulement d'être mis en vente dans quelques bureaux. La ressemblance avec le 25 c. n'est que très vague : POSTE ITALIANE est en lettres blanches sur fond plein, les chiffres 45 en haut sont également blancs, tandis que toute l'inscription du bas est en couleur sur fond blanc. Quant à l'effigie elle

est toujours la même ; comme la reine Victoria, le roi Humbert ne vieillit pas ; c'est peut-être un des privilèges du trône.

Ce timbre est gris vert comme le précédent.

Une nouvelle carte-souvenir vient d'être publiée à Milan à l'occasion de l'inauguration du monument des *Cinq Journées* de 1848, pendant lesquelles le peuple milanais se rua sur les Autrichiens oppresseurs et massacra une partie des troupes. Cette carte porte en haut les armes de Milan entre la date XVIII-XXII MARZO MDCCCXLVIII, et à gauche le monument, le tout imprimé en olive. Quoique ayant le timbre italien de 10 centesimi carmin, ces cartes ne sont pas officielles et nous les signalons à titre de simple renseignement. Le tirage a été de 10.000 exemplaires.



**MADAGASCAR.** — Pour faire suite aux timbres surchargés « Poste Française », catalogués le mois dernier, il nous faut ajouter les 5, 15 et 25 centimes ; nous n'avons pas encore vu les plus petites valeurs : puis l'enveloppe de 5 centimes, les cartes de 10 c., simple et double, et les cartes-lettres de 15 et 25 c. ; toutes ces dernières marques d'affranchissement ont la surcharge rouge.

**MEXIQUE.** — L'événement capital du mois est l'apparition de la série du Mexique depuis si longtemps attendue. Conçue dans le goût du jour, elle nous montre une série de petits sujets microscopiques qu'il faut étudier avec une loupe et pour lesquels, hélas ! il manque la finesse de gravure et l'arrangement artistique qui ont fait l'immense succès des derniers timbres du Congo.

Le mauvais effet produit par ces timbres tient plus, croyons-nous, à l'impression défectueuse qu'à la gravure même.

Nous n'aurions que peu de choses à rectifier à ce que nous faisons prévoir dans notre chronique de juillet dernier, mais la plupart de nos lecteurs l'ont sans doute oublié, ce qui va nous permettre d'examiner les cinq types qui nous sont parvenus.

Les sujets représentent les différents modes de transport des postes en usage encore au Mexique :

1<sup>o</sup> Le courrier à pied, vêtu très légèrement, jambes et bras nus, la tête coiffée d'un large sombrero, armé d'un très long bâton qui lui aidera au besoin à franchir les fossés ou les petits cours d'eau ; sur le dos un sac et à la main un petit panier ou une calèche ; le chemin qu'il suit est bordé d'énormes cactus, mais pour le distraire il a son petit chien fidèle, qui semble vouloir jouer pour lui faire oublier la fatigue de la marche et la lourdeur d'un soleil

que l'on devine par la projection d'ombre tracée sur la route. Ce type est commun aux petites valeurs de 1 à 3 centavos.

2<sup>o</sup> Les 4 et 12 cent. nous montrent le courrier à cheval. Le paysage est clair, la végétation rare; le courrier se présente de profil, nous reconnaissons le grand chapeau de feutre agrémenté de galons et de torsades et aussi la selle en bois aux étriers immenses; un peu devant lui chemine péniblement un mulet dont les besaces sont remplies de dépêches.

3<sup>o</sup> A partir du 10 cent., nous voyons la diligence de forme antique, à la Buffalo-Bill, trainée par un attelage de cinq mules. Trois hommes sont juchés sur cette diligence et les dépêches sont sans doute dans l'intérieur. La route est gaie, très verdoyante et un monument carré se profile au fond à gauche.

Sur le quatrième type réservé aux valeurs en peso, nous voyons arriver de face le train-poste lancé à toute vapeur; à gauche il longe la mer où l'on aperçoit un petit navire et à droite se voit un cactus.

Enfin un type spécial a été consacré au 5 centavos qui nous montre dans un portique de temple aztèque, la reproduction de la statue de Cuauhtemoc qui s'élève superbe et fière dans le Paseo de la Reforma, les Champs-Élysées de Mexico. Il est représenté debout et de face, dans l'attitude d'un homme lançant un javelot.

Ces timbres font apparaître quelques aspects du Mexique moderne, ils évoquent aussi la mélancolie profonde de son passé.

Tout cela est si intéressant que nous y reviendrons bientôt.

Ces valeurs portent comme légende CORREOS MEXICO, sauf le 5 cent qui a REPUBLICA MEXICANA, et la valeur répétée en lettres et en chiffres. Tous ces timbres sont imprimés en taille-douce.

Malgré l'imperfection de ces timbres, nous approuvons fort le Mexique qui a cherché avec ses moyens propres à faire quelque chose d'original. La collection universelle des timbres gagnerait à être composée ainsi par les divers états.

Aux nouveaux types nous avons reçu également une enveloppe de 10 cent., diligence, avec l'aigle du Mexique lithographié à gauche; puis deux cartes de 2 et 3 cent., courrier à pied, pour le service urbain. Ces cartes lithographiées en rose sur blanc sont à un type nouveau avec aigle et banderole, un rang vertical de perles sur chaque côté et un cadre à double filets.

Les mêmes valeurs existent pour l'union postale avec impression verte sur chamois.

**NATAL.** — Cette colonie vient de surcharger le 6 pence violet de l'émission 1864 pour en faire des 1/2 penny. La surcharge consiste dans les mots POSTAGE HALF-PENNY en deux lignes et l'an-

cienne valeur est biflée d'un trait, le tout en rouge. Ces provi-



soires ayant été rapidement épuisés le 1 penny rose en cours a été à son tour converti au moyen du mot *HALF* en noir.

**PÉROU.** — On se trouve satisfait dans ce pays de l'écoulement rapide de tout l'ancien stock de timbres surchargés du buste du feu président Moralés Bermudez et l'on parle maintenant — vaguement il est vrai — de surcharger toute l'émission courante avec le buste du général *Cacerès*. Quoi qu'il en soit, une nouvelle émission a été décidée et la commande envoyée à New-York ; s'agira-t-il de types nouveaux ou simplement de changements de couleurs comme nous l'avons déjà vu plusieurs fois ?



**SANTANDER.** — Nous apprenons que cet état va faire paraître prochainement un nouveau 5 centavos ; le dernier est de 1892, il est assez vieux comme cela.

**SARAWAK.** — Nous avons reçu les nouveaux timbres de Sarawak annoncés en janvier et février ; nous en donnons deux reproductions aux émissions nouvelles. Ces timbres, moins séduisants qu'on ne nous l'avait dit tout d'abord, sont de facture assez médiocre, ce qui prouve que la maison Perkins, Bacon and Co ne peut encore rivaliser pour la gravure en taille-douce avec MM. Waterlow and sons.



**TRAVANCORE.** — Le 1/2 chuckram violet nous est parvenu, mais nous ignorons, comme nous le disions en novembre dernier, s'il est spécialement réservé à l'affranchissement des journaux.

**SAMOA.** — Contrairement à nos prévisions du mois dernier la

surcharge « R— 3 d. » sur le 2 pence orange ne veut pas dire *Revenue*, mais *Registration* ; le fait est bizarre, et nous perdrons sans nul doute notre temps à vouloir l'éclaircir.



**TUNIS.** — Après épuisement de 75 centimes carmin sur rose, ce timbre vient de paraître dans les mêmes couleurs que celui de France, c'est-à-dire noir sur jaune.

**VÉNÉZUELA.** — Nous avons annoncé le mois dernier l'offre faite par un particulier de timbres commémoratifs, acceptés par le gouvernement, pour être apposés sur les lettres passant par la poste, les 2, 3 et 4 février, journées des fêtes consacrées au centenaire du maréchal Sucre ; nous avons confondu timbre-poste avec timbre oblitérant. L'offre consistait donc dans le cachet d'oblitération que nous avons décrit ; lui seul pourra donner de la valeur aux timbres.

Les décrets nous sont parvenus ; nous y voyons que l'acceptation par le gouvernement eut lieu le 30 janvier, mais que la *Gazette officielle* de Caracas ne l'inséra que le 5 février, c'est-à-dire après les fêtes. Il n'y a donc que les initiés qui ont pu en profiter, et comme généralement pendant des fêtes on ne se livre pas à des abus épistolaires, le cachet oblitérant n'avait aucune raison d'être.

**WUHU.** — En octobre dernier nous avons annoncé l'apparition de la série de dix timbres émise par ce *local post-office* et comment un gentleman quelconque s'était institué *postmaster* ; ce singulier postmaster, assez malmené par toute la presse philatélique, se défend comme un beau diable et dit qu'en acceptant la charge, il n'a eu en vue que les intérêts des résidents du port de Wuhu et que d'ailleurs ses timbres sont acceptés par tous les autres *local post-offices* de Chine. C'est un service évidemment qu'on peut se rendre entre ports de traité, mais le plus curieux c'est que ce postmaster de Wuhu fait appuyer ses déclarations par un missionnaire, le Réverend Le Lâcheur qui certifie que le service postal est excellent. Comme le fait très justement remarquer le Major Evans, toutes ces correspondances paraissent démontrer que l'unique but des postes locales chinoises est d'établir une bonne réputation, non dans leurs propres localités, mais parmi les collectionneurs.

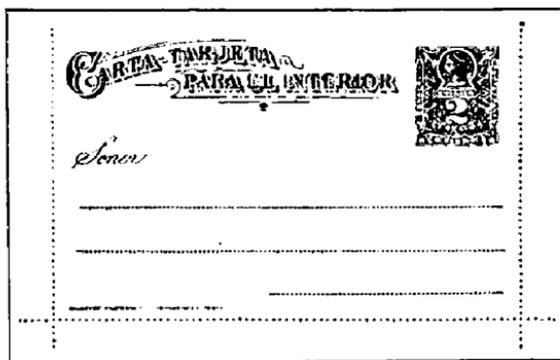
**CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES**  
**AVRIL 1895**

**CHILI**

*Type de la carte annoncée précédemment.*



*Type de la carte-lettre.*

**COLOMBIE**

*Type du timbre annoncé le mois dernier.*

**ESPAGNE**

*Timbre de franchise, type des timbres-poste en cours, dentelé.*  
 15 centimos jaune clair.

**HONDURAS**

*Type des cartes annoncées précédemment.*

**INDE PORTUGAISE**

*Timbres, effigie de don Carlos 1er, de 3/4 à gauche, dentelés*

- 1 1/2 reis noir.
- 4 1/2 » jaune.
- 6 » vert.
- 1 tanga bleu clair.
- 2 » rose.
- 4 » bleu.
- 8 » violet.

**ITALIE**

*Timbre, genre en cours, dentelé.*



45 centesimi gris vert.

**MADAGASCAR**

*Timbres, suite de la série annoncée le mois dernier.*

- 5 centimes vert.
- 15 » bleu.
- 25 » noir sur rose.

*Enveloppe de France, même surcharge rouge.*

5 centimes vert.

*Cartes, idem.*

- 10 cent. noir sur bleu verdâtre.
- 10 et 10 c. id. réponse.

*Cartes-lettres, idem.*

- 15 cent. bleu sur gris.  
25 » noir sur rose.

**MEXIQUE***Timbres, types divers, dentelés.*

1 centavo vert	<i>courrier à pied</i>
2 » carmin	<i>id.</i>
3 » brun jaune	<i>id.</i>
4 » rouge	<i>courrier à cheval</i>
5 » bleu	<i>statue</i>
10 » lilas brun	<i>diligence</i>
12 » olive	<i>courrier à cheval</i>
15 » bleu pâle	<i>diligence</i>
20 » rouge brun	<i>id.</i>
50 » violet	<i>id.</i>
1 peso bistre gris	<i>locomotive</i>
5 » rose	<i>id.</i>

*Enveloppe, même timbre à droite, armes à gauche.*

10 centavos lilas brun.

*Cartes, même timbres, armes et vignette (pour le service intérieur), carte blanche.*

- 2 centavos carmin et rose.  
3 » brun jaune et rose.

*Idem, pour l'union postale, carte chamois.*

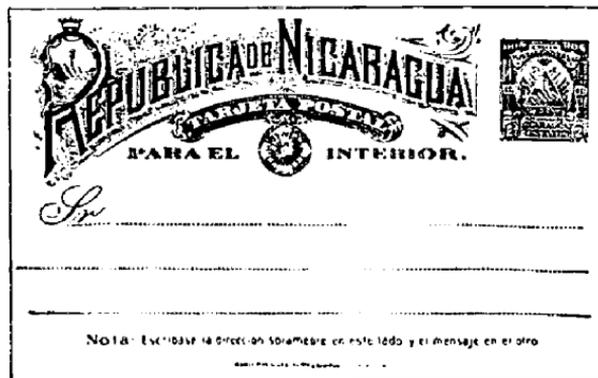
- 2 centavos carmin et vert.  
3 » brun jaune et vert.

**NATAL***Timbre de 1864, avec POSTAGE et valeur en surcharge rouge.*

1/2 penny sur 6 pence violet.

*Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.*

1/2 penny sur 1 penny rose.

**NICARAGUA**

*Type des cartes annoncées précédemment.*

**SAMOA**

*Timbre de 1887 avec R et valeur en surcharge noire.*  
3 d. sur 2 pence orange.

**SALVADOR**

*Type des cartes annoncées précédemment.*



*Types des timbres, sans surcharge.*



**SARAWAK**

*Type des timbres annoncés précédemment.*



**SIRMOOR**



*Type des timbres annoncés précédemment.*

**TRAVANCORE**

*Timbre, type en cours, dentelé.*  
1/2 chuckram violet.

**TUNIS**

*Timbre, type en cours, dentelé.*  
75 centimes noir sur jaune.

**LES OBLITÉRATIONS**

DES

**TIMBRES D'ALSACE-LORRAINE**

Beaucoup de collectionneurs se sont attachés à reconstituer la marche de l'invasion allemande en 1870-71, en étudiant les oblitérations des timbres dits d'Alsace-Lorraine.

Nous avons déjà fait l'historique de ces timbres et décrit leurs variétés (voir n° 154, pages 306 à 311), nous avons également ébauché le classement des oblitérations.

M. Gaston Favre a eu l'obligeance de nous communiquer des listes très complètes, relevées d'après sa collection, et nous nous empressons de les publier, en en modifiant seulement la disposition générale, afin qu'elles puissent rentrer dans le cadre de notre journal.

Il a été nécessaire de diviser en plusieurs catégories ces oblitérations qui sont tantôt d'origine française, tantôt d'origine allemande.

**1<sup>o</sup>. — OBLITÉRATIONS FRANÇAISES EN ALSACE-LORRAINE.**

*(Types des principaux timbres à date employés; on remarquera qu'il manque parfois tout ou partie de la date.)*



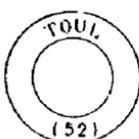
Abreschwiler; Albestroff; Andlau-au-Val; Ars-sur-Moselle; Auzemetz; Avricourt; Barr; Bavière-Wissemb.; Belfort; Benfeld; Bergheim; Bouley; Bouzonville; Bolsheim; Brumath; Cottenom; Cernay; Château-Salins; Châtenois; Cirey-s-Vezouze; Colmar; Dabo; Dannemarie; Delme; Dieuze; Embermenil; Erstein; Faulquemont; Ferrette; Fenétrange; Fonday; Fontaine; Forbach; Frei-Altroff; Gotzenbrück; Grös-Bliedestroff; Gr.-Penquin; Habondange; Hayange; Henningen; Hombourg-Haut; Illkirch-Grafenstaden; Ingwiller; Keysersberg; Kreuzwald; La Chapelle-sous-Rougemont; Lorquin; La Petite-Pierre; La Poutroye; Lauterbourg; Londrefing; Lucpvre; Lixheim; Lutzelbourg; Maizières-les-Vie; Marckolsheim; Mars-la-Tour; Massevaux; Marmoutier; Metz (2 variétés); Metzerville; Morhange; Moyenvic; Moyeuve-la-Grande; Mulhouse; Neuviller;

Les gravures des timbres oblitérants sont des réductions aux deux tiers des originaux.

Niederbronn; Niderviller; Obernai; Orbey; Ottange; Phalsbourg; Puttelange; Ribeauviller; Rechicourt-le-Château; Riquewiller; Remilly; Rodenack; Rœschwiller; Rorbach; Roussy-le-Village; Rouffach; Sarrelbourg; Sarreguemines; Saar-Union; Salzbourg; Saint-Avold; Sainte-Croix-aux-Mines; Sainte-Marie-aux-Mines; Saverne; Scherwiller; Schillingheim; Schlestadt; Seltz; Seppois-le-Bas; Sierentz; Sierck; Strasbourg; Stiring-Wendel; Soultz-Haut-Rhin; Soultz-sous-Forêts; Soufflenheim; Saint-Pierre; Soultzmat; Thionville; Truchtersheim; Türkheim; Uckange; Verny; Vie-sur-Seille; Vigny; Willmunster; Walbourg; Wantzenau (La); Wasselonne; Willer; Wissembourg; Wörth-sur-Sauer.

2° OBLITÉRATIONS FRANÇAISES EN TERRITOIRE FRANÇAIS que les Allemands n'avaient pas le projet d'annexer.

Les différents types de timbres à date français en cours ont été employés, parfois ils sont sans date comme le timbre de Toul ci-dessous, ou avec le millésime retourné comme à celui de Nancy.



Plusieurs timbres comme celui de Rouen, ayant été détruits, il en a été établi de provisoires qui ne rappellent pas les types normaux.

Amiens (4 variétés); Alençon; Attichy; Baccarat; Bar-le-Duc; Beaumont-sur-Oise; Beauvais; Blainville-sur-l'Eau; Blesme; Blois; Briec-Comte-Robert; Briey; Châlons-s.-Marne; Charleville, dép. Ardennes; Château-Thierry; Chaumont-en-Bassigny; Charmes; Chartres; Chatillon-s-Seine; Commercy (2 variétés); Compiègne; Corbeil; Crépy-en-Valois; Dammartin-en-Goële; Dijon; Dôle; Epernay; Epinal (2 variétés); Esbly; Etain; Etampes; Evreux; Festieux; Gonesse; Gray; Ham; La Fère; La Ferté-sous-Jouarre; La-Loup; Lagny à Paris; Laon (2 variétés); Le Mans; Longuyon; Longwy; Lunéville; Meaux; Melun (3 variétés); Montmédy; Nancy; Nanteuil-le-Haudouin; Nanteuil-sur-Marne; Nemours; Nuits-sous-Ravières; Orléans; Péronne; Pithiviers; Plombières; Pont-à-Mousson; Pontoise; Pont-St-Vincent; Rambouillet; Raon-l'Étape; Reims; Rethel; Rouen (2 variétés); Saint-Nicolas (3 variétés); St-Calais; St-Germain-en-Laye; St-Loup-sur-Simouse; St-Menould; St-Quentin-dép.-Aisne; Sedan; Soissons (3 variétés); Thiancourt (2 variétés); Toul (2 variétés); Tourny; Troyes; Vendôme; Verdun-s-Meuse (2 variétés); Verdun; Versailles; Vesoul; Vézelize; Villeneuve-St-Georges; Villers-la-Montagne; Vitry-le-Français; Void; Xertigny.

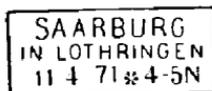
Le timbre oblitérant, chiffre entouré de points, a parfois été employé aussi, mais il n'était pas réglementaire; nous avons ainsi rencontré :



2598 Nancy; 3979 Toul; 1367 Epernay.

3<sup>e</sup> OBLITÉRATIONS ALLEMANDES EN ALSACE-LORRAINE.

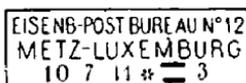
*Ces timbres à date sont de divers types, dont nous donnons les principaux :*



Alberswiller (3 var.); Albesdorf; Altkirch; Andelach; Andlau (2 var.); Ars-sur-Moselle; Aulnois-a.-d.-Seille; Aumetz; Avricourt; Barr; Beaucourt; Beblenheim; Belfort; Benfeld; Beningen-Merlebach; Ben-s-weier; Bergheim; Bischweiler; Bitschweiler; Bitsch; Bitschweiler bei Thann; Bliesbrücken; Blotzheim; Bolchen; Borny-Novéant; Bouley; Bollweiler; Boofzheim; Breitenbach in Lothringen; Brûnât; Brûnn; Buchweiler; Buckenheim; Busendorf; Château-Salins; Cirey an der Vezouze; Colmar (3 var.); Courcelles-Chaussy; Creutzwald; Dagsburg; Dambach; Dammerkirch; Delme; Diedenhofen (2 var.); Diemeringen; Dienze (2 var.); Donnelay; Dornach; Drulingen; Drusenheim; Dürmenach; Egisheim; Ensisheim; Erstein; Eptfig; Falkenberg. i. Deutsch-Lothringen; Farschweiler; Finstingen; Fontoy; Fentsch; Forbach; Frei-Altorf; Gebweiler; Geispoldsheim; Gersheim; Giromagny; Gorze; Gross-Blittersdorf; Gross-Hettingen; Gross-Faenchen; Habsheim; Haguenau i. Elsass (2 var.); Hatten; Hayingen; Heilig-Kreuz im Leberthal; Hellimer; Hennigen; Hemmingen in Lothringen; Heeny in Lothringen; Hirsingen; Hseldingen; Hochfelden; Hoehenfelden; Homburg an der Rossel; Hückingen; Huningen; Illkirch-Graffenstaden; Ingweiler; Ittenheim; Jelsheim; Kattenhofen; Kaysersberg; Kestenholz; Laerchingen; Lörchingen; Lagarde; Lauterburg; Lautertingen; Leberau; Lembach; Lemberg in Lothringen; Lixheim; Lucy; Lützelburg; Lützelhausen; Lützelstein; Lutterbach; Maizières bei Metz; Maizières bei Vic; Mariakirch; Markkirch; Markholzheim; Marlenheim; Marsal; Mars-la-Tour; Masmünster; Maurmünster; Mauer-münster; Merzweiler; Metz (3 var.); Metz-Bahnhof; Metzerville; Moerchingen; Molsheim; Moncel an der Seille; Montigny bei Metz; Moyenvic; Moyenvic in Lothringen; Moyeuve la Grande; Mulhausen in Elsass (3 var.); Mulhausen in Els. (2 var.); Münster in Elsass; Muttersholz; Münzenheim; Mutzig; Neu-Breisach; Neuweiler; Niederbronn; Nieder-roedern; Niedersept; Niederweiler; Oberberckheim; Ober-Ehnheim; Ober-Sulz (2 var.); Oettingen; Pfaffenhofen; Pfalzburg; Pflirt; Puttingen; Rappoltswiller; Rarchenweiler; Reischshofen; Remilly; Rheinau; Rixheim; Rixingen; Rodimachern; Roeschwoog; Rohrbach; Rosheim; Rothau; Rüttgen; Rufach; Saales; Saarbùrg in Lothringen; Saarelb; Saar-Albe; Sarralbe; Saargemünd (2 var.); Saar-Union; Saarwerden; Salmbach; Salzburg in Loth.; Saint-Amarin;

Saint-Avold; Saint-Kreuz; Saint-Louis; Scherweiler; Schillingheim; Schirmoek; Schlettstadt; Schnierlach; Selz; Sennheim; Senthem; Sierenz; Sierk; Solgne; Strassburg im Elsass (5 var.); Strassburg i. Els. (2 var.); Stryng-Wendel; Suffelnheim; Salzmatt; Sulz ünterm. Wald; Thann; Thorn; Truchtersheim; Türkheim (2 var.); Urbach; Urbeis; Valcrichtal; Verry; Vic an der Seille; Vigy; Volmünster; Wallburg; Waldwiese; Wanzenau; Wasselnheim; Weiler; Weiter bei Thann; Weissenburg im Elsass; Welschen-Kappelen; Wendenheim; Wesserling; Westhofen; Winzenheim; Wörth a. d. Sauer; Zabern im Elsass.

4<sup>e</sup>. — OBLITÉRATION DES TIMBRES AFFRANCHISSANT LES LETTRES MISES DANS LES TRAINS ET OBLITÉRÉES PAR LES BUREAUX AMBULANTS.



Strassburg i. Elsass-Avicourt; Avicourt-Strassbourg i. Elsass; Strassburg-Avicourt; Avicourt-Strassburg; Weissenburg. i. Els.-Basel; Basel-Weissenburg. i. Els; Strassburg i. Els-Basel; Basel-Strassburg i. Els; Metz-Dingerbrück; Bingerbrück-Metz; Nancy-Saarbrück; Saarbrück-Nancy; Metz-Luxemburg; Luxemburg-Metz; Saarbrücken-Hagenau; Hagenau-Saarbrücken.

*On a rencontré aussi :*

Eisenb. Post-Bureau-Nanzig-Frankfurt a/M; Eisenb-Post-Bureau n° 12 Metz-Luxemburg; Mainz-Worms;

5<sup>e</sup>. — OBLITÉRATIONS DE LA POSTE ALLEMANDE AUX ARMÉES.

*On connaît environ 220 de ces timbres qui se répartissent de la façon suivante :*



*A Feurgons de premier ordre pour le grand Etat-Major.*

K. PR. FELD-OBER-POST-AMT;

K. PR. ARMEE-POSTAMT 1 ARMEE; (*on trouve 1 à 3.*);

K. PR. FELDPOST EXPED. (D. OBERCOMM.) D. SUDARMEE; FELDPOSTAMT (DER) OCCUPATIONS-ARMEE;

*B Bureaux de 2<sup>e</sup> ordre pour chaque corps d'armée.*

K. PR. FELDPOST. AMT GARDE CORPS;

K. PR. FELDPOST 1 ARMEE CPS; (*on trouve 1 à 11*)

FELDPOST-AMT 12 ARMEE CORPS; (*on trouve 12 à 14*)

K. PR. FELDPOST EXPÉD. AVANTGARDE (GARDE-CORPS);

K. PR. FELD-POST-EXPÉD. 1 ARMEE CPS; (*on trouve 1 à 9*)

K. PR. FELD-POST-EXPÉD. AVANT-GARDE 10 ARMEE CPS; (*on trouve 10 à 12*)

K. PR. FELD. POST. D. DESERVE (GARDE-CORPS);

K. PR-FELD POST. EXP. D. RESERVE. 1 ARMEE CPS; (*on trouve 1 à 10*)

FELD-POST. EXPED. RES. XI A. C.;

FELDPOST. EXP. D. RESERVE (12) ARMÉE-CPS :

ETAPPEN-POSTDIRECTION DER I ARMÉE; (*on trouve I à III*).

F. P. E. D. OLD. ARM. ABTH. DES KRONPR V. SACHSEN;

FELDPOSTANT (D. CORPS). D. GROSSHERZOGS. V. MECKLENBG.

*C) Bureaux de 3<sup>e</sup> ordre pour chaque division.*

K. PR. FELDPOST. EXP. I GRD. INF. DIV. (*on trouve I et II*)

K. PR. FELDPOST. EXPED. I INF. DIV.; (*on trouve I à 25*)

FELPOSTEXED. D. GARDE-CAV. DIVISION;

FELDPOSTEXPED. D. I.-CAV. DIV. (*on trouve I à 6 et 12*)

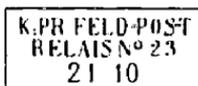
FELDPOST-EXPED. GARDE-LANDWHER-DIVISION.

FELDPOST-EXPED. I LANDWHER. INF. DIV.; (*on trouve I à 4*)

FELDPOST EXPED. Z. DISP. D. GEN. GOUV. IN LOTHRINGEN;

K. PR. FELD. POST. EXPED. Z. DISP. D. GEN. GOUV. IN ELSASS;

*D) Bureaux régimentaires. Ces derniers portaient le nom de relais et suivent l'Etat-Major de chaque régiment.*



*Ces bureaux dits de relais ont été au nombre de 110 environ; savoir : 81 prussiens ;*

K. PR. FELDPOST-RELAIS N° 1; (*on trouve I à 24*)

K. PR. FELD-POST-RELAIS N° 25 (*on trouve 25 à 81*);

23 allemands :

FELD-POST-RELAIS N° 82 (*on trouve 82 à 105*);

4 bavarois :



K. BAYER-FELDPOST.

K. B. FELDPOST-RELAIS N° 1 (*on trouve I à 3*);

## NOS FUTURS TIMBRES-POSTE

Le *Gaulois* et après lui toute la presse a publié la note suivante :  
 « Nous allons avoir un nouveau type de timbre-poste : la direction générale des postes et télégraphes, malgré l'insuccès du concours de l'an dernier, vient, en effet, de décider de demander à nos graveurs, une vignette qui diffère un peu, au point de vue artistique, du modèle actuel.

« Le concours sera effectué en mai et le classement opéré en juillet, afin que — si l'on arrive à une entente — les nouveaux timbres puissent être lancés dans la circulation au 1<sup>er</sup> janvier 1896. »

Cette information est inexacte et aucune décision relative à nos

futurs timbres n'a été prise dans ce sens ni dans un autre en haut lieu.

Il y a quelque temps, M. Mesureur, rapporteur du budget des postes, a réclamé à la tribune l'exécution du timbre républicain voté l'année passée et il lui fut répondu par M. le ministre du Commerce, des Postes et des Télégraphes, que l'on y songeait; en effet le ministre du Commerce avait demandé au ministre des Beaux-Arts de lui indiquer quelques artistes capables de mener à bien ce dessin. Tout le monde sait que lorsque plusieurs ministères s'occupent d'une affaire, elle n'est pas près d'aboutir et nous croyons que c'est le cas.

Que sortira-t-il de ces longueurs, de ces atermoiements, probablement pas un chef-d'œuvre; d'ailleurs nous l'avons répété dix fois, un timbre-poste dont on imprimera typographiquement, à la vapeur, un milliard par an, peut-il être un chef-d'œuvre?

Nous ne voulons pas recommencer notre polémique sur ce sujet dont nous avons abusé, mais nous pouvons prévoir ce qui arrivera dans un temps plus ou moins éloigné: un graveur en renom comme MM. Roty et Chaplain, fournisseur habituel de l'Etat, aura la *commande*, il l'exécutera consciencieusement sans que cela ait troublé un instant son sommeil. Le sujet représentera un tout petit personnage plus ou moins nu, posé académiquement comme ceci.

Il n'y aura qu'un cri pour trouver que c'est banal, poncif, pompier, etc.; on ajoutera encore une fois que l'on fait bien mieux à l'étranger et puis l'on s'habitue au nouveau timbre puisqu'il aura la vertu d'affranchir les lettres.

Et l'administration sera débarrassée d'un cauchemar... jusqu'au jour où un faussaire habile fera de ce timbre quelconque une contrefaçon que nous avons prévue.

Alors nous recopierons nos anciens articles qui seront trouvés très judicieux.

A. M.

## TIMBRES FAUX OU FALSIFIÉS

**Bavière.** — On nous signale le timbre de 18 k. jaune, bien imité; nous ne l'avons pas encore vu.

**France.** — Timbres actuels, groupe allégorique, 5 c. *bleu* au lieu de *vert*, oblitérés et sur lettres! Cette falsification est annoncée comme suit dans plusieurs journaux allemands:

<b>Grösste Rarität!</b>	
Frankreich Ausgabe 1876 5 Cmes. blau.	
anstatt grün. auf ganz. Briefausgelöscht	
1 Stück nur M. 2.—	} Immer gültig.
2 " " " 3.—	
} free. recommand.	
A. Hanus, 6, rue Colson. Lille (Frankr.).	

Vendre 2 fr. 50 c. un timbre actuel de 5 centimes que l'on a mis

un instant dans un acide, c'est une spéculation fort avantageuse. Nous avons eu sous les yeux un de ces timbres, le vendeur avait eu la complaisance de le recoller, après truquage, sur l'enveloppe qu'il affranchissait et l'oblitération se raccordait bien, ainsi la **Grosste Rarität** était fort présentable et tentante pour les amateurs de timbres, *auf ganz. Brief.*

Nous avons fait de notre mieux pour faire arrêter le faussaire et c'est à peine si nous pouvons nous flatter d'avoir pour un temps arrêté son petit commerce, car M. Hanus a de belles relations.

**Bénin.** — Nous avons sous les yeux une enveloppe semblant affranchie d'une demi-douzaine de timbres coloniaux avec BENIN en surcharge noire plus la surcharge **01** ou **40** en rouge; l'un des timbres de 5 c. vert a la surcharge transversale BENIN en bleu; toutes ces surcharges sont fausses de même que le timbre à date octogonal LOANGO A MARSEILLE. L. M. N° 2. — 27 DÉC. 94.

---

## DIVERS

---

On a pu lire ce mois-ci dans tous les journaux un entrefilet prévenant les collectionneurs de se méfier des timbres colombiens.

Ils véhiculent, affirme-t-on, une affection qui s'attaque à la barbe et aux cheveux. Ce serait un médecin de Paris qui aurait découvert cette maladie nouvelle et son microbe, dit le microbe des timbres. Ce médecin, le Dr Unna est présenté comme un ardent philatéliste parisien.

Aucun collectionneur ne connaît le Dr Unna, il est donc probable que le canard en question est lancé par un malin qui espère accaparer les timbres de Colombie.

La fabrique des timbres français, qui était installée rue d'Hauteville dans un immeuble loué par l'administration des postes et des télégraphes, est depuis le mois passé démenagée et s'organise boulevard Brune dans de vastes ateliers bâtis spécialement par l'Etat. Lorsque l'installation sera complète, nous irons faire un tour dans ces parages éloignés du centre de Paris et nous en causerons à nos lecteurs.

On est très gai en Belgique; ainsi à Bruxelles, il ne se passe pas une semaine sans qu'une bonne farce, une histoire drôlatique ne courre la ville à l'heure où l'on se rafraichit. Ce mois-ci, ce sont les collectionneurs sur qui on a daubé. *L'Etoile Belge* du 31 mars après avoir flétri la connivence de l'Etat indépendant du Congo avec le *P. Boom* pour l'exploitation trop fructueuse des collectionneurs ajoute « que le bon ministre vient de prendre une me-

sure qui lui vaudra l'éternelle reconnaissance des marchands et des collectionneurs.

« Qu'on en juge. Le public pourra se procurer, exceptionnellement, aujourd'hui lundi, à tous les guichets de postes du royaume et ce à la simple valeur nominale, les nouveaux timbres du Congo dont l'apparition fait événement dans le monde philatélique. Ces timbres d'une exécution absolument remarquable et d'un réel mérite esthétique, sont les suivants : *cinq centimes*, etc., etc.

« La mesure a pour but de faciliter à chacun l'achat des timbres nouveaux et d'empêcher par la suite, un *agio* exagéré sur cette valeur. Parfait ! Mais ce but sera-t-il bien atteint ? N'aurait-il pas fallu annoncer longtemps à l'avance ce débit exceptionnel et surtout ne pas limiter la vente à un seul jour ?

« Beaucoup d'intéressés n'en auront connaissance que lorsqu'il sera trop tard, et comme on ne peut aller au Congo rien que pour acheter des timbres non oblitérés, il leur faudra bien se les procurer de seconde main. C'est donner de nouveau le champ libre à la spéculation, car il faut s'attendre à une formidable demande de l'étranger.

« Aussi peut-on certifier que les timbres que l'on vendra aujourd'hui à la valeur nominale ne tarderont pas longtemps à faire prime sur les divers marchés du monde. Ce ne sont pas nos marchands qui s'en plaindront ! »

Les collectionneurs se sont présentés, un peu, nous dit-on, dans tous les bureaux de poste, et beaucoup au bureau Central de Bruxelles, où les employés leur ont ri au nez en leur faisant remarquer le quantième : 1<sup>er</sup> avril !

---

## QUESTIONS

---

? *Que veulent dire les lettres B. C. A. que nous trouvons sur les timbres-poste de la Compagnie de l'Afrique du Sud et dans quelle région sont-ils en usage ?*

Le territoire de la Compagnie de l'Afrique du Sud n'occupe que les bords du lac Nyassa (Nyassaland) : il comptait, en 1891, 57 colons et 8 steamers sur le lac ; en 1894, 230 colons et 17 steamers.

Cette colonie va donc se développer rapidement.

Les Anglais possèdent une bonne route du Nyassa au Tanganyka et quelques steamers sur ce dernier lac, qu'ils auraient voulu relier à leurs possessions de l'Afrique orientale par une bande de terre le long de l'Etat indépendant du Congo : d'où leur demande d'échange contre un territoire situé plus au nord, échange auquel la France s'est opposé pour des questions de politique générale.

M. BOBEL, cartographe. Neuchâtel.

? *Dans quelles villes ont été utilisés les timbres de Chine de 1878 et 1885, servaient-ils pour les ports ouverts au commerce européen. Étaient-ils admis dans l'Union postale universelle. Même question pour la série de Chine nouvellement parue ?*

## VENTE A COMMISSION

pour le compte des  
COLLECTIONNEURS

—0—

Les collectionneurs qui ont à vendre des timbres rares (seulement ceux dont le prix n'est pas indiqué sur nos catalogues), peuvent nous les adresser par lettres recommandées en ajoutant 63 c. en timbres français pour ports de lettres, ou, s'il y a lieu, pour le retour des timbres, par lettres également recommandées. Ces timbres sont mis en vente après avoir été annoncés dans le journal. Nous prélevons sur le montant de la vente, suivant l'importance des envois une commission de 10 à 20 0/0, — tous frais compris.

ITALIE  
SARDAIGNE

1851. *Effigie Victor Emmanuel II.*  
10. 40 cent. carmin, exemplaire  
moyen, court de marges  
*oblitéré*..... 30 fr.

## TERRE-NEUVE

1857. *Fleurs et inscriptions.*  
2. 2 pence orange, bel exemplaire,  
grandes marges, *neuf*.. 25 fr.

## URUGUAY

1856. *Soleil.*  
2. 80 centavos vert, bon exemplaire  
*neuf*..... 40 fr.

## SCINDE (Inde)

1851. *Cœur, inscriptions dans un  
cercle, relief.*  
1. 1/2 anna, relief sur blanc.  
2. 1/2 » relief bleu sur blanc.  
3. 1/2 » relief sur rouge.  
La série des 3 timbres, *oblitérés*  
sur parties d'enveloppes, le n° 3  
coupé sans marges, suivant le des-  
sin..... 125 fr.

## EGLISE

1852. *Tiara, clefs, couleur sur  
blanc.*  
18. 50 baj. bleu foncé, bon exempl.  
*neuf*. 30 fr.  
18. 50 » bl. foncé, bon exem-  
plaire *oblitéré*..... 25 fr.

## PRINCE EDOUARD

1861. *Effigie à gauche (Vic-o-*

*ria I), types divers, avec grosse  
dentelure.*

2. 2 pence rose..... 6 fr.  
3. 3 » bleu..... » »  
4. 6 » vert..... » »  
La série des trois timbres  
*neufs*..... 50 fr.

## MAURICE

1859. *Effigie à gauche (Victo-  
ria I), ceinte d'un bandeau, MAU-  
RITIUS écrit de bas en haut.*  
8. 2 pence bleu foncé.... 500 fr.  
8. 2 » » » , exemplaire  
avec marges, peu *oblitéré*, mais  
le coing gauche du haut, répa-  
ré..... 175 fr.  
1858. *Déesse assise, FOUR PENCE  
en surcharge noire.*  
16. 4 pence noir sur vert.  
Un bon exemplaire, surcharge bien  
appareatée, peu *oblitéré*, bonnes  
marges..... 90 fr.  
Un id., grandes marges, surcharge  
un peu masquée par l'*oblitéra-  
tion*..... 90 fr.  
Un id., un peu coupé à gau-  
che..... 70 fr.  
Un id., coupé en bas dans le  
dessin..... 50 fr.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

—0—

Neuf. Oblit.

## CHILI

1894. *Petite effigie de Colomb.  
grosses lettres A. R. (pour ac-  
cusé de réception).*  
62. 5 c. brun..... 1<sup>fr</sup> 50 » »

## ETATS DE L'EGLISE

1852. *Tiara et clefs, grands.*  
17. 50 baj. bleu..... 25<sup>fr</sup> » 20<sup>fr</sup> »  
19. 1 scudo chair.... 10<sup>fr</sup> » » »

## ETATS-UNIS

1890. *Effigies diverses.*  
346. 15 c. bleu..... 2<sup>fr</sup> » » 40  
347. 30 » noir..... 4<sup>fr</sup> » » 30  
1863. *Bande. Effigie à gauche de  
Jackson.*  
67. 2 c. noir s. brun.. 10<sup>fr</sup> » » »

1894. Carte. Effigie de Jefferson.

385 c. 1 c. noir..... » 20 » «

**FRANCE**

1894. Timbres-taxe, chiffre.

262. 30 c. carmin... » » » 10

266. 30 » rouge..... » » » 20

**HAWAÏ**

1864. Effigie de Kamehameha IV.



16. 2 c. rouge..... » 75 » 60

**INDES NÉERLANDAISES**

1882-92. Timbres-taxe. Chiffre en noir.

20. 20 c. carmin..... 1<sup>fr</sup> 50 » 35

62. 20 » carmin..... 1<sup>fr</sup> » »

**ITALIE**

1858. Effigie en relief.

33. 3 lire doré..... » 50 » »

**MEXIQUE**

1884. Effigie de Hidalgo.

139. 2 pesos bleu..... 18<sup>ct</sup> » 8<sup>ct</sup> »

**MONACO**

1885. Effigie du prince Charles III.

9. 1 fr. noir s. jaune.. » » » »

Effacer le prix au catalogue.

**SALVADOR**

1894. Liberté tenant un drapeau.



143. 1 c. brun.

144. 2 » bleu.

145. 3 » carminé.

146. 5 » orange brun.

147. 10 c. violet.

148. 11 » rouge.

149. 20 » bleu foncé.

150. 25 » orange.

151. 50 » gris noir.

152. 1 p. bleu noir.

La série des 10 timbres 2<sup>fr</sup> 60 » »

1894. Sujets divers, grands.



153. 2 p. bleu.

154. 5 » carmin.

155. 10 » brun.

La série des 3 timbres 2<sup>fr</sup> 90 » »

1894. Enveloppes. Genre des timbres, relief.



156. 1 c. brun clair.

157. 3 » rouge.

158. 5 » brun rouge.

159. 10 » violet.

160. 11 » carmin.

161. 20 » bleu foncé.

162. 22 » vert.

La série des 7 enveloppes coupées... 2<sup>fr</sup> 10 » »

1894. Bandes. Idem.

163. 2 c. bleu.

164. 3 » rouge.

165. 10 » violet.

166. 11 » carmin.

La série des 4 bandes coupées..... 1<sup>fr</sup> 55 » »

**1894. Cartes. Même timbre.**

- 167c. 1 c. brun.  
 168c. 2 » bleu.  
 169c. 2 et 2 c. id.  
 170c. 3 c. rouge brun.  
 171c. 3 et 3 c. id.  
 La série des 5 cartes. . . 1<sup>f</sup> 50 » »

**NABHA****1885-94. Timbres de l'Inde anglaise avec surcharge.**

9. 1 rupee gris. . . . . 6<sup>f</sup> » » »  
 22. 1 » carm. et v. 4<sup>f</sup> » » »

**TUNIS****1888. Armes.**

5. 25 c. noir s. rose. . . » 60 » »  
 Ce timbre n° 5, de même que ceux n° 1 à 8 du catalogue sont d'un deuxième tirage, teintes un peu différentes de celles du premier; ils servent également à l'affranchissement des correspondances.

**PRIX-COURANT****DES NOUVEAUTÉS**

Neuf. Oblit.

**France, timbre-taxe, chiffre.**

- 50 c. violet. . . . . 1<sup>f</sup> » » »

**Inde portugaise, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.**

- 1 1/2 r. noir. . . . . » 10 » »  
 4 1/2 » jaune. . . . . » 20 » »  
 6 » vert. . . . . » 30 » »  
 1 langa bleu clair. . . » 40 » »  
 2 » rose. . . . . » 75 » »  
 4 » bleu. . . . . 1<sup>f</sup> 25 » »  
 8 » violet. . . . . 2<sup>f</sup> 50 » »

**Lorenzo Marques, effigie de don Carlos 1<sup>er</sup> ou chiffre.**

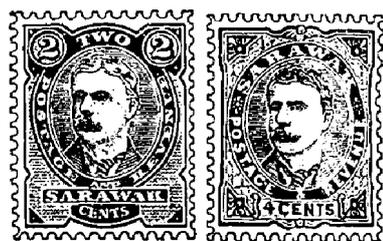
- 2 1/2 r. brun. . . . . » 15 » »  
 5 » orange. . . . . » 15 » »  
 10 » lilac. . . . . » 20 » »  
 15 » brun. . . . . » 25 » »

**Mexique, courrier à pied.**

- 1 c. vert. . . . . » 15 » »  
 2 » rose. . . . . » 20 » »  
 3 » brun jaune. . . . . » 30 » »

**Macao, effigie de don Luis, ou chiffre avec surcharge.**

- 1/2 avo brun. . . . . » 15 » »  
 1 » noir. . . . . » 25 » »  
 3 » rose. . . . . » 50 » »  
 4 » lilas. . . . . » 60 » »  
 6 » brun. . . . . 1<sup>f</sup> » » »  
 8 » bleu. . . . . » » » »  
 13 » gris. . . . . » » » »  
 16 » brun rouge. . . » » » »  
 31 » violet. . . . . » » » »  
 47 » orange. . . . . » » » »

La série des 10 timbres 12<sup>f</sup> » » »**Sarawak, effigie de Charles Brooke, cadres divers.**

- 2 c. brun rouge.  
 4 » noir.  
 6 » violet.  
 8 » vert.  
 La série des 4 timbres. 1<sup>f</sup> 75 » »

**Sirmoor. Eléphant.**

- 3 pies bistre. . . . . » 15 » »  
 6 » vert. . . . . » 25 » »

**Travancore, conque.**

- 1/2 chuckram violet. . . » 15 » »

Le Gerant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique

17. rue des Martyrs. — Paris

# SOLDE

## ALBUM UNIVERSEL (2<sup>e</sup> VOLUME)

Edition 1893. --- L'édition 1894 est en vente

### Reliure percaline, titre doré

3 exemplaires rouge.

2 exemplaires marron.

**8 francs** au lieu de **13 francs**.

### Chagrin plein (un seul exemplaire, rouge)

**30 francs** au lieu de **50 francs**.

### Maroquin du Levant, premier choix

1 exemplaire marron uni, sans coins, écusson ni fermoir.

**40 francs**.

1 exemplaire vert avec coins, écusson et fermoir.

**60 francs** au lieu de **100 francs**.

*L'exemplaire marron pourrait recevoir la même garniture et son prix serait porté à 60 francs.*

**ASSIETTES** décorées en timbres-poste ..... **7 fr. 50**

**PALETTES** décorées en timbres-poste ..... **8 50**

*Post pour la France et emballage dans une coisse : 1 fr. 25.*

N<sup>os</sup> 36, 37, 38, 45, 48, 49  
pour lesquels nous offrons 0 fr. 50 pièce.

Nous demandons également à acheter les numéros suivants du *Collectionneur* pour lesquels nous offrons :  
0 fr. 20 pièce

1885 n<sup>o</sup> 51

1887 n<sup>o</sup> 78

1888 n<sup>os</sup> 90 et 98

1889 n<sup>os</sup> 99, 103, 104 et 105

1890 n<sup>os</sup> 111, 112, 113, 114 et 115

1891 n<sup>os</sup> 131, 132 et 134

1894 n<sup>o</sup> 160.

### VIEUX NUMÉROS

DU COLLECTIONNEUR

On demande à acheter les numéros suivants de l'ancien journal : *Le Collectionneur de timbres-poste* :

Vient de paraître

NOUVELLE ÉDITION

# ALBUM UNIVERSEL

DE

## TIMBRES-POSTE

DEUXIÈME VOLUME

Édition complètement augmentée, contenant tous les timbres nouveaux jusqu'à fin 1894.

Les prix de ce volume :

Reliure percaline, titre doré, 1 fermoir.....	13 fr.
Demi-reliure, dos maroquin, titre doré, tranche marbrée (peigne), 1 fermoir.....	16 fr.
Maroquin plein, papier plus fort, tranche dorée, 2 fermoirs.....	25 fr.
Le même, dorure riche (dentelle).....	30 fr.
Reliures riches, beau papier fort d'Angoulême, superbes reliures, biseaux, dorure très soignée. Chagrin plein, premier choix.....	50 fr.
Maroquin de Levant, premier choix.....	60 fr.
Le même avec un fermoir à serrure.....	70 fr.
Maroquin du Levant, premier choix, reliure splendide, avec ou sans coins et écusson en métal, fermoir à serrure, etc.....	100 fr.

*Non reliés :*

Tirage de l'album à 13 fr. 256 feuilles doubles.....	11 fr.
Tirage de l'album à 25 fr. id. papier fort.....	15 fr.

**Port des Albums Universels pour la France** 0 fr. 85  
(plus 0 fr. 50 pour emballage).

## Album Universel à Prix réduit

Le même ouvrage ayant la place des timbres imprimée des deux côtés et ayant par conséquent moitié moins de pages.

Prix relié..... 6 fr. »  
— en feuilles..... 4 fr. 75

Port pour la France, 0 fr. 85 (plus 0 fr. 25 pour emballage).

## ALBUM UNIVERSEL 2<sup>e</sup> VOLUME

A RELIURE MOBILE

Formé de 232 feuillets en papier fort, à onglets de toile perforé, plus de 50 feuillets supplémentaires ayant un petit quadrillé à peine visible, qui permet d'espacer régulièrement les timbres; le tout contenu dans deux couvertures plats en toile chagrinée, dos et coins en maroquin (rouge ou vert)... 50 fr.  
(Emballage et port, 2 fr.)

Le Prix est le même pour le **Premier Volume**.

L'album complet renfermé dans quatre couvertures, vaut donc... 100 fr.  
(Emballage et port, 4 fr.)

Parfois dans l'Album Universel se trouvent deux pays sur la même page. C'est un inconvénient pour l'album à feuilles mobiles, nous y remédierons plus tard en publiant à part les quelques feuilles à modifier.



LE COLLECTIF  
DE  
**TIMBRES-POSTE**

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**

**6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS**

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

EN VENTE

**FEUILLES MOBILES**

à onglets en toile perforée

avec petit quadrillé imprimé très légèrement en grisé, ce qui permet de placer les timbres avec symétrie sans le secours de règles.

1<sup>er</sup> Type de l'**album universel**, oblong, 28 × 21 centimètres. Impression *noire*; pour 50 feuilles : **5 fr.** (port 0 50).

2<sup>e</sup> Type du grand album à feuilles mobiles, en hauteur, 33 × 25 centimètres, encadrées d'une grecque. Impression *bleue seulement*; par 25 feuilles : **2 fr.** (port 0 50 c.).

PETITES

## COLLECTIONS D'OCCASION

N° 314. — Cahier contenant environ 926 timbres en bon état, savoir :

Açores 2 t., Allemagne 24 t., G<sup>de</sup>. Bretagne 28 t., Argentine 14 t., Australie Sud 3 t., Occid. 3 t., Autriche 31 t., Bavière 9 t., Barbade 3 t., Belgique 26 t., Brésil 30 t., Cap 7 t., Chili 8 t., Costa-Rica 8 t., Danemark 16 t., Eglise 5 t., Equateur 5 t., Espagne 40 t., E.-Unis 38 t., Finlande 8 t., France 67 t., Grèce 15 t., Haïti 7 t., Pays-Bas 18 t., Hongrie 10 t., Indes Angl. 10 t., Jamaïque 8 t., Italie 33 t., Japon 19 t., Luxembourg 9 t., Maurice 7 t., Mexique 9 t., N<sup>de</sup>-G. du Sud 8 t., Norvège 13 t., N<sup>de</sup>-Zélande 11 t., Portugal 19 t., Réunion 6 t., Russie 17 t., Roumanie 15 t., St-Vincent 2 t., Serbie 5 t., Suède 19 t., Suisse 28 t., Tunisie 6 t., Uruguay 12 t., Victoria 10 t., etc.

Prix : 45 fr. (port 0 fr. 85).

N° 317. — Album universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume, 6<sup>e</sup> édition, contenant environ 2.145 timbres en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 73 t., Hélioland 11 t., Prusse 20 t., Allemagne 33 t., Bavière 30 t., Suisse 55 t., Pays-Bas 35 t., Belgique 49 t., Luxembourg 33 t., Monaco 19 t., France 118 t., Espagne 92 t., Eglise 18 t., Bosnie 6 t., Monténégro 5 t., Grèce 33 t., Levant 22 t., Egypte 35 t., Tunisie 11 t., Liberia 3 t., Orange 4 t., Perse 11 t., Indes Angl. 31 t., Ceylan 11 t., Siam 8 t., Chine 4 t., Hong-Kong 15 t., Japon 25 t., Indes Néerl. 8 t., Australie Occ. 5 t., N<sup>de</sup> Zélande 11 t., Hawaï 6 t., Canada 17 t., E.-Unis 65 t., Mexique 33 t., Haïti 11 t., Jamaïque 12 t., Colonies fr. 31 t., Guatemala 11 t., Vénézuéla 15 t., Salvador 17 t., Brésil 35 t., Equateur 10 t., Pérou 17 t., Chili 19 t., Argentine 54 t., Uruguay 14 t.

Prix : 125 fr. (port 0 fr. 85).

N° 318. — Album contenant environ 877 timbres, savoir :

France 54 t., Autriche 32 t., Bavière 18 t., Espagne 32 t., G<sup>de</sup>-Bre-

tagne 18 t., Hélioland 15 t., Hongrie 17 t., Monaco 9 t., Pays-Bas 18 t., Portugal 14 t., Suisse 45 t., Corée 2 t., Japon 14 t., Siam 4 t., Egypte 10 t., Orange 2 t., Argentine 10 t., Canada 26 t., Chili 12 t., Panama 2 t., Cuba 9 t., E.-Unis 40 t., Mexique 14 t., Terre-Neuve 4 t., Australie Occ. 2 t., etc.

Prix : 25 fr. (port 1 fr. 05).

N° 319. — Album contenant environ 1.180 timbres en bon état, savoir :

France 76 t., Belgique 33 t., Suisse 39 t., Italie 34 t., Autriche 32 t., Bosnie 3 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 41 t., Russie 20 t., Bulgarie 10 t., Roumanie 31 t., Espagne 62 t., Grèce 27 t., Bavière 22 t., Prusse 14 t., Allemagne Emp. 36 t., Turquie 15 t., Haïti 5 t., Terre-Neuve 4 t., Guatemala 5 t., Jamaïque 7 t., E.-Unis 34 t., Mexique 12 t., Canada 7 t., Chili 13 t., Pérou 11 t., Argentine 34 t., Brésil 31 t., Vénézuéla 13 t., Australie Occ. 5 t., Victoria 13 t., Indes Néerl. 6 t., Japon 14 t., Indes Portug. 7 t., Siam 5 t., Orange 2 t., Cap 6 t., Maurice 6 t., Egypte 16 t.,

Prix : 50 fr. (port 1 fr. 05).

N° 320. — Petit album contenant environ 339 timbres en bon état, savoir :

Allemagne 16 t., Argentine 10 t., Autriche 10 t., Belgique 15 t., Brésil 8 t., Canada 6 t., Chili 5 t., Egypte 8 t., Espagne 11 t., E.-Unis 22 t., France 34 t., Guatemala 5 t., Japon 6 t., Pays-Bas 14 t., Siam, Terre-Neuve 1 t., Tunisie 2 t., Vénézuéla.

Prix : 10 fr. (port 0 fr. 50).

N° 321. — Album-catalogue contenant environ 540 timbres très propres, savoir :

Suède 16 t., Danemark 8 t., Allemagne 23 t., Wurtemberg 6 t., Bavière 8 t., Autriche-Hongrie 33 t., Suisse 17 t., Pays-Bas 17 t., France 52 t., Espagne 31 t., Portugal 10 t., Italie 30 t., Russie 13 t., Roumanie 9 t., Egypte-Suez 9 t., Hong-Kong 2 t., Japon 10 t., Indes Néerl. 4 t., Victoria 4 t., Canada 5 t., E.-Unis 19 t., Mexique 8 t., Costa-Rica 3 t., Vénézuéla 5 t., Brésil 13 t., Chili 8 t.

Prix : 20 fr. (port 0 fr. 85).

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864  
PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre. — Paris

Sommaire. — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les timbres-poste français. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

PETITE CAUSERIE  
PHILATÉLIQUE

NOS FUTURS TIMBRES-POSTE. — UN FAUSSAIRE DE LARGE ENVERGURE. — ABYSSINIE. — SAINT-ANTOINE. — OLD ENGLAND.

Il paraît que des essais sont faits actuellement à la Banque de France et à l'Administration des postes pour l'utilisation d'une machine à impression typographique polychrome, pouvant tirer jusqu'à dix couleurs à la fois ?

On dit merveille de cette machine qui n'aurait que le défaut de coûter au moins trente mille francs.

Nous avons répété bien des fois que les timbres-poste devaient, pour entraver la contrefaçon par la photogravure, être imprimés en deux couleurs, mais notre avis est qu'une bonne Marinoni, telle qu'en emploie la fabrique des timbres français, est absolument suffisante, d'autant que les deux couleurs doivent être superposées, tandis que la machine en question, qui dans le temps a tiré des essais à l'imprimerie Paul Dupont, n'imprime que des couleurs juxtaposées, ce qui pour les timbres est un luxe, mais point une garantie.

..

Il est urgent que la fabrication des timbres devienne scientifique; on vient d'arrêter à Londres un contrefacteur soupçonné d'avoir inondé les États-Unis de faux timbres ??

Les journaux anglais ont détaillé le résultat des perquisitions opérées chez cet Américain qui possédait des planches très bien

faites des billets de la Banque de France, de nos titres de rentes etc., etc.

Nous avons réclamé des renseignements sur ces *etc.*, qui peuvent être pour nous pleins de révélations extrêmement intéressantes.

..

A propos des timbres de l'Abyssinie, voici une note qui, éclose dans un journal anglais, a été accueillie de tous côtés :

Le *Fanfulla*, journal italien, avait annoncé « que le 26 janvier était arrivée à Harrar via Obock, une mission française conduite par M. Chefneux ingénieur ; l'expédition avait un grand nombre de chameaux qui portaient des cartouches, des fusils et pour trente mille francs de pièces de 5 francs à l'effigie de Ménélik (le *Fanfulla* ajoutait : *et des ballots de timbres-poste à la même effigie*, passage qui a été négligé exprès par le journal anglais). Des religieux lazarisites qui doivent organiser le service postal en Ethiopie accompagnaient la mission Chefneux. »

Le journal anglais conclut que ces timbres sont une plaisanterie, ce qui manque de logique, car si l'on admettait que les timbres ont été fabriqués pour les collectionneurs il faudrait dire que les pièces de 5 francs ont été frappées pour les numismates, mais l'on ne trouverait plus l'emploi des lazarisites, ni de l'ingénieur, ni des fusils.

On n'imagine pas toute cette caravane traversant pendant un mois les déserts pour jeter de la poudre aux yeux des amateurs de timbres-poste.

Le bon sens, les preuves morales, valent mieux que des décrets imprimés dont on a fortement abusé.

Nous garantissons que la lettre affranchie de timbres de Ménélik, sur laquelle épiloguent les journaux, était adressée à un homme politique français et nous avons nous-même biffé cette adresse à la plume.

Depuis sa réception, nous avons appris que plusieurs lettres sont arrivées en France et en Russie, avec le cachet d'ENTOTTO, capitale de l'Abyssinie ; on vient même de nous en prêter une.

Quant à nous, par suite d'une négligence tout orientale de notre correspondant, nous sommes privées de nouvelles. Disons pour l'excuser que les lettres mettent environ 15 jours pour venir de Entotto à Harrar, 6 jours de Harrar à Obock et dix à douze jours d'Obock à Paris, soit plus d'un mois. Autant pour notre lettre demandant des renseignements, total deux mois, sans compter l'imprévu.

Mais patience, la campagne politique menée contre ces timbres tournera bientôt à la confusion des amis de la Triplice.

Il nous faut encore parler des timbres de saint Antoine qui doivent être mis en vente du 13 au 30 juin. Ne négligeant rien pour faire mousser cette émission, l'administration portugaise colle une étiquette-réclame sur les lettres et journaux qui partent à l'étranger. Cette vignette est carrée et a été tirée en diverses couleurs, celle que nous avons sous les yeux est brun foncé et bleu ciel, rehaussée d'or; elle représente, sur un fond parsemé d'étoiles, le saint portant de son bras gauche l'enfant Jésus et tenant un lis de la main droite. Ce serait aussi bien saint Joseph s'il n'avait la robe du moine, d'ailleurs pour qu'il n'y ait pas de doute, on lit en français dans les quatre angles :

*7<sup>e</sup> Centenaire de SAINT ANTOINE — Lisbonne du 13 au 30 juin 1895 — Fêtes Merveilleuses — Voyages à Prix Réduit.*

Qu'on se le dise !

On nous a écrit de Lisbonne que c'est bien l'administration des postes qui colle ces étiquettes, qu'elle vend du reste si on les lui demande, à raison de 10 reis la pièce. Celle que nous examinons en ce moment est fixée sur le recto d'une carte-postale près de la formule habituelle : *De ce côté, il ne doit y avoir que l'adresse.*

On sait qu'il est défendu de coller quoi que ce soit sur les cartes-poste, l'administration portugaise est donc en contravention.

Nous avons parlé de la grève des marchands de timbres, décidés à mettre un terme aux émissions par trop jubilaires ou surchargées. Les Anglais viennent de commencer les hostilités en fondant la S. S. S. S. ou *Society for the Suppression of Speculation Stamps*.

Le titre abrégé est joli, mais nous nous sommes demandé où était l'utilité d'organiser une Société, de payer des cotisations, alors que l'entente d'une douzaine de marchands et d'éditeurs philatéliques eût largement suffi; ce petit comité international, dont les membres se connaissent tous, eût parfaitement pu s'entendre par correspondance ou circulaire.

Pourquoi donc les Anglais ont-ils fait immédiatement bande à part? Un trait de lumière nous a frappé en lisant un article de M. Castle, le *leader* qui a amené la fondation de la S. S. S. S.

Et d'abord nous nous sommes souvenu qu'un jour, c'était à Londres pendant l'Exposition philatélique de 1890, nous venions de relever une observation assez déplaisante de M. Castle, lorsqu'un de ses amis intervint en disant : « M. Ma-o-rey, (c'est ainsi

que se prononce notre nom en anglais), M. Maorey ne vous fâchez pas, M. Castle il est une grande farceur. »

Or voici une traduction fidèle d'un passage de l'article de M. Castle, il s'agit d'une curieuse statistique des timbres parus en 1894, pour laquelle l'auteur a bien voulu se servir, en le citant, du supplément annuel de notre catalogue. Il divise les timbres nouveaux en deux catégories :

*A. Emissions légitimes.*

Grande-Bretagne et colonies.....	99
Europe.....	108
Amérique.....	146

*B. Emissions illégitimes.*

Colonies françaises et portugaises.....	339
Amérique centrale.....	127

C'est assez réussi, n'est-ce pas ?

Certes l'abus des surcharges dans les colonies françaises a été criant, mais qui a ouvert cette voie sinon les directeurs des postes de Ceylan, de Maurice, de la Guyane britannique, de Hong-Kong, etc., etc. Si ces messieurs se sont momentanément arrêtés dans cette voie, n'est-ce pas parce qu'ils y ont été contraints ?

Nous avons réprouvé ici les surcharges de Saint-Pierre et Miquelon, de Nossi-Bé, etc., mais nous n'acceptons pas que l'on trouve admirables celles de Bangkok, de Johore et de Sungei-Ujong ; un auteur anglais vient justement de publier une monographie de ces horreurs et nous avons été stupéfait de lire que l'on a rarement vu un travail plus *scientifique* !

PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK



PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK  
PERAK

Le malin qui, à Londres, a couru les fonderies pour réunir la collection de petits caractères destinés à noircir d'un B, d'un S ou d'un PERAK de toutes les tailles, le timbre 2 c. de Malacca, doit bien rire dans sa barbe, en même temps qu'il se félicite de s'être ménagé, sans beaucoup de génie ni de travail, du pain pour ses vieux jours.

M. Castle met dans le même panier les timbres des colonies

portugaises (1), les timbres des ports chinois, tous faits par des Anglais et *tous* les timbres des colonies françaises sans chercher à distinguer ceux qui sont fournis directement par le gouvernement; il fait ressortir combien ils sont nombreux comparativement à ceux émis par la sage Angleterre et ses colonies.

C'est bien malin, les colonies britanniques ont toujours eu des timbres spéciaux, tandis que l'on ne s'est décidé que ces dernières années à suivre chez nous ce bon exemple.

Antérieurement, en feuilletant une collection de timbres, on voyait à chaque page l'effigie de la reine Victoria, et il semblait que la terre appartint à la Grande-Bretagne.

La statistique de M. Castle conteste l'utilité de plusieurs de nos timbres coloniaux eu égard aux nombres d'habitants de ces possessions.

Eh bien, et les îles Falkland, et Sainte-Hélène?

Il voit avec déplaisir les timbres métropolitains français avec des surcharges comme CHINE et MADAGASCAR oubliant que les timbres anglais ont eu le même sort à Chypre, en Turquie, en Afrique.

Les séries de timbres de l'Inde anglaise avec JHIND OU JEEND, GWALIOR, CHAMBA, FARIDKOT, NABHA, PUTTIALA OU PATIALA valent juste les timbres coloniaux surchargés RÉUNION, MARTINIQUE, OBOCK, NOUVELLE CALÉDONIE.

En fait de timbres commémoratifs, la Grande-Bretagne n'a-t-elle pas ouvert la marche avec la carte et l'enveloppe du jubilé 1840-90? Exemple suivi par les Etats-Unis avec leurs timbres du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Strictement, ces timbres si intéressants, ne rentreraient-ils pas dans la catégorie des timbres *non utiles*, puisqu'ils faisaient double emploi avec la série normale.

Ces réflexions nous amènent à croire que l'on n'obtiendra pas grand'chose, parce que les vues de chacun sont trop différentes.

Après tout, nous, marchands, sommes les serviteurs du public et nous n'aurons qu'à nous incliner s'il nous dit qu'il veut acheter des timbres surchargés et jubilaires. La femme de Sganarelle répondait bien : « Et s'il me plaît d'être battue ? »

Les années passées, nous avons fait contre ces timbres, dans le présent journal, une campagne vigoureuse, n'est-ce pas? et qui a eu de l'écho en haut lieu.

Tous les timbres qui sentaient la spéculation, nous les avons

---

(1) Parmi les colonies portugaises figurent les timbres de Nyassa, vendus au public non denteles, denteles et surchargés, par un marchand anglais et desavoués par le gouvernement du Portugal, timbres qui font un certain scandale en ce moment.

signalés dans notre catalogue par le mot *abus*; nous nous sommes aliéné ainsi beaucoup de correspondants, très aimables avant que nous ne gênions leurs petites affaires, et ces timbres que nous nous fatiguions à combattre, d'autres sans se faire de bile en vendaient des quantités à toute notre clientèle !

Est-ce à dire que nous renoncions à la lutte, non pas; mais nous voyons qu'il faut être bien prudent et ne pas tomber dans l'excès et le parti-pris.

Et surtout nous ne voulons pas être enrégimentés et tenus de chanter en chœur :

*1er couplet :*

Les plus beaux femmes de la terre,  
C'étaient les femmes de Angleterre,  
Qu'en dites-vous monsieur Johnes?  
— Oh yes!

*33<sup>e</sup> couplet :*

Les plus bons timbres de la terre,  
C'étaient les timbres de Angleterre,  
Qu'en dites-vous monsieur Hilkie?  
— Oh yes!

A. MAURY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

**AÇORES.** — Comme pour Angra et Ponta-Delgada la carte de 20 reis, violet sur chamois, existe pour *Horta*. Il en est de même pour le district de *Funchal*, Madère.



**AFRIQUE CENTRALE.** — Cette compagnie qui jusqu'à présent a fait usage des timbres de l'Afrique du Sud avec B. C. A., va s'affranchir de cette tutelle et prépare une série comme on n'en a jamais vu, — sous le rapport des fortes valeurs. Comme type, les armes de la compagnie avec deux nègres pour supports et l'inscription POSTAGE AND REVENUE. Les valeurs comprendront : 1, 2, 4 et 6 pence, 1 shill., 2 sh. 6 p., 3 et 4 sh., 1, 10 et 25 livres ! L'Afrique du Sud avait une valeur de 10 livres, l'Australie du sud avait le timbre de 20 livres, l'Afrique Centrale aura celui de 25 livres soit plus de 625 francs ; nous ne croyons pas qu'il aura beaucoup d'usage postal.

L'émission se complétera par une enveloppe registration de

4 pence et 3 cartes-poste de 1 2, 1 et 2 pence. Nous en reparlerons dès que nous aurons reçu ces nouveaux timbres.

**AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.** — Aux cartes de cette colonie, il faut ajouter le 3 pesa avec réponse, en surcharge noire sur la carte double de 5 pfennig vert.

**ALLEMAGNE.** — On nous apprend de diverses parts que les timbres de 30, 40 et 80 pfennigs, dont nous avons déjà parlé en décembre dernier seraient en préparation. Il nous paraît surprenant que ce pays dont la circulation postale est considérable, n'éprouve pas le besoin d'émettre de valeurs supérieures à 80 pfennigs.



**AUTRICHE.** — Il est question d'ajouter à la série des timbres-taxe de l'année dernière, trois nouvelles valeurs de 2, 6 et 7 kreuzer.

**BELGIQUE.** — Depuis le mois de juillet de l'année dernière nous n'avions plus rien entendu au sujet des timbres-taxe qu'on devait refaire à un autre type; il est question maintenant d'une émission comportant seulement trois valeurs: 5 et 50 centimes et 1 franc; nous attendons des renseignements exacts de nos correspondants belges.

Nous n'avons pas encore parlé de l'émission commémorative que prépare la ville de Liège pour l'année prochaine; nous avons cru d'abord à une de ces plaisanteries communes en Belgique aux environs du 1<sup>er</sup> avril et dont nous avons donné un exemple dans le dernier numéro. Il paraîtrait cependant que le projet est sérieux. Après le Portugal fêtant saint Antoine, nous allons avoir Liège fêtant saint Lambert; à tout ce que peut apprendre la collection des timbres, nous n'avions pas songé jusqu'à présent au chapitre de la *Vie des Saints*, et qui sait, peut-être nous réserve-t-elle encore d'autres surprises.

Donc Liège va fêter l'année prochaine le douzième centenaire de sa fondation par saint Lambert, son premier évêque; il y aura pendant cinq mois — vous lisez bien cinq mois — des réjouissances, courses, cavalcades, etc., puis une exposition philatélique; c'est le comité organisateur de celle-ci qui naturellement a suggéré l'idée d'une émission commémorative et les démarches auprès du ministère sont maintenant assez avancées pour que l'on puisse compter dès à présent sur une réussite; on ne saurait

d'ailleurs refuser à Liège ce qu'on a accordé à Anvers l'année dernière.

Nous avons à Liège des correspondants très sympathiques et fort dévoués à la philatélie qui font justement partie du comité de l'exposition et qui ont compris qu'il fallait avant tout éviter le ridicule des affreuses vignettes d'Anvers; ils se sont adressés à un artiste de talent, M. Emile Ledru qui a dessiné les quatre types des timbres dont on demande l'autorisation d'émission.

Le 1 centime représentera un type local : la Botteresse (?); le 5 cent. nous donnera le Perron Liégeois qui figure dans les armoiries, emblème de la liberté et des privilèges dont jouissaient les anciens citoyens de Liège; le 10 cent. nous offrira le buste de saint Lambert; sera-t-il copié sur les anciennes monnaies frappées pendant la durée des sièges vacants, après la mort des évêques?; enfin sur le 25 cent. on pourra admirer une vue d'ensemble de Liège. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette émission.

Il est question également de créer une émission commémorative pour l'exposition de Bruxelles. Notre correspondant de Belgique nous écrit :

« D'après les derniers renseignements que je reçois, le ministre aurait décidé l'émission; il y aurait trois valeurs : 5, 10 et 25 centimes; les couleurs seront celles des timbres actuels mais sur fond teinté; le choix des sujets qui n'est pas encore fixé comprendra une série de monuments. Naturellement ces timbres auront le talon dominical; l'émission en cours, dès 1896, cesserait avec l'exposition!

« On dit que c'est pour satisfaire Bruxelles qui serait jaloux d'Anvers s'il n'avait pas aussi ses timbres spéciaux, mais on ajoute : que les frais sont évalués à 50.000 francs et la recette à 200.000. »



**BORNEO.** — Il y a bien longtemps que l'état de Bornéo n'avait rien fait pour les collectionneurs, c'était vraiment trop beau. Il se réveille et tout d'un coup nous offre dix provisoires, cinq pour lui et autant pour Labuan; la raison donnée est que la piastre argent étant fortement dépréciée il fallait augmenter les tarifs postaux, ce qui fait que nous avons des timbres provisoires de 4, 10, 20, 30 et 40 cents; nous ne voyons pas exactement quelles valeurs de la série ils doivent remplacer. La surcharge consiste en un gros chiffre dans le

milieu et en dessous CENTS le tout en noir. Pour Labuan il y a en plus LABUAN en majuscules dans le haut du timbre. Tous ces provisoires ont été obtenus sur le 1 dollar rouge.

**BHOPAL.** — Nous recevons de cet état indigène une quantité de timbres que nous supposons d'émission récente; ce sont tou



jours les anciens types, mais diminués ou agrandis et sensiblement retouchés. Au type de 1877, plus petit, nous avons : 1/4 anna noir, 1/2 a. rouge et 1/2 a. noir; au type de 1878-79, sans lettres aux angles, dessin un peu différent : 1/4 anna vert et 1/4 a. rouge; enfin au type de 1885, lettres aux angles et dentelé : 1/2 anna rouge.

**BRESIL.** — Ce pays nous envoie au type des nouveaux timbres-poste une carte de 40 reis, baie de Rio, timbre vert et bleu, vignette et inscriptions en bleu, carte orange sur la face et blanche au verso; puis une carte-lettre de 200 reis, tête de liberté, timbre orange et noir, vignette bleue, inscriptions et vue de la Monnaie en noir, carte violette à l'extérieur et blanche à l'intérieur. Nous remercions l'aimable correspondant qui nous a envoyé ces nouveautés.



**CEYLAN.** — Au type de la bande de 2 cents de 1879, il vient de paraître une nouvelle bande de 5 c. imprimée en jaune sur papier crème.

La carte de 5 cents bleu de l'année dernière vient d'être ramenée à 3 c. par une surcharge en deux variétés; la première porte « 3 cents » en noir et la seconde THREE CENTS sur deux lignes en rouge.

**ILES DE COOK.** — Contrairement à ce que nous disions en mars, la nouvelle carte porte le timbre en cours, effigie de la reine Makea.



**CHILI.** — Les timbres-taxe à petite effigie de Colomb, spéciaux à Valparaíso, sont imprimés en lithographie par feuilles se composant de toutes les valeurs qui se répartissent ainsi : 1 centavo, 15; 2 c., 10; 4 c., 10; 6 c., 10; 8 c., 10; 10 c., 20; 20 c., 10; 40 c., 5; 50 c., 3; 60 c., 3; 80 c., 2 et 1 peso 2.



**ÉTATS-UNIS.** — Le commencement de la série pour les périodiques serait sur le point de voir le jour; les petites valeurs de 1 à 10 cents sont prêtes et nous montreront l'Indien de face au lieu de profil; les armoiries aux angles inférieurs seraient remplacées par un ornement quelconque; enlin les grosses valeurs seraient d'un format un peu plus grand que les petites. Nous attendrons d'avoir vu ces timbres pour en parler plus amplement.



**FERNANDO-PO.** — La surcharge HABILITADO PARA CORREOS 50 CENT-PTA de 1893 vient de reparaitre sur le 1 c. vert, mais en bleu cette fois au lieu de noir. Par la même occasion on a surchargé également le 5 c. bleu.

**GRANDE-BRETAGNE.** — Tous les timbres des enveloppes de commande, à l'exception du 10 pence, viennent d'être retouchés.



Le 6 pence n'a plus les petits cercles pour les dates et sur les autres les petits chiffres ont été remplacés par cinq points blancs.

**GUATEMALA.** — Il vient de paraître une nouvelle carte de 1 centavo par le service local; elle porte aux angles supérieurs deux ovales guillochés; dans celui de droite le chiffre 1 barré du mot CENTAVO, dans celui de gauche les armes de la république,

et entre les deux ovales une vignette représente un train arrivant de face à toute vapeur; les inscriptions sont en demi-teinte, dans le haut FERRO CARRIL NORTE et à la place de la suscription : DIRECCION GRAL DE CORREOS — REPUBLICA DE GUATEMALA — SERVICE INTERIOR. Tout le fond du dessin est ligné très fin; enfin il y a une bordure guillochée à dents, portant encore d'autres inscriptions. L'impression est brune.

**HONDURAS BRITANNIQUE.** — Le 1 cent vert, annoncé depuis 1891 vient seulement de faire son apparition. En même temps paraissent deux nouvelles valeurs, 5 c. bleu et 10 c. violet et vert; elles ont les couleurs respectives de 6 et 12 c.; cela veut-il dire que ces dernières sont supprimées? Il y aura un décret qui nous renseignera à cet égard.



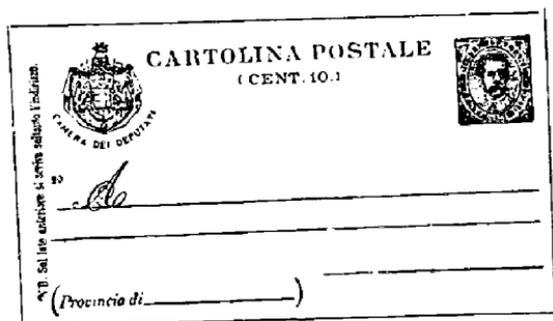
**INDE ANGLAISE.** — Le timbre et l'enveloppe de 9 pies, pour les soldats viennent d'être supprimés, la taxe étant élevée à 1 anna. On ne dit rien des timbres, mais les enveloppes à 9 pies devaient être surchargées ONE ANNA, et mises en vente pour les soldats à partir du premier avril dernier. Nous la cataloguerons quand nous

l'aurons reçue.



**ISLANDE.** — Les émissions sont rares dans cette île, un timbre nouveau est presque un événement. Le dernier paru est un timbre de service au type en cours, et de la valeur de 50 aur; il est imprimé en violet.

**ITALIE.** — La carte poste pour les députés a



été modifiée; au lieu de CARTOLINA POSTALE et la valeur, elle porte

maintenant en deux lignes : *CARTOLINA POSTALE ITALIANA* — (CARTE POSTALE D'ITALIE); les mots *Provincia di* ont été supprimés. Quoique datée de 1893 cette carte fait seulement son apparition : il est probable que les modifications ont été faites en vue de la circulation à l'étranger. Elle est imprimée en rouge sur crème.

—  
**JAPON.** — D'après l'*Indian Philatelist*, l'armée japonaise utiliserait des timbres spéciaux, dits *de guerre*.

—  
**LABUAN.** — Pour les nouveaux timbres provisoires voir Bornéo.

—  
**LAGOS.** — On annonce que cette colonie vient, comme toutes les autres d'émettre, une enveloppe registration de 2 pence bleu. dont elle avait été privée jusqu'alors, avec timbre rond à la patte.

—  
**LUXEMBOURG.** — Nous venons de recevoir les petites valeurs de la nouvelle émission que nous faisons prévoir au mois de janvier dernier. Nos renseignements étaient précis et il nous reste plus qu'à les compléter. Au lieu d'un buste de face, nous avons maintenant la tête de profil, à droite, du grand-duc *Adolphe de Nassau*. Cette tête copiée d'après un marbre n'offre pour ainsi dire aucune ressemblance avec le portrait que nous connaissions; elle est sur fond de mosaïque et immédiatement entourée de la légende GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG sans le moindre trait pour les séparer. Aux angles inférieurs dans des cercles, le chiffre de valeur en blanc sur fond plein, et CENT entre les cercles. Les petites valeurs 1, 2, 4, 5 et 10 centimes les seules que nous ayons reçues sont imprimées en typographie.

—  
**MEXIQUE.** Au type des grosses valeurs, locomotive, il nous faut ajouter le 10 pesos bleu.

Avant l'apparition de la nouvelle série de cartes, il avait été mis en cours une avalanche de cartes au type de l'ancien timbre, chiffre, savoir : pour le service urbain 2 centavos rose et carmin; pour l'union postale 2 c. vert sur carmin et 3 c. vert sur carmin; toutes ces cartes imprimées indifféremment sur chamois ou sur blanc. Enfin la taxe du service intérieur ayant été abaissée de 5 à 3 centavos, il avait paru une nouvelle carte de cette valeur, imprimée en rouge et carmin sur chamois.

En sus de l'enveloppe de 10 centavos il y en a deux autres de la valeur de 4 cent. rouge et 5 c. bleu, avec leurs types de timbres respectifs à droite, et à gauche l'aigle du Mexique en rose.

La bande de 1 c., nouveau type, a le timbre vert et les inscriptions en vert foncé ou gris bleu sur chamois foncé.

Enfin deux cartes-lettres complètent l'émission; l'une de 4 c. timbre rouge et inscriptions bleues, l'autre de 10 c., timbre lilas brun et inscriptions noires; les deux ont le carton blanc.

Au dernier moment seulement nous recevons le 12 centavos rouge qui n'a été mis en cours que trois jours avant la nouvelle émission. On nous dit qu'il est déjà épuisé.

**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — La carte-lettre de 1 1/2 penny violet, annoncée seulement depuis trois mois vient déjà d'être modifiée; le carton est maintenant chamois foncé au lieu de vert pâle.



**PÉROU.** — On ne parle déjà plus de surcharger les timbres en cours du buste du général *Cacerès*, comme nous le disions le mois dernier; ce brave général n'est plus en faveur depuis qu'il s'est laissé battre par les insurgés, mais on lui trouvera probablement un successeur. En attendant, les timbres en cours et même les surchargés paraissent s'épuiser, puisqu'on est obligé d'avoir

recours aux anciennes planches pour se procurer des timbres; c'est ainsi qu'on vient de remettre en cours le 20 centavos de 1866, type deux lamas, tiré maintenant en bleu au lieu de brun.

**PERSE.** — L'émission de l'année dernière se complète par les enveloppes au nombre de trois, au type lion, timbre de grand format. Les valeurs sont 5 chahi bleu, 8 ch. brun et 10 ch. rose. A titre de document, nous ajouterons que les timbres, enveloppes et cartes ont été confectionnés à l'Imprimerie nationale des billets de banque et des timbres de Hollande.

**QUEENSLAND.** — Les timbres de cette colonie subissent une



légère modification de dessin, le plus saillant est que l'effigie se

détache maintenant sur fond blanc au lieu de fond ligné. Il est ainsi paru le timbre de 1 penny orange au lieu de rouge et la bande 1/2 p. vert sur chamois.

**SAINTE-THOMAS ET PRINCE.** Nous avons le complément de la série en cours, effigie de don Carlos. L'émission est donc complète actuellement pour toutes les colonies portugaises.



**SALVADOR.** — Nous recevons une enveloppe provisoire de l'année dernière qui n'a pas encore été signalée ; le 11 centavos carmin a été surchargé DOS CENTAVOS en deux lignes cintrées au-dessus et au-dessous du sujet en relief, en majuscules grasses. Cette enveloppe utilisée pour le service urbain est oblitérée : SAN SALVADOR 2 DÉC. 1894.

**SERBIE.** — Ce royaume émet d'un seul coup une série de timbres-taxé dont il manquait jusqu'à présent ; des cartes-postes et des cartes-lettres.

Les timbres-taxé à un type uniforme, portent une aigle à deux têtes ayant dans le milieu un chiffre plein dans un cercle blanc ; en haut PORTO-MARKA en caractères slaves et en bas la valeur. La série comprend cinq valeurs : 5 paras violet ; 10 p. bleu ; 20 p. brun ; 30 p. vert et 50 p. rose.

Les cartes-poste de 5 et 10 paras, simples et doubles portent le timbre en cours avec barbe et ont un cadre ; le carton est chamois pour les 5 p. et blanc pour les 10 p. Les cartes-lettres de 5 et 10 p. portent également le nouveau timbre.

**URUGUAY.** — Il se confirme qu'une nouvelle série est en préparation et à des types entièrement nouveaux. Suivant la mode du jour ce pays va faire défiler devant nos yeux un panorama de sujets locaux : monuments, statues, etc. Les timbres seront prêts avant la fin de l'année.

On parle aussi d'une série commémorative qui serait émise le 9 octobre prochain à l'occasion de l'inauguration de la statue de *Suarez* et qui n'aurait cours qu'un seul jour.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### MAI 1895

#### AÇORES

##### Horta

*Carte, type en cours. carte chamois.*  
20 reis violet.

#### AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE

*Carte d'Allemagne avec valeur en surcharge noire.*  
3 et 3 pesa sur 5 et 5 pf. vert.

#### BHOPAL

*Timbres, genre 1877. plus petits.*

1/4 anna noir.

1/2 » rouge.

1/2 » noir.

*Idem, genre 1878-79, dessin un peu différent.*

1/4 anna vert.

1/4 » rouge.

*Idem, genre 1885, dentelé.*

1/2 anna rouge.

#### BORNÉO

*Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.*

4 cents sur 1 dollar rouge.

10 » sur 1 dollar rouge.

20 » sur 1 dollar rouge.

30 » sur 1 dollar rouge.

40 » sur 1 dollar rouge.

#### BRÉSIL

*Carte, timbre en cours à droite, carte orange intérieur blanc.*

40 reis vert et bleu.

*Carte-lettre, idem, carte violette intérieur blanc.*

200 reis orange et noir.

#### CEYLAN

*Bande, type en cours, papier crème.*

5 cents jaune.

*Carte de 1894 avec valeur en surcharge noire ou rouge (deux variétés).*

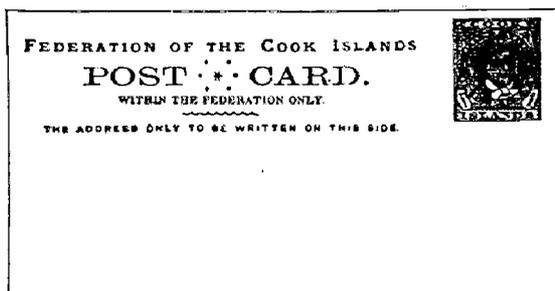
3 cents sur 5 cents bleu.

#### FERNANDO-PO

*Timbres en cours avec HABILITADO PARA CORREIOS et valeur en surcharge bleue.*

50 c. sur 1 c. de p. vert.

50 » sur 5 c. de p. bleu.

**ILES DE COOK***Carte, timbre en cours à droite, carte chamois foncé.*

1 penny bleu.

(Annuler la description donnée en mars).

**FRANCE***Timbre-taxé, type en cours, dentelé.*

50 centimes violet.

**GRANDE-BRETAGNE***Enveloppes de commande, types de 1855 à 1890, sans les petits chiffres.*

3 2 penny brun.

2 pence bleu.

2 4 2 » carminé.

3 » carmin.

4 » rouge.

6 » violet.

1 shilling vert.

**GUATEMALA***Carte, timbre chiffre, armes et vignette, cadre, carte blanche.*

1 centavo brun.

**HONDURAS BRITANNIQUE***Timbres, type en cours, dentelés.*

1 cent vert.

5 » bleu.

10 » violet et vert.

**ISLANDE**

*Timbre de service, type 1876. dentelé.*

50 aur violet.

**ITALIE**

*Carte pour les députés, genre 1891 avec inscription française, carte crème.*

10 centesimi rouge.

**LABUAN**

*Timbre de Bornéo avec LABUAN et valeur en surcharge noire.*

4 cents sur 1 dollar rouge.

20 » sur 1 dollar rouge.

30 » sur 1 dollar rouge.

40 » sur 1 dollar rouge.

**LAGOS**

*Enveloppe-registry, effigie de Victoria à gauche, relief et couleur.*

2 pence bleu.

**LUXEMBOURG**

*Timbres, effigie à droite du grand-duc Adolphe de Nassau, dentelés.*

1 centime gris violet.

2 » gris bronze.

4 » bistre gris.

5 » vert.

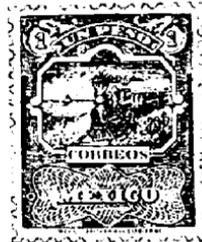
10 » rose.

**MEXIQUE**

*Timbre, type de 1886, dentelé.*

12 centavos rouge.

*Type des timbres annoncés le mois dernier.*



*Timbre, suite de la série en cours.*  
10 pesos brun.

*Enveloppes, type des timbres et armes.*

4 centavos rouge et rose.

5 » bleu et rose.

*Bande, idem, papier chamois foncé.*

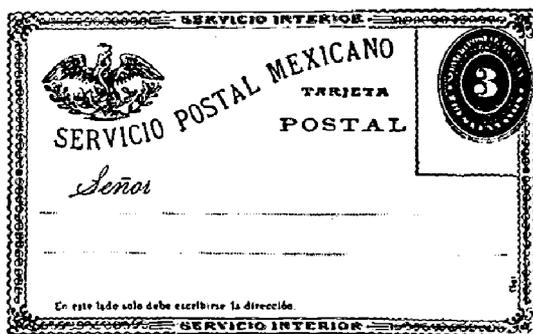
1 centavo vert et vert foncé.

1 » vert et gris bleu.

*Carte, timbre chiffre, carte chamois ou blanche pour le service urbain.*

2 centavos rose et carmin.

*Idem, carte chamois (pour le service intérieur).*



3 centavos rouge et carmin.

*Idem, carte chamois ou blanche (pour l'union postale).*

2 centavos vert et carmin.

3 » vert et carmin.

*Cartes-lettres, type des nouveaux timbres, carte blanche.*

4 centavos rouge et bleu.

10 » lilas brun et noir.

**MADÈRE**

**Funchal**

*Carte, type en cours, carte chamois.*

20 reis violet.

**NATAL**

*Type de la surcharge annoncée le mois dernier.*



**NOUVELLE-ZÉLANDE**

*Carte-lettre, type en cours, carte chamois foncé.*

1 1/2 penny violet.

**PÉROU**

*Timbre, type 1866, deux lamas, dentelés.*

20 centavos bleu.

**PERSE**

*Enveloppes, genre des timbres en cours, type lion.*



5 chahi bleu.

8 » brun.

10 » rose.

**QUEENSLAND**

*Timbre, genre en cours modifié, effigie sur fond blanc, dentelé.*

1 penny orange.

*Bande, même genre, papier chamois.*

1/2 penny vert.

**SAINT-THOMAS ET PRINCE**

*Timbres, suite de la série en cours.*

15 reis brun rouge.

75 » carmin.

80 » vert clair.

100 » brun et jaune.

150 » rose sur rose.

200 » bleu sur bleu.

300 » bleu sur chamois.

**SALVADOR**

*Enveloppe de 1894 avec valeur en surcharge noire.*

2 centavos sur 11 cent. carmin

**SERBIE**

*Timbres-taxe, aigle à deux têtes et chiffre, dentelés.*



5 paras violet.

10 paras bleu.  
 20 » brun.  
 30 » vert.  
 50 » rose.

*Cartes, timbre en cours à droite, cadre.*

5 paras rose sur chamois.  
 5 et 5 p. id. réponse.  
 10 paras bleu.  
 10 et 10 p. id. réponse.

*Cartes-lettres, même timbre.*

5 paras rose.  
 10 » bleu.

### TRANSVAAL

*Timbre, suite de la série en cours, denté.*

3 pence violet.

---

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

(Suite, voir les nos 111 à 173)

**1876-83.** — *Prix de revient des timbres-poste français.*

1876....	0 f. 587	le mille	1880....	0 f. 319	le mille
1877....	0	390 »	1881....	0	277 »
1878....	0	343 »	1882....	0	276 »
1879....	0	342 »	1883....	0	269 »

Les frais d'organisation première pèsent sur le prix de revient de l'année 1876.

Notons que le traité avec la Banque de France fut prorogé de trois ans et expira le 1<sup>er</sup> juillet 1880; à cette époque le matériel fut racheté par l'État et l'administration des postes fabriqua désormais elle-même, dans les ateliers de la rue d'Hauteville, les timbres-poste, cartes-poste, etc.

La diminution graduelle du prix de revient des timbres fut considérée comme un succès; il semble qu'un peu moins d'économie et une exécution plus artistique conviendraient mieux à un pays comme la France. Nous allons toucher du doigt la cause de cette parcimonie.

**1877-79.** — *M. Riou, directeur général.*

Les enquêtes, et les rapports des directeurs généraux qui s'étaient succédé à l'Administration des Postes, étaient unanimes à constater que pour une exploitation aussi vaste et d'une utilité si capitale pour le public et les affaires, les moyens d'action, c'est-à-dire le personnel, le matériel, les locaux et pour tout cela les crédits budgétaires, devenaient d'année en année d'une insuffisance navrante.

La comparaison avec les pays étrangers était loin d'être à notre avantage, quoique le port des lettres y fut beaucoup moins élevé.

C'est que la poste a toujours été considérée en France, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, bien plus comme une ressource fiscale, sur laquelle s'appuient tous les budgets, que comme le plus urgent des services publics.

M. Riant dans un double rapport a donné des détails bien frappants ; il a montré par exemple qu'à Paris seulement, dans la période décennale de 1866 à 1877, la circulation des lettres, journaux, etc., s'était accrue dans la proportion de 72 1/2 pour cent et que dans le même temps l'augmentation du personnel n'avait été que de 22 pour cent.

Il faut remarquer qu'en 1866, un rapport de M. Vandal, directeur général des postes impériales avait déjà signalé la disproportion existant alors entre le développement du service des postes et le nombre dérisoire des employés, les plus mal rétribués de toute l'administration.

En 1877 Paris comptait 2.473 agents tandis que Londres en employait 10.380 dont 5.500 pour le seul bureau central.

Malgré l'adhésion au traité de Berne, la France ne pouvait, faute de locaux et de personnel, organiser le service des colis postaux.

Remarquons que pendant ce temps les objets admis en *franchise postale*, augmentaient dans des proportions inquiétantes et encombraient les services : durant l'année 1873, l'administration des postes avait transporté 4 millions de kilogrammes de lettres et de paquets administratifs formant 55 à 60 millions d'objets qui, affranchis, eussent donné un produit de plus de 40 millions de francs.

Les augmentations de crédits réclamées par M. Riant ne purent être examinées par les Chambres, le Cabinet présidé par le général de Rochebouët ayant entraîné le directeur général des postes dans sa chute.

**1879-85.** — *M. Adolphe Cochery, Ministre des postes et télégraphes,*

Le service des Postes était si bien estimé comme fiscal qu'il avait toujours dépendu du Ministère des Finances, tandis que les Télégraphes, pour des raisons politiques, appartenaient au Ministère de l'Intérieur.

M. Cochery obtint d'ériger un Ministère indépendant des Postes et des Télégraphes.

L'emploi de Directeur Général ayant été supprimé le 27 décembre 1877, M. Cochery succéda à M. Riant d'abord à titre de sous-secrétaire d'Etat des finances. Il fut nommé ministre le 5 février 1879 et déploya, dans cette haute situation, une activité remarquable.

Les bornes de notre étude toute spéciale ne nous permettent pas de suivre l'entreprise gigantesque de M. Cochery, fusionnant définitivement la poste et le télégraphe, réformant partout, améliorant la situation pénible du personnel, organisant la caisse d'épargne postale, achevant le réseau pneumatique de Paris, créant le service des colis postaux, etc.

Nous devons bien dire que cette énergie alla parfois trop loin, au moins en ce qui concerne les collectionneurs de timbres-poste.

**1880-82. — Encore le lavage des timbres-poste.**

Nous avons déjà vu qu'en 1863, la poste s'était inquiétée de la récolte des vieux timbres-poste faite en vue, disait-on, de bonnes œuvres, reconnues chimériques. Mais il avait été archi-prouvé que le but de cette immense récolte, qui formait déjà à cette époque un commerce important, était tout simplement de découvrir dans le grand nombre, les timbres français ou étrangers recherchés par les collectionneurs.

Cette explication était trop simple, celle qui laissait supposer qu'il existait des officines où s'opérait en grand le lavage des timbres-poste, avait bien plus d'attrait auprès du gros public et les journaux ne manquaient pas tous les deux ou trois ans de rééditer cette vieille histoire.

Il arriva qu'en 1880 une statistique prétendit prouver que le nombre des lettres simples était supérieur au nombre des timbres à 15 centimes vendus.

La statistique ne pense pas toujours à tout, c'est même son défaut capital; dans le cas, elle oubliait que le public affranchit assez souvent ses lettres avec trois timbres à 5 centimes, surtout après le 1<sup>er</sup> janvier.

M. le ministre des postes fit faire des enquêtes, secrètement d'abord, et ses agents qui le savaient peu patient exhumèrent sans tarder la fable surannée du lavage des timbres par les collectionneurs.

Cette question s'ébruita vite et revint malheureusement d'actualité. Pendant deux années la presse fut unanime pour accabler les marchands de timbres, les congrégations religieuses, etc. Seul le *Petit Journal* accueillit nos réponses à toutes ces attaques; elles parurent en trois grands articles qui arrêterent un peu la fougue de nos ennemis.

Néanmoins les marchands de timbres et quelques collectionneurs étaient surveillés. Deux italiens, MM. Gelli et Tani qui vendaient des timbres à Paris, en appartement, furent un jour arrêtés et virent toutes leurs marchandises saisies ainsi que leur correspondance et leurs livres de commerce, parce qu'ils avaient reçu de Pétranger une caisse remplie de vieux timbres! On les relâcha le soir, mais tous leurs timbres furent retenus puis examinés à la loupe par les garçons de bureaux de la préfecture de police, qui peinaient beaucoup à ce travail nouveau.

Les timbres oblitérés cela allait tout seul, on en faisait un tas, mais les neufs, comment savoir si on les avait lavés? Un zèle montrait les douteux à sa blanchisseuse, un autre vint nous demander conseil pour des timbres d'Italie en relief, dentelés, neufs et en feuilles entières.

Après un mois d'angoisses, MM. Gelli et Tani rentrèrent en possession de leurs timbres et de leur correspondance où l'on

n'avait rien trouvé de suspect; le tout était dans un joli désordre.

Quelque temps après, nous apprîmes que des mesures graves allaient être prises contre tous les marchands de timbres et les principaux collectionneurs; nous courûmes chez un député, notre client, qui nous remit une lettre d'introduction auprès du ministre.

M. Cochery nous recut très durement, affirmant qu'il avait des preuves de la complicité des collectionneurs dans les fraudes qu'il voulait réprimer à tout prix.

Vainement, nous offrîmes de conduire immédiatement un attaché du cabinet du ministre, chez nous d'abord où nous lui aurions expliqué dans leurs moindres détails les rouages de notre commerce, puis chez des confrères, des collectionneurs et même dans une congrégation où l'on s'occupait de récolter des timbres.

Il eût été facile de se rendre compte qu'après être passés de mains en mains sans pouvoir trouver emploi ou acquéreurs, les vieux timbres-poste finissaient par être donnés gratuitement à des maisons religieuses; que là, ils étaient triés par des personnes compétentes; les timbres susceptibles d'être vendus aux collectionneurs, très nombreux en tous pays, forment la partie rémunératrice de ce travail, dont les bénéfices profitent à des bonnes œuvres. Que d'autres timbres, plus ordinaires, sont destinés à des gens de loisir qui s'amuse à en tapisser des appartements, à en former des tableaux, etc.; enfin les timbres absolument communs considérés comme déchets sont détruits. Inutile de chercher plus loin, nous nous portions garant qu'on ne trouverait rien.

Nous faisons remarquer à M. Cochery que le lavage en grand des timbres-poste nous semblait impossible, vu le temps que demanderait le travail multiple du choix des timbres, du lavage, du gommage *un par un*, et surtout vu la difficulté de placer ce produit frauduleux.

M. Cochery ne voulait rien entendre car la statistique, les rapports des chimistes et ceux de divers préfets, enfin la campagne des grands journaux, lui avaient donné une conviction inébranlable.

Pendant il se radoucit un peu lorsque, tirant un mémoire que nous avions déjà produit lors du concours de 1875, nous lui fîmes l'historique, avec pièces à l'appui, de tout ce qui avait été essayé à l'étranger pour entraver la contrefaçon et la remise en usage des timbres oblitérés; nous le mîmes au courant de fraudes réelles et journalières, nous lui démontrâmes que le fond de sûreté des timbres français, formé par un vernis lithographique uniforme, ne servait qu'à empêcher l'encre d'oblitération de pénétrer le papier.

Enfin lui remettant des timbres étrangers imités récemment par la photogravure, nous lui prîmes que les timbres français seraient tôt ou tard contrefaits à l'aide de ce procédé, si on ne prenait immédiatement de sérieuses précautions, prophétie qui ne tarda pas à se réaliser.

M. Cochery, fronçant le sourcil, nous dit tout à coup : comment se fait-il que vous connaissiez ainsi le fort et le faible des timbres-poste ; quel singulier intérêt vous a poussé à cette étude ? Il nous fallut lui répéter que par état nous nous occupions des timbres depuis 1860, qu'au point de vue des collections, nous étions constamment en garde contre les imitations ; certains timbres rares se vendant cent francs, mille, dix mille francs la pièce et même plus, ont toujours tenté les contrefacteurs les plus habiles ; que plusieurs fois des gouvernements nous avaient fait l'honneur de nous consulter.

M. Cochery nous dit alors de lui adresser un résumé des choses dont nous venions de l'entretenir et qu'il allait nommer une commission par laquelle nous serions entendu.

La commission fut nommée en effet, elle comptait parmi ses membres MM. Dumas et Naquet, chimistes bien connus.

Nous attendions qu'on nous fit l'honneur de nous convoquer pour expliquer le mémoire que nous avions envoyé, lorsque la persécution recommença. On venait de découvrir en Suisse l'usine tant cherchée où les vieux timbres étaient remis à neuf. Le tapage reprit de plus belle dans les journaux et le chef de la sûreté vint par deux fois à nos magasins ; ses visites furent des plus courtoises, il ne voulut toucher à rien et se contenta de nos explications. C'était justement sur notre refus d'accepter pour deux francs de timbres français, dont l'oblitération savonnée se voyait encore, qu'un de nos correspondants de Lausanne auquel on les avait vendus, fit arrêter un escroc misérable qui s'était ainsi procuré quelques francs. Nous avons conservé le dossier de cette affaire qui n'eut d'ailleurs pas de suites.

Le 10 janvier, M. Cochery avait envoyé la lettre qui suit à M. le préfet de police.

Monsieur le préfet,

J'ai eu l'occasion de me préoccuper bien souvent des immenses concentrations de timbres-poste ayant déjà servi, que certains industriels réunissent ou font réunir sous les prétextes les plus divers. Les communautés religieuses sont réputées comme les centres les plus importants de ces concentrations, et, tout récemment encore, le préfet de la Haute-Vienne, par une lettre dont je joins ici la copie, me signalait autour de lui des faits de cette nature.

D'après les ordres de votre prédécesseur que j'avais saisi de la question, une enquête a été faite à Paris, où plusieurs maisons bien connues de la police font ouvertement et sur une vaste échelle un véritable commerce de timbres-poste oblitérés.

Cette enquête ne me semble pas avoir produit le résultat qu'il était permis d'en attendre, et je viens vous prier de vouloir bien la faire reprendre le plus tôt possible.

A cette époque de l'année, après le mouvement considérablement accru de la correspondance, les collectionneurs redoublent de zèle, et il est peu de familles où l'on ne soit sollicité de conserver et de donner les figurines ayant servi (1). Tous ces collectionneurs sont, je le sais, incons-

(1) Nous avons fait remarquer à M. Cochery qu'il avait lui-même sur son bureau une sébille remplie de vieux timbres ; il couvrit en riant qu'il les conservait pour faire plaisir à un enfant.

cients du but auquel ils s'associent, mais ce drainage universel n'en constitue pas moins un fait étrange, sur lequel il importe d'être fixé définitivement.

Je ne cesse de donner à la fabrication des timbres-poste toute l'attention qu'elle commande, afin d'empêcher que les figurines oblitérées puissent entrer de nouveau dans le service après avoir subi un lavage : des progrès notables ont été réalisés dans cette fabrication, mais je ne suis pas encore en mesure de garantir absolument qu'aucune fraude n'est possible à cet égard ; et il importe au plus haut point d'être renseigné sur la destination réelle de ces millions de timbres-poste accumulés par certains industriels avec une persévérance vraiment inexplicable.

Permettez-moi d'espérer, monsieur le préfet, que vous m'aidez de tout votre concours dans cet ordre d'idées. A cet effet, je vous prie de vouloir bien faire recommencer l'enquête effectuée sous votre prédécesseur, en donnant les ordres les plus formels pour que cette enquête ne laisse plus planer aucun doute sur la nature du *commerce interlope* auquel donne lieu, depuis trop longtemps, l'achat à vil prix des timbres-poste ayant déjà servi à l'affranchissement des correspondances. Si les intérêts du Trésor ne sont pas engagés dans cette question, il importe que le fait soit hautement et nettement prouvé.

Dans le cas contraire, nous serons en présence d'un ensemble de mesures à concevoir en commun pour mettre, à bref délai, un terme au commerce des timbres-poste.

Agrérez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le ministre des postes et des télégraphes.*

Nous fîmes imprimer alors un placard intitulé : *La Vérité sur le lavage des timbres-poste*, qui fut expédié à tous les députés, sénateurs, journalistes, etc. Nous réclamions bien haut une enquête sérieuse et définitive, car il n'était pas possible que l'on continue à jeter ainsi gratuitement le discrédit sur des citoyens honnêtes et sur un commerce innocent au premier chef, qui se faisait au grand jour dans tous les pays depuis plus de vingt ans déjà, et qui rapportait de fortes sommes à toutes les administrations des postes au lieu de les léser. Que s'il existait des faussaires, la police en fasse son affaire mais qu'on veuille bien nous laisser collectionner tranquillement, aucune loi ne pouvant nous en empêcher.

1880. — *Essai de 1 c. bleu sur blanc.* — Au cours des expériences auxquelles se livrèrent les chimistes pour étudier la *désoblitération*, beaucoup de timbres-poste reçurent des annulations de fantaisie et furent déteints dans des produits chimiques.

Une nouvelle encre oblitérante fut essayée chez M. Cordier, sénateur de la Seine-Inférieure, elle ne donna pas de bons résultats sur les timbres à 15 c. bleu ordinaires : il fut alors tiré spécialement des timbres à 1 c. de la couleur bleu des 15 centimes, ces timbres étaient non dentelés et leur oblitération noire très nette.

Le résultat de cette campagne anti-philatélique fut l'obligation pour les employés des postes d'annuler les timbres avec l'encre nouvelle de l'administration : cette encre coûtant assez cher, les employés revinrent peu à peu à celle qu'ils achètent ou qu'ils fabriquent eux-mêmes, laquelle est tout simplement à base de suie, de graisse et d'huile.

(A suivre)

A. MAURY.

## TIMBRES RARES

## AÇORES

**1868.** Effigie Don Luis I<sup>er</sup> à gauche, AÇORES, grandes lettres en surcharge noire.

3. 20 reis bistre....	40 <sup>f</sup>	»	35 <sup>f</sup>	»
4. 50 » vert.....	50 <sup>f</sup>	»	»	»
5. 50 » orange...	40 <sup>f</sup>	»	30 <sup>f</sup>	»

**1868-69.** Idem, dentelés.

8. 10 reis jaune...	8 <sup>f</sup>	»	»	»
9. 20 » bistre...	12 <sup>f</sup>	»	»	»
11. 50 » vert....	»	»	25 <sup>f</sup>	»
11. 120 » bleu...	12 <sup>f</sup>	»	»	»

## MADÈRE

**1868-69.** Effigie Don Luis à gauche, MADEIRA en surcharge noire, dentelé.

13. 120 reis bleu...	»	»	10 <sup>f</sup>	»
----------------------	---	---	-----------------	---

## MAURICE

**1861.** Dresse assise, non dentelé, 28. 1 shil. vert jaune, bel exemplaire grandes marges, oblitéré.....

»	»	»	2 <sup>f</sup>	»
---	---	---	----------------	---

**1861.** Même timbre, dentelé.

30. 1 shil. vert foncé, bel exemplaire, oblitéré.....	»	»	35 <sup>f</sup>	»
---	---	---	-----------------	---

## Ste-LUCIE

**1859.** Effigie à gauche (Victoria I<sup>er</sup>), dentelés.

1. carmin foncé....	»	»	»	»
2. bleu.....	»	»	»	»
3. vert jaune.....	»	»	»	»
Série des 3 timbres..	80 <sup>f</sup>	»	65 <sup>f</sup>	»

## OLDENBOURG

**1861.** Armes, couleur sur blanc.

9. 1/4 gros orange foncé	»	»	»	»
9. 1/4 » orange clair	»	»	»	»
10. 1/3 » vert jaune	»	»	»	»
10. 1/3 » vert....	»	»	»	»
11. 1/2 » brun...	»	»	»	»
12. 1 » bleu foncé	»	»	»	»
12. 1 » bl. clair	»	»	»	»
13. 2 » rouge..	»	»	»	»
14. 3 » jaune..	»	»	»	»

Les 9 timbres neufs, beaux exemplaires, ensemble 300<sup>f</sup> » » »

Les collectionneurs qui ont à vendre des timbres rares (seulement ceux dont le prix n'est pas indiqué sur nos catalogues), peuvent nous les adresser par lettres recommandées en ajoutant 60 c. en timbres français pour ports de lettres, ou, s'il y a lieu, pour le retour des timbres, par lettres également recommandées. Ces timbres sont mis en vente après avoir été annoncés dans le journal. Nous prélevons sur le montant de la vente, suivant l'importance des envois une commission de 10 à 20 0/0. — tous frais compris.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

—0—

Neuf. Oblit.

## AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE

**1893.** Timbres d'Allemagne avec valeur en surcharge noire.



1. 2 pesa brun.....	»	20	»	»
2. 3 » vert.....	»	25	»	»
3. 5 » carmin....	»	40	»	»
4. 10 » bleu.....	»	75	»	»
6. 25 » brun rouge.	1 <sup>f</sup>	75	»	»

## ANGOLA

**1894.** Effigie de don Carlos I<sup>er</sup>.

28. 5 r. jaune.....	»	15	»	»
29. 10 » lilas.....	»	20	»	»
30. 15 » brun rouge.	»	25	»	»
31. 20 » violet clair.	»	30	»	»
32. 25 » vert.....	»	35	»	»
33. 50 » bleu.....	»	60	»	»
34. 75 » rose.....	»	90	»	»
35. 80 » vert clair...	1 <sup>f</sup>	»	»	»
36. 100 » br. s. jaune	1 <sup>f</sup>	25	»	»
37. 150 » carm. s. rose	2 <sup>f</sup>	»	»	»
38. 200 » bleu s. bleu	2 <sup>f</sup>	50	»	»
39. 300 » bl. s. cham.	3 <sup>f</sup>	25	»	»

## BÉCHUANALAND BRITANNIQUE

**1894.** Carte de Grande-Bretagne avec surcharge.

25c. 1 et 1 p. rouge....	»	80	»	»
--------------------------	---	----	---	---

**ARGENTINE**

1888. Effigie de *armiento*, lithographie.



68. 6 c. rouge..... 2<sup>f</sup> » »

**COLOMBIE**

1890. Grandes vignettes pour lettres recommandées, légende : REPUBLICA DE COLOMBIA.

156. 10 c. bleu..... 1<sup>f</sup> 25 » 75  
 157. 20 » bleu..... 2<sup>f</sup> 50 1<sup>f</sup> »  
 158. 30 » bleu..... 3<sup>f</sup> » 1<sup>f</sup> 50  
 159. 40 » bleu..... 4<sup>f</sup> » 2<sup>f</sup> »  
 160. 50 » bleu..... 5<sup>f</sup> » 2<sup>f</sup> 50  
 161. 60 » bleu..... 6<sup>f</sup> » 2<sup>f</sup> 50  
 162. 70 » bleu..... 7<sup>f</sup> » 3<sup>f</sup> 50  
 163. 80 » bleu..... 8<sup>f</sup> » 3<sup>f</sup> 50  
 164. 90 » bleu..... 9<sup>f</sup> » 5<sup>f</sup> »  
 165. 1 p. bleu..... 10<sup>f</sup> » 4<sup>f</sup> »

1890. *Idem*.

171. 10 c. noir s. rose. » » » 60  
 172. 20 » noirs. jaune 2<sup>f</sup> 50 » 75  
 173. 30 » n. s. orange » » 1<sup>f</sup> 50  
 175. 50 » noir s. vert. » » 2<sup>f</sup> 50  
 176. 60 » j. s. blanc. » » 3<sup>f</sup> »  
 177. 70 » bl. s. blanc » » 4<sup>f</sup> »  
 178. 80 » vert s. blanc » » 8<sup>f</sup> 50  
 180. 1 p. r. s. blanc. » » 2<sup>f</sup> »  
 180a. 1 PESOS rouge  
       *erreur* » » 12<sup>f</sup> »

1892. *Idem*, même genre, noir sur couleur.

200. 10 c. rose..... » » » 50  
 201. 20 » jaune..... » » » 75  
 203. 30 » saumon.... » » 1<sup>f</sup> 50  
 204. 40 » bleu..... » » 2<sup>f</sup> »

**CONGO INDÉPENDANT**

1887-91. Effigie de 3/4 de Léopold II.

13. 5 c. vert..... » 15 » 15  
 14. 10 » rose..... » 25 » 20  
 15. 25 » bleu..... » 50 » 35  
 8. 50 » brun..... 1<sup>f</sup> 50 » 60

**COTE DU NIGER**

1892-94. Enveloppe-registration effigie de Victoria.

7. 2 p. bleu oil révers..... E 4<sup>f</sup> » » »  
 23/16. 2 » bleu, niger coast..... E » 75 » »

**GIBRALTAR**

1886. Enveloppe de la Barbade, GIBRALTAR en surcharge.

8. 2 p. bleu ciel..... E 2<sup>f</sup> » » »

**JAPON**

1875. Bunde, chrysanthème, caractères mêlés au feuillage.



28. 1/4 sen rouge..... E » 60 » »

**LIBÉRIA**

1892-94. Inscriptions, relief (deux variétés de dessin).

» 10 c. bleu ciel..... E 1<sup>f</sup> 25 » »  
 » 10 » vert bleu..... E 1<sup>f</sup> 25 » »  
 » 10 » rouge brun... E 1<sup>f</sup> 25 » »

**NOUVELLE-GALLES DU SUD**

1891. Enveloppe-registration, avec surcharge.

110. 3 p. sur 4 p. rose E 3<sup>f</sup> » 1<sup>f</sup> »

**SALVADOR**

1894. Liberté tenant un drapeau.

143. 1 c. brun..... » 15 » 15  
 144. 2 » bleu..... » 20 » 20

**TAHITI**

1893. Timbres des Colonies, Déesse, avec TAHITI en surcharge.

7. 5 c. vert..... 1<sup>f</sup> » » »  
 8. 10 » noir s. violet 1<sup>f</sup> 25 » »  
 9. 15 » bleu..... 1<sup>f</sup> » » »  
 11. 25 » noir s. rose.. » » 2<sup>f</sup> »  
 12. 75 » rose..... 5<sup>f</sup> » » »

## TIMOR

1894. Effigie de don Carlos I<sup>er</sup>.

27.	5 r.	jaune.....	»	15	»	»
28.	10	» lilas.....	»	20	»	»
29.	15	» brun rouge.	»	25	»	»
30.	20	» violet clair.	»	30	»	»
31.	25	» vert.....	»	35	»	»
32.	50	» bleu.....	»	60	»	»
33.	75	» rose.....	»	90	»	»
34.	80	» vert clair...	1 <sup>f</sup>	»	»	»
35.	100	» br. s. jaune.	1 <sup>f</sup>	25	»	»
36.	150	» carm. s. rose	2 <sup>f</sup>	»	»	»
37.	200	» bleu s. bleu	2 <sup>f</sup>	50	»	»
38.	300	» bl. s. cham.	3 <sup>f</sup>	25	»	»

## TONGA

1892. Enveloppes, armes.



10.	6 p.	rouge.....	E 4 <sup>f</sup>	»	»	»
11.	6	» rouge.....	E 3 <sup>f</sup>	»	»	»
12.	4	» rouge.....	E 2 <sup>f</sup>	»	»	»

## TRANSVAAL

1885. Armes.

57.	2 sh.	6 p. jaune.	»	»	1 <sup>f</sup>	25
58.	5	» bleu vert..	»	»	2 <sup>f</sup>	50
58a.	10	» brun clair.	»	»	6 <sup>f</sup>	»

## VICTORIA

1881-86. Enveloppes, types divers.

74.	4 p.	violet.....	E 3 <sup>f</sup>	»	»	»
95.	1	» vert.....	E 2 <sup>f</sup>	»	»	»
112.	1	» vert.....	E 1 <sup>f</sup>	»	»	»
107b.	4	» violet (au lieu de rose)	E 2 <sup>f</sup>	»	»	»

1882-86. Bundes, types divers.

81.	1 2 p.	rose.....	E	75	»	»
76.	1	» vert.....	E 1 <sup>f</sup>	»	»	»
93.	1/2	» rouge.....	E	60	»	»
104.	1	» vert.....	E 2 <sup>f</sup>	»	»	»
113.	1/2	» lilas.....	E	75	»	»

## ZAMBÈSE

1894. Effigie de don Carlos I<sup>er</sup>.

2.	5 r.	jaune.....	»	15	»	»
3.	10	» lilas.....	»	20	»	»
4.	15	» brun rouge.	»	25	»	»
5.	20	» violet clair.	»	30	»	»
6.	25	» vert bleu...	»	35	»	»
7.	50	» bleu.....	»	60	»	»
8.	75	» rose.....	»	90	»	»
9.	80	» vert clair...	1 <sup>f</sup>	»	»	»
10.	100	» brun jaune.	1 <sup>f</sup>	25	»	»
11.	150	» carm. s. rose	2 <sup>f</sup>	»	»	»
12.	200	» bleu s. bleu	2 <sup>f</sup>	50	»	»
13.	300	» bl. s. cham.	3 <sup>f</sup>	25	»	»

## PRIX-COURANT

## DES NOUVEAUTÉS

Neuf. Oblit.

Bhopal. genre 1877, plus petit.

1/4 a.	noir.....	»	15	»	»
1/2	» rouge.....	»	25	»	»
1/2	» noir.....	»	30	»	»

Idem, genre 1877-78, un peu différent de dessin.

1/4 a.	vert.....	»	15	»	»
1/4	» rouge.....	»	15	»	»

Idem, type 1881, dentelé.

1/2 a.	rouge.....	»	30	»	»
--------	------------	---	----	---	---

Bornéo, timbre en cours avec surcharge noire.

4 c.	sur 1 doll. rouge	»	40	»	»
10	» sur 1 doll. rouge	1 <sup>f</sup>	»	»	»
20	» sur 1 doll. rouge	»	»	»	»
30	» sur 1 doll. rouge	»	»	»	»
40	» sur 1 doll. rouge	»	»	»	»
La série des 5 timbres			7 <sup>f</sup>	50	»

Cap Vert, effigie de don Carlos I<sup>er</sup>.

5 r.	jaune.....	»	15	»	»
10	» lilas.....	»	20	»	»
15	» brun rouge..	»	25	»	»

30 c. violet clair.....	» 30 » »
35 » vert.....	» 35 » »
50 » bleu.....	» 60 » »
75 » rose.....	» 90 » »
80 » vert clair.....	1 <sup>r</sup> » » »
100 » brun s. jaune..	1 <sup>r</sup> 25 » »
150 » carmin s. rose..	2 <sup>r</sup> » » »
200 » bleu s. bleu....	2 <sup>r</sup> 50 » »
300 » bleu s. chamois	3 <sup>r</sup> 25 » »

**Congo indépendant. types divers.**

5 c. br. rouge et noir	» 15 » »
10 » bleu clair et noir	» 25 » »
25 » jaune et noir....	» 35 » »

Ces sortes n'étaient vendues auparavant qu'en collection du 5 c. au 1 fr.

Nous avons toujours en vente la collection :

5 c. brun rouge et noir.	
10 » bleu clair et noir.	
25 » jaune et noir.	
50 » vert et noir.	
1 fr. violet et noir.	

Les 5 timbres..... 3<sup>r</sup> 75 » »

**Guatemala. Quetzal.**

6 c. violet.....	» 60 » »
------------------	----------

**Labuan. timbre de Bornéo avec LABUAN et valeur en surcharge.**

4 c. sur 1 doll. rouge	» 40 » »
10 » sur 1 doll. rouge	1 <sup>r</sup> » » »
20 » sur 1 doll. rouge	» » » »
30 » sur 1 doll. rouge	» » » »
40 » sur 1 doll. rouge	» » » »
La série des 5 timbres.	7 <sup>r</sup> 50 » »

**Lorenzo-Marques. effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.**

5 r. jaune.....	» 15 » »
10 » lilas.....	» 20 » »
15 » brun rouge....	» 25 » »
20 » violet clair....	» 30 » »
25 » vert.....	» 35 » »
50 » bleu.....	» 60 » »
75 » rose.....	» 90 » »
80 » vert clair.....	1 <sup>r</sup> » » »
100 » brun s. jaune..	1 <sup>r</sup> 25 » »
150 » carmin s. rose..	2 <sup>r</sup> » » »
200 » bleu s. bleu....	2 <sup>r</sup> 50 » »
300 » bleu s. chamois	3 <sup>r</sup> 25 » »

**Luxembourg. effigie du grand-duc Adolphe à droite.**

1 c. gris violet.....	» 05 » »
-----------------------	----------

2 c. gris bronze.....	» 05 » »
4 » bistre gris.....	» 10 » »
5 » vert.....	» 10 » »
10 » rose.....	» 20 » »

**Mexique. enveloppes, types des nouveaux timbres.**

4 c. rouge.....	E » 50 » »
5 » bleu.....	E » 60 » »
10 » lilas brun.....	E 1 <sup>r</sup> » » »

**Idem. cartes, idem. carte blanche pour l'intérieur et chamois pour l'union postale.**

2 c. carmin.	
3 » brun.	
2 » carmin t. r. r.	
3 » brun.	
La série des 4 cartes..	1 <sup>r</sup> 25 » »

**Idem. cartes-lettres, mêmes timbres.**

4 c. rouge.	
10 » lilas brun.	
La série des 2 cartes-lettres.....	1 <sup>r</sup> 50 » »

**Natal, timbre en cours avec surcharge.**

1/2 p. sur 1 p. rose...	» 50 » »
-------------------------	----------

**Panama, timbres avec surcharge.**

1 c. sur 2 c. carmin...	» 50 » »
5 » sur 20 c. violet..	1 <sup>r</sup> 25 » »

**Idem, type en cours, grave.**

20 c. violet.....	2 <sup>r</sup> » » »
-------------------	----------------------

**Saint-Thomas et Prince. effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.**

5 r. jaune.....	» 15 » »
10 » lilas.....	» 20 » »
15 » brun rouge....	» 25 » »
20 » violet clair....	» 30 » »
25 » vert.....	» 35 » »
50 » bleu.....	» 60 » »
75 » rose.....	» 90 » »
80 » vert clair.....	1 <sup>r</sup> » » »
100 » brun s. jaune..	1 <sup>r</sup> 25 » »
150 » carmin s. rose..	2 <sup>r</sup> » » »
200 » bleu s. bleu....	2 <sup>r</sup> 50 » »
300 » bleu s. chamois	3 <sup>r</sup> 25 » »

**Transvaal. armes.**

3 p. violet.....	» 75 » »
------------------	----------

Le Gérant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique  
17, rue des Martyrs. — Paris

# VIENT DE PARAÎTRE

---

# NOMS DES PAYS

---

Nouvelle série de 537 titres, semblables à ceux de l'Album Universel.

Pour collections de timbres-poste, cartes-poste, enveloppes, timbres fiscaux et pour répertoires ou enveloppes de classement.



Une certaine quantité de ces titres se répètent en nombre suffisant pour une collection ordinaire. On peut se les procurer imprimés en *noir*, en *bleu*, en *rouge* ou en *bistre*.

Une notice indique la façon la plus commode de les coller sur les feuillets d'albums.

PRIX DE LA SÉRIE : 1 FR. (Franco)

---

## DATES

(Selon l'échantillon ci-dessous)

Pour collections de timbres, etc. Série composée d'un feuillet, qui répété cinq fois, permet de classer une collection simple.

1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895

**Nota.** — Ces dates ne sont tirées qu'en **noir**.

Prix	}	5 feuillets de dates.....	0 fr. 50
		50 — — .....	4 fr. 50
		100 — — .....	8 fr. »



## LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

## ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

EN VENTE

## FEUILLES MOBILES

avec petit quadrillé imprimé très légèrement en grisé, ce qui permet de placer les timbres avec symétrie sans le secours de règles.

1°. Type de l'**album universel**, oblong, 28 × 21 centimètres. Impression *noire*; pour 50 feuilles : **3 fr.** (port 0 50).

Les mêmes avec onglets en *toile perforée* **5 fr.** (port 0 50).

2°. Type du grand album à feuilles mobiles, en hauteur, 33 × 25 centimètres, encadrées d'une grecque. Impression *bleue seulement*; par 25 feuilles : **2 fr.** (port 0 50 c.).

**PETITES**  
**COLLECTIONS D'OCCASION**

**N° 325.** — Cahier contenant environ 1050 timbres, savoir :

Allemagne 40 t., Autriche 22 t., Argentine 18 t., Australie 4 t., Bade 8 t., Bahamas 2 t., Bavière 23 t., Belgique 31 t., Brésil 25 t., Bulgarie 6 t., Canada 6 t., Ceylan 5 t., Chili 11 t., Costa-Rica 5 t., Colombie 16 t., Colonies fr. 10 t., Cuba 8 t., Danemark 17 t., Egypte 20 t., Espagne 53 t., E.-Unis 27 t., France 75 t., Grèce 16 t., Haïti 2 t., Hélioland 11 t., Italie 36 t., Jamaïque 7 t., Japon 7 t., Maurice 7 t., Mexique 7 t., Pays-Bas 20 t., Portugal 19 t., Serbie 4 t., Suède 27 t., Victoria 9 t., Wurtemberg 10 t., etc.

Prix : **45 fr.** (port 0 fr. 85).

**N° 326.** — Album illustré contenant environ 455 timbres en bon état, savoir :

France 60 t., G<sup>d</sup>e-Bretagne 24 t., Suède 20 t., Danemark 8 t., Wurtemberg 6 t., Bavière 13 t., Hongrie 34 t., Pays-Bas 13 t., Belgique 22 t., Luxembourg 10 t., Espagne 15 t., Portugal 23 t., Italie 17 t., Grèce 5 t., Egypte 6 t., Japon 7 t., Queensland 3 t., Canada 5 t., E.-Unis 25 t., Haïti 2 t., Guatemala 2 t., Chili 4 t., Argentine 16 t.

Prix : **16 fr.** (port 0 fr. 85).

**N° 327.** — Album Lallier contenant environ 2200 timbres en bon état, (plus 1000 timbres environ, différant entre eux mais doublant les précédents), savoir :

France et Colonies 119 t., G<sup>d</sup>e-Bretagne 133 t., Belgique 74 t., Allemagne 117 t., Bade 31 t., Bavière 39 t., Saxe 19 t., Wurtemberg 44 t., Espagne 150 t., Deux-Siciles 3 t., Pays-Bas 42 t., Portugal 43 t., Prusse 23 t., Suisse 60 t., Toscane 5 t., Gibraltar 4 t., Levant 15 t., Roumanie 44 t., Ceylan 16 t., Hong-Kong 18 t., Siam 5 t., Maurice 2 t., Tunisie 15 t., Egypte 102 t. de service, Australie 15 t., Queensland 22 t., Canada 26 t., Brésil 60 t.,

E.-Unis 74 t., Jamaïque 22 t., Argentine 43 t., Pérou 20 t., Venezuela 22 t., Mexique 36 t., etc.

Prix : **200 fr.** (port 0 fr. 85).

**N° 322.** — Album contenant environ 1335 timbres, savoir :

France 1849-4 t., 1852 2 t., Colonies fr. Aigle 5 t., Alsace-Lorraine 3 t., G<sup>d</sup>e-Bretagne 52 t., Autriche 41 t., Allemagne 30 t., Bavière 22 t., Brunswick 6 t., Hanovre 11 t., Luxembourg 18 t., Saxe 14 t., Wurtemberg 27 t., Prusse 15 t., Allemagne 33 t., Espagne 93 t., Eglise 22 t., Suisse 35 t., Norvège 38 t., Roumanie 25 t., Belgique 44 t., Bade 14 t., Modène 7 t., Egypte 15 t., E.-Unis 57 t., Cap 6 t., Canada 18 t., Brésil 24 t., Argentine 27 t., Chili 10 t., Trinité 4 t., Malacca 6 t., plus un certain nombre de fiscaux et cartes-poste.

Prix : **75 fr.** (port 1 fr. 05).

**N° 323.** — Album contenant environ 1400 timbres, un certain nombre en mauvais état, savoir :

France et Colonies fr. 150 t., G<sup>d</sup>e-Bretagne 55 t., Hélioland 18 t., Cap de B<sup>o</sup>c-Esp. 5 t., Canada 9 t., Victoria 11 t., Natal 6 t., Belgique 61 t., Pays-Bas 26 t., Suisse 35 t., Hongrie 70 t., Espagne 80 t., Italie 41 t., Suède-Norvège 51 t., Egypte 32 t., Grèce 23 t., Japon 20 t., E.-Unis 70 t., Haïti 13 t., Mexique 27 t., Guatemala 19 t., Chili 10 t., Brésil 35 t., Argentine 27 t., Samoa 4 t., etc.

Prix : **50 fr.** (port 1 fr. 05).

**N° 324.** — Album universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume contenant 960 timbres. Le tout en bon état, savoir :

G<sup>d</sup>e-Bretagne 36 t., Suède 34 t., Norvège 13 t., Danemark 14 t., Bade 3 t., Wurtemberg 7 t., Bavière 13 t., Allemagne Emp. 21 t., Suisse 58 t., Belgique 23 t., France 94 t., Italie 23 t., Bosnie 4 t., Serbie 6 t., Roumanie 28 t., Egypte 11 t., Cap 6 t., Indes Angl. 16 t., Siam 4 t., Japon 12 t., Tasmanie 3 t., Hawaï 4 t., Canada 6 t., Mexique 9 t., Guatemala 5 t., Brésil 9 t., Chili 7 t., Argentine 8 t.

Prix : **40 fr.** (port 0 fr. 85).

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864  
PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

---

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Carte postale militaire. — La Poste en France ne fait pas ses frais. — Timbres douteux ou apocryphes. — Divers. — La question des timbres faux devant la justice. — Timbres rares. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

---

PETITE CAUSERIE  
PHILATÉLIQUE

**ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE CARNOT. — NOS FUTURS  
TIMBRES-POSTE. — SAINT ANTOINE ET LES TIMBRES SPÉ-  
CULATIFS. — MADAGASCAR.**

Il y a un an déjà que le président Carnot était frappé par un misérable assassin et l'on vient de célébrer ce douloureux anniversaire par des cérémonies funèbres auxquelles se sont associés tous les gens de cœur.

M. Carnot repose au Panthéon, mais il est un autre panthéon populaire où il devrait avoir sa place, nous voulons parler de celui des timbres-poste.

Cette idée avait obtenu l'assentiment général l'année passée mais elle semble aujourd'hui tombée dans l'oubli. Nul mieux que Carnot n'était digne d'inaugurer cette représentation de nos gloires nationales sur les vignettes postales qui se répandent à l'infini et qui sont conservées d'autant plus précieusement par les collectionneurs qu'elles offrent un plus grand intérêt historique.

Mais non, il semble qu'en dépit du vote du parlement, la banalité *illustrera* encore longtemps les timbres-poste français ; voici en effet ce que nous détachons du *Gaulois*, le seul journal qui reçoit des confidences :

Depuis quelques jours, l'administration des postes a mis en circulation un nouveau timbre à 15 centimes dont l'effigie (*sic*) reste la même, mais

dont la teinte est d'un bleu beaucoup plus clair, et dont le papier est beaucoup plus léger.

C'est une innovation, afin de prévenir des fraudes nombreuses signalées.

Il semblerait que l'on parle des billets de la Banque de France qui depuis peu ont subi les changements indiqués ci-dessus.

Quant aux timbres *nouveaux* nous n'avons pu encore les contempler car ils ne sont en vente ni dans le grand hôtel des Postes, ni dans les principaux bureaux de Paris, et personne n'a pu nous fournir le moindre renseignement à leur égard ; mais l'innovation, si innovation il y a, serait maigre : couleur bleu beaucoup plus claire et papier beaucoup plus léger ne constituent pas des entraves sérieuses à la fraude.

Veut-on savoir ce que sont devenus les dessins récompensés au concours de timbres-poste ? Eh bien, les manufactures de l'État, contributions indirectes, en ont fait des chromos pour les nouvelles boîtes d'allumettes bougies.

Ils sont parus les timbres de saint Antoine de Padoue et il faut bien dire qu'ils sont pitoyables, ce sont des images religieuses d'infime qualité et rien autre chose. La petite valeur 2 1/2 reis est imprimée sur gravure en relief assez soignée, où l'on a eu quelque souci d'harmoniser le dessin ; quant aux autres valeurs, elles sont tirées en pauvre lithographie à une ou deux teintes, les sujets sont mal d'aplomb dans des cadres embrouillés. La série complète est bien trop nombreuse et les Portugais ne pouvaient mieux travailler pour dégoûter les collectionneurs de ces émissions spéculatives.

Par une innovation bizarre, ces timbres portent au dos, sous la gomme, une citation latine de saint Bonaventure qui est ni plus ni moins une invocation à la langue : « O lingua benedicta, etc. »

Est-il question de la langue de saint Antoine dont la puissance donnait des oreilles aux poissons, ou bien y a-t-il là une allusion à la langue que, révérence parler, tirera le monsieur ou la dame qui voudra coller un de ces timbres sur une lettre ou même sur une page d'album ; conjecture embarrassante qui nous fait donner notre langue aux chiens.

Maintenant, conseillerons-nous de collectionner ou de ne pas collectionner ces timbres ? La main sur la conscience, c'est très embarrassant, car enfin, toutes les lettres qui nous parviennent du Portugal sont affranchies au moyen des timbres de saint Antoine et nous défions bien tout vrai collectionneur qui recevra une semblable lettre d'en jeter les timbres au panier. De là à

conseiller d'acheter la collection complète pour faire un placement de père de famille, il y a loin.

Mais nous préférerions encore cette acquisition risquée à l'achat pour cent francs d'un timbre de la Nouvelle-Galles du Sud avec erreur de filigrane, du moins les timbres de saint Antoine sont un signe du temps, les philosophes et les historiens y verront la débîne d'un peuple : *Auri sacra fumes!* comme a dit saint Bonaventure déjà cité.

Supposons qu'une couturière après avoir critiqué les manches aujourd'hui à la mode, qui vraiment sont trop larges et bourrées d'affaires qui doivent tenir bien chaud, supposons que cette couturière déclare à sa clientèle son refus de confectionner autre chose que des manches raisonnables, hygiéniques et de son goût, qui est le bon. Vous voyez la tête des dames.

Que le patron d'un café des boulevards supprime les *apéritifs* à 5 heures parce qu'il est notoire qu'ils coupent l'appétit; puis, qu'il serve de la bière chaude, attendu que les boissons glacées engendrent la dyspepsie. Sa clientèle ira en foule où l'on s'occupe moins de sa santé.

N'est-ce pas dans *Coquin de Printemps*, une pièce bien amusante de l'ami Georges Duval, qu'un garçon de restaurant répète confidentiellement à chacun des plats qu'un client choisit sur la carte :

— Monsieur ne prenez pas de cela, c'est très cher et ça ne vaut rien.

C'est un peu ce que nous faisons dans notre journal depuis plusieurs années et nos clients nous en ont plusieurs fois témoigné leur étonnement et même leur mécontentement.

Nous cherchons une conclusion et nous n'en trouvons pas. En philatélie comme en bien d'autres choses, le mieux est probablement de dire loyalement ce qu'on pense et ensuite de laisser chacun agir à sa guise.

Avec ce programme, il nous sera permis de n'avoir point d'opinions inébranlables, c'est-à-dire de changer d'avis d'un mois à l'autre, si les circonstances l'exigent.

Ainsi nous avons dit que pour tuer dans l'œuf les timbres spéculatifs — que nous avons en horreur, — le moyen le plus efficace serait de n'en pas souffler mot; aujourd'hui au contraire, nous pensons qu'il faut les discuter, et demander des preuves à ceux

qui les importent, en un mot agir au grand jour et contradictoirement.

Si nous n'en parlons point, d'autres journaux avides de nouveautés le feront, et les collectionneurs conclueront à une négligence ou à un oubli de notre part.

Exemple : un journal sérieux annonce qu'il existe une série de timbres actuellement en cours à Madagascar et portant l'inscription *British inland mail, sikaji*. Si invraisemblable que cela paraisse, il est nécessaire pourtant de s'en occuper et dans cette intention nous ouvrons un chapitre spécial que l'on trouvera sous ce titre : TIMBRES DOUTEUX OU APOCRYPHES. Ce sera une tribune ouverte au *pour* et au *contre* jusqu'à ce que la cause soit définitivement entendue.

Puisque nous parlons de Madagascar, annonçons, après tous les grands journaux, qu'un particulier vient de faire fabriquer des cartes-lettres pour la correspondance en franchise de nos soldats et qu'il en a fait distribuer 40.000 gratuitement.

L'emploi de ces cartes-lettres est expliqué par les journaux dans les termes que nous avons employés en mars dernier dans notre article sur Madagascar, lorsque nous propositions la création de cartes postales ayant le même objet ; nous sommes donc autorisé à revendiquer l'idée, enchanté d'ailleurs qu'elle ait été mise à exécution par quelqu'un, à défaut de l'Etat qui a l'oreille dure ; pourtant nous eussions préféré des cartes postales qui coûtent moins de fabrication et peuvent en conséquence être distribuées plus libéralement.

Puis l'usage de la carte a déjà pénétré dans les campagnes où la carte-lettre n'est guère connue, enfin les cartes peuvent être doubles et solliciter une réponse sommaire, ce qui serait bien utile lorsqu'une famille inquiète est sans nouvelles d'un soldat. Nous avons fait une tentative pour intéresser à la création de telles cartes, la Société de secours aux blessés militaires, qui fait de généreux envois de toutes sortes à nos soldats et marins.

On verra plus loin de quelle commodité est la nouvelle carte-poste, dont nous avons annoncé la création il y a quelque temps, qui est employée par le ministère de la guerre, pour tous les renseignements relatifs au recrutement, et au moyen de laquelle on a débarrassé la gendarmerie d'un travail aussi long que fastidieux.

A. MAURY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

**ANTILLES DANOISES.** — Depuis 1887 qu'elle avait émis un provisoire, cette colonie n'avait plus fait parler d'elle. C'est encore une surcharge que nous avons à signaler aujourd'hui ; le 50 cents violet est devenu 10 c. par une surcharge noire 10 CENTS 1895 en trois lignes.

**AUTRICHE.** — Les timbres-taxa de 2, 6 et 7 kreuzer que nous faisons prévoir le mois dernier sont en cours actuellement.

**BAVIÈRE.** — Ce royaume ajoute à sa série de timbres-taxa une nouvelle valeur de 2 pfennig ; c'est toujours le type en cours, tiré en gris et surchargé en rose.

**BELGIQUE.** — Les journaux belges reproduisent les types proposés à l'acceptation du gouvernement pour les fêtes que *Liège* va donner l'année prochaine en commémoration du millénaire de la fondation de la ville par saint Lambert, son premier évêque. Ces types sont charmants et nous allons en donner une petite description dans la crainte que s'ils sont rejetés, ils ne tombent trop vite dans l'oubli.

Le 1 centime nous montre la *Botteresse* (1) qui nous intrigueait tant ; c'est une superbe gaillarde, les bras retroussés jusqu'au-dessus du coude, bonnet et tablier blanc et une immense hotte sur le dos ; elle est sans façon assise sur le coin d'une table et met malicieusement un doigt sur sa bouche ; le tout dans un cadre clair. Sur le 5 c. nous voyons les armes de la ville : le perron liégeois accosté des lettres L. G. ; l'écu entre deux branches de feuillage, et en haut et en bas une banderole portant une inscription ; le tout sur fond plein. Le 10 c. nous montre le buste à mi-corps de face de saint Lambert mitre en tête, la crosse dans une main et de l'autre tenant un livre ouvert. Enfin le 25 c. de plus grand format et oblong, nous fait voir sous une immense arche de pont les nombreuses arches d'un autre pont avec la perspective lointaine des monuments de la cité liégeoise. Tous ces

(1) Une aimable correspondante nous décrit ce type essentiellement liégeois ; on nomme donc *botteresses* des femmes court vêtues, occupées à triturer avec leurs gros souliers, la houille fine mélangée d'eau qui forme les hochets. Ces femmes ont une hotte sur le dos et transportent la houille. Il existe d'autres *botteresses* chargées de porter les marchandises dans les maisons particulières.

timbres portent la légende : FÊTES LIÉGEOISES AVEC BELGIQUE et quelquefois POSTES et les millésimes 696-1896, mais elles sont très discrètes, même dissimulées comme dans les 1 et 10 c. quand elles peuvent nuire à l'arrangement du dessin. En résumé ces timbres sont très artistiques et nous leur voudrions beaucoup de bien, si l'on voulait nous démontrer l'utilité de cette émission.

**BUSSAHIR.** — Cet état indigène de l'Inde fait son entrée dans nos albums par une série comprenant sept valeurs de 1 anna à 1 rupee. On trouvera plus loin quelques notes sur la géographie de ce petit état. Tous les timbres portent dans le milieu un tigre marchant, la tête de face, enfermé dans un cercle, et les cadres sont différents pour chaque valeur ; les inscriptions sont : BUS-SAHIR STATE STAMP et la valeur en chiffres et lettres sauf pour le 1 anna, et cette valeur répétée en caractères arabes et sanscrits. Tous les timbres ont vers le bas une surcharge rouge, violette ou verte, composée des lettres R. S. entrelacées, nous en ignorons absolument la signification. Ces timbres ont une grosse dentelure.

**CANADA.** — La bande de 1 cent, noir sur papier azuré, paraît maintenant en gris noir sur papier jaune.

**COTE DU NIGER.** — Cette colonie se sert pour le service intérieur de la carte de Grande-Bretagne, 1 penny rouge, ayant UNION POSTALE UNIVERSELLE biffé d'un trait et l'ancien nom de pays recouvert par NIGER COAST PROTECTORATE en très grandes majuscules noires.

**CUBA.** — Tandis que les journaux du continent renferment les dépêches officielles rassurantes communiquées par le gouvernement espagnol, les journaux américains cherchent au contraire à montrer que la révolution fait des progrès. Il paraît que les insurgés pour avoir des timbres se sont adressés, non pas à l'inventeur de ceux de Mèlilla qui les réserve à l'armée espagnole, mais à une maison sérieuse de New-York — ne serait-ce pas l'*American bank-note Co* qui en 1873 avait déjà gravé le si joli timbre de 10 centavos dont nous avons donné l'historique dans notre n° 91 de mai 1888 ; — les essais des nouveaux timbres vus par nos confrères américains, montrent dans le centre du timbre un drapeau cubain imprimé en deux



couleurs ; il y aura plusieurs valeurs. Mais ces timbres sont-ils sérieux, l'avenir nous l'apprendra.

**DIÉGO-SUAREZ.** — On nous a montré de cette colonie des timbres de France surchargés dans le haut de deux grosses lettres D. S. avec un trait au-dessous. A quelle occasion a eu lieu cette émission provisoire c'est ce que nous ignorons. Les timbres que nous avons vus sont de 15, 25, 30, 50 centimes et 1 franc.



**ÉTATS-UNIS.** — Le 8 c. violet brun effigie de *Sherman* vient de paraître au type des timbres de l'année dernière, avec les petits fleurons aux angles supérieurs. Il complète ainsi la série des timbres-poste.

On parle aussi d'un prochain changement de couleurs pour les mettre en harmonie avec celles adoptées par l'Union postale ; c'est ainsi que le 1 cent deviendrait vert, le 2 c. rouge, le 5 c. bleu et le 10 c. orange, ce qui amènerait forcément la modification de plusieurs autres valeurs. Ce changement de couleurs et peut-être de types, serait dû à la découverte d'un nombre considérable de timbres faux de 2 cents, à laquelle nous avons fait allusion le mois dernier.

**GUATEMALA.** — Grande nouvelle : une série entière de nouveaux timbres est en préparation et paraîtra prochainement. Pas d'autres détails pour le moment.

**INDE ANGLAISE.** — Nous avons vu l'enveloppe de 0 pies surchargée 1 anna dont nous parlions le mois dernier ; la surcharge consiste dans les mots « One anna » en minuscules gothiques, appliqués en noir sur l'ancienne valeur et séparés par une petite couronne royale.

Les bandes paraissent à un nouveau type : c'est toujours l'effigie de la reine Victoria, mais vieillie comme sur les monnaies du jubilé. Il y a 1/2 anna vert et 1 a. rouge brun, les deux sur papier chamois.

Enfin les enveloppes en cours de 1/2 anna vert et 1 a. brun servent pour le service officiel avec « On H. M. S. » sur le timbre et ON HER MAJESTY'S SERVICE en haut de l'enveloppe.

**HONG-KONG.** — La carte provisoire de 4 cents n'est plus et depuis le 1<sup>er</sup> mai a paru au type en cours, gris sur chamois clair. La double viendra bientôt sans doute.

**ITALIE.** — Nous recevons le 20 centesimi jaune foncé à un type refait se rapprochant beaucoup du 25 c. en cours ; il n'est plus douteux maintenant que chaque valeur va subir une transformation analogue.



**JOHORE.** — Les journaux politiques ont publié l'information suivante :

Le sultan de Johore vient de mourir à Londres, où il était de passage depuis quelques jours.

Il avait séjourné, l'hiver dernier, dans le Midi de la France ; mais le doux climat des côtes de la Méditerranée n'a pas suffi pour le guérir d'une longue et cruelle maladie.

S. A. Abou Baker était âgé de soixante ans.

Ses Etats, d'une superficie de 9.000 milles carrés, placés au sud de la presqu'île de Malacca, dépendaient, depuis 1837, du royaume d'Angleterre.

Fort connu en Angleterre, où la reine le reçut, en 1891, au château de Windsor, le sultan faillit épouser miss Jenny Mighell. Mais cette union ne lui plaisait point, et il partit sans la conclure. Miss Mighell le poursuivit pour rupture de promesse de mariage devant les tribunaux britanniques, qui se déclarèrent incompetents pour juger un souverain étranger indépendant.

Abou Baker laisse un successeur en la personne de son fils unique, âgé de vingt-deux ans et marié à une Autrichienne. Il montera sur le trône le jour où la dépouille mortelle de son père sera arrivée dans ses Etats.



**MEXIQUE.** — On nous avait dit il y a déjà bien longtemps, que le timbre de service, effigie d'Hidalgo, serait remplacé dans la nouvelle série par un timbre aux armes du Mexique. Il faut croire qu'il n'est pas encore prêt ou qu'on a changé d'idée, car la série en cours vient de recevoir la surcharge OFFICIAL en noir. Le procédé est moins coûteux et surtout plus productif.

**LUXEMBOURG.** — L'avis officiel relatif aux nouveaux timbres que nous avons catalogués le mois dernier dit que cette émission est destinée à compléter celle du 16 février 1893. Elle la complète même trop, puisque le 10 centimes existait avec l'effigie de face ; en tous cas il est probable que les valeurs au-dessus du 10 c. ne seront pas changées ; ainsi les basses valeurs sont imprimées

économiquement en typographie, tandis que les autres valeurs continueraient à être tirées en taille-douce, système excellent que nous avons réclamé pour les timbres-poste français.

Quelques jours après l'émission, les nouveaux timbres ont été surchargés S.P. en noir pour le service officiel.



**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — Cette colonie vient d'émettre un timbre 1/2 penny noir, de format ordinaire destiné à remplacer le petit timbre rose qui avait cours depuis 1873. Il porte l'effigie vieillie de la reine Victoria comme sur les timbres de 2 1/2 et 5 pence de 1891.

Ce timbre n'est que le prélude de toute une nouvelle série. A cet effet un concours vient d'être ouvert à Wellington auquel sont invités les artistes résidant dans la colonie seulement ; des prix de 150 et 100 livres seront décernés aux meilleures compositions, ces prix pourront être divisés entre plusieurs concurrents. Les sujets représenteront des vues de Nouvelle-Zélande ou seront faits *de genre* (sic!) ils comprendront les mots NEW-ZEALAND POSTAGE AND REVENUE, et la valeur en lettres ou chiffres devra être très apparente ; le format des nouveaux timbres pourra être intermédiaire entre celui des timbres en cours et celui de la série colombienne des Etats-Unis. Les valeurs de la nouvelle série seront : 1 penny, 2, 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 8, pence, 1, 2 et 5 shillings. Le concours sera clos le 31 juillet prochain.

Le concours nous réserve-t-il d'agréables surprises ? C'est ce que nous verrons ; en attendant nous constatons la tendance de plus en plus marquée dans les colonies anglaises de remplacer par des sujets locaux l'immuable effigie de la reine Victoria.

**PÉRAK.** — Comme à Selangor et à Sunjei-Ujong l'année dernière, le 2 cents rose vient d'être surchargé 3 cents.

**PÉROU.** — On annonce l'apparition d'un nouveau timbre de 2 centavos, petites armes sur un soleil rayonnant, avec l'inscription en haut : REPUBLICA PERUANA ; cette inscription nous fait croire que c'est un timbre fiscal et nous attendons de plus amples renseignements pour le cataloguer.

La dernière insurrection a fait éclore des timbres provisoires dans le genre de ceux de 1881. Ils portent les armes du Pérou avec des cadres différents et sont imprimés en lithographie ; en plus ils sont surchargés du mot *provisorio* et de la valeur, le tout renfermé dans un double cercle. Il y a ainsi cinq valeurs : 5,

10, 20, 50 centavos et 1 sol, tous de couleurs différentes avec surcharge rouge. Ils paraissent avoir été émis à Piura et n'ont déjà plus cours actuellement. Nous attendrons un peu pour cataloguer ces timbres.

Les 5 centavos orange et 10 c. violet noir de l'émission courante ayant été contrefaits, un décret a retiré ces timbres depuis le 31 décembre dernier.



**PERSE.** — Nous venons de recevoir au type de la série de l'année dernière la très grosse valeur de 50 kran, milieu vert et cadre or. Nous ne serions surpris qu'à demi si on nous montrait maintenant des valeurs intermédiaires entre le 10 et le 50 kran.

**PHILIPPINES.** — Au type des timbres-télégraphe de 1892 il existe une nouvelle série, probablement en cours depuis quelque temps déjà. Les valeurs sont les mêmes qu'autrefois et on trouvera les couleurs au catalogue des émissions nouvelles.

**PORT-SAID.** — Il est question de doter le bureau de poste français de cette ville de timbres spéciaux. Cela veut dire probablement qu'à l'instar des autres bureaux du Levant il recevra les timbres français dont il fait usage actuellement, agrémentés du nom de la ville et de la valeur en monnaie égyptienne.

**PORTUGAL.** — La série jubilaire de saint Antoine a paru à la date indiquée, 13 juin ; elle se compose de quinze timbres et une carte-poste, le Portugal a bien fait les choses.

Les timbres sont de quatre types différents ; l'un d'eux a été consacré spécialement au 2 1/2 reis qui nous montre la vision de saint Antoine : un moine, un genou à terre, tend les bras vers un enfant Jésus apparaissant au-dessus des nuages ; pour cadre deux colonnes supportant un entablement avec une ouverture demi-circulaire dans laquelle s'encadre un buste de Vierge. Ce timbre est oblong comme ceux du deuxième type nous faisant voir le miracle des poissons et qui comprend les valeurs de 5 à 25 reis. Cette scène est assez peu connue, et nous l'empruntons au *Courrier* qui l'a extraite de la *Vie des Saints* du R. P. Ribadeneira ; la voici dans toute sa naïveté :

\* Vne autrefois était en la ville d'Arimini, où il y avoit plusieurs

« Hérétiques, le Saint désirant les réduire à la connoissance de la vérité, ils bouchèrent leurs oreilles, de peur de l'ouyr : et luy s'en allant sur le bord de la mer, avec une grande confiance en Dieu, il appella les poissons, afin qu'ils l'écoutassent, et leur dit : Entendés-moy vous autres, puisque ces hérétiques refusent de m'entendre.

« Ce fut une chose merveilleuse de voir à cette parole une infinité de gros et de petits poissons, tous en ordre, sortant la tête hors de l'eau, pour l'écouter attentivement. Le Saint les appela Frères, et leur fit un sermon des bien faits qu'ils avoient receus de Dieu, et des grâces qu'ils lui en devoient rendre, et comme ils le devoient servir. Quand il eut achevé son discours, les poissons baissèrent leurs têtes, comme pour recevoir sa bénédiction, et s'écoulèrent au fonds de l'eau. Tout le peuple qui voyait cela, demeura tout surpris ; et les Hérétiques mêmes furent si honteux et si confus, qu'ils se jetèrent à ses pieds pour le prier de leur enseigner la vérité, et la plupart sortant des ténèbres de leurs erreurs, furent illuminés de la clarté divine. »

Le cadre de ces timbres est assez semblable à celui du 2 1/2 reis ; au lieu d'un demi-cercle au milieu il y en a deux aux angles, encadrant chacun un buste d'ange. Le 25 r. est tiré en deux couleurs.

Le troisième type comprend les valeurs de 50 à 100 reis ; les timbres sont rectangulaires et montrent l'Ascension de saint Antoine ; le moine, les mains jointes, s'élève au-dessus des nuages, accosté de deux anges dans des attitudes différentes, et monte vers un rayonnement partant de l'angle supérieur droit. Le cadre est plus riche, les colonnes sont plus ornées, et tous les timbres de ce type sont tirés en deux couleurs.

Le quatrième type, également rectangulaire, nous donne le portrait du saint, en pied et de face, la main dextre bénissante et de l'autre tenant un lis ; il est encadré par un portique rappelant plutôt le style mauresque que l'ogival, et le fond de ce portique est burelé d'un dessin en demi-teinte, bistre pour les valeurs de 150, 200 et 300 reis et vert pour les 500 et 1.000 reis.

Ainsi que nous l'avons dit, tous ces timbres, sauf le 2 1/2 reis ont été lithographiés à Leipzig. Ils ont tous, imprimée au dos en bleu clair, une prière de Saint-Bonaventure que nous donnons ci-dessous avec la traduction :

Centenario de Santo Antonio

MCCXCV \* MDCCCXCV

O lingua benedicta, quae Dominum semper benedixisti et alios benedicere docuisti ; nunc perspicue cernitur quanti meriti fueris apud Deum.  
S. Boaventura.

« O langue bénie qui avez toujours béni le Seigneur et enseigné aux autres à le bénir ; nous voyons maintenant avec clarté quelle influence vous aurez auprès de Dieu. »

Il nous reste à parler de la carte qui rappelle aussi, en plus grand, le miracle des poissons. Derrière le saint, les millésimes 1195-1895 et une grande tige de lis passant derrière une targe aux armes de Bulhoes, la famille de saint Antoine. Dans le haut : BILHETE POSTAL sur un mur crénelé ayant à l'extrémité de gauche les armes de Portugal. Au-dessous DEZ REIS, sur une bande ornée, les deux mots séparés par les armes de la ville de Lisbonne, ce qui fait trois écussons armoriés sur cette même carte. Toutes les inscriptions sont en gothique de fantaisie. L'impression de la carte est violette sur chamois.

Comme pour l'émission de don Henrique, bonne part a été faite aux Açores ; sur les timbres destinés à ces îles, le mot AÇORES a été placé en noir en haut ou en bas, et même en rouge sur le cadre comme au 2 1/2 reis, le tout dans l'intention bien évidente de ne pas nuire à la beauté des sujets.

**RUSSIE.** — La carte de 3 kopecks de 1889, simple et double, qui avait les inscriptions noires, nous parvient maintenant avec ces inscriptions de la même couleur que le timbre.

**SAMOA.** — D'après une correspondance anglaise, un incendie qui éclata vers la fin d'Avril à Apia, détruisit une partie de la ville dans laquelle se trouvait le *Post-office*. Le pauvre *postmaster* ne put sauver que quelques feuilles de 1 shilling, dont il coupa les timbres en deux et qu'il utilise pour affranchir toutes les lettres qui lui sont présentées, quelle que soit la taxe. Il est à présumer que les planches sont en lieu sûr et qu'on va pouvoir procéder à un tirage urgent.

**SELANGOR.** — Comme à Sunjei-Ujong, le 2 cents vient de prendre la couleur orange.



**TRANSVAAL.** — En annonçant le mois dernier le 3 pence violet, nous n'avons pas fait remarquer que le type avait été retouché comme nous le faisons prévoir en janvier, c'est-à-dire que le chariot n'a plus qu'un timon au lieu d'avoir deux brancards. En même temps, nous recevions les 1, 2, 6 pence et 1 shilling avec dessin rectifié également. Nous ne cataloguerons pas cette minutie qui n'est perceptible qu'avec une loupe, mais notre devoir était d'en prévenir les amateurs de variétés.

**ILES TURK.** — Le 4 pence type de 1881, effigie dans un octogone, vient de paraître en deux couleurs ; cadre violet et inscriptions du haut et du bas en bleu. Cette colonie qui ne possédait pas d'enveloppe en émet en même temps une de 2 1/2 pence bleu, type des cartes de 1893. Comment se fait-il qu'elle n'ait pas encore d'enveloppe registration ?

**TURQUIE.** — Il vient d'être créé une carte-lettre de 1 piastre, qui a été mise en cours le mois dernier. Le timbre est celui de 1892 imprimé en bleu tandis que les inscriptions sont noires ; le carton très mince est de couleur chair.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### JUIN 1895

#### AÇORES

*Timbres commémoratifs du septième centenaire de Saint Antoine, types divers, AÇORES en surcharge rouge pour le 2 1/2 reis et noir pour les autres couleurs, dentelés.*

2 1/2 reis noir.	
5 "	jaune.
10 "	lilas.
15 "	brun rouge.
20 "	violet foncé.
25 "	vert et violet.
50 "	bleu et brun.
75 "	rose et brun.
80 "	vert et brun.
100 "	brun clair et noir.
150 "	carmin, burelage bistre.
200 "	bleu, id.
300 "	bleu noir, id.
500 "	brun noir, burelage vert.
1000 "	violet noir, id.

*Carte, même genre, carte chamois.*

10 reis violet.

#### ANTILLES DANOISES

*Timbre en cours avec millésime et valeur en surcharge noire.*

10 cents sur 50 c. violet.

**AUTRICHE***Timbres-taxe, type 1894, dentelés.*

- 2 kreuzer brun bistre.  
 6 » brun bistre.  
 7 » brun bistre.

**BAVIÈRE***Timbre-taxe, type en cours, surcharge rose, dentelé.*

- 2 pfennig gris.

**BUSSAHIR**

ÉTAT INDIEN  
 Asie Sud

*Timbres, tigre, surcharge R S, dentelés.*

- 1/2 anna gris surcharge rouge.  
 1 » rouge » violette.  
 2 » jaune » verte.  
 4 » lilas » rouge.  
 8 » rouge brun » violette  
 12 » vert » rouge.  
 1 rupee bleu » rouge.

**CANADA***Bande, type en cours, papier jaune.*

- 1 cent gris noir.

**COTE DU NIGER***Carte de Grande-Bretagne avec NIGER COAST PROTECTORATE en surcharge noire.*

- 1 penny rouge.

**DIÉGO-SUAREZ***Timbres de France avec D S en surcharge noire en haut du timbre.*

- 15 centimes bleu.  
 25 » noir sur rose.  
 30 » brun.  
 50 » rose.  
 1 franc olive.

**ÉTATS-UNIS***Timbre, type refait de 1894, dentelé.*

- 8 cents violet brun.

**HONG-KONG***Carte, type en cours, carte chamois clair.*

- 4 cents gris.

**ITALIE***Timbre, genre en cours, dentelé.*

- 20 centesimi jaune foncé.

**INDE ANGLAISE**

*Enveloppe de 1879 avec valeur en surcharge noire.*



1 anna sur 9 pies rouge.

*Bande, effigie vieillie de la reine Victoria, papier chamois.*

1/2 anna vert.

1 » rouge brun.

*Enveloppes de service, enveloppes en cours avec On H. M. S. en surcharge noire.*

1/2 anna vert.

1 » brun.

**LAGOS**

*Type de l'enveloppe annoncée le mois dernier,*

**LUXEMBOURG**

*Type des timbres annoncés le mois dernier.*



*Timbres de service, timbres-poste en cours avec S. P. en surcharge noire.*

1 centime gris violet.

2 » gris bronze.

etc., etc.

**LORENZO MARQUES***Timbre, chiffre, dentelé.*

2 1/2 reis brun.

**MEXIQUE***Timbres de service, timbres en cours avec OFFICIAL en surcharge noire.*

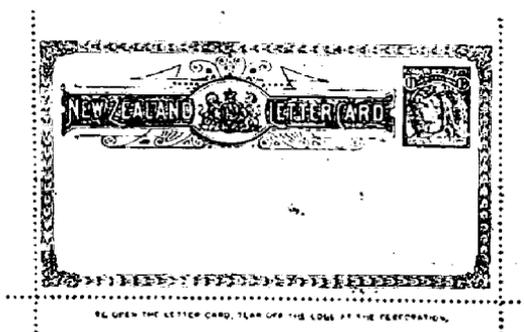
1 centavo vert.

2 » carmin.

etc., etc.

*Type des cartes-lettres annoncées le mois dernier.***NOUVELLE-ZÉLANDE***Timbre, genre en cours, grand, dentelé.*

1 1/2 penny noir.

*Type de la carte-lettre annoncée précédemment.*

**PERAK**

*Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.*

3 cents sur 2 c. rose.

**PÉROU**

*Timbres provisoires, armes, surcharge rouge PROVISORIO et valeur dans un cercle, dentelés.*

5 centavos vert.  
 10 » rouge.  
 20 » brun.  
 50 » bleu.  
 1 sol rouge brun.

**PERSE**

*Timbre, type 1894, dentelé.*

50 kran or et vert.

**PHILIPPINES**

*Timbres-télégraphe, type 1892, dentelés.*

1 c. de peso brun jaune.  
 2 4/8 » brun rouge.  
 5 » rouge brique.  
 10 » bleu foncé.  
 12 4/8 » vert.  
 20 » violet  
 25 » carmin.  
 1 peso violet noir.  
 2 » bleu.  
 5 » vert jaune.  
 10 » brun.

**PORTUGAL**

*Timbres commémoratifs du septième centenaire de Saint Antoine, types divers, dentelés.*



2 1/2 reis noir.  
 5 » jaune.  
 10 » lilas.  
 15 » brun rouge.  
 20 » violet foncé.

25 reis vert et violet.



- 50 » bleu et brun.
- 75 » rose et brun.
- 80 » vert et brun.
- 100 » brun clair et noir.
- 150 » carmin burelage bistre.
- 200 » bleu id.
- 300 » bleu noir id.
- 500 » brun noir burelage vert.
- 1000 » violet noir id.

Carte, même genre. carte chamois.



10 reis violet.

**RUSSIE**

Cartes, type 1889. inscriptions de la même couleur que le timbre, carte chamois.

- 3 kopecks rose.
- 3 et 3 k. id. réponse.

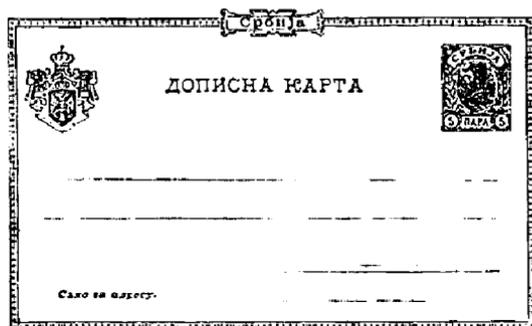
**SELANGOR**

Timbre, type e i cours, dentelé.

2 cents orange.

**SERBIE**

*Type des cartes annoncées le mois dernier.*

**ILES TURK**

*Timbre, type 1881, dentelé.*

4 pence violet et bleu.

*Enveloppe, type des cartes 1893.*

2 1/2 pence bleu.

**TURQUIE**

*Carte-lettre, timbre de 1892 à droite, inscriptions noires, carte chamois.*

1 piastre bleu.

---

## CARTE POSTALE MILITAIRE

On sait que jusqu'ici la gendarmerie était exclusivement chargée de la remise de toutes les pièces et communications relatives au service militaire. Cette partie de ses attributions se développant chaque année avait fini par constituer, pour ce corps, une charge des plus lourdes que le gouvernement, sur les instances de la Chambre, a résolu d'alléger.

Après entente entre le ministre de la guerre et celui des postes et télégraphes, il a été décidé que toute une série de communications entre les bureaux de recrutement et les militaires dans leurs foyers pourraient être faites directement.

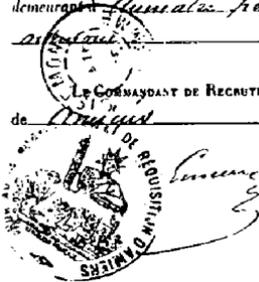
Tel est le cas des demandes de renseignement adressées aux hommes, ou des réponses du recrutement aux demandes de renseignements formés par les jeunes soldats de la classe, les disponibles, les réservistes et les territoriaux ; des avis de délivrance ou de refus, d'ajournement et de dispense ; et enfin de toute une série de notifications de peu d'importance.

En conséquence, un décret paru à l'*Officiel* a chargé l'administration des postes de ce nouveau service et déterminé la forme dans laquelle il devra s'effectuer.

Pour les demandes de renseignements adressées par les commandants de recrutement aux hommes dont ils ont l'administration, le ministre a créé une carte postale d'un nouveau genre qui circule en franchise en France, en Algérie et en Tunisie.

Cette carte qui est fournie par le Ministère de la Guerre est une simple formule sans vignette, elle a les dimensions de la carte-poste ordinaire et est imprimée en noir sur carton blanc. En voici le fac-similé :

RECTO

SERVICE MILITAIRE.	
<p>Monsieur <u>Jules Lambert</u>  <i>Journaux, Levallois</i>  demeurant à <u>Gennevilliers</u>  <i>de Valenciennes</i>  Le COMMANDANT DE RECRUTEMENT  de <u>Valenciennes</u></p> 	<p>Monsieur le Commandant du Bureau  de recrutement d<sup>(1)</sup> _____</p>  <p>(1) Indiquer la résidence du Commandant de recrutement qui a signé la présente carte et rayer l'adresse de gauche.</p> <p style="text-align: center;">Remettre à la poste sans affranchir.</p>

VERSO

Demande ou notification du recrutement	Réponse de l'homme
—	—

Quant aux demandes de renseignements adressées par les militaires dans leurs foyers aux commandants de recrutement, elles devront, si elles sont envoyées par l'intermédiaire de la poste, continuer d'être régulièrement affranchies ; mais les commandants de recrutement sont autorisés à expédier en franchise sous bandes les réponses faites par eux à ces derniers.

↔ ↔

## La Poste en France ne fait pas ses frais

Tel est le résumé d'un article publié par M. Paul Leroy-Beaulieu dans le *Journal des Débats* sous le titre : Préjugés financiers.

Nous avons eu l'occasion plusieurs fois, principalement dans notre étude des timbres-poste français, de critiquer la parcimonie du budget des postes et les économies faites sur la fabrication des timbres alors qu'il semble, d'après les chiffres officiels, que la différence entre la recette brute et les dépenses est dans ces dernières années de 40 millions de francs environ.

Mais ce boni serait purement apparent d'après M. P. Leroy-Beaulieu parce que toutes les dépenses occasionnées par les postes et les télégraphes ne sont pas inscrites à leur propre budget.

Ainsi les pensions des employés des postes, des bureaux, des facteurs etc., sont portées à la Dette publique. L'auteur fixe très approximativement le chiffre de ces pensions à 12 millions. Mais, dira-t-on, ces pensions sont défrayées par les retenues sur les traitements. Erreur, il paraît que ces retenues ne couvrent en réalité que le tiers environ de ce qui est payé, ce qui laisserait encore 10 millions environ à retrancher du boni.

M. P. Leroy-Beaulieu demande aussi que l'on déduise l'intérêt et l'amortissement de tout le capital qui a été incorporé en hôtels des Postes, constructions de lignes télégraphiques et installations diverses, ci... , 7 millions.

Pour frais faits en vue de la poste et du télégraphe par les municipalités, on ne trouve pas de chiffre, cela est donc laissé pour mémoire.

On sait que l'Etat jouit sur les chemins de fer du transport gratuit pour les postes et ne paie rien non plus pour certaines installations télégraphiques dans les gares, mais il donne 100 millions aux diverses compagnies pour les garanties d'intérêt, c'est là que les chemins de fer retrouvent leur compte, puisque M. Leroy-Beaulieu estime de ce fait à 72 millions la part afférente aux postes et télégraphes.

Cette affirmation de M. Leroy-Beaulieu nous semble fort risquée malgré sa réputation d'économiste distingué.

Restent les subventions au service maritime dont on pourrait défalquer 15 millions pour causes politiques ou économiques.

On arrive ainsi à trouver une perte sèche de 34 millions au lieu d'un bénéfice de 40 millions par an.

Malgré que le sujet s'écarte un peu de notre spécialité, nous n'avons pu rester indifférent devant cette révélation qui bouleverserait une doctrine budgétaire acceptée par nos législateurs et que nous avons plusieurs fois invoquée dans notre journal, lorsqu'il s'est agi de l'amélioration des timbres-poste français.

Si l'Etat au lieu d'un bénéfice, faisait un sacrifice considérable pour le service des postes, nous n'obtiendrions pas de sitôt le port des lettres à 10 centimes et celui des cartes-poste à 5 centimes, réforme qui cependant se réalise partout à l'étranger.

Il est vrai qu'en aucun pays la poste n'est encombrée comme chez nous, de prospectus affranchis à un centime.

Enfin, nous pouvons mettre un gros poids dans la balance, c'est

celui des franchises ; dans notre dernier numéro, nous disions qu'il était *en 1873*, de 4 millions de kilos, et représentait en supposant que les objets eussent été affranchis, la somme de 40 millions de francs. Il conviendrait donc d'estimer *en 1894* la valeur des objets admis en franchise, ainsi que les télégrammes officiels, et de les inscrire au compte de l'Etat; c'est pour faire cette expérience que durant plusieurs années les Etats-Unis d'Amérique ont doté leurs divers ministères de timbres particuliers portant la valeur et que les députés avaient aussi des timbres télégraphiques spéciaux.

A. MAURY.

## TIMBRES DOUTEUX OU APOCRYPHES

Nous publierons impartialement tous les documents dignes d'intérêt qui nous seront fournis sur cette catégorie nombreuse de timbres, aussi bien anciens que nouveaux. Le *pour* et le *contre* seront également admis : nous nous réserverons cependant d'ajouter en note nos remarques personnelles.

**MADAGASCAR.** — Grands timbres représentant deux indigènes dont l'un est armé et l'autre porte une boîte aux lettres ;



imprimés en couleur sur blanc, dentelés, inscriptions en haut. *British inland mail Madagascar* et la valeur en chiffres ; en bas, *sikajy*, ce mot figure sur le six pence, il indique la valeur.

2 pence bleu, 4 rose, 6 vert, 1 shilling vert foncé, 2 brun, 4 violet.

Un journal sérieux donne en même temps l'avis suivant :

POSTE BRITANNIQUE

Avis

Avis est donné par la présente que l'abonnement mensuel à la poste Britannique cesse maintenant. La correspondance pour la côte doit à l'avenir être payée d'avance au moyen de timbres-poste que l'on peut se procurer chez le

MAITRE DES POSTES  
DE LA POSTE BRITANNIQUE

Antananarive

Janvier 1895

## TAXES D'AFFRANCHISSEMENT POUR TAMATAVE

Lettres.....	4 d. par oz.
Journaux, imprimés et échantillons.....	1 d. —

Remarquons que l'avis est daté de janvier et que ces timbres viennent seulement d'apparaître. D'habitude les collectionneurs sont plus vite renseignés. De plus cette pièce ne porte pas de signature et elle indique que les journaux paieront 1 penny alors que cette valeur ne figure pas dans la série.

Étant donné l'état de guerre et le blocus, il est impossible qu'une poste anglaise ose circuler. Les timbres ont d'ailleurs très mauvaise mine; nous demandons cependant sur cette émission douteuse des renseignements complets à nos correspondants.

## COCHINCHINE ET SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR.

Nous recevons de M. G. Carion qui s'intitule *Philatelic expert*, Membre d'une grande quantité de sociétés philatéliques et résidant à San Francisco, une lettre dont nous donnons des extraits :

Monsieur Arthur Maury,

En réponse à votre demande de renseignements parue dans le numéro 173 du « Collectionneur de timbres-poste » page 390, j'ai l'honneur de vous informer qu'en ce qui concerne les timbres-taxe avec COCHINCHINE en surcharge transversale noire, je déclare avoir reçu ces timbres surchargés tels quels, de source officielle et directement de Cochinchine.

À l'appui de mon dire, je me réfère au procès-verbal de la séance du 25 janvier de la Société philatélique de San Francisco à laquelle assistaient une vingtaine de personnes, etc.

Quant aux timbres Sainte-Marie de Madagascar dont l'authenticité n'a jamais été contestée, je déclare avoir reçu ces timbres directement de source officielle et surchargés tels quels; et ainsi que je l'annonce dans mes circulaires je possède encore un exemplaire surchargé et oblitéré avec le timbre en usage à Sainte-Marie de Madagascar depuis au moins décembre 1893.

La correspondance concernant ces timbres a été exhibée et examinée par des personnes comprenant la langue française à la séance du 25 janvier 1895 de la Société Philatélique de San Francisco et vous n'avez qu'à vous adresser aux personnes assistant à la séance et dont les noms figurent au procès-verbal ainsi qu'au secrétaire de cette même société, lesquels vous donneront tous les renseignements complémentaires que vous pouvez désirer. N'ayant eu avec vous que des relations cordiales, je suis peiné de vous informer que n'ayant jamais vendu de timbres coloniaux à surcharges falsifiées, notamment de la Réunion, à moins d'une rectification justifiée, je serais à mon grand regret obligé de vous comprendre dans les poursuites correctionnelles que j'ordonnerai contre toutes les personnes qui croient ou ont cru que j'ai perdu mes droits de citoyen français étant au loin et ne puis les atteindre.

Agreez, Monsieur, mes salutations empressées.

GEO. CARION.

Nous répondons à M. Carion que nul collectionneur à Paris ne

connaît les timbres coloniaux surchargés de Cochinchine et de Sainte-Marie de Madagascar qu'il annonce à prix énormes dans les journaux américains. La lettre suivante nous est écrite par un collectionneur des plus compétents qui possède une des plus importantes collections coloniales qui existent. Sa situation le met à même d'être exactement renseigné :

Paris, le 22 mai 1895.

Cher Monsieur Maury,

J'ai reçu la réponse que j'attendais de Sainte-Marie de Madagascar.

Il n'a jamais existé de timbres surchargés de Sainte-Marie de Madagascar.

Ceci est une preuve absolue que les timbres annoncés dans le journal de New-York sont l'œuvre d'un faussaire.

Salutations amicales.

X.

Relativement aux timbres plus anciens, il est notoire que M. Carion a vendu en 1885 des timbres coloniaux à surcharges falsifiées, entre autres les timbres au type déesse assise avec surcharge verticale RÉUNION, timbres qui ont trompé tout le monde à cette époque. Il nous serait sans doute encore possible de prouver notre affirmation, si notre parole ne suffisait pas.

Mais la preuve n'étant pas admise, dit-on, dans un procès en diffamation, si nous étions un jour condamné pour avoir dénoncé des faussaires, nous nous consolierions en pensant que nous avons fait notre devoir.

Peut-être alors la justice s'occuperait-elle sérieusement de ces messieurs dont l'impunité encourage l'audace.

A. MAURY.

---

## DIVERS

---

Depuis plusieurs mois les journaux belges racontent les phases de l'histoire curieuse d'un lot de timbres de 5 francs belges de 1875.

Ces timbres ayant été retirés de cours le 31 octobre 1894, commençaient à se faire rares, lorsqu'on apprit qu'il en était rentré dans l'administration des postes deux feuilles entières et des timbres détachés, formant le total de 2.400.

Des marchands et des collectionneurs mirent une telle insistance à demander tout ou partie de ces timbres, que le ministre impatienté, ordonna que la vente en aurait lieu par soumissions, ce qui lui valut mille brocards.

Cependant les 2.400 timbres qui allaient être détruits, viennent d'être adjugés pour la somme très convenable de 36 mille francs, ce qui met le timbre à 15 francs la pièce.

Mais l'enchère n'est peut-être pas terminée : les plus forts sou-

missionnaires étaient au nombre de 4, le 1<sup>er</sup> offrait 40 mille francs, le 2<sup>e</sup> 36 mille et 1 francs, le 3<sup>e</sup> 36 mille francs, le 4<sup>e</sup> 32 mille.

Mais le 1<sup>er</sup> étant absent au moment de l'adjudication et le second n'ayant pour payer qu'un excellent chèque, le Receveur crut pouvoir adjuger au 3<sup>e</sup>, qui alignait sur son bureau 36 billets de mille.

Récriminations des vaincus, lesquels se sont pourvus devant le Ministre et sont prêts à soutenir un procès !

..

Une correspondance d'Allemagne adressée au *Temps* et relative aux fêtes de Kiel termine en prévenant les collectionneurs que les timbres-poste oblitérés avec les cachets : « Kiel-Marine-Akademie » et « Kanal-Eröffnung » (*Ouverture du Canal*) sont très recherchés et se vendent très cher.

Les Allemands sont, on le sait, grands collectionneurs d'oblitérations.

---

## LA QUESTION DES TIMBRES FAUX DEVANT LA JUSTICE

---

Nous avons résumé l'année passée, une série de faits divers parus dans les grands journaux et d'après lesquels la philatélie semblait prête à sombrer. Le motif : on avait découvert une contrefaçon des timbres-taxe français de 1871 faite uniquement à l'intention des amateurs, puisque la poste s'est désintéressée de l'affaire, les timbres à ce type ayant été retirés du service.

Ce qui avait ému, c'est qu'en recherchant les auteurs de cette contrefaçon, la police avait remué tout un petit monde interlope qui ne vit qu'en trompant les collectionneurs naïfs : les uns imprimaient de fausses surcharges sur les timbres des Colonies françaises, ce qui est vieux jeu, mais toujours lucratif, un autre avait la spécialité d'oblitérer des Alsacé-Lorraine, un autre encore, très ingénieusement, fabriquait des marges à des timbres primitivement dentelés, il improvisait des *tête-bêche* et des timbres à centre renversé. Pour se disculper, tous désignèrent Lévy qui, ostensiblement, *édite en grand* depuis longtemps des timbres faux destinés aux vitrines des marchands de tabacs et des papetiers.

Une instruction fut ouverte. L'affaire des faux timbres-taxe, des fausses oblitérations et surcharges, passera dans quelques jours ; en attendant, Lévy vient de comparaître devant la neuvième chambre, sous l'inculpation :

1<sup>o</sup> D'avoir contrefait ou altéré des vignettes et timbres du service des postes des pays étrangers ;

2<sup>o</sup> D'avoir vendu ou distribué des timbres et vignettes contrefaits ou altérés.

Délits punis par les articles 4 de la loi du 13 avril 1889 et 2 et 3 de la loi du 14 juillet 1835.

A l'audience, M. Lévy a présenté les explications suivantes :

— Je me suis borné à reproduire des fac-simile de timbres étrangers qui ne sont plus en circulation et qui sont démonétisés. J'agis ainsi dans l'intérêt des collectionneurs et je ne lèse aucunement les intérêts des pays étrangers. J'annonce dans mon catalogue, aux collectionneurs, que mes timbres sont des fac-simile.

M. le substitut. — *L'unique question est de savoir si ces timbres étrangers sont démonétisés* et ne peuvent plus servir pour l'affranchissement des lettres. Ainsi, en France, tous les timbres, quels qu'ils soient, peuvent toujours servir.

Aujourd'hui on peut encore affranchir une lettre avec un timbre de 1848. Si en est ainsi en pays étranger, le délit reproché à M. Lévy sera établi, sinon non. C'est donc une enquête à faire.

Le Président. — Je connais une personne qui est en mesure de me donner ces renseignements spéciaux. J'interrogerai cette personne.

Le tribunal a renvoyé à huitaine pour la continuation des débats et le prononcé de son jugement.

On voit d'après les paroles de M. le Substitut que la prévention ne s'est occupée que de l'intérêt des gouvernements étrangers et aucunement de celui des collectionneurs qui sont cependant dans le cas, les seuls intéressés.

C'est toujours dans ce cercle qu'ont tourné les poursuites que nous avons vu intenter, c'est la raison pour laquelle, malheureusement, elles n'ont jamais eu de résultat.

#### Interview du « *Matin* »

Comme toujours, lorsqu'il est question de timbres-poste, nous avons reçu la visite de plusieurs reporters qui nous ont invariablement demandé : « Les timbres-poste étrangers anciens sont-ils démonétisés ou bien sont-ils toujours utilisables comme cela a lieu en France ? »

— Cela dépend des pays ; il y en a beaucoup comme l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, où la démonétisation est certaine ; les républiques de l'Amérique changent tous les ans, afin de trafiquer de leurs timbres vendus au rabais, mais pour beaucoup de pays, il faudrait faire une enquête qu'il ne serait pas commode à mener à bien. D'ailleurs les timbres anciens neufs ont pris une telle valeur auprès des collectionneurs, que si un *ignorant* en affranchissait ses lettres, il y a gros à parier que les employés des postes les décolleraient et les remplaceraient par d'autres.

— Là n'est pas la question.

— Alors je suis incompetent ».

A la suite d'un de ces interviews, un article est paru dans *Le Matin* qui va pétrifier d'étonnement tous les collectionneurs ; on nous y fait faire l'apologie de M. Lévy et chanter les charmes des timbres faux. Le journaliste qui nous a questionné a mal traduit notre pensée et les articles de notre journal qui avaient été mis à sa disposition. Ce n'est pas la première fois qu'un *interviewé* est ébahi des paroles qu'on lui prête ; d'ailleurs le journal *Le Matin* a publié le lendemain même notre rectification.

Le seul moyen pratique d'empêcher les interviewers de dire des bêtises, c'est de leur écrire soi-même leur article — encore faut-il corriger avec soin les épreuves.

# TIMBRES RARES

## BRÉSIL

### 1843. Grands chiffres.

- 1. 30 reis noir.
- 2. 60 » noir.
- 3. 90 » noir,

par deux timbres se tenant, le 30 reis verticalement, les 60 et 90 horizontalement, exemplaires parfaits, *oblitérés*.

La série des 6 timbres... **115 fr.**

### 1844-46. Chiffres penchés.

- 8. 180 reis noir, bon exemplaire, mais un peu fendu dans le haut, *oblitéré*..... **50 fr.**
- 10. 60) reis noir gris, *oblitéré*, deux angles un peu affaiblis **100 fr.**
- 10. 600 reis noir, trois grandes marges, forte oblitération.. **135 fr.**

## COLOMBIE

### 1862. Armes, étoiles autour.

- 20. 10 cent. bleu..... **50 fr.**
- 20. 10 » bleu foncé.. **50 fr.**
- 22. 50 » vert jaune.. **40 fr.**
- 22. 50 » vert bleu.... **40 fr.**

## FRANCE

### 1849-50. Liberté à gauche.

- 2. 15 cent vert.

Nous offrons en vente une certaine quantité de ces timbres, *oblitérés grille ou points formant étoile, sur lettres entières. à des prix variant de 6 à 10 fr. suivant état, c'est-à-dire coupés sans marges ou avec grandes marges, oblitérations fortes ou légères.*

- 7. 1 fr. vermillon.

Un exemplaire, vermillon vif, coupé court, réparé à l'angle droit, au haut, *oblitéré*..... **75 fr.**

Un autre, vermillon vif, bonnes marges, fendu au bas, *oblitéré*..... **100 fr.**

Un autre, rouge vif, deux grandes marges, un peu coupé au bas, *oblitéré*..... **110 fr.**

Un autre, vermillon terne, un peu court sur deux côtés, *oblitéré*..... **120 fr.**

Un autre, vermillon terne, grandes marges, *oblitéré*..... **140 fr.**

Un autre, vermillon vif, un peu coupé à la marge gauche, peu *oblitéré*, bel exemplaire **140 fr.**

Un autre, vermillon vif, grandes marges, forte oblitération, beau..... **175 fr.**

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

—0—

Neuf. Oblit.

## AFGHANISTAN

1880-86. Caractères orientaux, timbres ronds. Imprimés en carmin ou violet.



- 36. 1/2 rup. sur blanc. 5<sup>f</sup> » 3<sup>f</sup> »
- 38. 1 ab. s. coul. var.. 3<sup>f</sup> » 2<sup>f</sup> 50
- 39. 1/2 rup. » 5<sup>f</sup> » » »
- 40. 1 rup. » 6<sup>f</sup> » » »

### 1894. Porte de mosquée, noir sur couleur.

- 44. 1 ab. vert..... » » 5<sup>f</sup> »
- 45. 1 » rose..... » » 5<sup>f</sup> »
- 46. 1 » chamois.... » » 4<sup>f</sup> »

## ARGENTINE

### 1892. Enveloppe. Effigie de Rivadavia.

- 126. 5 cent. carmin..E » 50 » 20
- 1892. Bandes. Effigies diverses.
- 107. 1 c. vert.....E » 20 » 15
- 128. 1 » brun clair..E » 15 » 10
- 129. 2 » vert.....E » 25 » 15

## AUSTRALIE DU SUD

### 1892. Effigie de Victoria.

- 64. 2 1/2 p. bleu ciel. » 60 » 25

## BRÉSIL

### 1890. Timbre-taxe. Chi.fre.

- 136. 300 reis vert..... 2<sup>f</sup> » » 75

## CHINE

## 1894. Types divers.



7. 1 cand. rouge..... » » » 15  
 9. 3 » jaune..... » » » 20  
 11. 5 » orange..... » » » 20  
 12. 6 » brun..... » » » 25

## ÉTATS-UNIS

## 1894. Effigie de Franklin.

382. 1 c. bleu..... » 10 » 05

## GRANDE-BRETAGNE

## 1892-93. Enveloppes, effigie de Victoria.

195. 1/2 p. rouge..... » 15 » 10  
 199. 2 » bleu..... » 60 » 20

## GUINÉE PORTUGAISE

1894. Effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.

- 37a. 75 reis carmin . » 75 » »  
 39a. 150 » rose sur  
 rose..... » 50 » »

## NICARAGUA

## 1894. Déesse.



173. 1 c. brun jaune.  
 174. 2 » vermillon.  
 175. 5 » bleu.  
 176. 10 » gris.  
 177. 20 » brun carminé.  
 179. 50 » violet.  
 180. 1 p. brun.  
 181. 2 » vert.  
 182. 5 » rouge brun.  
 183. 10 » orange.  
 La série des 10 timbres. 2<sup>fr</sup> 95 » »  
 (Le 25 c. n'existe pas).

1894. Timbres de service, fran-  
queo oficial en surcharge.

184. 1 c. orange.  
 185. 2 » orange.  
 186. 5 » orange.  
 187. 10 » orange.  
 188. 20 » orange.  
 190. 50 » orange.  
 191. 1 p. orange.  
 192. 2 » orange.  
 193. 5 » orange.  
 194. 10 » orange.

La série des dix timbres 2<sup>fr</sup> 90 » »  
 (Le 25 c. n'existe pas).

## 1894. Enveloppes. Même timbre.

206. 5 c. bleu.  
 207. 10 » gris.  
 208. 20 » rouge.  
 209. 30 » brun.  
 210. 50 » lilas.

La série des 5 enve-  
loppes coupées..... 1<sup>fr</sup> 75 » »

La série des 5 enve-  
loppes entières. .... 2<sup>fr</sup> » » »

## 1894. Bandes. Idem.

211. 1 c. bleu.  
 212. 2 » bleu.  
 213. 4 » bleu.

La série des 3 bandes  
coupées..... » 80 » »

La série des 3 bandes  
entières. .... 1<sup>fr</sup> » » »

1894. Cartes. Même timbre, vi-  
gnette.

214. 2 c. rouge et vert.  
 215. 2 & 2 c. id. rép.  
 216. 3 c. bleu et vert.  
 217. 3 & 3 c. id. rép.

La série des 4 cartes.. 1<sup>fr</sup> 40 » »

## TRAVANCORE

## 1888. Conque.

2. 2 chuk, rouge..... » 65 » 30

## TURQUIE

1894. Armes, petite surcharge  
en turc (pour journaux).

121. 10 pa. vert.  
 122. 20 » rose.  
 123. 1 pi. bleu pâle.  
 124. 2 » orange.  
 125. 5 » violet clair.

La série des 5 timbres » » 2<sup>fr</sup> 4

**WURTEMBERG**

1875. *Timbres-télégraphe. Chiffre.*

- 86. 1 mark vert.
- 87. 2 " jaune.
- 88. 4 " bleu clair.
- La série des 3 timbres 1875 " »

**PRIX-COURANT**

**DES NOUVEAUTÉS**

Neuf, Oblit.

**Açores, jubilé de saint Antoine.**

- 2 1/2 r. noir ..... » 05 " »
- 5 " jaune..... » 10 " »
- 10 " lilas.
- 15 " brun rouge.
- 20 " violet foncé.
- 25 " vert et violet.
- 50 " bleu et brun.
- 75 " rose et brun.
- 80 " vert et brun.
- 100 " brun et verdâtre.

Les 8 timbres du 10 au

- 100 reis..... 375 " »
- 150 r. rose et bistre.
- 200 " bleu et bistre.
- 300 " violet noir et bistre.
- 500 " noir et vert.
- 1000 " violet et vert.

Les 5 timbres du 150

- au 1000 reis ..... 20 " » »

**Autriche, timbres-taxe, chiffre.**

- 2 kr. brun bistre ..... » 15 " »
- 7 " brun bistre..... » 50 " »
- 9 " brun bistre..... » 60 " »

**Iles de Cook, carte, effigie de Makea.**

- 1 p. bleu foncé..... » 40 " »

**Honduras britannique, petite effigie de Victoria.**

- 1 c. vert..... » 15 " »
- 5 " bleu..... » 50 " »
- 10 " violet et vert.... 1 " » »

**Lagos, enveloppe-registration, effigie de Victoria**

- 2 pence bleu..... » 75 " »

**Madagascar, timbres de France avec surcharge.**

- 5 c. vert..... » 20 " »
- 10 " noir sur violet.. » 35 " »
- 15 " bleu..... » 50 " »
- 25 " noir sur rose ... » 75 " »

*Carte-lettre particulière pour les soldats de l'expédition de Madagascar. Effigie de la République, formule sans timbre.*



- » noirsurcharmois.. » 25 " »

**Portugal, jubilé de saint Antoine.**

- 2 1/2 r. noir ..... » 05 " »
- 5 " jaune..... » 10 " »
- 10 " lilas
- 15 " brun rouge.
- 20 " violet foncé.
- 25 " vert et violet.
- 50 " bleu et brun.
- 75 " rose et brun.
- 80 " vert et brun.
- 100 " » brun et verdâtre.

Les 8 timbres du 10 au

- 100 reis ..... 375 " »
- 150 r. rose et bistre.
- 200 " bleu et bistre.
- 300 " violet noir et bistre.
- 500 " noir et vert.
- 1000 " violet et vert.

Les 5 timbres du 150

- au 1000 reis..... 20 " » »

**Serbie, timbres-taxe, chiffre sur aigle.**



- 5 p. lilas..... » 15 " »
- 10 " bleu..... » 25 " »
- 20 " brun rouge..... » 50 " »
- 30 " vert..... » 75 " »
- 50 " rose..... 125 " »

**Tunis, armes**

- 75 c. noir s. jaune.. . 150 " »

# OCCASION

## ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

par **Arthur Maury**

en langue italienne ou espagnole,

Cet album, broché, est de grand format, comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21). Il est illustré de *mille huit cent cinquante* gravures de timbres de tous les pays et de *cent trente-quatre* armoiries. Les cases n'ont pas de descriptions. Il sera expédié *franco* et recommandé en tous pays, aux personnes qui nous adresseront la valeur de 1 franc 60 en argent ou en échange.

## ALBUM ILLUSTRATO DI FRANCOBOLLI

di **Arthur Maury**.

edizione in lingua italiana

Quest' Album broché avrà un gran successo presso i giovani collettori. È di un gran formato come l'Album Universale (28 centimetri su 21). È illustrato con 1850 incisioni di francobolli di tutti i paesi e di 134 stemmi.

Le caselle non hanno iscrizioni

L'Album sarà spedito franco e raccomandato in qualunque paese alle persone che ce ne manderanno il valore in **Lire una e sessanta Centesimi** in denaro, oppure **sei mila** francobolli italiani ordinari mischiati spediti affrancati al nostro indirizzo.

## ALBUM ILUSTRADO DE SELLOS DE CORREO

por **Arthur Maury**,

edición en idioma español

Con seguridad este album broché tendrá un gran éxito entre los jóvenes coleccionistas. Es de gran tamaño, como el Album Universal (28 centímetros por 21). Está ilustrado con 1850 grabados de sellos de todos países y 134 escudos.

• Las casillas no tienen dentro ninguna indicación. Lo mandaremos franco de porte y certificado para todos países a toda pesera: remitirá 1 f. 60 en dinero ó 3.000 sellos ordinarios España — Chile — ó 100 sellos Cuba, Puerto-Rico, Mexico, Argentina, Colombia, Venezuela, Ecuador, Uruguay, Peru, ó mezclados de estos países — ó 50 sellos, Nicaragua, Costa-Rica, Salvador, Honduras, Bolivia, Paraguay, Republica Dominicana, Filipinas, ó mezclados de estos países.

**A. MAURY, 6, Boulevard Montmartre, Paris**

Le gérant : **A. MAURY.**

Imp. Industrielle et Artistique, 17, rue des Martyrs. — Paris.



LE COLLECTIONNEUR  
DE  
**TIMBRES-POSTE**  
JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : **Un an, 1 franc 50 c.**, pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au **CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ** de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**

**6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS**

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

EN VENTE

**FEUILLES MOBILES**

avec petit quadrillé imprimé très légèrement en grisé, ce qui permet de placer les timbres avec symétrie sans le secours de règles.

1<sup>o</sup>. Type de l'**album universel**, oblong, 28 × 21 centimètres. Impression *noire*; pour 50 feuilles : **3 fr.** (port 0 50).

Les mêmes avec onglets en *toile perforée* **5 fr.** (port 0 50).

2<sup>o</sup>. Type du grand album à feuilles mobiles, en hauteur, 33 × 25 centimètres, encadrées d'une grecque, onglets en *toile perforée*. Impression *bleue seulement*; par 25 feuilles : **2 fr.** (port 0 50 c.).

# VIENT DE PARAÎTRE

---

# NOMS DES PAYS

---

Nouvelle série de 537 titres, semblables à ceux de l'Album Universel.

Pour collections de timbres-poste, cartes-poste, enveloppes, timbres fiscaux et pour répertoires ou enveloppes de classement.



Une certaine quantité de ces titres se répètent en nombre suffisant pour une collection ordinaire. On peut se les procurer imprimés en *noir*, en *bleu*, en *rouge* ou en *bistre*.

Une notice indique la façon la plus commode de les coller sur les feuillets d'albums.

PRIN DE LA SÉRIE : 1 FR. (franco)

## DATES

(Selon l'échantillon ci-dessous)

Pour collections de timbres, etc. Série composée d'un feuillet, qui répété cinq fois, permet de classer une collection simple.

1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895

**Nota.** — Ces dates ne sont tirées qu'en noir.

	}	5 feuillets de dates.....	0 fr. 50
Prix	}	50 — — .....	4 fr. 50
	}	100 — — .....	8 fr. »

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, Boulevard Montmartre. — Paris

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Nos futurs timbres-poste. — Les timbres d'Abyssinie. — Indes anglaises : Bussakir. — Tableau chronologique des timbres de Belgique. — La question des timbres faux devant la justice. — Divers. — Questions. — Timbres rares. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

PETITE CAUSERIE  
PHILATÉLIQUE

OLD ENGLAND. — POLITIQUE ET TIMBRES-POSTE. — LES  
TIMBRES BÉNIS

Nous avons reçu d'Angleterre plusieurs lettres et plusieurs journaux où nous sommes légèrement houspillé pour nous être permis le mois passé, s'en souvient-on ? d'établir un parallèle entre les timbres coloniaux français et les timbres coloniaux anglais, ce qui nous amenait à déclarer que les surcharges, timbres abusifs et timbres commémoratifs avaient pris naissance en Angleterre et qu'ils étaient plus nombreux et pas plus intéressants là qu'ailleurs.

Au lieu de traduire notre article, où nous nous étions efforcé par maints exemples de mettre les points sur les i, au lieu de nous discuter, on crie shoking, on nous taxe d'anglophobie et de chauvinisme.

Ce qui paraît avoir le plus frappé, c'est notre remarque que dans la bouche d'un Anglais le mot : Maury, est singulièrement transformé, cela n'avait pourtant guère d'importance dans la cause et il est certain que les habitants de la Grande-Bretagne, dans leur ignorance de la langue française, comme a dit je ne sais plus qui, prononcent bizarrement bien des noms : celui du grand poète dramatique Sha-kes-peare, grandiose quand il s'écrit, se réduit dans leur bouche à ... Cheshire : au contraire la jolie plage que tout bon Français nomme Brigk-ton, s'allonge chez eux

indéfiniment en Brai-*tonne*. Arrêtons-nous sur cette pente humoristique, encore un mot où nous ne serions pas d'accord sur la prononciation, nous voyons déjà nos lecteurs, ceux qui n'entendent pas la plaisanterie, nous faire les gros yeux.

..

Mais cette diversion, à propos de notre nom, est peut-être une manœuvre adroite qui permet, sous une forme plaisante, d'esquiver la discussion.

Nous avons dit franchement que nous ne croyons pas à l'utilité de la société pour la suppression des timbres spéculatifs. Nous l'apercevions nuisible si elle se présentait comme devant faire la loi, n'aimant pas les intransigeants qui s'arrogeraient le droit de dire à première vue : prenez ceci, ne prenez pas cela. D'ailleurs à son dernier bulletin, la société est obligée de revenir sur une première décision relative aux Bornéo surchargés.

A propos des timbres anglais de Madagascar, de Brunei, etc., elle publie des lettres où l'on peut comprendre que les timbres existent sans exister ; elle laisse ainsi les collectionneurs dans le vague, libres de se faire une conviction. Si tout cela se discutait en comité, ce serait très bien, mais publiquement, par imprimés, c'est faire œuvre de journal et il nous semble qu'il y a déjà bien assez de journaux philatéliques.

..

Nous avons déjà répété que pour contrecarrer les émissions inutiles et spéculatives, l'entente eût dû se faire entre les grands marchands qui sont les seuls capables de mener à bien une telle campagne. Voyez ce qui est arrivé pour les affreux timbres de saint Antoine particulièrement visés par la S. S. S. S. Tous les journaux, non anglais, ont publié la note de la Société mettant ces timbres à l'index et ils l'ont approuvée par quelques lignes bien senties, ce qui ne les a pas empêchés, dans le numéro suivant, de les décrire tout au long et de les mettre en vente.

Vaut-il pas mieux aller franc jeu ?

Encore une fois, nous ne soutenons pas les émissions de timbres inutiles, nous les avons combattues vigoureusement ici et en plus d'une occasion nous aurions pu crier victoire ; nous avons découragé vingt personnes qui, tout enlièvrées, accouraient nous proposer une affaire, consistant en une émission... de timbres, dont elles nous offraient le monopole, comme s'il pouvait y avoir un monopole pour des timbres.

Nous n'avons aucun motif d'animosité contre la S. S. S. S. à côté de laquelle nous combattons probablement. Ce qui nous a

fait crier gare, c'est la statistique de M. Castle déclarant *légitimes* les timbres d'origine anglaise et *illégitimes* les timbres d'origine française. Cette question là, nous la reprendrons quand on voudra.

Un reproche plus sérieux, puisqu'il nous a déjà été adressé d'ailleurs que d'Angleterre, c'est que nous mêlions la politique à la philatélie, cette charmante science qui — comme la musique — est faite pour rapprocher les hommes, au lieu de les exciter les uns contre les autres, ce qu'il faut laisser, nous dit-on, aux grands journaux. Elle est sans patrie, puisqu'elle recueille indifféremment les timbres de tous les pays, etc.

Voilà qui est très bien, mais nous persistons à croire que les timbres étant des témoins historiques, il faut développer tout ce qu'ils contiennent d'enseignement; alors ces petites vignettes prennent une importance parfois grandiose, que l'on ne soupçonnerait pas si l'on s'en tenait à leur simple examen et à la sécheresse des catalogues.

Mais là encore, ne venons-nous pas de voir ceux qui nous conseillent le calme et la sagesse faire une campagne en règle contre les timbres d'Abyssinie, parce que ces timbres gênent la politique de leur pays.

Ici, suivaient nos réflexions à propos des timbres d'Abyssinie; c'était un peu long et nos lecteurs les trouveront plus loin sous forme d'un article; nous répondrons seulement à plusieurs correspondants qui se sont étonnés de nous voir prendre si chaudement la défense de l'empereur Ménélik et de ses timbres; c'est bien simple: l'un des premiers nous avons signalé les avantages que tirerait la France de l'amitié du négus et notre article, répété par cent journaux, a même excité de grandes colères; nous pouvons dire sans exagération, que les timbres d'Abyssinie ont été des agents de propagande qui ont préparé la voie à la diplomatie; intéressé à cette question dès l'origine, nous la suivons avec quelque passion.

Si nous causions encore un peu des timbres de saint Antoine?

Il paraît que l'affaire a été mauvaise, ça n'a pas rendu; les timbres ont été retirés de cours au bout de quinze jours et détruits ainsi qu'avait dit le programme, seulement on les a détruits en les oblitérant! Depuis quelques jours nous sommes obligés de répondre par circulaire, aux personnes qui nous en commandent, que les timbres de saint Antoine que nous avons en provision,

ont tous été vendus, et que les personnes sur lesquelles nous comptons pour nous approvisionner de ces timbres prétendent les vendre, oblitérés, à un prix excessif.

Nous engageons les collectionneurs à ne pas encourager cette spéculation qui ne pourra tenir bien longtemps, attendu que le tirage des timbres spéculatifs du Jubilé de saint Antoine a été considérable et se trouve presque en entier dans la même main.

La carte-poste a dû également être accaparée dès les premiers jours, puisqu'il nous a été impossible d'en obtenir alors qu'elle était en cours ; on nous raconte qu'on n'en voulait pas vendre à l'étranger parce que, à la suite d'une bévue, son format dépassait celui qui est imposé par l'Union postale universelle.

. . .

Il paraît qu'il existe une variété de ces timbres portugais qui sera absolument neuve dans les catalogues, je vous le donne en mille — la variété bénite !

Voici comment nous avons connu ce détail. Une dame achète à notre magasin une série de timbres de saint Antoine — « Sont-ils bénits ? dit-elle. — Je ne crois pas, répond la vendeuse, mais je vais le demander au bureau... Madame, notre correspondant de Lisbonne n'en a pas parlé. — Oh ! alors, ils ne le sont pas, du reste, j'en ai vu, les petites valeurs se vendaient 1 franc la pièce et la série entière le double du prix ordinaire ».

Depuis, plusieurs demandes semblables se sont produites. Nous voudrions savoir de nos correspondants portugais s'il est vrai que des timbres ont été bénits et dans quelles circonstances. En attendant, les acheteurs qui savent que les chapelets et le buis que l'on vend pour bénits ne le sont pas toujours, feront bien d'être encore plus circonspects à l'égard des timbres de saint Antoine.

ARTHUR MACRY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---

**AFRIQUE CENTRALE.** — On nous assure que les timbres de cette compagnie, dont nous parlions il y a deux mois, sont en cours actuellement. Bien que ne les ayant pas reçus nous ne pouvons nous dispenser de les cataloguer d'après la longue nomenclature qu'on nous envoie. Nous donnerons les types aussitôt que possible.

**BELGIQUE.** — Depuis longtemps on réclamait l'émission de

bandes timbrées pour journaux, dont l'usage est répandu dans un grand nombre de pays. Satisfaction va enfin être donnée et les journaux belges annoncent que très prochainement les bureaux de poste pourront débiter des bandes de 1, 2 et 5 centimes.

On réclame également la création de timbres à 15 et 30 centimes. Le 15 c. serait surtout utile pour les habitants de la frontière française qui peuvent envoyer leurs lettres pour ce prix dans une certaine zone.

**BRÉSIL.** — Cette république nous envoie une carte avec réponse de 80 reis pour l'union postale; c'est le type du 40 reis annoncé il y a peu de temps avec addition de l'inscription « UNION POSTALE UNIVERSELLE — *Carte Postale — Avec Réponse Payée* ». Le timbre est lilas et bleu foncé et le carton bleu à l'extérieur et blanc à l'intérieur.



**BRUNÉI.** — On nous informe que l'émission des timbres de ce pays aurait été faite avec l'autorisation du Sultan, par une Compagnie Anglaise, mais que les bureaux de poste ne sont pas encore établis. — Attendons donc d'autres renseignements.

**CANADA.** — Une nouvelle enveloppe de la valeur de 2 cents vient de paraître. Dans un cercle, l'effigie de la reine Victoria en relief sur fond plein; les inscriptions en lettres bâtons en haut et en bas; sur les côtés du cadre des branches de feuillage, et en haut un castor qui semble faire l'équilibre sur une boule. Cette enveloppe est originale: elle est imprimée en vert bleu sur papier blanc.

**CEYLAN.** — On vient d'inaugurer dans cette colonie la carte-lettre avec réponse, du modèle autrefois employé dans la république Argentine, c'est-à-dire que la partie destinée à la réponse est plus petite que la première et piquée avec elle intérieurement. Sur la première partie est inscrit: THE ANNEXED CARD IS INTENDED FOR THE ANSWER, et sur la seconde simplement le mot: REPLY. Le type est le même que pour la carte-lettre simple et l'impression est noire sur azuré.

La bande de 2 cents est encore une fois changée de couleur: au lieu de violet foncé sur papier blanc, elle est maintenant imprimée en lilas sur chamois très foncé.



**CHINE.** — Nous n'avons mentionné que les timbres avec surcharge « Chine » en usage dans les bureaux français ; nous venons de recevoir la carte de 10 centimes et il est probable qu'il existe aussi la double, ainsi que la carte lettre.

**CLIPPERTON.** — On signale une série de dix timbres, du 1 cent au 1 dollar, venant de San Francisco et portant dans le centre le plan d'une île avec le millésime 1895 ; autour l'inscription CLIPPERTON ISLAND POSTAGE ; aux angles supérieurs deux oiseaux les ailes étendues et aux inférieurs deux langoustes ; entre ces dernières le chiffre de valeur. Imprimés en couleur sur blanc et cadre variant pour chaque valeur. Nous croyons que ces timbres valent juste autant que ceux de la principauté de Trinidad ou des ports chinois.

**ETATS-UNIS.** — Tout les journaux américains ont catalogué les nouveaux timbres pour journaux ; comme il leur est interdit de donner des reproductions des timbres en cours il nous est difficile d'en faire une description exacte, d'autant plus qu'il n'est pas facile de s'en procurer une série qui vaut environ un millier de francs. Nous les cataloguons plus loin.

**INDE ANGLAISE.** — Cette colonie avait déjà une série de timbres pour le service officiel avec « Service » ou « O. H. M. S. » en surcharge ; il vient d'en être créé une seconde qui a cours depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier pour le *service postal* exclusivement. Dans la longue instruction qui accompagne l'émission, nous retenons ce fait que les timbres du service postal serviront à représenter les sommes perçues pour droits de douane sur les paquets délivrés. Ils ne seront en usage que dans les bureaux d'une certaine importance et ne pourront pas être vendus au public.

La surcharge est noire et comprend les mots « Postal Service » ; la série se compose des 1/2, 1, 2, 4, 8 annas et 1 rupee.

**INDES NÉERLANDAISES.** — Le 2 gulden 50 c., effigie de la reine Wilhelmine, annoncé depuis longtemps vient seulement de paraître ; les couleurs sont à rectifier comme suit : centre brun clair et cadre brun rouge.

**ITALIE.** — Les fêtes du centenaire de Saint-Antoine à Lisbonne

ne pouvaient laisser indifférents les Italiens, et Padoue a émis à son tour une carte commémorative, faite par l'industrie privée, mais timbrée officiellement du timbre de 10 centesimi. Elle n'a rien de bien merveilleux; à l'angle gauche dans un ovale un buste de Saint-Antoine tenant l'enfant Jésus, puis partout en haut et sur les quatre côtés des inscriptions latines. Enfin au dos des vignettes de toutes sortes avec légendes latines; il n'y a pas moins de treize variétés: douze portent ces vignettes; la treizième diffère des autres en ce que, comme l'officier de Malbrough, elle ne porte rien.

On annonce encore l'émission d'une carte commémorative pour le 20 septembre, date du 25<sup>e</sup> anniversaire de la prise de Rome par les troupes italiennes. Mais halte-là, on nous apprend que le gouvernement refusera à l'avenir, à ces émissions encore plus spéculatives que commémoratives, le timbre qui leur donnait une consécration quasi-officielle.

—

**LUXEMBOURG.** — Un correspondant nous informe que les nouveaux timbres en typographie, effigie de profil, vont prochainement être modifiés.

—

**MADAGASCAR.** — Des cartes-poste pour la franchise postale militaire viennent d'être fabriquées par l'initiative privée et seront distribuées par milliers, non seulement aux soldats et marins de l'expédition de Madagascar, mais encore aux familles de ceux-ci selon le plan que nous avons indiqué.

La Société Française de Secours aux Blessés Militaires s'est chargée d'en distribuer un premier envoi de dix mille dans les hospices et hôpitaux.

Ces cartes rappellent comme formule la carte-poste française ordinaire; le carton bleu pâle est identiquement pareil, le timbre-poste de l'angle droit est remplacé par une vignette à l'effigie de la République, copie de la médaille de l'Exposition universelle de 1878.

La carte simple a en sous-titre CORPS EXPÉDITIONNAIRE DE MADAGASCAR et, sur le côté, FRANCHISE POSTALE. Le verso est réglé et a cet avis au bas :

Les lettres simples, c'est-à-dire ne dépassant pas le poids de 15 grammes, provenant des militaires ou marins faisant partie du corps expéditionnaire de Madagascar ou adressées à ceux-ci, sont admises en franchise postale.

La carte double est composée: 1<sup>o</sup> de la formule ci-dessus.

2<sup>e</sup> d'une formule analogue avec les mots... *régiment... bataillon... compagnie... escadron ou batterie*.

Le militaire écrira donc de Madagascar sur la première carte, sa famille ou ses amis pourront répondre sur la seconde carte. L'opération inverse peut également se faire en pliant différemment la carte réponse.



**MEXIQUE.** — Nous n'avons annoncé que la bande de 1 centavo ; il existe aussi celle de 2 c., timbre carmin et impression de même couleur. Ces deux bandes portent la faute d'orthographe FAJILLIA avec trois L au lieu de deux.



**MOZAMBIQUE.** — La Compagnie de Mozambique manque déjà de timbres et crée des provisoires. Un arrêté du gouverneur du territoire de Manica et Sofala, daté de Beira, le 30 avril dernier, ordonnait la transformation de 3,000 timbres de 80 reis en timbres de 25 reis dont on manquait complètement ; un second arrêté du 6 mai mettait hors cours les provisoires, l'approvisionnement venant d'arriver. La surcharge consiste en PROVISORIO — 25 en carmin sur deux lignes.

**NANDGAON.** — Le timbre de service de 1 anna rouge avec surcharge M. B. D paraît maintenant en brun.

**ORANGE.** — De renseignements reçus de bonne source, le 2 pence violet surchargé 2 d., dont nous parlions dans notre chronique de mars, est inconnu dans l'état d'Orange : cette surcharge n'avait été faite qu'en vue de duper les collectionneurs.

**ROUMANIE.** — Au timbre en cours vient de paraître une carte-lettre de 15 bani, rose sur chamois.

**TIENTSIN.** — Plusieurs catalogues indiquent ces timbres parmi ceux dits : de *ports chinois*.

La lettre suivante que nous communiquons un de nos clients, prouve qu'ils sont sans valeur aucune.

(Traduction)

Monsieur Lemoine  
à Paris

DÉPARTEMENT DES POSTES  
DIRECTION DES DOUANES  
TIENTSIN, 13 mai 1895

Cher monsieur,

Je réponds à votre lettre du 28 octobre 1894 qui contenait vingt dollars en billets de banque destinés à l'achat de timbres-poste locaux. Je vous retourne cette valeur et prends la liberté de vous informer que les journaux philatéliques d'Europe et d'Amérique ont été trompés. Tout le travail et tout le service de la poste locale sont confiés à l'administration des Douanes chinoises et les seuls timbres que l'on puisse se procurer ici sont ceux de Russie, de France, d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique et de Chine. On ne projette pas non plus de créer un « local post office » à cause des grandes difficultés de dépenses et de transports qu'une telle création pourrait occasionner, alors qu'aujourd'hui le service des Douanes fait gracieusement le service de la Poste dans le pays, pour l'étranger et les malles étrangères, transportant par chemin de fer jusqu'à Tientsin et y délivrant les malles anglaises, américaines et autres.

Je suis monsieur, votre dévoué.

J. C. CLEMENCE.  
*fonctionnaire.*

—

**URUGUAY.** — Un de nos correspondants de Montevideo nous envoie les renseignements suivants sur les deux émissions en perspective :

1<sup>o</sup> Emission ordinaire : 1, 2, 5, 7 et 10 centesimos imprimés en une seule couleur ; 20, 25, 50 c., 1, 2 et 3 pesos, imprimés en deux couleurs.

2<sup>o</sup> Emission commémorative de l'érection du monument de feu le Président don Joaquin Suarez : 1 centesimo, effigie de don Joaquin Suarez ; 5 c., statue en pied du même personnage et 10 c. vue de l'ensemble du monument.

Comme disent les grands journaux chaque fois qu'ils annoncent une émission commémorative, les collectionneurs sont dans la joie.

—

**ILES WALLIS.** — Il est question depuis quelque temps de doter ces îles d'une série coloniale, du moins le résident a fait des démarches dans ce sens auprès du ministère (voir notre chronique d'octobre dernier) ; nous ne savons où en est le projet, mais les renseignements suivants sur ces îles que nous extrayons de la *Revue diplomatique* intéresseront probablement nos lecteurs :

On annonce que la reine des îles Wallis, Amélia Lavelua serait

morte dernièrement et aurait été remplacée par son frère Vito. Le nouveau roi, depuis longtemps favorable à l'influence française, aurait promis tout son concours au représentant de notre gouvernement.

Les îles Wallis, placées sous notre protectorat et rattachées à la Nouvelle-Calédonie, sont un petit groupe d'îles de la Polynésie situé à l'ouest des îles Samoa et au Nord de l'archipel Tonga, par 13° de latitude S. et 178° de longitude O. Elles ont une superficie totale de 96 kilomètres carrés et une population de 5,000 habitants. Jusqu'à l'année dernière, elles étaient complètement isolées, ne recevant que très rarement la visite de quelques voiliers ou de navires de guerre venant de Nouméa. Notre résident a fait construire à Ouvéa, la principale île, un grand wharf pour l'embarquement et le débarquement des marchandises et maintenant des communications régulières se sont établies avec les îles Samoa.

Le protectorat de la France sur les îles Wallis fut établi en 1842. Un nouveau traité signé le 19 novembre 1886 avec la reine qui vient de mourir, ratifia définitivement ce protectorat. Le commandant Bénier, venu à bord du *Fabryt*, installa, le 15 novembre 1887, un résident français en présence de la reine et de tous les chefs du pays.

CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES  
JUILLET 1895

AÇORES



Type des timbres annoncés le mois dernier.

**AFRIQUE CENTRALE***Timbres, armes, dentelés.*

- 1 penny noir.
- 2 pence noir et vert.
- 4 » noir et orange.
- 6 » noir et bleu.
- 1 shilling noir et rose.
- 2 sh. 6 p. noir et violet.
- 3 shillings noir et jaune.
- 5 » noir et olive.
- 1 pound noir et orange.
- 10 » noir et rouge.
- 25 » noir et vert bleu.

*Enveloppe, même genre.*

- 1/2 penny noir et jaune.

*Cartes, idem.*

- 1 penny noir et jaune.
- 2 pence noir et jaune.

**BRÉSIL***Carte, type en cours. carte bleue intérieur blanc.*

- 80 et 80 reis violet et bleu foncé.

**CANADA***Enveloppe, effigie de la reine Victoria, relief et couleur.*

- 2 cents bleu vert.

**CEYLAN***Carte-lettre-réponse, type de la carte-lettre simple, carte azurée.*

- 5 et 5 cents noir.

*Bande, type en cours, papier chamois foncé.*

- 2 cents lilas.

**CHINE**

BUREAUX FRANÇAIS

*Carte de France avec Chine en surcharge rouge.*

- 10 centimes noir sur vert pâle.

**ETATS-UNIS***Timbres pour journaux, types divers, dentelés.*

- 1 cent noir.
- 2 » noir.
- 3 » noir.
- 5 » noir.
- 10 » noir.
- 25 » carmin.
- 50 » rose.
- 2 dollars orange.
- 5 » bleu.
- 10 » vert.

20 dollars bleu noir.  
 50 » carmin.  
 100 » violet.

### INDE ANGLAISE

*Timbres de service, timbres-poste en cours avec POSTAL SERVICE en surcharge noire.*

1/2 anna vert.  
 1 » brun rouge.  
 2 » bleu.  
 4 » gris vert.  
 8 » rose.  
 1 rupee vert et carmin.

*Type des bandes annoncees le mois dernier.*



### ITALIE

*Type du timbre annonce le mois dernier.*



### MADAGASCAR

*Carte de franchise pour le corps expéditionnaire, formule et vignette, carte vert pile (non officiel).*

simple noir.  
 double noir.

### MEXIQUE

*Bande, timbre en cours, papier chamois foncé.  
 2 centavos carmin et carmin.*

### COMPAGNIE DE MOZAMBIQUE

*Timbre en cours avec valeur en surcharge carmin.  
 25 sur 80 reis vert clair.*

**NANDGAON**

*Timbre de service, timbre-poste en cours avec M. B. D. en surcharge violette.*

1 anna brun.

**PORTUGAL**

*Carte, type en cours, carte chamois.*

20 et 20 reis violet.

*Carte-lettre, idem.*

50 reis bleu.

**QUEENSLAND**

*Type des timbres retouchés annoncés précédemment.*

**ROUMANIE**

*Carte-lettre, timbre en cours à droite, carte chamois.*

15 bani rose.

---

## NOS FUTURS TIMBRES-POSTE

---

On a lu dans tous les journaux que M. André Lebou, ministre du Commerce et des Postes, venait définitivement de confier à M. Eugène Grasset l'exécution de la vignette postale. Nous avons relevé attentivement diverses appréciations intéressantes sur ce fait, malheureusement la place nous manque aujourd'hui et nous sommes forcé de remettre au mois prochain pour les publier.

Nous dirons cependant que le projet de M. Grasset représente une France, à mi-corps « sans coiffure ni attribut au chef, se tenant dans l'attitude de la paix armée, une main sur le pommeau de l'épée au fourreau et portant de l'autre une gerbe d'épis ou un rameau d'olivier ».

Or, nous ne croyons pas que cette figure de femme personnifie bien la France, c'est, ainsi que l'a dit l'artiste, la Paix armée et cette allégorie figurerait indifféremment sur une vignette russe, allemande, italienne ou suisse.

Supposons un instant qu'elle personnifie la France, alors c'est la France d'aujourd'hui ; mais sera-ce la France de demain, du

jour où laissant le rameau d'olivier, elle empoignera son épée ? Aura-t-on pour ce jour-là un timbre de circonstance ?

La « Paix armée » serait en ce moment même un non-sens à Madagascar où les timbres actuels surchargés du nom de cette île sont déjà un peu ridicules avec leur allégorie du Commerce et de la Paix.

---

## LES TIMBRES D'ABYSSINIE

---

Après une longue attente, nous venons de recevoir des nouvelles de notre correspondant d'Abyssinie ; il était loin de la capitale et s'occupait d'autre chose que de la poste. Voici les renseignements qu'il nous donne :

Par ordre de l'empereur Ménélik, la taxe d'affranchissement est uniformément fixé, pour tous les points desservis par la poste, à 2<sup>fr</sup> guerches par poids de 15 grammes ou fractions pour les lettres, et à 1/4 guerche par poids de 30 grammes pour les journaux.

Voici quels sont les services postaux actuellement organisés et utilisant les timbres-poste abyssiniens :

1<sup>o</sup> D'Ankober à Entotto (la capitale) ;

2<sup>o</sup> D'Entotto à Harar ;

3<sup>o</sup> De Harar à Djibouti.

Ces services sont bi-hebdomadaires. Les courriers, ordinairement à cheval pour les services d'Ankober à Entotto et d'Entotto à Harar, partent le lundi et le jeudi de chaque semaine. Ces deux services sont complètement abyssiniens.

Le service de Harar à Djibouti, organisé *d'un commun accord entre les deux gouvernements*, est également bi-hebdomadaire et se fait par méharis ou chameaux coureurs. Les timbres utilisés sur cette ligne sont indifféremment français ou abyssiniens.

Notre correspondant s'étonne que l'instance auprès du gouvernement suisse pour obtenir l'admission de l'Abyssinie dans l'Union postale, dure aussi longtemps. Le fait nous est expliqué de Berne par la prétention de l'Italie qui, sans s'opposer à la demande, veut qu'elle soit faite par son intermédiaire afin de marquer son droit de suzeraineté, cas très embarrassant pour le gouvernement suisse.

Du matériel postal est commandé en France. Un nouveau tirage des petites valeurs des timbres est imminent. Outre les besoins du service et les demandes des collectionneurs, il paraît que les Abyssins achètent ces timbres pour conserver chez eux le profil de leur souverain qui est très populaire ; les femmes font transformer en bijoux les monnaies d'argent du négus, on réclame pour ce même usage de petites monnaies de cuivre qui avaient été annoncées et n'ont pas été frappées.

**Singulières objections.** — Les journaux italiens, anglais et allemands n'ont pas encore voulu, malgré l'évidence, avouer la légitimité des timbres de Ménélik.

Ils épiloguent sur tout, discutent les oblitérations des lettres d'Abyssinie, lettres reçues en nombre, non seulement en France et en Russie, mais encore en Angleterre, en Allemagne et en Italie, car on nous apprend que la poste d'Entotto a répondu à divers marchands de timbres de ces pays qui avaient écrit pour se renseigner. Malgré cela le mot d'ordre est encore : « *Que ces timbres ne sont pas émis par un gouvernement, et qu'ils ne valent même pas les locaux chinois, qu'ils sont une saleté (rubbish) semblable à celle des Sedang, qu'enfin ils ne sont dignes d'aucune attention au point de vue philatélique!* »

On nous écrit des choses de cette force : que Harar n'est pas en Abyssinie mais en *Somaliland* et que Gondar est la capitale du pays et non Entotto; ceci est la version des cartographes anglais, la réalité est tout autre. Le même correspondant anglais a écrit à Entotto, à Gondar et à Axum, il n'a reçu de réponse que de la première ville, les deux autres lettres sont revenues avec cette mention en italien : « *No esiste servizio postale ad Axum ou ad Gondar.* »

Qu'est-ce que cela prouve? personne n'a prétendu que le service postal était installé en Abyssinie aussi complètement qu'en Angleterre; nous avons dit que le négus voulant faire bénéficier son pays des bienfaits de la civilisation, allait y organiser une imprimerie, un service postal, etc.; que pour commencer il reliait Harar à Djibouti afin de pouvoir communiquer avec l'Europe.

On voit que le service s'étend peu à peu, retardées que sont toutes les institutions pacifiques par les incessantes menaces de guerre de l'Italie.

La plus grande objection présentée est que les lettres venant d'Éthiopie sont affranchies partie en timbres de ce pays, partie en timbres de Djibouti. Conclusion stupide, c'est « une poste locale »; mais on en aurait pu dire autant il y a quatre années de la poste du Cap de Bonne-Espérance et encore aujourd'hui de tous les états indiens qui, en plus de leurs timbres propres, ajoutent des timbres anglais sur les lettres à destination d'Europe et certains de ces États sont fort importants: Haïderabad a dix millions d'habitants. Autre exemple, l'Afghanistan, pays montagneux comme l'Abyssinie, eut d'abord des timbres pour Caboul, ce n'est que huit ans après que le service postal s'étendit à Kalom, puis en 1876 à Jellalabad, à Kandahar et à Lalpouza. La similitude n'est-elle pas frappante? Les timbres chinois émis en 1878 et 1885 par des Anglais, desservaient quelques villes seulement et les ports de traités.

A-t-on discuté les timbres de Caboul et les timbres de Chine?

Nous sommes donc fondé à dire que c'est par politique que l'on dénigre systématiquement les timbres d'Abyssinie, qui eussent

été parfaits si, comme cela était annoncé depuis longtemps, ils eussent été imprimés en Italie.

**La Politique.** — Lorsque parurent les timbres-poste de Ménélik, les journaux de la triple alliance ont eu un éclat de rire : « Ménélik, ce roitelet nègre (1) pauvre bonhomme, quelle nouvelle sottise lui fait faire un aventurier français ! » Quelques mois sont passés et la question abyssine a grandi au point de devenir d'une gravité exceptionnelle, qu'on en juge :

Il y a quinze jours à la Chambre italienne, M. Crispi et son ministre des affaires étrangères, le baron Blanc, ont annoncé bruyamment leur intention d'écraser Ménélik, marchand d'esclaves, vassal parjure et de prendre possession de son pays qui fait partie de l'*Eritrée*, vaste morceau de l'Afrique orientale, que de concert avec l'Angleterre ils se sont adjugés. Les armements se préparent, il semble que ce soit déjà fait. Hélas ! pauvre Ménélik.

Par cette opération, l'Angleterre se consoliderait en Egypte, nous isolerait à Obock et Djibouti, et deviendrait bientôt maîtresse du canal de Suez.

Mais également ces jours derniers on a pu lire de nombreuses dépêches de Saint-Petersbourg annonçant l'arrivée d'une députation du négus, reçue en grande pompe, par l'empereur de Russie qui accepte les décorations et les cadeaux de l'empereur Ménélik

---

(1) Cependant si nous consultons l'histoire contemporaine, nous voyons qu'en 1868 l'Angleterre ne vint à bout de l'empereur abyssin Theodoros, qu'après des sacrifices considérables en hommes et trois cents millions d'argent et que loin de profiter de sa victoire, elle s'empressa d'abandonner ce pays. Malgré la désorganisation qui fut la suite de cette défaite, les Abyssins, guerriers comme tous les montagnards, retrouvèrent vite leur ressort; on s'en convaincra en lisant ce passage découpé dans le *Dictionnaire de Géographie Universelle* de M. Louis Rousselet (*Hachette*) au mot Soudan :

Au milieu de ce vaste empire du Soudan, qui s'était si rapidement étendu à tout le nord-est de l'Afrique, l'Abyssinie restait comme une enclave, qui blessait la vue des conquérants. Aussi en 1875 le khédivé envoyait à Massoua, sous le commandement du colonel anglais Arundrup, un corps de troupes chargé de mettre les Abyssins à la raison. L'armée égyptienne s'avança rapidement jusqu'à Adoua, alors résidence de l'empereur éthiopien, mais à peu de distance au delà de cette ville, elle fut entourée par l'ennemi et complètement anéantie. Une seconde expédition, envoyée du Caire, sous les ordres du frère du khédivé, le prince Hassan, fut plus heureuse, en ce sens que, battue par les Abyssiniens, elle put se replier sur Massoua avec une partie de son effectif. Mais ces défaites avaient excité l'ardeur belliqueuse des Abyssiniens et à partir de ce moment le Soudan eut à se défendre contre de fréquentes attaques de leur part.

Enfin, en 1877, Gordon, gouverneur général des provinces équatoriales, essaya mais sans succès de traiter avec l'Abyssinie qui ne cessa de harceler ses troupes.

et charge un envoyé spécial qui reconduira les ambassadeurs, de lui remettre également des croix et des présents.

Une mission formée de savants russes doit aller étudier la flore, la faune et la géologie de l'Abyssinie; elle doit aussi faire de la *topographie* et a dans ses bagages des fusils nouveaux et de la poudre sans fumée afin d'étudier comment elle se comporte dans les pays chauds!

Précisant davantage, la presse russe, qui ne peut rien avancer à la légère, dit bien haut l'intérêt qu'elle porte à l'Abyssinie, pays chrétien, l'indique comme alliée de la Russie et de la France, dans le cas où l'Italie oserait mettre à exécution ses menaces, même avec l'aide de l'Angleterre.

Voici un échantillon de ces articles, résumé en une dépêche, que tous les journaux ont publiée :

Le *Nouveau Temps* déclare que le cabinet russe ne considère nullement Ménélik comme un vassal révolté contre son suzerain ainsi que le représente le gouvernement italien, mais comme un souverain aussi indépendant que le roi Humbert.

Ce journal ajoute que l'attitude de la Russie en cas de guerre entre l'Italie et l'Abyssinie sera exclusivement réglée par les intérêts que peut avoir pour elle le maintien ultérieur de l'indépendance d'un Etat désireux d'entrer dans le giron de l'Eglise orthodoxe.

Ainsi que l'a dit M. Crispi dans son discours, on voit que « de l'Afrique comme de l'Orient peut surgir la première étincelle d'une guerre européenne. »

Ménélik n'est donc pas un personnage à dédaigner ainsi qu'on le voulait faire croire, ni ses soldats non plus, et il faut espérer que l'Angleterre et l'Italie y regarderont à deux fois avant de compromettre aussi injustement la paix.

Alors l'Abyssinie, état libre et neutre, comme sera bientôt libre et neutre l'Egypte, augmentera progressivement ses bureaux de poste et créera une série de timbres pour son entrée dans l'Union Postale Universelle, timbres qui, espérons-le, ne seront plus discutés.

A. MAURY.

## INDES ANGLAISES

### Bussahir

Cet état indigène fait partie du groupe Cis-Sutledj dans les provinces du nord-ouest, dont Pattiiala et Sirmoor nous fournissent déjà des timbres. Il est situé au pied de l'Himalaya par 32°56'32"8" de latitude N. et 77°34'78"52" de longitude E., méridien de Greenwich. Sa superficie est de 3,000 milles carrés.

Le pays est formé de deux parties divisées par le Sutledj; celle du Nord est appelée *Kunawur* et celle du Sud *Bussahir*. Le *Kunawur* renferme de riches mines de cuivre et de très abondantes mines de fer qui sont en exploitation.

Le pays tout entier est très montagneux, certains points sont élevés de 7 à 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le *Kunawur* produit du raisin en grande abondance.

Dans la population les classes inférieures sont Radjpoutes, les autres sont Brahmines, Coolies, etc.; mais quoique d'origine hindoue, l'observation du Brahminisme est très imparfaite, sauf qu'on n'y mange jamais de viande de bœuf.

L'Etat ne possède que quelques petites villes sans importance.

# ORDRE CHRONOLOGIQUE D'ÉMISSION

des Timbres-poste, Enveloppes, Cartes-Poste, Cartes-Lettres et Enveloppes-Lettres.  
Formule télégraphique, Timbres-télégraphe et Téléphone de

## LA BELGIQUE

Relevé établi d'après le *Moniteur Belge* 1847-1895

N° du CATALOGUE	NATURE	VALEUR	COULEUR	ARRÊTÉ ROYAL DU	ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU	EXCEPTIONS	ÉMIS LE
1	Timbre-Poste	10 c.	brun noir	17 juin 49	22 juin 49	Loi du 24 décembre 47	1 <sup>er</sup> juillet 49
2	—	20 c.	bleu	17 juin 49	—	—	—
6	—	40 c.	rouge	—	16 octobre 49	Loi du 8 avril 49 (Art. 8)	18 Octobre 49
4	—	10 c.	brun	—	—	Sans aucun arrêté.	—
5	—	20 c.	bleu	—	—	proposé 19 mars 61	1 <sup>er</sup> juin 61
3	—	1 c.	vert	23 mars 61	21 mai 61	—	—
8	—	1 c.	vert clair	—	—	ont paru dentelés le 1 <sup>er</sup> janvier 63.	1 <sup>er</sup> janvier 63
7	—	1 c.	vert	—	—	—	—
9	—	10 c.	brun	—	—	Avis ministériel (circulaire)	—
10	—	20 c.	bleu	—	—	—	—
11	—	40 c.	rouge carmin	—	—	—	1 <sup>er</sup> novembre 65
17	—	1 fr.	violet	25 sept. 65	7 oct. 65	—	1 <sup>er</sup> novembre 65
15	—	30 c.	brun	25 sept. 65	7 oct. 65	—	1 <sup>er</sup> décembre 65
—	—	50 c.	jaune	25 sept. 65	7 oct. 65	—	1 <sup>er</sup> janvier 66
12	Formule teleg. timbr. poste	10 c.	gris	25 sept. 65	7 oct. 65	hors cours le 8 août 76	—

13	Timbre Poste	20 c.	bleu	25 sept. 65	7 oct. 65
14	—	20 c.	bleu ciel	25 sept. 65	7 oct. 65
16	—	40 c.	rose	25 sept. 65	7 oct. 65
18	Timb. Tél.	50 c.	gris	25 sept. 65	31 déc. 65
20	—	1 fr.	vert	25 sept. 65	31 déc. 65
24	Timb. Poste	5 c.	brun	25 sept. 65	28 août 66
22	—	2 c.	bleu	25 sept. 65	16 fév. 67
23	—	2 c.	bleu ciel	25 sept. 65	16 fév. 67
25	—	1 c.	gris non dentelé	25 sept. 65	16 fév. 67
21	—	1 c.	gris dentelé	25 sept. 65	16 fév. 67
31	—	1 c.	vert (chiffre)	13 nov. 69	14 nov. 69
26	—	10 c.	vert	13 nov. 69	14 nov. 69
27	—	20 c.	bleu	13 nov. 69	14 nov. 69
28	—	30 c.	orange	13 nov. 69	14 nov. 69
29	—	40 c.	rose	13 nov. 69	14 nov. 69
30	—	1 fr.	violet	13 nov. 69	14 nov. 69
32	—	2 c.	bleu (chiffre)	13 nov. 69	14 nov. 69
33	—	5 c.	orange	13 nov. 69	14 nov. 69
34	—	8 c.	violet	13 nov. 69	14 nov. 69
39	Timb. Taxe	10 a.	vert		
40	—	20 c.	bleu		
	Carte Poste	5 c.	brun (avec avis)		25 déc. 70
36	Timb. Teleg.	50 c.	bistre	22 mai 71	22 mai 71
57	—	1 fr.	rose	24 mai 71	22 mai 71
	Carteposte	5 c.	brun (sans avis)	24 déc. 71	27 déc. 71
55	Timb. Teleg.	25 c.	vert	22 mai 71	22 mai 71
38	—	5 fr.	bleu	22 mai 71	22 mai 71
	Carteposte	5 c.	violet ( <i>inscrip<sup>m</sup></i> )		30 nov. 72
	—	5 c.	<i>sous les armes</i>		
			violet ( <i>sans inscrip.</i> )		30 nov. 72
			<i>sans les armes</i>		
	Carte Reponse	5 et 5 c.	violet ( <i>inscrip.</i> )		30 nov. 72
			<i>sous les armes</i>		
	Enveloppe	16 c.	vert ( <i>petit format</i> )	19 déc. 72	18 juillet 73
46	Timb. Poste	25 c.	jaunâtre		7 juin 75
47	—	50 c.	gris		7 juin 75
	Carteposte	10 c.	noir s. bleu		7 juin 75

crées par la D<sup>m</sup> G<sup>le</sup> des Postes

Loi du 15 mai 70

1 <sup>er</sup> janvier 66
après le 1 <sup>er</sup> janv. 66
1 <sup>er</sup> janvier 66
7 janv. 66
7 janv. 66
1 <sup>er</sup> septembre 66
1 <sup>er</sup> mars 67
après le 1 mars 67
1 <sup>er</sup> mars 67
1 <sup>er</sup> mars 67
15 nov. 69
15 nov. 69
1 <sup>er</sup> janvier 70
1 <sup>er</sup> août 70
1 <sup>er</sup> août 70
1 <sup>er</sup> janvier 71
1 <sup>er</sup> juin 71
1 <sup>er</sup> juin 71
1 <sup>er</sup> janvier 72
1 <sup>er</sup> juillet 72
1 <sup>er</sup> août 72
1 <sup>er</sup> janvier 73
1 <sup>er</sup> janvier 73
1 <sup>er</sup> janvier 73
1 <sup>er</sup> août 73
1 <sup>er</sup> juillet 75
1 <sup>er</sup> juillet 75
1 <sup>er</sup> juillet 75

No du CATALOGUE	NATURE	VALEUR	COULEUR	ARRÊTÉ	ARRÊTÉ	EXCEPTIONS	ÉMIS LE
				ROYAL DU	MINISTÉRIEL DU		
	Carte poste	10 c.	vert s. bleu		7 juin 75		1 <sup>er</sup> janvier 77
	—	5 c.	violet			sans arrêté	1 <sup>er</sup> janvier 77
	Carte Réponse	5 et 5 c.	—			—	1 <sup>er</sup> janvier 77
	Enveloppe	10 c.	vert ( <i>gd format</i> )				1 <sup>er</sup> janvier 77
	Carte poste	10 c.	vert ( <i>sans cadre</i> )				1 <sup>er</sup> janvier 78
48	timb. poste	5 fr.	rouge brun		6 mars 78	Retiré le 31 décembre 1894	1 <sup>er</sup> janvier 78
49	timb. télégr.	10 c.	violet	22 mai 71		Circulaire ministériel	1 <sup>er</sup> avril 78
	Carte poste	5 c.	vert ( <i>chiffre</i> )		30 avril 79		1 <sup>er</sup> mai 78
	—	10 c.	carmin s. bleu		30 avril 79		15 mai 79
	Carte Réponse	5 et 5 c.	vert ( <i>chiffre</i> )		30 avril 79		15 mai 79
	—	10 et 10 c.	carmin s. bleu		30 avril 79		15 mai 79
57	timb. télégr.	5 c.	gris	8 septembre 79	18 sept. 79		1 <sup>er</sup> octobre 79
	Carte lettre	10 c.	carmin bleu	5 décembre 82	5 dec. 82		1 <sup>er</sup> janvier 83
	—	25 c.	bleu s. rose	5 dec. 82	5 dec 82		1 <sup>er</sup> mars 83
67	timb. poste	10 c.	rose	29 août 83	29 août 83		20 octobre 83
68	—	20 c.	gris bleu	29 août 83	29 août 83		20 octobre 83
69	—	25 c.	bleu	29 août 83	29 août 83		1 <sup>er</sup> novembre 83
70	—	50 c.	violet	29 août 83	29 août 83		1 <sup>er</sup> novembre 83
65	—	1 c.	vert gris	29 août 83	29 août 83		1 <sup>er</sup> janvier 84
72	—	1 fr.	rouge sur vert	9 juin 84	10 juin 84		15 juin 84
	Carte poste	5 c.	vert <i>teste flamand</i>		25 juin 84		1 <sup>er</sup> juillet 84
66	timb. poste	1 c.	gris	9 juin 84	10 juin 84		1 <sup>er</sup> juillet 84
71	—	10 c.	roses.azuré	9 juin 84	10 juin 84		15 juillet 84
73	—	5 c.	vert ( <i>chiffre</i> )	9 juin 84	10 juin 84		15 juillet 84
74	—	25 c.	bleu s. rose	9 juin 84	10 juin 84		1 <sup>er</sup> janvier 85
75	—	20 c.	gris vert	9 juin 84	10 juin 84		1 <sup>er</sup> janvier 85
76	—	50 c.	jaune bistre	9 juin 84	10 juin 84		1 <sup>er</sup> janvier 86
77	—	2 fr.	violet clair	9 juin 84	10 juin 84		1 <sup>er</sup> janvier 86
	Carte poste	10 c.	carmin <i>t. flamand</i>				1 <sup>er</sup> janvier 86
	Carte lettre	10 c.	carmin s. azuré	9 juin 84	10 juin 84		1 <sup>er</sup> janvier 86



## TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES TIMBRES DE LA BELGIQUE

Le tableau que nous publions ci-dessus a été établi, sauf la disposition nécessitée par le format de notre journal, par M. E. Lainel de Ath qui a dû pour ce travail compulser les 132 volumes trimestriels du *Moniteur Belge* depuis 1847 jusqu'à mars 1895.

Il serait à souhaiter que les collectionneurs de tous les pays consentissent à se livrer à de pareilles recherches, dans l'intérêt général, car les dates des catalogues sont, on le comprend, parfois erronées.

---

## LA QUESTION DES TIMBRES FAUX DEVANT LA JUSTICE

---

Suite de l'affaire de M. Lévy poursuivi pour avoir imité des timbres-poste étrangers.

9<sup>e</sup> chambre de police correctionnelle, audience du 17 juillet, présidée par M. Bidault de l'Isle.

M. Chamboissier, avocat de M. Lévy a pris et développé au nom de son client les conclusions suivantes.

Plaise au tribunal ;

Attendu que M. Lévy est poursuivi pour avoir contrevenu à la loi du 13 avril 1892 ;

Attendu que la loi susvisée n'est que la mise en pratique en France de la convention de l'Union postale universelle conclue à Vienne le 4 juillet 1891 par application de l'article 18 de cette convention ; qu'elle est purement fiscale et administrative, et qu'elle ne peut s'appliquer qu'à la contrefaçon ou à l'altération de timbres-poste étrangers alors en usage dans les services des postes ; que, même dans le cas de contrefaçon, il faudrait que ces timbres contrefaits fussent livrés au commerce ou aux particuliers de manière à pouvoir être confondus avec les vrais, et ainsi pouvoir servir à l'affranchissement ; que M. Lévy non seulement n'a vendu et ne vend depuis trente-cinq ans que des fac-similés de timbres démonétisés ou d'Etats ayant disparu depuis comme unités postales, mais encore n'a livré que des timbres oblitérés avec des timbres à oblitération qu'il détient régulièrement et suivant l'avis de l'administration ; qu'ainsi il échappe en droit et en fait à l'application de la loi de 1892, et qu'il doit être renvoyé purement et simplement des fins des poursuites sans dépens.

Le défenseur a lu ensuite les articles de la loi du 13 avril 1892 et l'article 18 de la convention de l'Union Postale Universelle ainsi conçus :

*Art. 18.* — Les hautes parties contractantes (les pays faisant partie de l'Union) s'engagent à prendre, ou à proposer à leurs législatures respectives, les mesures nécessaires pour punir l'emploi frauduleux, pour l'affranchissement de correspondances, de timbres-poste contrefaits ou ayant déjà servi. Elles s'engagent également à prendre, ou à proposer à leurs législatures respectives, les mesures nécessaires pour interdire et réprimer les opérations frauduleuses de fabrication, vente, colportage ou distribution de vignettes et timbres en usage dans le service des postes, contrefaits ou imités de telle manière qu'ils pourraient être confondus avec les vignettes et timbres émis par l'Administration d'un des pays adhérents.

Le Tribunal avant de faire droit à ces conclusions demande à M. Maury, expert, d'examiner les timbres imités par M. Lévy et d'indiquer ceux qui pourraient encore avoir cours. M. Maury en a désigné plusieurs qui certainement sont hors d'usage, pour divers autres et particulièrement ceux de quelques colonies anglaises, il croit qu'ils n'ont pas été démonétisés, aucun décret dans ce sens, n'étant venu à sa connaissance, il ne peut rien affirmer, toutefois, avant d'avoir consulté les directeurs des postes de ces pays éloignés.

Le Tribunal ordonne que M. Maury établira un rapport formel sur cette question et renvoie l'affaire au 13 novembre prochain.

---

## DIVERS

---

M. S., marchand de timbres établi rue de Châteaudun à Paris, recevait dernièrement la visite de deux individus de mauvaise mine qui lui proposèrent en vente un lot de timbres-poste. Ils en demandèrent 10 francs ; ces timbres avaient une valeur bien supérieure et d'après leur disposition, semblaient venir de chez un marchand.

En conséquence, M. S. questionna les vendeurs sur la provenance de ce lot, cette indiscrétion fut prise en mauvaise part, et les deux individus devinrent menaçants, finalement ils s'esquivèrent en laissant les timbres. Examinant ceux-ci, M. S. découvrit une étiquette d'envoi au nom de M. L. qui s'occupe également de philatélie.

Nous avons fait prendre des informations chez ce dernier qui est actuellement en voyage ; nous craignons que son appartement ait été visité par des cambrioleurs, il n'en était rien heureusement, mais il a télégraphié que les timbres proposés à M. S. provenaient sans doute de deux envois par colis postaux qui lui avaient été volés il y a quelque temps.

Il est question d'organiser dans la forêt de Saint-Germain une course *Vélo-philatélique* ou un *vélo-rallie-paper* où le *paper* serait remplacé par des timbres. Date : commencement de septembre, prix : des timbres-poste *rare*s, signe de ralliement ; un timbre-poste français bleu, actuel, avec surcharge noire S. V. P. (*Société Vélo-Philatélique.*)

Nous en causerons le mois prochain.

## QUESTIONS

? *Existe-t-il des bureaux de poste français ou étrangers à Pékin ?*

Un de nos lecteurs nous adresse une enveloppe ayant apporté en France une carte de visite, et affranchie d'un timbre russe de 4 kop. rose oblitéré d'un cachet à date ovale portant en russe l'inscription PÉKIN.

Nous supposons que le voisinage de la Russie et de la Chine, et l'absence de postes chinoises sérieuses ont conduit le gouvernement russe à établir un bureau à Pékin.

Dans la liste des bureaux français en Chine nous ne trouvons que Shanghai et Tien-tsin.

Nous ne pensons pas que d'autres nations aient des bureaux de poste à Pékin ; nous recevrons avec plaisir des renseignements relatifs à ce sujet.

A. M.

? *Un de nos lecteurs nous demande ce que signifie le timbre venant de Constantinople dont voici le dessin ; ce timbre non dentelé porte à droite un croissant et une étoile et sur une banderole transversale : EXPRESS D'ORIENT ; il est tiré en noir ou en rouge sur blanc. Nous nous sommes souvenus avoir reçu de tels timbres vers 1892, et nous avons demandé à notre tour leur signification à notre correspondant de Constantinople qui nous répond ainsi qu'il suit :*



« Vous savez qu'il y a à Constantinople plusieurs bureaux de poste étrangers (français, allemand, anglais, autrichien) qui se servaient pour l'expédition des valises postales de différentes voies maritimes ; les négociants avaient soin d'indiquer sur la lettre la voie qu'ils préféraient en écrivant *viâ BRINDISI, viâ MARSEILLE, viâ VARNA, etc.* ; lorsque le raccordement

des chemins de fer turcs avec le réseau européen fut fait, tout le monde se servit de préférence de la nouvelle ligne en indiquant sur les lettres : *Via ORIENT EXPRESS*. Un spéculateur créa, à cet effet, des étiquettes dont on se servit au début, mais la nouvelle voie étant devenue usuelle et habituelle, l'indication devint inutile et les étiquettes tombèrent en désuétude. Ces vignettes n'ont eu aucune valeur postale et n'ont, par conséquent, aucune valeur philatélique. »

? *Les timbres de Cuba ont été surchargés de 1873 à 1876 de parapbes noirs; quelle est la signification de ces parapbes qui ont été apposés sur les timbres servant à Porto-Rico?*

? *Peut-on admettre dans sa collection un timbre faux qui aurait régulièrement servi à l'affranchissement de la correspondance, alors que ce timbre aurait été oblitéré par les agents des postes sans que ceux-ci se soient aperçus de la fausseté dudit timbre?*

Les timbres de ce genre ont été de tout temps recherchés des collectionneurs et figurent comme raretés dans leurs albums.

Le nombre des timbres émis ainsi par des faussaires et ayant pu circuler à la poste est minime.

Signalons les plus connus :

France : 1862, 1870, 1877.

Deux-Siciles : 1858.

Antilles Espagnoles : 1857.

Espagne : 1860, 1862, 1864, 1865, 1872, 1875, etc.

A. M.

? *Faut-il enlever la gomme des timbres neufs?*

À l'origine, nous avons conseillé d'enlever des timbres la gomme que nous considérons comme un agent d'altération et de destruction, transformant la couleur de certains timbres, en rendant un grand nombre secs et cassants.

Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler le fait que les collectionneurs attachent la plus grande importance à la présence de la gomme au dos des timbres. Pour eux, un timbre sans sa gomme d'origine est déprécié de 20, 40 et quelquefois 50 0/0; quelques-uns ne collectionnent les timbres neufs qu'avec leur gomme originelle.

À ce sujet, demandons à nos lecteurs si l'on doit écrire gomme originelle ou gomme originale?

A. M.

? *Le timbre de 10 piastres d'Égypte existe-t-il encore? Dans quelle couleur?*

Le timbre de 10 piastres d'Égypte émis en 1890 est encore en cours; il est violet vif et du type des autres timbres de l'émission 1888.

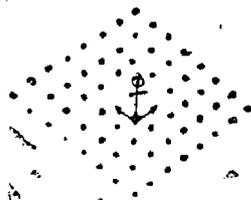
A. M.

? *On remarque dans certains timbres de Guatemala de 1888 (type indienne) un filigrane formé de grandes lettres. Pourquoi cette particularité n'est-elle pas mentionnée dans les catalogues?*

Ce filigrane n'est que la marque du fabricant de papiers LACROIX FRÈRES; il occupe le côté des feuilles et porte verticalement sur six timbres environ. La vraie marque de contrôle de ce papier se trouve sur les marges où l'on peut lire, non en filigrane, mais en blanc sur fond teinté les mots *CORREOS DE GUATEMALA*.

A. M.

? *Ayant vu un timbre de 1862 de France portant comme oblitération une ancre, je vous serai reconnaissant de m'en indiquer la raison?*



Cette oblitération étudiée dans le n° 122 du *Collectionneur*, servait pour les lettres d'origine d'outre-mer, venant par les paquebots de l'administration française. (Instruction du 1<sup>er</sup> juin 1857.)

A. M.

? *Que signifient les mots : NON OFFICIEL qui se trouvent dans notre catalogue après les timbres de France de 1870 (nos 71 à 82) et le timbre-taxe de 1863 (n° 31) du même pays.*

Le mot *non officiel* s'applique non pas aux timbres eux-mêmes, mais Lien à leur dentelure. En effet, en 1870, diverses administrations ont fait piquer ou denteler les timbres dont elles avaient besoin pour l'affranchissement de leur correspondance. Quant au timbre-taxe de 1863, nous croyons que les timbres connus avec piquage ou dentelure sont des essais faits par l'administration des postes. Ces essais de piquage, dit-on, furent faits à l'Imprimerie Impériale où les timbres-taxes ont été fabriqués à cette époque.

A. M.

? *Comment distinguer le 5 c. vert des Colonies françaises à l'effigie de l'empereur, émis en 1871, du timbre similaire de France émis vers 1854.*

Lorsque le timbre-poste est neuf, il se distingue par sa couleur et la teinte du papier. En effet, les timbres verts 5 c. de 1854 ont été imprimés en vert foncé tirant sur le bleu ou en vert clair tirant un peu sur le jaune, sur papier teinté vert ou blanc verdâtre. Le timbre colonial de 1871 est imprimé en vert terne sur papier teinté vert-jaunâtre et l'impression est très défectueuse, ayant été faite avec des planches fatiguées. Les ombres sont plus grossières, surtout au cou, et les ornements latéraux empâtés. Quand le timbre est oblitéré, il se reconnaît de plus par les cachets oblitérants coloniaux bien différents des cachets français.

A. M.

? *Je possède dans ma collection un timbre des colonies françaises de 10 centimes, surchargé en rouge*

INDO-CHINE. TIMBRE. COLIS POSTAUX ;  
une autre vignette jaune portant, dans un pontour rond : COLIS  
POSTAUX. RÉUNION, et à l'intérieur : TIMBRE 10 CENTIMES.

A quoi servent ces timbres et doit-on les collectionner? Y en a-t-il peut-être d'autres analogues? Ces timbres, qui accompagnent les feuilles de colis postaux, nous semblent purement fiscaux. Cependant les collectionneurs de timbres-poste les recueillent généralement, parce qu'ils sont en très petit nombre et qu'ils sont oblitérés du timbre à date.

A. M.

# TIMBRES RARES

## ARGENTINE

1864. *Effigie de Rivadavia, non dentelé, papier uni.*  
10. 15 cent. bleu, bel exemplaire  
*oblitéré*..... 100 fr.

## COLOMBIE

### Antioquia

1868. *Condor, armes.*



1. 1 peso rouge, *oblitéré à la plume.*  
bel exemplaire..... 160 fr.

### Tolima

1870. *Cadre fleuroné, inscriptions.*

- 1. 5 c. noir sur azur, *oblitéré*..... 60 fr.
- 2. 5 c. noir sur chamois *oblitéré*..... 120 fr
- 3. 5 c. noir sur blanc, *oblitéré*..... 60 fr.

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

1873. *Timbre de service (Flat), grande dimension (Steward) dentelé.*



216. 2 dollars vert et noir.

Exemplaire *oblitéré*, la dentelure est coupée en haut et en bas, mais sans que le dessin soit entamé..... 40 fr.

## MAURICE

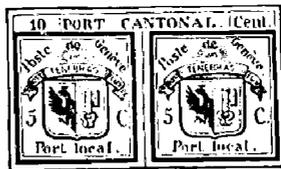
1848. *Effigie dindémée (Victoria) POST PAID à gauche.*

2. 1 penny rouge pâle, neuf 40 fr.  
Exemplaire coupé court, sans marges, gravure très usée.

## SUISSE

### Genève

1843. *Armes, petit format, double.*



5. 5 et 5 c. noir sur vert, *oblitéré*..... 450 fr.

L'exemplaire est formé des deux timbres qui ont été séparés, mais se raccordent exactement et ont été employés ensemble, l'oblitération portant sur les deux.

- 8. 5 c. noir sur vert jaune, chiffre 5 maigre, *oblitéré*..... 30 fr.
- 8. 5 c. noir sur vert jaune, chiffre 5 gras, *oblitéré*..... 35 fr.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

—0—

Neuf. Oblit.

## ABYSSINIE

1894. *Effigie à droite de Méneilik II, dentelés.*



1 1/4 gauche vert... » 15 »

2. 1/2 guerche rose... » 25 » 15  
 3. 1 » bleu.. » 50 » 15  
 4. 2 » brun.. 1<sup>e</sup> » » »

*Lion tenant une banderole: dentelés.*



5. 4 guer. brun lilas. 1<sup>e</sup> 75 » »  
 4j. 8 » violet..... 3<sup>e</sup> » » »  
 7. 16 » noir..... 6<sup>e</sup> » » »

La collection des 7 timbres obli-

térés..... » » 6<sup>e</sup> »  
 Nous pouvons vendre en gros les timbres d'Abyssinie neufs ou oblitérés.

#### COLOMBIE

1894. *Grosses lettres A. R., pour accusé de réception.*



207. 5 c. rouge..... » 75 » 50

#### FRANCE

*Lettres-télégrammes, timbre à droite, groupe, papier bleu.*

- 178e. 75 c. noir..... 20<sup>e</sup> » » »  
 184e. 50 » s. 75 c. noir 15<sup>e</sup> » » »

#### LOMBARDO-VENETIE

1858. *Petite effigie de François Joseph 1<sup>er</sup>*

10. 2 solli jaune..... » » 1<sup>e</sup> »

#### ZOULOULAND

1894. *Petite effigie de Victoria.*

- 21 2 1/2 p. viol. et bleu » 60 » »  
 22 3 p. violet et olive. » 75 » »  
 23 6 » violet et noir.. 1<sup>e</sup> 50 » »  
 24 1 sh. vert et noir.. 3<sup>e</sup> » » »  
 25 4 » vert et rouge 12<sup>e</sup> » » »

## PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

Neuf. Obli.

**Chine, carte de France, Chine en surcharge rouge.**

- 10 c noir s. vert..... » 40 » »

**France, timbre-taxe, ornements et chiffre.**

- 15 c. vert..... » 50 » »

**Inde Anglaise, bande, effigie de Victoria.**



- 1/2 a. vert..... E » 35 » »  
 1 » brun..... E » 50 » »

**Madagascar. Cartes de franchise pour militaires.**



- Noir sur vert. (simple) » 05 » »  
 Noir sur vert. (réponse) » 05 » »

**Nouvelle-Zélande, carte, effigie de Victoria, carte verteâtre.**

- 1 1/2 p. violet vif.... » 50 » »

**Pérah, tigre, surcharge noire.**

- 3 c. sur 5 c. rose..... » » » 50

**Portugal, carte, effigie de don Carlos.**

- 20 et 20 r. violet..... » 75 » »

**Idem, carte-lettre, même effigie.**

- 50 r. bleu..... » 75 » »

**Selangor, tigre.**

- 2 c. jaune..... » 25 » »

**Sunjei-Ujong, tigre, surcharge noire.**

- 1 c. sur 5 c. vert..... » 25 » »

# OCCASION

---

## ALBUM ILLUSTRÉ DE TIMBRES-POSTE

par **Arthur Maury**

en langue italienne ou espagnole,

Cet album, broché, est de grand format, comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21). Il est illustré de *mille huit cent cinquante* gravures de timbres de tous les pays et de *cent trente-quatre* armoiries. Les cases n'ont pas de descriptions. Il sera expédié *franco* et recommandé en tous pays, aux personnes qui nous adresseront la valeur de **1 franc 60** en argent ou en échange.

---

## ALBUM ILLUSTRATO DI FRANCOBOLLI

di **Arthur Maury**.

edizione in lingua italiana

Quest' Album broché avrà un gran successo presso i giovani collettori. È di un gran formato come l'Album Universale (28 centimetri su 21). È illustrato con 1850 incisioni di francobolli di tutti i paesi e di 134 stemmi.

Le caselle non hanno iscrizioni

L'Album sarà spedito franco e raccomandato in qualunque paese alle persone che ce ne manderanno il valore in **Lire una e sessanta Centesimi** in denaro, oppure **sei mila** francobolli italiani ordinari mischiati spediti affrancati al nostro indirizzo.

---

## ALBUM ILUSTRADO DE SELLOS DE CORREO

por **Arthur Maury**,

edición en idioma español

Con seguridad este album broché tendrá un gran éxito entre los jóvenes coleccionistas. Es de gran tamaño, como el Album Universal (28 centímetros por 21). Está ilustrado con 1850 grabados de sellos de todos países y 134 escudos.

Las casillas no tienen dentro ninguna indicación. Lo mandaremos, franco de porte y certificado para todos países a toda persona que nos remitirá **1 f. 60** en dinero ó 3.000 sellos ordinarios España — ó 300 sellos Chile — ó 100 sellos Cuba, Puerto-Rico, Mexico, Argentina, Colombia, Venezuela, Ecuador, Uruguay, Peru, ó mezclados de estos países — ó 50 sellos, Nicaragua, Costa-Rica, Salvador, Honduras, Bolivia, Paraguay, Republica Dominicana, Filipinas, ó mezclados de estos países.

---

**A. MAURY, 6, Boulevard Montmartre, Paris**



VIENT DE PARAÎTRE



33<sup>e</sup> ÉDITION DU

CATALOGUE ARTISTIQUE

DE TOUS

TIMBRES-POSTE

TIMBRES-TAXE ET TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PARUS DEPUIS LEUR INVENTION

JUSQU'EN 1894

*Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs  
et leurs couleurs,  
ainsi que leurs prix de vente  
pour les collections*

PAR ARTHUR MAURY

Les prix ont été revus et augmentés!

Fort volume de 282 pages, renfermant  
4.830 gravures et broché avec une belle couver-  
ture tirée en trois couleurs.



PRIX :

2 fr. (port 30 c.)



Le gérant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique, 17, rue des Martyrs. — Paris.



## LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

## ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

EN VENTE

## FEUILLES MOBILES

avec petit quadrillé imprimé très légèrement en grisé, ce qui permet de placer les timbres avec symétrie sans le secours de règles.

1°. Type de l'**album universel**, oblong, 28 × 21 centimètres. Impression *noire*; pour 50 feuilles : **3 fr.** (port 0 50).

Les mêmes avec onglets en *toile perforée* **5 fr.** (port 0 50).

2°. Type du grand album à feuilles mobiles, en hauteur, 33 × 25 centimètres, encadrées d'une grecque, onglets *en toile perforée*. Impression *bleue seulement*; par 25 feuilles : **2 fr.** (port 0 50 c.).

PETITES

COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres AUTHENTIQUES *sont seuls comptés*, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection.

N° 324. — Album universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume contenant 960 timbres. Le tout en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 36 t., Suède 34 t., Norvège 13 t., Danemark 14 t., Bade 3 t., Wurtemberg 7 t., Bavière 18 t., Allemagne Emp. 21 t., Suisse 38 t., Belgique 23 t., France 94 t., Italie 23 t., Bosnie 4 t., Serbie 6 t., Roumanie 28 t., Egypte 11 t., Cap 6 t., Indes Angl. 16 t., Siam 4 t., Japon 12 t., Tasmanie 3 t., Hawaï 4 t., Canada 6 t., Mexique 9 t., Guatemala 5 t., Brésil 9 t., Chili 7 t., Argentine 8 t.

Prix 40 fr. (port 0 fr. 85).

N° 325. — Cahier contenant environ 1050 timbres, savoir :

Allemagne 40 t., Autriche 22 t., Argentine 18 t., Australie 4 t., Bade 8 t., Bahamas 2 t., Bavière 23 t., Belgique 31 t., Brésil 25 t., Bulgarie 6 t., Canada 6 t., Ceylan 5 t., Chili 11 t., Costa-Rica 5 t., Colombie 16 t., Colonies fr. 10 t., Cuba 8 t., Danemark 17 t., Egypte 20 t., Espagne 33 t., E.-Unis 27 t., France 75 t., Grèce 16 t., Haïti 2 t., Héli-goland 11 t., Italie 31 t., Jamaïque 7 t., Japon 7 t., Maurice 7 t., Mexi-que 7 t., Pays-Bas 21 t., Portugal 19 t., Serbie 4 t., Suède 27 t., Victoria 9 t., Wurtemberg 10 t., etc.

Prix : 45 fr. (port 0 fr. 85).

N° 326. — Album illustré contenant environ 455 timbres en bon état, savoir :

France 60 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 24 t., Suède 20 t., Danemark 8 t., Wurtemberg 6 t., Bavière 13 t., Hongrie 34 t., Pays-Bas 13 t., Belgique 22 t., Luxembourg 10 t., Espagne 15 t., Portugal 23 t., Italie 17 t., Grèce 5 t., Egypte 6 t., Japon 7 t., Queens-land 3 t., Canada 5 t., E.-Unis 25 t., Haïti 2 t., Guatemala 2 t., Chili 4 t., Argentine 16 t.

Prix : 16 fr. (port 0 fr. 85).

N° 328. — Album contenant environ 749 timbres dont quelques-uns en mauvais état :

France 39 t., Bavière 20 t., Belg-que 22 t., Danemark 12 t., Espagne 31 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 37 t., Grèce 11 t., Héli-goland 8 t., Italie 26 t., Luxem-bourg 9 t., Malte 2 t., Norvège 8 t., Pays-Bas 16 t., Portugal 10 t., Roumanie 18 t., Russie 15 t., Suède 20 t., Suisse 23 t., Turquie 7 t., Japon 12 t., Perse 6 t., Siam 2 t., Cap 5 t., Egypte 12 t., Argentine 7 t., Bré-sil 22 t., Canada 9 t., Chili 10 t., E.-Unis 22 t., Guatemala 8 t., Jamaïque 3 t., Mexique 10 t., N<sup>lle</sup>-Zelande 7 t.

Prix : 25 fr. (port 0 fr. 85).

N° 329. — Album Universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume, 7<sup>e</sup> édition contenant environ 1130 timbres en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 43 t., Suède 36 t., Wurtemberg 14 t., Bavière 16 t., Allemagne Emp. 37 t., Suisse 46 t., Belgique 30 t., France 80 t., Espa-gne 61 t., Eglise 11 t., Finlande 10 t., Bosnie 6 t., Grèce 15 t., Egypte 15 t., Cap 6 t., Perse 3 t., Indes Angl. 12 t., Japon 19 t., Australie Occ. 7 t., Hawaï 2 t., Terre-Neuve 4 t., Canada 12 t., E.-Unis 19 t., Jamaïque 4 t., Colonies fr. 83 t., Vénézuëla 6 t., Brésil 14 t., Argenti-ne 13 t., etc.

Prix : 50 fr. (port 0 fr. 85).

# VIENT DE PARAITRE

# NOMS DES PAYS

Nouvelle série de 537 titres, semblables à ceux de l'Album Universel.

Pour collections de timbres-poste, cartes-poste, enveloppes, timbres fiscaux et pour répertoires ou enveloppes de classement.



Une certaine quantité de ces titres se répètent en nombre suffisant pour une collection ordinaire. On peut se les procurer imprimés en *noir*, en *bleu*, en *rouge* ou en *bistre*.

Une notice indique la façon la plus commode de les coller sur les feuillets d'albums.

PRIX DE LA SÉRIE : 1 FR. (Franco)

## DATES

(Selon l'échantillon ci-dessous)

Pour collections de timbres, etc. Série composée d'un feuillet, qui répété cinq fois, permet de classer une collection simple.

1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892	1892
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893	1893
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894	1894
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895
1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895	1895

**Nota.** — Ces dates ne sont tirées qu'en **noir**.

Prix	}	5 feuillets de dates.....	0 fr. 50
		50 — — .....	4 fr. 50
		100 — — .....	8 fr. »



VIENT DE PARAÎTRE

33<sup>e</sup> ÉDITION DU



# CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

## TIMBRES-POSTE

TIMBRES-TAXE ET TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PARUS DEPUIS LEUR INVENTION

JUSQU'EN 1894

*Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs  
et leurs couleurs,  
ainsi que leurs prix de vente  
pour les collections*

PAR ARTHUR MAURY

Les prix ont été revus et augmentés!

Fort volume de 282 pages, renfermant  
1.830 gravures et broché avec une belle couver-  
ture tirée en trois couleurs.



PRIX :

2 fr. (port 30 c.)



---

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864  
PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

---

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Timbres douteux ou apocryphes. — Ce qu'on voit sur les timbres : Armes des Etats Unis, du Mexique, de la Dominicaine. — Divers. — Questions. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

---

## PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

---

LE CONGRÈS DE MANNHEIM. — S. V. P. — SOCIÉTÉ VÉLO-PHILATÉLIQUE

Un congrès de philatélistes s'est tenu le mois passé à Mannheim et il paraît qu'il a réuni un nombre considérable de collectionneurs allemands; on a banqueté en commun, on a voyagé aux environs, on s'est promené en bateau, ce qui prouverait que l'on est encore plus enthousiaste des timbres là-bas que chez nous.

Ces messieurs et ces dames, car il y avait des dames, devaient agiter des idées générales sur la science qui nous est chère et il ne devait être permis de faire des ventes et des échanges que lorsque les discours, les doctes discussions auraient pris fin, puis que des résolutions importantes auraient été votées. A l'ordre du jour, il y avait des études sur les timbres d'Héligoland et sur ceux des anciens duchés d'Italie; des propositions pour arriver instantanément à la suppression des émissions spéculatives; il y en avait même de passionnées qui demandaient la suppression des marchands afin que les collectionneurs eussent la joie de faire eux-mêmes leurs affaires et d'être tous marchands de timbres-poste ce qui, nous ne nous en serions jamais douté, est un bonheur extrême.

Plus d'intermédiaires ! utopie économique qui gagne même les philatélistes.

Mais pardon, qui sera garant de vos transactions et responsable

de l'authenticité de vos timbres? Cette question seule démolit toutes vos élucubrations.

D'ailleurs les savants ont dû se voiler la face; malgré toute leur éloquence ils n'ont pu obtenir l'attention de l'auditoire, leurs voix étant couvertes à tout instant, par les *conversations particulières*, comme on dit en langage parlementaire.

Les collectionneurs, dont beaucoup venaient de loin, s'empres- saient de se passer leurs livres de vente ou d'échange, se moquant bien du reste.

Un statisticien allemand a estimé à 3 millions de francs la va- leur des timbres apportés sur ce marché improvisé et à quatre cent mille francs le chiffre des transactions, ventes et échanges. Nous nous demandons comment a pu être basée cette estimation.

Cela nous rappelle l'histoire d'une société, combien plus mo- deste! composée de six collectionneurs qui se réunissaient le soir deux fois par mois, dans la petite ville de N..., afin d'ouïr les communications de M. le Président, les lectures de procès-ver- baux, de rapports, etc., du secrétaire, du trésorier, du bibliothé- caire, etc. Après quoi on brassait des affaires dont il était tenu note scrupuleusement. En voici un exemple :

« M. Martin montre un timbre français de 1849, noir, ayant une oblitération bleue : il estime cent francs cette rareté. M. Cassi- gnoux, toujours grincheux, après avoir examiné le timbre à la loupe, déclare que l'oblitération est noire, qu'on a tout bonnement passé de la couleur bleue par-dessus et que la rareté de M. Mar- tin vaut bien trois sous. Discussion. M. le Président, homme conciliant, fait voter que l'oblitération est *noir bleu*.

M. Legros exhibe alors un Haïti 1892 non dentelé qu'il estime cent francs (dans la petite ville de N... cent francs est une unité).

M. Legros fait remarquer que la marge de gauche est énorme ! La terrible loupe de M. Cassignoux découvre aussitôt que la den- telure de ce timbre a été coupée, qu'elle avait été frappée de côté, ce qui a permis de simuler une marge à gauche, mais en obligeant d'enlever une jolie tranche du timbre sur la droite; impitoyable, il estime que la rareté de M. Legros ne vaut pas mieux que celle de M. Martin.

Immédiatement MM. Legros et Martin se rapprochent, discu- tent, et finalement tombent d'accord pour faire l'échange de leurs deux timbres.

Le procès-verbal inscrit deux cents francs pour cette affaire qui n'a exigé que quelques minutes.

Puisque nous sommes en train de parler de Sociétés, nous demandons la permission d'entrer dans quelques détails sur la suivante, malgré sa fantaisie. On voudra bien nous excuser en cette saison de vacances où les sports font quelque tort aux timbres-poste ; nous en avons déjà glissé quelques mots dans notre dernier numéro, il s'agit de la *Société Vélo-Philatélique* ou S. V. P.

Ceux qui ne pratiquent point la bicyclette nous ont écrit que l'idée était stupide, ceux qui en ont la passion nous ont écrit que l'idée était remarquable.

Grâce à ces encouragements nous oserons déclarer qu'elle est de nous et qu'elle remonte au mois de juin ; nous n'en avons pas parlé plus tôt dans le *Collectionneur* parce que notre intention n'était que d'en faire l'amusement d'un jour, en convoquant chez nous, à la campagne, quelques philatéles que nous savions fervents de la pédale.

Mais les journaux philatéliques et de vélo se sont emparés de la chose, l'un d'eux a même publié la sténographie du discours que nous avons prononcé en cette occasion mémorable.

C'est une affaire lancée et il devient nécessaire que nous en tenions compte à nos lecteurs, d'autant que comme tous les ans à pareille époque, les émissions de nouveaux timbres chôment et qu'il faut quand même remplir les colonnes du journal.

Donc, sur une convocation en règle, dont voici un fac-simile

## COURSE VÉLO-PHILATÉLIQUE

### RÉUNION PRÉPARATOIRE

ET

### Promenade en Forêt de St-Germain

RENDEZ-VOUS A 9 HEURES DU MATIN

Le Dimanche 7 Juillet 1895, chez M. Arthur MAURY

16, Boulevard Carnot (ancienne route de Chalon)

LE VÉSINET (Seine-et-Oise)

très exact, nous vîmes réunis autour de nous, le dimanche sus-indiqué, un groupe imposant de seize beaux cyclistes, auxquels nous lûmes d'abord les lettres et les télégrammes des empêchés, qui, pris de court, n'avaient pu modifier l'emploi de leur temps et aussi des tièdes que l'heure matinale du rendez-vous avait effrayés.

Après avoir agité le grelot, emprunté à notre tricycle, qui remplaçait pour nous la sonnette présidentielle, nous prononçâmes donc le discours suivant :

MESSEIERS,

« Je me suis permis de vous convoquer ici aujourd'hui dimanche, parce que je sais que la route de Chatou est familière aux cyclistes. Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à mon appel qui vous a peut-être surpris.

« Le vélo, en effet, semble être un rival redoutable de la philatélie ; jeunes et vieux s'y adonnent avec ardeur, négligeant leurs habituelles distractions. Mais il n'y a rien à craindre : les timbres retrouveront toujours leur attrait parce que c'est le plaisir chez soi, lorsque l'on rentre fortifié de grand air... et parce qu'on revient toujours à ses premières amours.

« Je suis heureux d'ailleurs, personnellement de payer au vélo un tribut de reconnaissance, attendu qu'il m'a rendu le sommeil et la santé.

« Je compte, Messieurs, sur votre concours pour jeter les bases de la *Société Vélo-Philatélique*, ou S. V. P., au moyen de laquelle se resserreront les liens amicaux qui nous unissent déjà.

« Par le vélo, plus de distances ! Plus d'échange fait par la poste, plus de sociétés rivales ! Voyez-vous ce peloton de cyclistes qui passent ? Ce sont les collectionneurs de Paris, qui vont voir les collectionneurs de Rouen.

« En attendant, nous pourrions organiser une grande course, où les prix seraient des timbres, des timbres rares.

« Mais où, quand et comment, c'est ce que je me propose de vous demander en pédalant par les allées de la Forêt de Saint-Germain.

« Voilà mon idée ; je demande que ceux qui veulent l'appuyer... des deux pieds... lèvent la main. »

Cette harangue fut écoutée très convenablement par l'auditoire sans qu'il ait été nécessaire de faire tinter une seule fois le grelot.

Nul ne tira de sa poche un carnet d'échanges et c'est avec enthousiasme que l'idée fut adoptée. On se mit en route pour la forêt de Saint-Germain en discutant, proposant et roulant, roulant toujours.

Depuis, nous avons pensé à autre chose, les futurs sociétaires de la S. V. P. se sont envolés vers les villégiatures, et pour les tenir encore une fois, il faut attendre au moins la fin de septembre ; si même on ne faisait rien cette année, ce serait partie remise pour l'année prochaine.

Cependant nos abonnés nous écrivent, nous demandent des explications, des renseignements *sérieux*, voilà où la chose devient embarrassante.

Nous reconnaissons d'abord que nous ne nous faisons pas d'illusions sur l'avenir de la S. V. P., elle ne sera jamais déclarée d'aucune utilité publique et pour cause ; elle n'a d'autre but que celui où devra arriver le gagnant ; ce sera une société qui n'aura

pas de sociétaires, mais seulement des adhérents — à la selle et aux pédales nous le leur souhaitons. — Pas de cotisations, donc pas de budget, ce qui laissera chacun tout à son propre équilibre.

La Société tiendra ses réunions dans les bois !

Nous nous sommes nommé président, nous avons nommé M. Auscher secrétaire.

Voilà les grandes lignes, plus tard nous entrerons dans les détails, esquissés déjà en cinq lignes dans notre précédent numéro et que nous résumons :

Organisation d'une course ou mieux d'un *vélo-rallye-paper* où les petits papiers semés seront remplacés par des timbres ; prix : des timbres-poste rares ; signe de ralliement des brassards : un grand timbre français bleu actuel surchargé S. V. P.

Les collectionneurs de nous connus ou à nous présentés pourront seuls être engagés. Que ceux qui désirent prendre part à cette course, soit comme cyclistes, soit comme donateurs de timbres pour les vainqueurs, soit comme simples curieux désirant suivre le rallye, veuillent bien nous écrire et nous les convoquerons en temps opportun.

Quelques-uns nous ont dit qu'ils viendraient à cheval, d'autres en voiture ; M. Lemoine nous demande s'il peut amener sa voiture à vapeur qu'il a baptisée : LE TIMBRE ; mais, comment donc !

A. MAURY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---

**BÉCHUANALAND BRITANNIQUE.** — Encore une colonie anglaise qui va disparaître, englobée par une plus puissante, sa



voisine. C'est le Parlement du Cap qui vient de se l'adjuger et il ne manque plus que le consentement de la Couronne qui n'est pas douteux. Personne ne la regrettera parmi les collectionneurs, car elle ne laissera aucune originalité, empruntant d'abord les timbres au Cap de Bonne-Espérance puis à la Grande-Bretagne

et ne trouvant comme série définitive que des types démodés de timbres fiscaux de la métropole.

**BAMRA.** — Nous venons seulement de voir la carte poste que nous avons cataloguée l'année dernière. Elle porte à droite un timbre à effigie du rajah, vu de face et coiffé d'une superbe couronne; au-dessous QUARTER ANNA; au-dessus une inscription semble avoir été effacée, et en haut et en bas du timbre un filet imite la dentelure. Dans le haut de la carte, trois lignes d'inscriptions dont deux en caractères sanscrits. L'impression est verte sur carton gris bleu.

**BELGIQUE.** — Au mois de novembre de l'année dernière, nous relations que pendant la période des élections le gouvernement belge avait vendu des timbres à 1 centime oblitérés d'avance. La mesure tend à se généraliser, du moins pour les envois de prospectus, circulaires, etc., faits en grande quantité, et un décret vient de sanctionner le fait. Il est assez intéressant pour que nous le transcrivions ci-dessous :

« Art. 1<sup>er</sup>. — Il est mis en vente, dans certains bureaux de poste, des timbres-poste de 1 et 2 centimes oblitérés à l'avance et destinés à l'affranchissement des imprimés et des journaux.

Art. 2. — Ces timbres ne peuvent être débités par quantité inférieure de 1.000 unités.

Art. 3. — Ils sont oblitérés au moyen d'un timbre à roulette portant le nom du bureau et l'indication de l'année de l'oblitération. Jusqu'à disposition contraire, ils sont valables pendant cette année et pendant le premier mois de la suivante.

Art. 4. — Les envois affranchis par des timbres oblitérés à l'avance doivent être déposés au guichet d'un bureau de poste par quantité de 1.000 au moins. Ces timbres n'ont pas de valeur lorsqu'ils sont appliqués sur des envois jetés dans les boîtes. »

Il n'est pas douteux qu'il puisse y avoir fraude, mais cette fraude ne portera jamais que sur des quantités minimales et le léger préjudice causé au Trésor sera largement compensé par l'énorme économie de temps exigé par l'oblitération des timbres un à un.

**BRÉSIL.** — Un aimable correspondant nous envoie trois nouveautés :

1<sup>o</sup> Une enveloppe de 500 reis, bleue, type en cours, effigie de Liberté en relief ;

2<sup>o</sup> La carte double de 40 reis, semblable à la simple annoncée dernièrement;

3<sup>o</sup> Un timbre-taxe de 2.000 reis; non-seulement cette valeur n'existait pas encore, mais le timbre lui même est à un type nouveau quoique rappelant le dernier. La disposition est la même, mais au lieu de BRAZIL, on lit maintenant E. U. DO BRAZIL; le fond du cadre n'est plus guilloché mais rempli par des ornements. Ce type sera-t-il spécial à la plus grosse valeur, ou bien est-ce le prélude d'une nouvelle série..... en commençant par la fin ?

**CUBA.** — Au mois de juin dernier, nous avons déjà eu l'occasion de parler de timbres pour l'usage des insurgés de Cuba qui auraient été commandés à New-York. Ces timbres sont parvenus en Europe, ce qui nous semble un peu hâtif; on dit même qu'ils n'ont rien de commun avec les insurgés de Cuba et ont été créés uniquement pour la spéculation, ce qui est fort possible. Quoi qu'il en soit, nous allons les décrire sommairement, ne serait-ce que pour mettre en garde nos lecteurs.

Ces timbres, très allongés en hauteur, portent dans un milieu ovale le drapeau cubain, placé verticalement. Ce drapeau est bleu avec deux bandes blanches, et dans le haut se trouve une étoile blanche dans un triangle rouge. Le cadre est d'une troisième couleur, différente chaque valeur; il porte au-dessus du drapeau : REPUBLICA DE CUBA et au-dessous : CUBA LIBRA, en haut et en bas CENTAVOS entre deux petits cercles renfermant le chiffre de valeur.

Ces valeurs sont au nombre de cinq, savoir : 1 centavos (avec un S) orange, 5 c. vert, 10 c. gris bleu, 20 c. brun, 50 c. noir. Cette série ferait croire à une organisation postale complète de la part des insurgés; après tout, c'est peut-être un moyen pour se procurer quelque argent destiné à l'achat d'armes et de munitions.

**COLOMBIE.** — De temps en temps il éclot dans une partie quelconque de cette république des timbres provisoires qui n'apparaissent en Europe que longtemps après leur prétendue émission, et avec mille bonnes raisons pour les faire accepter. Nous croyons que ces timbres sont toujours dangereux..... pour la bourse des collectionneurs et dans ce nombre nous rangeons les deux timbres de 5 et 10 centavos, imprimés en typographie, noir sur blanc, et portant le nom de la ville de *Palmira* qui les aurait émis au printemps dernier à la suite d'une trop grande disette de timbres nationaux.

**ÉTATS-UNIS.** — Comme conséquence de la découverte des timbres faux de 2 cents dont nous avons parlé en mai et juin derniers, les timbres de cette valeur viennent d'être imprimés sur papier à filigrane portant les lettres P. S. U. S. *Postal Service United States* à raison d'une lettre par timbre, les feuilles de timbres ont la même lettre répétée diagonalement de gauche à droite en commençant par le bas.



Nous donnons plus loin le type des petites valeurs pour journaux; ces timbres de même format en hauteur que ceux de la série précédente, sont moins larges; l'Indien ou plutôt la statue de la personification de l'Amérique est vue de face; le cadre est plus gracieux et l'ensemble plus satisfaisant qu'aux derniers.

Les deux grosses valeurs des timbres-taxe 30 et 50 cents viennent de paraître au type en cours.



**FIDJI.** — De ce pays nous recevons quatre cartes-poste et une carte-lettre. Les cartes-poste sont de 1 penny et 1 1/2 p., simples et doubles; elles portent à droite le type du timbre de 1 penny, au milieu en haut les armes de Grande-Bretagne accompagnées d'inscriptions; la carte-lettre de 1 1/2 p. a un timbre semblable à droite et les armes à gauche. Il est curieux que sur les cartes de 1 1/2 p. pour l'union postale, la partie des inscriptions en français porte « Hes Fidji » avec un G, tandis que partout, l'habitude est de l'écrire avec un J. Une remarque : les cartes doubles ne sont pas de la même couleur que les simples; on en trouvera la nomenclature plus loin.



**HONDURAS.** — Une dépêche annonce la mort du général don Luis Bogran, deux fois président de la République de Honduras de 1883 à 1891, dont l'effigie figure sur les timbres de 1891; il n'était âgé que de quarante-six ans. Voir la biographie que nous avons donnée de lui dans le numéro de novembre 1891.

**INDE ANGLAISE** — Aux enveloppes de service avec « On H. M. S. » en surcharge noire que nous avons cataloguées, il faut ajouter l'enveloppe-registration de 2 annas bleu.

Depuis le mois d'octobre dernier il n'avait plus été question des grosses valeurs en rupees qu'on nous faisait prévoir. Ces timbres sont prêts maintenant et verront le jour très prochainement. Ils portent l'effigie de la reine vieillie comme sur les dernières bandes parues, et sont de grand format imprimés en deux couleurs, savoir : le 2 rupees brun jaune avec centre rose, le 3 r. vert avec centre brun noir et 5 r. violet avec centre bleu.



**ITALIE.** — Le nouveau timbre de 20 centesimi que nous avons catalogué est, dit le décret annonçant son émission, de couleur plus claire que le précédent, mais ce dernier n'est pas démonétisé et peut être employé concurremment avec le premier.

Les timbres-taxe de 10 et 100 livres qui ont donné lieu à de si violentes polémiques ont été supprimés depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.



**MALACCA.** — Nous avons déjà parlé d'un changement probable du type en cours des états malais ; aujourd'hui la chose est décidée, et les collectionneurs vont se pâmer d'aise à l'annonce de la mirobolante série en préparation ; chacun des cinq états recevra une série de douze timbres qui comprendra les valeurs de 1, 2, 3, 5, 8, 10, 50

cents 1, 2, 5, 25 et 100 dollars, rien que cela ! Gare les foudres de la S. S. S. S.

Il y aura deux types, le premier pour les valeurs en *cents* représentera un tigre et sera violet ; le second de plus grand format pour les valeurs en *dollars* représentera un groupe d'éléphants et sera vert. Il est probable que ces couleurs se rapportent seulement au dessin passe-partout et que chaque valeur sera d'une couleur différente.

**MEXIQUE.** — La taxe d'une lettre simple pour l'intérieur vient d'être abaissée de 10 centavos à 5 c. ; il est probable que le changement était prévu et qu'il n'amènera aucune modification dans les nouvelles valeurs postales.

**PARAGUAY.** — Le 5 cent. violet, effigie d'Uriarte, serait-il déjà épuisé ? Il nous parvient un timbre provisoire et un décret disant que par suite de manque de timbres à 5 c. le 7 c. brun de 1887 aura sa valeur abaissée. La surcharge consiste dans le mot *PROVISORIO* en arc et un gros 5 sur l'ancienne valeur.

**PÉROU.** — Un de nos correspondants de Buéno-Ayres nous écrit de nous méfier de tous les timbres provisoires soi-disant émis par les révolutionnaires ; il tient de source certaine que les révolutionnaires n'ont émis aucun timbre. Les provisoires avec surcharge circulaire ont été fabriqués par un lithographe chilien ; d'autres avec le buste de don *T. Seminario* sortent de Lima, etc. Il nous promet par le prochain courrier d'autres détails que nous nous empresserons de faire connaître à nos lecteurs.

Ce qui serait plus sérieux, paraît-il, c'est l'émission commémorative projetée pour le 10 septembre prochain, date où le nouveau président, le docteur *Nicolas Pierola*, prendra possession de la Présidence. Cette émission est destinée également à fêter le triomphe de la révolution et les timbres, outre la date du *10 setiembre de 1895* porteront celle du *17 de marzo de 1895*, jour de l'assaut des révolutionnaires à Lima. Le type portera une effigie de la Liberté empruntée aux monnaies d'argent en circulation, mais comme il y a un type pour les monnaies divisionnaires et un autre pour le sol nous ne sommes guère renseignés. L'émission comprendra les valeurs suivantes avec les couleurs et quantités : 1 centavo lilas, 20.000 ; 2 c. vert 20.000 ; 5 c. orange 20.000 ; 10 c. gris 10.000 ; 20 c. bleu, 10.000 ; 50 c. rose, 5.000, et 100 c. (sans couleur indiquée) 5.000 Les planches seront détruites aussitôt après le tirage et les timbres n'auront cours qu'un seul jour.

Avec tout cela, il ne semble plus être question de la série normale commandée à New-York et qui doit remplacer celle en cours dont la plupart des valeurs sont épuisées ou démonétisées pour les raisons que nous avons déjà exposées.

Le timbre de 2 centavos dont nous parlions dans notre chronique de juin est un timbre fiscal employé dans le courant de l'année dernière, ainsi que nous le faisons prévoir ; le correspondant qui nous donne ce renseignement confirme ce que nous disions, que les timbres-poste portent toujours la légende *CORREOS PERUANA* et non *REPUBLICA*.

**PORTUGAL.** — La carte de 10 reis de 1893 qui était imprimée en lilas clair nous parvient maintenant en noir sur carton d'un vert des plus criards.

**QUEENSLAND.** — Au type du nouveau 1 penny effigie sur fond blanc, vient de paraître le 2 pence bleu et le 1/2 penny vert

Cette colonie émet également une carte-lettre de 2 pence destinée à circuler dans toute l'Australie, en Nouvelle-Zélande et à

Fidji ; elle porte à droite un timbre genre en cours, dans le milieu en haut les mots : LETTER CARD QUEENSLAND AUSTRALIA sur une banderole et à gauche les armes de Grande-Bretagne ; l'impression est bleue sur gris bleu et intérieur blanc.

**SAINT-MARIN.** — Les ignobles chromos intitulés l'année dernière timbres commémoratifs sont loin d'avoir produit les



320.000 francs qu'on en attendait ; on a patiemment attendu les acheteurs, mais comme ils ne viennent pas on se décide à un rabais variant suivant l'importance de la demande ; n'est-ce pas écœurant ? Voici la circulaire adressée aux principaux marchands.

*République de S. Marin,*

Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que vous pourrez obtenir nos  
« timbres commémoratifs avec un rabais de 30, 40 et 50 0/0, sui-  
« vant l'importance de votre commande, qui doit atteindre au  
« moins le chiffre de 500 francs.

« Dans l'espoir que vous me transmettez vos ordres, auxquels  
« je dévouerai toute mon attention, je reste, Monsieur,

« Votre dévoué,

V. SERAFINI, secrétaire.

**SOUDAN FRANÇAIS.** — On nous signale que manquant de timbres-poste en 1894, l'Administration des postes a affranchi pendant quelques jours les lettres au moyen d'une composition typographique présentant l'inscription : « TAXE PERCUE. Manque de Timbres dans la Colonie. »

Cette composition est accompagnée du timbre à date rond KAYES SOUDAN FRANÇAIS, et de la valeur manuscrite ; nous avons vu ainsi les timbres de 15 et de 25 centimes, noir sur blanc.

Nous avons catalogué antérieurement de tels cachets affranchissant les lettres à la Nouvelle-Calédonie (cachet triangulaire) et à Tahiti (1884).

**TONGA.** — Les surcharges continuent à pleuvoir dans ce royaume sous prétexte que les timbres à l'effigie du nouveau roi ne sont pas encore prêts. Le 2 pence de 1893, effigie du roi Georges Ier ont été lithographiés en bleu et surchargés : « ONE PENNY, 1 1/2 d., 2 1/2 d., 7 1/2 d. » chacune de ces valeurs accompagnées du mot SURCHARGE. La S. S. S. S. va-t-elle nous démontrer que ces timbres sont spéculatifs sans l'être ?



**ILE DE LA TRINIDAD.** — Nous avons déjà parlé en décembre 1894, page 292, des timbres-poste fantaisistes de la Principauté de Trinidad, et nous avons décrit la série émise par le *souverain* de cette île rocheuse et sans habitants, M. Harden-Hickey. Ce souverain extraordinaire qui s'est créé baron est, avons-nous dit, l'ancien directeur du journal satirique le *Triboulet* ; entre autres originalités il a écrit un livre sur l'art de se suicider, il s'est converti au bouddhisme et actuellement il voyage dans une luxueuse voiture à deux étages à travers les forêts de la Californie. Profitant de son absence et de celle de tout gardien, l'Angleterre a planté son drapeau sur les rocs de l'île déserte laquelle, nous dit-on, ressemble de loin au mont Saint-Michel. Le peuple brésilien proteste violemment revendiquant l'îlot perdu dans l'Atlantique dont l'Angleterre veut faire un pendant à Sainte-Hélène. Si cette puissance réussit, peut-être verrons-nous les timbres de M. Harden-Hickey avec la surcharge V R comme cela a déjà été fait à Fidji et au Transvaal.

**VÉNÉZUELA.** — Deux centenaires dans la même année, ça n'est pas commun ; après les fêtes en l'honneur du maréchal Sucre en février, ont eu lieu les 3, et 4 et 5 mai, celles en l'honneur du général *José Gregorio Monagas*. Il n'y a pas eu de timbres, heureusement, mais le même commerçant qui avait fourni les cachets oblitérants pour le maréchal Sucre en a fait agréer d'autres pour le général Monagas.

**VICTORIA.** — La carte-lettre de 1 penny rouge brun sur gris de 1893 a eu sa valeur portée à 2 pence par la surcharge en bleu PRICE TWO PENCE, au-dessous de LETTER CARD.

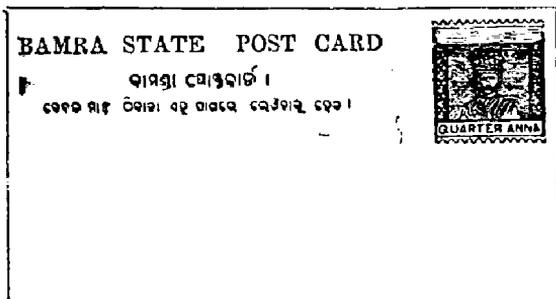
La bande de 1 penny au type du timbre-poste en cours est maintenant imprimée en bleu au lieu de brun rouge.

# CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

## AOÛT 1895

### BAMRA

*Type de la carte annoncée l'année dernière.*



### BRÉSIL

*Timbre-taxe, genre en cours, dentelé.*

2.000 reis brun.

*Enveloppe, type en cours.*

500 reis bleu.

*Carte, type en cours, carte orange intérieur blanc.*

10 et 40 reis vert et bleu.

### CANADA

*Type de l'enveloppe annoncée le mois dernier.*



### ILES FIDJI

*Cartes, type du timbre de 1 penny en cours, armes, carte blanche.*

1 penny noir.

1 et 1 p. violet, réponse.

1 1/2 penny vert foncé.

1 1/2 et 1 1/2 p. carmin, réponse.

*Carte-lettre, même timbre, carte grise.*

1 1/2 penny rouge.

#### ETATS-UNIS

*Timbres-taxe, suite de la série en cours.*

30 cents carminé.

50 » carminé.

*Type des timbres pour journaux.*



#### INDE ANGLAISE

*Enveloppe de service, enveloppe en cours avec On H. M. S. en surcharge noire.*

2 annas bleu, registration.

#### PARAGUAY

*Timbre de 1887 avec PROVISORIO et valeur en surcharge noire.*

5 sur 7 c. brun.

#### PERSE

*Type de la bande annoncée l'année dernière.*



#### PORTUGAL

*Carte, type de 1893, carte verte.*

10 reis noir.

#### QUEENSLAND

*Timbres, genre en cours, effigie sur fond blanc, dentelés.*

1/2 penny vert.

2 pence bleu.

*Carte-lettre, même genre, armes, carte gris bleu.*  
2 pence bleu.

#### SOUDAN

*Timbre provisoire, composition typographique.*  
15 centimes noir.  
25 » noir.

#### TONGA

*Timbres de 1893, lithographiés, avec SURCHARGE, et valeur en surcharge carmin.*

1 penny sur 2 pence bleu.  
1 1/2 » sur 2 pence bleu.  
2 1/2 pence sur 2 pence bleu.  
7 1/2 » sur 2 pence bleu.

#### VICTORIA

*Bande, type en cours, papier blanc.*  
1 penny bleu.

*Carte-lettre de 1893 avec valeur en surcharge bleue.*  
2 pence sur 1 penny rouge.

## TIMBRES DOUTEUX OU APOCRYPHES



**BOKHARA.** — C'est en 1886 que l'on vit apparaître des timbres de Bokhara. Ils ont été achetés de confiance par diverses personnes; ils étaient annulés, plusieurs même semblaient affranchir une lettre adressée à Vienne. Mais depuis l'enveloppe a été reconnue comme ayant été truquée, et le signataire de la lettre qui se trouvait dans l'enveloppe, un M. Georges Mac Kamon n'a jamais pu être retrouvé.

Bokhara est la capitale de la Boukharie, située au sud de la Russie d'Asie; c'est une des dernières stations du chemin de fer transcaspien qui aboutit à Samarkand et qui braque ses yeux verts sur l'Afghanistan et l'Inde anglaise.

Des voyageurs parmi lesquels se trouvent des collectionneurs de timbres-poste, et qui ont eu l'occasion de s'arrêter aux diverses stations de la Boukharie: Bokhara, Kara-Koul, Tchardjoul, ont inutilement cherché à se procurer de ces timbres qui étaient absolument inconnus dans le pays. Ils nous ont dit en venant nous voir, ou nous ont écrit que toutes leurs recherches avaient été

vaines. Nous avons sous les yeux une lettre dans ce sens que M. Paul Nadar nous a adressée lors de son voyage dans ces régions.

D'ailleurs la lettre qui suit, publiée en 1888 dans le journal « *le Timbre* » d'Amsterdam et signée d'un fonctionnaire dont il est impossible de récuser le témoignage. M. le Dr Heyfelder, conseiller d'Etat impérial russe à Bokhara, nous fixe pleinement à ce sujet.

« De différents côtés on m'a demandé des timbres de Bokhara ; je n'ai pu les fournir, pour la bonne raison qu'ils n'existent pas. Avant mon départ de Saint-Petersbourg, des amis russes, belges et allemands m'avaient recommandé de leur envoyer des timbres bockhariens, et, moi-même possesseur d'une belle collection, j'avais tout intérêt à m'occuper de cette affaire. Aussitôt arrivé j'appris que l'on ne possédait pas de timbres d'affranchissement dans ce pays. D'ailleurs je ne pouvais ignorer l'existence d'une poste indigène pour les raisons suivantes : j'habite l'hôtel de l'ambassade avec toute la colonie russe ; en ma qualité de médecin, je suis en rapports journaliers avec les principales maisons de commerce, et un grand nombre de clients bockhariens, entre autres le frère du Diwan Begi, le mirokure de l'ambassade, les beys de Tscharschui, Karabal, Kermini, Zia Udin que je connais tous personnellement. En outre j'ai parcouru trois fois le Khanat dans tous les sens, et s'il avait existé un service de postes, je l'aurais certainement utilisé pour ma correspondance au lieu d'avoir recours aux Dshigites, aux courriers de l'ambassade, ou à la poste privée de Burnaschow.

« Lorsque j'eus reçu plusieurs revues timbrologiques reproduisant le fameux timbre, je me suis empressé de répandre ces journaux dans les cercles européens. Je soumis un exemplaire à l'appréciation d'un groupe d'hommes compétents qui, unanimement, déclarèrent que nous nous trouvions en présence d'une grossière plaisanterie. Je demandai si les caractères tracés sur le timbre étaient réellement Bockhariens, ou si l'ensemble n'était qu'une reproduction du cachet que les fonctionnaires supérieurs gardent toujours sur eux, attaché à une chaînette, et qu'ils appliquent sur les lettres, ordres, etc. Mais un érudit en langues orientales, M. W. O. Klemm, secrétaire et drogmann de l'agence politique, ainsi que Mir Haidar Hodscha Mirbadalow, un khirgiz qui a suivi les cours d'une université russe, m'ont déclaré formellement que les caractères n'étaient pas Bockhariens et que le dessin n'était pas la reproduction d'un sceau ou cachet. En outre, M. Klemm m'assura qu'il n'y a à Bockhara aucune entreprise quelconque qui ressemblerait aux postes européennes et que jamais il n'a existé sur le territoire de l'Emir un timbre ou un objet analogue.

« La poste privée de Burnaschow, qui fonctionnait avant l'ouverture du chemin de fer, consistait tout simplement en ceci : le tartare Burnaschow, entre mille objets divers, vendait dans son bazar, moyennant une légère augmentation du prix réel, des timbres-poste russes : il se chargeait aussi de faire remettre les lettres ainsi affranchies aux bureaux de

poste russes les plus voisins : Kuty Kurgan à l'Est, Tschardshui à l'Ouest. Le comptoir commercial Kudrin et Cie Nadashka offraient deux fois par semaine les mêmes facilités et faisaient porter les lettres à Tschardshui par ses postillons. Si un indigène avait une lettre à expédier à l'intérieur du Khanat, il le faisait par courrier monté.

« J'ai vu souvent les courriers de l'Émir parcourir le pays porteurs de la correspondance officielle entourée autour d'une baguette et pourvue du sceau dont j'ai parlé plus haut. Je joins à la présente une lettre provenant d'un grand personnage et revêtue d'un sceau au recto et au verso. Vous pourrez vous convaincre que le timbre qui nous occupe ne ressemble en rien à ce cachet. »

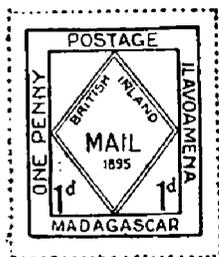
Par acquit de conscience nous avons montré plusieurs de ces timbres oblitérés à des traducteurs lisant parfaitement les langues orientales : Ces timbres imprimés assez grossièrement représentent ainsi que le montre la gravure ci-dessus, une sorte de porte de mosquée au milieu de laquelle se trouvent des chiffres et inscriptions orientales. En haut d'autres inscriptions orientales.

Un persan a pu parfaitement lire malgré la défectuosité de l'impression ces inscriptions. Nous le voyons encore, avec ses grandes lunettes, lisant et relisant et répétant de sa voix chantante la légende :

« Tchah... tchah... tchah... tchappar... Khanka... outchappar... annadou Khan... le hacha » ce qui signifie : *Maison de tabac, de café, de thé ou maison de poste* (c'est-à-dire bureau de poste). C'est à cette dernière version que le traducteur s'est arrêté. Quant aux chiffres, leur lecture était rendue difficile par l'oblitération, ils semblent être 11 pous (?) pour le timbre rouge, 22 pour le timbre vert, et 65 pour le violet; mais nous ne saurions être affirmatifs à cet égard.

Notre appréciation qui sera celle de tout le monde est donc que ces timbres sont complètement de fantaisie.

**MADAGASCAR.** — Nous avons indiqué dans le numéro de juin 1895 une série de timbres émis soi-disant par la *British inland mail Madagascar*; l'avis indiquait que la taxe des journaux était de 1 d. et cette valeur manquait dans la série.



Voici la lacune comblée. Les journaux américains signalent une série concurrente imprimée en noir sur papiers de couleur et dentelée. Ainsi que le montre le dessin ci-contre, ils portent les inscriptions : POSTAGE, MADAGASCAR, LAVOAMENA, BRITISH, INLAND, MAIL, et la valeur en lettres et en chiffres. L'émission comprend les valeurs suivantes : 1 p. noir

s. gris; 4 p. noir s. crème; 6 p. noir s. jaune; 8 p. noir s. saumon; 1 sh. noir s. fauve; 2 sh. noir s. rouge. 4 sh. noir s. gris.

Pour le moment cela fait deux séries qui nous semblent aussi douteuses l'une que l'autre. Nous ne désespérons pas d'en voir apparaître d'autres encore.

La série que nous signalons aujourd'hui est créée de toutes pièces, au dire de journaux anglais, par des gentlemen agissant de leur autorité privée et sans aucun mandat officiel.

## CE QU'ON VOIT SUR LES TIMBRES

Toutes les républiques américaines ont fait figurer des armoiries sur leurs timbres. Ces armoiries, hâtons-nous de le dire, n'ont que très peu de rapports avec la vieille héraldique en usage dans l'ancien continent; les règles sont souvent sacrifiées et les meubles qui ornent les écus varient de forme ou de position suivant le caprice du peintre ou du dessinateur.

Nous allons essayer de les blasonner, le plus héraldiquement qu'il nous sera possible, en nous appuyant sur notre feuille d'armoiries dont chaque écu a été copié d'après des documents.

**Armes des Etats-Unis** — *Paté de gueules et d'argent de douze*



*pièces (ou : de gueules à six vergettes d'argent); au chef d'azur, chargé de treize étoiles d'argent, posées 7 et 6.*

Ces étoiles représentent les treize états qui, à la fin du siècle dernier, signèrent l'acte d'indépendance.

Cet écu est généralement placé sur la poitrine d'une aigle d'ar-



*gent, essorante dans une gloire d'or, tenant de la patte droite un*

*faisceau de flèches d'or et de la senestre une branche de laurier de sinople. Sur les timbres de 10 et 30 cents de 1869, cette aigle est placée en cimier; sur l'enveloppe du quatrième centenaire, elle est en bas du dessin.*

**Armes du Mexique.** — *D'azur à une aigle au naturel, enserrant et becquetant un serpent tortillé d'argent, posée sur un nopal de sinople, issant d'un rocher au naturel dans une onde de sinople.*



L'empire de Maximilien avait sommé l'aigle d'une couronne impériale d'or.

L'origine de ces armes a été donnée dans le n° 113 du *Collectionneur de timbres-poste* (mars 1890).

**Armes de la Dominicaine.** — Les armes de cette république sont très variables, nous en connaissons déjà trois.



Les premiers timbres de 1862 nous donnent : *Ecartelé d'azur et de gueules, à la croix d'argent brochante sur l'écartelé. Sur le tout deux drapeaux aux armes de l'écu, passés en sautoir, supportant un livre ouvert, chargé d'un bonnet phrygien et sommé d'une croix latine.*

A partir de 1879 nous voyons : *Ecartelé d'azur et d'argent; à un trophée composé de quatre drapeaux aux couleurs nationales, passés*



*en sautoir, et chargés d'un livre ouvert d'argent, sommé d'une croix latine, le tout brochant sur l'écartelé.*

Enfin les nouvelles monnaies en cours portent simplement

comme notre Armorial : *Ecartelé d'azur et de gueules, à un livre ouvert d'argent, posé en abîme, sommé d'une croix latine d'or et brochant sur l'écartelé.*

Presque toujours les armes de la Dominicaine sont accompagnées de la devise sur un listel : DIOS, PATRIA, LIBERTAD.

(A suivre)

---

## DIVERS

---

Depuis quelques mois un marchand de timbres de Londres. M. Harold Conne faisait des annonces dans les journaux philatéliques du monde entier. Son catalogue devant paraître en juin 1895, il sollicitait des envois à choix de timbres rares.

Bientôt l'effet de cette publicité se fit sentir, et les timbres rares affluèrent. Comme il est plus facile de vendre ce qui ne vous appartient pas que de faire le commerce honnêtement, ce Monsieur leva le pied lorsqu'il jugea la moisson suffisante, et que les demandes de retour de timbres et d'argent devinrent pressantes. Il est aujourd'hui en Amérique où l'a rejoint, paraît-il, un autre marchand anglais M. Tomaso Coelho.

Ce dernier originaire de la Guyane anglaise, mulâtre et parfait gentlemen, avait su gagner la confiance des principaux marchands de Londres, par sa distinction, son amabilité et sa grande connaissance des timbres. Membre de Sociétés et clubs philatéliques, il s'est approprié une quantité considérable de timbres, que des marchands ou des amateurs lui avaient confiés. D'après les renseignements les plus sûrs, le montant de ses vols dépasse 30,000 francs. Les journaux philatéliques d'Outre-Manche publient son portrait et annoncent qu'une prime est offerte à celui qui fera arrêter Harold Conne ou Tomaso Coelho.

Pendant que les Parisiens fuient la capitale, les souverains étrangers s'y donnent rendez-vous. C'est ainsi que nous avons eu simultanément la visite du roi de Serbie, du roi de Grèce et du sultan de Sarawak, C. Brooke, toutes physionomies familières aux collectionneurs. Ajoutons que le roi des Belges est à Aix-les-Bains, qu'un puissant rajah des Indes est sur le point de nous visiter, en attendant que le Lord-Maire de Londres aille visiter la belle exposition de Bordeaux.

Pendant ce temps Carlos Ezeta, l'ancien dictateur du Salvador, qui figure avec un casque à pointe sur les timbres de 1893, va de Paris à Monaco et de Monaco à Paris, dissipant joyeusement, affirment les journaux, les millions économisés par lui pendant son passage au pouvoir. Banni de son pays par une révolution, il est possible qu'une réaction se produise et qu'il soit rappelé au

Salvador; c'est au moins ce que nous lisons dans la *Revue Diplomatique*.

..

Autre écho de la Grande Presse et dont nous ne nous portons pas garants :

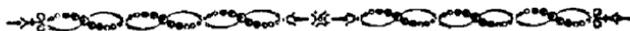
On raconte que, pour des motifs qui ne regardent que lui, le duc d'York s'est décidé à se séparer d'une incomparable collection de timbres-poste qu'il a commencé de réunir voici plus de quinze ans, et dont le baron Ferdinand de Rothschild devient acquéreur. Le marché s'est traité de gré à gré sans qu'aucune indiscretion ait révélé sur quels chiffres. Rappelons, toutefois, que pendant un voyage entrepris par le prince, cette collection fut déposée au Safe Deposit de Changery-Lane et que la valeur en fut garantie par une Compagnie d'assurances pour la somme de 1.400.000 fr.

..

Voici une pensée bien dite que nous empruntons au volume : *Le jardin d'Epicure* de M. Anatole France; remplacez les premiers mots : « Le goût des livres... » par : « le goût des timbres » et cela s'applique gracieusement à nos collections comme à toutes les autres du reste.

..

Le goût des livres est vraiment un goût louable. On a raillé les bibliophiles, et peut-être, après tout, prêtent-ils à la raillerie; c'est le cas de tous les amoureux. Mais il faudrait plutôt les envier puisqu'ils ont orné leur vie d'une longue et paisible volupté. On croit les confondre en disant qu'ils ne lisent point leurs livres. Mais l'un deux a répondu sans embarras : « Et vous, mangez-vous dans votre vieille faïence ? » Que peut-on faire de plus honnête que de mettre des livres dans une armoire ? Cela rappelle beaucoup, à la vérité, la tâche que se donnent les enfants, quand ils font des tas de sable au bord de la mer. Ils travaillent en vain, et tout ce qu'ils élèvent sera bientôt renversé. Sans doute, il en est ainsi des collections de livres et de tableaux. Mais il n'en faut accuser que les vicissitudes de l'existence et la brièveté de la vie. La mer emporte les tas de sable, le commissaire-priseur disperse les collections. Et pourtant on n'a rien de mieux à faire que des tas de sable à dix ans et des collections à soixante. Rien ne restera de tout ce que nous élevons, et l'amour des bibelots n'est pas plus vain que tous les autres amours.



## QUESTIONS ET RÉPONSES

Malgré les réponses insérées, nous prions nos lecteurs de considérer qu'un sujet n'est pas épuisé lorsque plusieurs avis ont été donnés.

Nous accueillerons toujours les opinions qui nous seront transmises même lorsqu'elles seront en contradiction avec celles que nous aurons émises : le chapitre des questions et des réponses est une tribune ouverte à tous dans un but d'enseignement et de renseignements réciproques.

Nous prions ceux de nos correspondants qui désirent avoir notre avis sur des timbres ou des oblitérations, de vouloir bien nous soumettre les timbres et lorsqu'il s'agit d'oblitérations de nous envoyer si possible la lettre ou l'enveloppe avec tous ses cachets à date. Le retour des timbres qui nous seraient confiés se fera dans le plus bref délai possible.

? *Que signifient les lettres C R que l'on trouve dans le cartouche central des timbres de Fidji de 1871 et 1872 ?*

? *La liste des tête-bêche de France et des Colonies :*  
 FRANCE 1849. 10 cent., bistre. 15 cent., vert, 20 cent. ? noir. 25 cent., bleu.  
 1 fr., carmin. 1 fr., vermillon.  
 1853-60. 20 cent., bleu. 80 cent., rose. 1 fr., carmin.  
 1862. 20 cent., bleu. 80 cent., rose.  
 1863-70. 4 cent., gris.  
 1870. Siège de Paris, 10 cent., bistre. 20 cent., bleu.  
 1871-75. 10 cent., bistre sur rose. (N° 131), 15 cent., bistre. 25 cent., bleu.  
 COLONIES FRANÇAISES 1872. 10 cent., bistre. 20 cent., bleu.

M. COULON. *Le Havre.*

A cette liste nous pouvons joindre :

COLONIES FRANÇAISES 1859-62. Aigle, 10 cent., bistre.

*La liste reste néanmoins ouverte, car on nous assure qu'il en existe d'autres.*

A. M.

? *Quel est le moyen le plus pratique de voir le filigrane d'un timbre-poste ?*

Le plus souvent, il suffit de regarder le timbre par transparence pour apercevoir le filigrane : lorsque ce moyen ne suffit pas, on mouille légèrement le timbre, puis on le met à examiner sur la manche d'un habit foncé, de manière que le recto du timbre soit dirigé vers la manche : au bout d'une ou deux minutes on voit apparaître le filigrane. Si ce procédé des plus primitifs ne réussit pas, on imbibe le timbre avec de l'alcool à 90° ou de la benzine, et l'on voit alors par transparence le filigrane se dessiner.

? *Je possède dans ma collection un timbre des colonies françaises de 10 centimes surchargé en rouge.*

INDO-CHINE. TIMBRE. COLIS POSTAUX. *A quoi servent ces timbres et doit-on les collectionner. Y en a-t-il peut-être d'autres analogues ?*

Ce timbre a été ainsi surchargé en 1890 ou 1891 par décret du Gouverneur de l'Indo-Chine qui a frappé les colis postaux d'une taxe supplémentaire de 10 centimes. Ce timbre était destiné à servir provisoirement et un timbre spécial devait être mis en circulation, mais j'ignore si son émission a eu lieu.

Ce timbre se rencontre généralement oblitéré au moyen du timbre à

date, parce que le service des colis postaux est fait en Indo-Chine par l'Administration des postes.

N...

Il existe encore un autre timbre colonial spécial aux colis postaux. Celui du Congo Français.

Deux fois grand comme un timbre ordinaire, il est formé par un encadrement typographique imprimé en noir sur bleu véritable : les inscriptions en trois lignes sont : **Congo français. COLIS POSTAUX 10 centimes.** Celui que nous possédons est oblitéré du timbre à date rond : LIBREVILLE. GABON. CONGO. 7 août 91.

A. M.

? *Le timbre de Panama jaune 10 c. avec surcharge violette 5. catalogué dans le supplément au catalogue année 1889. sous le n° 9. n-t-il existé réellement et doit-on lui conserver une place dans son album bien que dans les éditions postérieures du catalogue ce timbre ait été supprimé?*



Ce timbre nous avait été annoncé par un de nos lecteurs colombiens à l'époque où nous l'avons signalé dans le *Collectionneur*. Renseignements pris, son existence n'a pu être démontrée, aussi avons-nous cessé de le cataloguer depuis 1890.

A. M.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

—0—

Neuf. Oblit.

### ALLEMAGNE DU NORD (Confédération)

41. 2 gris..... 0 75 » »

### ALLEMAGNE EMPIRE

28. 1 k. vert..... 0 25 0 25

1875. *Télégraphe.*

80 à 83, soit 10 timbres 25f » » »

### ANGOLA

26. 200 violet pâle..... 2f 50 2 25

### AUSTRALIE SUD

47. 5 sh. rose..... » » 4f 50

### AUTRICHE

1850. *Timbre-taxe.*

11. 2 k. vert..... » » 1f 50

### BORNÉO

10. 3 c. sur 4 rose..... 4f » » »

11. 5 c. » 8 vert..... 5f » » »

46. 6 c. rose..... » 75 » » »

## ARGENTINE

1891.



1-5-20 pesos avec spécimen, les 3 timbres.. 30f » » »

### BRÉSIL

35. 10 r. rouge..... » 15 » 10

### BULGARIE

*Taxe.*

37. 50 bleu..... 2f » » »

### CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

5 4 p. bleu..... 3f » 1f 50

*Télégraphe Militaire.*

34. 6 p. violet.  
35. 1 shil. vert

Les 2 timbres..... » » 3<sup>f</sup> »

**CEYLAN**

135 2 sur 4..... » 25 » 15

*Télégraphe.*

152. 5 rup s. 10 r. rose » » 4<sup>f</sup> »

**COTE D'IVOIRE**

5. 10 c. noir sur violet » 20 » »  
6. 15 c. bleu..... » 30 » »  
7. 20 c. rouge sur vert » 35 » »  
8. 25 c. noir sur rose » 40 » »  
9. 30 c. brun..... » 50 » »  
10. 40 c. rouge..... » 60 » »  
11. 50 c. rose..... » 75 » »  
12. 75 c. noir sur jaune 1<sup>f</sup> 25 » »  
13. 1 fr. olive..... 1<sup>f</sup> 50 » »

La collection complète  
des 13 timbres du 1 c.  
au 1 fr. .... 6<sup>f</sup> » » »

**COTE DU NIGER****Oil Rivers**

1. 1/2 p. rouge..... 2<sup>f</sup> » 2<sup>f</sup> »  
2. 1 p. violet..... » 75 » 75

1893.



1/2 p., 1 p., 2 1/2 p., 5  
p., 1 sh.

La série des 5 timbres 18<sup>f</sup> » » »

**COTE D'OR**

14. one p. sur 6 p. orange » » 7<sup>f</sup> »

**ESPAGNE***Télégraphe.*

141. 400 m. violet..... 1<sup>f</sup> 75 » 35

**ÉTATS-UNIS**

365. 8 c. carmin..... 1<sup>f</sup> » » 35  
367. 15 c. vert bleu... 2<sup>f</sup> » 1 50  
368. 30 c. brun..... 4<sup>f</sup> » 2 50

**INDE PORTUGAISE**

16. 15 r. rose.. ..... 1<sup>f</sup> 25 » »

**JAMAIQUE**

7. 1/2 p. carminé..... » 25 » 25

**MADÈRE**

16. 5 r. noir..... 1<sup>f</sup> 50 » »

**SAINTE-HÉLÈNE**

6. 2 p. jaune..... 1<sup>f</sup> » » »

**STELLALAND**

1. 1 p. rouge

2. 3 p. jaune

3. 4 » bleu

4. 6 » violet

5. 1 sh. vert

La série des 5 timb. 15<sup>f</sup> » » »

**PHILIPPINES**

205. 1 c. de peso rose.. 2<sup>f</sup> » » »

**PRIX-COURANT****DES NOUVEAUTÉS**

Neuf. Oblit.

Antilles danoises. *chiffre, avec surcharge.*

10 c. sur 50 c. violet... 1<sup>f</sup> 50 » »

Ceylan, bandes. *effigie de Victoria.*

2 c. violet..... » 20 » 15

5 » jaune..... » 40 » »

Paraguay, *chiffre et petit lion, surcharge noire.*

5 sur 7 c. brun..... » 50 » »

Portugal, *carte, effigie de don Carlos, carte verte.*

10 c. noir..... » 25 » »

Iles Turk, *petite effigie de Victoria.*

4 p. violet et bleu.... 1<sup>f</sup> » » »

Idem, *enveloppe, même effigie.*

2 1/2 p. bleu..... 1<sup>f</sup> » » »

# COLLECTIONS DE TIMBRES

AVEC RÉDUCTION DE PRIX (\*)

Toutes les collections annoncées se composent de timbres différant de valeur ou d'émission, et non de simples variétés de nuances.

Les Collections sont préparées d'avance en grand nombre; il est impossible d'y apporter des modifications au gré du client, par exemple de remplacer des timbres neufs par des oblitérés ou telle valeur par telle autre.

Lorsque les timbres ne sont pas désignés neufs, ils sont oblitérés ou mêlés neufs et oblitérés. Nous répétons que nous n'y pourrions rien changer.

Tous nos timbres sont garantis authentiques.

Abyssinie, 3 timbres effigie oblitérés.	» 40
» 7 timbres, collect. complète	6 f »
» 1 t. oblitér. effigie neufs.	1 f 80
» 3 timbres Non neufs.	10 f »
Afrique orientale C <sup>e</sup> 2 timbres, n.	» 60
» Sud O <sup>c</sup> , 3 timbres, neufs.	» 75
Allemagne 1875 3 pf. à 2 mark, 7 t.	» 40
» Id. 4 timb. télégraphe pf. et mark.	» 25
» 1880 6 timbres en pennig.	» 15
» 1889, 5 timbres.	» 20
Angola 1870-85, couronne, 6 timb. neufs.	1 f 25
» Idem 3 timb. différant des préc., n.	3 f »
Anjouan 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. neufs	» 40
» 1892, 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. n.	6 f »
Antilles espagnoles 1866, 3 t. neufs.	3 f »
» 1867, 5, 10, 20, 40 c. neufs.	1 f 60
» 1868 télégraphe, 2 beaux timbres.	» 70
» 1868, 5, 10, 20, 40 c. neufs.	1 f 50
» télégraphe 1880, 3 t.	3 f »
» Cuba 1876, 4 timbres neufs.	3 f 25
» » 1881, 5 timbres neufs.	2 f 50
» » télégr. 1882, sans mil 3 t.	5 f »
» Cuba 1883, 3 timbres neufs.	5 f »
» » 1884, 2 timbres.	» 30
» » imprimés 1888, 6 timb. neufs.	» 70
» » 1890, Alphonse XIII, 6 timb.	» 75
» » 1892, Alphonse XIII, 6 t. n.	» 70
» Porto-Rico 1882, 1/2 à 8 mil. 6 t.	» 60
» » 1882, 4 timbres en cents.	» 60
» » 1884, 2 timbres.	» 15
Argentine, 1861, grand chiffre 5, 1 timb.	1 f 50
» 1867-77, 2, 4, 5, 8 c. 4 t.	» 30
» 1867-77, 10, 16, 24 c. 3 timbres.	» 65
» 1888, envel. 5 et 10 c. neuves.	1 f 60
» 1888, 1/2, 1, 2, 5 c., 4 timbres.	» 25
» 1892-93, 10, 12, 16, 24, 50 c., 5 timb.	1 f 50
» 1892 (Jubilé), 2 timbres.	5 f »
Australie Occid. Cygne 3 timbres.	» 35
Australie du Sud. 1867-82, 3 timbres	» 20
Autriche, 1850-61, armes et effigie. 6 t.	» 40
» 1867 effigie à droite, 5 timbres.	» 20
» 8 t. télégr. avec spécimen.	» 30
» 1883, aigle, 4 timbres.	» 15
» 1890, 6 timbres.	» 25
» 1890, 12 k., 1 et 2 g., 3 timbres.	» 75
» 1891, 4 timbres.	» 60
Bamra 1890, 2 timbres neufs.	» 35
Barbade, 1882, effigie, 4 timbres	» 70
» 1892, 3 timbres.	» 35
Bavière 1865, 6 t. de retour, arm. neufs.	» 65
» 1370-72, 6 t. retour comp. typ., n.	» 65
» 1871, envelop. et taxe, 3 timb.	» 50
» 1876 6 timbres en pf.	» 20
» 1876 3 timbr. 50 pf., 1 et 2 marks	» 65
» 1876 Télégr. 10 à 80 pf. 5 timb. n.	» 75
» 1876, 10 t. télégr. n., série compl.	12 f »
Belgique 1850-63 effigie de face, 4 timb.	» 15
» 1869-75 Léopold II, 5 timbres.	» 20
» 1869-83. Imprimés, 6 timbres.	» 25

(\*) Les prix indiqués sont pour la collection et non pour un seul timbre.

Belgique 1871-91, 6t. télégr.	2 f 50
» 1883-86, Léopold II, 6 timbres.	» 40
Bénin 1894, 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 t. neufs.	» 40
» 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. neufs.	6 f »
Bergedorf, 5 timbres réimprimés.	» 50
Bermudes, 2 timbres.	» 30
Bolivie 1867-70, 3 timbres.	» 75
» 1877, 4 timbres.	» 60
» 1894, 2 enveloppes.	» 30
» 1894, 7 timbres.	2 f 75
Bornéo, 1886, 4 grands timbres.	7 f »
» 1887-92, 9 timbres.	2 f 50
» 1889, 5 et 10 d. grands.	25 f »
» 1894, 9 timbres neufs.	7 f 50
Bosnie-Herzégovine, 3 timbres.	» 30
Bésil 1866 effigie, 5 timbres.	» 60
» 2 timbres télégraphe.	» 65
» 1878 effigie, 5 timbres.	» 40
» 1881-83 petite effigie, 5 timbres.	» 35
» 1884-85, petite effigie et chiffre,	» 50
» 6 timbres.	» 55
» 1890, 20, 50, 100, 200, 300 5 timb.	» 55
Bulgarie, Lion, 7 timbres 1882-85.	» 75
Canada 1870-82, 7 timbres.	» 40
Cap de Bonne-Espérance, 5 t., rect.	» 45
Cap Vert 1877-86, 6 timbres neufs.	1 f 35
» Idem 5 t. différant des précéd., n.	4 f 50
Cavallé 1893, 6 timb. neufs surchargés	4 f »
Ceylan, 1872-92, 5 timbres.	» 60
Chili 1877, 4 timbres.	» 40
» 1881-83, 4 timbres.	» 35
» télégraphe, 3 timbres oblitér.	» 50
Colombie, 1886-90, 5 timbres.	» 50
» 1883, télégraphe, 3 timbres.	» 55
Colonies Françaises 1860, aigle, 3 t.	» 45
» 1881 déssé au drapeau 9 timbres.	» 50
» 1884-1886, taxe, 1, 2, 3, 4 c., neufs.	1 f 50
Colonies Françaises, 1892-94 Anjouan, Béarn, Congo, Côte d'Ivoire, Diégo-Suarez, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Inde, Indo-Chine, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Nossi-Bé, Obock, Océanie, Réunion, Saint-Pierre et Miquelon, Sainte-Marie-de-Madagascar, Sénégal, Côtes des Somalis, Soudan, les 1 et 2 c. des 22 colonies, soit 44 timb. neufs.	2 f 10
» 1892-94. La Collection des vingt-et-une Colonies françaises, de 1 c. à 1 f. soit 273 timbres.	126 f »
Congo belge, 5, 10 c., 2 timbres neufs	» 30
Congo indépendant 1894-95, 5 t. n.	3 f 75
Congo français 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 timbres neufs.	» 40
» 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. neufs.	6 f »
Corée 5 et 10 m., 2 timbres n.	1 f 50
Costa-Rica, 1862, montagnes, 4 t. neufs.	5 f »
» 1866, 2 enveloppes neuves.	1 f 75
» 1889, 4 timbres neufs.	» 50
» Idem 1 c. à 1 peso, 7 t. neufs.	1 f 50
» 1890, OFFICIAL, 3 timbres neufs.	» 40
Côte d'Ivoire 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. n.	» 40
» 1892, 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. neufs	6 f »
Côte d'Or 2 timbres.	» 25
Danemark 1875, 6 timbres en ore.	» 30
Danube, 4 timbres neufs.	1 f 50
Dédéagh 1892, 6 timbres neufs surch.	4 f »
Deux-Siciles 1889, 7 timbres neufs.	20 f »
» 1861, relief 8 timb. neufs.	2 f »
Diégo-Suarez 1894, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. n.	» 40
» 1894, 1 c. à 1 f. (complet) 13 t. neufs.	6 f »
Dominicaine 2 timbres.	» 25
» 7 enveloppes oblitérées.	7 f »
» télégr. 5 timbres.	1 f 50
Etats de l'Eglise 1867, 7 timb. réimp.	» 70
1868 dent. 7 timbres réimprimés.	» 60

<b>Egypte 1885, 4 timbres . . . . .</b>	<b>» 35</b>	<b>Honduras 1890, 4 bandes coupées . . .</b>	<b>1 f 1</b>
<b>Canal de Suez canal maritime, 3 timbres neufs . . . . .</b>	<b>1 f 20</b>	» 1890, 4 enveloppes coupées . . . . .	1 f 25
<b>Equateur 1881, 4 timbres . . . . .</b>	<b>» 40</b>	» 1891, 11 timbres neufs . . . . .	2 f 50
» 1881, 5 timbres neufs . . . . .	1 f »	» 1891, 2, 5, 10 pesos neufs . . . . .	3 f »
» 1892, 8 timb. neufs . . . . .	2 f 75	» 1891, 4 enveloppes coupées . . . . .	1 f 35
» » 9 » » téogr. . . . .	3 f »	» 1891, 4 bandes coupées . . . . .	1 f 10
» » 7 » » service . . . . .	2 f 40	» 1892, 11 timbres neufs . . . . .	2 f 75
» » 4 bandes et envel. coupées . . . . .	» 75	» 1892, 4 enveloppes coupées . . . . .	1 f 10
<b>Espagne 1850-54, effigie et armes, 8 t. .</b>	<b>1 f »</b>	» 1892, 4 bandes coupées . . . . .	1 f »
» 1856-60, 9 timbres . . . . .	» 90	<b>Hongrie. 1871, 3 enveloppes . . . . .</b>	<b>» 75</b>
» 1862-69, 9 timbres . . . . .	1 f 05	» Lettre et cor. 7 timbres . . . . .	» 30
» 1870-73, 7 timbres . . . . .	» 35	» Télégr. 8 timbres, complet . . . . .	1 f 25
» 1874-76, 6 timbres . . . . .	» 30	» 1888, 7 timbres oblitér. . . . .	» 75
» 1878-79-82, 10 timbres . . . . .	» 75	<b>Indes Anglaises. 7 timbres . . . . .</b>	<b>» 80</b>
» 1889, 2, 5, 10, 15, 25, 5 timbres . . . . .	» 30	» 4 timbres de service surchargés . . . . .	» 35
<b>Etats-Unis d'Amérique 1851-38, 7 t. .</b>	<b>1 f 75</b>	» Télégraphie, 6 timbres . . . . .	1 f 75
» 1870-83, 8 timbres . . . . .	» 40	<b>Inde française 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c.,</b>	<b>5 timbres neufs . . . . .</b>
» 6 enveloppes . . . . .	» 40	» 1892, 1 c. à 1 f. (complet). 13 t. neufs.	» 40
» 1890, 5 timbres . . . . .	» 30	<b>Indes néerlandaises, 5 timbres . . . . .</b>	<b>» 45</b>
» 1893, Centenaire de Colomb, 1, 2, 10 c. oblitér. . . . .	» 40	» Indes portugaises 1882, 7 t. neufs . . . . .	» 2 f 25
» 1893, Centenaire de Colomb, 1, 2, 3, 4, 5, 6 c. neufs . . . . .	2 f »	» Effigie relief, 3 timbres oblitér. . . . .	» 40
<b>Ethiopie (Voir Abyssinie).</b>		<b>Indo-Chine 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 t. n.</b>	<b>» 40</b>
<b>Finlande 1875-83, 7 timbres . . . . .</b>	<b>» 45</b>	» 1892, 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. neufs.	6 f »
<b>France 1849-52-53. Liberté 10, 15, 20, 25, 40 c. et 1 f. — Présidence 10 et 25 c. — Empire 25 c. réimpression de 1862, 9 timbres neufs . . . . .</b>	<b>15 f »</b>	<b>Islande, 5 timbres . . . . .</b>	<b>1 f »</b>
» 1853-60 emp., 7 timb. non dentelés . . . . .	» 60	<b>Italie 1856-63, 13 timbres relief . . . . .</b>	<b>1 f 20</b>
» 1862 emp. non lauré, dent., 5 timb. . . . .	» 20	» 1863-77, 12 timbres compris 2 lire . . . . .	» 40
» 1863-70 empereur lauré, 7 timbres . . . . .	» 30	» 1870, 9 timb. taxe 1 c. à 2 lire . . . . .	1 f »
» 1870-73 rép., 13 timbres . . . . .	» 55	» 1878, 8 timb. stato surchargés obl. . . . .	» 40
» 1871 office pendant la Commune, 5 timbres et enveloppe, réimpr. . . . .	» 45	» 1870-80, Humbert, 5 timbres . . . . .	» 20
» 1876 78, 10 timbres . . . . .	» 25	» taxe, 50 et 100 lire, 2 timbres . . . . .	1 f 50
» 1877-90, 10 t. différant des précécl. . . . .	» 50	» 1890, 6 t. colis postaux surch. . . . .	» 85
» 1882, taxe, 8 timbres . . . . .	» 65	» 1890-91, 3 timbres-taxe . . . . .	» 40
<b>France collection de 8 essais de timbres et d'enveloppes . . . . .</b>	<b>2 f »</b>	<b>Italie Sardaigne 1854, 3 timb. réimp. . . . .</b>	<b>2 f 50</b>
» 30 essais, différents des précédents rép. 1849, empire, env., rep. 1871. . . . .	8 f »	<b>Jamaïque 4 timbres . . . . .</b>	<b>» 60</b>
<b>Gibraltar 1889, 2 timbres . . . . .</b>	<b>» 25</b>	<b>Japon 1876-88, 6 timbres . . . . .</b>	<b>» 25</b>
<b>Grande-Bretagne 1841-76, 14 timb. enveloppe et bande . . . . .</b>	<b>1 f »</b>	» 10 timbres télégraphie . . . . .	2 f »
» 1880-84, 7 timbres . . . . .	» 35	<b>Labuan 1892, 7 timbres oblitér. . . . .</b>	<b>3 f 25</b>
» 1887-90, 8 timbres . . . . .	» 90	» 1894, 9 timbres neufs . . . . .	7 f 50
<b>Grèce 1862-76, Mercure, grand, 7 timb. .</b>	<b>» 40</b>	<b>Lagos 2 timbres neufs . . . . .</b>	<b>» 35</b>
» Mercure, petit, 5 timbres . . . . .	» 30	<b>Levant bur. autrichiens, 4 timbres . . . . .</b>	<b>» 40</b>
<b>Guadeloupe 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c. 5 t. n. .</b>	<b>» 40</b>	<b>Levant russe, 2 timbres . . . . .</b>	<b>» 35</b>
» 1892, 1 c. à 1 f. (complet) 13 t. neufs.	6 f »	<b>Libéria 1892, 3 timbres neufs . . . . .</b>	<b>» 70</b>
<b>Guatemala. 1878, indienne, 1/2, 2, 4 r. .</b>	<b>1 f »</b>	<b>Lombardo-Vénétie 1859, 3 t. réimp. . . . .</b>	<b>» 75</b>
» 3 timbres neufs . . . . .	1 f »	<b>Luxembourg 1895, 5 timbres . . . . .</b>	<b>» 40</b>
» 1880 perroquet 5 timbres neufs . . . . .	1 f 25	<b>Macao, 1884-85, couronne, 3 timb. neufs .</b>	<b>1 f »</b>
» 1886, oiseau, 4 timbres . . . . .	» 55	» 6 timbres différant des précécl. neufs	7 f »
» 1886, Barrios, surch. 5 t. neufs . . . . .	5 f »	<b>Malacca, 4 timbres . . . . .</b>	<b>» 70</b>
<b>Guinée française 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c. .</b>	<b>» 40</b>	<b>Malte, 3 timbres . . . . .</b>	<b>» 45</b>
» 5 timbres neufs . . . . .	» 40	<b>Martinique 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. n. .</b>	<b>» 40</b>
» 1892, 1 c. à 1 f. (complet) 13 t. neufs	6 f »	» 1892, 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. neufs.	6 f »
<b>Guinée portugaise 1870-85, 5 t. neufs</b>	<b>2 f »</b>	<b>Maurice 1868-59, 3 t. neufs (deesse) . . .</b>	<b>3 f »</b>
» 6 timb. différant des précédents, n. . . . .	6 f »	» 1879-85, 4 timbres . . . . .	» 25
» 1886, effigie 4 timbres neufs . . . . .	1 f 25	<b>Mayotte 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. neufs</b>	<b>» 40</b>
<b>Guyane anglaise 1876, 3 timbres . . . . .</b>	<b>» 35</b>	» 1892, 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. neufs.	6 f »
<b>Guyane française 1892, 4 t. surch. . . . .</b>	<b>» 75</b>	<b>Mexique 1857-61, Hidalgo, 4 timbres . . .</b>	<b>1 f 60</b>
» 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 timb. neufs . . . . .	» 40	» 1864, 4 timbres gravés . . . . .	2 f »
» 1 c. à 1 f. (complet), 13 t. neufs . . . . .	6 f »	» 1874-79, Diaz, 4 timbres . . . . .	» 50
<b>Haïti 1887-90, 3 timbres . . . . .</b>	<b>» 60</b>	» 1875, taxe porte de mar, 8 timb. noirs neufs . . . . .	2 f 50
<b>Hambourg, 7 enveloppes, réimpression .</b>	<b>1 f »</b>	» 1881, id. en couleur 6 timb. neufs . . . . .	2 f 50
<b>Hankow 1893, 5 timbres neufs . . . . .</b>	<b>7 f »</b>	» 1884-85, 8 timbres et service . . . . .	1 f 45
<b>Hawaï 1894, 2 timbres . . . . .</b>	<b>» 35</b>	» 1886, Chiffres, 8 timbres . . . . .	1 f 25
<b>Héligoland 1867-73, 8 timb. (réimpr.) .</b>	<b>1 f 25</b>	» 1879-82, 11 timbres neufs . . . . .	20 f »
» 1875-76, 3 timbres réimpression . . . . .	» 50	<b>Monaco. 6 timb. et enveloppes . . . . .</b>	<b>» 45</b>
<b>Honduras 1866, 2 timbres . . . . .</b>	<b>» 50</b>	<b>Monténégro 4 timbres neufs . . . . .</b>	<b>» 75</b>
» 1878, 1, 2 c. 1/2. 3 t. neufs . . . . .	» 40	» 7, 10, 15, 25, 4 timbres neufs . . . . .	3 f 50
» 1878, 1, 2, 4 r. 1 p. 4 t. neufs . . . . .	2 f 10	» 1893, 7 timbres (Jubilé) . . . . .	8 f »
» 1890, 11 timbres neufs . . . . .	3 f »	<b>Mozambique 1877-85, cour. 6 t. neufs .</b>	<b>1 f »</b>
» 1890, Officiel, 11 timbres neufs . . . . .	1 f 25	» 4 timbres différant des précécl. neufs . . . . .	3 f 50
		» 1892, 9 timbres neufs . . . . .	8 f »
		<b>Natal 2 timbres . . . . .</b>	<b>» 25</b>
		<b>Nicaragua 1<sup>er</sup> émis. 4 timbres neufs . . . . .</b>	<b>1 f 25</b>
		» 1892 4 timbres neufs . . . . .	» 45
		» 1892-88, 3 timbres neufs . . . . .	2 f 50
		» 1890, 10 timbres neufs . . . . .	3 f 50
		» 1890, 10 timbres service . . . . .	3 f 25
		» 1891, 10 timbres neufs . . . . .	3 f »

Nicaragua 1891, <i>Oficial</i> , 10 timb. neufs	2 f 75
» 1891, 3 bandes coupées	» 60
» » 6 enveloppes coupées	1 f 50
» 1892, 10 timbres neufs	3 f »
» » <i>Oficial</i> , 10 timbres neufs	2 f 80
» » 3 bandes coupées	» 75
» » 5 enveloppes coupées	1 f 25
» » télégraphe, 10 timbr. neufs	3 f 10
» 1893, 10 timbres neufs	2 f 90
» » 11 timbres neufs <i>oficial</i>	3 f »
» » 3 bandes coupées	» 70
» » 5 enveloppes coupées	1 f 30
» 1894, 10 timbres neufs	2 95
» » 10 timbres neufs <i>afriola</i>	2 90
» » 5 enveloppes	1 75
» » 3 bandes	» 80
Norvège 1877-83 chiffre, 6 timb. en ore	» 30
Nossi-Bé 1894, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. neufs	» 40
» 1894 1 c. à 1 f. ( <i>complet</i> ), 13 t. neufs	6 f »
Nouveau-Brunswick, 1860-64, 4 t.	3 f »
N <sup>de</sup> .Calédonie 1860, 50 typ. en photogr.	» 50
» 2 timbres surchargés	1 f 25
» 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. neufs	» 40
» » 1 c. à 1 f. ( <i>complet</i> ), 13 t. neufs	6 f »
» » 5 timbres surcharg.	2 f 25
N <sup>de</sup> .Galles du Sud, 5 timbres	» 45
» 5 timbres service	1 f 25
N <sup>de</sup> .Zélande 1874-82, 5 timbres	» 55
Nowanuggur, 1880, 3 t. pap. coul. n.	1 f »
Obock, 1894 <i>Arabes</i> , 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. n.	» 40
» 1894, 1 c. à 1 f., 13 timbres neufs	6 f »
Océanie ( <i>Etablissements français</i> ), 1892,	
» 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. neufs	» 40
» 1892, 1 c. à 1 f. ( <i>complet</i> ), 13 t. neufs	6 f »
Paraguay 1887, 3 timbres	» 45
» 1891, <i>OFICIAL</i> , 8 timbres	3 f 50
» 1892, 4 timbres neufs	1 f 15
Pays-Bas 1872-76, effigie et chiffre, 11 t.	» 45
» 1877-79, 9 timbr. télégr.	3 f »
Pérou Armes, 5 timbres	» 60
» 1876, télégraphe 3 t. complet	1 f 50
Persé, 1868, lion, 4 t. dentelés	2 f »
» 1876, lion, réimp. 1 à 8 sh., 4 timb.	1 f »
» 1876-77, id. 2 s. 1, 4, 4 k., 4 timb.	1 f 25
» 1877-78, 1, 5 kr. 1 tom. 6 t. réimp.	5 f »
» 1881, 5 et 10 fr. (grands).	2 f 25
Philippines 4 timbres	» 50
» imprim. Alphonse XIII, 3 t. neufs	» 35
Port-Lagos 1893, 3 t. neufs, <i>surchargés</i> .	4 f »
Portugal 1880-87, sans relief, 7 t.	» 50
Queensland 1892, 4 timbres	» 45
Réunion 1852, 15 et 30 c. <i>réimprimés</i>	3 f »
» 1891, 5 timb. surchargés	» 75
» 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. neufs	» 40
» » 1 c. à 1 f. ( <i>complet</i> ), 13 t. neufs	6 f »
Roumanie 1862, aigle et bœuf, 2 t. n.	» 75
» 1860-86, 9 timbres	» 45
» 1890, 6 timbres oblitérés	» 30
Russie 1868-76, 6 timbres	» 35
» 1884, 5 timbres	» 30
Sainte-Hélène, 4 timbres neufs	1 f 50
Sainte-Marie-de-Madagascar	
» 1894, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 f. neufs	» 40
» 1894, 1 c. à 1 f. ( <i>complet</i> ), 13 t. neufs	6 f »
Saint-Marin, 4 timbres neufs	» 65
Saint-Pierre et Miquelon 1892, 3 t.	
» surch. 1 sur 5, 2 s. 10, 4 s. 20, n.	» 75
S. P. M. 1 sur 10, 2 s. 15, 4 s. 30, 3 timb. n.	» 90
» 1892, 1, 2, 4 sur 5, 3 timb. neufs	» 80
» 1, 2, 4 sur 25, 3 timbres neufs	» 45
» 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 timbr. neufs	» 40
» » 1 c. à 1 f. ( <i>complet</i> ), 13 t. neufs	6 f »
St-Thomas et Prince 1870-85, couronne, 3 timbres neufs	1 f 35
» 3 timb. différant des précé. neufs	4 f 50
Saint-Vincent, 2 timbres	» 35
Samoa 1, 2, 3, 6, 9 p. 1, 2, 5 sh. 3 timb. n.	» 75
Salvador 1867, 4 timbres neufs	2 f 50
» 1890, 9 timbres neufs	2 f 50
» 5 enveloppes coupées	1 f 75

Salvador, 4 bandes coupées	1 f 25
» 1891, 10 timbres neufs	3 f »
» 1891, 7 enveloppes coupées	3 f »
» 1891, 4 bandes coupées	1 f 50
» 1892, 10 timbres neufs	3 f »
» 1892, 4 bandes coupées	1 f 25
» 1892, 6 enveloppes coupées	2 f 50
» 1893, 3 t. <i>jubilaires</i> neufs	3 f »
» 1893, 10 timbres neufs	2 f 75
» 1893, 7 enveloppes coupées	2 f 35
» 1893, 4 bandes entières	1 f 75
» 1894, 10 timbres neufs	2 f 60
» » 3 » »	2 f 10
» » 7 enveloppes coupées	2 f 90
» » 4 bandes	1 f 35
Sarawak 1895, 4 timbres neufs	1 f 75
Saxe 1863, 5 timbres neufs	» 50
Sénégal 1892, 1, 2, 4, 5, 10 c., 5 t. neufs	» 40
» 1 c. à 1 f. ( <i>complet</i> ), 13 t. neufs	6 f »
Serbie 1861, Milan IV, 6 timbres neufs	» 65
» 1890, Alexandre I, 4 timbres	» 30
Shanghai 1893, 7 timb. neufs ( <i>Jubile</i> )	8 f »
Sirmoor (Inde), 2 timbres neufs	» 35
Soudan français 1894, 5 timb. neufs	» 40
» 1894, 1 c. à 1 fr. complet 13 t. n.	6 f »
Suède service, 9 timbres	» 80
» 1872-74, 7 timbres	» 20
» 1874, taxe (losen), 10 timbres	1 f »
» 1891, 4 timbres	» 25
Suisse 1862-68, déesse de profil, 5 timbr.	» 20
» 1862-78, 9 timbres neufs	» 75
» Télégr. 5, 10, 25, 50 c. 4 timb. oblité.	» 20
» Télégr. 1 fr., 3 fr., 20 fr., 3 t. obl.	» 55
» 1882, Chiffre et déesse, 7 timbres	» 35
Tasmanie 1870, 2 timbres	» 15
Terre-Neuve Prince, reine, chien, morue, 4 timbres	» 55
Timor 1885, couronne, 4 timbres neufs	1 f 75
» 5 timb. différant des précé. neufs	6 f 50
Tonga, 4 timbres oblitérés	3 f »
Transvaal, 1869-70, 5 timbres réimp.	2 f »
» 1885-87, 6 timbres	1 f 10
Trinité 1883, effigie, 3 t.	» 30
Tunis 1888, Armoiries, 5 timores	» 35
Turk (Iles), 2 timbres neufs	» 35
Turquie 1868, 6 timbres et taxe	» 50
» 1876-80, forte surcharge, 5 timb.	» 35
» 1880 grand croissant, 4 timbres	» 30
» 1884, 5 timbres	» 40
» 1865, Constantinople, 2 t. neufs	» 25
Uruguay 1884-88, 5 timbres	» 70
» 1890, 4 timbres	» 50
» 1892, 3 timbres	» 25
Vathy 1893, 6 t. neufs <i>surchargés</i>	4 f »
Vénézuéla 1859, 3 timbres	» 75
» 1880, lithographiés, 3 timbres	» 25
» 1882, <i>Extérieur</i> , 5 t. neufs	» 30
» 1882, <i>Intérieur</i> , 5 t. neufs	» 25
» 1888-89 id. 3 t. neufs	1 f 75
» 1893, <i>Extérieur</i> , 5 t. <i>surchargés</i>	» 80
» 1893, <i>Intérieur</i> , 4 t. <i>surchargés</i>	» 50
» 1893, 4 timb. surch. ( <i>complétant la série</i> )	10 f »
Victoria 6 timbres	» 50
Wurtemberg, 6 timbres et envel.	» 30
» service 4 timbres	» 50
Zoulouland, 2 timbres neufs	» 35

—♦—

Salle des dépêches de notre Journal, de plain-pied avec le boulevard Montmartre, n° 6. Entrée libre tous les jours. Éclairage électrique jusqu'à 10 heures du soir. On y voit une Exposition permanente de timbres et de curiosités postales. Un cadre spécial contient les dernières nouveautés. Distribution automatique de timbres et du Journal.

# Nouveauté recommandée

## COUVERTURE POUR LE JOURNAL - COUVERTURE POUR LES CATALOGUES

### Nouvelle Reliure (brevetée en France et à l'Étranger)

à fils métalliques, comme dans la brochure mécanique.

Parfaite pour relier solidement soi-même et en une minute, les catalogues, brochures, journaux et tous documents formant cahiers.

Avec ce système, les feuillets ne sont pas serrés au dos et s'ouvrent bien à plat, sans avoir l'inconvénient de se refermer.

On peut retirer l'un des cahiers sans déranger tous les autres.

On peut enlever l'ensemble des cahiers : par exemple, retirer l'année complète du journal afin de la donner au relieur et se servir à nouveau de la couverture pour l'année nouvelle.

Les feuillets n'ont que deux petites piqûres dans le pli qui ne les détériorent aucunement.

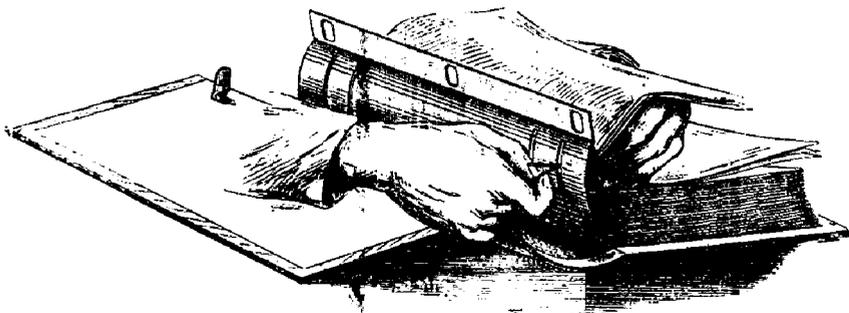
Toutes les couvertures sont en percaline rouge ou verte, titre doré : *Le Collectionneur de Timbres-Poste.*

**PRIX : 1 FR. 50**

Port : 0 fr. 25. — Recommandation (facultatif) : 0 fr. 25.

Pour les reliures de luxe, ou d'autres formats on traitera de gré à gré.

**POUR S'EN SERVIR**



1° Tourner dans le sens des ouvertures c'est-à-dire horizontalement les deux petites pattes métalliques qui dans l'intérieur de la reliure retiennent le faux-dos afin de le rendre libre.

2° Ouvrir le cahier à relier et marquer d'un petit trou, dans le milieu de son pli, la place de la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> fente du faux-dos.

3° Enfoncer une agrafe métallique dans chacun de ces trous, faire passer les deux pointes dans la fente correspondante du faux-dos et rabattre en les écartant les deux bouts de fil métallique, en serrant de l'autre côté pour appliquer les fils métalliques sur le faux-dos.

4° Pour le cahier suivant, les agrafes seront enfoncées dans la 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fente du faux-dos.

Et alterner ainsi à chacun des cahiers.

Si la reliure devait être conservée indéfiniment dans la couverture il faudrait pour plus de solidité mettre 4 agrafes au premier et au dernier cahier.

S'il s'agit de relier un volume déjà broché comme notre catalogue, on mettra des agrafes à l'aide d'un poinçon dans plusieurs de ces cahiers par exemple ceux du commencement, du milieu et de la fin.

Lorsque les cahiers sont reliés on fixe le faux-dos à l'aide des deux petites pattes métalliques qui sont passées dans les fentes et replacées verticalement.

Ces mêmes opérations sont plus faciles à exécuter qu'à décrire, du reste, un feuillet que l'on trouvera, relié provisoirement dans chaque couverture, sera la meilleure démonstration.

Le gérant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique, 17, rue des Martyrs. — Paris.



## LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier ; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

## ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

EN VENTE

## FEUILLES MOBILES

avec petit quadrillé imprimé très légèrement en grisé, ce qui permet de placer les timbres avec symétrie sans le secours de règles.

1<sup>o</sup>. Type de l'**album universel**, oblong, 28 × 21 centimètres. Impression *noire*; pour 50 feuilles : **3 fr.** (port 0 50).

Les mêmes avec onglets en *toile perforée* **5 fr.** (port 0 50).

2<sup>o</sup>. Type du grand album à feuilles mobiles, en hauteur, 33 × 25 centimètres, encadrées d'une grecque, onglets en *toile perforée*. Impression *bleue seulement*; par 25 feuilles : **2 fr.** (port 0 50 c.).

# SOLDE

## ALBUM UNIVERSEL (2<sup>e</sup> VOLUME)

Edition 1893. --- L'édition 1894 est en vente

**Reliure percaline, titre doré**

2 exemplaires rouge.

2 exemplaires marron.

**8 francs au lieu de 13 francs.**

**Maroquin plein, tranche dorée**

1 exemplaire marron, **15 francs au lieu de 25 francs**

**Chagrin plein (un seul exemplaire, rouge)**

**30 francs au lieu de 50 francs.**

**Maroquin du Levant, premier choix**

1 exemplaire marron uni, sans coins, écusson ni fermoir  
**40 francs.**

1 exemplaire vert avec coins, écusson et fermoir

**60 francs au lieu de 100 francs.**

*L'exemplaire marron pourrait recevoir la même garniture  
et son prix serait porté à 60 francs.*

**ASSIETTES** décorées en timbres-  
poste ..... **7 fr. 50**

**PALETTES** décorées en timbres-  
poste ..... **8 fr. 50**

*Port pour la France et emballage  
dans une caisse : 1 fr. 25.*

### VIEUX NUMÉROS

DU COLLECTIONNEUR

On demande à acheter les numéros  
suivants de l'ancien journal : *Le Col-  
lectionneur de timbres-poste* :

N<sup>o</sup> 4, 13, 23, 24, 27, 31, 32, 34, 33, 40,  
43, 48, 49, 50  
pour lesquels nous offrons 0 fr. 50  
pièce.

Nous demandons également à ache-  
ter les numéros suivants du *Collec-  
tionneur* pour lesquels nous offrons :  
0 fr. 20 pièce

1885 n<sup>o</sup> 51

1886 n<sup>o</sup> 65

1887 n<sup>o</sup> 76, 78

1888 n<sup>o</sup> 98

1889 n<sup>o</sup> 99, 100, 102

1890 n<sup>o</sup> 111, 112, 113, 114, 117, 118,  
119.



VIENT DE PARAÎTRE

33<sup>e</sup> ÉDITION DU



# CATALOGUE DESCRIPTIF

DE TOUS LES

## TIMBRES-POSTE

TIMBRES-TAXE ET TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PARUS DEPUIS LEUR INVENTION

JUSQU'EN 1894

*Avec leurs dates d'émission, leurs valeurs  
et leurs couleurs,  
ainsi que leurs prix de vente  
pour les collections*

PAR ARTHUR MAURY

Les prix ont été revus et augmentés!

Fort volume de 282 pages, renfermant  
1 830 gravures et broché avec une belle couver-  
ture tirée en trois couleurs.



RIX :

2 fr. (port 30 c.)



# Nouveauté recommandée

## COUVERTURE POUR LE JOURNAL - COUVERTURE POUR LES CATALOGUES

### Nouvelle Reliure (brevet Gorrilliot)

à fils métalliques, comme dans la brochure mécanique.

**Parfaite pour relier solidement soi-même et en une minute, les catalogues, brochures, journaux et tous documents formant cahiers.**

Avec ce système, les feuillets ne sont pas serrés au dos et s'ouvrent bien à plat, sans avoir l'inconvénient de se refermer.

On peut retirer l'un des cahiers sans déranger tous les autres.

On peut enlever l'ensemble des cahiers : par exemple, retirer l'année complète du journal afin de la donner au relieur et se servir à nouveau de la couverture pour l'année nouvelle.

Les feuillets n'ont que deux petites piqûres dans le pli qui ne les détériorent aucunement.

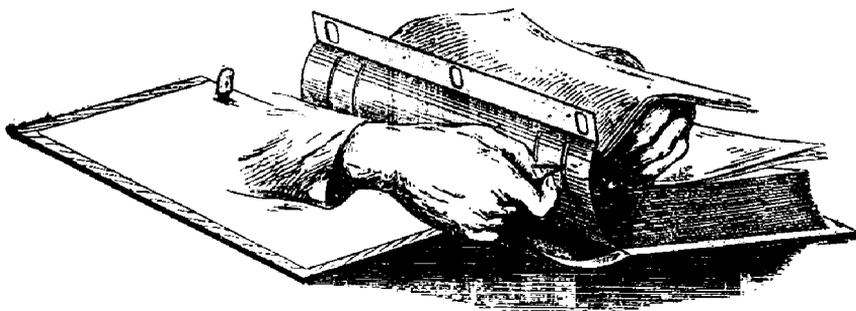
Toutes les couvertures sont en percaline rouge ou verte, titre doré : *Le Collectionneur de Timbres-Poste*.

**PRIX : 1 FR. 50**

Port : 0 fr. 25. — Recommandation (facultatif) : 0 fr. 25.

Pour les reliures de luxe, ou d'autres formats on traitera de gré à gré.

**POUR S'EN SERVIR**



1° Tourner dans le sens des ouvertures c'est-à-dire horizontalement les deux petites pattes métalliques qui dans l'intérieur de la reliure retiennent le faux-dos afin de le rendre libre.

2° Ouvrir le cahier à relier et marquer d'un petit trou, dans le milieu de son pli, la place de la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> fente du faux-dos.

3° Enfoncer une agrafe métallique dans chacun de ces trous, faire passer les deux pointes dans la fente correspondante du faux-dos et rabattre en les écartant les deux bouts de fil métallique, en serrant de l'autre côté pour appliquer les fils métalliques sur le faux-dos.

4° Pour le cahier suivant, les agrafes seront enfoncées dans la 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fente du faux-dos.

Et alterner ainsi à chacun des cahiers.

Si la reliure devait être conservée indéfiniment dans la couverture il faudrait pour plus de solidité mettre 4 agrafes au premier et au dernier cahier.

S'il s'agit de relier un volume déjà broché comme notre catalogue, on mettra des agrafes à l'aide d'un poinçon dans plusieurs de ces cahiers par exemple ceux du commencement, du milieu et de la fin.

Lorsque les cahiers sont reliés on fixe le faux-dos à l'aide des deux petites pattes métalliques qui sont passées dans les fentes et replacées verticalement.

Ces manœuvres opérations sont plus faciles à exécuter qu'à décrire, du reste, un feuillet que l'on trouvera, relié provisoirement dans chaque couverture, sera la meilleure démonstration.

**ARTHUR MAURY**

6, Boulevard Montmartre, 6, Paris.

LE COLLECTIONNEUR  
DE  
TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864  
PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les émissions annuelles des timbres de l'Amérique centrale. — Questions. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

PETITE CAUSERIE  
PHILATÉLIQUE

**TIMBRES COMMÉMORATIFS PARTOUT. — AU TRANSVAAL, AU PÉROU, EN ÉQUATEUR, EN ITALIE, EN ALLEMAGNE, ETC. — ENCORE SAINT-ANTOINE.**

Depuis qu'il a été convenu qu'on ne soufflerait plus mot des émissions commémoratives, on ne s'occupe guère d'autre chose, ceci va être prouvé par notre causerie d'aujourd'hui ; d'ailleurs la commémoration sévit partout, lorsqu'on ne fait pas des timbres, on inaugure des statues et des bustes, on plaque des marbres, on discourt, on festoie et on orphéonise.

Etait-il vraiment bien urgent d'émettre au Transvaal, c'est-à-dire dans la République Sud-Africaine, des timbres-poste célébrant l'établissement dans cette région de la poste à un penny ?

*Necessary or Unnecessary. That is the question.*

Autre question : Est-il nécessaire que les collectionneurs achètent ces timbres jubilaires ?

Non, voilà notre avis, mais sachant qu'il ne sera pas suivi, nous portons bravement ces timbres dans notre prix-courant, à la fin du journal, avant qu'on en ait fait des raretés.

N'est-il pas étonnant et peut-être instructif de voir que l'on a recours à ce déplorable procédé de récolter quelques billets de mille dans ces pays où l'on roule sur l'or ; c'est du moins ce qu'affirment les prospectus et les annonces des journaux. En un charabia inextricable, des banquiers généreux offrent de partager

avec les bons gogos les trésors du Transvaal, à la condition qu'ils leur envoient d'abord l'or monnayé de France.

L'agent d'une de ces officines mirobolantes nous offrait l'autre jour de payer un prix exorbitant une page de notre journal pendant trois mois, pour y placer une série d'annonces financières auxquelles il voulait donner une forme philatélique en parlant des mines du Transvaal et du Béchuanaland; nous lui avons promis de la publicité désintéressée. Voilà qui est fait.

Ce qui serait bien amusant, c'est que cette annonce philatेलico-financière, parût dans un autre journal.

..

Autrefois, c'était le Pérou qui était synonyme de lingots d'or et d'argent et le proverbe tient encore; cependant nous voyons que l'on tente là-bas aussi, la transmutation du papier gommé, en métal précieux; reste à savoir si cette moderne alchimie réussira.

Pour parler plus clairement, au moment où paraîtra notre journal, le Pérou jouira d'une émission commémorative de timbres-poste destinés à payer quelques dettes criardes. On lira plus loin, dans la Chronique universelle, les curieuses précautions prises par le gouvernement pour éviter l'écrasement des acheteurs à la porte des bureaux de poste; cela est traduit des journaux péruviens.

Ici, dans la Causerie, où nous cherchons le côté moral des choses, nous publions, relativement à cette affaire, une lettre du Directeur général des postes et la réponse du Président de la République, à cause de la philosophie qui s'en dégage; nous avons seulement un peu abrégé ces documents:

#### DÉPARTEMENT DE LA POSTE

LIMA, PÉROU, 25 MAI 1895.

L'administration postale que je dirige a contracté des dettes vis-à-vis des compagnies de navigation qui font le transport de nos dépêches avec les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et la Belgique et en particulier vis-à-vis de la Compagnie « British Steamship ». Notre situation financière ne nous permet guère de payer cet arriéré, et de régler au moment du départ les frais du courrier. Comme cette situation peut se prolonger et qu'il est néanmoins indispensable que le service postal avec l'étranger soit assuré, j'ai l'honneur de vous proposer, en attendant que la paix intérieure soit assurée, de créer une nouvelle ressource extraordinaire qui permettrait sans taxe intérieure nouvelle de subvenir à ces besoins.

Cette idée de ne pas frapper nos sujets de nouveaux impôts me conduit à vous proposer de faire établir une émission de timbres-poste dont le nombre et la durée d'émission seraient limités.

Ce genre d'émissions a une grande importance pour les collectionneurs de timbres de tous pays qui se rendent acquéreurs de ces vignettes; aussi

mon administration est-elle convaincue que 7.000 à 10.000 soles (20 à 30.000 fr.) rentreront ainsi en caisse en peu de temps.

Je viens donc demander à Votre Excellence de m'autoriser, vu la prochaine inauguration du nouveau gouvernement, de créer une émission de timbres destinée à circuler un seul jour et dont le nombre sera limité. J'annexe le dessin au rapport.

Attendant respectueusement vos ordres à ce sujet, je suis votre très dévoué,

CAMILLO N. CARRILLO.

LIMA, PÉROU, 25 MAI 1895.

Vu le rapport du Directeur général des postes en date de ce jour, indiquant que la dette contractée pour le transport des dépêches ne peut être soldée en ce moment avec les ressources normales du budget, considérant qu'il est du devoir du Gouvernement de remplir ses obligations, considérant qu'il est demandé d'établir une émission spéciale de timbres-poste limitée en nombre et en durée, émission intéressant un grand nombre de collectionneurs et qui sera enlevée en peu de jours : considérant enfin l'avantage financier résultant de cette manière de faire ; vu les paragraphes 6 et 8 du statut donnant le droit au Directeur du département de la poste de créer des types de vignettes pour les timbres et enveloppes postales.

DÉCRÈTE que conformément au statut, le Directeur de la poste créera une telle émission et que tous les timbres non vendus après la limitation seront incinérés.

ESPINOZA.

Après cette émission jubilaire, nous croyons que l'on pourra tirer l'échelle. Le Directeur des postes du Pérou retarde ; le temps n'est plus où le public affolé assiégeait et brisait un peu les bureaux de poste de la république Argentine pour acheter frénétiquement les deux timbres commémoratifs représentant la caravelle de Christophe Colomb ; le temps n'est plus où les enveloppes du Paraguay furent cotées en Bourse et permirent à des citoyens de faire fortune puis de se ruiner en huit jours, car toutes ces extravagances finissent par un bouillon général et bien mérité. La poule aux œufs d'or est bien malade, et le temps est proche où elle refusera complètement de pondre.

En Equateur, nous allons avoir les timbres commémoratifs de la guerre civile. Si toutes les fois que l'on se battra dans les républiques de l'Amérique du Sud et du Centre, à la suite du panache de tel ou tel général, on crée des timbres-poste, ça ne sera pas drôle.

On est complètement indifférent en Europe aux révolutions mensuelles de ces chauds pays et les journaux ne publient ici que lorsqu'ils sont à court, les dépêches annonçant que la prise de la capitale est imminente ou que les troupes gouvernementales ont

tué trois mille insurgés et fusillé le reste. Ces choses on les avait déjà lues vingt fois en baillant.

Nous relevons des détails curieux dans les considérants et le décret relatif à la création des estampillas commémoratives : décret que nous publions plus loin in-extenso.

*Attendu* : que le triomphe du parti libéral qui a vengé l'honneur de la nation, grâce aux splendides victoires obtenues par l'armée patriote commandée par le chef suprême de la République, Senor General don Bloy Alfaro, est digne d'une commémoration spéciale et que le moyen le plus propre pour que cette commémoration fasse du bruit et soit connue dans tout le monde civilisé, est l'emploi de timbres-poste spéciaux.

*Décrite* : le ministre de l'intérieur est autorisé à émettre des timbres qui seront mis en vente pendant deux jours..... il est chargé de la réglementation etc. et une partie du produit de la vente devra lui servir à aider les familles pauvres de ceux qui sont morts dans la dernière campagne pour la défense des armes libérales.

En même temps un correspondant de Guayaquil nous apprend qu'en date du 7 septembre 1895, le gouvernement a résilié le contrat que l'ancien gouvernement avait signé avec M. Henry Etheridge pour l'émission et l'impression des timbres-poste, contrat qui avait été repassé à M. Seebeck.

Nous souhaitons que tous ces micmacs prennent fin le plus tôt possible ; si les collectionneurs le voulaient, ce serait fait demain.



Autre commémoration, il s'agit cette fois du vingt-cinquième anniversaire de l'occupation de Rome par les troupes italiennes ; à cette intention, il a été créé par l'initiative privée, mais avec un timbre italien inédit, une carte postale qui a des prétentions artistiques bien peu justifiées ; l'idée de l'orner d'un timbre nouveau est un truc pour forcer la main aux collectionneurs récalcitrants. Cette carte sera décrite plus loin. Il nous sera bien permis de remarquer que nos frères latins auraient pu se montrer un peu plus réservés, leur joie rappelle trop nos malheurs de 1870, puisqu'ils ont patiemment attendu pour enfoncer les portes de Rome que nos troupes en soient parties ; ce n'est qu'alors qu'ils ont renversé le pouvoir temporel du pape.

Le rappel de la glorieuse canonnade contre un mur sans défense blesse également les catholiques italiens qui pour répondre à la carte jubilaire ont fait imprimer un timbre doré à l'effigie de Léon XIII.

Nous avons lu qu'ils préparent en outre une carte régulièrement timbrée, pouvant ainsi avoir cours et qui n'aura pour inscription que les millésimes 1870 et 1895, avec en regard le chiffre de la dette italienne à ces deux époques.

Plusieurs journaux philatéliques allemands se sont rencontrés pour demander aussi un timbre commémoratif : celui de la capitulation de Sedan. Comme c'est généreux et de bon goût. Ce timbre eût été le digne accompagnement des interminables fêtes célébrant la gloire de 1870-71 qui a procuré à l'Allemagne deux provinces, qui malgré tout restent françaises, huit milliards et le service militaire à haute pression.

Pour nous rappeler encore le déménagement des pendules françaises, l'un de ces journaux continue son article en nous pillant sans façon le texte et les dix-neuf gravures inédites que nous avons publiées sur les timbres de l'Alsace-Lorraine dans *Le Collectionneur* d'avril 1895, il a ajouté à nos cinq pages ce qu'avait écrit ailleurs M. Langlois sur le même sujet ; bien entendu il n'a cité personne.

Comme cela s'est vu récemment en Portugal, la Hongrie fait précéder d'une étiquette suggestive, (elle représente un guerrier sur le pavois), l'émission commémorative des timbres jubilaires qui ne verront le jour qu'en 1896, au moment de l'exposition du Millénaire de la Hongrie à Buda-Pest.

La Grèce, nous écrit-on, a fait des frais considérables de gravure, pour célébrer par une série de timbres exceptionnels les fêtes Olympiennes.

Les journaux portugais ne sont pas contents de ce que nous avons dit des timbres et d'autres choses de leur pays. Nous ne demanderions pas mieux que de retirer nos paroles blessantes, si le gouvernement portugais nous autorisait à toucher tout un paquet de coupons arriérés, détachés de valeurs payées par nous bien cher il y a quelques années et qui ne valent rien presque, aujourd'hui. On serait de mauvaise humeur à moins.

Un journal de Lisbonne publie en gros caractères et en français un avis déclarant erronés les renseignements donnés par nous et nous engageant au nom de la loyauté à *défaire* notre erreur. Or il s'agit tout bonnement de ceci : il ne serait pas vrai que les timbres restants de saint Antoine eussent été oblitérés en masse. En voilà une belle affaire !

Ce qui est certain, c'est que le stock des timbres invendus n'a pas été détruit ainsi que le gouvernement s'y était formellement engagé, et en attendant qu'on les vende au rabais comme les tim-

bres de Saint-Marin, ce même journal les offre à 50 francs la série, ce qui s'appelle se ficher du monde.

Toujours dans le même journal, nous lisons que cette émission de timbres, trompant toutes les espérances, a été un *désastre financier*, la vente a été loin de couvrir même les frais d'impression.

Vous vous dites : allons, tant mieux, les Portugais se tiendront désormais tranquilles, eh bien vous n'y êtes pas, un tuyau des plus sérieux nous annonce qu'on étudie une nouvelle émission de timbres où les fautes passées seront évitées et sur laquelle on fonde de nouvelles espérances.

Cette pluie de timbres commémoratifs et abusifs n'est-elle pas vraiment curieuse? Collectionneurs ouvrez vos parapluies et fermez vos porte-monnaies.

A. MAURY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---

**AÇORES.** — Nous avons reçu pour *Angra*, la carte double de 20 reis au type de la simple annoncée dernièrement et une carte-lettre de 50 reis. Il est probable que ces mêmes cartes existent pour les autres districts de *Horta* et *Ponta-delgada*, ainsi que pour *Funchal*.



**AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE.** — Les événements vont vite en Afrique; la compagnie qui administrait ce territoire a cessé d'exister et elle est remplacée par un protectorat. Les timbres émis par la compagnie devaient avoir cours jusqu'au 31 août, mais préalablement ils ont été surchargés de **BRITISH EAST AFRICA** en trois lignes, au moyen d'un cachet à main très irrégulièrement appliqué. Il est probable que toutes les valeurs existent avec cette surcharge, nous ne cataloguerons cependant que les valeurs qui parviendront à notre connaissance.

Attendons-nous à voir paraître bientôt une superbe série anglaise, avec des valeurs d'au moins 25 livres comme on vient de le faire pour l'Afrique Centrale.

**ARGENTINE.** — Il est question de changer le type des enve-

lottes, bandes et cartes ; toutes porteraient un même timbre, copié sur la tête de Liberté avec bonnet phrygien des monnaies de bronze en cours. D'après un nouveau renseignement envoyé par un correspondant, le changement ne serait projeté que pour les bandes.

Plusieurs correspondants de la République Argentine nous envoient des enveloppes de divers formats, employées pour le service officiel de la poste, qui se distinguent des enveloppes ordinaires en ce qu'elles ont, imprimé à l'angle supérieur droit, un placard noir carré de trois à quatre centimètres de côté. Ce sont les malheureuses enveloppes anciennes qui ont été accommodées de la sorte, pour que le papier n'en soit pas perdu !

Il eût été plus profitable de les annuler bien proprement et de les vendre pour les collectionneurs.

Telles qu'elles sont, on ne voit plus trace de l'impression primitive, sauf lorsque l'enveloppe avait un fort relief.

On nous demande si ces *enveloppes officielles* doivent prendre place dans la collection ? tout de même ; il nous semble qu'une collection importante peut s'offrir au moins un de ces spécimens qui montrent l'un des mille côtés de la bêtise administrative.

Cette transformation des anciennes enveloppes avait été annoncée dans le *Collectionneur* du mois de mai 1894.



**CORÉE.** — Ce pays fait sa réapparition dans nos albums ; une première révolution avait fait disparaître les timbres avant que la série fût mise entièrement en cours ; une seconde révolution nous les rend, après la campagne si brillante des Japonais, mais sous une autre forme que nous allons décrire. Au lieu de la

*cible* des anciens timbres on voit dans le milieu un cercle divisé en deux parties égales par une ligne contournée tel que le représente notre feuille d'armoiries, *cible* ou cercle divisé est du reste le même emblème désigné par les Chinois : le *Yan et le Yin* et qui représente le jour et la nuit, le bien et le mal, le mâle et la femelle, la vie et la mort, et qui pour ces causes est généralement imprimé en blanc et noir ou rouge et noir. Sur les nouveaux timbres cet emblème est enfermé dans un carré ayant intérieurement dans chaque angle trois petits traits parallèles pleins ou coupés, caractères antiques qui ont une signification que nous avons oubliée, mais que nous rechercherons. Au-dessus en arc KOREA et au-dessous la valeur qui est maintenant spécifiée en *mun* au lieu de *mun*. Aux angles du timbre, haut et bas, un fleuron en forme

de rose et sur les quatre côtés du cadre des inscriptions orientales en couleur sur fond blanc ou en blanc sur fond plein. Le type est le même pour les quatre valeurs que nous connaissons et qui forment probablement toute la série ; elles sont : 5 poon vert jaune 10 p. bleu, 25 p. carmin et 50 p. violet ; 5 poon équivalent à 1 cent il faut donc 500 poon pour faire un dollar coréen. Les timbres sont lithographiés et ce n'est guère douteux qu'ils ont été fabriqués au Japon.

**DOMINICAINE.** — Les 1 et 2 centavos de la nouvelle émission, c'est-à-dire avec chiffre répété aux quatre angles, sont paraît-il en cours, mais ne les ayant pas encore reçus nous en reparlerons le mois prochain.

**EQUATEUR.** — Voici la décision prise en Conseil des ministres au sujet des timbres commémoratifs de ce pays. Nous abrégeons quelque peu la traduction du document :

*Considérant :* Que le triomphe du parti libéral qui a revengé l'honneur de la nation, grâce aux splendides victoires remportées par l'armée patriote commandée par le chef suprême de la République, général Don Eloy Alfaro, est digne d'une commémoration spéciale.

Qu'un des moyens les plus propres à faire connaître cette commémoration à tout le monde civilisé consiste dans l'emploi d'un timbre spécial d'affranchissement.

*Décète :*

1° Le Ministre de l'Intérieur (hacienda) est autorisé à conclure un contrat facilitant au gouvernement le mode et la forme d'émission d'un timbre d'affranchissement pour la correspondance extérieure et intérieure, qui devra être vendu au public dans les deux jours qui seront désignés à cet effet ;

2° Les timbres commémoratifs circuleront comme affranchissement seulement pendant les jours qui seront désignés pour la vente, et les neuf jours suivants et seront exclusivement employés dans le service postal durant ces onze jours ;

3° Il sera créé sept valeurs : un centavo, deux centavos, cinq centavos, dix centavos, vingt centavos, cinquante centavos et un sucre ;

4° Le ministre compétent est chargé de communiquer au moment opportun les types adoptés à l'exécutant (contractant) ;

5° La vente de ces timbres s'effectuera dans toutes les recettes de la République pendant les deux jours indiqués : ceux qui n'auront pas été vendus seront incinérés et détruits en place publique de même que les planches respectives ;

6° Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution de ce décret, de régler la vente d'accord avec le contractant ; une partie du produit de cette vente est destinée à aider les familles pauvres des combattants morts pendant la guerre civile pour la défense des armes libérales.

Guayaquil, 30 août 1895.

**ESPAGNE.** — *El Imparcial* du 2 septembre donne le nouveau type des timbres de ce pays. Comme dans l'émission courante, l'effigie est à droite, mais dans un cercle sur fond presque plein; le jeune roi n'a plus l'air d'un bébé, mais c'est encore un enfant; en haut **COMUNICACIONES** en arc sur une banderole blanche et deux fleurs-de-lis comme ornement aux angles; en bas **CENTIMOS** entre le chiffre de valeur.

*El Imparcial* donne le dessin du type adopté mais ne l'accompagne d'aucun commentaire, nous ignorons donc s'il verra le jour prochainement.

**GRÈCE.** Il paraît que les timbres commémoratifs des fêtes Olympiennes ont été commandés à Paris, au nombre de quinze valeurs. Allons, tant pis; l'échec si piteux de l'émission de Saint-Antoine aurait dû faire réfléchir, à moins que l'on ne veuille faire mieux, ce qui ne sera pas difficile.

D'après l'*Acropolis*, il y aura aussi une série spéciale pour les hauts personnages qui assisteront aux jeux olympiens; voilà une sérieuse concurrence aux médailles commémoratives!



enveloppes.

**GUATEMALA.** — Nous recevons de cette république deux enveloppes provisoires, une de 2 centavos en noir et une de 6 c. en rouge, obtenues toutes deux sur le 5 centavos bleu clair. Ces nouvelles valeurs nous font prévoir une augmentation sérieuse de la série des

**HAÏTI.** — On nous annonce l'apparition prochaine d'un timbre de 10 cents, type en cours, dont la couleur n'est pas encore connue; il est destiné à affranchir la correspondance extérieure ce serait donc une augmentation de taxe.

**ITALIE.** — Nous avons reçu la carte commémorative du 20 septembre que nous allons décrire à titre de curiosité:

Toute la partie supérieure de la carte est occupée par un dessin ayant dans le milieu une déesse personnifiant l'Italie, le front ceint de la couronne de fer surmontée d'une étoile. Cette déesse est assise sur un trône; elle tient de la main gauche un sceptre et de la droite un écu aux armes de Savoie. Sur les marches accé-

dant au trône se lisent les deux phrases devenues célèbres : 1<sup>o</sup> A ROMA CI SIAMO E CI RESTEREMO (*à Rome nous sommes et nous resterons*) de Victor Emmanuel II ; 2<sup>o</sup> ROMA INTANGIBILE de Humbert I<sup>er</sup>.

Au côté gauche du trône on lit en quatre lignes : CARTOLINA POSTALE — COMMEMORATIVA DEL — XXV<sup>o</sup> ANNIVERSARIO DELLA — LIBERAZIONE DI ROMA ; au côté droit la louve romaine allaitant Romulus et Remus, posée sur un socle portant : S. P. Q. R. ; elle est accostée des dates : MDCCC — LXX et MDCCC — LXXX — V.

Sur les parois se trouvent six candélabres décoratifs soutenant de grosses guirlandes de feuillage et entre lesquels se trouvent quatre cartouches suspendus par des rubans et portant comme suit les dates d'annexion des diverses provinces italiennes :

1<sup>o</sup> MDCCCLIX — LOMBARDIA — EMILIA — ROMAGNE — TOSCANA.

2<sup>o</sup> MDCCCLX — MARCHE — UMBRIA.

3<sup>o</sup> MDCCCLX — LXI — REGNO — DELLE DUE SICILIE.

4<sup>o</sup> MDCCCLXVI — VENETO.

Au-dessous de ce motif principal et à droite se trouve une sorte de timbre carré portant dans deux médaillons le profil de Victor-Emmanuel et celui de Humbert accouplé avec la reine ; entre les médaillons, en haut l'aigle de Sardaigne et en bas la couronne royale. Comme inscriptions, au-dessus : POSTE ITALIANE et en bas : XX SETTEMBRE.

Enfin le tout est renfermé dans un cadre tressé ou à feuillage.

L'impression est bistre brun sur carton crème, en lithographie par report de similigravure, ce qui, à cause du quadrillé fatigant à l'œil, rend les inscriptions, surtout celles des cartouches, impossible à lire sans une loupe. Pour la même raison le nom de l'artiste qui a signé le dessin nous échapperait complètement si on ne nous l'avait dit à l'avancé ; c'est M. Auguste Sezanne.

On est tout surpris en examinant cette carte de ne trouver aucune indication de valeur, mais on l'est davantage encore quand, en retournant la carte on aperçoit au verso un timbre carmin de 10 centesimi et à un type nouveau. Rien de changé dans l'effigie du roi Humbert, enfermée comme à l'habitude dans un ovale portant en lettres blanches sur fond plein, en haut : POSTE ITALIANE et en bas : CENT. DIECI ; ces deux derniers mots séparés par un petit cartouche portant le chiffre 10 sur fond blanc. Un simple filet ondulé entoure l'ovale et c'est tout. Nous supposons que ce nouveau type a été gravé spécialement pour les cartes de commande et les émissions commémoratives qui ne sont pas près de s'épuiser.

Cette carte tout à fait de fantaisie avec timbre au dos, n'aurait pas dû sortir d'Italie sans surtaxe, ce qui n'empêche qu'elle nous

est parvenue franco, sans même porter le timbre oblitérant du bureau de départ.

**LORENZO MARQUES.** — Cette colonie a voulu fêter à sa manière le centenaire de Saint-Antoine, mais ne possédant pas encore de timbres — ceux que nous avons catalogués ne lui étaient sans doute pas encore parvenus — elle s'est servie de ceux de Mozambique et les a surchargés en quatre lignes : L. MARQUES — CENTENARIO — S. ANTONIO — MDCCCXCV. Il a été vu ainsi le 50 reis bleu de 1866, effigie en relief et le timbre de même valeur de l'année dernière. Ces surcharges nous paraissent trop fantaisistes pour que nous les cataloguions.

**MAURICE.** — Depuis plus d'un an on nous promet une nouvelle série de timbres-poste à types tous différents; de ceux-ci nous ne savons rien encore, mais les derniers renseignements qui nous parviennent nous font connaître les valeurs et que la série sera commune aux services postaux et fiscaux avec l'inscription MAURITIUS POSTAGE AND REVENUE. Les valeurs seront 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 15, 20, 25 et 50 cents, 1 rupee, 2 rup. 50 c., 5 et 10 rupees.



**MEXIQUE.** — En juin nous annoncions que tous les timbres de la nouvelle série avaient reçu la surcharge OFFICIAL en noir pour servir comme timbres de service; cela paraissant insuffisant, la même série vient de recevoir la surcharge... en rouge.

Le 10 centavos lilas brun, diligence, va être changé de couleur, parce qu'il se confond trop facilement avec le 20 c. au même type qui est rouge brun; d'ailleurs d'autres changements sont en préparation et l'on dit que toutes les valeurs seront changées de couleurs.

Un arrêté de la Direction générale des Postes, en date du 26 juillet dernier, ordonne la destruction des planches de tous les timbres démonétisés.

**MOZAMBIQUE.** — Comme à *Lorenzo Marques* on a voulu fêter le centenaire de Saint-Antoine et à cette occasion les timbres ont été surchargés sur trois lignes en diagonale 1195 — CENTENARIO ANTONINO — 1895. Toute la série de 1886, effigie en relief, paraît avoir reçu cette surcharge et peut-être aussi celle de l'année dernière.

**NORVÈGE.** — Nous n'avions encore que la carte de 5 ore avec le type du timbre retouché; nous avons maintenant celle de 10 ore carmin.

**NOUVELLE-GALLES DU SUD.** — Un arrêté du *general post-office* de Sidney en date du 22 juillet, dit que le timbre des cartes-lettres de 1 1/2 penny sera modifié; il différera de celui en cours par la position des chiffres de valeur et l'addition au-dessous du cercle central d'une tablette portant PENNY HALF PENNY.

**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — Nous avons déjà annoncé la carte-lettre de 1 1/2 penny imprimée en violet sur carton vert pâle et chamois foncé; il en existe aussi sur bleu pâle, sur rose et sur gris; c'est bien le cas de dire qu'on nous en fait voir de toutes les couleurs.



**PÉROU.** — Comme le 20 centavos de l'émission de 1866 que nous cataloguions en mai dernier, le 5 c. de la même série vient d'être rendu au jour, mais dans une nouvelle couleur, carmin au lieu de vert; il ne reste plus que le 10 c. qui aura probablement aussi son tour.

On lira dans notre petite causerie que ce pays afin de payer quelques dettes a eu la singulière idée de tâter d'une émission jubilaire. Voici l'ordre et la marche de la fête traduits d'après les journaux péruviens :

Lima, 9 de juillet 1895.

Étant nécessaire d'établir par anticipation les bases et formalités de la vente des timbres commémoratifs de la période de paix commencée le 17 mars dernier et de l'installation du prochain gouvernement, on a résolu :

1° Le jour 10 septembre seront mis en circulation, en toute la République les timbres qui ont été imprimés, conformément à l'autorisation suprême du 25 mai dernier, dont les types et couleurs sont les suivants: 1 centavo violet, 2 centavos vert, 5 c. jaune, 10 c. bleu, 25 c. orange, 50 c. indigo et 100 cent. rouge.

2° La vente de ces timbres se fera uniquement le 10 septembre, commençant à 7 heures du matin et se terminant à 12 h. (minuit)

3° Les timbres restant dans cette capitale, El Callao et les environs seront incinérés le 11 septembre à 4 h. de l'après-midi, dans la cour de l'Hôtel des Postes, suivant les formalités de la loi. Les timbres restant dans les autres villes de la République seront empaquetés, cachetés et cirés par les vendeurs et administrateurs, pour les remettre par premier courrier à cette direction, où ils seront déposés jusqu'à ce que soient

rentrés tous ceux de la République, et ensuite on procédera à l'incinération avec les mêmes formalités.

4° La correspondance qui sera déposée dans les bureaux à partir du 10 septembre jusqu'au 20, même mois, pourra être affranchie indifféremment avec les timbres commémoratifs ou avec ceux actuellement en cours. A partir du 21 dudit mois, les timbres commémoratifs ne seront plus valables pour l'affranchissement de la correspondance.

5° La vente se fera à Lima à l'hôtel des postes en 7 bureaux de vente distribués convenablement, chacun d'eux vendant uniquement une valeur de timbres.

6° Dans le local où se fait actuellement la vente, on affranchira seulement la correspondance, mais sans vendre de timbres.

7° Ces timbres se vendront aussi dans d'autres locaux de la ville que l'administration signalera en temps utile.

8° La monnaie de cuivre sera reçue seulement comme paiement des fractions dans les bureaux vendant les timbres de 1, 2 et 5 centavos.

9° La vente en gros se fera à la caisse générale des Postes, dans l'ordre où seront reçues les demandes. Est considérée comme vente en gros celle supérieure à 5 soles.

10° La vente à El Callao se fera dans le local de l'Administration, avec les mêmes formalités détaillées pour cette capitale dans le corps du présent décret, l'affranchissement de la correspondance étant à la charge du vendeur actuel.

11° Dans les autres villes de la République, la vente des timbres et l'affranchissement de la correspondance se feront dans les locaux habituels.

12° La vente des timbres commémoratifs se fera précisément le jour de la transmission du commandement suprême, de façon qu'il reste établi que si ce fait n'avait pas lieu le 10 de septembre, le présent décret reste modifié, quant aux dates et termes indiqués, en rapport avec le jour où se fait l'installation du nouveau gouvernement.

Ceci se communique, s'enregistre, se publie et se met aux archives.

—

**QUEENSLAND.** On nous informe que cette colonie va émettre prochainement un timbre de 5 pence qui n'existe pas encore dans sa série.

—

**SALVADOR.** — Le général Carlos Ezeta dont nous parlions le mois dernier, n'a probablement pas dit son dernier mot dans les affaires de son pays. La *Revue Diplomatique* nous apprend encore qu'il vient de lancer de Paris, un manifeste adressé à ses concitoyens; il y vante naturellement les bienfaits de son gouvernement et les progrès accomplis pendant son passage au pouvoir et il se défend avec énergie contre les accusations de concussion qu'on lui a adressées, etc. Si ce manifeste réveille le zèle de ses partisans, il est probable que nous le reverrons à la tête du gouvernement salvadorien.

**SIAM.** — Nous recevons une nouvelle surcharge de 10 atts sur le 24 a. violet et bleu. Elle est dans le genre des surcharges de l'année dernière, c'est-à-dire avec valeur en haut en caractères européens, et en bas en caractères siamois.

**TONGA.** — On nous donne ainsi l'explication des dernières surcharges dont nous avons parlé le mois passé. Les nouveaux timbres commandés en Nouvelle-Zélande ont été présentés au roi Georges II qui n'a pas voulu se reconnaître dans l'horrible moricaud qui devait représenter son effigie, et il a donné l'ordre de les détruire. Il va falloir que les artistes s'ingénient à trouver un portrait plus flatteur, quelque chose comme un Adonis... en bois des îles.



**TRANSVAAL.** — C'est depuis que cette république a émis de nouveaux timbres qu'elle se trouve le plus aux abois, et cependant la nouvelle émission comporte déjà — pour les amateurs de variétés — deux séries : char à deux brancards ou à une flèche. Les nouveaux timbres ne sont pas fabriqués, ou n'arrivent pas en raison du débit et il faut faire des provisoires, nous n'en avons pas moins de trois à signaler ce mois et sur trois sortes de timbres :

1<sup>o</sup> le 1 shilling vert nouveau type a vu sa valeur abaissée au 1/2 penny au moyen des mots HALVE PENNY et de deux traits bifant l'ancienne valeur, le tout en rouge.

2<sup>o</sup> le 2 1/2 pence violet de 1893, type de 1885, a été converti en 1 penny par la surcharge « 1 d » et un large trait bifant l'ancienne valeur, le tout en vert.

3<sup>o</sup> Enfin le timbre fiscal de 6 pence carmin, type chiffre, dont on trouvera le dessin au catalogue des émissions nouvelles, s'est vu passer au rang de timbre-poste par la surcharge bleue POSTZEGEL, sans changement de valeur.

Il nous reste à décrire le timbre dont il a été parlé plus haut dans la petite Causerie et qui a été émis le 6 septembre dernier à la suite de l'abaissement du port des lettres à 10 centimes par demi-once.

Ce timbre, oblong et de même format que les timbres colombiens, porte dans le milieu les armes de la république, ayant à gauche un train sortant d'un tunnel en s'avancant vers le spectateur, tandis qu'à droite une diligence attelée d'un nombre infini de chevaux, lui tourne le dos. Au-dessus en arc : ZUID AFRI-

KAANSCHÉ REPUBLICK et tout en haut en ligne droite : EERSTE PENNY POSTVERVOER ; entre ces deux inscriptions : SEPT. 1895. En bas : EEN PENNY et le chiffre 1 aux angles dans de petits cercles.

Ce timbre très flou est lithographié dans le pays, car en bas de la feuille nous lisons : THE PRESS P. & P. WORKS, PRETORIA.

**TRINIDAD.** — Le prince James 1<sup>er</sup>, *alias* baron Harden Hickey, n'est pas content ; apprenant qu'en son absence, l'Angleterre avait osé planter son drapeau sur l'île qu'il s'était attribuée, il vient de faire valoir ses droits auprès du gouvernement anglais et le menace de faire intervenir les Etats-Unis. A quand l'ultimatum ?

**VICTORIA.** — La carte-lettre provisoire de 2 pence en surcharge sur le 1 penny rouge brun, n'aura pas été de longue durée ; la nouvelle a déjà fait son apparition. Elle porte le timbre de deux pence en cours et la légende du revers a été quelque peu modifiée ; elle dit que la carte-lettre peut circuler dans toute l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Fidji, tandis que la taxe ancienne de 1 penny ne s'appliquait qu'à l'Australie et que pour les deux dernières colonies il fallait ajouter un second timbre.

L'impression est rose sur carton gris bleu.

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES SEPTEMBRE 1895

### AÇORES

#### Angra

*Carte, type en cours, carte chamois.*

20 et 20 reis, *rép.*, violet.

*Carte-lettre, même type, carte azurée, intérieur blanc.*

50 reis bleu.

#### Horta

*Carte, type en cours, carte chamois.*

20 et 20 reis, *rép.*, violet.

*Carte-lettre, même type, carte azurée, intérieur blanc.*

50 reis bleu.

#### Ponta Delgada

*Carte, type en cours, carte chamois.*

20 et 20 reis, *rép.*, violet.

*Carte-lettre, même type, carte azurée, intérieur blanc.*

50 reis bleu.

**AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE**

*Timbres en cours, avec BRITISH EAST AFRICA en surcharge noire.*

1/2 anna brun.

1 » vert.

8 » bleu.

4 rupees bleu clair.

*Enveloppe en cours, même surcharge.*

2 annas bleu.

**BRÉSIL**

*Type du timbre-taxe annoncé le mois dernier.*

**CORÉE**

*Timbres, armes, inscriptions orientales et européennes, dentelés.*

5 poon vert jaune.

10 » bleu.

25 » carmin.

50 » violet.

**ILES FIDJI**

*Type des cartes annoncées le mois dernier.*

<b>UNION POSTALE UNIVERSELLE.</b>	
<b>FIDJI—Iles Fidji.</b>	
	
<b>POST CARD</b>	
<i>(The Address only to be written on this side )</i> <i>(ce côté est réservé à l'adresse.)</i>	
<p>To .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
<b>THE OTHER HALF IS FOR THE REPLY ONLY.</b> <small>La carte ci-jointe est destinée à la réponse.</small>	

**MADÈRE**

Funchal

*Carte, type en cours, carte chumois.*

20 et 20 reis, rép., violet.

*Carte-lettre, même type, carte azurée, intérieur blanc.*  
50 reis bleu.

**NORVÈGE**

*Carte, type en cours avec timbre retouché, carte blanche.*  
10 ore carmin.

**PARAGUAY**

*Type du timbre provisoire annoncé le mois dernier.*

**PÉROU**

*Timbre, type 1866, dentelé.*  
5 centavos carmin.

**SIAM**

*Timbre en cours avec valeur en surcharge noire.*  
10 atts sur 24 atts violet et bleu.

**TRANSVAAL**

*Timbre en cours avec valeur en surcharge rouge.*  
1 2 penny sur 1 shilling vert.  
*Timbre de 1893 avec valeur en surcharge verte.*  
1 penny sur 2 1 2 pence violet.



*Timbre fiscal, chiffre, POSTZEGEL en surcharge bleue (servant  
comme timbre-poste).*  
6 pence carmin.

*Timbre commémoratif de la poste à un penny, armes et paysage,  
dentelé.*  
1 penny rose.

**VICTORIA**

*Carte-lettre, genre en cours, carte gris bleu.*  
2 pence rose.

## LES ÉMISSIONS ANNUELLES

### *des Timbres de l'Amérique centrale*

M. Seebeck nous adresse la lettre suivante, que nous reproduisons sans changements :

NEW-YORK, 4 septembre 1895,

Monsieur,

Je ne suis pas indifférent aux attaques dont je suis l'objet comme fabricant, de ce que mes critiques trop zélés ont appelé des émissions de timbres SIEBECKIZED (1). Comme simple fabricant, je pourrais facilement me passer de faire aucune attention à ces attaques ; comme par le passé, tout ce que je ferai sera simplement d'adapter mes méthodes aux besoins et à la demande du marché. Mais je ne suis pas seulement fabricant ! Pen lant des années j'ai été timbrophile sincère et ardent, et je le suis encore. Longtemps avant que les cheveux gris eussent commencé à pousser sur mon crâne, je devins un dévot enthousiaste de la science timbrologique, et je suis resté tel. Et comme membre de votre *fraternité*, et parce que je désire garder le respect de mes co-philatélistes, je sens profondément l'injustice que l'on me fait. Je ne crois pas que les fausses accusations dont je suis l'objet soient inspirées par la malice ; elles sont plutôt le résultat d'un zèle exagéré et mal dirigé dans une croisade dont le but principal est louable, une croisade contre l'abus officiel des pouvoirs administratifs dans la poste.

Je sympathise de tout mon cœur avec cette croisade, en tant qu'elle se dirige contre les systèmes administratifs vicieux. Mais je proteste contre les animosités personnelles que l'on y a introduites et qui font choisir un seul graveur comme victime expiatoire et bon émissaire. Je proteste surtout contre l'emploi injuste, pour ne pas dire diffamatoire, de mon nom pour désigner tout ce qu'il y a de vil, et comme si j'étais responsable d'une manière personnelle et particulière des actes de tout gouvernement qui veut bien me confier ses travaux. N'est-il pas évident qu'une telle règle de responsabilité est fautive, injuste et forcée ?

Pendant des années j'ai fait des affaires avec les divers gouvernements dont la conduite paraît avoir évoqué dernièrement des critiques hostiles. Pendant toutes ces années le monde philatélique avait connaissance de ces affaires et les a reconnues ; personne ne semble avoir songé que mon acceptation de paiements en nature pour des services rendus comme graveur fût autre chose que prudent et juste. Tout d'un coup le courant de l'opinion paraît avoir changé. Bien ! Personne ne doute qu'une personne, ou même toute une classe de personnes, puisse sincèrement changer d'avis. Gladstone en Angleterre, Bismarck en Allemagne, Gambetta en France, Webster, Clay et Lincoln en Amérique sont autant d'exemples brillants de courage et de franchise, confessant qu'une expérience plus étendue les avait convaincus qu'ils s'étaient trompés avant, et les avait amenés à modifier leurs opinions antérieures. Et de même que j'honore les hommes que je viens de nommer, je respecte ces membres de notre fraternité, qui annoncent maintenant que leur approbation passée de ma manière de faire les affaires était une grande erreur. Mais pourquoi n'ai-je pas droit à la même considération que je veux bien leur accorder ? Pourquoi ne

(1) Pour faire un calembour en français, il faudrait dire SESBECKTISES.

reconnaîtraient-ils pas que si je me trompe en croyant que mes procédés sont bons, au moins je me trompe sincèrement ?

J'ai dit que, comme commerçant, et par nécessité, j'adapte mes méthodes aux changements du marché. Dans le cas actuel, comme timbrophile, je le ferai de bon cœur ; non pas que je sois encore convaincu que, comme fabricant, je suis responsable des abus gouvernementaux, ni que je crois que quelque combinaison de marchands soit jamais assez forte pour forcer la main des fonctionnaires. J'irai même plus loin ; je dirai que personnellement je crois que les accusations de mauvaise administration sont très exagérées. Mais en principe je suis d'accord avec l'esprit de la croisade inaugurée contre l'émission sans distinction des timbres spéculatifs. Et à part les mérites particuliers qui sont en jeu, je me réjouis de la position mâle que prend notre fraternité à l'égard de ce qu'elle considère juste et équitable. J'espère que le temps viendra où les gouvernements reconnaîtront qu'ils doivent quelque chose au monde philatélique, et je crois que la croisade actuelle contribuera à approcher ce *millennium* philatélique, quoique, en homme pratique, je ne doute pas que ce millénaire soit encore loin. Mais chacun de nous peut y travailler. Et moi aussi, je veux bien m'associer au mouvement, en cessant les contrats que mes co-philatélistes trouvent si répréhensibles, à condition que je puisse le faire honorablement et sans léser des droits acquis.

Mais il sera évident à toute personne raisonnable qu'il serait tout-à-fait inutile pour le but de notre croisade que je tâche de dénoncer mes contrats avec les divers gouvernements des Républiques de l'Amérique du Sud et du Centre, sans obtenir la certitude que ces gouvernements ne feront pas de contrats semblables avec mes concurrents. Mais, si, dans la poursuite de leur but élevé, mes co-philatélistes arrivent à se procurer de chacun de ces gouvernements une garantie que dans l'avenir il ne fera avec quelque société ou personne que ce soit, nul contrat d'un caractère semblable à celui de ceux auxquels on fait objection. Je suis tout disposé à annuler tous ces contrats répréhensibles que j'ai dans ce moment, à condition, naturellement, que les gouvernements respectifs consentent à cette annulation et me déchargent des obligations que j'ai assumées. Je ne me rends pas compte de quelle façon je pourrais démontrer plus efficacement ma sympathie pour la demande d'équité que l'on fait actuellement.

Dans l'intervalle, je souhaite que Dieu aide la croisade en faveur de la probité et de la loyauté en matière timbrologique. Seulement, que ce soit une croisade de principes, non d'animosités personnelles.

M. SEEBECK.

Cette lettre qui nous est parvenue toute traduite en français, a forcément quelques passages qui seraient plus clairs dans la langue de leur auteur ; ainsi nous supposons que le mot *fraternité* qui revient plusieurs fois, veut dire *corporation*, etc.

Devons-nous dire que nous n'avons aucune raison personnelle de discréditer M. Seebeck que nous ne connaissons pas et avec qui nous n'avons jamais été en relations ; mais dès l'origine de son contrat avec les républiques de l'Amérique Centrale, et à toute occasion encore, nous nous sommes élevé contre l'exploitation des collectionneurs qui fait la base de ses contrats.

Rappelons en deux mots les conventions de ces marchés qui portent bien le cachet américain et qui ont été suggérées, nous

avons tout lieu de le supposer, par M. Seebeck, agent de l'*Hamilton Banknote Company*, lequel doit avoir déjà sur la conscience les timbres de Bolivar 1879 à 1885 avec changements continuels de millésime, sur papier blanc et sur papier azuré et aussi les timbres de la république Dominicaine de 1880 avec et sans fond burelé.

Par des traités passés pour dix années, M. Seebeck s'est donc engagé avec les républiques de Nicaragua, Salvador, Honduras et Equateur à fournir à ces pays, tous les timbres-poste, timbres de service, timbres-télégraphe, enveloppes, bandes et cartes-poste qui leur seront utiles pour leur service, et ce gratuitement à la condition que les timbres, enveloppes et cartes seront par ses soins changés de types tous les ans et que le stock restant de chacune des années écoulées sera démonétisé et lui reviendra entièrement.

Les républiques indiquées faisaient ainsi l'économie de la fourniture des timbres qui imprimés en taille-douce, comme il est d'usage dans ces pays, représentent annuellement une somme importante.

M. Seebeck vend les timbres démonétisés aux collectionneurs, trouvant à cette combinaison, outre le prix de l'impression, un bénéfice considérable.

Du moins ce fut ainsi pour commencer, mais les demandes des amateurs déclinerent promptement d'année en année, en raison de l'agacement produit par ces kyrielles d'émissions continuelles.

Si M. Seebeck est disposé à rompre son contrat, c'est qu'il n'y trouve plus son compte et nous n'avons qu'à nous féliciter de ce résultat prévu et qui s'est malheureusement fait trop attendre.

---

## QUESTIONS

---



? On nous demande des renseignements sur la vignette reproduite ci-contre, utilisée par le bureau de l'Union Postale Universelle de Berne?

Voici à ce sujet la réponse que nous a adressée un obligeant correspondant :

Cette étiquette est apposée sur toutes les lettres de l'Office international de Berne. Elle a au centre une colombe messagère et autour dans deux cer-

cles, les légendes : *Bureau international — Union Postale Universelle*; impression en couleur avec relief blanc.

Il en existe de gommées et découpées à l'emporte-pièce qui forme autour une dentelure en pointes :

Rose sur blanc, dentelée.

Il en existe également frappées en relief et couleur à la patte d'enveloppes de divers formats, nous connaissons :

Rose sur blanc.

Rose sur bulle chamois.

? *Pourriez-vous me dire dans le Collectionneur si tous les timbres d'Italie émis depuis 1863 ont été filigranés?*

Tous les timbres émis depuis 1863 en Italie ont été filigranés. Le filigrane consiste en une couronne royale de 14 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de large sur 8 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de haut; ce filigrane n'est pas toujours facile à voir et se trouve quelquefois à cheval sur deux timbres. On connaît quelques timbres de 1863 à 1877 (n<sup>os</sup> 51, 52, 56, 90 et 91 de notre catalogue) avec filigrane renversé.

A. M.

? *Je possède un timbre de taxe des Colonies françaises noir non dentelé de 1884 avec une surcharge noire formée du gros chiffre 20 et du mot CENTS. Pourriez-vous me dire ce qu'est ce timbre que je ne trouve catalogué nulle part?*

Ce timbre taxe surchargé est un timbre fiscal provisoire de Cochinchine, pour « *droits de gresse* ». Manquant de vignettes spéciales, l'administration utilisa en 1887 et 1888 des timbres-taxes coloniaux que l'on surchargea. Il existe à notre connaissance les timbres suivants :

Surcharge 1 FRANC sur 20, 30, 40 et 60 c. noir.

» 20 CENTS sur 5, 10, 15 et 30 c. noir.

A. M.

? *Existe-t-il des bureaux de poste français ou étrangers à Pékin?*

Il n'y a à Pékin que deux agences postales étrangères :

1<sup>o</sup> Le bureau de poste des Douanes (*Customs*).

2<sup>o</sup> Le bureau de la Légation de Russie.

Dans le premier de ces bureaux les lettres et correspondances sont affranchies avec les timbres de Chine; dans l'autre avec des timbres de Russie ordinaires, non surchargés.

Le bureau de la Douane expédie les correspondances qui lui sont confiées, à Tientsin et à Shanghai, et là il les remet aux différentes postes étrangères de France, de Russie, d'Allemagne, des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

La distance qui sépare Pékin de Tientsin est d'environ 100 kilomètres; ces deux villes se trouvent dans le voisinage de la rivière Pei-Ho qui les met en communication.

Tientsin est en quelque sorte le port de la capitale de l'empire chinois et reçoit tous les approvisionnements destinés à Pékin. La poste entre ces deux villes se fait soit par courriers soit par des jonques qui suivent le cours du Pei-Ho.

De Tientsin à Shanghai la distance est d'environ 1400 kilomètres et est franchie par les paquebots-poste des puissances européennes. Les correspondances quittant ainsi Pékin à destination de Tientsin ou de Shanghai sont affranchies de timbres chinois émis par la direction des Douanes (département des postes) depuis 1878.

Trois émissions de ces timbres ont eu lieu successivement en 1878, en 1885 et en 1894. La Chine ne faisant pas encore partie de l'Union postale universelle, ces timbres affranchissent les lettres de Pékin à Tientsin ou

à Shanghai, où un nouvel affranchissement est nécessaire pour les pays étrangers. Ces timbres chinois sont oblitérés au moyen d'un cachet ovale



noir, bleu ou rouge, à caractères chinois; quelquefois au moyen d'un cachet à date rond, bleu ou noir portant le nom de la ville et la mention Customs (*Douanes*). C'est ainsi que nous avons trouvé dans nos provisions de timbres, les cachets à date ronds : CUSTOMS, CHIN-KIANG et la date, CUSTOMS, KEW-KIANG, et la date.

Quant au bureau russe de Pékin il expédie des courriers en Europe par Kiachta et Irkoutsk. La distance de Pékin à Irkoutsk est d'environ 1.800 kilomètres et est franchie par des courriers.

Les timbres russes ayant servi ainsi à la poste de Pékin sont oblitérés d'un cachet portant en caractères russes le mot PÉKIN. C'est le seul moyen que l'on ait de les distinguer, car ils ne portent aucune surcharge.

Il n'y a en Chine qu'un seul bureau de poste français : celui de Shanghai. Le bureau de Tientsin est une agence (pour la réception et l'envoi des correspondances et la vente des timbres) dépendant du consulat.

Les timbres employés ont été ceux de France sans surcharge jusqu'en 1894.

Le bureau de Shanghai créé en 1862 a oblitéré successivement les timbres français avec le timbre losange de points ayant au centre le n° 5104, avec le timbre rond à date SHANG-HAI-CHINE, enfin avec le timbre rond à date SHANG-HAI. Le bureau de Tientsin, créé en 1889, n'a oblitéré qu'avec un cachet rond à date TIEN-TSIN.



Depuis 1895 les timbres français émis par ces deux bureaux sont surchargés du mot CHINE.

? *Timbres faux ayant servi à l'affranchissement de la correspondance.*

« Vous avez décrit dans le n° 177 du *Collectionneur* quelques-uns de ces timbres. Permettez-moi de vous en signaler d'autres qui sont moins connus que ceux que vous citez :

Les timbres de Lombardie-Vénétie de 1850; 15 c. rouge, 30 c. brun; 45 c. bleu (n° 4, 5 et 6 de votre catalogue); le timbre italien de 1853 bleu 15 c. (n° 44 de votre catalogue); les timbres des États et de l'Église 5 b. rose et 8 b. blanc (n° 12 et 16 de votre catalogue).

Le bulletin du ministère autrichien des finances n° 53 du 13 mars 1854, publie au sujet des timbres faux de Lombardie une ordonnance dont j'ai le texte sous les yeux et qui assimile la falsification des timbres-poste à celle des billets de banque.

G. B. CRESTO. Milan.

? *Je voudrais bien savoir si l'assemblage de trois timbres que je vous soumetts et qui a été trouvé sur une lettre venant du Chili et ayant servi à son affranchissement, est un fait connu.*

J. M. à Dijon.



(Les timbres soumis sont le 5 centavos rouge du Chili de 1867, les timbres de France de 20 centimes bleu de 1852, et 80 centimes rose de 1866-70, oblitérés sur le même fragment de lettre par le cachet chilien de l'époque, formé de gros rayons noirs).

Ce fait se rencontre fréquemment pour divers pays de l'Amérique du Sud et notamment pour le Chili, l'Uruguay et l'Argentine. Le service postal a été fait presque exclusivement à cette époque (1867-70) par des compagnies de navigation françaises ou anglaises. Les lettres étaient munies pour l'affranchissement à l'intérieur du pays expéditeur, d'un timbre local; pour la circulation entre le port chilien ou argentin et la France et l'Angleterre, de timbres de ces pays. C'est ainsi que le fragment de lettre soumis porte un timbre chilien qui a permis à la lettre d'atteindre le port de Valparaiso où touchaient à cette époque les paquebots français; les timbres français représentent l'affranchissement entre Valparaiso et Bordeaux ou le Havre. Cet état de choses a cessé avec l'établissement de l'Union Postale Universelle.

A. M.

? *Je possède une lettre oblitérée, affranchie d'un timbre français de 25 centimes noir sur rose, sans surcharge, venant de l'Indo-Chine et adressée à Paris. J'ai été surpris de ce fait, car l'Indo-Chine possède des timbres. Pourriez-vous expliquer dans votre journal la cause de l'emploi de ce timbre?*

La lettre que vous avez en votre possession a été mise à la poste à bord d'un paquebot poste français. Les lettres mises dans les boîtes aux lettres des paquebots postes français, soit à l'étranger, soit aux colonies, doivent être affranchies au moyen de timbres-poste français.

C'est ainsi que nous avons sous les yeux des timbres-poste français venus de nos colonies, Madagascar, Réunion, Indo-Chine; ils sont oblitérés avec les cachets à date des paquebots français; d'autres viennent de l'Uruguay, du Venezuela, du Chili et portent les oblitérations bleues des bureaux des paquebots; par exemple: pour l'Uruguay: LIGNE J. PAQ. UR. n° 5, à la date, etc.

A. M.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJA CATALOGUÉS

—0—

Neufs. Oblit

### AÇORES

1893. *Carte, effigie de don Carlos.*  
18 c. 30 et 30 r. bleu... 1<sup>f</sup> » » »

### EGYPTE

1866. *Ornements et inscriptions arabes.*



4. 1 piastre lilas.... » » » 75

1884. *Timbre-taxe, chiffre.*  
55. 2 mill. vert..... » 30 » »

### ÉTATS-UNIS

1893. *Quatrieme centenaire de Colomb.*

364. 6 c. violet..... » 75 » 60

### GUATEMALA

1890. *Bande, chiffre.*  
52. 2 c. brun rouge... E » 40 » 30

### HÉLIGOLAND

1878. *Bandes, armes.*  
22. 3 pf. vert..... E » 60 » »  
23. 5 » rouge brun.. E » 75 » »  
24. 10 » bleu..... E 1<sup>f</sup> 25 » »

### HONGRIE

1868. *Timbre-taxe, chiffre.*  
2. 2 kr. brun..... » 60 » 25

### PERSE

1888. *Enveloppes, lion et soleil avec surcharge noire.*

69. 6 ch. carmin  
70. 12 » lilas  
La série des deux enveloppes entières..... » » 3<sup>f</sup> »

### TASMANIE

1892. *Bandes, effigie de Victoria.*  
48. 1/2 p. rouge

49. 1 » rouge  
50. 2 » vert  
La série des trois bandes 1<sup>f</sup> 25 » »

## PRIX-COURANT DES NOUVEAUTÉS

Neufs. Oblit.

Angra, *carte, effigie de don Carlos*  
20 et 20 r. violet..... » 75 » »

Idem, *carte-lettre, idem.*  
50 reis bleu..... » 75 » »

Espagne, *Timbre pour députés.*  
15 jaune..... 1<sup>f</sup> » » 50

Guatemala, *enveloppes, cor-de-chasse avec surcharge.*

2 c. sur 5 c. bleu  
6 » sur 5 » bleu  
La série des deux enveloppes entières..... » » 1<sup>f</sup> 25

Idem, *carte, armes et vignette.*  
1 c. brun..... » » » 15

Italie, *timbre-taxe, chiffre.*  
20 c. jaune et carmin. » » » 10

Transvaal, *types divers avec surcharge.*

1/2 p. sur 1 sh. vert.. » 50 » »  
1 d. sur 2 1/2 p. violet 1<sup>f</sup> » » »

Idem, *timbre commémoratif.*  
1 p. rose..... » 40 » »

Victoria, *timbres-taxe, chiffre.*



5 p. vert et carmin.. 1<sup>f</sup> 50 » »  
6 » vert et carmin.. 2<sup>f</sup> » » »  
10 » vert et carmin.. 2<sup>f</sup> 75 » »  
1 sh. vert et carmin.. 3<sup>f</sup> 50 » »  
2 » vert et carmin.. 6<sup>f</sup> » » »  
5 » vert et carmin.. 15<sup>f</sup> » » »

PETITES

## COLLECTIONS D'OCCASION

Sous ce titre, nous vendons les collections rachetées à des amateurs. Les timbres **AUTHENTIQUES** sont seuls comptés, les faux — il s'en trouve malheureusement trop souvent — sont arrachés ou marqués d'un grand F en bleu.

Les albums sont rarement en très bon état. A nombre égal, les prix varient suivant l'ancienneté, la rareté et la bonne conservation des timbres.

L'achat d'une collection d'occasion est de *beaucoup* le moyen le plus économique de commencer une collection.

**N° 304.** — Album contenant environ 690 timbres, savoir :

Allemagne 4 t., Prusse 12 t., Hanovre 3 t., Saxe 11 t., Hambourg 11 t., Bade 10 t., Bavière 11 t., Hongrie 7 t., Suisse 25 t., Pays-Bas 14 t., France 36 t., Italie 34 t., Eglise 8 t., Espagne 50 t., Portugal 13 t., Danemark 20 t., Norvège 15 t., Russie 12 t., Chine 2 t., Cap 3 t., Etats-Unis 15 t., Salvador 2 t., Nicaragua 2 t., Jamaïque 3 t., Guyane 4 t., Brésil 10 t., Argentine 14 t., Pérou 8 t., Chili 6 t., Nouvelle-Zélande 3 t., Victoria 8 t.

Prix : **40 fr.** (port 0 fr. 85).

**N° 305.** — Cahier contenant environ 848 timbres en bon état, savoir :

France 68 t., Colonies 29 t., Tunisie 5 t., Grande-Bretagne 40 t., Luxembourg 8 t., Belgique 30 t., Pays-Bas 26 t., Espagne 34 t., Portugal 27 t., Italie 26 t., Roumanie 11 t., Suisse 26 t., Suède 12 t., Danemark 8 t., Grèce 19 t., Etats-Unis 36 t., Canada 8 t., Nicaragua 6 t., Haïti 4 t., Antilles Esp. 12 t., Jamaïque, Colombie 11 t., Chili 13 t., Brésil 26 t., Argentine 30 t., Japon 15 t., Siam 3 t., Ceylan 4 t., Egypte 7 t., Cap 5 t., Australie Occ. 4 t., Victoria 6 t., Bornéo 3 t.

Prix : **45 fr.** (port 0 fr. 85).

**N° 306.** — Album illustré contenant environ 549 timbres en bon état, savoir :

France 32 t., G<sup>de</sup> Bretagne 29 t., Suède 4 t., Norvège 8 t., Saxe 4 t., Allemagne Emp. 15 t., Bade 4 t., Autriche 18 t., Suisse 21 t., Pays-Bas 11 t., Belgique 19 t., Luxembourg 8 t., Espagne 47 t., Portugal 14 t., Russie 13 t., Finlande 6 t., Bulgarie 8 t., Grèce 14 t., Egypte 10 t., Cap 4 t., Sirmoor 2 t., Siam 3 t., Japon 4 t., Victoria 5 t., E.-Unis 16 t., Mexique 6 t., Colonies fr. 5 t., Brésil 14 t., Equateur 7 t., Argentine 15 t., etc.

Prix : **25 fr.** (port 0 fr. 85).

**N° 309.** — Album universel, 4<sup>e</sup> édition, contenant environ 790 timbres, savoir :

G<sup>de</sup> Bretagne 30 t., Suède 17 t., Norvège 8 t., Prusse 7 t., Bade 5 t., Bavière 8 t., Allemagne Emp. 10 t., Autriche 16 t., Hongrie 13 t., France 39 t., Espagne 28 t., Italie 30 t., Malte 3 t., Russie 12 t., Roumanie 11 t., Turquie 10 t., Levant 5 t., Egypte 6 t., Côte d'Or 2 t., Lagos 2 t., Cap 4 t., Orange 3 t., Transvaal 3 t., Perse 6 t., Indes Angl. 8 t., Siam 3 t., Victoria 7 t., Queensland 4 t., Hawaï 3 t., Canada 11 t., Etats-Unis 35 t., Mexique 16 t., Haïti 5 t., Jamaïque 3 t., Antigua 2 t., Barbade 3 t., Guatemala 4 t., Nicaragua 5 t., Vénézuéla 7 t., Brésil 11 t., Pérou 7 t., Argentine 20 t., Uruguay 9 t., etc.

Prix : **40 fr.** (port 0 fr. 85).

**N° 313.** — Album contenant environ 920 timbres en bon état, savoir :

Allemagne Empire 23 t., Prusse 15 t., Bade 15 t., Bavière 20 t., Wurtemberg 22 t., Pays-Bas 25 t., Belgique 26 t., Luxembourg 26 t., Suisse 45 t., Autriche 29 t., Hongrie 14 t., Levant Autrichien 29 t., Italie 33 t., Eglise 5 t., France 45 t., Espagne 33 t., Portugal 18 t., G<sup>de</sup> Bretagne 50 t., Hëlîgoland 11 t.,

Danemark 16 t., Suède 29 t., Finlande 9 t., Russie 18 t., Roumanie 19 t., Servie 8 t., Bulgarie 12 t., Japon 8 t., Indes Néerl. 8 t., Malacca 7 t., Egypte 7 t., Transvaal 7 t., Orange 5 t., Canada 9 t., E.-Unis 44 t., Guatemala 8 t., Jamaïque 4 t., Grenade 4 t., Surinam 6 t., Brésil 17 t., Argentine 12 t., Chili 9 t., Victoria 9 t., N<sup>o</sup>-Zélande 7 t.

Prix : 50 fr. (port 0 fr. 85).

N<sup>o</sup> 314. — Cahier contenant environ 926 timbres en bon état, savoir :

Açores 2 t., Allemagne 24 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 28 t., Argentine 14 t., Australie Sud 3 t., Occid. 3 t., Autriche 31 t., Bavière 9 t., Barbade 3 t., Belgique 26 t., Brésil 30 t., Cap 7 t., Chili 8 t., Costa-Rica 8 t., Danemark 16 t., Eglise 5 t., Equateur 5 t., Espagne 40 t., E.-Unis 38 t., Finlande 8 t., France 67 t., Grèce 15 t., Haïti 7 t., Pays-Bas 18 t., Hongrie 10 t., Indes Angl. 10 t., Jamaïque 8 t., Italie 33 t., Japon 19 t., Luxembourg 9 t., Maurice 7 t., Mexique 9 t., N<sup>o</sup>-G. du Sud 8 t., Norvège 13 t., N<sup>o</sup>-Zélande 11 t., Portugal 19 t., Reunion 6 t., Russie 17 t., Roumanie 15 t., St-Vincent 2 t., Serbie 5 t., Suède 19 t., Suisse 28 t., Tunisie 6 t., Uruguay 12 t., Victoria 10 t., etc.

Prix : 45 fr. (port 0 fr. 85).

N<sup>o</sup> 319. — Album contenant environ 1.180 timbres en bon état, savoir :

France 76 t., Belgique 33 t., Suisse 39 t., Italie 34 t., Autriche 32 t., Bosnie 3 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 41 t., Russie 20 t., Bulgarie 19 t., Roumanie 31 t., Espagne 62 t., Grèce 27 t., Bavière 22 t., Prusse 14 t., Allemagne Emp. 36 t., Turquie 15 t., Haïti 5 t., Terre-Neuve 4 t., Guatemala 5 t., Jamaïque 7 t., E.-Unis 34 t., Mexique 12 t., Canada 7 t., Chili

13 t., Pérou 11 t., Argentine 31 t., Brésil 31 t., Vénézuéla 13 t., Australie Occ. 5 t., Victoria 13 t., Indes Néerl. 6 t., Japon 14 t., Indes Portug. 7 t., Siam 5 t., Orange 2 t., Cap 6 t., Maurice 6 t., Egypte 16 t.

Prix : 50 fr. (port 1 fr. 05).

N<sup>o</sup> 320. — Petit album contenant environ 330 timbres en bon état, savoir :

Allemagne 16 t., Argentine 10 t., Autriche 10 t., Belgique 15 t., Brésil 8 t., Canada 6 t., Chili 5 t., Egypte 8 t., Espagne 11 t., E.-Unis 22 t., France 34 t., Guatemala 5 t., Japon 6 t., Pays-Bas 14 t., Siam. Terre-Neuve 1 t., Tunisie 2 t., Vénézuéla.

Prix : 10 fr. (port 0 fr. 50).

N<sup>o</sup> 321. — Album-catalogue contenant environ 540 timbres très propres, savoir :

Suède 16 t., Danemark 8 t., Allemagne 22 t., Wurtemberg 6 t., Bavière 8 t., Autriche-Hongrie 33 t., Suisse 17 t., Pays-Bas 17 t., France 52 t., Espagne 31 t., Portugal 10 t., Italie 30 t., Russie 13 t., Roumanie 9 t., Egypte-Suez 9 t., Hong-Kong 2 t., Japon 10 t., Indes Néerl. 4 t., Victoria 4 t., Canada 5 t., E.-Unis 19 t., Mexique 8 t., Costa-Rica 3 t., Vénézuéla 5 t., Brésil 15 t., Chili 8 t.

Prix : 20 fr. (port 0 fr. 85).

N<sup>o</sup> 324. — Album universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume contenant 960 timbres. Le tout en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 36 t., Suède 34 t., Norvège 13 t., Danemark 14 t., Bade 3 t., Wurtemberg 7 t., Bavière 13 t., Allemagne Emp. 21 t., Suisse 58 t., Belgique 23 t., France 94 t., Italie 23 t., Bosnie 4 t., Serbie 6 t., Roumanie 28 t., Egypte 11 t., Cap

6 t., Indes Angl. 16 t., Siam 4 t., Japon 12 t., Tasmanie 3 t., Hawaï 4 t., Canada 6 t., Mexique 9 t., Guatemala 5 t., Brésil 9 t., Chili 7 t., Argentine 8 t.

Prix 40 fr. (port 0 fr. 85).

N° 325. — Cahier contenant environ 1050 timbres, savoir :

Allemagne 40 t., Autriche 22 t., Argentine 18 t., Australie 4 t., Bade 8 t., Bahamas 2 t., Bavière 23 t., Belgique 31 t., Brésil 25 t., Bulgarie 6 t., Canada 6 t., Ceylan 5 t., Chili 11 t., Costa-Rica 5 t., Colombie 16 t., Colonies fr. 10 t., Cuba 8 t., Danemark 17 t., Egypte 20 t., Espagne 53 t., E.-Unis 27 t., France 75 t., Grèce 16 t., Haïti 2 t., Héli-goland 11 t., Italie 35 t., Jamaïque 7 t., Japon 7 t., Maurice 7 t., Mexique 7 t., Pays-Bas 29 t., Portugal 19 t., Serbie 4 t., Suède 27 t., Victoria 9 t., Wurtemberg 10 t., etc.

Prix : 45 fr. (port 0 fr. 85).

N° 326. — Album illustré contenant environ 455 timbres en bon état, savoir :

France 60 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 24 t., Suède 20 t., Danemark 8 t., Wurtemberg 6 t., Bavière 13 t., Hongrie 34 t., Pays-Bas 13 t., Belgique 22 t., Luxembourg 10 t., Espagne 15 t., Portugal 23 t., Italie 17 t., Grèce 5 t., Egypte 6 t., Japon 7 t., Queensland 3 t., Canada 5 t., E.-Unis 25 t., Haïti 2 t., Guatemala 2 t., Chili 4 t., Argentine 16 t.

Prix : 16 fr. (port 0 fr. 85).

N° 328. — Album contenant environ 749 timbres dont quelques-uns en mauvais état :

France 39 t., Bavière 20 t., Belgique 22 t., Danemark 12 t., Espagne 31 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 37 t., Grèce 11 t., Héli-goland 8 t., Italie 26 t., Luxembourg 9 t., Malte 2 t., Norvège 8 t., Pays-Bas 16 t., Portugal 10 t., Rou-

manie 18 t., Russie 15 t., Suède 20 t., Suisse 23 t., Turquie 7 t., Japon 12 t., Perse 6 t., Siam 2 t., Cap 5 t., Egypte 12 t., Argentine 7 t., Brésil 22 t., Canada 9 t., Chili 10 t., E.-Unis 22 t., Guatemala 8 t., Jamaïque 3 t., Mexique 10 t., Nouvelle-Zélande 7 t.

Prix : 25 fr. (port 0 fr. 85).

N° 329. — Album Universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volume, 7<sup>e</sup> édition contenant environ 1130 timbres en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 43 t., Suède 36 t., Wurtemberg 14 t., Bavière 16 t., Allemagne Emp 37 t., Suisse 46 t., Belgique 30 t., France 80 t., Espagne 61 t., Eglise 11 t., Finlande 10 t., Bosnie 6 t., Grèce 15 t., Egypte 15 t., Cap 6 t., Perse 3 t., Indes Angl. 12 t., Japon 19 t., Australie Occ. 7 t., Hawaï 2 t., Terre-Neuve 4 t., Canada 12 t., E.-Unis 19 t., Jamaïque 4 t., Colonies fr. 83 t., Vénézuéla 6 t., Brésil 14 t., Argentine 19 t., etc.

Prix : 50 fr. (port 0 fr. 85).

N° 330. — Cahier contenant environ 447 timbres en bon état :

Allemagne 26 t., Bade 10 t., Belgique 20 t., Brésil 14 t., Ceylan 2 t., Chili 2 t., Colonies fr. 8 t., Danemark 5 t., Egypte 10 t., Espagne 22 t., E.-Unis 19 t., France 44 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 20 t., Grèce 6 t., Indes Angl. 12 t., Italie 23 t., Norvège 6 t., Nouv.-G. du Sud 4 t., Pays-Bas 8 t., Portugal 8 t., Prusse 13 t., Saxe 7 t., Suisse 21 t., Toscane 1 t., Wurtemberg 6 t.

Prix ; 30 fr. (port 0 fr. 85).

N° 333. — Album contenant environ 1720 timbres en bon état, savoir :

France 90 t., Colonies fr. 18 t., Bavière 31 t., Belgique 57 t., Bosnie

5 t., Danemark 23 t., Espagne 93 t., Eglise 22 t., Finlande 7 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 49 t., Hambourg 7 t., Hëlîgoland 8 t., Italie 51 t., Lombardo 8 t., Luxembourg 22 t., Malte 3 t., Norvège 19 t., Pays-Bas 30 t., Portugal 42 t., Prusse 19 t., Russie 24 t., Bulgarie 7 t., Saxe 9 t., Suède 30 t., Hong-Kong 8 t., Japon 19 t., Siam 4 t., Cap de B<sup>re</sup> Esp. 6 t., Egypte 27 t., Maurice 11 t., Argentine 20 t., Brésil 34 t., Canada 13 t., Chili 20 t., E.-Unis 58 t., Grenade 3 t., Guatemala 7 t., Haïti 7 t., Mexique 28 t., Pérou 13 t., Terre-Neuve 5 t., Australie Occ. 4 t., Victoria 20 t., etc.

Prix : 75 fr. (port 0 fr. 85).

N<sup>o</sup> 324. — Cahier contenant environ 1415 timbres en bon état, savoir :

Japon 20 t., Egypte 24 t., Grèce 31 t., Bosnie 7 t., Roumanie 34 t., Brésil 41 t., Espagne 95 t., Belgique 70 t., Bavière 47 t., Autriche

70 t., France 113 t., Colonies fr. 47 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 70 t., Italie 89 t., Suède 48 t., Suisse 66 t., Pays-Bas 48 t., Mexique 36 t., Chili 28 t., Canada 18 t., Argentine 52 t., E.-Unis 51 t., etc.

Prix : 60 fr. (port 0 fr. 85).

N<sup>o</sup> 335. — Album contenant environ 1354 timbres dont quelques-uns en mauvais état :

France 78 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 51 t., Autriche 36 t., Hongrie 24 t., Suisse 37 t., Pays-Bas 27 t., Belgique 41 t., Portugal 24 t., Italie 30 t., Finlande 8 t., Bulgarie 10 t., Roumanie 30 t., Egypte 14 t., Cap de B<sup>re</sup> Esp. 5 t., Japon 18 t., Bornéo 5 t., Hawaï 8 t., E.-Unis 51 t., Mexique 35 t., Haïti 11 t., Salvador 17 t., Guatemala 16 t., Vénézuëla 17 t., Brésil 31 t., Chili 13 t., Argentine 48 t., etc.

Prix : 55 fr. (port 0 fr. 85).

VIENT DE PARAITRE :

PETITES CARTES GÉOGRAPHIQUES  
DE  
L'AFRIQUE ORIENTALE

ET DE

L'AFRIQUE OCCIDENTALE

*dressées d'après les documents les plus récents et gravées spécialement pour*

L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Ces cartes sont suite à celles déjà connues des *Indes Anglaises* et de l'*Afrique du Sud*.

Elles complètent ce dernier continent. Un trait rouge souligne les pays qui emploient des timbres-poste particuliers.

Prix des 2 cartes, prêtes à être placées dans l'*Album Universel*, avec ou sans onglets perforés, ensemble : **fr. 75, franco.**

Le gérant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique, 17, rue des Martyrs. — Paris.



LE COLLECTIONNEUR

DE

# TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

ABONNEMENTS : Un an, 1 franc 50 c., pour tous les pays faisant partie de l'Union postale. Les abonnements partent du mois de janvier; ils donnent droit, en décembre, au CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (*prime gratuite*).

Adresser les demandes et communications à

## ARTHUR MAURY

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

**Avis.** — Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 25 centimes en timbres-poste.

EN VENTE

## FEUILLES MOBILES

avec petit quadrillé imprimé très légèrement en grisé, ce qui permet de placer les timbres avec symétrie sans le secours de règles.

1°. Type de l'**album universel**, oblong, 28 × 21 centimètres. Impression *noire*; pour 50 feuilles : **3 fr.** (port 0 50).

Les mêmes avec onglets en *toile perforée* **5 fr.** (port 0 50).

2°. Type du grand album à feuilles mobiles, en hauteur, 33 × 25 centimètres, encadrées d'une grecque, onglets *en toile perforée*. Impression *bleue seulement*; par 25 feuilles : **2 fr.** (port 0 50 c.).

EN PRÉPARATION

# Albums pour cartes-poste et enveloppes entières

---

Albums dont les feuillets sont munis transversalement de bandelettes en partie collées, où les cartes et les enveloppes peuvent être disposées facilement et bien maintenues *sans être collées*.

Par ce système on peut organiser sa collection à sa guise, la modifier et l'agrandir sans perdre les feuillets déjà employés.

L'aspect d'une Collection ainsi classée est fort attrayant.

Les bandelettes ne se voient plus, une fois la page garnie. Quand nous aurons dit que, sauf l'adjonction des bandelettes, ces feuillets sont les mêmes :

1<sup>o</sup> Que ceux de l'*Album Universel* (oblong, 28 centimètres sur 21).

2<sup>o</sup> Que nos feuilles à encadrement grec (en hauteur 33 centimètres sur 25),

On comprendra combien il sera commode d'ajouter aux Collections des timbres déjà classées dans l'un de ces deux albums, des séries de cartes et d'enveloppes entières.

Jusqu'à présent ces dernières étaient fort embarrassantes et un grand nombre d'amateurs, renonçant à les coller, se contentaient de les conserver dans des boîtes.

Le collectionneur qui ne possède qu'un nombre restreint de cartes et d'enveloppes entières pourra les classer sur les nouveaux feuillets et les mettre à la suite des timbres des pays correspondants dans les albums à reliure mobile.

Aucun nom de pays n'est inscrit sur ces feuillets. Les titres et les dates que nous vendons en série seront collés par l'amateur à sa guise.

Nos feuillets sont en fabrication, leur prix n'a pu encore être fixé, mais il sera très modéré.

Dès à présent nous pouvons envoyer des échantillons des deux sortes de feuillets avec titres et dates ainsi qu'une douzaine de cartes de fantaisie mises en place pour montrer la simplicité du système et son bon effet.

*Échantillons franco. . . . . 50 centimes.*

---

*Paraîtra prochainement*

CATALOGUE DESCRIPTIF

DES

**CARTES - POSTE**

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

---

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les timbres-poste français. — Timbres faux. — Timbres rares. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

---

## PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

---

**LE NOUVEAU TIMBRE-POSTE FRANÇAIS. — MADAGASCAR. — VASCO DE GAMA. — LES ITALIENS ET L'ABYSSINIE.**

Que devient, nous a-t-on demandé plusieurs fois, le projet du nouveau timbre français? Il paraît qu'il est en bonne voie, seulement les dessins de M. Grasset sont entourés d'un mystère complet. Lorsqu'on sut, il a trois mois déjà, que le Ministre du Commerce et des Postes avait confié à M. Grasset ce travail délicat, ce fut chez l'artiste un assaut de reporters. Le lendemain, on lut dans deux journaux puis dans dix, puis dans cent, que le nouveau timbre-poste représenterait une femme personnifiant la Paix armée.

L'artiste n'était pas encore fixé sur ce qu'il allait crayonner, que son croquis imaginaire était porté aux nues par les uns, et vertement critiqué par les autres; il ne prit pas le parti d'en rire, mais il fila à la campagne afin d'y chercher tranquillement l'inspiration.

Nous avons souhaité que la vue d'un beau coq, hardi et fier, chantant clair, dressé sur ses ergots éperonnés, et la crête en bonnet phrygien, lui rappelle que cet oiseau décoratif était et est plus que jamais l'emblème de la France.

Emblème parfait de notre démocratie au sang guerrier.

On se cassera bien inutilement la tête à inventer d'autres symboles. Nous avons déjà dit cela, mais il faut répéter les bonnes choses.

La mort de M. Pasteur nous ramène à l'idée plusieurs fois émise d'honorer les grands citoyens qui sont la gloire de la France, en mettant leur effigie sur les timbres.

M. Pasteur a eu l'intuition d'une science nouvelle; analysant les ferments et les êtres intimes et virulents qui s'y développent par milliards, il les a étudiés, classés, puis par un trait de génie les a *cultivés* et atténués, on pourrait dire domestiqués afin d'en faire des vaccins qui enrayent les plus horribles maladies.

Sa méthode continuée par ses élèves de tous pays fait des progrès incessants. M. Pasteur est donc vénéré dans tout le monde civilisé et bien digne de figurer dans le Panthéon populaire des timbres-poste.

Notre drapeau flotte sur Tananarive. Gloire à nos braves soldats dont nous avons tous suivi avec une poignante émotion la marche aventureuse. Combien sont morts à la peine, combien sont malades pour longtemps.

Les Hovas comptaient bien pour les défendre sur la fièvre, les marais et les montagnes abruptes; et trop longtemps ils ont pu se moquer de nous, comme ils se moquaient des Anglais, tout en paraissant les favoriser afin d'établir un jeu de bascule.

Aujourd'hui, la France est maîtresse absolue de cette grande île qui lui était contestée malgré ses droits anciens et ses traités; cela a coûté cher, il n'est que trop vrai, mais on n'a rien pour rien. Madagascar pacifiée, assainie, douée de routes, sera un jour une merveilleuse colonie et une position stratégique qui n'aura d'équivalente sur le globe que celle de l'Angleterre et du Japon, et l'on sait le parti que ces deux pays tirent de leur situation d'insulaires.

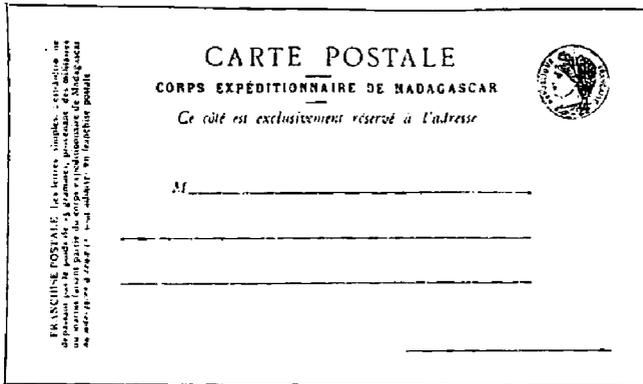
Quels vont être les timbres de Madagascar?

Cela dépendra du régime politique qui sera attribué à cette conquête. Il est probable que le protectorat sera choisi vu les excellents résultats obtenus à Tunis. Alors, verrons-nous des timbres à l'effigie de la reine Ranavalô? espérons que non et que des armoiries ou des emblèmes du pays suffiront.

Il y a à Madagascar une faune et une flore particulières, ce qui permettrait de reproduire sur les timbres non plus des éléphants, des lions et des tigres, qui n'existent pas dans cette île, mais des animaux bizarres comme les lémuriens, les zébus, les chiens sauvages, les caméléons, etc., Comme on pourrait faire une jolie série de timbres-poste qui auraient un légitime succès et seraient

une petite et première rentrée des frais considérables de l'expédition.

Nous avons parlé déjà des cartes pour la franchise postale des militaires français qui ont pris part à la campagne. Ces cartes, qui ont été faites d'après nos indications, sont œuvre particulière; elles ont été envoyées au corps expéditionnaire par l'intermédiaire



de la *Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer* qui a adressé au donataire la lettre suivante :

Monsieur.

D'après votre réponse qui affecte aux valides comme aux malades le partage de vos vingt mille cartes simples et doubles, je compte faire l'envoi au général Duchesne lui-même... j'aurai sans doute avis des services rendus et je ne manquerai pas de vous en informer.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance, etc.

*Le secrétaire général,*  
Colonel ROBERT.

Il nous a été communiqué quelques-unes de ces cartes expédiées par la poste, de Madagascar ; mais plusieurs officiers nous ont écrit de là-bas qu'ils n'avaient pas été compris dans la distribution. Il se peut que le plus gros du paquet attende dans quelque coin sa destination et nous engageons ceux de nos lecteurs qui sont en ce moment à Madagascar de réclamer et de faire réclamer auprès du général Duchesne des cartes de franchise afin que les soldats en fassent l'expérience et qu'à la prochaine occasion de telles cartes, reconnues utiles, soient fabriquées par l'Etat et tenues à leur disposition par la poste militaire.

Au plus mauvais moment de la campagne, alors que n'apparaissaient que le désordre et les fautes de l'administration, le *Figaro* publia un dessin de l'orain bien cruel, selon l'habitude de cet artiste : c'était dans un hôpital militaire encombré de malades,

le major disait aux infirmiers : « Donnez à ces hommes tout ce qu'ils demanderont, sauf ce qu'il faut pour écrire. »

Mais ce cauchemar est passé, bien portants et malades peuvent à loisir, en attendant le retour, écrire en France et nous demandons qu'on leur en facilite les moyens.

..

Nous tâcherons de ne plus reparler des timbres *antoninos*, disons seulement aux collectionneurs qui tiennent absolument à s'en procurer, d'acheter ceux des Açores qui sont les mêmes à la surcharge près et sur lesquels on n'a pas encore spéculé. Plusieurs personnes auxquelles nous avons donné ce conseil n'y avaient pas pensé.

Si invraisemblable que cela paraisse, une nouvelle série portugaise commémorative est bel et bien à l'étude ; ces timbres seront en l'honneur de Vasco de Gama abordant aux Indes, ils auront du succès, nous écrit-on, attendu qu'ils seront gravés par des *procédés artistiques*.

L'émission aura lieu l'année prochaine, or les dictionnaires que nous avons consultés disent que Vasco de Gama fut chargé en 1497 par le roi Emmanuel de chercher une route vers l'Inde en doublant le cap de Bonne-Espérance qu'avait déjà découvert Barthélemy Diaz ; il réussit pleinement, doubla le Cap en décembre 1497 et jeta l'ancre devant Calicut après avoir couru mille dangers.

Donc le célèbre voyageur portugais partit en 1497 et arriva aux Indes en 1498, ce serait un peu se presser que de célébrer le 400<sup>e</sup> anniversaire de cet événement en 1896.

..

Un journal italien tape encore sur les timbres d'Abyssinie, ses arguments sont ceux que nous avons déjà réfutés plusieurs fois, cependant il ne nie plus que ces timbres soient en usage, ce qui serait puéril aujourd'hui ; mais il les déprécie comme il peut, se disant qu'il en restera toujours quelque chose. Voici un passage de l'article :

« Quelques intrigants français, dans le but d'entrer dans les bonnes grâces de Menelik en flattant sa vanité et en semblant lui donner de l'importance devant ses chefs, ont fait graver des timbres à son effigie avec le lion éthiopien, afin de faire connaître au monde entier son existence de potentat. C'est un moyen pour faire croire que ce pays semi-barbare est déjà civilisé et que sa résistance à l'Italie mérite sympathie et aide.

..

Si comme nous n'en doutons pas ces quelques lignes tombent sous les

yeux des gens intéressés à cette spéculation, nous les engageons à vite profiter de leurs bons rapports avec Menelik pour se procurer un décret qui légitimera *a posteriori* cette émission, avant que notre brave général Baratieri n'établisse pour le compte de l'Italie le service postal en Ethiopie qui sera un peu plus régulier que les services actuels des chameaux »

Nous avons démontré que les timbres en même temps que les monnaies avaient été fabriqués sur l'ordre de Menelik ; on oublie toujours de parler de ces monnaies à l'effigie du négus, cependant elles ont servi en partie à rembourser la dette qu'il avait contractée envers l'Italie, ce qui est piquant on en conviendra.

Le lion d'Ethiopie que l'on plaisante figure dans les plus anciens recueils de blasons, alors qu'on n'y trouve pas encore la croix de Savoie.

On remarquera cette prétention italienne qui a déjà été exprimée : les timbres abyssins à l'effigie de Menelik ne sont ni utiles, ni sérieux, mais quand l'empereur légitime aura été vaincu par le brave général Baratieri, les timbres abyssins faits par les Italiens auront toutes les qualités pour figurer dans les collections.

Au moment de mettre sous presse, des dépêches italiennes annoncent la mort de Menelik ; d'autres dépêches de sources différentes disent qu'il entre personnellement en campagne contre les Italiens, et qu'il est à la tête de plus de cent mille hommes.

Enfin d'après une dernière dépêche, le général Baratieri, devant ce déploiement de forces aurait abandonné la partie et rétrogradé jusqu'à la mer ; si cette nouvelle est confirmée contestera-t-on encore à Menelik le droit d'avoir des timbres à son effigie.

A. MAURY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---

**ABYSSINIE.** — Annonçons que l'on prépare pour ce pays une carte et une enveloppe postales qui n'auront comme les timbres actuels que des caractères amhariques. Puis deux chiffres-taxe aux types des timbres, mais en couleurs inversées. Timbres-taxe, enveloppe et carte paraîtront en Abyssinie et ne seront vendus que là.

Les oblitérations des timbres vont être plus fortes et en forme de croix ; les timbres à date auront des chiffres arabes au lieu des chiffres amhariques qui se lisent difficilement, paraît-il.

**BELGIQUE.** — Voici un document qui annonce tout au long une émission de nouveaux timbres-taxe :

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'art. 107 de l'arrêté royal du 12 octobre 1879, qui autorise le Ministre des Travaux publics à arrêter les mesures de détail et d'ordre administratif pour l'exécution de la loi du 30 mai 1879 ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 juillet 1870, portant création de chiffres-taxe destinés à représenter la taxe à percevoir sur les lettres non ou insuffisamment affranchies, originaires et à destination d'un même canton postal ;

Considérant qu'il y a utilité d'employer ce moyen de contrôle à toutes les correspondances taxées indistinctement, à destination du royaume :

Arrête ;

**ARTICLE PREMIER.** — Il est créé des chiffres-taxe d'un nouveau type, qui seront en usage le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

**ART. 2.** — Ces chiffres-taxe seront cinq valeurs de 5, 10, 20, 50 cs. et 1 fr. ; ils porteront les inscriptions « à payer » « te betalen » et ils auront les couleurs des timbres-poste de valeur correspondante à la dernière émission.

Bruxelles, le 8 octobre 1895.

Les timbres nous parviennent ; il ne sont pas plus jolis que ne doivent l'être raisonnablement des timbres-taxe.

Ils sont plus larges que haut ; le chiffre, grand, est au milieu du timbre dans un cercle entouré de lauriers, de chaque côté un lion de profil ; en haut : A PAYER, en bas la même formule en flamand : TE BETALEN, ci pourquoi on a changé le type ; ils sont dentelés.

Ensemble pas trop méchant, malgré les deux animaux féroces.

**BRÉSIL.** — Nous avons déjà catalogué la carte double de 80 reis ; notre fidèle correspondant de Rio-de-Janiero nous envoie la simple qui vient seulement de paraître. Le type est toujours le même ; le timbre a le centre bleu et le cadre violet, et en haut de ce timbre se trouve le mot « Brésil » imprimé également en violet comme les autres inscriptions. Le carton est bleu.



**BULGARIE.** — Cette principauté nous envoie un provisoire ; le timbre-taxe de 50 stotinki non dentelé et dentelé a été ramené à 30 st. par un petit trait biffant le chiffre primitif et 30 au-dessous, le tout en rouge. Comme cette valeur de 30 st. n'existait pas encore, il faut nous attendre à voir paraître un timbre-taxe définitif.

Le 1 stotinki étant complètement épuisé, il a été obtenu en pro-

visoire sur le 2 st. vert gris, de 1886; la surcharge consiste dans un gros chiffre rouge 01 couvrant tout le lion de l'ovale.

**COLONIES ANGLAISES.** — Une importante nouvelle nous parvient de Londres. Désormais la distribution des timbres des nouvelles émissions *et des surcharges* de toutes les colonies anglaises sera placée sous le contrôle des agents de la Couronne qui feront vendre également ces timbres en Angleterre. Il est à remarquer qu'on n'oublie pas de dire les surcharges, ce qui nous réserve encore de beaux jours.

**DOMINICAINE.** — Nous avons reçu les quatre premières valeurs de la nouvelle émission; elle ne diffère de la précédente qu'en ce que le mot *REPUBLICA* en haut a été resserré pour permettre de placer aux angles deux petits cartouches pour le chiffre de valeur qui de la sorte se trouve répété aux quatre angles. Les couleurs sont les mêmes que précédemment.

**FERNANDO-PO.** — Le 40 cent. de p., le premier et le seul encore des timbres de cette colonie à l'effigie d'Alphonse XIII, avait paru l'année dernière en brun violet; depuis quelque temps déjà sa couleur est devenue d'un rouge gris indécis, probablement avec addition d'un peu de noir.

**FRANCE.** — Le Ministre du Commerce vient de faire signer plusieurs décrets modifiant l'exploitation téléphonique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896. Notamment la taxe de l'unité de conversation à Paris et dans les grandes villes sera réduite à 25 centimes par trois minutes et celle de réseau à réseau dans un rayon de 35 kilomètres ne coûtera plus que 35 centimes. Ces modifications vont probablement amener la création de nouveaux tickets téléphoniques.

**GIBRALTAR.** — Il y a bien longtemps que cette possession anglaise n'avait donné de ses nouvelles; pour suivre la mode du jour, elle commence à faire imprimer ses timbres en deux couleurs. C'est ainsi que le 1 peseta autrefois uniformément bistre est maintenant imprimé dans la même couleur, mais avec la valeur en bleu; cela est facile puisque le type est le même pour tous les timbres, avec la valeur en passe-partout. Il est probable qu'on ne s'en tiendra pas seulement au 1 peseta.

**GRENADE.** — Une nouvelle série a été mise en cours le 1<sup>er</sup> oc-

tobre ; elle est au type des Leeward Islands, *postage and revenue*, avec impression violette pour les petites valeurs et verte pour le 1 shilling : le nom du pays et le chiffre de valeur sont d'une couleur différente. Nous ne connaissons encore que les 2 1/2, 3, 6 et 8 pence et le 1 sh, mais il est certain qu'il viendra d'autres valeurs en-dessous et en-dessus de celles-là.

**HAWAÏ.** — De la *Revue Diplomatique* :

Les correspondances reçues dernièrement d'Honolulu nous font, de la situation d'Hawaï, un assez triste tableau. La reine a gardé ses partisans, et Dole ne se maintient que par la force. Autoritaire, il a froissé un grand nombre de ses partisans ; et les actes de violences commis par lui ou par ses agents l'ont exposé à des demandes d'indemnités que soutiennent énergiquement les consuls anglais et américains à Honolulu. Le Trésor est à peu près vide ; les naturels, partisans de la reine, encore emprisonnée et gardée à vue, n'ont point perdu l'espoir de la délivrer ; il paraît qu'ils sont prêts à prendre les armes au premier signal.

Suivant les dernières nouvelles, l'ex-reine Liliuokalani, qui avait été condamnée, en février dernier, à cinq ans de prison pour complicité dans le complot royaliste du commencement de janvier, a été graciée.

**INDE ANGLAISE.** — *L'Indian Philatelist* annonce que les trois fortes valeurs de 2, 3 et 5 rupees, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, viennent d'être mises en cours. Ces timbres, dit-il, sont du format du 5 shillings de Grande-Bretagne et de très belle apparence, mais sans décrire le type. Voici les couleurs en attendant mieux : 2 rupees rose carmin et brun jaune, 3 rup. vert et brun foncé, 5 rup. violet et bleu.



**LUXEMBOURG.** — Les nouvelles cartes ont fait leur apparition avec le timbre des petites valeurs, effigie à droite du grand-duc. Tout le reste est semblable aux anciennes.

**MALACCA.** — Deux des états indigènes de la presqu'île malaie, *Pérah* et *Selangor*, viennent de recevoir la mirobolante série dont nous parlions dernièrement ; les autres ne tarderont pas à la recevoir également. Nous ne connaissons que jusqu'au 2 dollars, mais c'est suffisant pour en donner la description.

Il y a deux types : un pour les valeurs en cents et l'autre pour les valeurs en dollars ; le premier nous montre dans un ovale rompu dans le bas, une tête de tigre, l'air bon enfant, n'ayant plus rien de commun avec le féroce animal des timbres précédents, s'élançant d'un beau mouvement pour saisir une proie invisible ; il bâille d'ennui d'être ainsi présenté au public et sans ses crocs formidables nous le prendrions pour le plus paisible des matous. Sur les côtés la légende *POSTAGE AND REVENUE* ; en haut un croissant entouré d'étoiles de toutes grandeurs, entre deux petits cartouches en forme d'écussons portant le chiffre de valeur ; en bas le nom de l'Etat ressort en blanc sur fond plein. Tous ces timbres sont imprimés en violet, mais le rectangle portant le nom du pays et les cartouches de valeur sont d'une couleur différente pour chaque valeur.

Les timbres de fortes valeurs sont de format plus grand et oblongs ; ils nous montrent un groupe de trois éléphants (plus un petit à droite qui tête sa mère), rangés de face, montés chacun par leur cornac ; l'éléphant du milieu porte une sorte de niche avec rideaux relevés, à moins que cette niche ne soit supportée par les trois éléphants à la fois, c'est ce que l'on ne distingue pas très bien sur le dessin ; puis c'est tout, pas le moindre vestige de végétation dans ce paysage. Les inscriptions sont les mêmes que sur les petites valeurs et comme elles, sont imprimées en deux couleurs.

En résumé ces timbres manquent de séduction et la composition laisse fort à désirer ; il semble qu'on ait voulu se hâter de les émettre dans la crainte d'arriver trop tard.

Depuis quelque temps, en effet, il est question de réunir ces cinq états malais (sauf Johore) en une confédération, sous le protectorat anglais, s'entend, et avec une administration postale unique qui naturellement s'empresserait d'émettre une nouvelle série commune à tous les états contractants.



**LEVANT.** — Les bureaux russes de la compagnie de navigation viennent d'émettre des cartes dont ils n'avaient pas fait usage jusqu'à présent. Il y a une carte de 4 kopecks, simple et double, vert sur carton chamois et une carte-lettre de 10 kopecks, carmin et vert sur carton blanc. Le type est celui des timbres en cours.

**MONTÉNÈGRO.** — Cette principauté vient d'émettre un timbre de 10 nov. pour accusé de réception. Dans un petit cercle l'effigie

à droite du prince Nicolas I<sup>er</sup> ; il a bien veilli depuis l'émission de 1874, le crâne s'est sensiblement dégarni de l'abondante chevelure que nous lui connaissions, mais il lui reste les favoris. Les inscriptions slaves sont les mêmes que sur les timbres ordinaires mais disposées différemment. Aux angles supérieurs les lettre A. R. chacune dans un petit cartouche et aux angles inférieurs le chiffre 10 dans de petits cercles, ressortant en blanc sur fond rouge, tandis que tout le reste du timbre est bleu ciel. Ce timbre est lithographié et dentelé.

**ORANGE.** — Nous recevons une nouvelle carte de 1 1/2 penny sur le 2 pence violet qui diffère sensiblement de celle de 1873. La valeur au lieu d'être en noir et en haut du timbre est maintenant en rouge et en bas ; l'écusson des armes qui surcharge le timbre est plus grand, plus lisible et n'est plus accolé de drapeaux. La carte elle-même porte seulement en haut BRIEF KAART, sans le nom du pays et a quatre lignes pour l'adresse avec le mot *Aan* au commencement de la première et *Je* à la quatrième.



**PÉRAK.** — Le timbre de 2 cents orange, type de 1891, est paru *in extremis*, alors que déjà on nous annonçait l'apparition de la nouvelle série. Il est probable qu'il n'aura guère d'usage et qu'on s'empressera d'en faire une rareté.

Voir ci-dessus à *Malacca*.

**PÉROU.** — Les timbres commémoratifs dont nous avons si longuement parlé le mois dernier, nous sont parvenus. Il y a deux formats, un pour les petites valeurs de 1, 2, 5 et 10 centavos et l'autre plus grand pour celles de 20 et 50 c. et 1 sol. Le sujet central est le même pour tout ces timbres et est la copie de la pièce de 1 sol que tout le monde connaît et qui fait éprouver tant de mécompte lorsqu'elle se glisse parmi nos pièces de 5 francs. Rappelons qu'elle représente une Liberté assise, regardant vers la droite, tenant de la main gauche un bonnet phrygien au bout d'une pique et la droite est appuyée sur un bouclier en forme d'écusson chargé d'un soleil ; à droite de la déesse un fût de colonne sommé d'une couronne de feuillage et enrubanné d'une banderole portant LIBERTAD. Le tout est renfermé pour les petites valeurs dans un cadre rectangulaire avec rinceaux aux angles et pour les grosses entre deux branches de laurier. Les inscriptions sont les suivantes : en haut UNION POSTAL UNIVERSAL et PERU ; en bas FRANQUEO et la valeur en lettres ; à gauche : MARZO 17 DE 1895

et à droite SETIEMBRE 10 DE 1895. Ces timbres ont été gravés à New-York par l'*American bank-note Co* dont le nom est répété en bas de chaque timbre; les couleurs diffèrent un peu de celles qu'indiquait le décret; on les trouvera exactement au catalogue des *Emissions nouvelles*.

En recevant ces timbres, on ne nous a pas dit si l'on avait brisé et saccagé le bureau de poste, ni si la police avait été obligée d'intervenir; nous espérons bien, pour la moralité de l'émission que le Directeur général des Postes n'est pas entré en possession des 30.000 francs de bénéfice qu'il avait escomptés d'avance.

Notre zélé correspondant d'Aréquipa confirme ce que nous avons déjà dit du timbre fiscal de 2 centavos et des « provisorio » avec surcharge circulaire; sa lettre est trop intéressante pour que nous n'en fassions pas profiter nos lecteurs.

« Le timbre de 2 centavos gris lilas avec REPUBLICA PERUANA est fiscal; comme la vente de ces timbres se fait par une société particulière: la *Sociedad de Impuestos* qui a obtenu cette branche en adjudication publique, bien entendu il est impossible que ces vignettes puissent servir à remplacer les timbres-poste qui sont un revenu direct du gouvernement. Quelques farceurs ont fait oblitérer à la poste ce 2 c. fiscal, mais il n'a jamais pu servir à affranchir la correspondance.

« La série avec « provisorio » en rouge n'a aucune valeur, vu que toutes les lettres qu'on a affranchies avec ces timbres, ont été taxées comme non affranchies. Après la fin de la révolution et après informations prises auprès des chefs révolutionnaires, le Directeur général des postes de Lima a dénié toute valeur officielle à ces timbres. C'est une spéculation particulière.

« Les cartes-poste et les enveloppes de tous types, sont actuellement épuisées. »

**SALVADOR.** — En attendant qu'il se fasse ermite, M. Sebeck n'oublie pas ses petits profits et voyant que la vente diminue de façon sensible, il cherche à se rattraper sur la quantité des séries à offrir; nous en avons un exemple frappant, d'après les nouvelles qui nous parviennent du Salvador. Jusqu'à présent cette république se contentait d'une série unique de timbres qui suffisait largement à ses besoins: pour 1895 elle n'en aura pas moins de quatre et jamais nous n'avons vu pareille diversité de types. Nous allons sommairement en donner un aperçu.

1<sup>o</sup> La série normale comprendra onze valeurs, toutes à un type différent; on y verra: un volcan, une église, un chemin de fer, encore un volcan, un vaisseau dans des cadres différents, un

édifice vu d'angle, un paysage, une cascade, des armoiries dans un triangle et enfin une effigie... pourvu que cette dernière nous montre les traits de M. Seebeck avant qu'il ne *tâche* les républiques américaines, comme il nous en menace dans la lettre que nous avons insérée le mois dernier.

2<sup>o</sup> Série pour le service officiel. Nous nous étions habitués pour cette série à voir les timbres-poste ramenés à une couleur uniforme et surchargés *FRANQUEO OFICIAL*, mais cette fois il a été créé un type spécial, tout ce qu'il y a de plus simple et portant dans son chiffre de valeur. Tous ces timbres seront imprimés en brun foncé.

3<sup>o</sup> Série de timbres-taxé. Gros chiffre dans le milieu avec *GROS TAXA* et d'autres inscriptions, il n'y aura pas moins de neuf valeurs du 1 au 20 centavos, toutes d'une couleur différente.

4<sup>o</sup> Enfin, série de timbres pour colis postaux comprenant cinq valeurs de 5 à 50 centavos, avec légende *FARDOS POSTALES*. Ils seront en forme de losange et représenteront Mercure appuyé sur le globe terrestre, et auront tous une couleur différente.

Après cela il faudra compter les enveloppes, les bandes et les cartes, ce qui ne nous amènera pas loin de soixante marques d'affranchissement pour une année et un seul pays.

Si avec de pareilles séries, M. Seebeck n'encaisse pas de jolis bénéfices... en 1897, c'est que vraiment les collectionneurs seront devenus récalcitrants, et... il n'aura plus qu'à se retirer.

—

**SEYCHELLES.** — On annonce comme devant paraître très prochainement un timbre de 1 cent, au type en cours, mais dont la couleur n'est pas indiquée.

—

**TONGA.** — Nous faisons erreur assurément le mois dernier quand nous parlions de moricaud; c'est probablement au contraire, parce qu'on lui a fait la figure trop blanche que le roi Georges II n'a pas voulu se reconnaître sur les nouveaux timbres. Quoi qu'il en soit, l'ordre de les détruire ne paraît pas avoir été exécuté puisqu'ils viennent de voir le jour, mais pour les écouler plus rapidement on a eu soin d'adjoindre une série provisoire à la série normale.

Faisons connaître d'abord le nouveau type.

Le roi Georges II est représenté de face, figure imberbe et très allongée; on n'aperçoit guère du vêtement qu'un col brodé d'uniforme. Cette effigie est renfermée dans un cercle portant sur le tour une légende en langue indigène et *POSTAGE*; tout en haut *TONGA*; en bas le chiffre de valeur dans un petit cartouche entre

des branches de palmar et de bananier. Toutes les inscriptions sont en blanc sur fond plein.

La série normale comprend les valeurs de 1/2 penny vert, 2 1/2 pence rose, 5 p. bleu et 7 1/2 p. jaune; puis la série provisoire celles de 1/2, 1 et 7 1/2 p. sur le 2 1/2 pence rose; à quoi peuvent bien rimer ces deux dernières valeurs qui existent dans la série normale. Le type de ces provisoires est celui que nous connaissons avec SURCHARGE et la valeur imprimées dans le sens vertical; il y a même des variétés avec *surcharge* avec un C au lieu d'un G.

**TRANSVAAL.** — Nous donnons plus loin le type du 1 penny commémoratif. L'émission qui a eu lieu le 6 septembre était de 1.500.000 timbres; elle a été enlevée en trois heures et malgré ce chiffre très élevé, ce timbre est vendu 2 francs à Prétoria et à Johannesburg, tandis que nous l'avons coté 40 centimes le mois passé.

Moralité : n'achetez jamais de timbres commémoratifs dans les pays d'émission.

Le 4 pence de la série en cours vient de paraître, sa couleur est brun verdâtre.

**VICTORIA.** — Le 2 shillings de 1885 qui était vert sur papier vert, fut émis le 12 août en vert sur papier blanc; on s'aperçut bien vite qu'il se confondait trop avec le 9 pence vert et fut retiré de la circulation au bout de huit jours, il n'en avait été débité que quarantes feuilles et la plus grande partie a été employée au service fiscal. Parions qu'avant peu on demandera une mine d'or en échange de cette rareté.



**ZOULOULAND.** — Le 1 pound que nous avons catalogué l'année dernière vient seulement de paraître; au lieu d'être rouge et violet comme on nous l'avait annoncé, il est imprimé en brun sur rouge comme le 20 shillings de la Côte-d'Or, mais ici la valeur est énoncée 1 L (livre sterling).

## CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES

### OCTOBRE 1895

#### AFRIQUE ORIENTALE

*Timbres en cours avec BRITISH EAST AFRICA en surcharge noire.*

- 2 annas rouge.
- 3 » noir sur rouge.
- 4 » brun clair.
- 4 1/2 gris noir.
- 8 » bleu.
- 2 rupees brun.
- 3 » violet clair.
- 5 » vert.

#### BELGIQUE

*Timbres-taxe, chiffre, oblongs, dentelés.*

- 5 centimes vert.
- 10 » brun clair.
- 20 » vert gris.
- 50 » bistre.
- 1 franc rose.

#### BRÉSIL

*Carte, timbre en cours à droite, carte bleue.*

- 80 reis violet et bleu foncé.

#### BULGARIE

*Timbre de 1886 avec valeur en surcharge rouge.*

- 01 sur 2 stotinki vert gris.

*Timbre-taxe en cours, avec valeur en surcharge rouge.*

- 30 sur 50 stotinki bleu non dentelé ou dentelé.

#### CORÉE

*Type des timbres annoncés le mois dernier.*



**FERNANDO-PO**

*Timbre, type en cours, dentelé.*

- 10 cent de p. rouge.

**DOMINICAINE**

*Timbres, genre en cours, chiffre aux quatre angles, dentelés.*



- 1 centavo vert.
- 2 » rouge.
- 5 » bleu.
- 10 » jaune.

**GIBRALTAR**

*Timbre, type en cours, dentelé.*

- 1 peseta bistre et bleu.

**GRENADA**

*Timbres, petite effigie de Victoria à gauche, dentelés.*



- 2 1/2 pence violet et bleu.
- 3 » violet et orange.
- 6 » violet et vert.
- 3 » violet et noir.
- 1 shilling vert et orange.

**GUATÉMALA**

*Enveloppes en cours avec valeur en surcharge.*

- 2 centavos sur 5 c. bleu clair, surcharge noire.
- 6 » sur 5 c. bleu clair, surcharge rouge.

**LEVANT****Compagnie russe**

*Cartes, timbre en cours à droite, carte chamois.*

- 4 kopecks vert.
- 4 et 4 k. id., réponse.

*Carte-lettre, idem, carte blanche.*

- 10 kopecks carmin et vert.

**LUXEMBOURG**

*Cartes, timbre en cours à droite, armes à gauche, carton chamois.*

5 centimes vert.

5 et 5 c. id., *réponse.*

10 centimes rose.

10 et 10 c. id., *réponse.*

**MONTÈNÈGRO**

*Timbre, petite effigie à droite du prince Nicolas, dentelé (pour accusé de réception).*

10 nov. bleu ciel et rouge.

**ORANGE**

*Carte, timbre en cours au milieu avec surcharge rouge au pied du timbre, armes sans drapeaux, carte blanche.*

1 1/2 penny sur 2 pence violet.

**PÉRAK**

*Timbre, type 1891, dentelé.*

2 cents orange.

*Timbres, tête de tigre, dentelés.*



1 cent violet et vert.

2 » violet et brun rouge.

3 » violet et carmin.

5 » violet et bistre.

8 » violet et bleu.

10 » violet et orange.

50 » violet et vert noir.

*Idem, groupe d'éléphants, grand format oblong, dentelés.*

1 dollar bleu vert et vert jaune.

2 » vert et bleu.

**PÉROU**

*Timbres commémoratifs de l'installation du nouveau gouvernement, Liberté assise à droite, dentelés.*

1 centavo violet noir.

2 » vert.

5 » jaune.

10 » bleu ciel.

20 » orange, *grand format.*

50 » bleu foncé. *id.*

1 sol carmin, *id.*

**SÉLANGOR***Timbres, tête de tigre, dentelés.*

- 1 cent violet et vert.
- 2 » violet et brun rouge.
- 3 » violet et carmin.
- 5 » violet et bistre.
- 8 » violet et bleu.
- 10 » violet et orange.
- 50 » violet et vert noir.

*Idem, groupe d'éléphants, grand format oblong, dentelés.*

- 1 dollar bleu vert et vert jaune.
- 2 » vert et bleu.

**TONGA***Timbres, effigie de face du roi Gorges II, dentelés.*

- 1 penny vert.
- 2 1/2 pence rose.
- 5 » bleu.
- 7 1/2 » jaune.

*Idem, avec SURCHARGE et valeur en surcharge noire.*

- 1/2 penny sur 2 1/2 p. rose.
- 2 » sur 2 1/2 p. rose.
- 7 1/2 pence sur 2 1/2 p. rose.

## TRANSVAAL

*Timbre, type en cours, dentelé*

4 pence brun verdâtre.

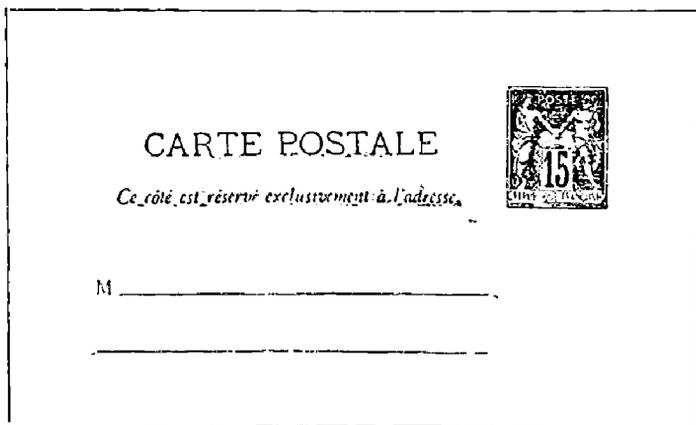
*Type du timbre-jubilé annoncé le mois dernier.*



## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

1878-87. — *Cartes-poste avec timbre imprimé.* — Par suite de la loi du 6 avril 1878 (voir page 360) qui avait rendu uniforme pour toute la France la taxe à 10 centimes des cartes-poste, les formules sans timbre dont on s'était servi jusqu'à cette date, devenaient inexactes puisqu'elles portaient la mention : *Prix pour la France et l'Algérie : 10 centimes pour la même ville ou la circonscription du même bureau ; 15 centimes de bureau à bureau.*

On profita de la circonstance pour simplifier l'ensemble de la carte, alourdie et encombrée par le cadre et les inscriptions, pour l'agrandir très sensiblement (90 sur 140 millimètres) et pour y imprimer le timbre d'affranchissement, qui jusque-là avait dû être collé par les facteurs en leurs rares moments de loisirs.



La carte-poste qui n'était qu'une simple formule, prenait dès lors son rang parmi les valeurs postales.

Deux cartes parurent le 1<sup>er</sup> août 1878 : le 10 c. pour l'intérieur de la France, le 15 c. pour l'étranger.

Le carton est composé de deux feuilles collées, l'une teintée pour le côté imprimé qui portera la suscription, l'autre blanc pour la missive.

Cette première émission a en sous-titre, qu'on s'en souvienne :

*Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse.*

et n'a que deux filets pour inscrire l'adresse.

10 centimes noir sur lilas (1).

15 » bleu sur azuré.

Depuis Octobre de la même année les nouveaux tirages eurent un troisième petit filet pour inscrire le nom de la ville.

10 centimes noir sur lilas.

15 » bleu sur azuré.

*Variétés.* Le carton lilas offre plusieurs variétés de teinte, le carton bleu est plus stable.

*Monstres.* De ces émissions et des suivantes les collectionneurs ont recueilli des cartes ayant des défauts de tirages : impression sur les deux faces, double impression sur le côté teinté, etc.

1879. — *Cartes-réponse.*

Le 1<sup>er</sup> juillet 1879 furent mises en usage des cartes doubles dont la seconde est destinée à la réponse.

Ces cartes sont réunies par la partie supérieure qui a simplement un pli ; la première a en bas à gauche la mention :

La carte ci-jointe est destinée  
à la réponse.

La seconde a, sous le titre le mot

RÉPONSE

Toutes deux ont trois filets pour l'adresse.

Le carton est teinté au verso comme au recto.

10 et 10 centimes noir sur bleu.

15 et 15 » noir sur vert.

Les cartes à 15 centimes, simples et doubles furent supprimées en octobre 1881; la taxe à 10 centimes ayant été étendue à l'étranger.

La France, à l'encontre des autres pays faisant partie de l'Union postale universelle, eut donc le même tarif pour les cartes postales circulant à l'intérieur ou celles destinées à l'étranger, ce qui explique le fait bizarre qu'elle n'a pas répondu à la politesse des autres nations, qui ont toutes inscrit *en français* sur celles de leurs cartes destinées à l'étranger, le libellé adopté par la Convention postale universelle : § III des cartes-poste) et dont voici le texte :

(1) Il est entendu que la couleur des cartes est toujours *claire*. Nous ne répéterons donc pas ce mot à chacune.

III. Autant que possible les cartes postales émises spécialement en vue de la circulation dans l'*Union postale* doivent porter, au recto, en langue française ou avec traduction sublinéaire en cette langue le titre suivant :

CARTE POSTALE

UNION POSTALE UNIVERSELLE

(Côté réservé à l'adresse.)

En 1881 on s'aperçut que l'inscription : *Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse.* était fautive puisqu'en bon français l'adverbe doit être placé devant le mot qu'il modifie, sauf lorsque l'euphonie commande une exception, ce qui n'était pas le cas. On modifia donc la phrase comme suit :

*Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.*

Ainsi parurent :

Avec trois lignes pour la suscription :

40 centimes noir sur lilas 1881.

Avec quatre lignes pour la suscription :

10 centimes noir sur lilas 1881.

40 et 10 c. noir sur bleu 1887.

Nous retrouverons la suite des émissions de cartes-poste, à leur ordre chronologique.

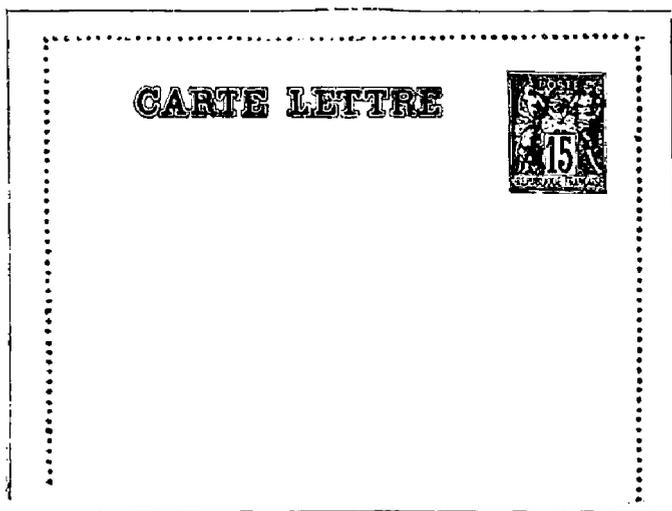
*Inconvénients de la carte-poste ; diffamations.* La carte-poste, contenant la correspondance à découvert, est devenue pour des sots ou de lâches anonymes un moyen de diffamation d'autant plus désagréable que ces cartes, passant par la main des concierges et des domestiques, ne sont que trop souvent lues et commentées avant de parvenir aux destinataires. En 1885, croyons nous, un procès retentissant mit en évidence l'un de ces cas qui émut vivement le public : Mme Clovis Hugues, la femme du député-poète, fut diffamée par un maître-chanteur qui usa largement de la carte postale ; dans un moment de colère aveugle, Mme Clovis Hugues, se fit justice elle-même en tuant le triste personnage.

La carte postale fut alors dénoncée comme malfaisante, et un député, M. Roques de Filhol, demanda à la Chambre que la diffamation et l'injure par carte postale fussent considérées comme délits et punis en conséquence, ce qui fut admis quelque temps après.

M. Steenackers, député et ancien directeur général des postes pendant la guerre, exagérant l'importance des inconvénients que peut présenter la carte postale, demanda (janvier 1886) sa suppression et son remplacement par la carte-lettre.

1886. *Cartes-lettres.* La carte-lettre était déjà utilisée officiellement par la Belgique depuis 1832 et par divers autres pays, l'Autriche, le Brésil, etc.

En France, depuis quelques années, des cartes-lettres sans timbre étaient mises en vente chez plusieurs papetiers ; l'un d'eux eut même l'idée de faire timbrer ses formules en vertu d'un décret



rendu le 10 août 1882 sur lequel nous reviendrons lorsque nous parlerons des enveloppes et des bandes.

La carte-lettre consiste en un feuillet de carte légère, plié en deux et dont trois côtés ont le bord gommé de telle façon que la lettre étant écrite on rabat le pli, on colle les bords et qu'ainsi la carte est close de toute part. Les trois côtés autres que celui plié ont en outre un piquage qui permet de détacher la bordure gommée et d'ouvrir la lettre. L'invention est originale et a fait son chemin.

La proposition de loi de M. Steenackers disait dans son article premier :

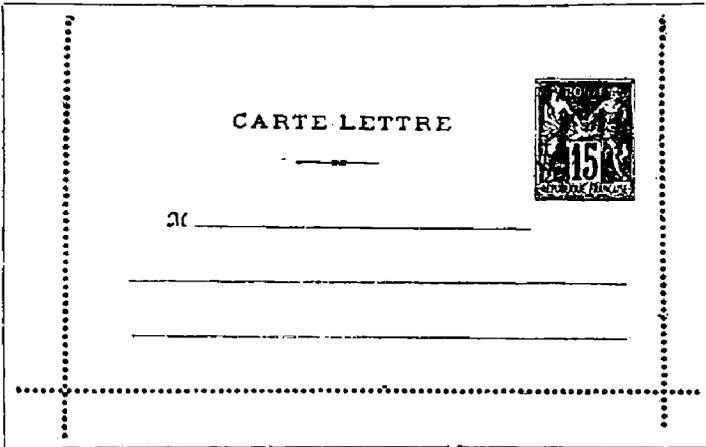
La carte postale est remplacée par la carte-lettre qui circulera sur tout le territoire français au même prix d'affranchissement, c'est-à-dire 10 centimes.

Le rapport sur le projet de loi fut déposé le 18 février 1886 par M. Lecoindre et adopté par la Chambre le même jour.

Mais la carte-lettre ne remplaça pas la carte postale, elle s'ajouta à la collection des formules timbrées, avec la taxe non de 10 centimes, ainsi qu'il était demandé, mais de 15 centimes comme les lettres ordinaires.

Les premières cartes-lettres émises par l'administration des postes françaises parurent le 15 juin 1886, elles n'ont comme formule que le mot CARTE-LETTRE et portent un timbre-poste imprimé à l'angle supérieur droit ; le carton est teinté. La piquure, 13 trous

par 2 centimètres, se termine verticalement et horizontalement jusqu'aux extrémités comme l'indique le dessin. La dimension des cartes est généralement de 130 sur 80 millimètres. Nous possédons des cartes qui n'ont que 124 sur 78 millimètres, d'autres qui sont piquées 10. Nous en dresserons les catalogues plus tard.



15 c. bleu sur bulle.

25 » noir sur rose.

Il faut croire qu'à la réception de ces plis clos en tous sens quelques personnes ne surent comment les ouvrir, car à partir d'août de la même année, on y inscrivit la mention suivante, en italique, sous la piquère du bord inférieur :

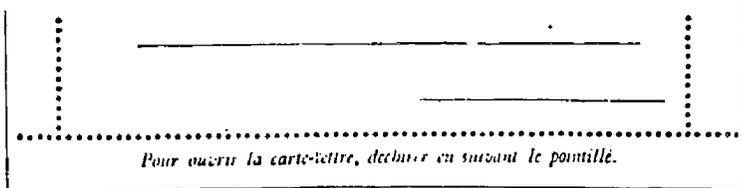
*Pour ouvrir la carte-lettre, déchirer en suivant le pointillé.*

15 c. bleu sur bulle.

25 » noir sur rose.

Il n'est pas certain que cette valeur 25 c. ait paru avec la mention.

En septembre, on modifie la piquère des côtés : les deux rangées verticales s'arrêtent à la ligne de piquère horizontale :



15 c. bleu sur bulle.

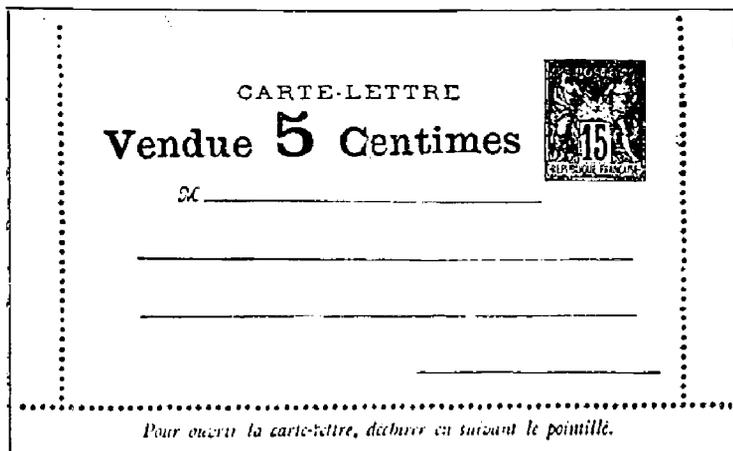
25 » noir sur rose.

*Cartes-lettres non gommées.* Des commerçants s'étant plaints de ne pouvoir copier la correspondance des cartes-lettres ou d'y imprimer des avis à cause de la gomme, il fut vendu à partir de septembre 1886 des cartes-lettres non gommées aux personnes qui

en firent la demande ; bien entendu, ces personnes les collaient elles-mêmes.

*Erreur d'impression.* Oh ! bien minime, le mot *pointillé* est parfois estropié dans sa lettre p qui a l'air d'un b par suite de la cassure de sa partie inférieure et on lit alors *bointillé*.

*Cartes-lettres annonce.* En vertu d'un arrêté ministériel du 12 mai 1887, fut autorisée la distribution des cartes-lettres de l'administration, au-dessous de leur valeur et même à titre gra-



tuit par des agences de publicité qui imprimaient des annonces à l'intérieur de ces cartes. Il en existe diverses sortes sans intérêt ; plusieurs ont à l'intérieur soit une grande feuille qui se déplie, soit un petit cahier rempli d'annonces sauf dans l'espace réservé à la correspondance, il ne fallait pas que le tout dépassât le poids d'une lettre ordinaire.

ARTHUR MAURY.

---

## TIMBRES FAUX BIEN FAITS

pour tromper les collectionneurs

---

### SUISSE

Des annonces publiées dans un grand nombre de journaux philatéliques et des prospectus envoyés par la poste au domicile des collectionneurs, offrent depuis quelque temps déjà tous les timbres anciens de Suisse avec la rubrique suivante :

La seule maison ayant atteint à ce jour la perfection complète dans la reproduction des anciens timbres suisses, ces reproductions fac-simile tirées une à une sur plaques extra soignées et sur papier de l'époque

d'après originaux indiscutables et authentiques défont l'œil le plus con-  
naisseur et le plus exercé. Tous ces timbres sont oblitérés.

		Sur lettre papier de				Sur lettre papier de					
		l'époque				l'époque					
		avec date				avec date					
		postale.				postale.					
		Oblitérés.	Francs	Oblitérés.	Francs	Oblitérés.	Francs				
1843	Double vert Genève	1	50	3	—	1849	Vaud 4 cent.....	1	—	2	—
1843	Demi double.....	1	—	2	—	1850	» 5 cent.....	1	—	2	—
1843	Winterthur 2 1/2 Rp	1	—	2	—	1850	Neuchâtel 5 cent..	1	—	2	—
1843	Zurich 4 Rp.....	1	—	2	—	1850	Orts post 2 1/2 Rd.	1	—	2	—
1843	Zurich 6 Rp.....	1	—	2	—	1850	Postelocal 2 1/2 Rp	1	—	2	—
1845	Bâle colombe claire	1	—	2	—	1852	Rayonbleu s <sup>r</sup> blanc	—	30	—	60
1845	» » foncée	1	—	2	—	1852	» bleu foncé	—	50	—	1
1846	» » verte	1	—	2	—	1852	» jaune.....	—	30	—	60
1845	Vert clair Genève..	1	—	2	—	1852	» rose 15 cent.	—	50	—	1
1846	Vert foncé »	1	—	2	—	1852	» rose 15 Rp.	—	30	—	60
1848	Vert s <sup>r</sup> blanc Genève	1	—	2	—						

Ces fac-simile d'anciens timbres cantonaux suisses de 1843 à 1852 sont au nombre de 23 principaux, tous tirés sur acier (la collection 20 fr.). La maison fournit aussi aux amateurs et aux sociétés philatéliques\* une grande partie de ces mêmes fac-simile tirés par 3 autres procédés savoir : 1<sup>o</sup> par le tirage sur pierre à 50 cent. le timbre; 2<sup>o</sup> par la phototypie à 25 c. le timbre; 3<sup>o</sup> par la photographie directe sur papier de l'époque et couleurs à 1.50 c. le timbre. Tous ces timbres sont oblitérés.

\* Les sociétés philatéliques font presque toutes maintenant collection de fac-simile pour se rendre compte de ce qui paraît ou a paru et pour avoir plus de facilité pour comparer les authentiques des faux.

#### OPINION DE LA PRESSE AU SUJET DES FAC-SIMILE DE TIMBRES-POSTE

*Tribune de Genève du 28 juillet 1892*: « Si les collectionneurs de timbres-poste sont légion, les collectionneurs de fac-simile de timbres-poste, de leur côté, arrivent déjà à un chiffre très respectable sur la surface du globe; car le fac-simile parfait est la providence du pauvre et du petit, lequel, sans lui, serait éternellement forcé de tirer la langue devant les merveilles contenues dans les collections comme celle de M. Ferrari ou celle du baron Arthur de Rothschild, qui, à elles deux, valent peut-être trois millions. Tout le monde n'a pas dans la bourse de quoi se payer des timbres comme les deux de l'île Maurice post-office, qui valent la paire 8000 fr., ni les deux de la Réunion, qui sont cotés 2000, ni la série de ceux des journaux américains, qui se paie 1000, ni celui d'Espagne 2 real orange de 1851 de 450 fr., ni le Toscane 3 livres de 400, sans compter la série des Suisses de 1843 à 1850, qui vaut bien un millier de francs, puisque le double Genève seul se paie 350 fr. et le Vaud 4 cent. 250 fr.; malgré cela, les sociétés philatéliques sont de mauvaise humeur, elles voient de mauvais œil ces éditions de fac-simile, craignant, bien à tort, qu'elles n'arrivent à ôter de la valeur aux originaux. Elles devraient, au contraire, voir que depuis l'augmentation des éditions de fac-simile, les timbres authentiques n'ont fait qu'augmenter aussi de valeur. Le fac-simile timbre-poste bien fait joue donc, vis-à-vis du collectionneur, le même rôle que jouent dans les petits musées les copies des Rubens ou des Van Dyck, ou les fac-simile de médailles rares, les originaux ne pouvant être achetés que par des riches ne regardant pas à cent mille francs près.

Un second prix-courant absolument à la hauteur des collections

du jour, offre les imitations des variétés les plus minutieuses des timbres suisses de 1854, 1875 et 1862 et même des timbres de franchise pour les militaires français en 1871.

Les timbres-poste de 1854, 2 rappen gris, 2 rappen violacé, 1 franc gris, 1 franc violacé sont offerts séparément et à prix différents selon qu'ils sont en relief blanc ou en relief de couleur, selon qu'ils ont des fils de soie, rouge, vert, bleu, jaune, noir, lila (*sic*). Les prix varient encore si ces timbres sont neufs ou oblitérés ou sur *lettres et journaux de l'époque avec date postale* : dans ce dernier cas le prix minimum est de 1 franc.



Les timbre de 1862 : 30 c. rose, rouge, ou rouge foncé : 60 c. bronze, bronze rouge, ou doré (rare) : 1 fr. bronze, bronze rouge, ou doré : 3 c. noir et 2 c. brun foncé, orange, rouge ou bistre sont offerts avec filigrane et dentelure.

Nous avons eu la curiosité de voir des spécimens de cette production, récompensée, au dire de l'auteur, dans plusieurs expositions philatéliques.

Ces imitations sont médiocres, mais capables à première vue de tromper des collectionneurs novices. Le principal défaut des imitations des timbre de 1854 consiste en une exagération sensible du relief atténuée du reste par de savantes oblitérations : pour les timbres de 1862 le relief du filigrane et l'impression défec-tueuse, décèlent de suite à un œil exercé le caractère frauduleux de ces timbres.

Nous relevons dans les prospectus de cet habile industriel la mention que ses timbres sont garantis par une *marque* déposée pour la vente des fac-simile de timbres-poste, à Berne le 27 juillet 1864 n° 7004.

La Suisse autoriserait donc l'imitation de ses timbres hors cours puisque ce monsieur a pu déposer une marque de fabrique, et que la feuille fédérale officielle sui-se paraissant à Berne, a annoncé urbi et orbi ce dépôt !

Nous serions heureux de recevoir à ce sujet des explications ou des indications de nos lecteurs suisses, d'autant plus que la fameuse marque de fabrique dont le dessin accompagne le prospectus, brille par son absence sur les timbres que nous avons eus sous les yeux.

Malgré l'affirmation du vendeur qui dit fabriquer les timbres faux pour des sociétés philatéliques, nous pensons que le but de ce commerce est d'écouler ces vignettes à des intermédiaires plus

ou moins tarés qui eux se chargent de les placer dans le monde des collectionneurs.

Nous ne cesserons de demander que de tels produits soient frappés d'une façon apparente de la surcharge FAC-SIMILE, dont la signification est intelligible pour les collectionneurs de toutes nationalités. Tant que les imitateurs n'agiront pas ainsi nous serons en droit de les considérer comme devant tomber sous le coup des lois dans tous les pays civilisés.

**ALLEMAGNE** (1871 et 1872). — Le même industriel fabrique également des timbres d'Allemagne dont l'aigle en relief a été retourné.

Voici en quels termes il nous annonce ce produit ingénieux.

« RARETÉS : Timbres authentiques de l'Empire Allemand, auxquels « l'aigle a été retourné (tête en bas) : 1871 Groschen 1/4, 1/3, 1/2, et 1. — « Kreuzer. 1, 2, 3 et 7. — Fr. 20 la pièce. 1871 Groschen 2 et 5. — Kreuzer « 18. — Fr. 20 la pièce. 1872 Groschen 1 4, 1 3, 1/2, 1, 2, 2 1/2 et 5. 1, 3, 7 « et 9. — Fr. 10 la pièce. 1872 Kreuzer 2 et 18. — Fr. 20 la pièce.

Inutile de dire que jamais ces timbres n'ont existé ; voici [comment se pratique cette fraude : des exemplaires ordinaires de timbres de 1871 et 1872 sont mouillés suffisamment, puis mis sous presse pour enlever la marque de l'impression en relief ; cette marque disparue, le faussaire estampe avec un faux coin le centre du timbre, en retournant bien entendu la tête de l'aigle vers le bas. Et le tour est joué : d'un timbre valant quelques centimes on fait une rareté valant de 10 à 20 francs la pièce.

---

### Arrestation de Faussaires

---

*Le Courier de Bruxelles* du 15 octobre a publié la nouvelle de l'arrestation à Bruxelles de trois Français accusés d'esroquerie et d'émission de fausse monnaie.

Ils avaient également à leur actif la falsification de timbres-poste. L'un des coupables, dessinateur de son métier est doué d'une grande habileté ; c'est lui qui dessinait et gravait les planches, ses acolytes tiraient ensuite les faux timbres, exécutés d'une façon absolument irréprochable.

La France a été ainsi victime de détournements extrêmement considérables. Les noms de ces individus seraient les suivants : A. Bérard rentier, Ch. Auclair, dessinateur et Lozet.

Malgré nos démarches nous n'avons pu obtenir de renseignements plus précis sur cette affaire, peut-être fort intéressante pour les collectionneurs.

---

## TIMBRES RARES

## LEVANT

Compagnie russe de Navigation

1864. *Aigle et cors.*

1. 6 kop. bleu..... 40 fr. » »

1866. *Vaisseau, fond burelé couleur.*

2. carmin sur lignes bleues..... 4 fr. 5 fr.

3. bleu sur lignes roses..... 10 fr. 8 fr.

1867. *Idem. fond blanc.*

2a. carmin..... 6 fr. » »

3a. bleu..... 40 fr. » »

1868. *Même genre. impression moins soignée, lettres blanches.*

4. brun et bleu.

Un groupe de 4 timbres se tenant très beaux exemplaires, grandes marges, sur partie de lettre, oblitération bleue légère à date. Les 4 ensemble.... » » 600 fr.

5. bleu et rouge.

Un bel exemplaire, grandes marges, oblitération bleue en points..... » » 150 fr.

## OLDENBOURG

1852. *Valeur au centre, armes.*

1. 1/3 silbg. noir sur vert..... 45 fr. 40 fr.

1859. *Armes au centre.*

5 1/3 gros. noir sur vert..... 175 fr. » »

7. 2 gros. noir sur rose..... 175 fr. » »

8. 3 gros. noir sur jaune..... 100 fr. » »

## NEVIS

1861. *Groupe de trois femmes, cadres divers. dentelés.*

1. 1 penny carmin.... » » » »

2. 4 pence rose..... » » » »

3. 6 » gris..... » » » »

4. 1 shill. vert..... » » » »

La série des 4 timbres neufs..... 325 fr.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

—0—

Neufs. Oblit.

## BELGIQUE

1870. *Timbres-taxe, chiffre, dentelés.*

39. 10 cent vert..... » 50 » »

40. 20 » bleu..... » 75 » 60

## CANADA

1894. *Bande. Effigie de Victoria.*

58. 1 cent noir..... E » 20 » »

## CHINKIANG

1894. *Carte. Paysage.*

8c. 1 cent brun..... » » » 20

## COLOMBIE

1891. *Armes.*

181. 1 cent vert..... » 15 » 15

## COLONIES FRANÇAISES

1877. *Groupe allégorique. non dentelé.*26. 25 c. bleu..... 1<sup>r</sup> » » 50

## CONGO INDÉPENDANT

1894. *Types divers. centre noir, cadre de couleur.*28. 5 c. bleu clair... 1<sup>r</sup>50 » »29. 10 » brun rouge... 1<sup>r</sup>50 » »

## FRANCE

1868. *Timbre-télégraphe. Aigle, dentelé.*51. 25 c. rose..... » » 2<sup>r</sup> »1885-89. *Télégrammes par tubes pneumatiques. Deesse.*

64c. 30 c. noir s. cha- mois, carte... » 60 » 10

229. 50 c. noir s. bleu. lettre..... 1<sup>r</sup> » » 15249. 60 c. rose s. lilas. enveloppe..... 1<sup>r</sup>25 » 50

**GRENADE**

1863. Effigie Victoria 1, dentelés.			
13. 1 penny rose.....	2 <sup>f</sup>	»	75
14. 2 1/2 pence bleu ..	1 <sup>f</sup>	»	40
15. 4        » gris ..	2 <sup>f</sup>	»	75
16. 6        » lilas..	4 <sup>f</sup>	»	»
17. 8        » bistre			
	gris.	6 <sup>f</sup>	»

**INDES NÉERLANDAISES**

1891. Effigie de Wilhelmine.			
72. 2g.50 c. brun et bleu	10 <sup>f</sup>	»	»

**JAPON**

1883-92. Chrysanthème.			
90. 50 s. brun.....	5 <sup>f</sup>	»	50
92. 3 » lilas.....	»	40	» 20

**SUÈDE**

1874-93. Timbres de service.			
Armes.			
38. 6 o. violet.....	»	30	»
93a. 4 o. noir.....	»	»	10

**PRIX-COURANT****DES NOUVEAUTÉS**

Neufs. Oblit.

Belgique, timbres-taxe, chiffre.			
5 c. vert.....	»	10	»
10 » brun clair.....	»	20	»
20 » vert gris.....	»	40	»
55 » bistre.....	1 <sup>f</sup>	»	»
1 fr. rose.....	1 <sup>f</sup>	75	»

**Bulgarie, timbre de 1889, avec surcharge.**

01 en rouge sur 2 stot.	»	15	»
-------------------------	---	----	---

**Idem, timbres-taxe de 1886-87 avec surcharge.**

30 en rouge 50 bleu non dentelé.....	1 <sup>f</sup>	50	»
30 en rouge 50 bleu dentelé.....	1 <sup>f</sup>	»	»

**Canada, enveloppe, effigie de Victoria.**

2 c. vert bleu.....	1 <sup>f</sup>	40	»
---------------------	----------------	----	---

**Corée, armes.**

5 pour vert jaune.			
10 » bleu.			
25 » carmin.			
50 » violet.			
La série des 4 timbres	2 <sup>f</sup>	»	»

**Grenade, petite effigie de Victoria.**

2 1/2 p. violet et bleu...	»	60	»
3 » violet et orange..	»	75	»
6 » violet et vert...	1 <sup>f</sup>	50	»
8 » violet et noir...	1 <sup>f</sup>	75	»
1 sh. vert et orange..	2 <sup>f</sup>	50	»

**Montenegro, timbre pour accusé de réception, petite effigie de Nicolas à droite.**

10 nov. bleu et rouge..	»	»	40
-------------------------	---	---	----

**Orange, carte, timbre de 2 p. avec valeur en surcharge rouge et armes en noir.**

1 1/2 d. violet... ..	1 <sup>f</sup>	»	»
-----------------------	----------------	---	---

**OCCASIONS****AUTRICHE****1858-61. Petite effigie de François-Joseph 1<sup>er</sup> à gauche, types divers, et effigie à droite dans un ovale.**

2 kr. orange: 3 kr. noir: 3 kr. vert:			
2 kr. jaune: 3 kr. vert.			

La série des cinq timbres réimprimés, neufs..... 1<sup>f</sup> 25**SUÈDE****1874. Timbres-taxe, chiffre.**

1 ore noir: 3 o. rose: 5 o. brun: 6 o. jaune: 12 o. rouge: 20 o. bleu: 24 o. violet: 30 o. vert: 50 o. bistre: 1 kr. bleu et bistre.			
--	--	--	--

La série des six timbres neufs 1<sup>f</sup> 75**FRIBOURG (Suisse)****1862. Timbres fiscaux, armes.**La collection complète trente-deux timbres, roses, du 10 centimes au 10 francs inclus..... 3<sup>f</sup> »Collections incomplètes comprenant douze timbres, roses, du 4 fr. au 9 fr. 50..... 1<sup>f</sup> 50**1862. Idem, Oblongs.**Collection de seize timbres, verts, du 10 centimes au 3 fr. 75.. 1<sup>f</sup> »

## COLLECTIONS D'OCCASION

**N° 331.** — Album illustré contenant environ 345 timbres en bon état, savoir :

France 40 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 13 t., Suisse 11 t., Belgique 17 t., Espagne 16 t., Portugal 10 t., Italie 11 t., Finlande 3 t., Serbie 2 t., Egypte 4 t., Cap de B<sup>re</sup> Esp. 4 t., Japon 16 t., Canada 2 t., Mexique 19 t., Salvador 8 t., Colombie 3 t., Brésil 6 t., Argentine 7 t., etc.

Prix : 12 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 336.** — Album catalogue contenant environ 1200 timbres en bon état :

G<sup>de</sup>-Bretagne 44 t., Suède 22 t., Danemark 18 t., Bade 11 t., Bavière 13 t., Autriche 36 t., Suisse 45 t., Pays-Bas 21 t., Belgique 27 t., France 75 t., Espagne 75 t., Portugal 22 t., Italie 45 t., Russie 18 t., Serbie 10 t., Grèce 11 t., Egypte 10 t., Maurice 12 t., Perse 21 t., Siam 5 t., Japon 17 t., Victoria 10 t., E.-Unis 52 t., Haïti 8 t., Antilles Esp. 41 t., Salvador 7 t., Brésil 18 t., Chili 22 t., Argentine 22 t., etc.

Prix : 50 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 337.** — Album catalogue contenant environ 412 timbres en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 21 t., Suède 23 t., Danemark 10 t., Autriche 30 t., Suisse 22 t., Pays-Bas 13 t., France 68 t., Espagne 14 t., Portugal 13 t., Italie 19 t., Egypte 5 t., Canada 6 t., E.-Unis 19 t., Argentine 9 t., etc.

Prix : 15 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 338.** — Album Lallier contenant environ 790 timbres en bon état, savoir :

France 86 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 46 t., Belgique 30 t., Allemagne 20 t., Bavière 12 t., Espagne 46 t., Indes Angl. 19 t., Australie Sud 5 t., Canada 6 t., Brésil 27 t., Chili 4 t., E.-Unis 21 t., etc.

Prix : 25 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 339.** — Album catalogue contenant environ 1023 timbres dont un certain nombre en mauvais état :

G<sup>de</sup>-Bretagne 35 t., Suède 19 t., Norvège, 12 t., Danemark 15 t., Bade 10 t., Bavière 23 t., Suisse 42 t., Pays-Bas 24 t., Belgique 33 t., France 78 t., Monaco 8 t., Espagne 65 t., Eglise 11 t., Italie 38 t., Egypte 20 t., Cap 6 t., Queensland 3 t., Terre-Neuve 3 t., Canada 9 t., E.-Unis 41 t., Guatémala 4 t., Brésil 12 t., Chili 7 t., Argentine 18 t., Uruguay 4 t.

Prix : 35 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 340.** — Album Universel, 3<sup>e</sup> édition, contenant environ 251 timbres dont une centaine de doubles.

G<sup>de</sup>-Bretagne 71 t., Suède 24 t., Danemark 22 t., Saxe 12 t., Bavière 29 t., Autriche 49 t., Suisse 61 t., Pays-Bas 39 t., Belgique 55 t., France 117 t., Portugal 42 t., Roumanie 57 t., Levant 36 t., Egypte 4 t., Cap de B<sup>re</sup> Esp. 7 t., Maurice 21 t., Perse 59 t., Canada 23 t., E.-Unis 64 t., Mexique 39 t., Antilles Esp. 32 t., Jamaïque 8 t., Antilles Danoises 4 t., Colonies fr. 45 t., Haïti 7 t., Brésil 73 t., Pérou 27 t., Chili 18 t., Argentine 39 t., Uruguay 13 t., etc.

Cette collection contient d'assez bons timbres mais pas en très bon état.

Prix : 110 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 341.** — Album catalogue contenant environ 300 timbres en bon état :

Suède 4 t., Bavière 7 t., Suisse 14 t., Belgique 19 t., France 42 t., Italie 33 t., Grèce 6 t., Japon 4 t., Pictoria 3 t., Queensland, 3 t., Mexique 8 t., Guatémala 4 t., Equateur 4 t., Chili 7 t., Argentine 14 t., etc.

Prix : 12 fr. (port 0 fr. 85).

**N° 342.** — Album catalogue contenant environ 1014 timbres dont un certain nombre en mauvais état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 50 t., Bavière 15 t.,

Autriche 26 t., Pays-Bas 16 t., Belgique 26 t., France 57 t., Espagne 41 t., Portugal 21 t., Turquie 16 t., Egypte 14 t., Cap de B<sup>re</sup> Espérance 5 t., Chypre 3 t., Indes Angl. 13 t., Hong-Kong 9 t., Japon 17 t., Victoria 11 t., N<sup>elle</sup>-Zélande 6 t., E.-Unis 40 t., Mexique 7 t., Haiti 6 t., Barbade 3 t., Guatémala 3 t., Brésil 21 t., Equateur 5 t., Chili 10 t., Argentine 28 t., etc.

Prix : 25 fr. (port 0 fr. 85).

N<sup>o</sup> 343. — Album Lallier contenant environ 460 timbres en bon état, savoir :

France 28 t., Colonies angl. 5 t., Allemagne 20 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 17 t., Autriche 35 t., Bade 20 t., Bavière 19 t., Belgique 17 t., Espagne 19 t., Eglise 12 t., Grèce 9 t., Portugal 18 t., Saxe 9 t., Suisse 21 t., Hong-Kong 6 t., Victoria 3 t., Canada 3 t., Argentine 3 t., Brésil 10 t.,

Chili 3 t., E.-Unis, 13 t., Mexique 2 t., Pérou 4 t.

Prix : 20 fr. (port 0 fr. 85).

N<sup>o</sup> 344. — Carnet contenant environ 1264 timbres en bon état, savoir :

Allemagne 43 t., Argentine 25 t., Australie Occ. 5 t., Sud 3 t., Autriche 43 t., Bade 17 t., Bavière 20 t., Belgique 34 t., Bosnie 7 t., Brésil 26 t., Bulgarie 12 t., Canada 10 t., Cap de B<sup>re</sup> Esp. 5 t., Chili 17 t., Chypre 3 t., Colonies fr. 19 t., Danemark 13 t., Egypte 2 t., Espagne 38 t., E.-Unis 22 t., France 76 t., Gibraltar 6 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 35 t., Grèce 40 t., Guatémala 18 t., Haiti 7 t., Hong-Kong 11 t., Hongrie 23 t., Indes Angl. 16 t., Italie 26 t., Jamaïque 7 t., Monaco 16 t., Pays-Bas 20 t., Pérou 5 t., Russie 17 t., Serbie 7 t., Suède 31 t., Suisse 34 t., Tunisie 10 t., Wurtemberg 71 t., etc.

Prix : 50 fr. (port 0 fr. 85).

VIENT DE PARAÎTRE :

PETITES CARTES GÉOGRAPHIQUES  
DE  
L'AFRIQUE ORIENTALE

ET DE  
L'AFRIQUE OCCIDENTALE

*dressées d'après les documents les plus récents et gravées spécialement pour*

L'ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE

Ces cartes font suite à celles déjà connues des *Indes Anglaises* et de l'*Afrique du Sud*.

Elles complètent ce dernier continent. Un trait rouge souligne les pays qui emploient des timbres-poste particuliers.

Prix des 2 cartes, prêtes à être placées dans l'*Album Universel*, avec ou sans onglets perforés, ensemble : **0 fr. 75, franco.**

Le gérant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique, 17, rue des Martyrs. — Paris.



LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

**AVIS.** — Tous les abonnements finissent en Décembre. Nous prions donc nos lecteurs de vouloir bien se réabonner immédiatement pour ne pas éprouver de retard dans la réception de leur journal. Le montant de l'abonnement 1 fr. 50 par an, pour tous les pays, doit être adressé à ARTHUR MAURY, 6, boulevard Montmartre, Paris.

Nos abonnés de 1895 trouveront dans le prochain numéro le CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (prime gratuite).

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS



ÉTRENNES  
1896

ALBUMS  
DE  
TIMBRES-POSTE



PRIX-COURANT SUR DEMANDE

PETITES  
COLLECTIONS D'OCCASION

N° 345. — Album Universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volumes, contenant environ 910 timbres en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 37 t., Suède 30 t., Norvège 8 t., Danemark 11 t., Héli-  
goland 11 t., Hambourg 8 t., Ba-  
vière 24 t., Allemagne Emp. 27 t.,  
Autriche 23 t., Pays-Bas 19 t., Bel-  
gique 25 t., France 62 t., Espagne  
52 t., Gibraltar 2 t., Eglise 9 t., Ita-  
lie 35 t., Russie 13 t., Roumanie  
18 t., Turquie 14 t., Egypte 11 t.,  
Cap 3 t., Indes Angl. 8 t., Siam  
2 t., Japon 17 t., Australie Occ. 7 t.,  
Victoria 4 t., Canada 9 t., E.-Unis  
35 t., Brésil 18 t., Chili 9 t., etc.

Prix : 45 fr. (port 0 fr. 85).

N° 346. — Cahier contenant en-  
viron 940 timbres en bon état, sa-  
voir :

France 33 t., Italie 44 t., Suisse  
16 t., Pays-Bas 30 t., Maurice 16 t.,  
Terre-Neuve 4 t., Danemark 12 t.,  
Héligoland 7 t., Suède 10 t., Grèce  
17 t., Monaco 5 t., Japon 10 t., Rou-  
manie 19 t., Servie 6 t., Bulgarie  
15 t., Siam 7 t., Egypte 11 t., Perse  
10 t., E.-Unis 24 t., Brésil 32 t., Ar-  
gentine 29 t., Chili 6 t., Mexique  
24 t., Guatemala 6 t., Haïti 6 t.,  
Salvador 10 t., Vénézuëla 14 t., Do-  
minicaine 5 t., etc.

Prix : 40 fr. (port 0 fr. 85).

N° 347. — Grand album en très  
bon état, imprimé en français, con-  
tenant environ 244 timbres, savoir :

Colombes fr. 57 t., Pays-Bas 22 t.,  
Italie 5 t., G<sup>de</sup>-Bretagne 10 t., Chine  
4 t., Japon 13 t., Shanghai 6 t., Ma-  
lacca 5 t., Indes Néerl. 12 t., Cap  
de B<sup>re</sup>-Espérance 4 t., Etats-Unis  
3 t., etc.

Prix : 10 fr. (port 1 fr. 05).

N° 349. — Album Universel con-  
tenant environ 1270 timbres, (dont  
un certain nombre en mauvais état)  
savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 44 t., Suède 14 t.,  
Danemark 19 t., Prusse 13 t., Bade  
9 t., Wurtemberg 20 t., Bavière  
30 t., Allemagne Emp. 50 t., Hon-  
grie 21 t., Suisse 46 t., Pays-Bas  
26 t., Belgique 47 t., France 119 t.,  
Espagne 53 t., Lombardo-Vénétie  
12 t., Eglise 21 t., Russie 26 t.,  
Egypte 12 t., Indes Angl. 15 t., Ja-  
pon 9 t., Indes Néerl. 8 t., Canada  
15 t., Jamaïque 3 t., Curaçao 2 t.,  
Nicaragua 4 t., Brésil 20 t., Pérou  
9 t., Chili 10 t., Argentine 20 t.,  
Uruguay 8 t., etc.

Prix : 40 fr. (port 0 fr. 85).

N° 351. — Album contenant en-  
viron 2607 timbres collés à char-  
nières, dont beaucoup de neufs. Le  
tout en très bon état, savoir :

Allemagne Emp. 62 t., Allemagne  
Tour et Taxis 36 t., Saxe 10 t., Bade  
20 t., Wurtemberg 30 t., Hongrie  
17 t., Luxembourg 34 t., Belgique  
41 t., Pays-Bas 41 t., France 93 t.,  
Colonies 40 t., Monaco 9 t., Eglise  
16 t., Espagne 97 t., G<sup>de</sup>-Bretagne  
48 t., Héligoland 15 t., Monténégro  
5 t., Bosnie 7 t., Perse 19 t., Indes  
Angl. 24 t., Siam 6 t., Ceylan 10 t.,  
Bornéo 10 t., Chine 3 t., Hong-Kong  
11 t., Japon 26 t., Orange 5 t.,  
Transvaal 7 t., Natal 6 t., Cap de  
B<sup>re</sup>-Esp. 9 t., Congo 4 t., Côte d'Or  
5 t., Liberia 13 t., Cap Vert 14 t.,  
Açores 23 t., Tunisie 9 t., E.-Unis  
55 t., Canada 13 t., Terre-Neuve  
6 t., Mexique 60 t., Guatemala 23 t.,  
Salvador 27 t., Nicaragua 60 t.,  
Honduras 41 t., Haïti 13 t., Domi-  
nicaine 11 t., Antilles Esp. 120 t.,  
Jamaïque 11 t., St-Vincent 4 t.,  
Curaçao 18 t., Brésil 65 t., Argen-  
tine 52 t., Pérou 28 t., Chili 26 t.,  
Colombie 41 t., Tonga 4 t., Austra-  
lie Occ. 8 t., Victoria 18 t.

Prix : 325 fr. (port 2 fr.)

---

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

---

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les timbres-poste français. — La question des timbres faux devant la justice. — Timbres faux bien faits. — Mariage philatélique — Timbres rares. — La hausse et la baisse. — Prix-courant des nouveautés.

---

## PETITE CAUSERIE PHILATÉLIQUE

---

### TIMBRES FAUX. — PROJET DE SYNDICAT

Le procès intenté à Paris à des contrefacteurs de timbres-poste et qui vient de se terminer par un acquittement général a été pour beaucoup de collectionneurs une véritable déception.

C'est que les grands journaux avaient tous raconté l'année passée, par le menu, tous les détails des descentes de police, des perquisitions, des découvertes successives de faux timbres et de tout l'attirail des contrefacteurs, puis les aveux des prévenus, leur dénonciation amenant de nouveaux inculpés dans le cabinet du juge d'instruction (1). Là s'entassaient les cuivres gravés de

---

(1) Les épisodes comiques n'ont pas manqué à cette affaire : les journaux ont raconté que l'un des inculpés, qui du reste fait défaut, ayant vu comment on avait perquisitionné chez lui, s'était improvisé agent de police et en cette qualité avait été s'approprier les *dépôts* de timbres faits par d'autres marchands dans les bureaux de tabacs.

Un autre, supposons qu'il s'appelle Téodore a deux collègues qui par malchance ont le même nom que lui, à une lettre près, mettons Théodore frères. Le Téodore poursuivi a eu le toupet de faire passer l'annonce suivante dans les journaux philatéliques : «La maison Téodore, telle rue, tel numéro, informe les collectionneurs qu'elle n'a aucun rapport avec la maison Théodore frères.

faux timbres français, des oblitérations également françaises et coloniales dont les griffes avaient été détournées par des employés infidèles, des surcharges frauduleuses et des liasses de timbres fabriqués avec tout cela. Le tableau était effrayant et l'on se sentait pris de pitié pour ces jeunes égarés qui peut-être frisaient le baigne. Des journalistes sont venus nous demander sérieusement si la philatélie n'allait pas sombrer dans ce cataclysme.

Si l'on veut bien relire les numéros de notre journal de cette époque, on verra que nous avons fait notre possible pour calmer les appréhensions et ramener les choses à leur point exact. Notre scepticisme a paru singulier à quelques-uns qui s'étonnaient de ne pas nous voir faire montre à l'égard des accusés

De haine vigoureuse...

On s'est étonné que nous osions déclarer que le commerce des timbres imités ne tombait pas sous le coup de la loi, lorsque ces timbres ne sont plus en cours et qu'ils sont d'ailleurs vendus comme imitations.

Les collectionneurs se croyaient mieux défendus par les Codes et entrevoyaient le timbre-poste comme une petite vignette sacrée à l'égal du billet de Banque dont l'imitation, même la plus grossière, ainsi que les billets de la Sainte-Farce, était punie sévèrement par les tribunaux. Nous n'avions que trop raison puisque le Ministère Public n'a recherché dans ces affaires que le préjudice que pouvait courir l'Etat, laissant absolument de côté l'intérêt des collectionneurs contre qui cependant était exclusivement dirigé tout l'effort des faussaires.

De quoi s'agissait-il en effet ? 1<sup>o</sup> De l'imitation de chiffres-taxe. « Ce timbre — a dit l'un des avocats — auquel nous reconnaissons les lettres de nos clients de Mazas! » Et ces timbres-taxe, a déclaré M. le Directeur général des Postes, étaient hors cours depuis plus de quinze ans. 2<sup>o</sup> De surcharges coloniales, également périmées, puisqu'elles avaient été faites exceptionnellement et à titre provisoire. 3<sup>o</sup> De fausses oblitérations allemandes apposées sur les timbres d'Alsace-Lorraine de 1870, délit que n'a prévu aucun texte de loi.

... Etc...

Ainsi donc, les collectionneurs pourront être volés et trompés sans qu'aucune crainte des gendarmes ne vienne tempérer l'audace des contrefacteurs et de ceux qui débitent leur marchandise frelatée.

On va revoir insolents et triomphants ceux qui s'étaient cachés ; on nous a raconté que l'un d'eux était allé chercher ses outils à

denteler et ses fausses surcharges qu'il avait prudemment enterrés au pied d'un arbre du bois de Vincennes; un autre regrettait amèrement d'avoir jeté, dans un moment d'affolement, tout son matériel à la Seine, mais il allait courageusement se remettre au travail.

Eh bien oui, ce sera ainsi à moins que les collectionneurs ne se décident à montrer un peu d'énergie et trouvent la force de résister aux *occasions*, aux raretés douteuses que leur offrent des gens auxquels ils ne confieraient pas un instant leur parapluie.

Pourquoi la justice n'a-t-elle pas poursuivi pour escroquerie et pour tromperie sur la nature de la marchandise vendue ?

Mais tout simplement PARCE QU'IL N'Y AVAIT PAS UNE SEULE PLAINTÉ FORMELLE DES COLLECTIONNEURS.

Et ainsi, il n'est même pas prouvé, ainsi qu'a dit le juge, qu'un seul des timbres faux incriminés *ait été mis en vente*.

Cela est net et toutes les parlottes et les récriminations n'y feront rien, et il faut absolument qu'à l'avenir les collectionneurs trompés portent plainte.

Remarquez bien qu'en tout ceci, nous, qui comme Don Quichotte, semblons nous escrimer en pure perte contre des moulins à vent, nous n'avons jusqu'à présent rien à craindre des faussaires, étant suffisamment instruit pour ne pas nous laisser duper; peut-être même est-il avantageux pour les maisons honorablement connues qu'on vende ailleurs des timbres faux, falsifiés et truqués, afin que les collectionneurs qui se seront laissé tromper, leur reviennent repentants et désormais fidèles ??

Eh bien non, notre intérêt personnel est que la fraude soit l'exception et qu'elle puisse être punie, il ne faut pas que Paris devienne le rendez-vous international des malandrins de la philatélie; il est nécessaire que notre commerce soit estimé à sa valeur et se fasse respecter, nous payons des patentes et des impôts assez élevés pour réclamer au besoin aide et protection.

« Aide-toi, le ciel t'aidera » dit le proverbe, voyons donc ce que peuvent faire dès à présent les collectionneurs, nous verrons le rôle des marchands après.

Il ne faut pas acheter à des inconnus. Il faut se faire faire *des factures* garantissant que tels timbres vendus sont parfaitement authentiques et exiger que les timbres aient une marque particulière qui sera désignée sur cette facture pour qu'on ne nie pas au besoin que ce sont bien ces exemplaires et non d'autres qui ont été vendus.

Disons en passant qu'il serait imprudent d'accorder sa confiance à des timbres parce qu'ils porteraient la marque de mar-

chands connus, du moins lorsque ce ne sont pas ces marchands qui les vendent directement : nous avons vu notre signature au crayon, derrière des timbres où nous ne l'avons jamais mise ; un de nos confrères a renoncé de marquer les siens d'un cachet microscopique à ses initiales, parce qu'on avait contrefait ce cachet à l'étranger.

Dans le cas de fraude évidente et de refus de remboursement du vendeur, il faut immédiatement adresser une plainte en escroquerie à M. le Procureur de la République.

Les plaintes ont d'autant plus de poids qu'elles sont plus nombreuses ; si diverses personnes ont été dupées par un même individu, elles devront donc mutuellement s'encourager à écrire leurs griefs, et ne pas craindre les petits dérangements qu'occasionne une instruction.

C'est pour cela que nous désirons voir se former un syndicat de collectionneurs et de marchands français, ayant un avocat-conseil pour guider utilement leurs démarches.

Lorsqu'un marchand de timbres faux lui sera signalé, le syndicat pourra lui dépêcher un client débonnaire, une *poire* comme disent élégamment ces messieurs, qui se laissera vendre les plus beaux produits de la maison mais qui, l'affaire terminée, expliquera qu'il est huissier et verbalisera dans les règles.

Les envois à choix pourraient aussi passer par les mains de ce client, assisté d'un expert.

Ce syndicat, nous en avons déjà parlé dans le temps, et nos lecteurs, à la vérité, n'ont pas paru s'y intéresser, mais il devient tellement urgent à présent que nous espérons que notre appel sera entendu.

Il suffit d'un petit nombre de dévoués, les études préalables sont faites et les frais sont sans importance; du moins tant qu'on ne décidera pas d'intenter un procès.

Il faut absolument que les malhonnêtes gens qui déprécient la collection des timbres sachent bien qu'ils ne le feront pas toujours impunément.

A. MAURY.

---

## CHRONIQUE UNIVERSELLE

---

**ANTIOQUIA.** — Ce département de la Colombie prépare une nouvelle émission et la vente des timbres démonétisés sera faite aux enchères. Il est vraiment grand temps, la série en cours est déjà vieille de deux ans, ce qui est bien extraordinaire !



**AUTRICHE.** — On nous informe qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896, les grosses valeurs en gulden changeront de couleurs; le 1 guld. de bleu foncé passera au vert jaune et le 2 guld. sera lilas au lieu de carmin.

**BELGIQUE.** — Par mesure d'économie, dit-on, il est question de supprimer la piqure de la manchette des timbres dominicaux; le public bifferait l'inscription à la plume ou la laisserait subsister. Il nous semble que c'est un peu forcer la main; combien de gens colleront le timbre tel qu'il leur aura été vendu par la poste, sans ce préoccuper de ce qu'il y a d'écrit dessus.



**BOLIVIE.** — Un nouveau tirage des timbres de cette république présente quelques différences de teintes avec celui de 1894; c'est ainsi que 1 centavo est maintenant jaune pâle au lieu de bistre; le 2 c. carmin rouge, au lieu de rouge et le 10 c. lilas brun au lieu de brun; nous mentionnons ici ces variétés sans les cataloguer.

**BORNÉO.** — Toute la série de 1894, moins le 1 cent, vient de recevoir la surcharge **POSTAGE DUE** en noir, pour servir comme timbre-taxé. C'était immanquable dans un pays où l'on a tant de prévenances pour les collectionneurs. Une question se pose: la S. S. S. va-t-elle mettre cette série à l'index?

Evidemment ces timbres nous paraissent spéculatifs au premier chef; mais étant admis qu'en principe ils ne doivent pas être vendus au public, il semble que chaque administration postale est libre de prendre telles mesures intérieures qui lui conviennent. Alors nous verrons probablement décréter que les timbres taxé sont abusifs quand ils sont neufs et excellents quand ils sont oblitérés. Nos confrères anglais nous informent que ces timbres-taxé ne seront pas vendus au siège de la Compagnie à Londres.

**CANADA.** — Au type de la carte-lettre de 1893, cette colonie vient d'en émettre deux autres des valeurs de 1 cent noir et 2 c. vert sur carton bleu.

**CEYLAN.** — Cette colonie renonce décidément aux enveloppes

à relief ; elle vient d'en émettre une nouvelle de 5 cents dont le type rappelle le timbre de 2 cents, mais d'un format plus grand, les cartouches du haut et du bas surtout ont été fortement agrandis pour recevoir les inscriptions. Sa couleur est bleue.

On n'est pas content de cette enveloppe et on reproche au gouvernement colonial de n'avoir pas suivi l'exemple de l'Inde anglaise qui dans ses dernières émissions a donné un portrait de la reine, telle qu'elle est actuellement.

**COLOMBIE.** — Là aussi, comme à Antioquia, on prépare une série de timbres à un type nouveau, ce qui veut dire qu'on donnera d'autres cadres aux armoiries et qu'on changera les couleurs. Ce pays ne nous a guère donné autre chose depuis qu'il possède des timbres.

**DIEGO-SUAREZ.** — Les timbres de France surchargés D. S. sont désavoués par le Receveur des Postes de la Colonie ; il ne nous reste donc qu'à biffer ceux que nous avons catalogués en juin.



**ERITRÉE.** — Le nouveau 45 centesimi vert gris, d'Italie, vient de recevoir la surcharge COLONIA ERITREA.

**ETATS-UNIS.** — Nous donnons aux émissions nouvelles les types des nouveaux timbres pour journaux, catalogués depuis quelques mois. Les 20 et 50 cents représentent *Astrée*, déesse de la Justice, ils sont du même format que les petites valeurs de 1 à 10 cents. Les autres valeurs en dollars sont du format des anciens timbres et nous retrouvons les sujets connus, savoir : la *Victoire* pour le 2 dollars, *Clio* pour le 5 d., *Vesta* pour le 10 d., la *Paix* pour le 20 d., le *Commerce* pour le 50 d. et *Minnehaha*, l'héroïne de Longfellow, pour le 100 d. Il n'y a que quelques changements insignifiants dans les nouvelles gravures.

**EGYPTE.** — Le *Gaulois*, journal sérieux, publie l'information suivante :

« Le gouvernement égyptien vient de décider l'émission d'une série spéciale de timbres-poste et de cartes postales pendant la saison d'hiver. Ces timbres représentent un paysage égyptien avec vue du Nil, des Pyramides et d'un groupe de palmiers ; au premier plan se trouve une femme égyptienne en costume national.

Une partie de ces timbres a déjà été vendue avec de grands bénéfices pour le Trésor à un collectionneur de Londres».

Enfoncés les timbres commémoratifs ! Il va y avoir maintenant des timbres de saison ; il y en aura pour les villes d'eaux, pour les plages de bains de mer, pour les stations hivernales, et c'est l'Égypte qui en a la primeur ! Et ce timbre nous montrera toutes les belles choses énoncées ci-dessus, dont le Nil coulant au pied des Pyramides (?) Si le *Gaulois* n'a pas voulu se moquer de ses graves lecteurs, nous l'engageons une autre fois à puiser ses informations philatéliques dans notre petit journal.

**FORMOSE.** — Il est de nouveau question de timbres pour cette île ; c'est la troisième tentative, croyons-nous, mais sera-t-elle plus sérieuse que les deux précédentes, c'est moins que certain et nous n'aurons sans doute pas besoin encore d'ouvrir une nouvelle page à nos albums. On prétend que Lin-Yung-Foo, le chef des Pavillons noirs qui détient le sud de l'île et lutte avec tant d'opiniâtreté contre les Japonais, vient d'émettre une série de trois timbres-poste dont les valeurs seraient : 30 cash vert, 50 c. rouge, 100 c. violet bleu *dentelés* et *non dentelés*. Pour un Pavillon noir, fût-il même le grand chef, il nous semble qu'il y a dans cette émission un raffinement de civilisation qui nous surprend ; il serait bon de regarder si dans son entourage il n'y a pas quelque Anglais ou autre qui lui aurait suggéré de faire payer les frais de la guerre aux collectionneurs. En attendant nous conseillons à nos lecteurs de tenir ces timbres en suspicion.

**GRÈCE.** — Il n'est bruit que des futurs timbres commémoratifs des fêtes Olympiennes, voici les valeurs, couleurs et types des timbres récemment commandés à Paris : les 1 lepton brun, 2 lepta rose et 1. jaune clair représentant des lutteurs s'entrelaçant ; le 10 lepta argent, le Dyscobole de Myron ; les 20 l. brique et 40 l. carmin, des athlètes d'Athènes ; le 25 lepta or et le 60 l. violet, un char quadrigé ; les 1 drachme bleu et le 2 dr. bistre, l'Hermès de Praxitèle ; le 5 dr. vert, la Victoire de Paionias et enfin le 10 dr. gris, l'Acropole d'Athènes.

On veut tenter le collectionneur par l'appât de ces merveilles, mais y mordra-t-il ? C'est douteux, et le Trésor grec pourrait bien ne pas encaisser les 500.000 francs qu'il escompte d'avance.

Il y a d'ailleurs sur cette émission des dessous qu'il serait bon de connaître ; l'*American Journal of Philately* publie à ce propos une correspondance des plus édifiantes. Le Président d'un Club Philatélique d'Athènes, propose à la *Scott Stamp and Coin*

C<sup>o</sup>, de lui vendre les timbres commémoratifs avant leur mise en usage en avril prochain et bien au-dessous de la valeur faciale; moyennant 25.000 francs il se charge d'acquiescer tous les timbres de 1 lepton de l'émission. Est-ce assez gentil pour un Président de Club Philatélique ? La Scott Stamp and Coin C<sup>o</sup> a refusé, mais un autre n'acceptera-t-il pas ?



**GWALIOR.** — Cet état n'avait pas encore fait usage de timbres de service; il vient d'en créer une série avec les timbres de l'Inde anglaise; comme sur les timbres ordinaires ils portent en haut en surcharge, des caractères orientaux signifiant GWALIOR et le mot service à son équivalent dans la même langue au pied du timbre.

**INDE ANGLAISE.** — Les fortes valeurs en rupees dont nous parlions le mois dernier, ont fait leur apparition. Dans un ovale l'effigie vieillie de la reine Victoria à gauche, avec couronne sur la tête et voile par derrière; au-dessus INDIA et au-dessous POSTAGE; le tout est posé sur un grand cartouche tout biscornu et disgracieux. Sur les côtés, dans des angles rentrants du cartouche le chiffre de valeur suivi ou précédé d'un R tout à fait minuscule; enfin les quatre angles sont remplis par des inscriptions microscopiques portant INDIA POST, répété un grand nombre de fois. Le perforage est fait sur une bordure à traits serrés comme pour les 9 et 10 pence de Grande-Bretagne notamment. Le format de ces timbres est très grand et l'ovale du centre est d'une couleur différente de celle du cadre.



**INDO-CHINE.** — Il est de nouveau question d'émettre des timbres avec surcharge en cents, à cause de la baisse constante du dollar qui ne vaut guère actuellement que 2 fr. 75. On nous dit que ces timbres ont été commandés à Paris et ne tarderont pas à être mis en cours dans la colonie.

**NOUVELLE-ZÉLANDE.** — En juin dernier nous avons parlé du concours ouvert à Wellington pour les sujets d'une nouvelle série de timbres-poste. Ce concours, clos le 31 juillet, n'a pas réuni moins de deux mille compositions qui sont restées exposées pendant trois jours à l'Académie des Beaux-Arts. Nous comptons trente-trois sujets primés, et neuf concurrents se sont partagés

les 250 livres sterling de prix dans des proportions variant de 50 livres à 9 livres. Et dire qu'en France l'année dernière, aucun sujet n'a pu trouver grâce devant le jury ; cela signifie-t-il que les jurés sont plus indulgents à Wellington qu'à Paris ? nous le verrons bien lorsque nous parviendront les timbres.

Tous les sujets présentés sont locaux ; les paysages, chutes et vues de monts surtout sont en abondance ; un timbre de 1 shilling représente même quelques *kahas* ! notre dictionnaire anglais se refuse à nous donner l'explication de ce mot. Mais le mieux inspiré et le plus dans le mouvement est certainement un M. Mac-Grégor qui a fourni une vue de mine d'or ; seulement on ne dit pas si c'est avant ou après le krack.

**PORTUGAL.** — Les nouveaux timbres que nous avons été les premiers à annoncer en janvier dernier, ont fait leur apparition. M. Mouchon, l'artiste français qui a gravé le coin s'est surpassé et la série que nous avons sous les yeux peut être comparée sans désavantage aux plus beaux timbres typographiques que nous connaissions.

Le buste du roi don Carlos, de trois quarts à gauche, copié sur une photographie, est d'une ressemblance parfaite et se détache sur un fond de mosaïque. Un double cercle entourant l'effigie porte les légendes qui sont : en haut CORREIOS ; à gauche PORTUGAL et à droite CONTINENTE ; aux angles supérieurs deux petits écussons penchés de Portugal. Sous le buste un cartouche dont le fond est ligné pour recevoir la valeur en seconde impression ; il est accosté de deux branches, laurier et chêne et d'une banderole portant de chaque côté le mot REIS.

La série se compose actuellement de treize valeurs : du 2 1/2 au 300 reis ; on dit que les fortes valeurs de 500 et 1.000 reis ne paraîtront que plus tard, après épuisement de celles en cours. Les couleurs sont sensiblement modifiées comparativement à la série précédente, et pour toutes les valeurs le chiffre est imprimé en noir.

**SALVADOR.** — M. Seebeck a encore l'obligeance de nous écrire longuement en nous annonçant les émissions nouvelles que nous allons décrire. Il déclare qu'il est bien fâché d'avoir à faire tant de gravures pour ce pays, qu'il y perd beaucoup d'argent, d'autant plus que ces timbres et ces cartes-poste ne doivent plus être spéculatifs, c'est-à-dire que le tout doit durer un nombre considérable d'années. Confié dans ces promesses, nous

déclarons à notre tour que les cartes sont très jolies et que les timbres-taxé ne sont pas mal ; mais précédon's par ordre.

Ce que nous disions le mois dernier n'est pas tout à fait exact ; M. Seebeck nous annonce que les marques d'affranchissement que nous allons énumérer ont cours depuis le 1<sup>er</sup> octobre et constituent par conséquent un complément à l'émission de 1895, ce qui n'empêchera pas au 1<sup>er</sup> janvier d'avoir de nouveaux timbres-poste, timbres de service, etc.

1<sup>o</sup> Les timbres-taxé dont nous venons de parler sont au nombre de huit, du 1 au 50 centavos ; ils portent au centre le chiffre de valeur dans un écusson guilloché avec CENTAVOS au-dessous ; en bas FRANQUEO DEFICIENTE et en haut « CORREOS DE EL Salvador ». M. Seebeck nous fait remarquer que toutes les marques d'affranchissement porteront à l'avenir DE EL au lieu de DEL. Tous ces timbres-taxé sont gris vert.

2<sup>o</sup> Une série de cinq timbres pour colis postaux ; ils sont en forme de losange et portent dans le milieu un Mercure qui a l'air d'un diable avec ses ailes redressées sur la tête, en forme de cornes ; il est assis sur un tabouret au milieu des nuages et appuyé sur une béquille... pardon, une ancre ; derrière lui le globe terrestre. Sur le cadre guilloché sont les légendes, dont FARDOS POSTALES et la valeur. Chaque timbre a une couleur différente.

3<sup>o</sup> Un timbre dit de retour, portant les armes de la république sur un superbe cadre guilloché. Nous n'en parlons que pour mémoire, n'ayant pas l'habitude de cataloguer ces sortes de timbres qui ne représentent ni une marque d'affranchissement ni une marque de franchise.

4<sup>o</sup> Des feuilles-lettres de 2, 3 et 5 centavos, simples et doubles ; dans celles-ci la seconde partie est repliée dans la première comme aux cartes-lettres avec réponse de France. Ces feuilles-lettres portent en haut dans le milieu un écusson que nous voyons pour la première fois et qui se blasonne ainsi : *D'azur à trois pals d'argent ; au chef de sable, chargé de quatorze étoiles d'argent posées 7 et 7*. Cet écu accolé de deux branches de laurier est sommé d'un bonnet phrygien dans une gloire, avec la légende : 15 DE SETIEMBRE 1821 ; nous ignorons si ce sont des armes anciennes ou récentes. Au dos des feuilles-lettres on voit une vue du bureau de poste de San-Salvador.

5<sup>o</sup> Une carte 1 centavo bleu sur gris, simple et double, au type de la carte simple annoncée au commencement de l'année, mais avec la nouvelle légende DE EL.

6<sup>o</sup> Enfin une carte de service, simple et double, sans valeur

indiquée, portant à droite en haut les armes habituelles et DE OFICIO sous TARJETA POSTAL. Comme la précédente pour le service urbain elle est imprimée en bleu sur carte grise.



—  
**SURINAM.** — Au type en cours avec CENT au-dessous du chiffre vient de paraître le timbre-taxe de 50 cent lilas.

—  
**TOLIMA.** — Au type de 1888, ce département vient d'émettre deux petites valeurs de 1 centavo bleu sur rose et 2 c. vert sur vert clair.

—  
**TRINITÉ.** — On annonce que cette colonie émettra une nouvelle série de timbres au commencement de l'année prochaine ; le type sera différent, mais les renseignements ne vont pas au-delà.

—  
**URUGUAY.** — De la série ordinaire que nous annonçons en juillet, nous venons de recevoir les deux premières valeurs, le 1 centesimo bistre et le 5 cent. rouge carmin, à des types différents. Le 1 cent. nous montre dans un paysage, le gaucho, à pied, mais avec d'énormes éperons attachés à ses chaussures. Il est représenté de face, coiffé d'un large chapeau, ceint d'un châle dont un des coins est ramené sur son épaule. Sur le 5 cent. nous voyons arriver ou partir un train de chemin de fer ; l'employé est là tenant à bras tendu son petit drapeau flottant et au premier plan deux autres personnes très minuscules causent tranquillement de leurs petites affaires.

Ces timbres ont tout le cachet de la maison Waterlow and sons, de Londres, fournisseurs habituels de cette république, mais sont loin de valoir la jolie série que la même maison a fournie l'année dernière à l'état indépendant du Congo. Après tout, cela dépend sans doute du prix que veulent y mettre les gouvernements.

**CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES**  
 NOVEMBRE 1895

**CANADA**

*Cartes-lettres, type 1893, carte bleue.*

1 cent noir.

2 » vert.

## AFRIQUE ORIENTALE

*Timbres en cours avec BRITISH EAST AFRICA en surcharge noire.*



2 1/2 annas noir sur jaune.

1 rupee carmin.

*Enveloppe en cours, même surcharge.*

2 1/2 annas vert.

*Carte, idem.*

1 anna noir.

## BELGIQUE

*Type des timbres-taxe annoncés le mois dernier.*



## BORNÉO

*Timbres-taxe, timbres-poste en cours, avec POSTAGE DUE en surcharge noire.*

2 cents carmin et noir.

3 » violet vif et vert jaune.

5 » vermillon et noir.

6 » bistre vert et noir.

8 » violet foncé et noir.

12 » bleu ciel et noir.

18 » vert et noir.

24 » brun rouge et bleu.

## CEYLAN

*Enveloppe, effigie de Victoria dans un cercle, sans relief, papier crème.*

5 cents bleu.

## COLOMBIE

Tolima

*Timbres, type 1888, dentelés.*

1 centavo bleu sur rosé.

2 » vert sur vert clair.

**DIÉGO-SUAREZ**

Annuler les timbres surchargés annoncés en juin.

**ERITRÉE**

*Timbre d'Italie de 1895 avec COLONIA ERITREA en surcharge noire.*

1 centesimi vert gris.

**GWALIOR**

*Timbres de service, timbres de l'Inde anglaise avec deux lignes d'inscriptions orientales en surcharge noire.*

1/2 aana vert.

2 " brun.

etc, etc.

**ETATS-UNIS**

*Types des timbres pour journaux annoncés précédemment.*

## INDE ANGLAISE

*Timbres, effigie vieillie de Victoria 1<sup>re</sup> à gauche, grands, dentelés.*



- 2 rupees carmin et brun jaune.
- 3 » bleu vert et brun.
- 5 » violet et bleu.

## MONTÈNÈGRO

*Type du timbre pour accusé de réception annoncé le mois dernier.*



## PÉROU

*Type des timbres commémoratifs annoncés le mois dernier.*



## SURINAM

*Timbre laxe, type en cours avec CENT au-dessous du chiffre. 50 cent lilas et noir.*

## PORTUGAL

*Timbres, effigie de don Carlos 1er de trois quarts à gauche, chiffre de valeur en noir, dentelés.*



2 1/2	reis gris.
5	» orange.
10	» vert clair.
15	» brun.
20	» violet.
25	» vert.
50	» bleu.
75	» rose.
80	» lilas
100	» bleu sur bleu.
150	» bistre sur jaune.
200	» violet sur rosé.
500	» bleu sur rose.

## SALVADOR

*Timbres-taxe, chiffre, dentelés.*

1	cent. gris vert.
2	» gris vert.
3	» gris vert.
5	» gris vert.
10	» gris vert.
15	» gris vert.
25	» gris vert.
50	» gris vert.

*Timbres pour colis postaux, Mercure dans un losange, dentelés.*

5	cent. rouge.
10	» bleu.
15	» carmin.
20	» orange.
50	» vert.

*Feuilles-lettres, armes et inscriptions, vignette.*

2	cent. vert sur vert.
2	et 2 c. id. réponse.
3	cent. carmin sur rose.
3	et 3 c. id. réponse.
5	cent. bleu sur azuré.
5	et 5 c. id. réponse.

*Cartes, genre en cours, légende DE EL SALVADOR au lieu de DEL, carte grise.*

1 cent. bleu.

1 et 1 c. id. réponse.

*Cartes de service, armes et inscriptions, sans valeur indiquée, carte grise.*

simple.

double.

### ILES TURK

*Type de l'enveloppe annoncée précédemment.*



### URUGUAY

*Timbres, types divers, dentelés.*



1 centesimo brun clair, *gaucho*.

5 » rouge carmin, *locomotive*.

---

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

---

Suite (Voir les n<sup>os</sup> 111 à 180.)

1879. *Télégraphie pneumatique*. — Nous eussions préféré comme titre *Poste pneumatique* qui eût été plus exact, puisqu'il ne s'agit pas de la transmission écrite de la pensée comme dans la télégraphie, mais du transport accéléré de cartes et de lettres spéciales.

Mais l'administration a classé ce système de correspondance dans le service télégraphique et toutes les formules dont nous allons nous occuper en portent le titre.

Le principe de ce mode de transport est des plus simples : il consiste à placer les cartes et les lettres dans un petit cylindre en

tôle, recouvert de cuir, sorte de cartouche ayant six à huit centimètres de diamètre sur quinze centimètres de long.

Ce cylindre bourré de dépêches roulées (il peut en contenir jusqu'à 60 et 80) est poussé à l'orifice d'un tube qui, supposons-nous, part du bureau A pour aboutir au bureau B. Ce tube, en fer ou en fonte, est exactement calibré au diamètre de la *cartouche*. Il suit par des courbes appropriées le chemin souterrain à parcourir, il est parfaitement lisse malgré les joints qui de place en place en rattachent les morceaux.

L'extrémité A du tube est mise en communication avec une pompe qui, par la compression de l'air, pousse le cylindre jusqu'à l'extrémité du tube, c'est-à-dire dans le bureau B qui, de son côté, fait le vide. Les dépêches sont alors recueillies, après un bref voyage à la vitesse de 1 kilomètre par minute, ce qui est la moyenne des trains de chemins de fer.

Une sonnerie électrique annonce le départ des dépêches.

Comme on le voit, ce système est l'application de l'antique jeu d'enfant où l'air comprimé dans un tube au moyen d'un manche formant piston pousse violemment un bouchon placé à l'autre extrémité, tube et bouchons fournis souvent par une branche de sureau.

Nous indiquons *grosso modo* le principe; l'application, on le comprend, a demandé un mécanisme très compliqué que nous ne pouvons décrire ici; nous nous contenterons de dire que le tube que nous avons décrit forme souvent un circuit qui dessert divers bureaux d'une même ville. A Paris le réseau est fort compliqué et les appareils sont visibles dans plusieurs bureaux de poste où ils attirent l'attention du public par le bruit des fuites d'air lorsqu'un employé manœuvre les ouvertures et aussi par leurs quatre grands tuyaux, l'un destiné aux dépêches, deux à l'air comprimé et à l'air raréfié des réservoirs et le quatrième communiquant à l'air libre.

C'est en 1867 que fut essayé pour la première fois à Paris le système des tubes pneumatiques; il ne s'agissait d'abord que du prompt transport au poste central rue de Grenelle, des dépêches télégraphiques ordinaires déposées à la Bourse, au Grand Hôtel, au Théâtre Français, etc. Une ligne de tubes partant de la rue de Grenelle et y revenant en passant par ces divers bureaux, constitua le premier réseau pneumatique.

De son côté le poste central envoyait à chacun de ces bureaux les dépêches à distribuer dans sa circonscription.

L'importance du bureau de la Bourse fit établir une ligne directe avec la rue de Grenelle, puis peu à peu d'autres réseaux partant de la Bourse desservirent les quartiers les plus importants; le réseau ne fut complet qu'en 1887.

Des services analogues furent installés à Londres en 1858 et à Berlin en 1867, mais ce n'est qu'en 1872 à Berlin et en 1873 à Vienne que parurent les premières enveloppes spéciales pour la poste pneumatique (*Lohrpost*).

**1879-1887. Cartes, enveloppes et lettres-télégrammes.** — Voici le décret relatif à la taxe des dépêches destinées à circuler exclusivement par les tubes dans Paris :

ARTICLE PREMIER. — A partir du 1<sup>er</sup> mai 1879, la taxe des dépêches confiées à l'Administration des télégraphes et destinées à être échangées dans les limites de l'ancien octroi de Paris, sera indépendante du nombre des mots. Les dépêches devront être libellées sur des formules affranchies et seront transportées par la voie des tubes pneumatiques.

Ces formules spéciales seront fournies au public par l'Administration des télégraphes.

Le prix des formules destinées aux dépêches ouvertes sera de 50 centimes; celui des formules destinées aux dépêches fermées, de 75 centimes.

ART. 2. — Le Ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 25 janvier 1879.

Signé : Maréchal de MAC-MAHON.  
Duc de Magenta.

Par le Président de la République :  
Le Ministre des finances,  
LEON SAY.

Quelques jours plus tard, M. Grévy remplaçait le Maréchal de Mac-Mahon à la Présidence de la République et M. Cochery devenait ministre des postes et des télégraphes. L'inauguration du service pneumatique faillit se ressentir de ces événements.

On a raconté que M. Cochery fut prévenu que la loi ne pourrait être exécutée en temps utile par la simple raison que les formules affranchies indispensables à ce nouveau service, n'étaient pas encore imprimées. La gravure du timbre commandée à M. Chaplain était loin d'être terminée.

Cette communication fut reçue si vertement par le ministre, que tout fut néanmoins prêt à l'heure.

Seulement, on dut se contenter, à titre provisoire de la vignette des timbres-poste qui avait le défaut capital de ne point porter l'inscription *télégraphe*.

Ainsi parurent le 1<sup>er</sup> mai 1879 :

*Carte.*

(cette carte est exclusivement réservée à l'adresse.)

**SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE**  
TUBES PNEUMATIQUES.

**CARTE-TELEGRAMME.**

Ne pouvant circuler que dans les limites de l'ancien octroi de Paris.

M \_\_\_\_\_

PARIS  
(Enceinte de l'ancien octroi)

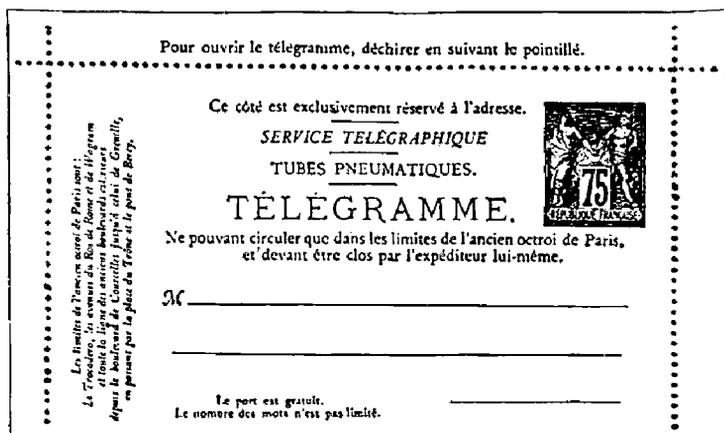
Le port est gratuit.  
Le nombre des mots n'est pas limité.

Les limites de l'ancien Octroi de Paris.  
Le Timbre, pris dans le Ray de Paris et de la Seine,  
et tout le signe des anciens timbres affranchis  
dépôt le boulevard de Courcelles jusqu'à la rue de Grévy,  
en passant par la place du Trône et le pont de Bercy.



50 centimes rose sur bulle.

Carte-lettre.



75 centimes noir sur bleu.

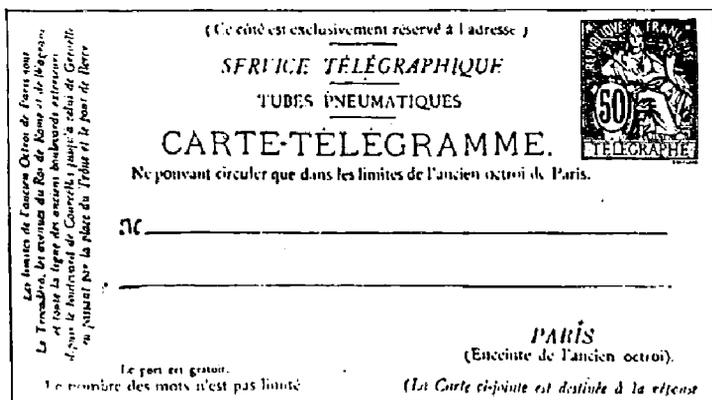
Ce n'est qu'en avril 1880 que fut mise en cours la carte double avec réponse payée.

50 et 50 centimes rose sur bulle.

C'est également l'année suivante que les formules parurent avec le timbre de M. Chaplain.

Nous avons déjà vu (page 274) que cette composition est l'une des trois qui avaient été primées au concours de 1875 ; les seules modifications apportées au dessin primitif sont que le mot **TÉLÉGRAPHIE** a remplacé **POSTE** dans la partie inférieure et que **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** qui était en abrégé a été complété.

Carte (mai 1880).



50 centimes rose sur bulle.

(A suivre.)

A. MAURY.

## LA QUESTION DES TIMBRES FAUX DEVANT LA JUSTICE

*(Tribunal correctionnel de la Seine, 9<sup>e</sup> chambre. — Audiences du 9 novembre et du 23 novembre 1895. — Présidence de M. Puget).*

Cette affaire qui avait fait tant de bruit l'année passée dans les journaux parisiens vient seulement d'être jugée. Nous empruntons au journal *Le Droit* un résumé de l'accusation.

Huit inculpés étaient traduits en justice : MM. Mink, Beauzémont, Tumin, Oyenard, Guhraner, Grandjean, Dumonteil et Ruffier. Ces deux derniers ont fait défaut. Les défenseurs sont M<sup>es</sup> Chamboisier, Lévy Alvarès et Monteux.

M. le substitut Paillot soutient la prévention :

Dans le courant du mois de mars dernier, dit-il, le nommé Louis Dumonteil se rendit chez M. Perroux, imprimeur rue Beaubourg, 4, et, se présentant sous le nom d'Oliveira, demanda qu'on lui fabriquât la gravure sur cuivre de la vignette d'un timbre à percevoir Français (émission 1871) gravure qu'il prétendait destinée à imprimer des timbres pour Haïti. Quand la commande eut été exécutée, Dumonteil, accompagné du nommé Grandjean, apporta sa planche au sieur Boisset, clicheur galvanoplaste, rue Suger, n<sup>o</sup> 63, et le chargea de la mettre à la hauteur typographique, et d'ajouter, à l'intérieur, les mots : « Centimes à percevoir ». Une réserve devait être laissée pour qu'on pût modifier le nombre des centimes, 60, 40, etc.

Le cliché fut exécuté ; mais, le lendemain de la livraison, on le renvoya à l'effet de changer le mot « centimes » par un autre mot « centimes » gravé sur cuivre en lettres moins épaisses. M. Boisset ayant remarqué que, dans ces conditions, le bloc ainsi commandé constituait l'empreinte exacte des timbres-taxe français, se refusa à faire ce travail qui fut exécuté par M. Frédéric Guhraner, sujet allemand, lequel tira 5.000 épreuves.

Interrogé par le commissaire de police à qui Boisset avait révélé les sollicitations dont il avait été l'objet, Dumonteil reconnut immédiatement avoir commandé le cliché en question pour le compte du nommé Henri Beauzémont, marchand de timbres rue Saint Georges.

De son côté, Beauzémont, après avoir d'abord énergiquement nié sa culpabilité, finit par avouer que la déclaration de Dumonteil était exacte et fit connaître qu'il avait vendu à son confrère Tumin les 5.000 épreuves de timbres-taxe fabriqués pour lui par Guhraner, ainsi que la machine ayant servi à les fabriquer. Une perquisition opérée chez Tumin confirma d'ailleurs les aveux de Beauzémont.

Sur la dénonciation de Dumonteil, la police a trouvé chez le nommé Oyenard, marchand de timbres-poste, une certaine quantité de timbres français authentiques des colonies, surchargés du chiffre 25 et oblitérés à l'aide d'un cachet portant la mention : Libreville, 15 janvier 1890, Gabon.

Le cachet d'oblitération appartenait au nommé Mink, qui le tenait d'un nommé Rofflers, dit le Gabonais. Ce cachet a été saisi chez Mink, ainsi que : 1<sup>o</sup> le matériel nécessaire pour imprimer à l'aide de cachets du

tampon ; 2<sup>o</sup> deux timbres-surcharge portant, l'un, le nombre 15, l'autre, le nombre 25. Mink reconnaît avoir fait usage de ces objets.

Oyenard a avoué qu'après avoir acheté au ministère des colonies des timbres neufs de cinq centimes, il les avait portés à Mink qui les avait surchargés du chiffre 25 et revêtus d'une fausse oblitération.

Le nombre des timbres ainsi surchargés est d'environ deux cents. Rofflers, dit le Gabonais, avait, auparavant, oblitéré et vendu des timbres des colonies, comme timbres authentiques du Gabon au nommé Oyenard. Cet individu a disparu.

Au cours d'une perquisition pratiquée au domicile de Beauzemont, on a trouvé un certain nombre de timbres dits d'Alsace-Lorraine émis par le gouvernement allemand pendant l'occupation des provinces françaises en 1870-71 qui tous étaient oblitérés avec des cachets portant les mentions apposées alors par la poste allemande. Ces cachets ont été retrouvés et saisis chez Tumin, à qui Beauzemont les avait vendus 20 francs. Ils avaient été fabriqués par le graveur Garnier : la commande avait été faite sur l'ordre de Beauzemont par le nommé Grandjean.

M. le substitut invoque pour inculper : les articles 142 du Code pénal et 1, 2 et 3 de la loi du 11 juillet 1885, articles qui n'ont trait qu'à la contrefaçon des valeurs fiduciaires : billets de banque, titres, timbres-poste et timbres fiscaux en cours, quant au délit d'escroquerie envers les collectionneurs, il ne le retient pas, attendu qu'il n'est pas établi que tous ces timbres faux ont été mis en vente, et en effet aucune plainte des collectionneurs lésés n'est parvenue au Parquet.

Les défenseurs déposent aussitôt des conclusions tendant à faire déclarer l'inexistence juridique des délits reprochés et le Tribunal remet à quinzaine la continuation des débats.

A l'audience du 22, M. le substitut déclare qu'il s'est informé auprès de M. le Directeur Général des Postes et de l'Administration des colonies et que les timbres-taxé imités n'étant plus dans le service postal non plus que les timbres surchargés du Gabon, les intérêts du Trésor ne couraient aucun danger, et qu'il y a donc lieu de renoncer aux poursuites.

En conséquence tous les inculpés sont acquittés.

(Tribunal correctionnel de la Seine, 9<sup>e</sup> chambre. — Audiences du 13 novembre et du 27 novembre 1895. — Présidence de M. Bidault de l'Isle).

L'affaire de M. Lévy qui le 17 juillet dernier avait nécessité une remise à quatre mois pour renseignements à recueillir auprès de Directeurs de postes étrangères, a successivement été remise encore au 13 puis au 27 novembre et enfin au 11 décembre prochain.

A chacune des audiences, M<sup>e</sup> Chamboisier a plaidé longuement pour son client et soulevé des questions de droit que le Tribunal a voulu examiner, des affaires comme celle-ci ne s'étant pas encore présentées.

## TIMBRES FAUX BIEN FAITS

pour tromper les collectionneurs



**PÉROU.** — 1857, 1/2 peso orange clair, orange foncé; ces imitations sont très bien faites au moyen de la photo-lithographie, croyons-nous. L'impression cependant est moins nette qu'aux vrais, la couleur n'est pas identique. Ces timbres sont oblitérés et sous ce rapport se dénoncent aussi à l'expert.

1863 et 1872, 1 peseta armoiries du centre en relief et cadre de couleur, brun ou orange; imitation dangereuse, reconnaissable cependant en ce que le relief des armoiries n'est pas assez accentué, tandis que le *creux* du cadre l'est trop. D'autres détails semblent démontrer que ces timbres faux ont été obtenus par moulage; nous repoussons l'idée que ce soient des réimpressions ou bien alors le type, en mauvais état, aurait été fortement retouché.



Là encore les oblitérations ne sont pas de bon aloi.

Le correspondant qui a l'obligeance de nous soumettre ces timbres nous signale encore de la même fabrique les timbres du Pérou 1873, Lama en relief 2 c. bleu, et des fausses surcharges des armes du Chili, des 4 différents triangles sur le 10 c. vert et sur le taxe 10 c. jaune. etc. Il ajoute : « une fois que je saurai « définitivement si les timbres que je vous remets sont des imi-  
« tations ou des réimpressions, ce qui se pourrait très bien, car  
« certaines planches ont été volées par les Chiliens, lors de l'oc-  
« cupation de Lima; lorsque je serai bien fixé, je vous indiquerai  
« le nom de celui qui détient ces timbres et vous ne voudrez pas  
« le croire. Je sais qu'il en a déjà été vendu à plusieurs mar-  
« chands et collectionneurs. »

### ERITRÉE ET LEVANT ITALIEN

Nous avons déjà parlé de la circulaire d'un honorable négociant de Turin (voir n° 170 du *Collectionneur*) qui offre au public des imitations des timbres de *Naples, Sicile, Sardaigne, Parme, Modène, Romagne, Etats de l'Eglise*; son nouveau prix-courant nous parvient et nous y relevons les passages suivants :

« *Levant — Bureau italien — Afrique* 1874. Timbres vraies (sur-charge ESTERO imitations) : Victor Emmanuel II, 1, 2, 5, 10, 20, 30, 40 c  
« 60 cent. 2 lire 10, 20 cent. Humbert. Timbres vrais (surcharge ESTERO imitations) 5, 10, 20, 25 et 50 cent.

« *Eritrée — Colonie italienne — Afrique* 1893. — Timbres vraies (*sic*)  
« (surcharge COLONIA ERITREA imitations) 1, 2, 5, 10, 20, 25, 40, 45,  
« 60 cent. 1 Lira.

« Toutes mes imitations sont neuves; si messieurs les clients les dési-  
 « rent usées, avec la vraie timbre de la poste, les prix augmentent de  
 « 5 centimes pour chaque timbre.

« Dans quelques mois j'aurai prêtes les séries complètes de Toscane,  
 « Parme 1852-57, Sardaigne 1853-54, Naples et Sicile. Victor Em. 1861 :  
 « 3 lire doré du 1857 et du 1863 et autres. »

Ces timbres du Levant italien sont vraisemblablement fabri-  
 qués au moyen des timbres italiens ordinaires avec fausses  
 surcharges; ils seront dans ce cas faciles à distinguer des vrais  
 qui ont aux quatre angles une partie blanche au lieu d'ornements  
 ce qui les différencie des timbres de la métropole.

Ce négociant en faux timbres a des voyageurs ainsi qu'en  
 témoigne la circulaire suivante qui a été reçue par un de nos  
 clients, elle porte l'adresse de M. E. O..., à Turin et est timbrée  
 du cachet d'un hôtel de Paris.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous apprendre que je suis arrivé en cette ville où je  
 m'arrêterai quatre jours seulement. Si vous avez intention d'entrer en  
 relations d'affaires avec moi, il suffira que vous m'envoyiez votre carte  
 de visite à l'hôtel X... avec votre adresse et je m'empresserai de passer un  
 moment chez vous.

Je possède un riche assortiment de timbres-poste, soit en imitation  
 soit en réimprimés de Modena, Parina, Rome, Romagne, Toscane, Sar-  
 daigne, Sicilia, Naples, etc., etc., aussi neufs qu'usés, sur enveloppes ou  
 séparés. Mes imitations ne peuvent être confondues avec certains ouvrages  
 grossiers et mal exécutés mis en commerce, avec qui elles n'ont aucun  
 rapport. En effet, mes timbres sont ou calcographiés, ou gravés sur  
 cuivre ou lithographiés, parfaits en toute l'acception du mot et obtien-  
 nent partout un succès splendide; *le plus expert connaisseur les dis-  
 tingue difficilement parmi les vrais timbres*, car je n'ai rien épargné  
 pour réussir à contenter mon honorable clientèle.

Les Sociétés philatéliques et les collectionneurs font de nombreuses  
 acquisitions en ce genre pour compléter leurs collections et dans le but  
 surtout de les remplacer aux timbres vrais les plus rares qui sont extrê-  
 mement coûteux et recherchés.

Dans l'espoir d'être honoré de vos ordres, veuillez avoir l'obligeance  
 de faire part de ma circulaire à vos amis et aux collectionneurs de votre  
 connaissance.

Sincères salutations,

E. O.

## MARIAGE PHILATELIQUE

Grande, blonde, élancée, les épaules tombantes, Mlle Berthe Vautier, s'avancait, mardi dernier, au bras de son père, vers le maître-autel de l'église Saint-Augustin. Des deux côtés de la nef, en admiration devant la toilette de la mariée et l'élégance de sa robe d'un mètre quatre-vingts de traine, en rangs serrés, les invités la saluaient au passage.

Fleurs d'oranger dans la chevelure et au corsage, véritable image de la jeunesse et du printemps, une légère pointe de rouge au visage, sous ses longs voiles blancs, précédée de deux suisses empanachés qui frappaient en cadence les dalles de marbre, aux sons harmonieux de l'orgue jouant une marche triomphale, elle personnifiait l'idéal de l'heureuse fiancée.

— Fort jolie, notre petite mariée, dit une dame brune à sa voisine à l'approche du cortège.

— Ravissante et aussi intelligente que belle... Nature d'élite, en tout points excellente... Femme de tête surtout... Ne l'a-t-elle pas prouvé ?

— Comment cela, Madame ?

— Eh ! mais, l'histoire de son mariage... La connaissez-vous ?

— Nullement et je serais très heureuse de vous l'entendre raconter.

— Volontiers, chère Madame, et, en deux mots, la voici :

« Sans aucun doute, vous vous rappelez qu'il y a deux ans, pour l'entrée de sa fille dans le monde, Mme Vautier donna un bal dans son hôtel de la rue Vézelay ?

— Parfaitement. Superbe soirée dont j'ai gardé agréable souvenance.

« — Eh bien, parmi les jeunes cavaliers invités figurait l'avocat stagiaire Georges Desbrosses.

« — Notre marié ?

« — Justement. Gentil garçon, du meilleur monde, la parole facile, beau conteur, infatigable conducteur de cotillon, il se montra plein d'entrain, et naturellement dansa et valsa avec la fille de la maîtresse de la maison. Au cours d'un pas de quatre, la conversation effleurant un peu tous les sujets finit par tomber sur les timbres-poste. Mlle Vautier ayant sans le moindre détour avoué son goût de collectionneuse, M. Desbrosses lui demanda la permission d'enrichir son album de quelques timbres, mis autrefois en réserve, un peu au hasard, quand il était étudiant à l'Ecole de Droit.

« Après un tantinet d'hésitation, la curiosité de l'amateur l'em-

portant. l'offre fut en définitive acceptée. Environ huit jours après, lors de sa visite de convenance au numéro 21 de la rue Vézelay, Georges Desbrosses exhiba effectivement une demi-douzaine de timbres-poste, devenus déjà rares, et difficilement trouvables dans le commerce.

« Chaleureux remerciements de la mère et de la fille, étalage complet de la collection de Mlle Berthe, récits détaillés des acquisitions ou de la trouvaille de chacun des spécimens, et enchantement réciproque de tout le monde.

« A quelque temps de là, nouvelle visite et nouvel apport de timbres, plus rares encore et plus précieux que la dernière fois, et réception de plus en plus cordiale.

« Que vous dirais-je de plus ? L'amour se mit de la partie et, un beau soir, les deux jeunes gens, très épris l'un de l'autre, se firent l'aveu de leurs mutuels sentiments et, suivant le constant usage, l'on échangea de solennels serments !

« Mais cette union ne cadrerait nullement avec les intentions de M. Vautier. Ayant d'autres vues sur sa fille, il refusa son consentement, notifia sa ferme volonté de s'opposer à ce mariage, et consigna l'avocat à sa porte.

« Nous le savons bien, nous autres femmes, l'amour grandit en présence de l'obstacle et, plus on cherche à le comprimer, plus son ardeur s'avive. Il advint donc ce qui était à prévoir. Aux divers prétendants à sa main, Berthe répondit par un refus catégorique signifiant en dernier lieu à son père qu'elle préférerait le couvent à tout autre mari que M. Georges Desbrosses.

« Ses prières et ses supplications demeurant infructueuses, aimant somme toute sa fille et voulant son bonheur, malgré l'énorme différence de la fortune des jeunes gens, le papa Vautier, à la vue des larmes journalières de Berthe, de guerre lasse, a fini par consentir au mariage. »

— Et tout cela pour quelques timbres-poste datant du séjour de M. Desbrosses au quartier latin !

— Entre nous, répondit la narratrice avec un fin sourire, j'ai de fortes raisons de soupçonner notre amoureux d'avoir mis à contribution les provisions de la maison Maury... supercherie bien anodine du reste.

— Ainsi voilà le timbre-poste transformé en agent matrimonial !

— C'est vrai.

— Mais, la messe est terminée... si nous allions ensemble à la sacristie serrer la main des époux et leur souhaiter...

— Parfait bonheur et longue lignée ?

— On ne saurait mieux, Madame, traduire ma pensée.

HENRI DATIN.

## TIMBRES RARES

## COLOMBIE

1861. Armes.



15. 2 1/2 cent. noir.  
 16. 5 » jaune.  
 16a. 5 » bistre.  
 17. 10 » bleu.  
 17a. 10 » bleu clair.  
 18. 10 » rouge.  
 19. 1 peso rose.

Les 7 timbres obli-  
 térés, très beaux » » 225 fr.

1862. Armes, étoiles autour.



20. 10 cent. bleu. » » 45 fr.  
 22. 50 » vert. » » 40 fr.

## SOUDAN FRANÇAIS

1895. Timbre à main imprimé en noir et valeur manuscrite.

TAXE PERÇUE :  
Manque de Timbres dans  
la Colonie

- 0,15 noir.  
 0,25 noir.

Les deux timbres imprimés sur  
 parties d'enveloppes et oblitérés  
 KAYES. 26 AOUT 1894. 75 fr.

## FRANCE

1868. Timbres de journaux. Aigle, dentelé.

11a. 5 centimes, violet, annulé, sur un journal entier » » 20 fr.

## SCINDE (Inde)

1851. Cœur, inscriptions dans un cercle, relief.



1. 1/2 anna relief sur blanc.  
 2. 1/2 » relief et bleu s. blanc.  
 3. 1/2 » relief sur rouge.

Les deux premiers timbres sont  
 avec marges, le rouge est coupé  
 suivant le dessin.

La série des trois timbres, oblitérés  
 sur parties de let-  
 tres..... » » 125 fr.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

—0—

Neufs. Oblit.

## AÇORES

Horta

1893. Carte. Effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.18c. 30 et 30 r. bleu... 1<sup>r</sup> » » »

Ponta-Delgada

1893. Carte. Effigie de don Carlos 1<sup>er</sup>.18c. 30 et 30 r. bleu... 1<sup>r</sup> » » »

## ALLEMAGNE

1875. Timbres-télégraphe. Chiffre



86. 80 pf. bleu..... » » » 40  
 88. 2 mark bleu..... » » » 35  
 89. 3 » bleu..... » » » 40

**COTE D'OR**

1889. *Petite effigie de Victoria.*  
 17. 5 sh. violet et bleu 12<sup>f</sup> » 6<sup>f</sup> »  
 18. 10 » viol. et carm. 23<sup>f</sup> » 14<sup>f</sup> »

**DEUX SICILES**

1861. *Effigie de Victor-Emmanuel, relief.*



25. 5 gr. rouge..... » 35 » »

**ÉTATS DE L'ÉGLISE**

- 1852 67. *Tigre, clefs, noir sur couleur.*

11. 4 baj. jaune..... » 50 » 35  
 26. 20 c. rouge carmin 1<sup>f</sup> 50 » 75

**FRANCE**

- 1878-94. *Timbres-taxe, chiffre, types divers.*

169. 30 c. noir..... 1<sup>f</sup> » » 40  
 261. 15 » vert..... » 50 » 15

1868. *Timbre-télégraphe, aigle, dentelé.*

52. 50 c. vert..... 1<sup>f</sup> » » 25

**GIBRALTAR**

1889. *Effigie de Victoria.*

34. 75 c. olive..... 5<sup>f</sup> » » »  
 35. 1 pes. bistre..... 8<sup>f</sup> » » »

**GRENADE**

1892. *Timbres-taxe, chiffre.*



38. 2 p. noir..... 1<sup>f</sup> » » 60  
 39. 3 » noir..... 1<sup>f</sup> 50 » 75

**GUYANE ANGLAISE**

1890. *Timbres fiscaux servant à la poste.*

- » 2 c. rouge et noir sur violet..... » » » 60

**HONDURAS**

1893. *Timbres de service, effigie de Bogran, OFFICIAL en surcharge rouge.*



- 50 a. 1 c. jaune.  
 51 a. 2 » jaune.  
 52 a. 5 » jaune.  
 53 a. 10 » jaune.  
 54 a. 20 » jaune.  
 55 a. 25 » jaune.  
 56 a. 30 » jaune.  
 57 a. 40 » jaune.  
 58 a. 50 » jaune.  
 59 a. 75 » jaune.  
 60 a. 1 p. jaune.  
 La série des 11 timbres 2<sup>f</sup> 40 » »

**JAPON**

1872. *Chrysanthème et inscriptions.*

10. 1/2 sen brun..... » 50 » 40  
 11. 1 » bleu..... 1<sup>f</sup> » » 50

**MARTINIQUE**

1892. *Navigation et Commerce.*

37. 50 c. rose..... » 75 » 40  
 39. 1 fr. olive..... 1<sup>f</sup> 50 » 75

**PERSE**

1894. *Lion.*

97. 1 ch. violet..... » 15 » 15  
 98. 2 » verl..... » 25 » »  
 99. 5 » bleu..... » 50 » »

1894. *Bande, idem.*

107. 1 ch. lilas..... E » 20 » »

**PARAGUAY**

1892. Effigie d'Uriarte.



67. 5 c. violet..... » 35 » 30

**PRIX-COURANT  
DES NOUVEAUTÉS**

Neufs. Oblit.

**Ceylan, enveloppe, effigie de Victoria.**

5 c. bleu..... E » 40 » »

**Dominicaine, armes, chiffre aux quatre angles.**



1 c. vert..... » 15 » »  
 2 » carmin..... » 25 » »  
 5 » bleu..... » 60 » »  
 10 » jaune..... 1<sup>f</sup> » » »

**Gibraltar, effigie de Victoria.**

1 pes. bistre et bleu... 2<sup>f</sup> » » »

**Horta, cartes, effigie de don Carlos.**

20 et 2) r. violet..... » 75 » »

**Idem, carte-lettre, idem.**

50 r. bleu..... » 75 » »

**Perse, enveloppes, lion.**



5 ch. bleu..... E » 75 » »  
 8 » brun..... E 1<sup>f</sup> » » »  
 16 » rose..... E 1<sup>f</sup> 50 » »

**Ponta-Delgada, carte, effigie de don Carlos.**

20 et 2) r. violet..... » 75 » »

**Idem, carte-lettre, idem.**

50 r. bleu..... » 75 » »

**Siam, effigie de Chulalongkorn, avec surcharge.**

10 atts sur 24 a. violet et bleu..... 1<sup>f</sup> » » »

**Uruguay, types divers.**



1 c. bistre..... » » » 10  
 5 » carmin..... » » » 15

**Victoria, bande, effigie de Victoria I<sup>re</sup>.**

1 p. bleu..... E » 40 » »

Le gérant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique,  
 17, rue des Martyrs. — Paris.

*Paraîtra prochainement*  
CATALOGUE DESCRIPTIF

DES

## CARTES - POSTE

---

EN PRÉPARATION

### Albums pour cartes-poste et enveloppes entières

---

Albums dont les feuillets sont munis transversalement de bandelettes en partie collées, où les cartes et les enveloppes peuvent être disposées facilement et bien maintenues *sans être collées*.

Aucun nom de pays n'est inscrit sur ces feuillets. Les titres et les dates que nous vendons en série seront collés par l'amateur à sa guise.

Nos feuillets sont en fabrication, leur prix n'a pu encore être fixé, mais il sera très modéré.

Dès à présent nous pouvons envoyer des échantillons des deux sortes de feuillets avec titres et dates ainsi qu'une douzaine de cartes de fantaisie mises en place pour montrer la simplicité du système et son bon effet.

*Échantillons franco. . . . . 50 centimes.*

---

## OCCASION

---

### ALBUM UNIVERSEL (2<sup>e</sup> VOLUME)

ÉDITION 1893

---

Reliure percaline, titre doré

1 exemplaire marron.

**8 francs** au lieu de **13 francs**

---

Maroquin plein, tranche dorée

1 exemplaire marron, **15 francs** au lieu de **25 francs**

---

Chagrin plein (un seul exemplaire, rouge)

**25 francs** au lieu de **50 francs**.

---

Maroquin du Levant, premier choix

1 exemplaire vert avec coins, écusson et fermoir

**50 francs** au lieu de **100 francs**.

1 exemplaire marron uni, sans coins, écusson ni fermoir

**30 francs**.

# ÉTRENNES

**PETIT ALBUM.** Petit album (14 cm. sur 11) s'ouvrant en long, cases pour 1,800 timbres, noms des pays, renseignements, 500 gravures de timbres, titre doré, jolie reliure en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun.

Prix..... 1 fr. 25 (port 0 fr. 20)

**ALBUM-CATALOGUE.** Album avec catalogue complet illustré de 1.850 gravures; forme livre, 14 c. sur 22, places pour 2,600 timbres, jolie couverture en percaline chagrinée, couleurs : rouge, noir, vert foncé ou brun, magnifique titre, timbre mosaïque doilé.

Prix..... 3 fr. 50 (port 0 fr. 60)

Même ouvrage, mais cartonné, couverture chamois, illustrée de timbres en trois couleurs..... 2 fr. 75 (port 0 fr. 60)

**ALBUM ILLUSTRÉ, édition 1891.** — Cet album est de grand format comme l'Album Universel (28 centimètres sur 21); sa reliure est en percaline de diverses nuances avec un joli titre doré. Il est illustré de mille six cent soixante dix gravures de timbres de tous les pays et de cent trente sept armoiries. Les cases n'ont pas les descriptions.

Son prix est absolument modique.  
Prix..... 3 fr. 25 (port et emballage 1 fr. 10)

**ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE.** Ce grand album est classé par ordre géographique et historique; il s'ouvre en long, la dimension des feuilles est de 28 cent. sur 21; tous les timbres connus ont leur place et chacun est décrit dans la case même qu'il doit occuper, afin d'éviter les recherches sur une autre feuille.

Cet ouvrage est complété par huit belles cartes géographiques en couleur, gravées spécialement; il contient un tableau complet des monnaies étrangères et des conseils détaillés sur la manière de préparer les timbres qui doivent entrer dans la collection.

## PRIX DE L'ALBUM UNIVERSEL

Reliure percaline titre doré, 1 fermoir.....	13 fr.
Demi-reliure dos maroquin, titre doré, tranche marbrée (peigne), 1 fermoir.....	16 »
Maroquin plein, papier plus fort, tranche dorée, 2 fermoirs....	25 »
Le même, dorure riche (dentelle).....	30 »
Reliures riches, beau papier fort d'Angoulême, superbes reliures, biseaux, dorure très soignée. Chagrin plein, premier choix....	50 »
Maroquin du Levant, premier choix.....	60 »
Le même avec un fermoir à serpillière.....	70 »
Maroquin du Levant, premier choix, tranche splendide, avec ou sans coins et écusson en métal, fermetures etc.....	100 »
Port des Albums universels par colis (plus 0 fr. 50 pour emballage dans une caisse).	

Album Universel à prix réduit. Même ouvrage, mais avec 256 feuilles simple, c'est-à-dire ayant la gravure des timbres imprimée des deux côtés. Papier ordinaire. Cartes géographiques en noir. Reliure percaline, titre doré 6 fr. (port et emballage 1 fr. 10).

**ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE. (2<sup>e</sup> volume)**  
Contenant la suite des pays portés dans le 1<sup>er</sup> volume et les pays qui ont nouvellement émis des timbres-poste, plus, beaucoup de feuillets blancs pour les émissions futures. Un volume de 256 pages recto seul, avec une carte géographique des Indes anglaises et une carte de l'Afrique du Sud, gravées spécialement pour l'Album Universel.

Les prix du 2<sup>e</sup> volume sont ceux du 1<sup>er</sup> volume (le port également)  
13 fr., 16 fr., 25 fr., 30 fr., 50 fr., 60 fr., 100 fr.

**ALBUM UNIVERSEL A RELIURE MOBILE.** Permettant au collectionneur d'apporter toutes les modifications qu'il désire, de changer l'ordre des feuillets, d'en retrancher et d'en ajouter.

L'album complet renfermé dans quatre couvertures..... 100 fr.  
(Emballage et port 8 fr.)



## LE COLLECTIONNEUR

DE

## TIMBRES-POSTE

JOURNAL MENSUEL

**AVIS.** — *Tous les abonnements finissent avec ce numéro. Nous prions donc nos lecteurs de vouloir bien se réabonner immédiatement pour ne pas éprouver de retard dans la réception de leur journal. Le montant de l'abonnement 1 fr. 50 par an, pour tous les pays, doit être adressé à ARTHUR MAURY, 6, boulevard Montmartre, Paris.*

*Nos abonnés de 1895 trouveront dans le présent numéro le CATALOGUE DESCRIPTIF ILLUSTRÉ de tous les timbres parus dans l'année (prime gratuite).*

Adresser les demandes et communications à

**ARTHUR MAURY**

6, BOULEVARD MONTMARTRE. — PARIS

Salle des Dépêches

EXPOSITION PERMANENTE

DU

COLLECTIONNEUR DE TIMBRES-POSTE

6, boulevard Montmartre, 6

Les promeneurs, en grand nombre, entrent visiter notre salle d'Exposition, ouverte de plain-pied sur le Boulevard, tous les jours, fêtes comprises.

Le soir elle est brillamment éclairée jusqu'à dix heures. On y voit toutes sortes de curiosités postales et les timbres nouveaux à mesure qu'ils nous parviennent.



PETITES  
COLLECTIONS D'OCCASION

N° 348. — Album Universel 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volumes, contenant environ 1775 timbres, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 47 t., Suède 40 t., Norvège 12 t., Islande 10 t., Danemark 11 t., Hëlîgoland 11 t., Hambourg 10 t., Hanovre 5 t., Prusse 10 t., Saxe 15 t., Allemagne Nord T. et Toxis 25 t., Sud 32 t., Nord Conf. 20 t., Bade 12 t., Wurtemberg 32 t., Bavière 42 t., Allemagne Emp. 58 t., Hongrie 24 t., Suisse 34 t., Pays-Bas 18 t., Belgique 41 t., Luxembourg 12 t., France 106 t. dont beaucoup neufs, Espagne 57 t., Monaco, 9 t. neufs, Lombardo-Vénétie 18 t., Parme 8 t., Toscane 5 t., Romagne 9 t., Eglise 17 t., Italie 60 t., St-Marin 3 t., Malte 3 t., Serbie 6 t., Roumanie 16 t., Turquie 30 t., Chypre 4 t., Perse 27 t., Libéria 5 t., Hong-Kong 6 t., Japon 13 t., Chamba 4 t., Holkar 2 t., Corée 5 t., Timor 6 t., Queensland 5 t., E.-Unis 70 t., Mexique 19 t., Bahamas 3 t., Antilles Esp. 61 t., Haïti 4 t., Colonies fr. 43 t., Colombie 20 t., Brésil 20 t., Pérou 8 t., Chili 20 t., Argentine 14 t., etc.

Cette collection contient d'assez bons timbres et beaucoup de neufs.

Prix : 175 fr. (port. 1 fr. 05).

N° 350. — Album-Catalogue, contenant environ 770 timbres, le tout en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 24 t., Suède 16 t., Norvège 8 t., Allemagne 22 t., Bavière 15 t., Suisse 57 t., Pays-Bas 18 t., Belgique 35 t., France 51 t., Espagne 49 t., Italie 35 t., Grèce 12 t., Tunisie 7 t., Egypte 10 t., Indes-Angl. 9 t., Queensland, 2 t., Tasmanie 2 t., Terre-Neuve 5 t., E.-Unis 37 t., Jamaïque 5 t., Haïti 3 t., Brésil 23 t., Chili 7 t., Argentine 10 t.

Prix : 35 fr. (port, 0 fr. 85).

N° 352. — Album-Catalogue contenant environ 1,170 timbres en bon état, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 60 t., Suède 36 t., Norvège 10 t., Allemagne Emp. 36 t., Bavière 17 t., Autriche 35 t., Suisse 23 t., Pays-Bas 21 t., Belgique 40 t., France 75 t., Monaco 7 t., Espagne 40 t., Portugal 23 t., St-Marin 2 t., Italie 53 t., Roumanie 29 t., Bulgarie 12 t., Grèce 14 t., Tunisie 4 t., Egypte 15 t., Cap de B<sup>re</sup>-Espérance 5 t., Orange 3 t., Transvaal 4 t., Perse 8 t., Chypre 4 t., Indes Angl. 11 t., Ceylan 7 t., Siam 3 t., Japon 16 t., Victoria 11 t., N<sup>de</sup>-G. du Sud 8 t., Hawaï 4 t., Canada 12 t., E.-Unis 37 t., Jamaïque 7 t., Antilles Esp. 22 t., Colonies fr. 43 t., Honduras 8 t., Brésil 26 t., Chili 12 t., Argentine 33 t., etc.

Prix 45 fr. (port 0 fr. 85).

N° 353. — Cahier contenant environ 290 timbres en très bon état, savoir :

Suède 13 t., Autriche 10 t., Portugal 9 t., Roumanie 9 t., Monaco 5 t., Tunisie 3 t., Liberia 4 t., Transvaal 4 t., Perse, 7 t., N<sup>de</sup> G. du Sud 9 t., Victoria 6 t., E.-Unis 15 t., Mexique 8 t., Antilles Esp. 21 t., Haïti 2 t., Guatémala 4 t., Costa-Rica 8 t., Colombie 12 t., Brésil 9 t., Argentine 14 t.

Prix : 15 fr. (port 0 fr. 8).

N° 354. — Cahier contenant environ 898 timbres pas en très bon état et 80 cartes-poste, savoir :

G<sup>de</sup>-Bretagne 37 t., France 65 t., Russie 20 t., Pays-Bas 21 t., Danemark 10 t., Suisse 24 t., Portugal 11 t., Roumanie 15 t., Luxembourg 10 t., Egypte 16 t., Tunisie 6 t., Maurice 5 t., Cap de B<sup>re</sup>-Esp. 4 t., Indes Angl. 10 t., Japon 11 t., Victoria 8 t., Queensland 3 t., Tasmanie 2 t., États-Unis 32 t., Antilles Esp. 22 t., Haïti 8 t., Trinité 4 t., Chili 9 t., Equateur 5 t., Paraguay 4 t., Argentine 25 t., Canada 8 t.

Prix : 35 fr. (port, 0 fr. 85).

# LE COLLECTIONNEUR DE TIMBRES - POSTE

JOURNAL FONDÉ EN 1864

PAR ARTHUR MAURY

BUREAUX : 6, *Boulevard Montmartre.* — *Paris*

---

**Sommaire.** — Petite causerie philatélique. — Concours. — Chronique universelle — Catalogue des émissions nouvelles. — Les timbres-poste français. — Les Etats contrefacteurs de leurs propres timbres-poste. — Questions et réponses. — Tribunaux. — Timbres rares. — La hausse et la baisse. — Timbres qui n'ont pas de prix au catalogue.

---

## PETITE CAUSERIE

### PHILATÉLIQUE

**L'ABYSSINIE. — LE TRANSVAAL. — PROJET DE SYNDICAT. — COPIE DE NOTRE CATALOGUE. — BILAN JURIDIQUE DE 1895**

On a pu se rendre compte que nous n'avions que trop raison dans les articles que nous avons publiés sur l'Abyssinie, quand nous affirmions que l'empereur Ménélik est une puissance réelle et non le roitelet d'une peuplade sauvage comme on se plaisait à le représenter. L'Abyssinie, aussi, n'aurait été qu'une vague province de la colonie italienne *Eritrea*, nom sous lequel on comprenait une immense portion du nord-est africain, cerclée nettement d'un trait vert ou rose sur les cartes de géographie. Cette province, ajoutait-on, était en révolte sourde contre le roi Humbert, son maître, mais le général Baratieri devait la mettre à la raison le jour qu'il choisirait.

La vérité est que l'horizon s'assombrissait de ce côté; Ménélik achetait des armes, rassemblait ses ras, chefs ou rois secondaires de son empire féodal, et il écrivait au roi d'Italie qu'il repousserait par la force l'envahissement de ses états.

Ne tenant nul compte de ces avis, une petite armée italienne s'est aventurée dans ces contrées abruptes et, attaquée le mois passé à Amba-Agi par l'avant-garde de Ménélik, elle a été presque anéantie, perdant deux mille hommes, son matériel et son trésor.

Cette catastrophe qui était à prévoir, cause en Italie une émo-

tion profonde; des renforts sont expédiés en hâte, et il n'est pas douteux que les Italiens ne cherchent à remporter au moins quelques victoires qui, grossies par les dépêches, puissent donner satisfaction à l'amour-propre national et permettre peut-être de sortir de ce mauvais pas en faisant la paix à des conditions honorables. Mais si vraiment une politique folle veut la conquête de l'Éthiopie, à quels désastres nouveaux vont être exposés les pauvres soldats italiens dans ce pays montagneux qui n'est qu'une suite de forteresses naturelles, où les Abyssins sont chez eux et d'où ils tomberont à l'improviste par dix mille, par cent mille sur les imprudents qui auront fait le projet de les asservir.

Ces peuples sont braves et ils ont la foi; leur histoire est là pour dire que depuis quinze siècles ils ont pu maintenir leur indépendance et leur religion chrétienne, malgré les attaques incessantes de leurs voisins, malgré la force envahissante des Mahométans.

Dans les temps modernes, ils ont su résister à la haute diplomatie de l'Angleterre et à ses armes un instant victorieuses. Victoire stérile qui avait coûté aux Anglais un effort énorme et deux cent millions de francs.

Nous souhaitons la paix à ces braves gens qui ne demandent qu'à vivre en bons voisins avec les Européens, à leur échanger des marchandises et à s'initier doucement aux bienfaits de notre civilisation.

L'empereur Ménélik l'a prouvé en tentant chez lui l'introduction de la monnaie divisionnaire, de l'imprimerie, de la poste et du télégraphe et en demandant son admission dans l'Union postale universelle; mais ces choses si sages ont été accueillies par des cris de colère.

Pour affranchir les lettres, il fallait des timbres, ces timbres ont été fabriqués à Paris à l'atelier national des postes et nous avons eu l'occasion de les annoncer au public dans notre numéro de juillet 1894, les accompagnant d'une notice historique et politique à laquelle nous nous étions particulièrement appliqué. Le hasard fit que notre article eut un retentissement inattendu et qu'il fut reproduit par plus de cent journaux français et étrangers. Une violente polémique s'ensuivit, où les timbres en question et nous-même fûmes traités de la bonne façon; tout ce tapage ne fit qu'attirer davantage l'attention sur les timbres à l'effigie de Ménélik qui, malgré tout, se répandirent bientôt dans le monde entier, plaidant sa juste cause et lui attirant la sympathie de tous ceux qui n'ont point d'intérêt à sa perte.

Or l'empereur Ménélik fait recueillir et se fait envoyer les

journaux qui parlent de son pays, il a vu la petite campagne sortie de notre journal et nous avons reçu le mois passé, en témoignage de sa satisfaction, un étendard de soie brodé à ses armes et une grande décoration en or natif, formant une étoile bizantine, curieux travail de bijouterie indigène. De semblables décorations on déjà été données à diverses personnalités politiques, notamment en Russie l'an dernier; celle qui fut remise à l'empereur de Russie est plus large qu'une main ouverte.

Nous sommes vivement touché et nous adressons à l'empereur Ménélik nos sincères remerciements et nos vœux pour que la paix règne au plus tôt en Ethiopie.

..

Un autre pays qui a bien de la peine à maintenir son indépendance, son existence même, c'est le Transvaal ou République Sud Africaine.

Ce furent d'abord des Hollandais émigrés au XVII<sup>e</sup> siècle qui adoptèrent le nom de *Boërs* (paysans), et peuplèrent ces vastes régions de l'Afrique, habitées seulement jusque là par des nègres (Zoulous ou Cafres).

Ils surent tirer de l'agriculture et de l'élevage des troupeaux le meilleur parti et constituèrent deux républiques libres, celle d'Orange et celle du Transvaal.

Depuis plus d'un siècle l'Angleterre convoite cette région où son infiltration s'étend de plus en plus.

Aujourd'hui que des gisements d'or et de diamants dûment reconnus et étudiés sont exploités dans le Transvaal, tout Anglais désire la prompte expropriation de ces enclaves.

Entourées par le Swazieland, le Zululand, Natal, le Cap, le Griqualand, le Béchuanaland et les territoires concédés par l'Angleterre à la Compagnie à Charte de l'Afrique du Sud, ces républiques ont à lutter contre la convoitise britannique.

Nous avons vu les timbres de la République Sud Africaine surchargés: V. R. TRANSVAAL en 1877; en 1879 l'effigie de la reine Victoria se constate sur les timbres de ce pays. Mais en 1883-84, l'indépendance est de nouveau proclamée après une défaite des Anglais; seulement, par traité, la Grande-Bretagne exerce encore un contrôle sur les affaires étrangères de ce pays.

Ces deux braves républiques jouent dans le Sud de l'Afrique le rôle que le Soudan égyptien et l'Abyssinie jouent dans le Nord. Ce sont des citadelles placées à point pour barrer la grande route anglaise du Caire au Cap, et contrecarrer ce beau rêve: *L'Afrique aux Anglais*.

Sous un prétexte futile, des bandes armées de canons, ayant à

leur tête le Docteur Jameson, chef des forces militaires de la Compagnie de l'Afrique du Sud, ont envahi le Transvaal. Les *Burghers*, bourgeois du Transvaal, ont repoussé victorieusement les envahisseurs anglais et ont fait prisonniers le Docteur Jameson et un grand nombre d'officiers et de soldats.



Cet acte de piraterie a excité l'indignation universelle.

Ainsi qu'on peut le voir, les timbres de la Compagnie de l'Afrique du Sud portent sous les armes les inscriptions : JUSTICE, COMMERCE, FREEDOM, (ce dernier mot veut dire : *Liberté*). La manière de se conduire des agents de la Compagnie montre toute l'hypocrisie de cette devise à comparer avec celle qui se trouve sous les armes des timbres du Transvaal : EENDRACHT MAAKT MAGT : *L'Union fait la force*.

Nous avons reçu plusieurs adhésions à notre proposition de former un syndicat pour la défense des intérêts des collectionneurs de timbres-poste, principalement au point de vue de la contrefaçon.

Les opinions exprimées par nos correspondants et plusieurs personnes qui sont venues nous voir, sont tellement différentes de ce que nous apercevions tout d'abord, qu'il nous faut établir un nouveau plan, d'après ceux de syndicats déjà existants.

Plusieurs de nos lecteurs, nous devons le dire, s'exagèrent beaucoup la puissance d'un syndicat qui n'est point du tout un tribunal secret.

Nous demandons à remettre cette étude au mois prochain ; d'ici là, nous aurons pu probablement convoquer les adhérents en assemblée préparatoire.

Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose  
Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause !

Et il y avait des chances pour que ce grincheux d'Alceste perdît sa cause,

Il eût certes mieux fait d'écouter ses prudents amis, lui conseil-

lant d'économiser sa bile et son argent et de se laisser un peu dépouiller, à quoi il aurait encore avantage, mais il ne voulait rien entendre :

Je me verrai trahir, mettre en pièce, voler,  
 Sans que je sois... Morbleu! Je ne veux point parler,  
 Tant ce raisonnement est plein d'impertinence !

Et en avant le papier timbré.

Ce préambule est pour arriver à dire à mes lecteurs que j'ai perdu le procès intenté à un certain X. qui, désireux d'avoir un catalogue au nom de sa maison naissante, eut l'idée de calquer tout simplement le mien, à très peu de chose près.

En décembre 1893, j'assignais ce monsieur en dommages et intérêts pour faits de contrefaçon et pour faits de concurrence déloyale.

En décembre 1895, par jugement rendu à la 3<sup>e</sup> Chambre du Tribunal civil, j'étais débouté de ma demande.

Lorsque je me suis élevé dans mon journal, contre le plagiat dont j'étais victime, le monsieur en question a publié un démenti formel, jurant que son catalogue était son œuvre et qu'il y avait consacré une année entière de travail, juste ce que j'avais déjà dit du mien.

Mais devant le Tribunal, ce fut tout autre chose, son avocat mit un art véritable à ravaler les catalogues de timbres-poste et à asperger de boue ceux qui les font; il a démontré que ces catalogues, depuis celui de Potiquet (1862), étaient tous copiés servilement les uns sur les autres. La vérité est que quelques catalogues types comme le mien et celui de Moens, ont constamment été pillés. Il a établi clair comme le jour que des nomenclatures aussi banales ne pouvaient sérieusement prétendre à la protection de la loi du 19 juillet 1793 qui a été faite pour les créations de l'esprit, pour les travaux littéraires et scientifiques et non pour des prospectus, des prix-courants de marchandises : denrées coloniales, articles de nouveautés, timbres-poste, etc.

Le tribunal a rendu un jugement-absolument dans ce sens, je n'y trouve comme liche de consolation que les *attendus* suivants :

« Attendu qu'à ces divers points de vue, *quel que soit d'ailleurs son mérite aux yeux des collectionneurs*, le catalogue dont il s'agit ne répond pas aux conditions voulues par la loi.

.....  
 « Attendu qu'il résulte de ce qui précède que la loi du 19 juillet 1793 ne protège pas le livre du demandeur contre la reproduction de certains détails qu'il impute d'ailleurs A BON DROIT à X..., celui-ci ne niant

*pas que son ouvrage soit une œuvre de compilation faite dans un but exclusivement mercantile.*

*Etc.*

Ainsi, en fait, le Tribunal me donne raison.

En droit, il ne trouve pas que mon catalogue soit le produit d'un travail intellectuel. Ce n'est pas flatteur, mais cette appréciation peut être différente devant un autre Tribunal auquel je fournirai des preuves qu'un catalogue de timbres-poste bien fait, *ayant du mérite aux yeux des collectionneurs*, n'est pas un travail aussi banal qu'on l'a dit.

J'irai donc en appel.

Aux yeux des collectionneurs, il importait d'établir que c'est A BON DROIT que j'ai accusé X. de m'avoir copié, d'avoir « *commis ce crime de lèse-timbologie* », comme l'a fortement dit le docteur Legrand qui l'assomme en voulant le défendre.

Je publierai dans le prochain numéro du *Collectionneur*, des photogravures des deux catalogues qui montreront jusqu'à quel point la copie est identique, et je mettrai au défi quiconque a écrit sur les timbres de dire qu'il approuve un tel procédé.

Le bilan juridique de l'année 1895, il faut le dire, n'est pas brillant au point de vue philatélique; il démontre clairement qu'en France, les collectionneurs de timbres-poste sont loin d'être pris au sérieux :

En province, un monsieur est poursuivi pour avoir vendu à raison de dix francs la pièce, des faux chiffres-taxe lithographiés de 10 c.; il y a non-lieu. Un autre annonce dans les journaux, à 3 fr. la pièce, comme erreurs de couleur, des timbres actuels à 5 c., qu'il a frauduleusement rendus bleus après en avoir affranchi des lettres sur lesquelles il les recollait une fois annulés par la poste; d'après la plainte d'acheteurs, il y a perquisition et saisie, mais on lui a fait des excuses parce qu'il avait l'honneur d'être le sous-secrétaire d'un vice-consul étranger.

A Paris, nous venons de voir l'acquiescement de neuf contrefacteurs de timbres pour collections, que la loi n'a pu atteindre attendu que leurs timbres faux ne portaient pas préjudice au Trésor public.

Un autre fabricant de faux timbres, le moins dangereux certes, puisqu'il vendait ses imitations pour ce qu'elles sont, attrape 16 francs d'amende pour contravention à la loi de protection internationale de l'Union des postes, ce qui rappelle assez bien la fable de la montagne accouchant d'une souris.

Par contre, M. Mahé, une des colonnes du temple philatélique, a

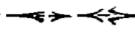
osé publier que des timbres de France 1849, 20 c. bleu (je ne dis pas 25 c.), soumis à son expertise, étaient des essais et qu'on avait tort de les vendre comme timbres ayant eu cours ; c'était l'exacte vérité, mais il eut l'imprudence d'indiquer des initiales qui se trouvaient derrière ces essais et de ce fait, il fut condamné comme concurrent déloyal, cherchant à détourner la clientèle d'un confrère !

Maury termine la série comme on sait.

Syndiquons-nous, serrons les rangs et souhaitons que l'année 1896, nous soit plus propice.

ARTHUR MAURY.

---



## CONCOURS

---

Nous ouvrons un concours littéraire sur ce sujet :

### ÉLOGE DE LA PHILATÉLIE

qui pourra être traité en prose ou en vers, plutôt en prose. Il ne devra pas excéder trois pages de notre journal.

Nous voudrions cette composition faite plutôt en vue de convertir les incrédules, ceux qui ne veulent pas nous prendre au sérieux, que de prêcher les convertis. Après cela, toute liberté est laissée aux concurrents.

Le prix consistera en :

**100 FRANCS**

de timbres-poste à choisir dans nos catalogues.

Les manuscrits devront, d'ici au 15 février, être adressés au bureau du journal, signés ou portant une devise. Le travail primé paraîtra dans *Le Collectionneur de timbres-poste*.

---



## CHRONIQUE UNIVERSELLE

**ABYSSINIE.** — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro d'octobre, des timbres-taxe seront prochainement en cours dans ce pays; ils seront obtenus au moyen de timbres semblables à ceux en cours, mais imprimés en d'autres couleurs et



qui porteront la surcharge ci-dessus. L'inscription au milieu de la banderole signifie en amharique : *askefel*, c'est-à-dire : « à faire payer », littéralement « paie-le ».

Comme nous l'avons déjà indiqué, ces timbres ne seront vendus ni en France ni ailleurs, avant d'avoir été mis en service dans le pays.



L'ancien timbre à date qui servait à oblitérer les timbres-poste, avait au centre trois groupes de petits caractères qui étaient les chiffres indiquant la date, ils étaient trop fins et fragiles et à l'avenir de nouvelles griffes rappelant l'oblitération suisse les remplaceront, les chiffres de la date sont dans une bande médiane, ils sont cette fois en chiffres européens qui se lisent très bien en Abyssinie. Enfin, une autre griffe en forme de croix lignée sera l'oblitération courante.

**AFRIQUE ORIENTALE.** — Les timbres de la compagnie anglaise ne suffisant plus et l'émission nouvelle n'étant pas encore prête, on emprunte ceux de l'Inde anglaise. On nous signale le 2 annas 6 pies vert comme ayant reçu la surcharge « British East Africa ». Nous avons déjà vu cela à Gibraltar et ailleurs, mais ce sont des combinaisons bizarres laissées à la fantaisie de l'imprimeur qui probablement prend les planches de timbres qu'il a sous la main.

**ARGENTINE.** — On fait de nouveau circuler des bruits de modifications de valeurs; nous ignorons jusqu'à quel point ils sont fondés, mais nous nous en faisons l'écho, pour ne rien perdre

de l'actualité. Il serait question de supprimer les valeurs de 10, 16 et 24 centavos et de les remplacer par celles de 18, 30 et 80 centavos.



**BAVIÈRE.** — Un journal de langue allemande raconte qu'avant l'apparition du timbre-taxé de 2 pfennig, le 3 pf. avait servi provisoirement au moyen d'un chiffre 2 en surcharge carmin aux quatre angles, sur l'ancien 3. Ces découvertes posthumes sont toujours très dangereuses pour la bourse des collectionneurs; en les prévenant à l'avance, ils sauront à quoi s'en tenir.

**BELGIQUE.** — Un de nos correspondants nous annonce que le Ministre des Postes a demandé le crédit nécessaire à la fabrication des timbres spéciaux à l'exposition de Bruxelles qui doit avoir lieu en 1897. Comme il en avait été question, ces timbres représenteront des vues de monuments de la capitale et ils auront cours, dès 1896, comme réclame pour l'exposition.

Notre correspondant ajoute :

« Je ne sais rien au sujet de ceux de Liège, mais j'espère encore qu'ils ne verront pas le jour; c'est assez comme cela, de deux émissions commémoratives! »

**BULGARIE.** — D'après l'avis d'un de nos correspondants, cette principauté prépare pour l'année prochaine des fortes valeurs de 2 et 3 lew, ainsi que timbres-taxé de 10 et 30 stotinki qui n'existent pas actuellement.



**CORÉE.** — Voici quelques renseignements sur les nouveaux timbres :

Ils ont été fabriqués à Washington (Etats-Unis) sur l'ordre du gouvernement coréen et ont été mis en cours le 26 juillet. Le service postal de ce pays est très rudimentaire et n'est régulièrement assuré qu'entre Séoul et Chemulpo; cependant le gouvernement coréen a l'intention de l'étendre rapidement et demandera l'année prochaine son admission dans l'Union postale. Jusqu'alors les timbres ne serviront que pour l'affranchissement des correspondances à l'intérieur.

**CUBA.** — Une aimable correspondante nous écrit :

« J'ai lu votre article sur les timbres cubains dans votre journal de timbres-poste n° 178 et suis parfaitement de votre avis, que ces timbres ont été créés uniquement pour la spéculation; attendu que logiquement, ils ne peuvent avoir la moindre valeur postale, par la simple raison, que les *soulevés* n'ont encore été reconnus belligérants par aucun gouvernement. Par conséquent il ne peut y avoir d'organisation postale valable pour eux; et sans nul doute, ces timbres ont été créés pour mystifier les collectionneurs en philatélie. »

**CURAÇAO.** — Notre correspondant nous informe que le 10 cent bleu, effigie de Wilhelmine, annoncé depuis longtemps, a seulement été mis en cours le 17 novembre dernier, et que le lendemain 18, on transformait 45.000 timbres restants de cette valeur, à l'effigie de Guillaume III en timbres de 2 1/2 cents, au moyen d'une surcharge violette « 2 1/2 cents », à l'encre d'aniline.

**ESPAGNE.** — Le type que nous avons décrit au mois de septembre, d'après *El Imparcial*, est, paraît-il, définitivement adopté. La nouvelle série comprendra les mêmes valeurs que la précédente avec addition d'un timbre 1 cent. vert; les couleurs des autres timbres ne seront pas sensiblement modifiées.

**FINLANDE.** — La carte de 10 penni nous arrive modifiée, quant aux inscriptions qui sont plus maigres, sauf la ligne du milieu qui a, au contraire, les caractères plus épais; les armes à gauche sont plus grandes et n'ont pas la bordure clouée des précédentes cartes.

**GIBRALTAR.** — Cette colonie fait encore parler d'elle par l'augmentation de deux nouvelles valeurs à sa série, le 20 centimes olive et le 2 pesetas noir avec valeur carmin. Le 20 c. paraissant en une seule couleur, il est peu probable que les valeurs actuelles en centimos seront imprimées en deux couleurs, comme on pouvait le supposer.

**ITALIE.** — Les 1 et 2 centesimi, chiffre, de 1863, qui sont pro-



bablement les plus anciens timbres existants, seraient menacés

de disparition, Il est question de les remplacer par un type aux armes, genre du 5 centesimi.

**MALACCA.** — L'année dernière nous cataloguions le 32 cents tiré spécialement en rose vif pour recevoir la surcharge 3 cents. Or un marchand anglais vient de découvrir une portion de feuille sur laquelle manque la surcharge, ce qui fait que les 3 cents redeviennent 32 c. en rose vif, au lieu de rouge la couleur ordinaire.

**MAURICE.** — Le premier timbre de la nouvelle série nous est parvenu, il est de la valeur de 3 cents et le dessin est entièrement formé d'un cartouche portant les armes de la colonie; ces armes diffèrent très peu de celles de notre *Armorial*, nous en donnerons la description avec toutes celles des colonies anglaises, mais préalablement nous demandons à nos correspondants de Maurice de quelle espèce sont les trois rameaux qui figurent au deuxième quartier et que le nouveau timbre représente sommés chacun d'une fleur. Sur la partie supérieure du cartouche le mot MAURITIUS et en bas la valeur dans un rectangle. On avait appris que les nouveaux timbres serviraient aux deux usages postaux et fiscaux, et de fait ils pourront servir à tout ce que l'on voudra, puisque le mot POSTAGE a été supprimé et que le nom de la colonie figure seul comme autrefois.

On nous annonce également l'apparition d'une carte de 2 cents rouge brun que nous n'avons pas encore vue; nous reparlerons le mois prochain de toutes ces nouveautés, s'il y a lieu.



**MEXIQUE.** — Voici déjà une nouvelle carte-lettre de 4 centavos, différente de celle que nous avons cataloguée il y a quelques mois, comme on pourra le voir à la reproduction que nous donnons au *Catalogue des émissions nouvelles*, ce qui nous dispensera de toute description. Elle est également bleue sur carton blanc avec timbre rouge.

Le timbre de 4 centavos, qui était rouge, nous est annoncé comme étant maintenant orange; c'est le commencement du changement des couleurs qui nous avait été prédit il y a quelques mois.

**MOZAMBIQUE.** — La compagnie de ce nom tient à ne pas se faire oublier des collectionneurs, on nous signale deux provi-

soires, l'un de 25 reis sur le 80 r. vert, type en cours, et un 50 reis



bleu, effigie de don Luis avec surcharge noire COMP<sup>A</sup> DE MOÇAMBIQUE augmenté d'une seconde surcharge PROVISORIO en rouge. Nous demandons des renseignements sur l'authenticité de ces timbres avant de les cataloguer.

On prépare également dans cette colonie une série de timbres commémoratifs pour célébrer l'inauguration du chemin de fer de Delagoa-Bay à Prétoria.

**NEGRI-SEMBILAN.** — La nouvelle série au type de Pérak et Sélangor, est en cours actuellement; nous n'en avons cependant reçu que la petite valeur de 3 cents.

**PAHANG.** — Même série qu'à Negri-Sembilan.



**PORTUGAL.** — Le décret d'émission des nouveaux timbres nous est parvenu; il est signé par la Reine Régente en l'absence du roi don Carlos. Ce décret dit que ces timbres auront cours simultanément avec les anciens jusqu'au 30 avril 1896; puis que ceux-ci seront admis pendant deux mois ensuite à l'échange et qu'ils cesseront d'être valables après le 30 juin.

La commission exécutive du Centenaire de l'Inde fait appel aux artistes pour fournir les huit sujets qui devront décorer les timbres de cette émission; les légendes comprendront PORTUGAL CORREIOS et les millésimes 1497-1897. Nous espérons toujours qu'après le ridicule qui s'était attaché à l'émission de Saint-Antoine, le gouvernement portugais aurait à jamais renoncé aux émissions commémoratives; il faut croire qu'il n'en est rien.

**QUEENSLAND.** — Un timbre de 5 pence, attendu depuis longtemps, vient de paraître; il est au type du 2 1/2 pence de 1891, à la différence que l'effigie de la reine Victoria est sur fond blanc, comme les nouveaux timbres au type retouché; nous en reparlerons le mois prochain.

**SEYCHELLES.** — D'importants changements sont annoncés à partir du 1<sup>er</sup> janvier; les 8, 13, 15, 16, 45, 48 et 96 cents seront retirés et remplacés par des valeurs de 5, 20, 40 cents et 1 rupee. Comme un pareil bouleversement n'irait pas bien sans quelques provisoires on a décidé que le 13 cents serait surchargé 5 c., le 15 c. 20 c. et le 48 c. 40 cents; les enveloppes n'y échapperont pas non plus, le 15 cents deviendra 10 c. et le 30 c. sera réduit à 20 c.

Le changement de tarif pouvait faire excuser cette avalanche de provisoires et les légitimer, mais on raconte qu'un très petit nombre de ces timbres surchargés seront mis en vente, tout le reste étant déjà vendu à des spéculateurs. Voilà de la bonne besogne pour la S.S.S.S.



**SIRMOOR.** — Les timbres de cette année, type éléphant, ont reçu la surcharge On S.S.S.S. en noir pour servir comme timbres de service.

**SUNJEJ-UJONG.** — Même série qu'à Negri-Sembilan et Pahang.

**URUGUAY.** — L'avis d'émission des 1 et 5 centesimos annoncés le mois dernier dit qu'un délai de 90 jours est accordé pour l'écoulement des anciens timbres de même valeur et qu'ils seront admis à l'échange pendant les trente derniers jours seulement. Après le 5 janvier les anciens timbres seront considérés comme nuls et sans valeur pour l'affranchissement.

Nous recevons par le dernier paquebot des timbres de 10 et 20 c. Le premier représente une Cérès potelée qui à tort ou à raison nous rappelle la reine à mi-corps de la première émission de Victoria. Impression brun sur blanc.

Le 20 c. donne l'image très détaillée d'un transatlantique fendant les flots, imprimé en noir au milieu d'un cadre vert. Très joli ce navire et supportant bien l'examen à la loupe. Ces vignettes attrayantes sont en taille-douce.



**VICTORIA.** — Dans notre chronique d'octobre nous racontions la mésaventure du 2 shillings qui, imprimé en vert sur papier blanc, se confondait trop facilement avec le 9 pence également vert. Dans la lutte, c'est la grosse valeur qui l'emporte, le 2 shill. restera vert et le 9 p., actuellement hors cours, sera imprimé dans une nouvelle couleur, carmin, nous dit-on.

**CATALOGUE DES ÉMISSIONS NOUVELLES**  
**DÉCEMBRE 1895**

**CEYLAN**

*Type de l'enveloppe annoncée précédemment.*



**FINLANDE**

*Carte de 1890 modifiée, armes sans bordure, carte crème.  
 10 penny rose.*

**MEXIQUE**

*Carte-lettre, timbre en cours à droite, carte blanche.*



*4 centavos rouge et bleu.*



*Type des cartes annoncées précédemment.*

**GIBRALTAR***Timbres, type en cours, dentelés*

20 centimos olive.

2 pesetas noir et carmin.

**NEGRI-SEMBILAN***Timbres, tête de tigre, dentelés.*

1 cent violet et vert.

2 » violet et brun.

3 » violet et carmin.

5 » violet et jaune olive.

8 » violet et bleu.

10 » violet et orange.

50 » violet et vert noir.

*Idem, groupe d'éléphants, grands, dentelés.*

1 dollar vert et vert jaune.

5 » vert et bleu.

**PAHANG***Timbres, tête de tigre, dentelés.*

1 cent violet et vert.

2 » violet et brun.

3 » violet et carmin.

5 » violet et jaune olive.

8 » violet et bleu.

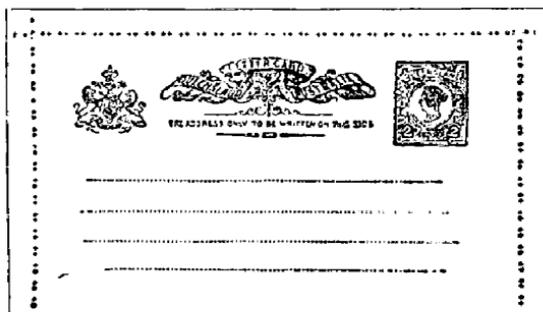
10 » violet et orange.

50 » violet et vert noir.

*Idem, groupe d'éléphants, grands, dentelés.*

1 dollar vert et vert jaune.

5 » vert et bleu.

**QUEENSLAND***Type de la carte-lettre annoncée précédemment.***SIRMOOR***Timbres de service, timbres-poste en cours avec On S. S. S. en surcharge noire.*

3 pies bistre.

6 » vert

etc., etc.

**SALVADOR**

*Type des timbres-taxe annoncés le mois dernier.*



*Type des timbres pour colis postaux.*

**SUNJEI-UJONG**

*Timbres, tête de tigre, à dentelés.*

- 1 cent violet et vert.
- 2 » violet et brun.
- 3 » violet et carmin.
- 5 » violet et jaune olive.
- 8 » violet et bleu.
- 10 » violet et orange.
- 50 » violet et vert noir.

*Idem, groupe d'éléphants, grands, dentelés.*

- 1 dollar vert et vert jaune.
- 5 » vert et bleu.

**URUGUAY**

*Timbres, suite de la série en cours, types divers, dentelés.*

- 10 centesimos brun Cérès.
- 20 » noir et vert transatlantique.

## LES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS

Suite (Voir les nos 111 à 181).

1<sup>er</sup> juin 1880. *Diminution de la taxe des cartes et cartes-lettres télégrammes.* Le rapport et les décrets que nous reproduisons montrent les progrès de la télégraphie urbaine depuis l'innovation des cartes télégraphiques. C'était à prévoir, d'abord à cause de l'avantage que trouvait le public à ne pas restreindre le nombre des mots employés dans la rédaction des dépêches, ensuite par la célérité toute nouvelle que l'on n'obtenait pas avec la télégraphie électrique. En effet avant les cartes pneumatiques, les lignes électriques à Paris se trouvaient surchargées et encombrées aux heures des affaires; non-seulement la transmission était lente à cause de cet encombrement, mais le service de distribution par les facteurs était presque impossible sans de très grands retards à cause du petit nombre des centres de distribution. Un mot urgent arrivait plus certainement à l'heure, confié au commissionnaire du coin qu'au télégraphe.

Au moment de l'établissement de ce service on fut forcé de créer un corps de nouveaux facteurs recrutés parmi de très jeunes gens qui ont partagé avec les dépêches fermées le nom pittoresque de « *petits bleus* ».

*Rapport du Président de la [République concernant le service télégraphique par les tubes pneumatiques dans Paris.*

Monsieur la Président,

Au cours de la discussion de la loi du 21 mars 1878, sur la réforme des taxes télégraphiques, le gouvernement avait promis de chercher à abaisser les taxes des télégrammes circulant dans l'intérieur de la ville de Paris. L'article 2 de cette loi lui en ménageait la faculté, en promettant de fixer par décret le tarif urbain, sauf à le faire approuver ultérieurement par les Chambres dans la prochaine loi des finances.

Dès le 1<sup>er</sup> mai 1879 nous avons mis à la disposition du public les cartes-télégrammes et les télégrammes fermés destinés à circuler dans les limites de l'ancien octroi de Paris. Le nombre des mots n'a plus été limité que par la dimension des formules. Le prix des cartes-télégrammes était fixé à 50 centimes, celui des télégrammes fermés à 75 centimes.

On n'a pas tardé à profiter largement de cette réduction.

Du 1<sup>er</sup> mai 1879 au 30 avril 1880, le nombre des télégrammes de Paris pour Paris s'est élevé à 743.565. La période correspondante du 1<sup>er</sup> mai 1877 au 30 avril 1878 n'avait donné que 411.991 dépêches. Le produit s'est élevé proportionnellement de 273.541 fr. 55 cent. à 519.141 francs. L'accroissement du nombre des dépêches a donc été de 80 0/0; celui du produit de 90 0/0.

Ces résultats nous ont encouragé à apporter de nouvelles améliorations à ce service.

Nous avons d'abord songé à étendre le réseau pneumatique par lequel circulent nos télégrammes et qui aujourd'hui s'arrête aux limites de

l'ancien octroi. Nous avons demandé aux Chambres les crédits nécessaires pour conduire ce réseau jusqu'au nouvel octroi. Le travail serait réparti en quatre annuités auxquelles nous ferions face par des crédits à comprendre dans les lois de finances de 1881, 1882, 1883 et 1884.

Dès à présent, nous avons complété le réseau actuel avec les ressources empruntées au budget de 1880. Le travail est actuellement achevé dans ses parties principales. Notre force motrice est suffisante ; nous pouvons satisfaire à un grand accroissement de circulation.

Il nous paraît donc que le moment est opportun pour procéder à un nouvel abaissement dans le prix des cartes-télégrammes et des télégrammes fermés. Il en résultera peut-être une diminution temporaire dans nos recettes, mais si la réduction de taxe est importante, elle amènera rapidement un grand accroissement dans le trafic. Les produits actuels ne tarderont pas à être non-seulement atteints mais même très dépassés. Les résultats acquis pour l'application de notre nouveau tarif intérieur et ceux qui se produisent actuellement pour nos télégrammes internationaux depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, date de l'application du tarif par mot, nous assurent que nos prévisions ne seront pas trompées.

J'ai donc l'honneur, monsieur le Président, de soumettre à votre signature le projet de décret ci-joint, qui a pour objet de réduire à 30 centimes la taxe des télégrammes-cartes et à 50 centimes la taxe des télégrammes fermés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

*Le Ministre des Postes et des Télégraphes,*  
COCHERY.

*DÉCRET portant réduction du prix des dépêches télégraphiques circulant par la voie des tubes pneumatiques dans Paris.*

Le Président de la République française, vu l'article de la loi du 25 janvier 1879 :

Sur le rapport du ministre des Postes et des Télégraphes,

DÉCRÈTE :

Art. 1<sup>er</sup>. Le prix des dépêches télégraphiques circulant par la voie des tubes pneumatiques dans les limites de l'ancien octroi de Paris, conformément aux dispositions du décret du 25 janvier 1879, et rédigés sur des formules spéciales affranchies, est abaissé à partir du 1<sup>er</sup> juin à 30 centimes pour les dépêches ouvertes, et à 50 centimes pour les dépêches fermées.

Art. 2. Le ministre des Postes et des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois*.

*Fait à Paris, le 22 mai 1880.*

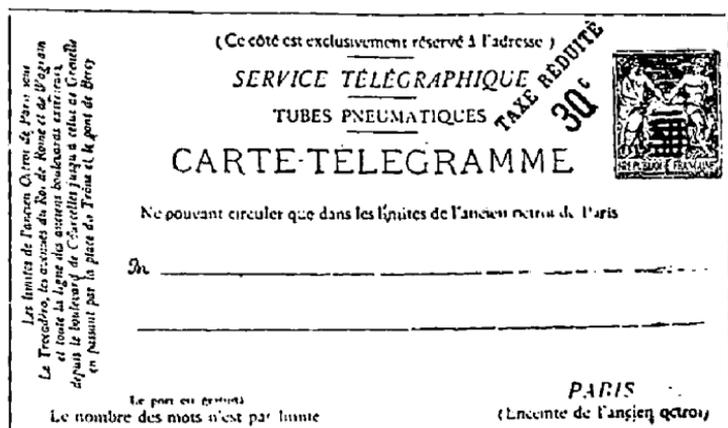
JULES GRÉVY.

*Par le Président de la République :*  
*Le Ministre des Postes et des Télégraphes :*  
AD. COCHERY.

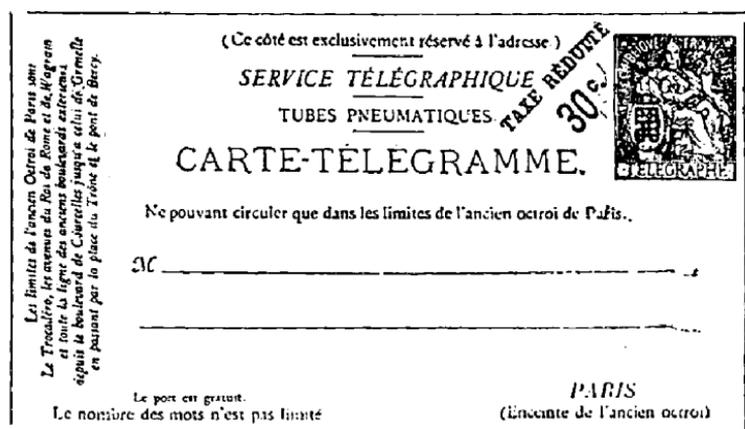
En raison du nouveau tarif, les cartes et cartes-lettres en cours furent surchargés des mots : TAXE RÉDUITE, 30c pour les cartes et TAXE RÉDUITE 50c pour les cartes-lettres. Le chiffre de la valeur des deux formules était en même temps biffé de plusieurs traits. (1)

(1) Si on mesure la distance qui sépare le O du chiffre de la surcharge de la série de barres horizontales biffant la valeur primitive on constate bien l'écartement est très variable.

## Cartes

1<sup>o</sup> type 1879, groupe allégorique, 30c en surcharge noire sur

50c. rose sur bulle.

2<sup>o</sup> type 1880, déesse assise, 30c en surcharge noire sur

50c. rose sur bulle.

## Carte-réponse

Type 1880. déesse assise, 30c. et 30c. en surcharge noire sur  
50 et 50c. rose sur bulle.

## Carte-lettre

Type 1879. groupe allégorique, 50c en surcharge rouge sur 75c.  
noir sur bleu.

Ces cartes et cartes-lettres provisoires furent achetées en grand nombre par les collectionneurs et les marchands qui étaient chargés de commissions pour la province et l'étranger, puisque ces formules ne circulaient qu'à Paris.

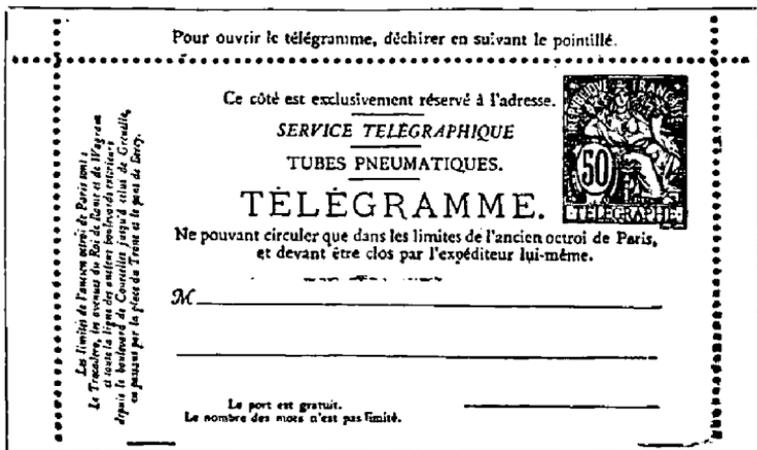
La carte définitive avec le timbre d'essai à 30c. parut le 1<sup>er</sup> octobre 1880.

*Carte*

30 centimes rose sur bulle.

La carte-lettre en janvier 1881.

*Carte-lettre*



50 centimes noir et bleu.

Quant à la carte-réponse, elle ne parut qu'en février 1882.

*Carte-réponse*

30 et 30 centimes rose sur bulle.

(A suivre.)

A. MAURY.

## LES ÉTATS

### contrefacteurs de leurs propres timbres-poste

Dans le but de compléter des séries destinées à des musées ou à des offices postaux créés en vertu des Conventions de l'Union postale universelle, mais aussi pour obliger des collectionneurs apparentés à des familles régnantes ou appartenant au monde diplomatique, on a vu apparaître dans divers pays des réimpressions officielles.

Lorsque les planches se sont conservées intactes, le mot réimpression est exact pour qualifier de telles vignettes ; il n'en est pas de même lorsque les planches ont été retouchées ou refaites de toutes pièces ; on se trouve alors en présence de véritables contrefaçons officielles.

Nous nous proposons de passer en revue quelques-uns de ces timbres, priant nos correspondants de vouloir bien nous signaler ceux qui nous auraient échappé.

**États-Unis.** La plupart des timbres des États-Unis ont été réimprimés en 1875 par le gouvernement américain. La vivacité des couleurs, la nature du papier et du piquage sont la caractéristique de ces réimpressions faites sur les planches originales, il n'en est pas de même des trois timbres suivants dont les planches ont été refaites :

1<sup>o</sup> 1844. NEW-YORK. *Effigie (Washington), signature rose manuscrite.* 5 cents noir.

La gravure de la figure a été refaite, la physionomie de Washington est très différente; le papier est bleuté au lieu d'être blanc; la signature rose fait défaut.



2<sup>o</sup> 1847. *Effigie, papier azuré.* 5 c. brun Franklin.

La planche a été refaite de toutes pièces; les chiffres et les inscriptions plus grandes, l'encadrement très fini dans le type refait servent à différencier ces timbres des originaux dont le papier est également plus bleuté.

3<sup>o</sup> 1847. *Effigie, papier azuré.* 10 c. noir Washington.

Les timbres refaits se distinguent surtout par la modification dans la physionomie de Washington dont la bouche est trop petite et les yeux très différents. Le tirage de ces timbres sur papier trop bleu est encore un signe bien caractéristique.

**Portugal.** Les timbres de ce pays ont été réimprimés en 1864 et 1885. Le papier, la couleur signalent ces timbres à l'attention



des collectionneurs. Un seul présente une retouche sérieuse à la planche.

1853. *Effigie à gauche (Dona Maria II)*. 5 c. brun.

L'effigie est toute différente; elle présente une défectuosité dans le relief du cou qui fait saillir démesurément la pomme d'Adam, la mèche de cheveux a perdu sa boucle inférieure, les ornements du cadre et les lettres des mots CORREIO et REIS sont refaits.

**Açores.** Les réimpressions de 1886 du Portugal ont été surchar-



gées du mot AÇORES; mais les caractères typographiques de cette surcharge sont ceux de l'émission de 1871.

Il existe donc des timbres réimprimés des émissions de 1868 et 1869 avec une surcharge officielle différente de la vraie.

De plus le timbre rose 25 reis de 1868 qui n'a jamais existé aux Açores figure dans la série réimprimée.

**Madère.** Les mêmes différences typographiques se constatent pour la surcharge MADEIRA des réimpressions de 1886.



Egalement les timbres rose 25 reis et orange 80 reis de 1868 qui n'ont jamais en cours, figurent dans la série réimprimée, de même qu'un noir 5 reis dentelé de 1868 qui a existé avec surcharge rouge et que nous trouvons avec une surcharge noire.

**Bamra.** Les timbres de 1890 de ce pays ont été refaits en 1891



avec une nouvelle composition typographique; assez différente de la première, ce qui rend la distinction facile.

**Shanghai.** Les premiers timbres de Shanghai étant devenus rares, une réimpression fut faite après retouche du dragon du centre. Le dragon qui avait sept dents en avant de sa mâchoire se trouva en avoir un bien plus grand nombre.



Pour la seconde réimpression ce fut au tour du cadre d'être retouché; les différences sont très grandes, les chiffres notamment sont plus longs.

Que reste-t-il du timbre primitif dans ces vignettes?... Ce qui restait du couteau de Jeannot dont on avait remplacé deux fois la lame et trois fois le manche.

**Württemberg.** En 1864 toute la série (type chiffre) de 1851 fut tirée sur des planches refaites.



Les cadres des timbres ont été regravés et présentent de notables différences; les fleurons qui sont à droite et à gauche de FREIMARKE ont des petites grappes qui ne touchent pas les filets, tandis que pour les timbres originaux il y a contact entre les grappes et les filets.

---

## QUESTIONS & RÉPONSES

---

? *Un de nos lecteurs anglais serait bien aimable de nous dire quelle est la véritable façon d'énoncer la valeur des timbres actuels de la Grande-Bretagne et de ses Colonies. — Ainsi qu'on*

pourra le voir par les clichés ci-joints, on dit 2 1/2 PENCE en Nouvelle



Galles du Sud, à Tabago et à St-Vincent; 2 1/2 PENNY aux Iles Vierges et à Tabago; TWO AND HALF PENCE à Samoa et TWO PENCE HALF PENNY en Angleterre et à Queensland!

? Que veulent dire les lettres G. F. B. que je trouve en surcharge sur un timbre de Tonga bleu de 2 pence?

? Comment distingue-t-on les timbres-taxe de France lithographiés des timbres-taxe typographiés?

Un grand nombre de nos lecteurs nous posent à nouveau cette question à laquelle ils trouveront une réponse détaillée dans les nos 124 et 152 du Collectionneur (Voir nos articles sur les *Timbres-poste français*.) Pour nos abonnés nouveaux nous résumons ces articles ainsi qu'il suit:

1<sup>o</sup> Pour les timbres de 10 c.

Dans le lithographié les caractères 10 CENTIMES à percevoir sont plus légers; CENTIMES est en lettres sensiblement moins hautes, l'accent de l'à est très-différent; il couvre la lettre en



lithographie



typographie

entier dans le lithographié; plus vertical il pique la moitié de l'à dans le typographié. Les lettres et ornements blancs sur noir du cadre, sont plus nets au lithographié.

De plus le timbre lithographié imprimé sur pierre est absolument plat au verso tandis que le timbre typographié, imprimé sur une gravure en relief, donne presque toujours au verso un fouflage.

2<sup>o</sup> Pour les timbres de 15 c.

Le timbre-taxe lithographié de 15 c. a été émis en 1870 en province, alors que le timbre-taxe typographié date de 1863.

Le 15 c. typographié à Paris est généralement sur papier jaunâtre, il offre un *fouflage* appréciable au verso, l'à est plus petit,

l'accent tombe obliquement dessus, et, s'il était continué, il toucherait la lettre.



lithographie



typographie

Le 15 c. lithographié à Bordeaux, est généralement sur papier très-blanc ou légèrement azuré, il n'a aucun soulage au verso, CENTIMES est un peu plus grand qu'au précédent, l'*à* est plus large, l'accent est *plus couché* et s'il était continué il ne rencontrerait pas la lettre.

## TRIBUNAUX

(Tribunal correctionnel de la Seine, 9<sup>e</sup> Chambre. — Audience du 11 décembre 1895. — Présidence de M. Bidault de l'Isle).

Fin de l'affaire Lévy. — Le tribunal considérant que les timbres-poste saisis chez Lévy constituent une contrefaçon, que certains de ces timbres sont encore en cours dans les pays étrangers, que le prévenu allègue qu'il ne vendait ces timbres qu'oblitérés, mais qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à cette objection, qu'il suffit en effet que les vignettes aient été fabriquées pour que la loi du 13 avril 1892 soit applicable, mais que Lévy doit bénéficier dans la plus large mesure des circonstances atténuantes, vu l'indulgence qui a été montrée dans une précédente affaire de timbres faux, le condamne à 16 fr. d'amende et à la confiscation des timbres saisis.

## TIMBRES RARES

que nous avons en vente

### 1<sup>re</sup> liste

Les timbres rares que nous annonçons, seront exposés sous vitrine dans nos magasins dès l'apparition du journal et pendant huit jours au moins.

Notre seul but est que chacun puisse venir les voir. Ces timbres pourront être retenus par les amateurs, mais ne seront livrés qu'à partir du 20 janvier 1896.

### ANTIGUA

1879-86. Effigie, filigrane ca.  
A. 2 1/2 p. brun, rouge. n 50 fr.

### AUSTRALIE DU SUD

1870. Effigie, surcharge.  
22. 3 p. rouge s. 4 p. bleu. o 30 fr.  
Dentelure coupée en haut.

### BAVIÈRE

1870-73. Armes, dentelés.  
17. 12 k. violet..... o 35 fr.

### Timbres-télégraphe

1870. Armes, dentelés.  
31. 1/2 sgr. noir.

32. 1 sgr. noir.  
 33. 7 kr. violet.  
 34. 14 » bleu.  
 35. 28 » vert.  
 36. 1 fl.24 orange.  
 Série des six timbres neufs. x 150 fr.

**BELGIQUE**

- 1875-78. *Effigie.*  
 48. 5 fr. brun foncé... o 15 fr.  
*Oblitération roulette.*  
 48. 5 fr. brun pâle... o 30 fr.  
*Oblitération timbre à date.*

**Timbres-télégraphe**

1866. *Effigie (Léopold I).*  
 18. 50 c. noir..... x 10 fr.  
 18. 50 » noir..... o 8 fr.  
 20. 1 fr. vert..... o 12 fr.

**CAP DE BONNE-ESPÉRANCE**

1861. *Gravure sur bois.*  
 12. 4 p. bleu..... o 50 fr.

**DEUX-SICILES****Naples**

1858. *Trinacrie.*  
 1. 1/2 g. rose vif..... x 25 fr.  
 1. 1/2 » rose vif..... o 15 fr.  
 1. 1/2 » rose clair.  
     groupe de 4. x 60 fr.  
 7. 50 » rose..... o 70 fr.  
 1860. *Trinacrie.*  
 8. 1/2 t. bleu..... o 350 fr.  
 1860. *Croix de Savoie.*  
 9. 1 1/2 t. bleu..... x 150 fr.

**LA DOMINIQUE**

- 1874-79. *Effigie filigrane cc.*  
 3. 1 sh. rouge violet. x 35 fr.

**ESPAGNE****Timbres-télégraphe**

1864. *Armes.*  
 76. 1 r. brun.  
 77. 4 » rose.  
 78. 16 » vert.  
 79. 20 » noir.  
 Série des quatre timbres. x 100 fr.  
 1865. *Effigie millésime, dentelés.*  
 97. 1 r. violet.  
 98. 4 » bleu.  
 99. 16 » vert.  
 100. 20 » rouge.

*Le 1 r. a un petit trou sans perte de papier, les autres sont très beaux.*

Série des quatre..... x 45 fr.

1865. *Idem, non dentelés.*

86. 1 r. bleu s. rose.  
 87. 4 » noir s. vert.  
 88. 16 » rouge s. jaune.  
 89. 20 » rose s. rose.

*Le 1 r. seul est barré légère-*

*ment à l'encre, les autres sont très beaux.*

Série des quatre timbres. x 50 fr.

**FRANCE**

1849. *Liberté.*  
 7. 1 f. vermill. parfait. x 250 fr.  
 7. 1 » — — o 175 fr.  
 7. 1 » — sur lettre,  
     très belle nuance. o 220 fr.  
 1875. *Liberté.*  
 146. 10 et 15 c. erreur,  
     se tenant..... vendu

**GRANDE-BRETAGNE**

- 1878-84. *Effigie.*  
 116. 10 sh. gris fil. croix. o 20 fr.  
 116. 10 » gris fil. ancre o 30 fr.  
 117. 1 pound lilas br. — o 50 fr.  
 132. 2 sh. brun bistre. o 40 fr.  
 141. 5 pounds orange o 100 fr.  
 170. 1 pound brun violet..... o 15 fr.

**Timbres-télégraphe**

1876. *Effigie.*  
 105. 10 sh. gris..... o 10 fr.  
 104. 1 Pound brun  
     violet..... o 15 fr.  
 106. 5 pound orange. o 60 fr.

**INDES PORTUGAISES**

1877. *Petit fleuron V  
 de Service barré.*  
 17. 10 r. noir.  
 19. 20 » rouge.  
 20. 40 » bleu.  
 21. 100 » vert.  
 23. 500 » violet.  
 24. 500 » violet.  
 25. 900 » violet.  
 Série des sept timbres. x 100 fr.

**LUXEMBOURG**

1852. *Effigie.*  
 2. 1 s. rose rouge.. x 20 fr.  
 3. 1 » rouge brun. x 20 fr.  
 1859-6 . *Armes, non dentelés.*  
 4. 1 c. bistre.  
 5. 2 » noir.  
 6. 4 » jaune.  
 7. 10 » bleu.  
 8. 12 1/2 » rose.  
 9. 25 » brun.  
 10. 30 » lilas carmin.  
 11. 37 1/2 vert.  
 12. 40 » rouge.

Série des neuf timbres. x 30 fr.

1865-72. *Armes, dentelés.*

21. 37 1/2 c. bistre.. o 35 fr.

**MAURICE**

1848. *Effigie. Post-Paid.*  
 2. 1 p. rouge pâle s. azuré plu-  
     sieurs variétés. o 30 à 60 f

4. 2 p. bleu ; plusieurs variétés... o 50 à 80 fr.
1858. *Déesse assise* FOUR PENCE en surcharge noire.
16. 4 p. vert ; plusieurs exemplaires. o 50 à 90 fr.
1858. *Idem*, sans surcharge.
11. » vert deux se tenant..... o 50 fr.
1859. *Effigie, grecque.*
19. 1 p. rouge pâle. o 75 fr.
19. 1 » rouge vif... o 90 fr.
20. 2 » bleu..... o 35 fr.
1861. *Déesse assise, non dentelé.*
28. 1 sh. vert..... o 20 fr.
1862. *Idem, dentelé.*
30. 1 sh. vert très-beau..... o 35 fr.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

- 1851-53. *Buste ou fleurs.*
1. 1 p. brun rouge, gomme..... x 60 fr.
1. 1 p. br. légère oblitération... o 40 fr.
2. 3 » bleu gomme. x 40 fr.
3. 6 » vert clair... o 40 fr.
3. 6 » vert foncé... o 50 fr.
4. 1 sh. violet foncé très beau... o 450 fr.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

1858. *Papier épais.*
4. 1 p. rouge..... o 15 fr.
4. — — — x 50 fr.
4. — deux se tenant o 40 fr.
6. 6 p. brun..... o 6 fr.
7. 1 sh. vert bleu... o 35 fr.
1862. *Papier pelure.*
- 2 p. bleu ciel... o 25 fr.
- 6 » brun foncé, o 20 fr.
- 1 sh. vert foncé très beau..... o 40 fr.

## OLDENBOURG

1858. *Armes au centre, noir sur couleur.*
5. 1/3 g. noir s. vert. x 150 fr.
7. 2 » » s. rose... o 40 fr.
8. 3 » » s. jaune. o 35 fr.
1860. *Idem, couleur sur blanc.*
9. 1/4 g. orange... x 20 fr.
10. 1/3 » vert..... x 40 fr.
11. 1/2 » brun.... x 60 fr.
13. 2 » rouge... o 30 fr.
14. 3 » jaune.... o 25 fr.

## PARME

## Gouvernement provisoire

1859. *Cadre octogone.*
18. 80 c. jaune.... x 50 fr.

## PÉROU

Emissions du gouvernement

1857. *Armes.*
3. 1/2 p. jaune foncé o 100 fr.
3. 1/2 » jaune pâle. o 90 fr.
- 3a. 1/2 » rose..... o 350 fr.

## PRUSSE

## Timbres-télégraphe

1864. *Chiffre, dentelé.*
38. 8 s. gris très beau..... x 80 fr.
40. 12 s. gris plusieurs défauts à la marge..... x 20 fr.

## SCHLESWIG-HOLSTEIN

1850. *Armes.*
1. 1 sh. bleu..... x 25 fr.
2. 2 » rose..... x 65 fr.

## SUISSE

## ZURICH

1843. *Fond ligné rose.*
1. 4 rap noir.
- Groupe formé de 5 types différents au moyen de :
- 1 timbre oblitéré ligné horizontal.
- 3 — — lignés verticalement.
- 1 — — — ligné horizontal.
- Prix des 5 timbres... 2,800 fr.

## TABAGO

1881. *Effigie, filigrane cc.*
10. 6 p. brun..... x 200 fr.
11. 1 sh. jaune.... x 12 fr.

## TOSCANE

1850. *Papier azuré.*
1. 1 qu. noir..... x 100 fr.
2. 1 sol. jaune beau o 40 fr.
2. 1 » — moins beau..... o 25 fr.
- 1 s. et 1 qu. oblitérés ensemble sur fragment de journal..... o 75 fr.
3. 2 sol. brique.... o 150 fr.
10. 60 cr. brique.... x 350 fr.
1856. *Papier blanc.*
18. 9 cr. violet..... o 100 fr.
1860. *Croix de Savoie.*
25. 80 c. chair..... o 12 fr.
26. 3 lire jaune.... x 1500 fr.
- Cercle de Wenden (Livonie)
1863. *Paekenmarke.*
3. » noir et vert... x 15 fr.
1864. *Dragon.*
5. » rose et vert... x 40 fr.

## LA HAUSSE ET LA BAISSÉ

DES TIMBRES DÉJÀ CATALOGUÉS

—o—

### ZOULOULAND

Timbres de Grande-Bretagne surch.

ZOULOULAND			
2.	Zouloulant 1888,	1/2 p. N.	» 50
3.	—	1 p. N.	» 75
4.	—	2 p. N.	1 <sup>f</sup> 25
5.	—	3 p. N.	1 <sup>f</sup> 75
6.	—	4 p. N.	2 <sup>f</sup> 50
7.	—	6 p. N.	3 <sup>f</sup> 50
9.	—	1891, 1 p. épaisse.	»
10.	—	2 1/2 p. N.	1 <sup>f</sup> 25
11.	—	5 p. N.	1 <sup>f</sup> »
12.	—	9 p. N.	10 <sup>f</sup> »
13.	—	1 sh. N.	7 <sup>f</sup> »

### TONGA

14.	Tonga 1893,	1 p. .... N.	» 40
15.	—	2 p. .... N.	» 75
16.	—	4 p. .... N.	1 <sup>f</sup> 50
17.	—	8 p. .... N.	3 <sup>f</sup> »
18.	—	1 sh. .... N.	4 <sup>f</sup> »

### ESPAGNE (Télégraphe)

Espagne 1865, non dentelé			
86.	—	1 r. ...	» »
87.	—	4 r. ...	» »
88.	—	16 p. ...	» »
89.	—	20 p. ...	» »
Les 4 timbres ..... N. 50 <sup>f</sup> »			
97.	Espagne 1865, dentelé 1 r.	» »	» »
98.	—	4 r. ...	» »
99.	—	16 r. ...	» »
100.	—	20 r. ...	» »
Les 4 timbres ..... N. 45 <sup>f</sup> »			
109.	Espagne 1866, 10 c.	» »	» »
110.	—	40 c. ...	» »
111.	—	1 es. 600 <sup>m</sup> .	» »
112.	—	2 es. ...	» »
Les 4 timbres ..... N. 12 <sup>f</sup> »			
121.	Espagne 1867, 10 c.	» »	» »
122.	—	40 c. ...	» »
123.	—	1 es. 600 <sup>m</sup> .	» »
124.	—	2 es. ...	» »
Les 4 timbres ..... N. 15 <sup>f</sup> »			
128.	Espagne 1868, 100 m.	» »	» »
129.	—	400 m. ...	» »
130.	—	800 m. ...	» »
131.	—	1 es. 600 <sup>m</sup> .	» »
132.	—	2 es. ...	» »
Les 5 timbres ..... N. 12 <sup>f</sup> »			
137.	Espagne 1869, 100 m.	» »	» »
138.	—	800 m. ...	» »
139.	—	1 es. 600 <sup>m</sup> .	» »
140.	—	2 es. ...	» »
141.	—	400 m. ...	» »
Les 5 timbres ..... N. 8 <sup>f</sup> »			

### PORTO-RICO (Télégraphe)

66a.	Porto-Rico 1871,	2 p.	» »
67.	—	4 p.	» »
Les 2 timbres ..... N. 7 <sup>f</sup> »			
72.	Porto-Rico 1872,	2 p.	» »
73.	—	4 p.	» »
Les 2 timbres ..... N. 7 <sup>f</sup> »			
81.	Porto-Rico 1873,	2 p.	N. 2 <sup>f</sup> »
82.	—	4 p.	N. 4 <sup>f</sup> »
89a.	—	1874, 2 p.	» »
89b.	—	4 p.	» »
Les 2 timbres ..... N. 7 <sup>f</sup> »			
207.	Porto-Rico 1877,	4 p.	N. 4 <sup>f</sup> »
	—	1878, 2 p.	N. 3 <sup>f</sup> »
212.	—	4 p.	N. 3 <sup>f</sup> 50
220.	—	1879, 2 p.	N. 1 <sup>f</sup> 50
221.	—	4 p.	N. 3 <sup>f</sup> »
229.	—	1880, 2 p.	» »
230.	—	4 p.	» »
Les 2 timbres ..... N. 6 <sup>f</sup> »			

## TIMBRES QUI N'ONT PAS DE PRIX au catalogue

—o—

Nos dn catalogue			
1.	Abyssinie 1894,	1/4 <sup>e</sup> o.	» 10
2.	—	1 2 <sup>e</sup> o.	» 20
3.	—	1 g. o.	» 15
4.	—	2 g. o.	» 75
5.	—	4 g. o.	1 <sup>f</sup> 50
6.	—	8 g. o.	1 <sup>f</sup> 50
7.	—	16 g. o.	2 <sup>f</sup> »
55.	Colonies (es), 1881,	35 c. N.	1 <sup>f</sup> 25
67.	Acrores 1882,	2 r. ... o.	» 15
22.	Allemagne emp. 1872,		
	1/4 g. ....	o.	» 25
1.	Angola 1870,	5 r. ... o.	» 25
191.	Cub <sup>a</sup> 1888, imp. 1/2 m.	o.	» 15
210.	— 1890,	1/2 — o.	» 15
211.	— —	1 — o.	» 15
212.	— —	2 — o.	» 20
213.	— —	3 — o.	» 25
230.	— 1892, imp. 1/2 m.	o.	» 15
231.	— —	1 — o.	» 15
240.	— 1894, — 1/2	— o.	» 15
241.	— —	1 c. de p. o.	» 20
242.	— —	2 — o.	» 30
243.	— —	2 1/2 — o.	» 35
287.	Porto-Rico 1891,	1 c. o.	» 15
177.	Autriche. 1890, journ.		
	2 k. ....	N.	» 15
185.	— 1894, taxe 1 k.	o.	» 10
186.	— —	3 — o.	» 15
187.	— —	5 — o.	» 15
188.	— —	10 — o.	» 20

Le gerant : A. MAURY.

Imp. Industrielle et Artistique,  
17, rue des Martyrs. — Paris.

# Nouveauté recommandée

## COUVERTURE POUR LE JOURNAL - COUVERTURE POUR LES CATALOGUES

### ouvelle Reliure (brevet Gorrilliot)

à fils métalliques, comme dans la brochure mécanique.

**Parfaite pour relier solidement soi-même et en une minute, les catalogues, brochures, journaux et tous documents formant cahiers.**

Avec ce système, les feuillets ne sont pas serrés au dos et *s'ouvrent bien à plat*, sans avoir l'inconvénient de se refermer.

On peut retirer l'un des cahiers sans déranger tous les autres.

On peut enlever l'ensemble des cahiers : par exemple, retirer l'année complète du journal afin de la donner au relieur et se servir à nouveau de la couverture pour l'année nouvelle.

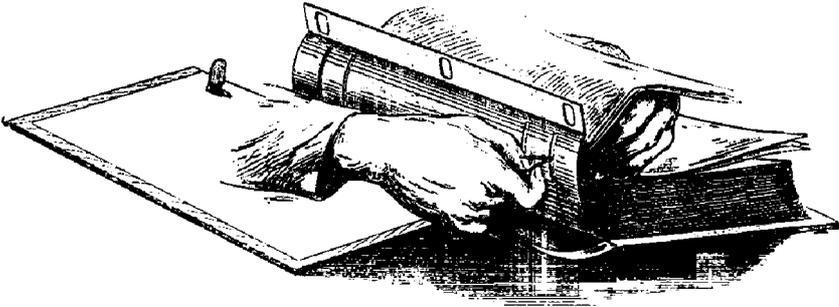
Les feuillets n'ont que deux petites piqûres dans le pli qui ne les détériorent aucunement.

Toutes les couvertures sont en percaline rouge ou verte, titre doré : *Le Collectionneur de Timbres-Poste*.

**PRIX : 1 FR. 50**

Port : 0 fr. 25. — Recommandation (facultatif) : 0 fr. 25.

Pour les reliures de luxe, ou d'autres formais on traitera de gré à gré  
**POUR S'EN SERVIR**



1<sup>o</sup> Tourner dans le sens des ouvertures c'est-à-dire horizontalement les deux petites pattes métalliques qui dans l'intérieur de la reliure retiennent le faux-dos afin de le rendre libre.

2<sup>o</sup> Ouvrir le cahier à relier et marquer d'un petit trou, dans le milieu de son pli, la place de la 1<sup>re</sup> et la 3<sup>e</sup> fente du faux-dos.

3<sup>o</sup> Enfoncer une agrafe métallique dans chacun de ces trous, faire passer les deux pointes dans la fente correspondante du faux-dos et rabattre en les écartant les deux bouts de fil métallique, en serrant de l'autre côté pour appliquer les fils métalliques sur le faux-dos.

4<sup>o</sup> Pour le cahier suivant, les agrafes seront enfoncées dans la 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fente du faux-dos.

Et alterner ainsi à chacun des cahiers.

Si la reliure devait être conservée indéfiniment dans la couverture il faudrait pour plus de solidité mettre 4 agrafes au premier et au dernier cahier.

Si l'on s'agit de relier un volume déjà broché comme notre catalogue, on mettra des agrafes à l'aide d'un poinçon dans plusieurs de ces cahiers par exemple ceux du commencement, du milieu et de la fin.

Lorsque les cahiers sont reliés on fixe le faux-dos à l'aide des deux petites pattes métalliques qui sont passées dans les fentes et replacées verticalement.

Ces menues opérations sont plus faciles à exécuter qu'à décrire, du reste, un feuillet que l'on trouvera, relié provisoirement dans chaque couverture, sera la meilleure démonstration.

**ARTHUR MAURY**

6, Boulevard Montmartre, 6, Paris.

EN VENTE

# Albums pour cartes-poste et enveloppes entières

---

Albums dont les feuillets sont munis transversalement de bandelettes en partie collées, où les cartes et les enveloppes peuvent être disposées facilement et bien maintenues *sans être collées*.

Par ce système on peut organiser sa collection à sa guise, la modifier et l'agrandir sans perdre les feuillets déjà employés.

L'aspect d'une Collection ainsi classée est fort attrayant.

Les bandelettes ne se voient plus, une fois la page garnie.

Ces albums sont de deux types depuis longtemps connus de nos clients : 1<sup>o</sup> l'*Album à feuilles mobiles encadrées d'une grecque*.  
2<sup>o</sup> l'*Album Universel de timbres-poste*.

On comprendra combien il sera commode d'ajouter aux Collections des timbres déjà classés dans l'un de ces deux albums, des séries de cartes et d'enveloppes entières.

Jusqu'à présent ces dernières étaient fort embarrassantes et un grand nombre d'amateurs, renonçant à les coller, se contentaient de les conserver dans des boîtes.

## Prix des albums et des feuilles

1<sup>o</sup> Album composé d'une couverture en toile chagrinée, dos en maroquin avec titre doré *CARTES-POSTE*, et de 50 feuillets à onglets perforés encadrés d'une grecque (dimensions 33 cent. de haut sur 25 cent. de large) . . . . . 21 fr.

Tous les albums sont *vert foncé*, la bordure des feuilles est *bleue*.

*On peut acheter séparément.*

*Feuillets à bandelettes par 25... 4 fr. 50 — Couverture 12 fr. 50*

2<sup>o</sup> Album composé d'une couverture en toile chagrinée, dos en maroquin avec titre doré *ALBUM UNIVERSEL DE TIMBRES-POSTE* et de 50 feuillets à onglets perforés, encadrés comme ceux de l'album universel (oblong, 28 cent. sur 21) . . . . . 20 fr.

*On peut acheter séparément.*

*Feuillets à bandelettes par 25... 4 fr. — Couverture rouge ou verte... 12 fr.*

Port des albums, couvertures ou feuilles et emballage dans une caisse 1 fr. 50.

**NOTA.** Vu l'épaisseur des cartes postales on ne peut mettre plus de 50 feuillets dans le grand album et 35 dans l'album universel. Les collectionneurs qui trouveraient le prix des couvertures *relativement trop élevé*, pourraient ne prendre que des feuilles ; nous étudions une reliure-boîte en cartonnage solide dont le prix sera bien moins élevé.

Echantillons des deux sortes de feuillets avec titres et dates ainsi qu'une douzaine de cartes de fantaisie mises en place pour montrer la simplicité du système et son bon effet. *Echantillons franco* . . . . . 50 centimes.



Bibliotheca Lindesiana.

PHILATELIC SECTION.